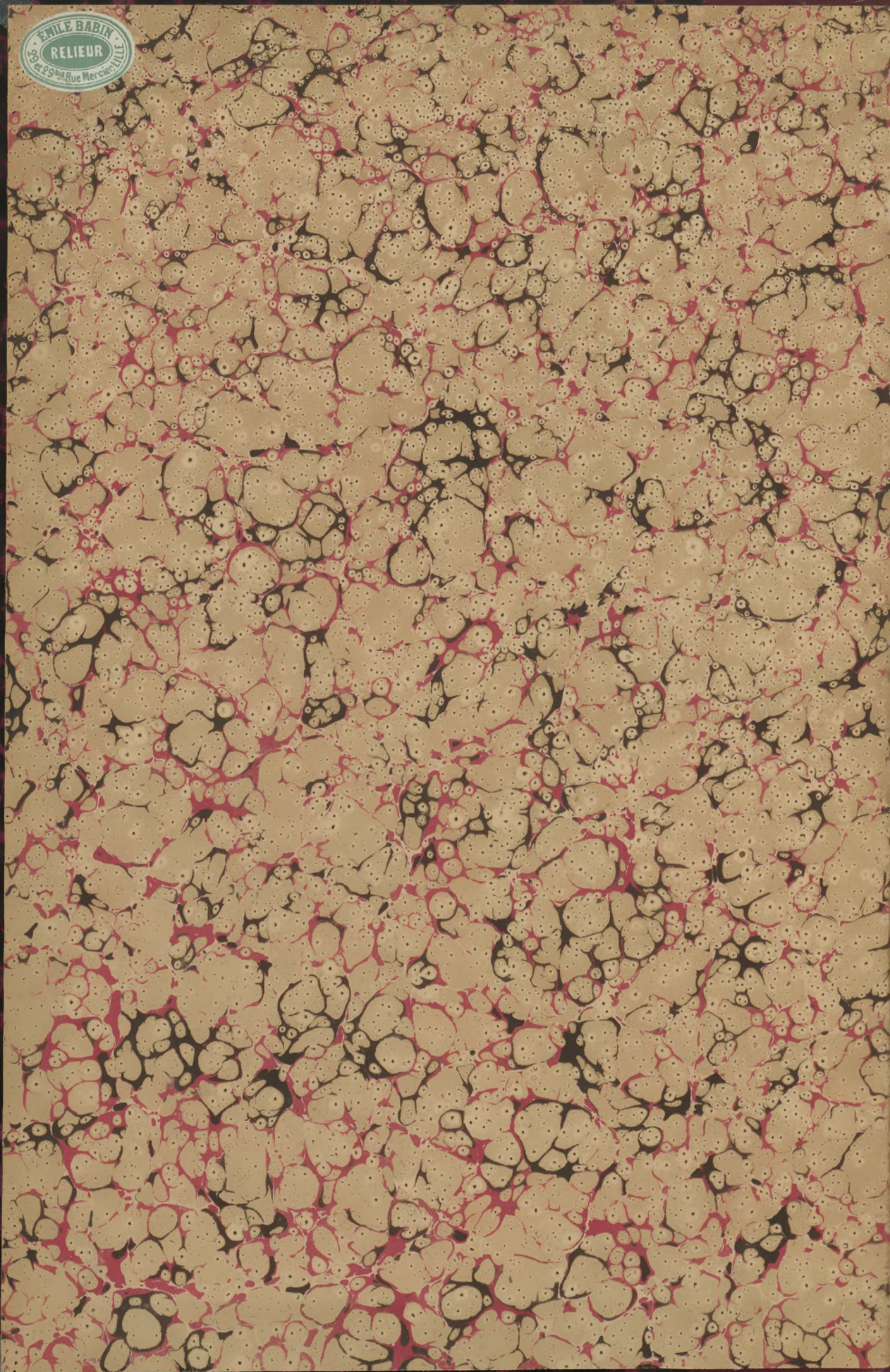
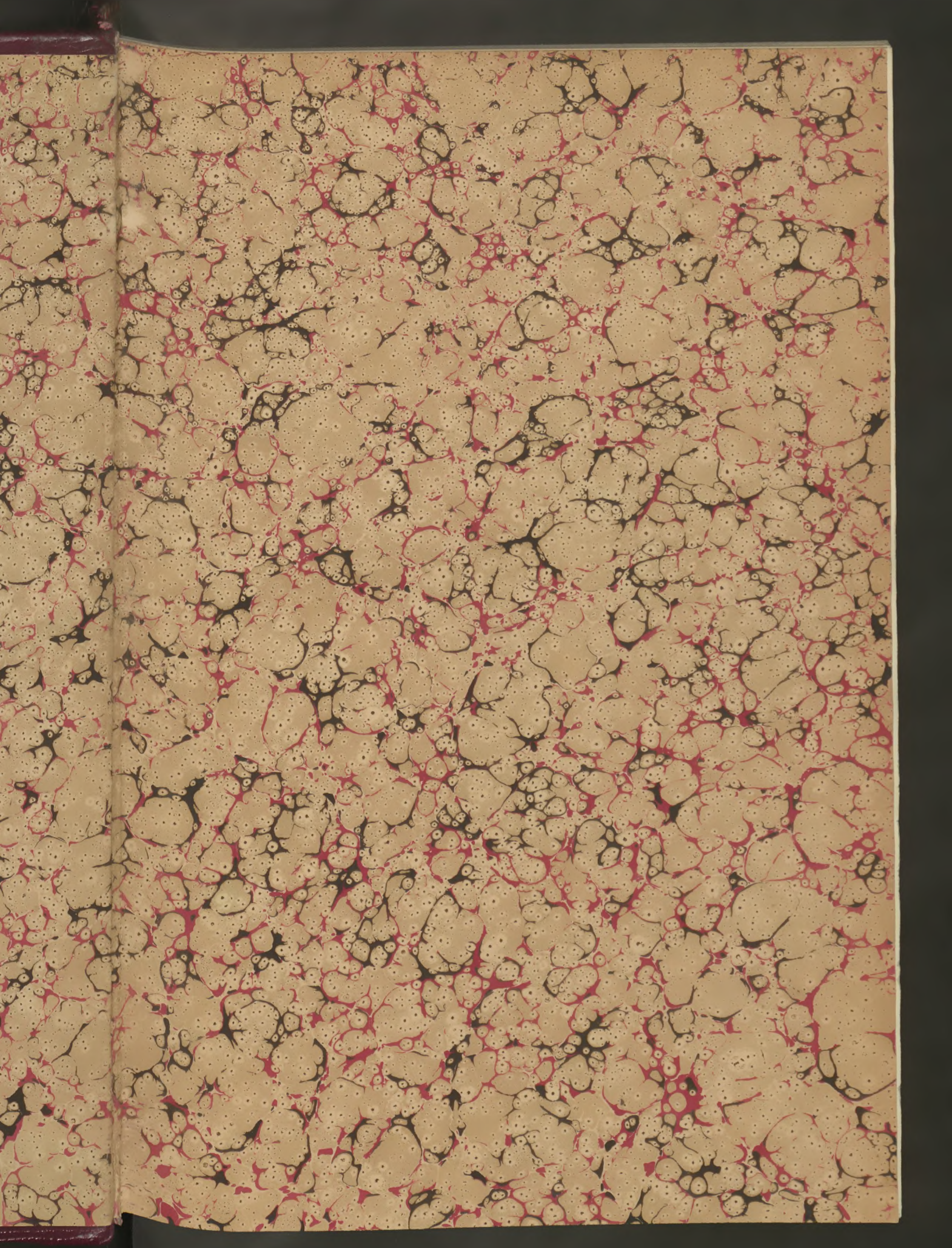
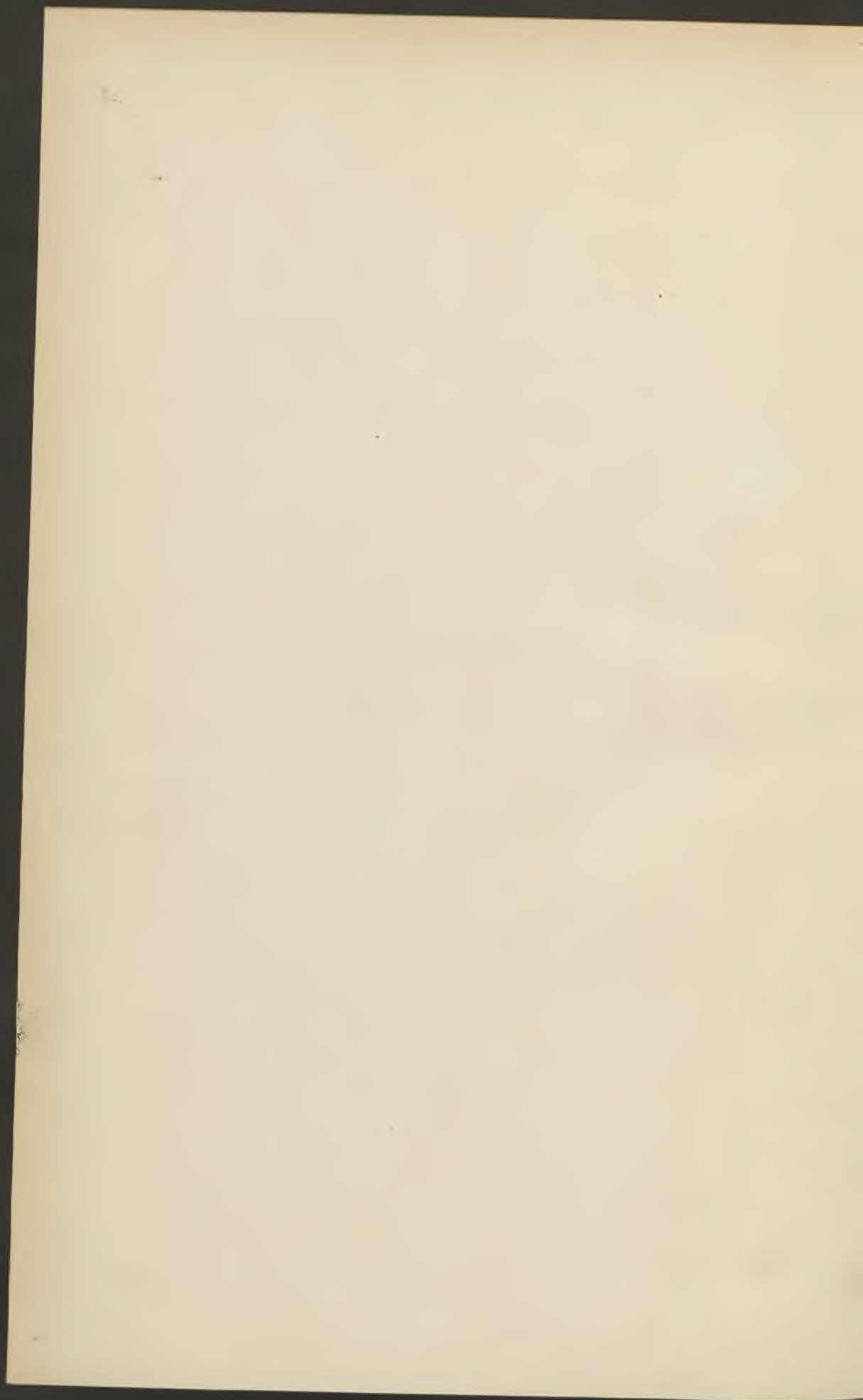


4
34

EMILE BABIN
RELIEUR
19, Rue Mercier, LILLE





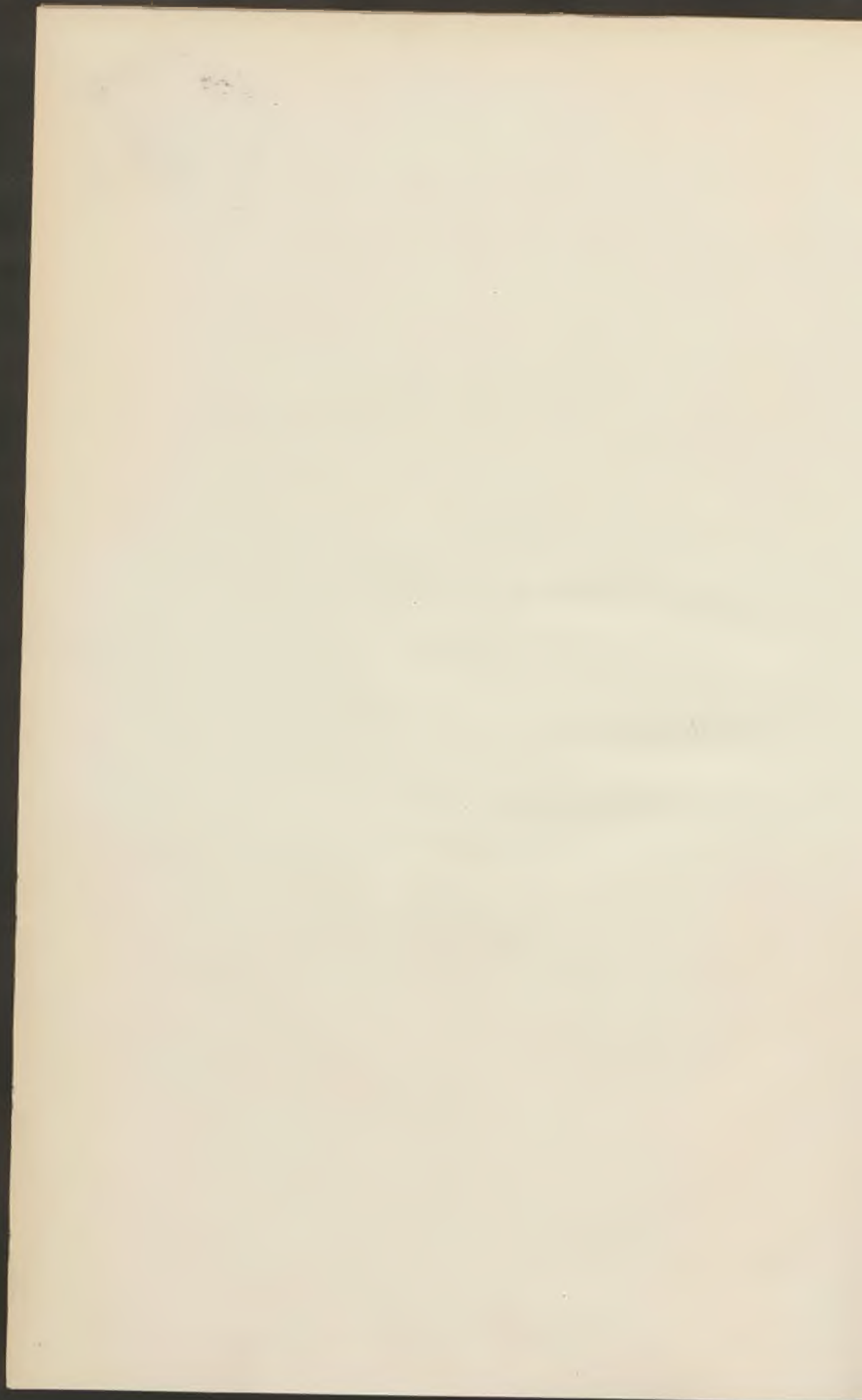




VILLE DE LILLE

BULLETIN ADMINISTRATIF

Année 1905





VILLE DE LILLE

BULLETIN ADMINISTRATIF

TOME XXXIV

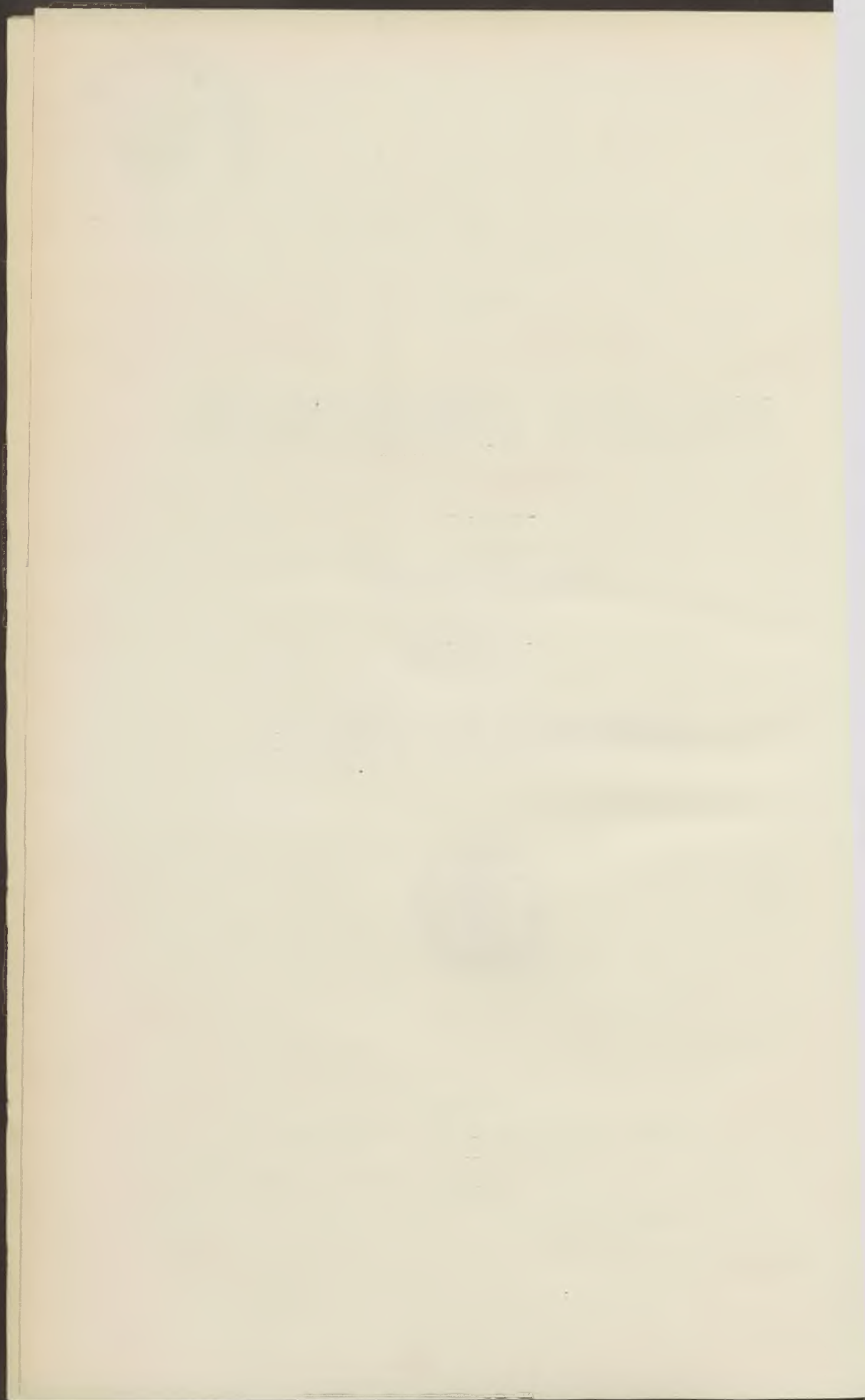
ANNÉE 1905



LILLE

IMPRIMERIE G. DUBAR ET C^{ie}, GRANDE PLACE, 8

1906



ADMINISTRATION MUNICIPALE

Élue le 15 Mai 1904

Maire :

M. DELESALLE, CHARLES-ÉMILE-JOSEPH.

Adjoints :

MM. BRACKERS D'HUGO, RENÉ-HUBERT.

VANDAME, GEORGES-JEAN-BAPTISTE.

DANCHIN, FERNAND-CHARLES-ÉMILE.

GOSSART, ALBERT-PHILIPPE-GUSTAVE.

LAURENGE, MARCEL-AIMÉ-ÉLIE.

BAUDON, RENÉ-ADOLPHE-CÉLESTIN.

CREPY-SAINT-LÉGER, LUCIEN-LÉON-JULES.

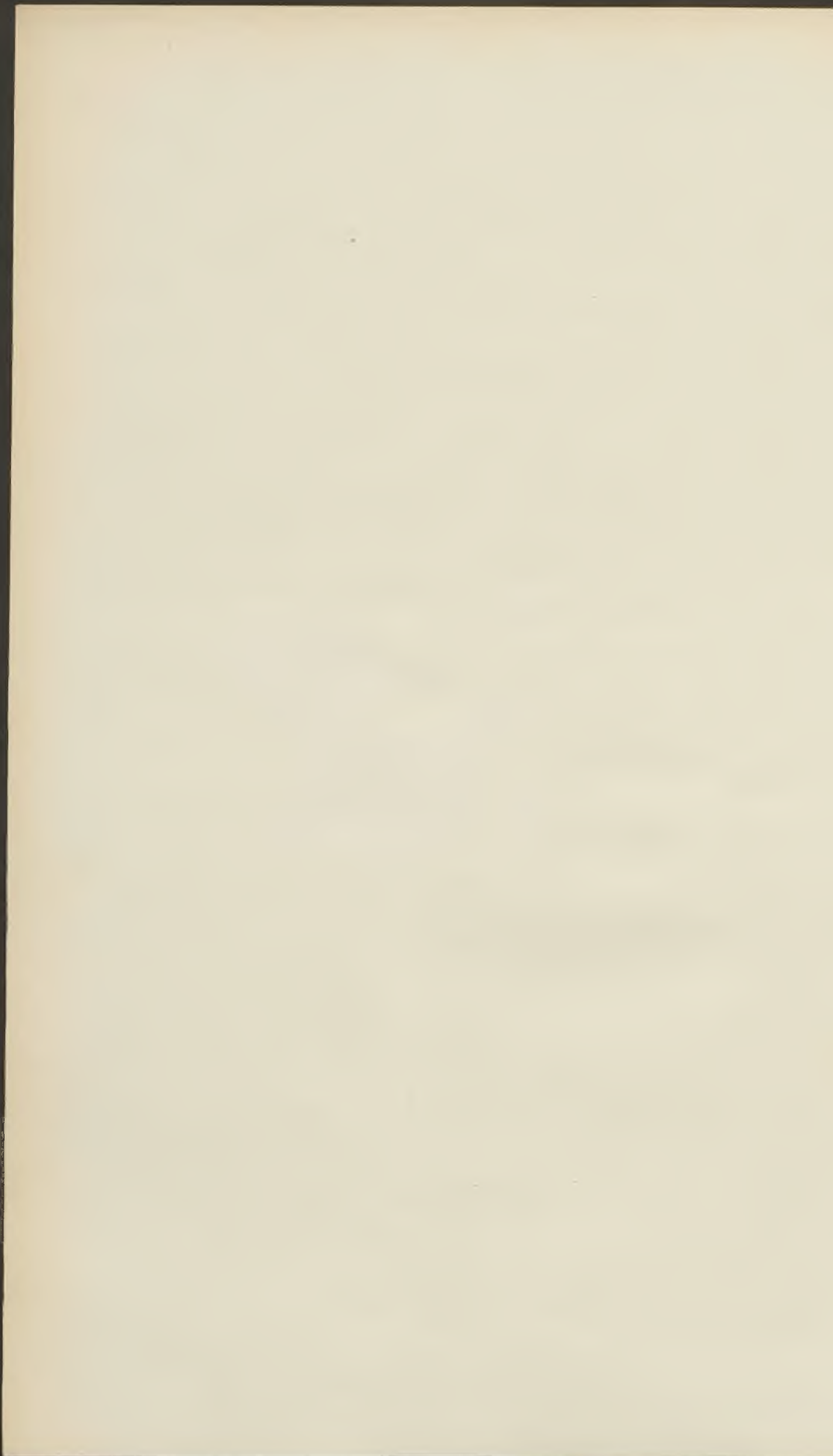
COINTRELLE, HENRI-AUGUSTE-ERNEST.

DUBURCQ, JULES-JEAN-BAPTISTE.

Secrétaire Général :

M. CONTAMINE, MAURICE.

✻



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Baux : Prise en bail. Maison rue Fombelle. M. BOLDOUC . . .	2
— Location. Parcelle quai du Wault. Société d'Éclairage Électrique	2
— Locations temporaires de terrains communaux.	2
Travail des enfants : Certificat d'aptitude physique. Délivrance.	3
Interruption de circulation : Avenue Mathias Delobel . . .	4
Dénomination de rues	5
Égouts et canaux : Curage. Adjudication. M. DELEFOSSE. Cahier des charges	7
Musées : Musée Industriel. Commission. M. PETIT-DUTAILLIS.	32
Conservatoire : Commission. Nominations de membres. . . .	32
Bureau de Bienfaisance : Commission. Administrateur. M. HERLAND.	33
Hospices : Commission. Administrateur. M. PIOLAINE	33
Crèche municipale : Médecin. M. COPPENS	34
Fourneaux Économiques : Denrées. Adjudication. Marché.	34
Invalides du Travail : Commission. M. THIRIEZ.	36
Finances : Octroi. Produits en 1904.	37
— Ouverture de crédits	38
— Comptable spécial. M. DEULLY.	38
— Services municipaux. Comptables spéciaux.	39
Laboratoire municipal : Fonctionnement en 1904. Rapport.	41
— Statistique pour le mois de janvier 1905	52
Abattoir : Location de locaux.	53
Marché d'affrètement : Emplacement.	53
Distribution d'eau : Fourniture d'une pompe. Marché. M. WAUQUIER	54
Bureau d'Hygiène : Comité-Directeur. Nominations.	54
— Statistique des décès du mois de janvier 1905	56
Éclairage : Compagnies de gaz. Convention. Modification. . .	57
Sapeurs-Pompiers : Fourrages. Adjudication.	58
Services municipaux : Nominations et promotions	58

Baux.

Maison rue Fombelle.

DU 4 JANVIER 1905

Prise en bail de M. Pierre BOLDODUC, d'une maison sise à Lille, rue Fombelle, n° 18, pour une durée de quatre années du 1^{er} janvier 1905, résiliable par la Ville à l'expiration de chaque année, moyennant un loyer annuel de 550 francs.

Enregistré le 5 janvier 1905, folio 32, case 1.

Répertoire n° 8.

Parcelle, quai du Wault.

DU 24 JANVIER 1905

Location au profit de M. Georges DREYFUS, ingénieur, agissant au nom et pour le compte de la Société anonyme « Société Lilloise d'Éclairage Électrique », dont le siège est à Lille, d'un terrain de 15 m. c., sis à Lille, quai du Wault. Cette location est faite pour une année, du 1^{er} novembre 1904, moyennant un loyer annuel de 30 francs.

Enregistré le 26 janvier 1905, folio 41, case 4.

Répertoire n° 151.

Locations temporaires de terrains communaux.

DU 12 JANVIER 1905

M. Jean-Baptiste DEWULF, 45 m. c., rue Renan. Fr. 45 »

M. Antoine OLLIER, 60 m. c., rue Renan. Fr. 60 »

Travail des enfants. — Certificat d'aptitude.

Nous, Préfet du département du Nord, Officier de l'Ordre de la Légion d'honneur,

Vu la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels ;

Vu notamment l'art. 2, ainsi conçu :

« Les enfants ne peuvent être employés par les patrons, ni être admis » dans les établissements énumérés à l'article 1^{er} avant l'âge de 13 ans » révolus.

» Toutefois, les enfants munis du certificat d'études primaires, intitulé par la loi du 28 mars 1882, peuvent être employés, à partir de l'âge » de 12 ans. Aucun enfant, âgé de moins de 13 ans, ne pourra être admis » au travail dans les établissements ci-dessus visés, s'il n'est muni d'un » certificat d'aptitude physique délivré, à titre gratuit, par l'un des » médecins chargés de la surveillance du premier âge, ou l'un des » médecins inspecteurs des Écoles, ou tout autre médecin chargé d'un » service public, désigné par le Préfet. Cet examen sera contradictoire, » si les parents le réclament » ;

Vu notre arrêté en date du 7 décembre 1904 désignant M. le Docteur FOCKEU pour la délivrance du certificat d'aptitude physique prescrit par l'article 2 de la loi du 2 novembre 1892, à la Mairie de Lille, le mercredi de chaque semaine, de 3 à 6 heures du soir, jusqu'au 31 décembre 1904 ;

Vu les propositions de M. le Maire de Lille, en date du 7 janvier 1905, pour la réorganisation dudit service,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}.— Le service de la délivrance, à titre gratuit, du certificat d'aptitude physique prescrit par l'article 2 de la loi du 2 novembre 1892, sera effectué, à la Mairie de Lille, le jeudi de chaque semaine, de onze

heures à midi, à tour de rôle, par les médecins chargés du service médical de l'État Civil et des Écoles, savoir :

Mois de janvier et février	1905,	M. BLEUZÉ.
— mars et avril	—	M. PAINBLAN.
— mai et juin	—	M. BRETON.
— juillet et août	—	M. DUBOIS.
— septembre et octobre	—	M. VANSTEENBERGHE.
— novembre et décembre	—	M. VANDEPUTTE.

ARTICLE 2. — Expédition du présent arrêté sera adressée à M. le Maire de Lille et à M. l'Inspecteur divisionnaire du Travail dans l'Industrie.

Lille, le 10 janvier 1905.

Le Préfet du Nord,

L. VINCENT.

POUR COPIE CONFORME :

Le Secrétaire général de la Préfecture,

AUBANEL.

Interruption de circulation. -- Avenue Mathias Delobel.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

Le rapport de M. le Jardinier-chef de la Ville, faisant connaître que des travaux d'élagage des arbres de l'avenue Mathias Delobel seront prochainement entrepris ;

Considérant qu'il importe de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — La circulation des piétons, chevaux, voitures et autres véhicules sera interdite pendant un mois, à compter du 18 janvier courant, avenue Mathias Delobel, pour permettre l'élagage des arbres.

ARTICLE 2. — M. le Jardinier-chef et M. le Commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Lille, le 18 janvier 1905.

Hôtel de Ville, le 12 janvier 1905.

Pour le Préfet du Nord :

Le Maire de Lille,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Ch. DELESALLE.

GODEFROY.

Dénomination de rues.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 68 ;

Vu les délibérations du Conseil municipal en date des 7 octobre et 11 novembre 1904, approuvées par décrets de M. le Président de la République en date des 8 novembre et 24 décembre 1904,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — A partir de la publication du présent arrêté, les voies publiques ci-après désignées porteront les dénominations suivantes :

1^o Chemin existant le long de la ligne du chemin de fer de Lille à Roubaix et dans le prolongement de la rue du Pont-du-Lion-d'Or :

Rue Rembrandt. — Célèbre peintre de l'École hollandaise, mort en 1674.

2^o Rue ouverte dans le prolongement de la rue Porret et aboutissant à la rue des Processions :

Rue d'Aguesseau. — Chancelier de France, jurisconsulte (1668-1751) ;

3^o Rue ouverte entre la rue Porret et la rue des Processions :

Rue Bertioz. — Célèbre compositeur de musique (1803-1869) ;

4^o Rue ouverte dans le prolongement de la rue du XX^e Siècle, qui est située sur le territoire de Mons-en-Barœul :

Rue Berthollet. — Chimiste français (1748-1822) ;

5° Rue ouverte dans le prolongement d'une rue située sur le territoire de Mons-en-Barœul :

Rue Chanzy. — Général commandant en chef l'armée de la Loire en 1870-1871 et sénateur français (1823-1883) ;

6° Place située à l'extrémité des deux rues précitées :

Place Alexandre Dumas. — Célèbre romancier et auteur dramatique français (1803-1870) ;

7° Rue partant de la place précitée et venant déboucher dans la rue du Pont-du-Lion-d'Or :

Rue Claude Lorrain. — Claude Gelée, dit Claude Lorrain, peintre (1600-1682).

ARTICLE 2. — Des plaques indicatives seront placées aux angles des voies publiques ci-dessus dénommées.

ARTICLE 3. — M. le Directeur des Travaux municipaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Lille, le 20 janvier 1905.

Hôtel de Ville, le 17 janvier 1905.

Pour le Préfet du Nord :

Le Maire de Lille,

Le Secrétaire général délégué,

Ch. DELESALLE.

Signé : L. AUBANEL.

CURAGE DES ÉGOUTS & CANAUX

pendant les années 1905 à 1910 inclus.

CAHIER DES CHARGES

CHAPITRE PREMIER

Cluses et conditions générales.

ARTICLE PREMIER

Objet de l'entreprise.

L'entreprise a pour objet tous les ouvrages relatifs au curage des faux-puits, fossés, cuvettes, aqueducs, égouts et canaux intérieurs de la Ville, de la banlieue et des voies publiques que la Ville possède dans les communes suburbaines.

Le curage de la Deûle navigable n'est pas compris dans la présente adjudication ; mais l'entrepreneur pourra être appelé à exécuter des dragages dans la Basse-Deûle, partie comprise entre le Marché du Château et la limite des glacis, dans le port Vauban, dans le bassin Saint-Martin, ainsi que dans leurs goulets.

ARTICLE 2

Durée de l'entreprise.

L'entreprise ne formera qu'un seul lot, et commencera le 1^{er} janvier 1905 pour prendre fin le 31 décembre 1910. Toutefois, la date de commencement reste subordonnée à l'approbation de M. le Préfet du Nord.

ARTICLE 3

Montant des dépenses.

Le présent bail est fait sur série de prix et le montant annuel de la dépense reste indéterminé, en sorte que l'adjudicataire ne pourra élever aucune réclamation au sujet des variations que cette dépense pourrait subir.

Cependant, pour fixer le droit d'enregistrement et sans que l'entrepreneur puisse s'en prévaloir, il est dit que la dépense annuelle pourra s'élever à 40.000 francs.

ARTICLE 4

Mode d'adjudication.

L'adjudication aura lieu publiquement, au rabais, sur série de prix et par soumissions cachetées, établies dans la forme déterminée à l'avance par voie de publicité, affiches, etc.

Nul ne sera admis à soumissionner s'il n'a pas les qualités requises pour entreprendre les travaux et en garantir la bonne exécution et s'il ne les justifie par un certificat de capacité délivré par un architecte départemental ou un ingénieur sous la direction duquel il aura travaillé.

Le certificat ne devra pas avoir plus d'un an de date. Il sera déposé huit jours au moins avant l'adjudication au bureau du Directeur des Travaux municipaux.

Les rabais fractionnaires sont interdits; toute fraction de franc sera, le cas échéant, comptée pour une unité.

ARTICLE 5

Montant du cautionnement.

Pour sûreté, et comme garantie de la bonne exécution des travaux, chaque soumissionnaire versera à la *Caisse du Trésorier-Payeur général* ou à celle de M. le Receveur municipal, un cautionnement de 2.500 francs.

Ce cautionnement sera fourni en numéraire ou en titres nominatifs, soit en obligations des Villes de Paris et de Lille, soit en rentes sur l'État, au cours moyen de la veille du jour de dépôt.

L'entrepreneur en touchera les arrérages.

ARTICLE 6

Frais d'adjudication à la charge de l'entrepreneur.

L'entrepreneur verse, à la Caisse du Receveur municipal, le montant des frais du marché. Ces frais, dont l'état est arrêté par le Maire, comprennent :

1° Ceux d'affiches et de publications ;

2° Ceux de timbre et d'enregistrement des plans, devis, bordereau des prix, détail estimatif et procès-verbal d'adjudication ;

3° Ceux d'impression et d'expédition desdites pièces réglées conformément au tarif légal.

ARTICLE 7

Approbation de l'adjudication.

L'adjudication n'est valable qu'après approbation de l'Autorité compétente.

L'entrepreneur ne peut prétendre à aucune indemnité dans le cas où l'adjudication n'est point approuvée.

ARTICLE 8

Soumission par les Sociétés ouvrières.

Pour être admises aux adjudications, les Sociétés ouvrières devront se conformer strictement aux conditions énoncées par le décret du 3 juin 1888 et la loi du 29 juillet 1893.

ARTICLE 9

Défense de sous-traiter.

L'entrepreneur ne peut céder à des sous-traitants aucune partie de

son entreprise. En cas d'infraction à cette défense, l'Administration peut, à son gré, soit prononcer la résiliation pure et simple de son entreprise et lui réclamer, s'il y a lieu, devant qui de droit, des dommages-intérêts, soit provoquer une nouvelle adjudication à la folle enchère de l'entrepreneur.

Ne sera pas considérée comme rentrant dans cette défense la location d'une drague à vapeur, si l'emploi de cet engin venait à être ordonné pour les dragages dans les canaux navigables.

ARTICLE 10

Repos hebdomadaire.

L'entrepreneur sera tenu d'accorder un jour de repos par semaine aux ouvriers employés à son adjudication.

ARTICLE 11

Présence de l'entrepreneur.

L'entrepreneur ou son représentant préalablement agréé par le Directeur des Travaux municipaux seront tenus de se présenter, chaque jour, dans les bureaux du Service des Travaux, au moment du rapport, pour recevoir les ordres et répondre aux demandes qui lui seront adressées sur l'exécution de son service. Ils devront se conformer ponctuellement aux ordres reçus et ne faire exécuter de travaux qu'aux endroits désignés, sous peine de perdre le produit de ceux non autorisés:

Ils devront, en outre, accepter et signer les attachements inscrits aux carnets des agents au fur et à mesure qu'ils y seront consignés; cette acceptation fera foi pour le règlement des dépenses.

Toute inscription signée ou non signée, en regard de laquelle l'entrepreneur ou son représentant n'auront pas inscrit leurs observations, le cas échéant, sera considérée comme acceptée, et aucune contestation ni réclamation ne pourront être produites après le règlement mensuel du compte.

Le compte des travaux exécutés pendant le mois précédent devra parvenir avant le cinq de chaque mois, au Service des Travaux, à la Mairie.

ARTICLE 12

Choix des commis, chefs d'ateliers et ouvriers.

L'entrepreneur ne peut prendre pour commis, chefs d'ateliers ou chefs ouvriers que des hommes capables de l'aider et de le remplacer, au besoin, dans la conduite et le métrage des travaux.

Aucun maître-ouvrier ne peut être employé sans l'agrément préalable de l'Administration municipale.

Sur la proposition motivée du Directeur, le Maire peut empêcher l'entrepreneur de conserver un maître-ouvrier agréé, lorsque celui-ci se sera rendu passible de cette sévérité, soit par manquement aux devoirs et obligations de sa profession, soit par sa négligence ou son incapacité.

Lorsque l'entrepreneur emploiera un maître-ouvrier non agréé ou continuera à employer un chef ouvrier qui aura encouru l'interdiction, il sera passible d'une amende de 10 francs par jour à partir de l'avis qui lui en sera donné jusqu'au moment où ce chef ouvrier aura cessé de travailler, et cela, sans préjudice du droit, que l'Administration se réserve aussi, dans ce cas, de faire prononcer, par qui de droit, la résiliation de l'entreprise purement et simplement et de réclamer des dommages-intérêts ou de provoquer la folle enchère, comme il est dit à l'article 9.

ARTICLE 13

Liste nominative des ouvriers.

Le nombre des ouvriers de chaque profession employés sur les chantiers est toujours proportionnel à la quantité d'ouvrages à faire. Pour mettre l'inspecteur à même d'assurer l'accomplissement de cette condition, une liste nominative des ouvriers lui sera fournie à toute réquisition.

En outre, pour assurer les dispositions de l'article 16, l'état remis devra indiquer la nationalité de chaque ouvrier.

ARTICLE 14

Paiement des ouvriers.

L'entrepreneur paiera les ouvriers au taux normal et moyen de la région, indiqué ci-après :

Cureur ou dragueur	l'heure	0.50
Terrassier.	—	0.42
Marinier.	—	0.40
Manœuvre.	—	0.35
Charretier	—	0.40

L'entrepreneur devra occuper, pendant un mois au moins, tout le personnel ouvrier actuellement employé par la Ville.

ARTICLE 15

Ouvriers d'aptitudes physiques restreintes.

Le nombre d'ouvriers que leurs aptitudes physiques mettent dans une condition d'infériorité notoire sur tous les ouvriers de la même catégorie ne pourra pas dépasser, par rapport au total des ouvriers de la catégorie, la proportion de vingt pour cent (20%).

Le maximum de la réduction possible du salaire courant est, pour ces ouvriers, fixé à *vingt pour cent* (20%).

ARTICLE 16

Ouvriers étrangers.

L'entrepreneur ne pourra, dans son entreprise, employer des ouvriers étrangers que jusqu'à concurrence de :

- 5 % pour les charretiers et bateliers ;
- 50 % pour les dragueurs et égoutiers.

ARTICLE 17

Secours aux ouvriers blessés.

L'entrepreneur est tenu de se conformer aux dispositions prescrites par l'arrêté ministériel du 15 décembre 1848, par la circulaire du 22 octobre 1851 et par la loi du 9 avril 1898, en ce qui concerne les secours à accorder aux ouvriers blessés, et, en cas de mort, à leurs veuves et à leurs enfants.

Au besoin, une retenue est faite à l'entrepreneur sur le montant des travaux exécutés et payés directement aux ayants droit.

Il demeure stipulé que les ouvriers de nationalité étrangère seront payés sur le même pied que les ouvriers français.

ARTICLE 18

Objets trouvés dans les aqueducs, canaux, etc.

L'Administration municipale se réserve la propriété des pavés qui se trouvent dans les curages des aqueducs, canaux, etc.

Elle se réserve également les objets d'art et les monnaies, médailles et objets de toute nature, présentant un cachet d'antiquité, qui pourraient s'y trouver, sauf indemnité aux ouvriers qui les auront trouvés.

ARTICLE 19

Pertes et avaries.

Il n'est alloué à l'entrepreneur aucune indemnité à raison des pertes, avaries ou dommages occasionnés par négligence, imprévoyance, défaut de moyens ou fausses manœuvres.

ARTICLE 20

Mode de travail.

En règle générale, les travaux se feront à la mesure, aux prix indiqués par le bordereau, en appliquant le rabais qui sera consenti lors de

l'adjudication. Pour les travaux à la journée qui n'auront lieu qu'exceptionnellement, sur un ordre écrit et exprès, l'entrepreneur fournira les ouvriers qui lui seront demandés, munis de leurs outils et ustensiles de leur profession, et il ne sera payé que du temps pendant lequel ils auront été effectivement employés sur les chantiers.

Les prix prévus à la série comprennent tous les faux-frais et le bénéfice de l'entrepreneur.

Seuls, les prix de journées d'ouvriers et chevaux ne subissent pas le rabais de l'adjudication.

L'entrepreneur devra satisfaire immédiatement à toutes les demandes de l'Inspecteur-Chef du service du curage des égouts et canaux pour les travaux relevant de son adjudication.

ARTICLE 21

Amendes.

Lorsqu'il aura été constaté, par les employés du service des curages, que l'entrepreneur ou ses ouvriers auront commis une infraction aux conditions du présent cahier des charges, il sera fait de plein droit, et sans appel possible, application des retenues stipulées ci-après. Ces amendes seront déduites chaque mois du montant des dépenses arrêtées, et cela sans autre intervention que celle du Directeur des Travaux municipaux.

Désignation des infractions soumises à l'amende.

1° Pour chaque tonneau ne contenant pas le cube de vase pour lequel il est indiqué 1 franc.

2° Pour chaque tonneau contenant de l'eau, des cendres, de la vase trop molle, de la terre, ou autres matières étrangères aux égouts 1 —

3° Pour toute extraction faite ailleurs qu'aux endroits expressément désignés, sans préjudice de l'observation contenue à l'article 11 1 —

4° Pour la vase versée ailleurs qu'aux endroits spécifiés	5 francs
5° Pour chaque tonneau ramené sans être complètement vidé et nettoyé	1 —
6° Pour défaut de lavage et nettoyage extérieur du tonneau au moins une fois la semaine	1 —
7° Pour retard de plus de 2 heures dans l'exécution d'un ordre donné d'urgence.	5 —
8° Pour chaque jour de retard apporté à l'exécution d'un ordre ordinaire	1 —
9° Pour le curage abandonné sans être complètement achevé.	10 —
10° Pour tout tonneau mis en service sans autorisation formelle et sans présenter les indications prévues au cahier des charges.	5 —
11° Pour tout orifice d'extraction non refermé après l'exécution du curage.	5 —
12° Pour tout orifice d'extraction non refermé pendant la suspension momentanée du travail.	1 —

ARTICLE 22

Nombre d'ouvriers. — Délais d'exécution des travaux.

L'entrepreneur sera tenu d'occuper simultanément le nombre d'ouvriers nécessaires sur tous les points qui lui seront désignés, ainsi que le nombre de tonneaux suffisant pour parer à tous les besoins du service. Il sera tenu de se conformer à toutes les prescriptions de détail et à tous les ordres d'exécution verbaux ou écrits qui lui seront donnés.

A défaut par lui d'exécuter sans retard les travaux commandés d'urgence ou de reprendre sur-le-champ ceux qu'il aurait abandonnés pour un motif quelconque, il sera passible de la retenue indiquée pour ce manquement à l'article précédent.

L'inspecteur du service aura, en outre, le droit de faire exécuter les travaux d'office, à ses frais et sans appel possible.

Par contre, l'entrepreneur ne pourra présenter de réclamations du fait d'interruption de travail résultant de chasses d'eau faites dans les égouts ou d'inondation des travaux par les eaux de pluie.

ARTICLE 23

Retenue de garantie.

Pour garantie de l'exécution de son marché, l'entrepreneur ne sera payé que jusqu'à concurrence des 9/10 de la dépense faite ; le dixième restant lui sera délivré pour solde, sur sa demande, à la fin de chaque semestre.

ARTICLE 24

Reprise du matériel par l'entrepreneur.

L'adjudicataire sera tenu d'acquérir en toute propriété tous les bateaux, margottins, tombereaux, citernes, brouettes, outils, etc., tout le matériel enfin qui sert au curage des canaux et égouts, moyennant le prix qui sera fixé par voie d'expertise.

Le paiement sera effectué à la Recette municipale en deux versements égaux ; le premier aura lieu quinze jours après la clôture des opérations des experts et le second au 1^{er} décembre 1905.

Dans le cas où l'adjudication serait passée en faveur d'une Société ouvrière, celle-ci aurait la faculté de louer le matériel de la Ville pendant les six premiers mois de l'entreprise. La location pour cette durée est fixée à 5 % de la valeur de l'outillage, la Société restant responsable de l'entretien et de la perte du matériel.

Passé ce délai, le paiement sera exigé à raison de 1/12 par mois et effectué à l'aide de retenues équivalentes pratiquées sur les sommes revenant à l'adjudicataire.

ARTICLE 25

Arrêt dans les travaux.

Le service du curage des égouts et canaux intéressant au premier

chef l'hygiène publique, l'entrepreneur ne pourra se refuser, sous aucun prétexte, à l'exécution des ordres, quitte à lui à garantir ses droits.

En cas de décès ou faillite, la Ville pourra faire usage du matériel pour assurer l'exécution du travail.

ARTICLE 26

Charges envers la Navigation.

L'entrepreneur sera tenu d'entretenir le chemin de halage de la Deûle au droit des déchargements des pontons, et il fournira les scories nécessaires à cet effet.

Il devra également draguer à ses frais le canal à l'emplacement des pontons en déchargement. Le cube à draguer sera la différence entre le cube d'un profil du canal levé à 20 mètres en amont des déchargements et le cube des profils levés au droit des déchargements.

CHAPITRE II

**Prescriptions relatives au curage des
aqueducs et égouts.**

ARTICLE 27

Matériel à la charge de l'entrepreneur.

Pour ses travaux, l'entrepreneur se pourvoira à ses frais de tous les ouvriers, ustensiles, cordages, dragues, pelles, balais, lumières, voitures, bateaux, pontons, pompe d'épuisement, paille et en général de tous les objets nécessaires à sa profession, y compris les tonneaux hermétiques, lesquels devront être conformes au modèle demi-cylindrique en usage et en y apportant, s'il y a lieu, les modifications et améliorations que les nécessités de l'hygiène pourraient rendre nécessaires.

Chaque tonneau devra contenir au minimum un mètre cube de vase et il devra être disposé pour la marche de manière à se maintenir dans une position parfaitement horizontale. Chaque tonneau portera un numéro d'ordre qui sera répété à l'avant et à l'arrière en chiffres de 0^m30 de hauteur. En outre, sur les côtés, il portera l'inscription « Ville de Lille — Service des égouts. »

Le cube pour lequel le tonneau sera admis aura ses limites fixées à l'intérieur au moyen de cornières rivées à la tête, de façon à montrer les points d'affleurement.

Le matériel sera toujours tenu en bon état de propreté, il sera nettoyé à fond et désinfecté au moins une fois par semaine.

Pour que la vérification soit possible, l'entrepreneur sera soumis au jaugeage de ces tonneaux à toute réquisition de l'Administration, et il fournira, à cet effet, à ses frais, des boîtes cubiques garnies en zinc ayant exactement 0^m50 de côté. La vérification sera faite dans l'un des dépôts de la Ville. Il ne sera alloué à l'entrepreneur aucune indemnité pour les pertes de temps nécessitées par la vérification.

ARTICLE 28

Curage des aqueducs et égouts.

L'entrepreneur emploiera tel moyen qu'il entendra pour retirer la vase de l'égout, sous cette seule réserve que la vase devra être à l'état consistant, c'est-à-dire sans pouvoir contenir une proportion d'eau plus grande que le mortier à bâtir.

Lorsqu'il ne sera pas possible de placer les tonneaux près de l'endroit de l'extraction, notamment dans les cours et ruelles et à l'intérieur des propriétés de la Ville, l'entrepreneur devra faire opérer le transport de la vase jusqu'au tonneau, en se servant de récipients bien hermétiques; il ne sera alloué pour ces faux-frais aucun supplément de prix.

Au fur et à mesure que les tonneaux se trouveront remplis, ils seront conduits au dépôt de Sainte-Hélène.

Sous aucun prétexte, les vases ne pourront séjourner sur la voie publique ou y être déposées même momentanément.

La Ville ayant, par un précédent contrat, cédé la propriété des vases et boues extraites des canaux et égouts, l'entrepreneur ne pourra distraire aucune partie de ces matières.

Il demeurerait responsable envers le concessionnaire des boues de toutes les fraudes qui seront commises.

ARTICLE 29

**Nature des vases et établissement des barrages
et batardeaux.**

L'entrepreneur ne pourra élever aucune réclamation sur la quantité de gravois, décombres, etc., qu'il aurait à retirer des aqueducs et égouts. Ces déblais seront considérés comme vases extraites et payés au même prix.

Les eaux qu'il sera nécessaire de retirer des aqueducs pour pouvoir opérer le curage dans les conditions déterminées à l'article précédent seront extraites aux frais de l'entrepreneur.

L'établissement des barrages ou batardeaux se fera également à ses frais. Ces barrages devront être arasés un peu au-dessus du niveau de l'eau, ouverts et même enlevés complètement en cas de besoin, notamment pendant les pluies, afin d'empêcher les eaux de s'élever en amont et de produire des inondations dont l'entrepreneur demeurera, dans tous les cas, seul et pleinement responsable.

Il devra, d'ailleurs, se conformer aux prescriptions qui lui seront données par écrit ou verbalement pour éviter ces inondations, et faute par lui ou ses ouvriers d'obtempérer aux injonctions des agents, ces derniers auront le droit d'y suppléer d'office sur-le-champ et à ses frais. Dès que les causes du danger auront disparu, l'entrepreneur devra aussitôt faire reprendre les travaux et les continuer jusqu'à leur complet achèvement.

L'argile et le bois employés pour les barrages seront complètement retirés des égouts ; l'argile seule sera comptée pour l'extraction et le transport hors la Ville dans des lieux que l'entrepreneur devra se procurer ; le règlement se fera au même prix que celui porté pour la vase.

ARTICLE 30

Mode de travail.

Les curages en général seront exécutés à l'entreprise dans tous les égouts sans distinction et quelles que soient leurs dimensions.

L'extraction sera toujours opérée par les regards ou cuvettes et le curage sera fait complètement dans toute l'étendue des aqueducs.

Le Directeur des Travaux municipaux aura seul le droit d'apprécier quand, exceptionnellement, il sera nécessaire de procurer à l'entrepreneur des facilités plus grandes, mais seulement pour les aqueducs dont la hauteur ne dépasserait pas 0^m65. Dans ce cas, l'ouverture des orifices supplémentaires et leur fermeture seraient faites aux frais de la Ville.

ARTICLE 31

Travail de nuit et difficulté du travail en général.

Pour le curage des ouvrages où coulent des eaux très chaudes, ou qui se trouvent sous les voies ferrées, et s'il y a lieu pour d'autres situations exceptionnelles, l'entrepreneur sera tenu d'organiser des ateliers de nuit.

Le travail de nuit lui sera payé au cube en majorant de 30 % le prix du bordereau.

Le travail de jour ira de 5 heures du matin à 7 heures du soir du 1^{er} mars au 30 septembre, et de 7 heures du matin à 6 heures du soir du 1^{er} octobre au 28 février.

Lors du travail dans les voies de tramways, les ateliers devront être protégés le jour par des drapeaux verts et la nuit par des feux verts placés en tête et en queue de la partie occupée.

L'entreprise est concédée tant sous l'empire des dispositions qui précèdent qu'en prévision des difficultés ou inconvénients inhérents au déversement des eaux de la distribution de la Ville dans les aqueducs et égouts, des eaux ménagères, pluviales ou industrielles coulant dans les

files d'eau, venant des bornes-fontaines ou déversées directement dans les aqueducs. En conséquence de ce qui vient d'être exposé, l'entrepreneur n'aura rien à réclamer touchant les difficultés du travail, les pertes de temps, les faux-frais qu'il aurait à subir et tous autres préjudices qui pourraient en résulter ; les prix alloués à la série comprennent les bénéfices et pertes de l'entrepreneur. Les heures de nuit pour les ouvriers travaillant en régie seront payées doubles.

ARTICLE 32

Contenance des tonneaux. — Nettoyage des chaussées et trottoirs. — Emploi de substances désinfectantes.

Les tonneaux devront toujours contenir le volume de vase exigé. Pour l'opération du chargement, on les placera contre les files d'eau de manière à y laisser égoutter le peu d'eau qui pourra encore paraître à la surface du chargement ; cette eau sera, au besoin, extraite du dessus du tonneau à la pelle. La chaussée ou le trottoir ne seront point salis. Le tonneau sera ensuite fermé hermétiquement, tant à l'avant qu'à l'arrière, où des trappes se trouveront disposées.

Avant le départ et au moment de suspendre le travail pour le repas, les ouvriers de l'entrepreneur, munis de bons balais et de seaux, seront tenus de laver l'emplacement à l'eau claire et de balayer sans amener la vase dans les bouches d'égouts.

Chaque fois qu'il en sera décidé ainsi par l'Administration, l'entrepreneur devra faire répandre, sur le lieu du travail, des produits désinfectants qui lui seront fournis par la Ville. Les regards seront remis en place, l'entrepreneur restant responsable des accidents qui pourraient survenir.

L'entrepreneur restera, d'ailleurs, dans toute l'étendue de son service, exclusivement garant et responsable envers la police, dont il devra respecter les règlements et prescriptions, ainsi qu'à l'égard des tiers en cas de dommages et accidents.

ARTICLE 33

Visite des tonneaux et bateaux à l'octroi.

La constatation et la vérification des vases extraites seront faites par les agents des Travaux municipaux préposés au Service des égouts.

L'entrepreneur devra, en outre, laisser visiter ses tonneaux par les préposés de l'octroi au passage des portes de la Ville. A cet effet, les conducteurs seront tenus, sans y être invités expressément, de s'arrêter en face du bureau de l'octroi, à la sortie et à l'entrée, et d'ouvrir les trappes du tonneau de manière à permettre la vérification.

Il en sera de même pour la visite des bateaux lors de leur passage au bureau d'octroi, toute facilité devra être laissée aux préposés.

CHAPITRE III

Prescriptions relatives au curage des canaux.

ARTICLE 34

Mode de curage des canaux.

Le curage sera pratiqué à l'aide des bateaux et margottins et à la drague à main. L'entrepreneur ne pourra se servir de la drague à vapeur que sur un ordre écrit du Directeur des Travaux municipaux.

Chaque bateau portera à l'avant et à l'arrière un numéro d'ordre et l'inscription : « Ville de Lille -- Curage des canaux. »

Le travail sera payé au cube de vase extrait mesuré en bateau ; la vase ayant la consistance indiquée pour le curage des égouts et après épuisement à la pelle de l'eau venue à la surface. Chacun des bateaux, margottins, etc., devra être cubé. Le cube qui sera porté au compte sera celui déterminé par cette mensuration directe relatée d'un barème établi pour chaque 0^m05 de hauteur. Le cube trouvé sera déduit de 1/8 pour tenir compte du foisonnement.

Si le mesurage venait à être pratiqué au dépôt, il n'aurait lieu que 20 jours après le dépôt, de façon que les terres soient convenablement tassées et desséchées. Le cube trouvé sera déduit de 1/20 pour tenir compte du foisonnement.

ARTICLE 35

Bon état du matériel.

Tout le matériel sera tenu en bon état d'entretien, les bateaux seront nettoyés à fond une fois par mois et désinfectés.

ARTICLE 36

Mains-d'œuvre comprises dans le prix des dragages

Le prix porté au bordereau pour le mètre cube de dragage comprend : l'extraction, la mise en bateau, le transport par eau jusqu'au dépôt de Sainte-Hélène, la mise en dépôt sur une zone s'étendant à 50 mètres au delà de l'arête intérieure de la voie navigable, l'établissement et l'entretien de banquettes en terre pour retenir les vases.

Les distances supplémentaires de transport dans les dépôts seront payées aux prix du bordereau.

L'entrepreneur fournira sans indemnité les brouettes, planches de roulage, etc., et en général tout le matériel nécessaire au chargement et à la mise en dépôt des produits de dragages.

ARTICLE 37

Enlèvement des briques, crons, etc.

L'entrepreneur sera tenu d'enlever, au même titre que la vase, les briques, crons, ferrailles et déchets de tous genres qui seraient rencontrés dans le lit du canal.

Les pavés rencontrés restent la propriété de la Ville.

ARTICLE 38

Emploi de substances désinfectantes.

Au moment de la mise en dépôt des vases provenant des égouts ou canaux, l'entrepreneur sera tenu de répandre sur les boues les produits de désinfection qui lui seront fournis par la Ville.

ARTICLE 39

Domicile de l'adjudicataire.

Quel que soit le lieu de sa résidence, l'entrepreneur devra faire élection de domicile à Lille, où toutes les notifications relatives à son entreprise lui seront faites.

ARTICLE 40

Conditions générales.

L'entrepreneur sera soumis, pour l'exécution de la présente entreprise, aux clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs de travaux communaux par la circulaire préfectorale en date du 30 novembre 1861.

En conséquence, en cas de désaccord, le différend ne pourra être porté que devant les Tribunaux administratifs.

*Dressé par le Directeur des Travaux
municipaux,*

H. BOURDON.

BORDEREAU DE PRIX

Les prix ci-après comprennent tous les faux-frais et bénéfices de l'entreprise ; ils ne peuvent être susceptibles de variations.

Les prix de journées d'ouvriers et chevaux seuls ne sont pas soumis au rabais de l'adjudication.

NUMEROS d'ordre	INDICATION DES OUVRAGES	UNITÉ	PRIX de RÈGLEMENT	OBSERVATIONS
CHAPITRE PREMIER				
Journées.				
1^o Journées d'ouvriers, de chevaux.				
1	Journée de dix heures d'un dragueur ou cureur travaillant sous terre	l'heure	0 ^f 60	Les prix s'entendent pour des ouvriers vigoureux connaissant bien le travail auquel ils sont employés. Les heures de nuit pour les ouvriers travaillant en régie seront payées double.
2	— à l'air libre	—	0.58	
3	— d'un terrassier.	—	0.45	
4	— d'un marinier	—	0.45	
5	— d'un manœuvre	—	0.38	
6	— d'un charretier	—	0.45	
7	— d'un cheval harnaché sans conducteur.	—	0.55	
2^o Location d'outils, tombereaux, etc.				
8	Une brouette par jour de 24 heures	la journée	0.10	Les prix s'entendent pour du matériel en bon état.
9	10 mètres courants de planches de roulage pour 24 heures.	10 m.	0.05	
10	Voie Decauville de 0 ^m 40 à 0 ^m 60 de largeur droite ou courbe, par journée de 24 heures.	1 mètre	0.02	

NUMÉROS d'ordre	INDICATION DES OUVRAGES	UNITÉ	PRIX de RÉGLEMENT	OBSERVATIONS
11	Wagon Decauville avec caisse à bascule équilibrée cubant 300 à 500 litres, pour une voie de 0 ^m 40 à 0 ^m 60 de largeur, pour une journée de 24 heures.	chaque	0.50	
12	Un tombereau à un cheval	l'heure	0.05	
13	Un tombereau à deux chevaux	—	0.10	
14	Un tombereau demi-cylindrique	—	0.04	
15	Une barque de dragueur et ses agrès, non compris le marinier, la journée de 24 heures	la journée	0.50	
16	Bateau de 10 à 20 tonneaux avec ses agrès, non compris le marinier, par journée de 24 heures.	—	5 »	
17	Bateau d'un tonnage supérieur, par journée de 24 heures.	—	10 »	
18	Un outil quelconque de dragueur ou terrassier, par journée de 24 heures	—	0.05	
CHAPITRE II				
I. — Transports et chargements.				
§ 1^{er}. — Transports.				
19	Transport en brouette, en plaine, ou en rampe, à la distance D, exprimée en mètres, d'un mètre cube de déblais de toute nature, retiré des égouts, canaux, faux-puits, etc.	M ³	0.005 ^d	La formule donne 0,45 ^r par relai de 30 mètres.
20	Transport en tombereau à la distance D, exprimée en mètres, d'un mètre cube de déblais de toute nature provenant des égouts, canaux, etc.	—	0.50 + 0.0008 D	
21	Même transport, mais en wagon	—	0.50 + 0.0004 D	

NUMEROS d'ordre	INDICATION DES OUVRAGES	UNITÉ	PRIX de RÉGLEMENT	OBSERVATIONS
22	Transport en bateau de tous déblais provenant du curage des égouts et canaux à la distance D	M ³	0.50 + 0.00004 D	
23	Plus-value par mètre cube pour chaque écluse à franchir, les déblais étant extraits à la drague à bras.	—	0.03	
II. — Chargements et Déchargements				
24	Chargement et déchargement en brouette, en tombereau ou en wagon, d'un mètre cube de déblais de tous genres provenant des égouts, canaux, etc.	—	0.25	
25	Chargement en bateau, compris transport à la brouette à 50 mètres de distance, s'il y a lieu, d'un mètre cube de déblais de toute nature provenant des égouts, canaux, etc.	—	0.35	
26	Déchargement du bateau comme il est dit ci-dessus	—	0.42	
<p>Les prix des chapitres 1 et 2 ne seront appliqués qu'à titre exceptionnel et lorsqu'il s'agira de travaux auxquels le chapitre 3 ne sera pas entièrement applicable.</p>				
CHAPITRE III				
Dragages et Curages.				
27	Extraction de boues, déblais de toute nature dans les égouts, quelle que soit la hauteur de l'eau qui les recouvre, transport souterrain jusqu'à 50 mètres de distance, montage sur la chaussée, chargement en tombereau ou en tonneau, transport du			<p>Pour le mesurage et les conditions d'exécution, on s'en tiendra aux prescriptions du cahier des charges.</p>

NUMÉROS d'ordre	INDICATION DES OUVRAGES	UNITÉ	PRIX de RÉGLEMENT	OBSERVATIONS
	<p>lieu d'extraction au lieu de dépôt, des produits de curage, soit directement, soit par transbordement en bateau, déchargement, régilage et toutes mains-d'œuvre, fourniture du matériel, barricadage des chantiers, et éclairage, etc.</p> <p>Le mètre cube mesuré en tonneau, en tombereau ou en bateau après enlèvement de l'eau et prévu transporté au dépôt de Sainte-Hélène, considéré comme distance maximum de transport.</p>			
28	<p>Curage des égouts à ciel ouvert, à toute profondeur sous le plan d'eau pour extraction de vases mélangées ou non de pierailles, pavés, détritrus de toutes sortes, de déblais de toute nature et de barrage en argile, transport jusqu'à une distance de 50 mètres, montage sur la chaussée, chargement en tombereau, en tonneau ou transbordement en bateau, transport du lieu d'extraction au lieu de dépôt par voie de terre, ou par voie d'eau avec passages d'écluses, déchargement, transport du bateau jusqu'à 50 mètres, régilage et toutes mains-d'œuvre, fourniture de matériel, éclairage et barricadage des chantiers. Le mètre cube mesuré et transporté comme il est dit à l'article 27.</p>	M ³	7 »	
29	<p>Curage des cuvettes, faux-puits pour extraction des boues, y compris toutes mains-d'œuvre et fourniture comme au n° 27 et épuisements, s'il y a lieu, le mètre cube mesuré et transporté comme il est dit au n° 27.</p>	—	3.50	
30	<p>Dragage à la drague à main de fossés à ciel ouvert pour extraction de vases mélan-</p>	—	3.25	

NUMÉROS d'ordre	INDICATION DES OUVRAGES	UNITÉ	PRIX de RÉGLEMENT	OBSERVATIONS
31	<p>gées ou non de pierrailles, pavés, détritrus de toutes sortes, jet sur berge, retroussément à un mètre de la crête, régilage et emmétrage au besoin. Le mètre cube mesuré en dépôt sur la berge, après 20 jours d'extraction ou d'après les profils en travers levés tous les 10 mètres ou plus, avant et après le curage.</p> <p>Dragage à la drague à bras, dans les canaux couverts ou à ciel ouvert, à toute profondeur, sous le niveau d'eau, de vases mélangées ou non de pierrailles, pavés ou détritrus de toutes sortes, chargement en bateaux, transbordement, s'il y a lieu, des barques de dragueurs dans les grands pontons, transport du lieu d'extraction au lieu de dépôt, passage, s'il y a lieu, de l'écluse des Célestines, déchargement des pontons et transport au dépôt jusqu'à une distance de 50 mètres en plaine ou en rampe, comptée à partir de la crête du canal, mains-d'œuvre diverses et fourniture de tous matériels. Le mètre cube mesuré en bateau, après enlèvement de l'eau et prévu déchargé au dépôt de Sainte-Hélène.</p>	M ³	1.05	
32	<p>Dragage à la drague à bras de la partie de la Basse-Deûle comprise entre le Marché du Château et le glacis des fortifications pour extraction de vases mélangées ou non de pierrailles, pavés ou détritrus, chargement en bateau ou transbordement de la barque des dragueurs dans les pontons, transport du lieu d'extraction au dépôt, chargement du bateau et transport en plaine ou en rampe jusqu'à une distance de 50 mètres au dépôt, comptée</p>	—	3.75	

NUMÉROS d'ordre	INDICATION DES OUVRAGES	UNITÉ	PRIX de RÉGLEMENT	OBSERVATIONS
	à partir de la crête du canal, mains-d'œuvre diverses et fourniture de tous matériels. Le mètre cube mesuré en bateau après enlèvement de l'eau et prévu transporté au dépôt de Sainte-Hélène . .	M ³	2.00	
33	Dragage à la drague à bras des ports intérieurs de la Haute-Deûle et de la Moyenne-Deûle, et des goulets d'accès à ces ports, pour extraction de vases mélangées ou non de pierrailles, pavés et détritrus, chargement en bateau et transbordement, s'il y a lieu, des barques des dragueurs dans les pontons, transport du lieu d'extraction au lieu de dépôt, passage des écluses de la Barre et de Sainte-Hélène, déchargement et transport en plaine ou en rampe jusqu'à une distance de 50 mètres, mesurée à partir de la crête du canal, mains-d'œuvre diverses et fourniture de tous matériels. Le mètre cube mesuré en bateau après enlèvement de l'eau, et prévu déchargé au dépôt de Sainte-Hélène.	—	3.00	
	Lorsque les curages dans les ports seront exécutés à la drague à vapeur, on emploiera les prix ci-après :			
34	Le mètre cube de dragage à la drague à vapeur de vases mélangées ou non de pierrailles, pavés, détritrus de toutes sortes, mesuré en bateau après enlèvement des vases, sera payé.	—	1.00	
35	Le transport par eau à un hectomètre d'un mètre cube de vases draguées à la drague à vapeur, sera payé	—	0.015	
36	Le transport en brouette à un mètre en plaine ou en rampe d'un mètre cube de			

NUMEROS d'ordre	INDICATION DES OUVRAGES	UNITÉ	PRIX de RÈGLEMENT	OBSERVATIONS
37	vases draguées à la drague à vapeur, sera payé Plus-value par mètre cube de vases draguées à la drague à vapeur pour chaque écluse à franchir, sera de	M ³ —	0.007 0.03	

VU :
Le Maire de Lille,
M. LAURENGE, Adjoint.

*Dressé par le Directeur des Travaux
municipaux,*
H. BOURDON.

VU ET APPROUVÉ
avec réduction à 15 jours du délai d'affichage.
Lille, le 12 décembre 1904.

POUR LE PRÉFET DU NORD :
Le Conseiller de Préfecture délégué,
GRAND.

Égouts et Canaux. — Curage.

DU 29 DÉCEMBRE 1904

Adjudication, au profit de M. Victor DELEFOSSE, demeurant à Lille, de l'entreprise, pendant les années 1905 à 1910, du curage des égouts et canaux de la Ville, moyennant la somme de 216.000 francs, rabais de 10 % déduit.

Enregistré le 19 janvier 1905, folio 38, case 7.
Répertoire n° 2.018.

Musée Industriel. — Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. PETIT-DUTAILLIS, Professeur à la Faculté des Lettres, Directeur de l'École de Commerce, est nommé membre de la Commission administrative du Musée Industriel et Commercial, en remplacement de M. CAEN, démissionnaire.

ARTICLE 2. — M. le Vice-Président de la Commission du Musée Industriel et Commercial est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 17 janvier 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Conservatoire. — Commission,

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88;

Le règlement du Conservatoire de Musique de Lille du 30 avril 1901, art. 4;

Considérant que les membres de la Commission de patronage et de surveillance du Conservatoire sont renouvelables par tiers chaque année,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. PAQUET est maintenu dans ses fonctions de membre de la Commission de patronage et de surveillance du Conservatoire de Musique de Lille.

ARTICLE 2. — Sont nommés membres de cette Commission :

MM. le Docteur HENNART,

PANNIER, Paul,

en remplacement de MM. LEGROUX et DUVILLIER, membres sortants.

ARTICLE 3. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 janvier 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Bureau de Bienfaisance. — Commission. Administrateur.

Nous, Préfet du Département du Nord, officier de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Vu les articles 1 et 4 de la loi du 5 août 1879,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. HERLAND, Alphonse, propriétaire, membre sortant de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance de Lille, est maintenu en fonctions.

ARTICLE 2. — M. HERLAND sortira d'exercice le 31 décembre 1908.

ARTICLE 3. — M. le Maire de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 18 janvier 1905.

Le Préfet du Nord,

L. VINCENT.

POUR EXPÉDITION CONFORME :

Le Secrétaire général de la Préfecture,

L. AUBANEL.

Hospices. — Commission. Administrateur.

Nous, Préfet du département du Nord, Officier de l'Ordre de la Légion d'honneur,

Vu les articles 1 et 4 de la loi du 4 août 1879,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. PIOLAINE est nommé membre de la Commission administrative de l'Hospice de Lille, en remplacement de M. DANCHIN, sortant par ancienneté.

ARTICLE 2. — M. PIOLAINE sortira d'exercice le 31 décembre 1908.

ARTICLE 3. — M. le Maire de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 18 janvier 1905.

POUR EXPÉDITION CONFORME.

Le Préfet du Nord,

POUR LE PRÉFET :

L. VINCENT.

Le Secrétaire général délégué,

L. AUBANEL.

Crèche municipale. — Médecin.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Est nommé pour l'année 1905, médecin auxiliaire de la Crèche municipale, M. Lucien COPPENS, rue de Jemmapes, 55.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué à l'Assistance publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 26 janvier 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Fourneaux Économiques. — Denrées.

DU 23 DÉCEMBRE 1904

Adjudication de la fourniture des denrées nécessaires au fonction-

nement des Fourneaux Économiques, du 1^{er} janvier au 31 juillet 1905, au profit de :

1^{er} Lot. *Viande de bœuf*. — M. Edmond LACHAUSSÉE, chevilleur à Lille, rue Saint-André, n° 30, moyennant 5.785 francs, rabais de 11 % déduit ;

2^e Lot. *Gras de bœuf fondu*. — M. Julien GUISE, épicier à Lille, rue d'Arras, n° 79, moyennant 909 fr. 70, rabais de 17 fr. 30 % déduit ;

3^e Lot. *Sel, potasse, savon et poivre*. — M. Benoît HARDY, négociant à Lille, Grande Place, n° 25, moyennant 1.293 fr. 25, rabais de 6 fr. 80 % déduit ;

4^e Lot. *Haricots*. — Non adjugé ;

5^e Lot. *Pommes de terre*. — M. Florimond VINIAL, négociant à Lille, rue du Faubourg-des-Postes, moyennant 8.455 francs, rabais de 11 % déduit ;

6^e Lot. *Carottes, navets et oignons*. — Non adjugé ;

7^e Lot. *Légumes divers*. — M. Édouard ALLAERT, négociant à Ronchin, route de Douai, n° 36, moyennant 1.306 fr. 38, rabais de 2 % déduit.

Enregistré le 25 janvier 1905, folio 40, case 16.

Répertoire n° 1.996.

DU 25 JANVIER 1905

Soumission pour la fourniture de denrées nécessaires au fonctionnement des Fourneaux Économiques du 1^{er} janvier au 31 juillet 1905, au profit de :

1^o *Haricots, pois cassés et riz*. — MM. PAJOT frères, négociants à Lille, rue de la Grande-Chaussée, n° 38, moyennant environ 1.000 francs.

2^o *2.000 kilos de haricots*. — M. MATON-DESCAMPS, négociant à Lille, rue de Juliers, n° 64, moyennant environ 690 francs.

3^o *Carottes et navets*. — M. Édouard ALLAERT, négociant à Ronchin, route de Douai, n° 36, moyennant environ 500 francs.

4^e *Oignons*. — M. VINIAL, négociant à Lille, rue du Faubourg-des-Postes, moyennant environ 500 francs.

Enregistré le 11 février 1905, folio 48, case 7.

Répertoire nos 159 à 162.

Invalides du Travail. — Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Le titre VI, article 13, des statuts de l'Œuvre des Invalides du Travail, approuvés par décret du 2 février 1881 ;

L'arrêté municipal du 29 décembre 1903,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. THIRIEZ, Alfred, membre de la Commission administrative de l'Œuvre des Invalides du Travail, est maintenu dans ses fonctions pour une nouvelle période de neuf années, à partir du 15 janvier 1905. Il sortira d'exercice le 31 décembre 1913.

ARTICLE 2. — M. le Vice-Président de la Commission administrative de l'Œuvre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 janvier 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Finances. — Produits de l'Octroi en 1904.

DÉSIGNATION DES OBJETS IMPOSÉS		VILLE	BANLIEUE
Boissons et Liquides	Vins	175.022 70	15.758 86
	Alcools	616.421 34	96.113 26
	Bières.	763.812 08	229.649 68
	Vinaigres et acides	20.825 21	3.415 10
	Hydromel, cidre et poiré.	1.388 86	166 57
Comestibles	Viandes de boucherie et charcuterie.	1.027.289 69	27.724 85
	Volaille et gibier à plumes.	85.917 30	11.242 89
	Gibier, pâtés, etc.	55.028 30	6.435 64
	Poissons.	122.701 18	2.419 56
	Huitres	24.610 94	64 07
	Conserves diverses	27.750 90	668 85
Fourrages		262.370 77	60.012 66
Combustibles	Charbons de bois et bois	22.276 19	6.967 06
	Houilles et cokes	303.000 79	79.590 37
	Cires et bougies.	21.621 54	1.660 64
Matériaux		494.064 »	116.927 53
Objets divers		38.665 99	4.458 52
Recettes accessoires		38.119 70	3.451 50
Comptes particuliers (saisies)		58.458 53	13.584 16
TOTAUX		4.159.366 01	680.311 77
Surtaxes : 160.013 67		ENSEMBLE.	4.839.677 78

Ouverture de crédits.

Exercice 1904

DÉCRET DU 9 JANVIER 1905

Caisse des retraites. — Insuffisances de crédits	Fr.	1.500	»
Cimetière de l'Est. — Rétrocession de concession	Fr.	30	»
Cimetière de l'Est. — Rétrocession de concession	Fr.	150	»
Ouvriers âgés. — Indemnité de départ, DUTHOIT, Louis.	Fr.	125	»

Musée. — Comptable spécial.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88;

La lettre de M. DEULLY, Conservateur général des Musées du Palais des Beaux-Arts, en date du 10 décembre 1904, relative aux conditions d'achat d'un tableau, œuvre de l'École de Botticelli, pour le Musée de Peinture;

Considérant que M. DEULLY a reçu mandat de la Commission administrative des Musées pour faire l'achat de ce tableau au nom de la Ville de Lille,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. DEULLY, Eugène, Conservateur général des Musées, est constitué comptable spécial pour l'achat dudit tableau et le règlement des frais s'y rapportant. Il lui sera mandaté, à cet effet, une somme de 11.000 francs, dont il rendra compte dans le délai et dans les formes prescrites par les règlements sur la comptabilité publique.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VU ET APPROUVÉ :

Lille, le 17 janvier 1905.

Hôtel de Ville, le 11 janvier 1905.

Pr le Préfet du Nord :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

A. RICARD.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Services municipaux. — Comptables spéciaux.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Sont nommés comptables spéciaux pour 1905 :

1^o M. FELSEBERG, Directeur du Service des Finances et du Contrôle :

1^o Pour l'affranchissement de la correspondance et le paiement au comptant des menus frais, et notamment des envois faits par la Monnaie de Paris ; une somme de 3.000 francs sera mise à sa disposition ;
2^o pour le paiement des appointements à l'orchestre du Théâtre, des choristes et des danseuses, pendant l'exercice 1905 ; une somme de 20.000 francs par mois sera mise à sa disposition.

2^o M. FAVIER, Chef du bureau de l'État Civil, pour achat de papier timbré nécessaire aux expéditions des actes de l'État Civil, ainsi que du crédit inscrit au Budget pour faciliter le mariage des indigents ; une somme de 200 francs sera mise à sa disposition.

3^o M. DESROUSSEAUX, Commis principal au Secrétariat, délégué aux Fêtes organisées par la Municipalité. Le montant de l'avance correspondra à l'importance des Fêtes.

4^o M. PERGANT, Chef de bureau à la Direction des Travaux, pour le paiement de la quinzaine des ouvriers employés au Service des Travaux ; une somme de 12.000 francs sera mise à sa disposition.

5^o M. VERMEERSCH, Sous-Chef de bureau au Service de la Propreté publique, pour le paiement des ouvriers employés à ce service ; une somme de 16.000 francs sera mise à sa disposition.

6^o M. MOREL, Julien, employé au Bureau de l'Assistance publique, pour le paiement des indemnités accordées aux familles nécessiteuses des réservistes et territoriaux ; le montant de l'avance correspondra à l'importance des appels.

7° M. DEULLY, Conservateur général des Musées, pour le paiement des frais de transport des tableaux ou autres objets expédiés aux Musées contre remboursement; une somme de 300 francs sera mise à sa disposition.

8° M. DECARPENTRY, Secrétaire général de l'École des Beaux-Arts, pour le paiement des frais d'emballage et de transport des objets adressés à l'École contre remboursement, port et achat de modèles, avances aux modèles vivants, femmes de service et autres menus frais; une somme de 500 francs sera mise à sa disposition.

9° M. Géry DILLY, Directeur des Entrepôts, pour le paiement de la quinzaine des ouvriers portefaix, le timbrage des warrants et des reçus d'entrée et de sortie; une somme de 2.000 francs sera mise à sa disposition.

10° M^{me} l'Économe du Collège Fénelon, pour affranchissement de la correspondance et menus frais; une somme de 1.000 francs sera mise à sa disposition.

ARTICLE 2. — Ces comptables rendront compte de l'emploi des fonds à eux confiés, conformément aux règles de la comptabilité publique.

VU ET APPROUVÉ :

Lille, le 12 janvier 1905.

Hôtel de Ville, le 7 janvier 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

GODEFROY.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

LABORATOIRE MUNICIPAL DE LILLE

RAPPORT

sur le fonctionnement du Laboratoire municipal d'analyses de la Ville de Lille
pour l'année 1904.

Le nombre total des analyses effectuées par le Laboratoire municipal de Lille, pendant le cours de l'année 1904, a été le suivant :

MOIS	ANALYSES GRATUITES	ANALYSES PAYANTES	PRÉLÈVEMENTS	TOTAUX
Janvier	179	24	33	236
Février	209	60	97	366
Mars	173	19	125	317
Avril	134	22	21	177
Mai	120	27	26	173
Juin	152	18	58	228
Juillet	170	29	77	276
Août	158	15	77	250
Septembre	170	17	73	260
Octobre	186	29	90	305
Novembre	130	22	75	227
Décembre	114	26	134	274
TOTAUX	1.895	308	886	3.089

En 1903, le chiffre total d'analyses avait été de 3.157, se répartissant de la façon suivante :

Analyses gratuites	1.783
Analyses payantes	353
Prélèvements	1.021

Le chiffre des analyses gratuites (déposées par le public) est donc supérieur à celui de l'année dernière. Par contre, le chiffre des prélèvements est inférieur de 135 à celui de 1903 ; il faut l'attribuer à la période électorale et aux grèves, pendant lesquelles MM. les Commissaires de police, très occupés, n'ont pu faire de prélèvements légaux chez les commerçants. Sans cette circonstance, le chiffre total des analyses faites en 1904 eût donc été supérieur à celui de l'année précédente.

La répartition des analyses pour 100 échantillons analysés, en 1904, est la suivante :

Analyses gratuites	61.35 0/0
Analyses payantes	9.97 0/0
Prélèvements	28.68 0/0

Pour l'année 1903, la répartition était :

Analyses gratuites.	56.48 0/0
Analyses payantes.	11.18 0/0
Prélèvements.	32.34 0/0

Le dépôt des échantillons par le public, en vue d'analyses gratuites, renseignant sur la qualité bonne, mauvaise non nuisible, mauvaise nuisible ou falsifiée de la marchandise, suit donc une marche ascendante.

(En 1902, année de la création du Laboratoire, ce chiffre était de 59.33 0/0).

En admettant une moyenne de cinq dosages par analyse, il a donc été fait par le Laboratoire municipal, en 1904, 15.445 dosages.

La nature et la qualité des échantillons analysés se répartissent comme suit :

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL	0/0
		non nuisibles	nuisibles			
Beurres et fromages .	269	»	»	129	398	12.88
Bières.	51	2	»	11	64	2.07
Cafés, thés et chicorées	24	»	»	6	30	0.97
Cidres et poirés. . .	»	»	»	»	»	»
Chocolats et cacao. .	21	»	»	10	31	0.97
Confitures.	15	»	»	7	22	0.71
Eaux.	123	»	307	»	430	13.92
Étains et poteries. .	3	»	»	»	3	0.09
Farines.	86	1	»	4	91	2.92
Huiles comestibles. .	13	»	»	2	15	0.49
Colorants.	1	»	4	»	5	0.16
Spiritueux.	4	»	»	»	4	0.16
Laits.	1.247	»	»	164	1.411	45.68
Pains et pâtisseries .	138	3	»	7	148	4.78
Poivres.	5	»	»	3	8	0.26
Produits pharmaceutiques . . .	4	»	»	1	5	0.16
Saindoux.	16	»	»	»	16	0.32
Sirops et liqueurs . .	6	»	»	2	8	0.26
Sucreries et confiseries	31	»	»	12	43	1.39
Viandes et conserves.	47	»	1	3	51	1.65
Vinaigres.	9	»	»	6	15	0.49
Vins.	129	13	»	9	151	4.88
Divers.	133	6	»	1	140	4.54
TOTAUX pour 1904.	2.375	25	312	377	3.089	»

La qualité des échantillons analysés par le Laboratoire peut, au total, se résumer ainsi :

Bons.	76.89 0/0
Mauvais non nuisibles	0.80 0/0
Mauvais nuisibles	10.10 0/0
Falsifiés	12.21 0/0

Il est indispensable de faire observer que ces échantillons de denrées alimentaires, soit déposés par le public, soit prélevés par MM. les Commissaires de police, sont généralement soupçonnés être de mauvaise qualité. Ils ne peuvent donc, dans ces conditions, représenter la qualité moyenne des denrées alimentaires mises en vente par les commerçants lillois.

En 1903, le « pourcentage » était le suivant :

Bons	73.19 0/0
Mauvais non nuisibles	0.60 0/0
Mauvais nuisibles	8.07 0/0
Falsifiés	18.14 0/0

Il y a donc une amélioration notable, en ce qui concerne la proportion des échantillons falsifiés (12 0/0 contre 18 0/0), ce qui démontre quelle était l'utilité du Laboratoire municipal et les services de plus en plus grands qu'il peut rendre à la population lilloise, au fur et à mesure de son développement.

Beurres. — Sur 398 échantillons de beurres analysés, 129, soit 32.41 0/0 (contre 43.26 0/0 en 1903) étaient falsifiés. Les falsifications ont porté sur l'addition de margarine (78 échantillons), d'un excès d'eau (39 échantillons), de beurre de coco (36 échantillons).

Bières. — Sur 64 échantillons de bières, 13, soit 20.31 0/0 (le même chiffre qu'en 1903) étaient falsifiés ou mauvais (2 contenant des ferments de maladies, 6 mouillées, 4 glucosées, 1 saccharinée).

Chicorées. — Sur 30 échantillons de chicorées, 6, soit 20 0/0, étaient falsifiés (2 contenant un grand excès d'humidité et 4 des matières étrangères).

Chocolats. — Sur 31 échantillons, 10, soit 32.25 0/0, étaient falsifiés (7 par addition de fécule, 2 par addition de matières grasses étrangères et 1 par addition de fécule et de graisses étrangères).

Confitures. — Sur 22 échantillons, 7, soit 31.56 0/0 (contre 100 0/0 en 1903) étaient falsifiées (3 colorées artificiellement et 4 glucosées).

Eaux. — Sur 430 échantillons d'eaux, pour la plupart provenant de pompes situées à Lille, 307 échantillons, soit 71.39 0/0 (contre 77.95 0/0 en 1903) ont été reconnus mauvais nuisibles, impropres à la consommation, comme étant trop chargés en matières organiques de diverses provenances et très souvent contenant de l'ammoniaque et des nitrites. La plupart des contaminations étaient dues à des infiltrations de fosses d'aisances.

Toutes les semaines, un échantillon d'eau d'Emmerin pris à la canalisation en ville, est analysé au Laboratoire. Les variations de composition de cette eau sont les suivantes (tous les résultats sont exprimés en milligrammes par litre) :

VARIATIONS DE COMPOSITION DE L'EAU D'EMMERIN

DOSAGES EFFECTUÉS		En 1903	En 1904	
Évaluation de la Matière organique	En oxygène	Solution acide.	0.750 à 3.500	1.000 à 7.000
		— alcaline.	0.750 à 3.000	1.000 à 3.250
	En acide oxalique	Solution acide.	5.910 à 27.580	7.880 à 55.160
		— alcaline.	5.910 à 23.640	7.880 à 25.610
Ammoniaque et sels ammoniacaux.		Néant.	Néant à traces faibles.	
Nitrites		Néant.	Néant.	
Nitrates, en acide nitrique Az O ³ H		30.0 à 90.0	traces à 70.0	
Chlore, en chlorure de sodium, Na Cl.		44.0 à 56.0	40.8 à 60.0	
Degré hydrotimétrique total		21°0 à 36°1	22°2 à 45°2	
» » permanent		6°9 à 17°7	6°9 à 17°6	
Oxygène dissous en poids.		4.625 à 13.000	7.120 à 11.750	
» » volume		3 ^{cc} 232 à 9 ^{cc} 080	4 ^{cc} 970 à 8 ^{cc} 170	

Farines. — Sur 91 échantillons, 5, soit 5.49 0/0, étaient falsifiés (farines de froment contenant des farines étrangères).

Huiles. — Sur 15 échantillons, 2, soit 13.33 0/0, étaient falsifiés (huiles vendues comme huiles d'olives pures et contenant de l'huile de coton).

Colorants. — Sur 5 échantillons, 4, soit 80 0/0, étaient constitués par des couleurs d'aniline ne figurant pas dans la catégorie des couleurs admises par l'ordonnance de police du 31 décembre 1890.

Laits. — Sur 1.411 échantillons de lait analysés en 1904, 164, soit 11.62 0/0 (contre 19.20 0/0 en 1903), étaient falsifiés (135 par écrémage, 27 par addition d'eau et 2 par écrémage et addition d'eau).

Sur 1.411 échantillons :

985, soit 69.80 0/0 (contre 64.22 0/0 en 1903), ont été déposés par le public ;

426, soit 30.20 0/0 (contre 35.78 0/0, en 1903) ont été prélevés par MM. les Commissaires de police.

La composition des laits, moyenne, maxima et minima, est la suivante :

DESIGNATION		MOYENNES			MAXIMA			MINIMA		
		Densité à 15°	Extrait ‰	Beurre ‰	Densité à 15°	Extrait ‰	Beurre ‰	Densité à 15°	Extrait ‰	Beurre ‰
JANVIER	Laits purs . .	1032.0	12.06	3.22	1034.0	12.48	4.70	1030.6	10.39	1.50
	— écrémés.	1033.7	10.78	1.70	1035.0	11.46	2.50	1031.0	10.14	1.00
FÉVRIER	Laits purs . .	1032.5	11.90	2.60	1034.0	13.45	4.10	1030.0	10.38	1.20
	— écrémés.	1034.4	10.65	1.50	1037.0	11.84	2.80	1032.2	9.81	0.60
MARS	Laits purs . .	1032.1	12.06	3.43	1034.0	12.66	3.80	1029.0	11.41	2.20
	— écrémés.	1033.3	10.66	1.60	1037.2	12.81	4.00	1031.0	9.31	0.40
AVRIL	Laits purs . .	1032.4	11.66	2.76	1032.6	12.29	3.30	1032.2	10.83	2.10
	— écrémés.	1035.1	10.64	1.35	1035.2	10.73	1.40	1035.0	10.55	1.30
MAI	Laits purs . .	1031.1	12.00	3.30	1032.2	12.21	3.70	1030.0	11.80	2.90
	— écrémés.	1033.1	11.00	2.05	1034.2	11.03	2.30	1032.0	10.97	1.80
JUIN	Laits purs . .	1031.1	12.03	2.84	1035.0	12.48	3.80	1028.0	9.83	0.70
	— écrémés.	1034.7	10.31	1.15	1036.0	10.79	1.90	1033.0	9.83	0.70
JUILLET	Laits purs . .	1030.3	11.77	3.24	1032.2	12.93	4.10	1027.8	10.50	2.30
	— écrémés.	1031.7	10.62	1.98	1034.4	12.35	3.40	1026.8	9.60	1.00
AOÛT	Laits purs . .	1029.9	12.04	3.50	1032.4	13.22	5.30	1019.4	9.10	2.60
	— écrémés.	1032.4	10.14	1.53	1034.2	11.91	3.20	1029.0	8.60	0.70
SEPTEMBRE	Laits purs . .	1031.5	12.03	3.14	1032.2	13.03	4.00	1029.8	11.20	2.40
	— écrémés.	1033.8	10.45	1.45	1036.6	11.99	3.30	1030.8	9.40	0.80
OCTOBRE	Laits purs . .	1031.1	11.91	3.19	1034.0	13.79	4.90	1027.2	9.44	0.70
	— écrémés.	1033.4	10.62	1.64	1037.2	12.16	2.80	1024.6	7.20	0.60
NOVEMBRE	Laits purs . .	1031.0	11.96	3.20	1033.0	13.64	4.40	1029.0	10.05	1.50
	— écrémés.	1033.1	10.73	1.80	1035.4	12.30	3.20	1030.2	9.25	0.80
DÉCEMBRE	Laits purs . .	1031.7	11.75	2.90	1034.0	12.62	4.00	1030.2	10.86	2.00
	— écrémés.	1033.5	10.62	1.58	1034.8	12.29	3.30	1032.0	8.64	0.50

Pour quelques-uns des laits figurant dans ce tableau, il y a falsification par écrémage, par mouillage ou par écrémage et mouillage.

La moyenne générale de l'année 1904 pour les laits vendus à Lille, est donc la suivante :

	DENSITÉ à 15°	EXTRAIT ‰	BEURRE ‰
Laits purs	1031.4	11.84	3.08
Laits écrémés	1033.5	10.55	1.61

Au point de vue de la répartition des échantillons de lait, comme teneur en beurre, nous obtenons les résultats suivants (depuis la création du service d'inspection des laits).

RÉPARTITION DES ÉCHANTILLONS D'APRÈS LA TENEUR EN BEURRE

TENEUR EN BEURRE	1900	1901	1902	1903	1904
Moins de 1 ‰ de beurre.	21.40 ‰	10.48 ‰	14.80 ‰	14.70 ‰	8.84 ‰
De 1 à 1.5 ‰. — .	20.40 —	13.78 —	14.43 —	11.60 —	12.05 —
De 1.5 à 2 ‰ — .	14.90 —	10.70 —	10.98 —	5.80 —	6.70 —
De 2 à 2.5 ‰ — .	12.10 —	12.55 —	11.43 —	9.87 —	9.62 —
De 2.5 à 3 ‰ — .	10.80 —	19.14 —	19.28 —	24.37 —	22.62 —
De 3 à 3.5 ‰ — .	11.30 —	17.69 —	18.17 —	16.25 —	27.29 —
De 3.5 à 4 ‰ — .	4.90 —	8.64 —	7.40 —	11.80 —	9.64 —
Plus de 4 ‰ — .	1.70 —	7.00 —	3.81 —	5.60 —	3.24 —
(Laits purs 2.5 à 4 ‰ de beurre)	28.70 ‰	52.47 ‰	48.66 ‰	58.02 ‰	62.79 ‰

La qualité du lait consommé à Lille tend donc à s'améliorer dans d'assez notables proportions.

Tous les jours, le lait livré à la Crèche municipale est analysé au Laboratoire.

Les résultats de ces analyses sont consignés dans le tableau suivant :

MOIS	MOYENNES			MAXIMA			MINIMA		
	Densité à 15°	Beurre ‰	Extrait ‰	Densité à 15°	Beurre ‰	Extrait ‰	Densité à 15°	Beurre ‰	Extrait ‰
Janvier 1904.	1031.7	3.64	12.84	1033.0	4.60	13.53	1031.0	2.90	11.76
Février	1031.4	3.93	12.83	1033.6	6.50	14.49	1027.8	3.20	12.12
Mars	1031.8	3.58	12.47	1033.4	4.70	13.90	1031.0	3.00	11.63
Avril	1031.0	3.50	12.34	1033.8	4.50	13.70	1030.0	3.00	11.75
Mai	1031.9	3.40	12.40	1033.6	4.70	13.61	1030.8	3.00	11.90
Juin	1031.0	3.70	12.64	1032.6	4.50	13.98	1030.0	3.00	11.85
Juillet	1031.2	3.70	12.68	1032.2	4.60	13.41	1029.8	3.00	11.84
Août	1030.4	3.90	12.69	1032.4	4.80	13.52	1029.6	3.30	11.74
Septembre	1031.2	3.80	12.60	1032.2	4.30	13.42	1030.0	3.30	12.23
Octobre	1030.8	3.70	12.40	1032.4	4.20	13.01	1030.0	3.40	11.20
Novembre	1030.9	3.70	12.49	1032.4	4.90	13.92	1030.2	3.00	11.63
Décembre	1030.9	4.00	13.26	1032.0	5.50	14.80	1029.2	3.50	12.30

La moyenne générale de l'année est, par conséquent, pour le lait fourni journallement à la Crèche municipale, de :

Densité à 15°	1031.2
Extrait sec ‰	12.64
Beurre ‰	3.71

Pains et pâtisseries. — Sur 148 échantillons de pains et pâtisseries, 10, soit 6.75 0/0 (contre 15.26 0/0 en 1903), ont été reconnus falsifiés ou mauvais. 3 échantillons de pains contenaient des moisissures et l'un contenait en plus du bacillus violaceus, 1 contenait du plâtre; 1 échantillon de pain d'épices renfermait du sel d'étain, et enfin 5 échantillons de pâtisseries (Coquilles de Noël) contenaient du chromate de plomb.

Poivres. — Sur 8 échantillons, 3, soit 37.50 0/0, étaient falsifiés par addition de grignons d'olives.

Produits pharmaceutiques. — Sur 5 échantillons, 1, soit 20 0/0, n'était pas conforme à l'ordonnance.

Sirops et liqueurs. — Sur 8 échantillons, 2, soit 25 0/0 (contre 34.78 0/0 en 1903), étaient falsifiés (glucosés).

Sucreries et confiseries. — Sur 43 échantillons, 12 étaient mauvais (1 contenant des matières étrangères et 11 colorés à l'aide de colorants d'aniline interdits).

Viandes et conserves. — Sur 51 échantillons de charcuteries diverses, 4, soit 7.84 0/0 (contre 10.14 0/0 en 1903), étaient, soit avariés, impropres à toute consommation (1 échantillon), soit falsifiés par addition de viande de cheval (3 échantillons).

Vinaigres. — Sur 15 échantillons de vinaigres de vin, analysés au Laboratoire, 6, soit 40 0/0, étaient falsifiés par addition de vinaigre d'alcool.

Vins. — Sur 151 échantillons de vins, 22, soit 14.56 0/0 (contre 21 0/0 en 1903), étaient falsifiés ou mauvais (6 étaient mouillés, 2 plâtrés à plus de 2 grammes par litre, 1 coloré artificiellement, 13 contenaient des ferments de maladies : mycoderma aceti, etc.).

Parmi les échantillons divers, un échantillon vendu sous le nom de « Pâte d'œufs » était constitué par le mélange suivant :

Eau	40 0/0
Chromate de plomb	60 0/0

Pendant l'année 1904, le Laboratoire municipal a effectué 190 analyses pour les divers Services municipaux (Office sanitaire, Cantines scolaires, Travaux municipaux, Octroi, Voirie, Asile de nuit).

Durant cette même période, MM. les Vétérinaires-Inspecteurs ont effectué 1.888 visites dans les Halles et Marchés, au cours desquelles

1.161 saisies, portant sur 64.492 kgs de denrées avariées (contre 83.578 kgs. en 1903) ont été faites. Il a été saisi :

Poissons	33.362 kgs.	535 saisies.
Fruits	6.715 »	142 »
Légumes, champignons, etc . .	9.384 »	139 »
Viandes, charcuteries, etc. . .	10.428 »	208 »
Conserves	248 »	2 »
Levures	140 »	3 »
Fromages	412 »	12 »
Moules et crevettes	3.793 »	25 »
Volailles	10 »	3 »
Langoustes, homards, écrevisses	4.592 pièces.	92 »

Comme il est facile de s'en rendre compte, il y a une amélioration très nette dans la qualité des denrées alimentaires consommées à Lille, et nous pensons qu'il faut l'attribuer aux nombreux prélèvements faits chez tous les commerçants et au développement du Laboratoire.

Il est certain qu'au fur et à mesure de son développement et par suite de ses moyens de recherches et d'investigations, il contribuera de plus en plus à l'amélioration de la qualité des denrées consommées et à la diminution de la falsification.

Ajoutons, pour terminer, que le Jury de l'Exposition du Nord de la France, à Arras, a décerné au Laboratoire municipal de Lille un Grand-Prix, dans le section de l'Hygiène sociale.

Lille, le 7 janvier 1905.

Le Directeur du Laboratoire,
A. BONN.

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS

dans le mois de Janvier 1905

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages . . .	19	—	—	7	26
Bière	8	—	—	2	10
Cafés, Thés et Chicorées	—	—	—	—	—
Cidres et Poirés. . . .	—	—	—	—	—
Chocclats et Cacaos. . .	—	—	—	—	—
Confitures et Miels . . .	—	—	—	—	—
Eaux et Glaces.	5	—	17	—	22
Étains et Poteries. . . .	—	—	—	—	—
Farines	—	—	—	—	—
Huiles comestibles . . .	1	—	—	1	2
Jouets et Colorants . . .	—	—	—	—	—
Kirsehs et Spiritueux divers . .	—	—	—	—	—
Laits.	122	—	—	8	130
Pains et Pâtes	2	—	—	—	2
Parfumeries et Teintures. . . .	—	—	—	—	—
Pétroles	—	—	—	—	—
Poivres et Épices.	1	—	—	—	1
Produits pharmaceutiques	1	—	—	—	1
Saindoux.	3	—	—	—	3
Sirops, Liqueurs et Limonades . .	—	—	—	—	—
Sucreries et Confiseries. . . .	2	—	—	—	2
Viandes et Conserves	10	—	—	—	10
Vinaigres	1	—	—	1	2
Vins.	10	—	—	1	11
Divers.	15	—	—	—	15
TOTAL.	200	—	17	20	237

Abattoir. — Location de locaux.

DU 21 JANVIER 1905

Location, pour trois ans, du 1^{er} janvier 1905, à M. Victor VERLINDE, bouvier à Lille, rue de Jemmapes, 25, d'un petit grenier à fourrages portant le n^o 25, moyennant un loyer annuel de 20 francs.

Enregistré le 6 février 1905, folio 46, case 3.

Répertoire n^o 149.

Marché d'affrètement. — Emplacement.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97;

Considérant qu'il existe, depuis plus de vingt ans à Lille, un marché d'affrètement dans la rue d'Armentières;

Que la tenue de ce marché donne pleine satisfaction aux intéressés, ainsi qu'il résulte des pétitions que nous avons reçues les 8 et 18 janvier courant,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Le marché d'affrètement du samedi est définitivement installé dans la rue d'Armentières, partie comprise entre la rue de la Digue et la rue Solférino. — Il continuera à se tenir de 1 heure à 4 heures du soir.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué au Service des Marchés et M. le Commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Lille, le 24 janvier 1905.

VU :

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Secrétaire général délégué,

L. AUBANEL.

Hôtel de Ville, le 20 janvier 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Distribution d'eau. — Fourniture d'une pompe.

DU 10 JANVIER 1905

Soumission, par M. Eugène WAUQUIER, constructeur à Lille, pour la fourniture d'une pompe centrifuge destinée à l'épuisement des eaux du puits de Guermanez, moyennant 1.275 francs.

Enregistré le 31 janvier 1905, folio 42, case 6.

Répertoire n° 42.

✶ **Bureau d'Hygiène. — Comité-Directeur.**

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88;

Vu la loi du 15 février 1902;

Vu notre arrêté en date du 30 novembre 1904,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Le Bureau municipal d'Hygiène est chargé, sous l'autorité de l'Adjoint délégué à l'Hygiène, de l'application des dispositions de la loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique.

Il est également chargé de l'application de toutes autres dispositions légales ou réglementaires relatives à l'hygiène non prévues dans la loi du 15 février 1902.

ARTICLE 2. — Le Bureau d'Hygiène est administré, pour la partie technique, par un Comité-Directeur, sous la présidence de l'Adjoint délégué à l'Hygiène, et pour la partie exécutive, par le Chef de bureau, qui remplira les fonctions de Secrétaire du Comité-Directeur.

ARTICLE 3. — Le Comité-Directeur sera consulté sur toutes les questions intéressant l'hygiène et la salubrité publique; il assurera le

contrôle des désinfections et veillera à l'exécution des prescriptions sanitaires, conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4. — Le Comité-Directeur pourra déléguer d'une façon permanente, à un ou plusieurs de ses membres, une partie de ses attributions.

ARTICLE 5. — Sont nommés membres du Comité-Directeur du Bureau d'Hygiène :

- MM. l'Adjoint délégué à l'Hygiène, Président de droit ;
- l'Adjoint délégué à l'Assistance publique ;
- le Directeur de l'Institut Pasteur ;
- le Docteur CURTIS, professeur à la Faculté de Médecine de l'État ;
- le Docteur LEMIERE, professeur d'hygiène et de bactériologie à la Faculté libre de Médecine ;
- le Docteur LOOTEN, ex-président du Syndicat médical ;
- le Docteur GÉRARD, pharmacien-chimiste ;
- DECRAEMER, président du Syndicat des pharmaciens ;
- l'Ingénieur-Directeur des Travaux municipaux ;
- le Directeur du Laboratoire municipal ;
- le Médecin-Vétérinaire, Inspecteur de l'Abattoir ;
- le Chef du Bureau d'Hygiène, Secrétaire.

ARTICLE 6. — Le Président convoquera le Comité chaque fois qu'il le jugera utile.

ARTICLE 7. — M. l'Adjoint délégué à l'Hygiène est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 11 janvier 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE JANVIER 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 novembre 1896.

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune, placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
117	6	391	89	480	23	10	33	601	»	21	»

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR CAUSE ET PAR AGE (*Mort-nés non compris*)

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	»	1	
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	16	28	»	»	»	44
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	2	2	»	»	»	4
8	Diphthérie et croup	»	6	»	»	»	6
9	Grippe	»	1	2	2	16	21
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	1	»	»	»	»	1
13	Tuberculose des poumons	»	5	35	14	10	64
14	Tuberculose des méninges	1	4	»	»	»	5
15	Autres tuberculoses	»	5	2	»	1	8
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	2	9	9	20
17	Méningite simple.	10	14	1	1	»	26
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	»	8	29	37
19	Maladies organiques du cœur	»	1	1	10	19	31
20	Bronchite aiguë	19	1	»	»	»	20
21	— chronique	»	»	2	7	24	33
22	Pneumonie	2	2	»	2	10	16
22bis	Autres affections de l'appareil respiratoire	16	16	4	8	39	83
23	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	1	1	1	3	6
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans)	39	1	»	»	»	40
25	Hernies, obstructions intestinales	»	»	»	1	3	4
26	Cirrhose du foie	»	1	»	3	»	4
27	Néphrite et maladie de Bright	»	1	1	3	10	15
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme.	»	»	1	1	»	2
29	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	3	»	»	3
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
31	Débilité congénitale et vices de conformation	17	»	»	»	»	17
32	Débilité sénile	»	»	»	»	20	20
33	Morts violentes (suicide excepté)	»	2	2	5	2	11
33bis	Suicides	»	»	2	3	2	7
34	Autres maladies	21	4	4	4	13	46
35	Maladies inconnues ou mal définies	3	2	»	»	1	6
	TOTAL	147	97	64	82	241	601

↳ **Compagnies du gaz. — Convention. Modification.**

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur et des Cultes,

Vu le décret du 10 décembre 1886, portant approbation de conventions intervenues entre le Maire de Lille, d'une part, la Société du Gaz de Wazemmes et la Compagnie Impériale et Continentale du Gaz de Londres, d'autre part, pour la concession du droit d'établir des canalisations de gaz destiné à l'éclairage et au chauffage pour les usages publics et particuliers ;

La délibération du Conseil municipal de Lille, en date du 18 novembre 1904, approuvant la modification apportée à l'article 60 des dites conventions, en vue de réduire de 200.000 à 100.000 mètres cubes le volume de consommation annuelle, à partir duquel les Compagnies concessionnaires peuvent traiter de gré à gré avec les particuliers ;

Les propositions du Préfet et les autres pièces de l'affaire ;

Les articles 115 et 145 de la loi du 5 avril 1884,

DÉCRÈTE :

ARTICLE 1^{er}. — Est approuvée la délibération sus-visée du Conseil municipal de Lille, du 18 novembre 1904.

ARTICLE 2. — Le Ministre de l'Intérieur et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 27 décembre 1904.

POUR AMPLIATION :

Le Chef de Cabinet,

FORT.

ÉMILE LOUBET.

PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

Le Président du Conseil,

Ministre de l'Intérieur et des Cultes,

E. COMBES.

POUR EXPÉDITION CONFORME :

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

GODEFROY.

Sapeurs-Pompiers. — Fourrages.

DU 28 DÉCEMBRE 1904

Adjudication, au profit de M. CARRON-FLAMENT, négociant à Lille, de la fourniture des fourrages nécessaires à la nourriture des chevaux du bataillon des Sapeurs-Pompiers en 1905, moyennant 5.670 fr. 50.

Enregistré le 1^{er} février 1905, folio 42, case 3.

Répertoire n° 2.007.

Services municipaux. — Nominations et promotions.

Distribution d'eau.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88;

Vu le rapport du Directeur des Travaux municipaux signalant les négligences réitérées commises dans leur service par MM. BAVYE, Paul, machiniste, et DUTHOIT, chauffeur à l'Usine hydraulique d'Emmerin;

Considérant que le service d'eau peut se trouver compromis et amener mort d'homme si un accident se produisait aux chaudières,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Le machiniste BAVYE, Paul, et le chauffeur DUTHOIT, sont révoqués de leurs fonctions à dater du 15 janvier 1905.

ARTICLE 2. — M. le Directeur des Travaux municipaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 janvier 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Cimetières.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Considérant qu'il résulte du rapport du Directeur du Cimetière de l'Est que le gardien GODEFROY est obligé, en raison de son état de santé, de s'absenter très souvent de son service ;

Que depuis le 14 novembre 1904, il n'a pu venir au Cimetière que quelques jours ;

Considérant qu'il ressort du rapport du Médecin délégué par Nous pour l'examen de M. GODEFROY que l'affection dont il est atteint est de nature à entraîner une incapacité de travail dont la durée, impossible à déterminer, sera néanmoins très longue, et que son traitement est incompatible avec la profession de GODEFROY ;

Considérant, d'autre part, que la surveillance des Cimetières exige la présence régulière des gardiens dont le nombre paraît bien insuffisant au service compétent ;

Qu'il y a lieu de pourvoir, dès maintenant, au remplacement du gardien GODEFROY,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Le garde de cimetière ~~GODEFROY~~ cessera de faire partie des services municipaux à partir du 15 de ce mois.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 11 janvier 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88;

Le règlement des Cimetières en date du 12 mars 1897,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. ROUSSELLE, Charles-Auguste, né à Erquinghem-Lys, le 4 avril 1861, est nommé, à titre provisoire, surveillant au Cimetière de l'Est, au traitement annuel de 1.250 francs. Il entrera en fonctions le samedi 21 janvier courant.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué au service des Cimetières est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 janvier 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Baux : Terrain à Saint-André. MM. PAGNIEZ et BRÉGI	62
— Locations temporaires de terrains communaux.	62
— Prise en bail. Maison rue Princesse. M. FOUCHER.	62
Immeubles : Vente. Parcelle rue Nationale. M ^{me} DUJARDIN.	63
Propreté publique : Avoine. Adjudication. M. GUERMONPREZ	73
— Hivernage. Adjudication. M. BASSEZ-GRENIER.	74
Tramways électriques : Commission de contrôle. Prorogation	63 —
Conservatoire : Professeur intérimaire. Traitement. M. OTT.	64 —
Finances : Emprunt. Prévoyants de l'Avenir	64
Laboratoire municipal : Statistique pour le mois de février.	67
Distribution d'eau : Tuyaux. Adjudication. MM. GARNIER, COURTAUD et C ^{ie}	73
Bureau d'Hygiène : Statistique des décès du mois de février.	68
Police : Commissaires de Police. Nominations. MM. LANGEVIN et PONNAVoy	75 —
— Statistique pour 1904	69
Services municipaux : Fournitures diverses. Adjudications.	72
— Nominations et promotions.	74

Baux.

Terrain à Saint-André. — Ancien clos d'équarrissage.

DU 3 FÉVRIER 1905

Bail à MM. Louis PAGNIEZ et Louis BRÉGI, tous deux ingénieurs, demeurant à Saint-André-lez-Lille, pour 3, 6 ou 9 années, au choix des parties, à compter du 1^{er} juillet 1905, d'un terrain de 3.250 m. c. 48 d. c., sis à Saint-André-lez-Lille (ancien clos d'équarrissage), moyennant un loyer annuel de 1.200 francs.

Enregistré le 3 février 1905, folio 44, case 8.

Répertoire n° 255.

Locations temporaires de terrains communaux.

DU 2 FÉVRIER 1905

M. Émile SONNEVILLE, 25 m. c., place du Lion-d'Or. . . Fr. 150 »

M. Louis ROCQ, 129 m. c. 50 d. c., rue de la Vignette. . . Fr. 113 60

Maison rue Princesse.

DU 28 FÉVRIER 1905

Prise en bail de M. Stanislas FOUCHER, propriétaire à Angers, d'une maison sise à Lille, rue Princesse, n° 46 bis, servant d'agrandissement à l'école de la rue Saint-Sébastien.

Cette location a eu lieu pour une période de 9 années du 15 novembre 1905, avec la faculté, pour la Ville seule, de faire fin de bail à l'expiration de la troisième ou de la sixième année, et moyennant un loyer annuel de 1.100 francs.

Enregistré le 9 mars 1905, folio 57, case 17.

Répertoire n° 401.

Immeubles. — Achats et Ventes.

Parcelle rue Nationale

DU 21 JANVIER 1905

Vente à M^{me} Palmyre-Élisabeth LARDEMER, propriétaire à Lille, veuve de M. Achille DUJARDIN, d'une parcelle de terrain de 1 m. c. 88 d., sise à Lille, rue Nationale, moyennant 846 francs.

Enregistré le 26 janvier 1905, folio 14.

Transcrit le 2 février 1905, vol. 175, n^o 1^{er}.

Répertoire n^o 150.

Tramways électriques. — Commission de contrôle.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Notre arrêté du 29 juin 1904, constituant une Commission consultative de contrôle de Tramways, dont la mission a pris fin le 1^{er} janvier dernier,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Les pouvoirs de la Commission consultative de contrôle des Tramways sont prorogés jusqu'au 31 décembre 1905.

ARTICLE 2. — Sont maintenus dans leurs fonctions de membres de cette Commission et jusqu'à la date précitée : MM. BAUDON, LIÉGEOIS-SIX, PARMENTIER, LEGRAND-HERMAN, MOURMANT, BERGOT et AGNERAY, Conseillers municipaux ; BOURDON, Directeur des Travaux municipaux.

Hôtel de Ville, le 2 février 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Conservatoire. — Professeur intérimaire.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94 ;

L'arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 7 février 1905, nommant M. OTT, professeur de solfège au Conservatoire, en remplacement de M. RIBIOLLET, démissionnaire ;

Attendu que pendant la période comprise entre la démission de M. RIBIOLLET et la nomination de son successeur, soit du 1^{er} janvier au 18 février 1905, le service a été assuré par M. DERVAUX, professeur de musique, 44, rue d'Angleterre,

ARRÊTONS :

Le traitement alloué au professeur de solfège (classe spéciale des chanteurs et des instrumentistes à vent), pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 18 février 1905, sera payé à M. DERVAUX, professeur de musique.

Hôtel de Ville, le 18 février 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

⌘ Finances. — Emprunt. Prévoyants de l'Avenir.

Entre les soussignés :

M. Frédéric CHATELUS. Président du Comité central des « Prévoyants de l'Avenir », Société civile de retraites, ayant son siège à Paris, 36, boulevard de Sébastopol, lequel agit au nom de ladite Société en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'administration formé du Comité central dont il est Président,

D'une part,

Et M. Charles DELESALLE, Maire de la Ville de Lille, département du

Nord, agissant au nom de ladite Ville en vertu de délibérations du Conseil municipal en dates des 23 décembre 1903 et 20 avril 1904,

D'autre part ;

Il a été dit et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}. — Le Comité central des « Prévoyants de l'Avenir » prête à la Ville de Lille, à ce autorisée par décret en date du 13 juillet 1904, la somme de *six cent trente-quatre mille soixante-treize francs* (634.073).

Cette somme sera versée à la caisse du Receveur municipal, par l'intermédiaire de la Trésorerie générale, pour le compte de la Ville de Lille, aux époques qui seront indiquées par M. le Maire, à la condition d'aviser le Comité au moins vingt jours à l'avance.

ARTICLE 2. — La Ville de Lille se libérera de la somme due à la Société des « Prévoyants de l'Avenir » par suite de cet emprunt, en trente-cinq ans, à compter du 31 janvier 1905, au moyen de trente-cinq annuités de *trente-deux mille six cent un francs 36 centimes*, (32.601 fr. 36) chacune, payables par moitié le trente et un juillet et le trente et un janvier de chaque année, et comprenant, outre l'amortissement du capital, l'intérêt dudit capital à 3 fr. 70 % par an.

Il sera tenu compte à la Ville de Lille de l'intérêt à 3 fr. 50 % par an depuis le 31 janvier 1905, jusqu'à l'époque des versements sur la portion des sommes empruntées que la Ville laisserait dans les caisses des « Prévoyants de l'Avenir » pendant l'année qui suivra le 31 janvier 1905. Cet intérêt sera réglé à chaque échéance semestrielle et viendra en déduction des sommes à payer par la Ville de Lille à la Société des « Prévoyants de l'Avenir ». Le premier semestre d'annuité écherra le 31 juillet 1905.

ARTICLE 3. — Tout semestre d'annuité non payé à l'échéance portera intérêt de plein droit et sans mise en demeure sur le pied de 4 % par an.

ARTICLE 4. — En cas de remboursement par anticipation, la Ville paiera à la Caisse des « Prévoyants de l'Avenir » une indemnité de cinquante centimes pour cent francs du capital remboursé. Tout

remboursement partiel donnera lieu à une réduction proportionnelle dans le chiffre des annuités restant à courir. Le compte sera toujours établi à la date du dernier semestre d'annuité échu et le capital remboursé par anticipation sera appliqué à cette date, en ajoutant l'intérêt de ce capital au taux de 3 fr. 70 % jusqu'au jour du remboursement.

ARTICLE 5. — La Société des « Prévoyants de l'Avenir » prend à sa charge tous les frais auxquels le présent traité pourra donner lieu, y compris l'impôt de 4 % sur le revenu des valeurs mobilières.

Les frais de transport des fonds empruntés et des fonds remboursés incomberont à la Ville de Lille.

Les remboursements étant, en principe, payables à Paris, au siège de la Société, ils seront transmis à sa caisse dans les conditions déterminées par le paragraphe précédent.

ARTICLE 6. — Le présent traité ne sera définitif qu'après avoir été approuvé par l'Autorité compétente et sera considéré comme nul et non avenu s'il n'a reçu commencement d'exécution dans un délai de trois mois.

FAIT DOUBLE :

A Paris, le 12 janvier 1905.

*Le Président du Comité central
des « Prévoyants de l'Avenir »,*

CHATELUS.

A Lille, le 30 janvier 1905.

Le Maire de Lille,
G. VANDAME, Adjoint.

APPROUVÉ :

Paris, le 8 février 1905.

POUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Le Conseiller d'État, Directeur,

Signé : ILLISIBLEMENT.

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS
dans le mois de Février 1905

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIPIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages	32	—	—	15	47
Bières	6	—	—	2	8
Cafés, Thés et Chicorées	—	—	—	—	—
Cidres et Poirés.	—	—	—	—	—
Chocolats et Cacaos.	5	—	—	—	5
Confitures et Miels	—	—	—	—	—
Eaux et Glaces	12	—	6	—	18
Étains et Poteries.	—	—	—	—	—
Farines	1	—	—	—	1
Huiles comestibles	—	—	—	—	—
Jouets et Colorants	—	—	—	—	—
Kirschs et Spiritueux divers	—	—	—	—	—
Laits	111	—	—	7	118
Pains et Pâtes	8	—	—	—	8
Parfumeries et Teintures	—	—	—	—	—
Pétales	—	—	—	—	—
Poivres et Épices.	2	—	—	—	2
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—
Saindoux	—	—	—	—	—
Sirops, Liqueurs et Limonades.	1	—	—	—	1
Sucreries et Confiseries	3	—	—	—	3
Viandes et Conserves.	8	—	—	2	10
Vinaigres	—	—	—	—	—
Vins.	18	2	—	—	20
Divers	7	—	—	—	7
TOTAL.	214	2	6	26	248

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE FÉVRIER 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 novembre 1886.

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune, placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
126	4	315	89	404	24	10	34	427	»	9	»

RÉPARTITION PAR CAUSE ET PAR AGE (*Mort-nés non compris*).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal) . . .	»	»	»	
2	Typhus exanthématique . . .	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre . . .	»	»	»	»	»	»
4	Variole . . .	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole . . .	5	8	»	»	»	13
6	Scarlatine . . .	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche . . .	2	2	»	»	»	4
8	Diphtérie et croup . . .	»	»	»	»	»	»
9	Grippe . . .	2	»	4	3	11	20
10	Choléra asiatique . . .	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras . . .	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques . . .	»	»	»	»	1	1
13	Tuberculose des poumons . . .	»	9	29	16	2	56
14	Tuberculose des méninges . . .	»	2	1	»	»	3
15	Autres tuberculoses . . .	»	2	1	2	»	5
16	Cancer et autres tumeurs malignes . . .	»	»	1	7	17	25
17	Méningite simple . . .	2	13	»	»	»	15
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau . . .	»	»	1	5	28	34
19	Maladies organiques du cœur . . .	»	»	3	7	10	20
20	Bronchite aiguë . . .	6	4	»	»	»	10
21	» chronique . . .	»	1	2	7	11	21
22	Pneumonie . . .	2	1	2	1	9	15
22bis	Autres affections de l'appareil respiratoire . . .	16	11	6	8	13	54
23	Affections de l'estomac (cancer excepté) . . .	»	»	1	2	1	4
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans) . . .	24	2	»	»	»	26
25	Hernies, obstructions intestinales . . .	»	»	»	»	3	3
26	Cirrhose du foie . . .	»	»	»	»	»	»
27	Néphrite et maladie de Bright . . .	»	»	3	3	5	11
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme . . .	»	»	»	»	»	»
29	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales) . . .	»	»	1	»	»	1
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement . . .	»	»	1	»	»	1
31	Débilité congénitale et vices de conformation . . .	9	1	»	»	»	10
32	Débilité sénile . . .	»	»	»	»	25	25
33	Morts violentes (suicide excepté) . . .	»	1	»	1	»	2
33bis	Suicides . . .	»	»	»	»	»	»
34	Autres maladies . . .	11	4	5	9	14	43
35	Maladies inconnues ou mal définies . . .	4	»	»	»	1	5
	TOTAUX . . .	83	61	61	71	151	427

Police municipale. — Statistique pour 1904.

AFFAIRES TRAITÉES DANS LES ARRONDISSEMENTS

ARRONDISSEMENTS	AFFAIRES JUDICIAIRES											AFFAIRES ADMINISTRATIVES						TOTAL	
	CRIMES	DÉLITS	CONTRAVENTIONS	ACCIDENTS	INCENDIES	ACCIDENTS SUIVIS DE MORT	SUICIDES	ALLIÉS	ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT	FLAGRANTS DÉLITS	MANDATS	LA PRÉFECTURE	LE PARQUET	LA MAIRIE	LE BUREAU CENTRAL	LES PARTICULIERS	LE BUREAU MILITAIRE		LE BUREAU DES ÉCOLES
1 ^{er}	»	390	575	9	1	4	3	10	12	124	»	705	1.478	892	287	400	253	130	5.273
2 ^e	3	323	180	10	5	5	7	24	3	40	»	650	1.205	915	229	310	255	254	4.418
3 ^e	1	609	594	9	10	5	9	37	1	245	»	826	1.764	1.693	442	980	328	209	7.762
4 ^e	»	390	307	11	5	8	7	15	5	102	2	606	1.169	1.010	327	77	159	98	4.298
5 ^e	»	163	432	2	6	4	7	5	3	70	253	681	1.024	1.066	183	12	231	104	4.246
6 ^e	1	432	453	14	»	2	7	27	2	115	divers P. V. »	1.112	1.812	1.009	292	129	360	220	5.987
7 ^e	3	281	341	5	3	3	13	20	4	63	218	1.320	1.402	1.194	317	354	507	480	6.528
8 ^e	5	315	233	3	2	1	7	3	»	675	divers P. V. »	675	960	720	210	1.625	271	265	5.970
9 ^e	2	274	215	4	3	»	4	6	3	54	»	438	418	887	245	600	251	343	3.747
TOTAUX	15	3.177	3.330	67	35	32	64	147	33	1.488	473	7.013	11.232	9.386	2.532	4.487	2.615	2.403	48.229

SERVICE DE LA SURETÉ

ARRESTATIONS

Vols	290	REPORT	598
Mendicité, vagabondage, interdiction de séjour.	25	Excitation de mineures à la débauche	2
Extraditions	15	Contraintes par corps	270
Ivresse manifeste	5	Mandats d'arrêt	57
Mœurs	180	Mandats d'amener	24
Crimes	3	Extraits de jugements cor- rectionnels	17
Outrages et coups	28	Extraits de jugements de simple police	150
Viol.	1	Outrages publics à la pudeur.	3
Attaques nocturnes.	14	Désertions	8
Souteneurs	2	Abandon d'enfants	»
Expulsions	24		
Corrections paternelles.	11		
	<hr/>		
A REPORTER	598	TOTAL	<u>1.129</u>

Contraventions relevées : 707.

RENSEIGNEMENTS

La Mairie	613	REPORT.	4.950
La Préfecture	555	Le Bureau central.	639
Le Parquet	2.957	Les Particuliers	287
Les Arrondissements.	825		
	<hr/>	TOTAL.	<u>5.876</u>
A REPORTER.	4.950		

SERVICE DES MŒURS

Filles inscrites volontairement	80	} 310
» d'office	50	
Arrestations pour racolage.	180	

Contraventions.

Racolage.	97	} 707
Débits de boissons	129	
Changements de domicile.	27	
Diverses.	231	
Visites.	223	

Filles soumises à la visite.

Isolées.	89	} 374
En maison.	70	
Exemptes provisoirement.	65	
Sorties de Lille	150	
Souteneurs arrêtés	2	} 7
Excitation de mineures à la débauche	2	
Outrages publics à la pudeur.	3	
Filles traitées à l'Hôpital.	259	
Frais de traitement.	11.344	50
Dépense moyenne de séjour	43	80

AFFAIRES TRAITÉES PAR LE COMMISSARIAT CENTRAL

La Préfecture.	6.039	REPORT.	27.938
Le Parquet.	12.003	Déclarations d'étrangers	
La Mairie.	5.331	gratuites	13
Les Particuliers.	2.900	Livrets aux adultes	3.723
Déclarations d'étrangers		Livrets d'enfants	3.766
payantes	1.665		
A REPORTER.	27.938	TOTAL.	35.440

Adjudications et Marchés.

Services municipaux. — Fournitures diverses.

DU 9 JANVIER 1905

Adjudication des fournitures diverses nécessaires aux services municipaux du 1^{er} janvier 1905 au 31 décembre 1908, au profit de :

1^{er} Lot. — *Papiers et Réglures.* — M. Camille ROBBE, libraire à Lille, rue Léon Gambetta, n^o 209, moyennant 6.880 francs, rabais de 14 % déduit.

2^e Lot. — *Fournitures de bureau.* — M. Emile BLOND, libraire à Lille, rue de la Monnaie, n^o 77, moyennant 4.140 francs, rabais de 31 % déduit.

3^e Lot. — *Corderie.* — M. Aimable TISSERAND, négociant à Lille, rue Saint-Sauveur, n^o 42, moyennant 3.400 francs, rabais de 15 % déduit.

4^e Lot. — *Brosserie et sparterie.* — M. Paul CUREAU, négociant à Lille, rue des Arts, n^o 22, moyennant 3.650 francs, rabais de 27 % déduit.

5^e Lot. — *Couleurs et vernis.* — Non adjugé.

6^e Lot. — *Quincaillerie.* — M. Jules GROS, négociant à Lille, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, n^o 12, moyennant 6.000 francs, rabais de 40 % déduit.

7^e Lot. — *Timbres et gravures.* — M. Henri DOUTRELON, négociant à Lille, rue Esquermoise, n^o 79 *ter*, moyennant 2.800 francs, rabais de 20 % déduit.

8^e Lot. — *Remontage des balais mécaniques.* — Non adjugé.

9^e Lot. — *Pots à fleurs et terre à modeler.* — Non adjugé.

10^e Lot. — *Droguerie (A). Produits chimiques.* — M. A. RUFFIN, négociant à Lille, rue Faidherbe, n^o 32, moyennant 3.000 francs, rabais de 25 % déduit.

(B) *Appareils et verrerie.* — M. F. VERBIÈSE, négociant à Lille, rue du Molinel, n° 47, moyennant 2.800 francs, rabais de 30 % déduit.

11^e Lot. — *Caoutchoucs, etc.* — M. Albert MERRYMAN, négociant à Lille, rue des Stations, n° 15, moyennant 900 francs, rabais de 55 % déduit.

12^e Lot. — *Déchets et chiffons.* — M. Émile BOURSIER, négociant à Lille, rue du Faubourg-d'Arras, n° 11, moyennant 1.260 francs, rabais de 16 % déduit.

13^e Lot. — *Huiles, graisses et suifs.* — M. Marcel FRANCHOMME, négociant à Lille, boulevard de la Liberté, n° 217, moyennant 7.560 fr. rabais de 37 % déduit.

Enregistré à Lille, le 18 février 1905, folio 51, case 13.

Répertoire n° 41.

Fourniture. — Distribution d'eau. — Tuyaux.

DU 31 JANVIER 1905.

Adjudication, au profit de MM. GARNIER, COURTAUD et C^{ie}, ingénieurs civils à Lille, rue de Douai, n° 9 bis, de la fourniture des tuyaux et pièces accessoires en fonte, nécessaires à l'extension et à l'entretien des conduites d'eau de la distribution, moyennant 19.400 francs, rabais de 3 % déduit.

Enregistré le 1^{er} mars 1905, folio 54, case 8.

Répertoire n° 216.

Propreté publique. — Avoine. — Fourniture.

DU 11 FÉVRIER 1905.

Soumission, par M. Clément GUERMONPREZ, négociant à Lille, rue Princesse, n° 2, pour la fourniture de 20.000 kilos d'avoine nécessaires aux chevaux du service de la Propreté publique, moyennant le prix de 19 fr. 63 les 100 kilos.

Enregistré le 1^{er} mars 1905, folio 55, case 6.

Répertoire n° 304.

Hivernage. — Fourniture.

DU 11 FÉVRIER 1905.

Soumission, par M. BASSEZ-GRENIER, négociant à Valenciennes, boulevard Eisen, pour la fourniture de 20.000 kilos d'hivernage nécessaires aux chevaux du service de la Propreté publique, moyennant le prix de 9 fr. 70 les 100 kilos.

Enregistré le 1^{er} mars 1905, folio 55, case 7.

Répertoire n^o 305.

Services municipaux. — Nominations et promotions.

Halles Centrales. — Concierge.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. Émile DUTOIT, né à Douai, le 29 mai 1852, est nommé, à titre provisoire, concierge aux Halles Centrales, au traitement annuel de 800 francs, en remplacement de M. Julien LAPORTE, démissionnaire. Il entrera en fonctions à partir du 1^{er} mars 1905.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Halles et Marchés est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 23 février 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

École Baggio. — Concierge.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M^{me} veuve CAUDOUX, qui assure actuellement le service de concierge de l'École Municipale Baggio, remplira ces fonctions jusqu'au 15 mars prochain.

ARTICLE 2. — M. le Directeur de l'École Baggio est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 9 février 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Commissaires de police. — Nominations.

Le Président de la République Française,
Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur,

DÉCRÈTE :

ARTICLE 1^{er}. — M. LANGEVIN, Alexandre-Saint-Jean, commissaire de police de 2^e classe à Besançon (Doubs), est nommé commissaire de police de 1^{re} classe à Lille (Nord), en remplacement de M. CHAUVIN, admis à la retraite.

ARTICLE 2. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 1^{er} février 1905.

POUR AMPLIATION :

ÉMILE LOUBET.

Pour le Directeur de la Sûreté Générale :

PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

Le Chef du 1^{er} Bureau,

Le Ministre de l'Intérieur,

CAPOT.

E. ÉTIENNE.

POUR COPIE CONFORME :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord,

AUBANEL.

Le Président de la République Française,
Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur,

DÉCRÈTE :

ARTICLE 1^{er}. — M. PONNAVoy, Claude, commissaire de police de 2^e classe à Saint-Brieuc (Côtes du Nord), est nommé commissaire de police de 1^{re} classe à Lille (Nord), en remplacement de M. BROIGNE, admis à la retraite.

ARTICLE 2. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 25 février 1905.

ÉMILE LOUBET.

PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

Le Ministre de l'Intérieur,

E. ÉTIENNE.

POUR AMPLIATION :

Pour le Directeur de la Sûreté Générale

Le Chef du 1^{er} Bureau,

CAPOT.

POUR COPIE CONFORME :

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord,

AUBANEL.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Baux : Locations temporaires de terrains communaux.	78
Fêtes : Fête communale. Changement de date.	78
— Carnaval de Mi-Carême. Mesures d'ordre	78
— Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Comité d'organisation	79
Tramways : Contrôleur municipal. Nomination.	95
Voirie : Interruption de circulation. Avenue Mathias Delobel	80
— Pavage. Rue des Montagnards. Pavés. Marché. M. LEPLAT	80
Bibliothèque Universitaire : Travaux. Adjudications	81
École des Beaux-Arts : Professeur suppléant. M. HÉMERY	82
Écoles municipales : Livres de prix et classiques. Adjudi- cations	83
Finances : Droits de place. Direction.	83
— Ouverture de crédits	84
Police de la voie publique : Palissades. Réglementation.	85
— Circulation des voitures. Grand'Place. Réglementation.	86
Institut Pasteur : Traité. Renouvellement	86
Laboratoire municipal : Statistique pour le mois de mars.	88
Abattoirs et Marchés couverts : Commission d'examen des travaux	89
Distribution d'eau : Machines. Réparations. Marché. M. WAU- QUIER	89
Bureau d'Hygiène : Statistique des décès du mois de mars	90
Commissaire de Police : Installation. M. PONNAVOY.	91
Services municipaux : Fournitures. Marchés divers	91
— Nominations et promotions	92

Locations temporaires de terrains communaux.

DU 9 MARS 1905.

M. Edmond DELRUE, 150 m. c., rue Jeanne d'Arc. . . Fr. 150 »
M. Auguste PRUVOST, 210 m. c., rue Jeanne d'Arc . . Fr. 210 »
MM. ENGELS frères, 218 m. c., rue Littré. Fr. 60 »

DU 25 MARS 1905.

M. Robert HUET, 108 m. c., avenue de l'Hippodrome . Fr. 54 »

Fête communale. — Changement de date.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94 et 97 ;

Considérant que l'époque traditionnelle de la Fête communale tombe, cette année, le 2 juillet, c'est-à-dire très près de la Fête Nationale du 14,

ARRÊTONS :

La Fête communale sera célébrée exceptionnellement, en 1905, les samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 juin.

Vu :

Lille, le 11 mars 1905.

Hôtel de Ville, le 9 mars 1905.

Pour le Préfet du Nord :

Le Maire de Lille,

Le Secrétaire général délégué,

H. COINTRELLE, Adjoint.

L. AUBANEL.

Carnaval de Mi-Carême. — Mesures d'ordre.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

Le règlement du Concours de Carnaval organisé à l'occasion de la Mi-Carême,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — La circulation des tramways sera interdite Grande

Place et place aux Bleuets, le dimanche 2 avril 1905, de 2 heures 1/2 à 6 heures 1/2 du soir.

ARTICLE 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VU POUR EXÉCUTION D'URGENCE :

Lille, le 1^{er} avril 1905.

Hôtel de Ville, le 27 mars 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Maire de Lille,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Ch. DELESALLE.

GODEFROY.

Fêtes de Fives-Saint-Maurice. — Comité d'organisation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Sont nommés membres du Comité d'organisation des Fêtes de Fives-Saint-Maurice, qui auront lieu au mois d'août prochain :

MM. GOSSART, Adjoint au Maire; Émile AGNERAY, Clovis DESMETTRE, Gustave LELEU, Conseillers municipaux; Charles BACHELET, Maurice BARBRY, BATTEZ-ROGEZ, Charles BOUILLET, Léon BOUTRY, Louis BUISINE, Henry CHANTRY, Jules COCHETEUX, Auguste CRÉPIN, Louis DAMBLIN, Eugène DEBIÈVRE, Jules DECLOQUMENT, Gustave DELBRAYELLE, Paul DOYENNETTE, Henri DUBURCO, Georges DUHEM, FLORIN-VANDAMME, Oscar GOMBERT, Alfred GUYOT, Jean LEBAHY, Octave LEBLOND, LOUIS-HERMENT, Louis MARTIN, Adolphe MINNEN, Charles MULLIER, Émile RICHEBÉ, Auguste SOUDOYEZ, Eugène SOUDOYEZ, Alphonse TRIBOY, VANTHIELST.

ARTICLE 2. — M. H. COINTRELLE, Adjoint délégué aux Fêtes, aura la présidence de cette Commission et sera chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 16 mars 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Interruption de circulation. — Avenue Mathias Delobel.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

Vu le rapport de M. le Directeur des Travaux municipaux faisant connaître que des travaux de renchargement de chaussée seront prochainement entrepris avenue Mathias Delobel ;

Considérant qu'il importe de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — La circulation des piétons, chevaux, voitures et autres véhicules, sera interdite dans l'avenue Mathias Delobel, à partir du lundi 6 mars 1905, pour travaux de renchargement de chaussée.

ARTICLE 2. — M. le Directeur des Travaux municipaux et M. le Commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

VU :

Lille, le 6 mars 1905.

Hôtel de Ville, le 1^{er} mars 1905.

P^r LE PRÉFET DU NORD :

Le Maire de Lille,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

CH. DELESALLE.

GODEFROY.

Pavage. — Rue des Montagnards.

DU 11 MARS 1905

Soumission, par M. P. LEPLAT, directeur de la Société des Carrières de Saulxures-sur-Morselotte, pour la fourniture des pavés nécessaires au pavage de la rue des Montagnards, moyennant environ 8.315 francs.

Enregistré le 29 mars 1905, folio 70, case 6.

Répertoire n° 520.

Bibliothèque Universitaire. — Travaux.

DU 22 MARS 1905.

Adjudication des travaux de transformation et d'achèvement de la Bibliothèque Universitaire au profit de :

1^{er} Lot. — *Maçonnerie de briques.* — M. Eugène DELEPÈRRE, entrepreneur à Lille, rue de la Piquerie, n° 12, moyennant 56.473 fr. 74, rabais de 12 fr. 25 0/0 déduit.

2^e Lot. — *Maçonnerie de pierres blanches.* — M. Léon CARLIER, entrepreneur à Lille, rue Gantois, n° 40, moyennant 40.253 fr. 22, rabais de 16 fr. 25 0/0 déduit.

3^e Lot. — *Maçonnerie de pierres bleues.* — M. André LEPEZ, entrepreneur à Lille, rue Jacquemars-Giélée, n° 131, moyennant 5.257 fr. 01, rabais de 27 fr. 25 0/0 déduit.

4^e Lot. — *Fers.* — M. Alfred PLANQUART, entrepreneur à Roubaix, rue de l'Alouette, n° 5, moyennant 18.127 fr. 01, rabais de 21 fr. 25 0/0 déduit.

5^e Lot. — *Châssis et fers forgés.* — M. Jules BOURÉE, entrepreneur à Lille, rue de la Barre, n° 25, moyennant 20.521 fr. 69, rabais de 38 0/0 déduit.

6^e Lot. — *Charpente en fer.* — MM. BÉRIOT frères, entrepreneurs à Lille, rue de l'Amiral Courbet, n° 14, moyennant 19.798 fr. 82, rabais de 15 0/0 déduit.

7^e Lot. — *Voûtes et enduits.* — M. François DUPIRE, entrepreneur à Tourcoing, rue de la Cloche, n° 84, moyennant 9.079 fr. 21, rabais de 17 0/0 déduit.

8^e Lot. — *Couvertures et terrasses.* — M. Alfred THIBAUT, entrepreneur à Lille, rue de Paris, n° 258, moyennant 14.192 fr. 65, rabais de 18 fr. 50 0/0 déduit.

9^e LOT. — *Vitrierie*. — M. Désiré BLASIN, entrepreneur à Lille, rue Négrier, n^o 6, moyennant 6.506 fr. 36, rabais de 33 fr. 75 0/0 déduit.

10^e LOT. — *Peinture*. — M. Georges MOUQUET, entrepreneur à Lille, rue d'Angleterre, n^o 43, moyennant 6.331 fr. 92, rabais de 46 0/0 déduit.

11^e LOT. — *Charpente et menuiserie*. — M. Séraphin CAPPE, entrepreneur à Lille, rue Gantois, n^o 24, moyennant 19.934 fr. 27, rabais de 15 fr. 75 0/0 déduit.

12^e LOT. — *Sculptures*. — M. Édouard BUISINE, entrepreneur à Lille, rue Solférino, n^o 154, moyennant 5.160 fr. 32, rabais de 38 fr. 75 0/0 déduit.

Tous les autres lots ont été réservés.

Enregistré le 25 avril 1905, folio 82, case 1.

Répertoire n^o 572.

École des Beaux-Arts. — Professeur suppléant.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Le règlement de l'École des Beaux-Arts, art. 8 ;

Sur la proposition de la Commission administrative de l'École,

Considérant qu'en raison de son état de santé, M. SINIBALDI, professeur du cours de peinture à l'École des Beaux-Arts, s'est vu forcé d'interrompre son cours au mois d'octobre 1904 et ne l'a pas repris depuis cette époque,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. HÉMERY, Eugène, né à Bailleul, le 8 avril 1870, nommé, à titre provisoire, par arrêté du 18 octobre 1904, professeur suppléant chargé du cours de peinture, reste chargé de ce cours jusqu'au 31 juillet 1905.

ARTICLE 2. — A dater du 1^{er} avril, M. HÉMERY recevra un traitement de 2.000 francs par an.

ARTICLE 3. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 mars 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Adjudications. — Écoles municipales.

Livres de prix.

DU 14 FÉVRIER 1905

Adjudication, au profit de M. Paul DELOFFRE, libraire à Landrecies, de la fourniture des livres de prix à distribuer aux élèves des Écoles municipales pendant les années 1905, 1906 et 1907, moyennant la somme de 24.007 fr. 50, rabais de 46 fr. 65 0/0 déduit.

Enregistré le 27 mars 1905, folio 68, case 5.

Répertoire n° 325.

Livres classiques.

Adjudication, au profit de M. Paul DELOFFRE, libraire à Landrecies, de la fourniture des livres classiques nécessaires aux élèves des Écoles municipales pendant les années 1905, 1906 et 1907, moyennant la somme de 33.210 francs, rabais de 44 fr. 65 0/0 déduit.

Enregistré le 27 mars 1905, folio 68, case 5.

Répertoire n° 326.

Finances. — Droits de place. Direction.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Les arrêtés municipaux du 23 février 1897 et du 8 mars 1899, organisant le service de la collecte et du contrôle ;

Considérant qu'il y a lieu d'unifier ce service en plaçant tous les agents sous une même direction,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — A partir du 1^{er} janvier 1905, les agents du service de la collecte et du contrôle seront placés sous la direction de M. le Receveur municipal.

ARTICLE 2. — M. SCHIETECATTE est nommé chef de la collecte et des droits de place, au traitement annuel de 2.200 francs, à partir du 1^{er} janvier 1905.

ARTICLE 3. — M. l'Adjoint délégué aux Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 31 décembre 1904.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Ouverture de Crédits.

DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1905

Exercice 1904

Fête du 24 juillet. — Subside.	Fr. 1.000 »
École rue Philippe-de-Comines. — Indemnité de sinistre (crédit d'ordre).	Fr. 85 76
École primaire de garçons (supérieure). — Indemnité de sinistre (crédit d'ordre).	Fr. 19 »
Rue Malesherbes. — Classement. Participation des rive- rains (crédit d'ordre).	Fr. 11.106 95
Octroi. — Saisies et amendes. — Crédit supplémentaire (crédit d'ordre).	Fr. 1.777 23
Cotes irrécouvrables. — Frais de poursuites.	Fr. 118 50
Élèves artistes (crédit supplémentaire)	Fr. 262 50

Police de la Voie publique. — Palissades.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94 et 97 ;

L'arrêté de notre prédécesseur, en date du 26 décembre 1902, interdisant d'établir devant les terrains vagues ou les bâtiments en construction ou en réparation des palissades et barricadages de plus de trois mètres de hauteur ;

Considérant qu'il convient, pour prévenir les accidents que pourrait entraîner la hauteur exagérée des clôtures, maintenir ce maximum pour les palissades fermant les terrains vagues ;

Qu'il importe, au contraire, au point de vue de l'hygiène et de la sécurité publiques, d'autoriser pour les maisons en construction ou en réparation l'établissement de palissades plus élevées, protégeant les passants, la voie publique et les maisons voisines contre la poussière, la chute de matériaux, de débris, etc.,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — L'arrêté du 26 décembre 1902 est rapporté.

ARTICLE 2. — Les palissades et barricadages établis devant les terrains vagues ne pourront excéder la hauteur de trois mètres.

ARTICLE 3 — Les palissades ou barricadages établis devant des maisons en construction ou en réparation pourront excéder la hauteur de 3 mètres, moyennant une autorisation spéciale délivrée par le Service des Travaux municipaux, qui fixera les conditions d'établissement de ces palissades ou barricadages extraordinaires.

ARTICLE 4. — M. le Directeur des Travaux municipaux et M. le Commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

VU POUR EXÉCUTION D'URGENCE :

Lille, le 31 mars 1905.

Hôtel de Ville, le 27 mars 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Maire de Lille,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Ch. DELESALLE.

GODEFROY.

Circulation des voitures. — Grand'Place. Réglementation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97;

Considérant que la circulation des voitures, vélocipèdes et autres véhicules sur la Grand'Place, aux abords du kiosque des Tramways et de la Colonne, est un danger permanent pour les personnes qui attendent le tramway,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — A partir de la publication du présent arrêté, la circulation des voitures, vélocipèdes et autres véhicules est interdite :

1^o Entre la Colonne et le kiosque des Tramways ;

2^o Dans la partie comprise entre le Kiosque et la Colonne, le long de la voie.

ARTICLE 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Lille, le 4 avril 1905.

Le Préfet du Nord,

L. VINCENT.

Hôtel de Ville, le 29 mars 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Institut Pasteur. — Traité. Renouvellement.

Entre le Maire de la Ville de Lille, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal, en date du 20 janvier 1905, qui sera soumise avec les présentes à l'approbation de M. le Préfet du Nord,

Et M. le docteur A. CALMETTE, directeur de l'Institut Pasteur, agissant en vertu d'une délégation du Conseil d'administration de l'Institut,

Il a été fait la convention suivante :

L'Institut Pasteur s'engage à assurer à la Ville de Lille, pendant une période de dix années, du 1^{er} janvier 1905 au 31 décembre 1914 :

1° La délivrance gratuite de tous les sérums et vaccins demandés par l'Administration municipale, par le Bureau de Bienfaisance, par l'Administration des Hospices et par les Médecins de la Ville pour le service des pauvres ;

2° La délivrance gratuite des sérums et vaccins pour les services vétérinaires de la Ville (malléine, tuberculine, sérum antitétanique, etc...);

3° Le service gratuit des analyses bactériologiques d'eaux potables et d'eaux résiduaires ;

4° La vaccination gratuite contre la variole et contre la rage après morsures ;

5° L'Institut Pasteur se mettra également à la disposition du Bureau d'Hygiène pour assurer et faciliter le contrôle des services de désinfection de la Ville, notamment en lui fournissant tous « tests » utiles.

La Ville de Lille s'engage à verser à la Caisse de l'Institut Pasteur, pendant cette période de dix années, en vue d'assurer le fonctionnement de ses services, une subvention annuelle de 35,000 francs, payable par douzième à chaque fin de mois.

Aux termes de l'article 16 des statuts qui régissent l'établissement, la Ville de Lille, restant propriétaire des terrains et immeubles occupés par l'Institut, garde à sa charge les frais nécessités pour leur entretien.

Fait double à Lille, le 13 février 1905.

Ch. DELESALLE et D^r CALMETTE.

VU ET APPROUVÉ :

Lille, le 18 mars 1905.

P^r LE PRÉFET DU NORD :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

GODEFROY.

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS
dans le mois de Mars 1905

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages . . .	36	—	—	12	48
Bière	3	—	—	4	7
Cafés, Thés et Chicorées . . .	3	—	—	—	3
Cidres et Poirés.	—	—	—	—	—
Chocolats et Cacaos.	1	—	—	1	2
Confitures et Miels	—	—	—	—	—
Eaux et Glaces.	6	—	20	—	26
Étains et Poteries.	—	—	—	—	—
Farines	8	—	—	—	8
Huiles comestibles	1	—	—	—	1
Jouets et Colorants	—	—	—	—	—
Kirschs et Spiritueux divers . . .	—	—	—	—	—
Laits.	117	—	—	18	135
Pains et Pâtes	3	—	—	—	3
Parfumeries et Teintures.	—	—	—	—	—
Pétroles	—	—	—	—	—
Poivres et Épices.	—	—	—	—	—
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—
Saindoux.	1	—	—	—	1
Srops, Liqueurs et Limonades . . .	—	—	—	—	—
Sucreries et Confiseries.	—	—	—	—	—
Viandes et Conserves	5	—	—	—	5
Vinaigres	—	—	—	2	2
Vins.	15	—	—	2	17
Divers.	18	—	—	—	18
TOTAL.	217	—	20	39	276

Abattoirs et Marchés couverts. — Commission d'examen.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

La délibération du Conseil municipal, en date du 17 février 1905, relative au vœu déposé par M. PARMENTIER, Conseiller municipal, tendant à constituer une Commission chargée d'examiner dans quelles conditions les travaux de construction des nouveaux Abattoirs et Marchés couverts ont été exécutés,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Il est institué une Commission chargée de nous faire un rapport sur l'état des bâtiments des nouveaux Abattoirs et Marchés couverts.

ARTICLE 2. — Sont nommés membres de cette Commission :

MM. PARMENTIER,

LEGRAND-HERMAN,

DUPONCHELLE,

BINAULD,

REMY,

MOURMANT,

BERGOT.

} Conseillers municipaux.

ARTICLE 3. — M. LAURENGE, Adjoint aux Travaux municipaux, aura la présidence de cette Commission et sera chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 mars 1905.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS d'HUGO, Adjoint.

Distribution d'eau. — Machines. Réparations.

DU 13 MARS 1905.

Soumission, par M. Eugène WATQUIER, constructeur, demeurant à Lille, rue de Wazemmes, n° 69, pour les réparations diverses à effectuer aux machines des établissements hydrauliques d'Emmerin et de l'Arbonnoise, moyennant environ 1.174 fr. 75.

Enregistré le 20 mars 1905, folio 62, case 8.

Répertoire n° 522.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE MARS 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 novembre 1886.

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune, placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
130	15	407	121	528	23	17	40	416	»	22	»

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR CAUSE ET PAR AGE (Mort-nés non compris)

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de	De 1 à	De 20 à	De 40 à	De 60 ans et au delà	TOTALX
		1 an	19 ans	39 ans	59 ans		
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	»	»	»	»	»
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	3	3	»	»	»	6
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	5	1	»	»	»	6
8	Diphthérie et croup	»	1	»	»	»	1
9	Grippe.	»	1	1	2	3	7
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	1	»	»	»	»	1
13	Tuberculose des poumons	1	8	32	14	6	61
14	Tuberculose des méninges	»	5	1	»	»	6
15	Autres tuberculoses.	»	2	3	3	1	9
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	6	9	11	26
17	Méningite simple.	6	8	1	»	»	15
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	7	23	31
19	Maladies organiques du cœur	1	»	2	7	19	29
20	Bronchite aiguë	7	3	»	»	»	10
21	— chronique	»	»	»	3	9	15
22	Pneumonie	»	»	2	2	5	9
22bis	Autres affections de l'appareil respiratoire	12	10	3	7	14	46
23	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	»	1	2	3
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans)	37	4	»	»	»	41
25	Hernies, obstructions intestinales	»	»	»	»	»	»
26	Cirrhose du foie	»	»	»	»	3	3
27	Néphrite et maladie de Bright	»	1	1	2	7	11
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme.	»	»	»	1	»	1
29	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	1	1	»	2
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
31	Débilité congénitale et vices de conformation	10	»	»	»	»	10
32	Débilité sénile	»	»	»	»	10	10
33	Morts violentes (suicide excepté)	»	1	3	3	»	7
33bis	Suicides	»	»	1	3	2	6
34	Autres maladies	16	4	5	5	10	40
35	Maladies inconnues ou mal définies	3	»	»	»	1	4
	TOTAL	102	52	66	70	126	416

Commissaire de police. — Installation.

L'an mil neuf cent cinq, le seize du mois de mars, devant nous, Préfet du Nord, officier de l'Ordre de la Légion d'honneur, s'est présenté M. PONNAVOY (Claude), nommé commissaire de police de 1^{re} classe à Lille, par décret en date du 25 février 1905.

Nous l'avons déclaré installé à partir de ce jour dans les dites fonctions de Commissaire de police à cette résidence.

En foi de quoi, il a signé avec nous le présent procès-verbal.

Pr LE PRÉFET DU NORD :
Le Secrétaire général délégué,
L. AUBANEL.

COPIE CONFORME TRANSMISE A M. LE MAIRE DE LILLE
A Lille, le 21 mars 1905.
Le Conseiller de Préfecture délégué,
GODEFROY.

Le Commissaire de police,
PONNAVOY.

Services municipaux. — Fournitures.

Coke.

DU 13 MARS 1905

Soumission, par M. Paul LEMAY, ingénieur à Aniche, pour la fourniture du coke nécessaire au chauffage des établissements municipaux, moyennant 5.362 fr. 20.

Enregistré le 18 mars 1905, folio 61, case 14.

Répertoire n° 521.

Objets de Photographie.

Soumission, par M. RUFFIN, opticien à Lille, rue l'aidherbe, n° 32, pour la fourniture d'objets de photographie en 1905 et 1906, moyennant environ 300 francs par an.

Enregistré le 1^{er} avril 1905, folio 71, case 8.

Répertoire n° 523.

Articles de Vannerie.

Soumission, par M. BERTOU-DAVID, vannelier à Lille, place Philippe Lebon, n° 12, pour la fourniture et les réparations d'articles de vannerie en 1905 et 1906, moyennant environ 500 francs par an.

Enregistré le 1^{er} avril 1905, folio 71, case 9.

Répertoire n° 524.

Articles de Ferblanterie.

Soumission, par M. François LECAS, ferblantier-lampiste à Lille, rue des Chats-Bossus, n° 16, pour la fourniture d'articles de ferblanterie et autres en 1905 et 1906, moyennant environ 500 francs par an.

Enregistré le 1^{er} avril 1905, folio 71, case 10.

Répertoire n° 525.

Vaisselle.

Soumission, par M. Jean FRUCHART, commerçant à Lille, rue Saint-Genois, n° 41, pour la fourniture d'articles de ménage, vaisselle et autres en 1905 et 1906, moyennant environ 500 francs par an.

Enregistré le 1^{er} avril 1905, folio 71, case 11.

Répertoire n° 526.

École Baggio. — Concierge.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. DELEPORTE, Louis, né à Lille, le 11 octobre 1873, est nommé concierge à l'École municipale Baggio (École pratique d'Industrie), au traitement annuel de 700 francs, plus le logement, le chauffage et l'éclairage.

Il entrera en fonctions le 16 mars courant.

ARTICLE 2. — M. le Directeur de l'École municipale Baggio est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 mars 1905.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS D'HUGO, Adjoint.

Travaux. — Nomination et Révocation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88;

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. DIDELOT, Victor, né à Wattignies, le 6 avril 1869, est nommé surveillant au service des Travaux municipaux, au traitement annuel de 1.600 francs, en remplacement de M. LAOUSSE, décédé.

Il entrera en fonctions le 1^{er} avril prochain.

ARTICLE 2. — M. le Directeur des Travaux municipaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 mars 1905.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS D'HUGO, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88;

Vu l'arrêté de notre prédécesseur, en date du 11 septembre 1902, portant révocation de M. PORTIER, inspecteur des Travaux municipaux, pour avoir apporté une négligence coupable dans la surveillance des travaux de l'Abattoir;

Considérant que cet inspecteur, maintenu en fonctions, n'a pas apporté plus de soins dans l'exercice de son mandat;

Que mis en demeure, à plusieurs reprises, de fournir des comptes, il n'a pu les établir en temps voulu ;

Qu'il a commis une faute des plus graves en ne vérifiant pas un compte établi par un entrepreneur, compte qui eût dû être établi contradictoirement sur place ;

Que par esprit de vengeance, il a porté contre son chef de service, auprès des tiers, des allégations les plus graves, reconnues, après enquête, mensongères et dénuées de tout fondement,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. PORTIER est révoqué de ses fonctions à compter du 15 mars 1905.

ARTICLE 2. — M. le Directeur des Travaux municipaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 mars 1905.

Le Maire de Lille

R. BRACKERS D'HUGO, Adjoint.

Bains. — Nomination,

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. DELEMARE, Victor, né à Wattignies, le 29 février 1868, est nommé, à titre provisoire, baigneur à l'établissement municipal des bains à prix réduits, au traitement annuel de 1.250 francs.

Il entrera en fonctions le lundi 27 mars 1905.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué à l'Hygiène est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 22 mars 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

† **Tramways électriques. — Contrôleur municipal.**

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 et 94 ;

La convention du 24 octobre 1887, art. 10, § 0 ;

Les réclamations auxquelles donnent lieu différents services de la Compagnie des Tramways électriques, ainsi que le fonctionnement défectueux de certaines lignes, sans que l'Administration municipale puisse obtenir satisfaction de ladite Compagnie ;

Considérant que, pour assurer une surveillance efficace de tous les instants, il est indispensable de charger de ce service un employé spécial,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. Émile DEMAILLE, né à Armentières, le 29 octobre 1863, est nommé contrôleur municipal des Tramways à partir du 1^{er} avril prochain.

Ce contrôleur est chargé de surveiller le fonctionnement de toutes les lignes du réseau et d'adresser un rapport journalier à l'Administration municipale.

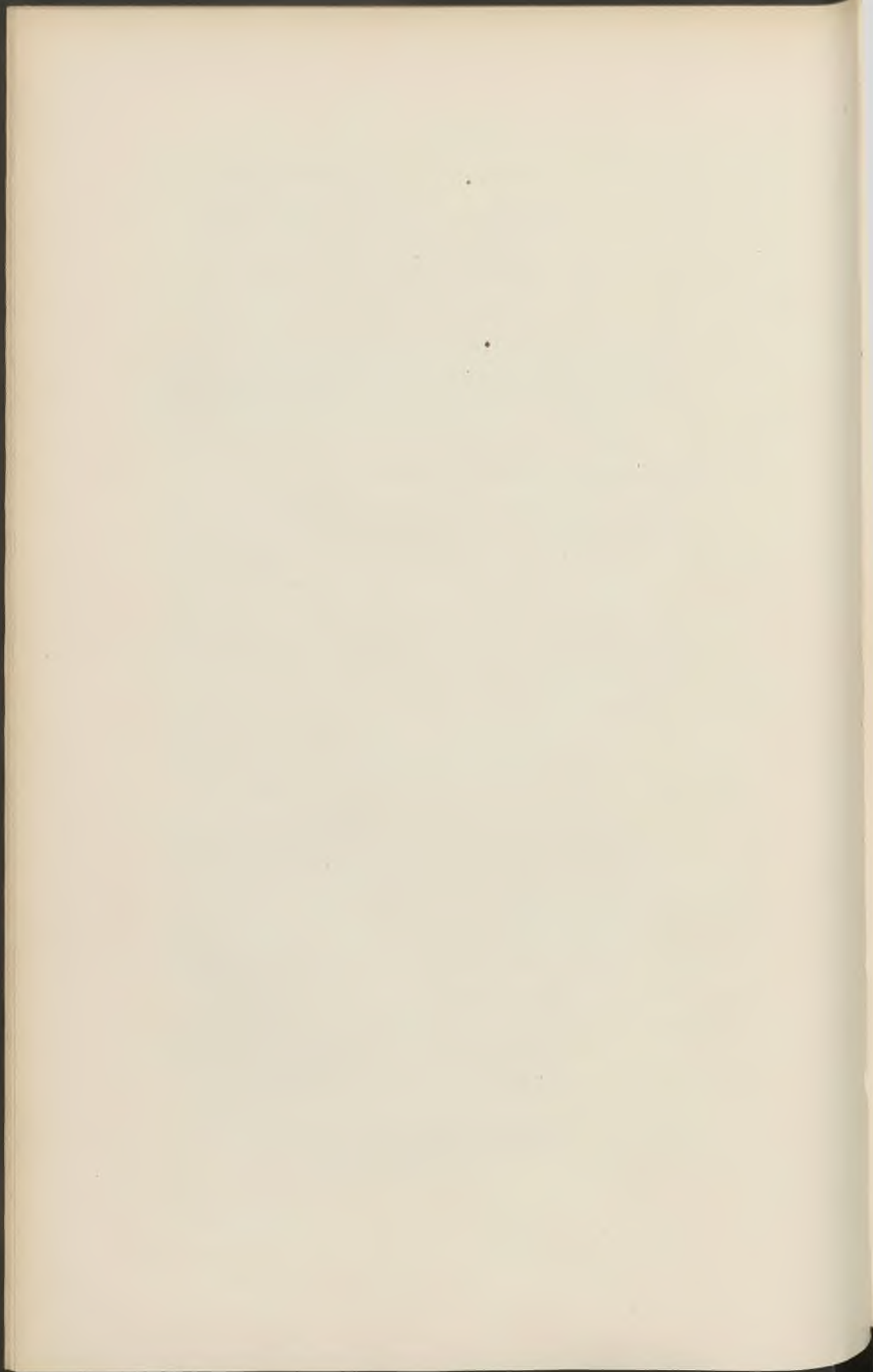
ARTICLE 2. — Ses appointements, fixés à 150 francs (cent cinquante francs) par mois, seront payés par la Ville, qui s'en fera rembourser par la Compagnie des Tramways, conformément aux dispositions de l'article 10, § 0, de la convention.

ARTICLE 3. — M. l'Adjoint délégué au Service des Tramways est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 29 mars 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Services municipaux : État général du personnel	98
--	----

Services municipaux. — État du personnel présent au 30 avril 1905.

NOMS	TITRES	DATES		TRAITEMENT ACTUEL
		D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière Augmentation	
SECRETARIAT GÉNÉRAL				
MM.				
Contamine.	Secrétaire général	1 ^{er} mars 1882	1895	10.000
Broyant.	Commis principal	1 ^{er} janvier 1894	1904	3.000
Desrousseaux	Commis principal	1 ^{er} janvier 1894	1904	3.000
Mouraux	Commis principal	1 ^{er} mars 1898	1905	2.800
Simonet.	Employé	1 ^{er} juillet 1888	1905	2.300
Lagache.	Employé	17 août 1896	1899	2.000
Alhant O.	Employé	1 ^{er} juin 1886	1903	1.800
Decottignies.	Employé	1 ^{er} août 1891	1903	1.800
Chassaing.	Employé	27 janvier 1899	1905	1.800
Férandelle.	Employé	1 ^{er} septembre 1896	1905	1.800
Lallemant.	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1904	1905	1.600
Bonzel (*).	Expéditionnaire	25 juin 1904	1905	1.700
Van Elslandt (*). . .	Expéditionnaire	1 ^{er} juillet 1904	1905	2.000
Desrumeaux.	Huissier	1 ^{er} décembre 1891	1905	2.000
Jean (*).	Garçon de bureau	1 ^{er} août 1896	1905	1.700
Covin.	Garçon de bureau	1 ^{er} janvier 1905	1905	1.700
Ronse (*).	Concierge	1 ^{er} avril 1900	1901	1.300
Vandorme (*).	Veilleur de nuit	1 ^{er} février 1900	1900	1.300
CONTRIBUTIONS & ÉLECTIONS				
MM.				
Leuillieux.	Chef de bureau	16 mai 1880.	1892	3.500
Tallon.	Sous-Chef de bureau	1 ^{er} janvier 1885.	1902	2.500
Couvreux.	Employé	1 ^{er} janvier 1889	1902	1.900
Descarpentries. . . .	Employé	1 ^{er} juin 1886	1905	1.900
Delonque	Employé	1 ^{er} janvier 1896	1902	1.800
Delelis	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1895	1902	1.700
Gombert	Expéditionnaire	1 ^{er} octobre 1897	1901	1.700
Lefebure	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1897	1904	1.700

(*). N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	DATES		TRAITEMENT ACTUEL
		D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière Augmentation	
BUREAU MILITAIRE				
MM.				
Desalles	Chef de bureau	16 avril 1884	1905	2.800
Anchin	Sous-Chef de bureau	1 ^{er} janvier 1897	1903	2.000
Guilbert	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1902	1903	1.700
ÉTAT CIVIL				
MM.				
Favier	Chef de bureau	1 ^{er} janvier 1894	1905	3.800
Defaut	Sous-Chef de Bureau	1 ^{er} janvier 1893	1903	2.200
Barbarin	Employé	1 ^{er} septembre 1873	1901	1.900
Alhant, Louis	Employé	1 ^{er} mars 1898	1905	1.900
Van Bambeke	Employé	1 ^{er} avril 1883	1899	1.800
Fauchart	Employé	1 ^{er} juillet 1889	1899	1.800
Tillieu	Employé	1 ^{er} avril 1898	1902	1.800
Brasseur	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1893	1902	1.700
Paillard	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1901	1903	1.700
Gallet	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1901	1903	1.700
Sagon	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1898	1903	1.700
Masurel	Expéditionnaire	1 ^{er} septembre 1872	1897	1.500
Gente (*)	Expéditionnaire	15 octobre 1894	1901	1.500
Batard	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1903	1903	1.500
Debrock	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1904	1904	1.500
Van Smevoorde	Expéditionnaire	1 ^{er} mars 1897	1897	1.500
Morel	Garçon de bureau	1 ^{er} janvier 1902	1902	1.500

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	DATES		TRAITEMENT ACTUEL
		D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière Augmentation	
ASSISTANCE				
MM.				
Morel	Employé	1 ^{er} mars 1882	1905	2.200
Loré	Employé	1 ^{er} janvier 1895	1905	2.200
ARCHIVES				
MM.				
Baudoin	Archiviste-Adjoint	1 ^{er} janvier 1890	1905	2.300
Desmons	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1901	1904	1.700
Verez	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1901	1903	1.700
Vincke (*)	Garçon de salle	octobre 1896	1896	600
DACTYLOGRAPHES				
MM.				
Broussous	Chef du bureau, sténographe du Conseil municipal	1 ^{er} avril 1901	1901	4.200
Bottequin	Employé	1 ^{er} juillet 1892	1903	1.800
Seynave (*)	Expéditionnaire	6 septembre 1901	1901	1.500
Duhayon	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1901	1905	1.600
RECETTE MUNICIPALE				
M. Wellhoff	Receveur municipal	6 avril 1899	1901	30.487

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
		D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière Augmentation	
FINANCES ET CONTROLE				
<i>Comptabilité Générale.</i>				
MM.				
Felsenberg	Directeur	1 ^{er} avril 1899.	1899	6.000
Flament	Chef de bureau	1 ^{er} avril 1881.	1902	3.500
Chardin	Sous-chef de bureau	1 ^{er} mars 1892.	1905	2.600
Longrez	Employé	1 ^{er} janvier 1895.	1903	2.200
Leroy	Employé	1 ^{er} janvier 1897.	1905	1.900
Navau	Expéditionnaire	1 ^{er} mars 1898.	1901	1.700
Pannequin	Employé	1 ^{er} février 1899.	1905	1.800
Molière	Expéditionnaire	1 ^{er} juillet 1898.	1902	1.700
Lefebvre	Expéditionnaire	1 ^{er} novemb. 1893.	1903	1.700
Stien	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1903.	1903	1.700
Dejaeger (*)	Expéditionnaire	20 avril 1898.	1903	1.700
Zeekaff	Expéditionnaire	1 ^{er} novemb. 1900.	1903	1.700
Duvivier	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1900.	1905	1.600
Lucat	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1904.	1905	1.600
Morillon	Garçon de bureau	1 ^{er} octobre 1879.	1898	1.500
<i>Comptabilité des Travaux.</i>				
MM.				
Fray	Chef de bureau	1 ^{er} janvier 1901.	1904	2.800
Beaucamps	Employé	1 ^{er} janvier 1892.	1903	1.900
Nevelle	Employé	1 ^{er} janvier 1897.	1903	1.900
Larnaude (*)	Employé	8 janvier 1897.	1905	1 800
Bauduin	Expéditionnaire	1 ^{er} avril 1898.	1903	1.700
Avocat	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1902.	1904	1.700
Mathez (*)	Expéditionnaire	6 octobre 1899.	1902	1.500

(*) Nest pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
		D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière Augmentation	
<i>Comptabilité des Eaux.</i>				
MM.				
Wallard	Chef de bureau	1 ^{er} janvier 1887.	1901	2.800
Thouvignon . .	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1899.	1902	1.700
Tiberghien. . .	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1901.	1903	1.700
Delannoy . . .	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1899.	1904	1.700
Doyennette. . .	Expéditionnaire	1 ^{er} avril 1898.	1904	1.700
Petit (*)	Expéditionnaire	1 ^{er} novemb. 1900.	1902	1.500
<i>Service des Collecteurs.</i>				
MM.				
Schietecatte. . .	Collecteur chef	1 ^{er} janvier 1899.	1905	2.200
Hauwelle	Collecteur	1 ^{er} mai 1900.	1894	1.800
Gradelle	Collecteur	1 ^{er} décemb. 1889.	1898	1.700
Martin	Collecteur	1 ^{er} janvier 1889.	1898	1.700
Dotte	Collecteur	1 ^{er} avril 1895.	1898	1.700
Du Bois	Collecteur	1 ^{er} octobre 1899.	1899	1.700
Ferandelle. . .	Collecteur	25 avril 1901.	1901	1.700
Dubois, J.-B. (*)	Collecteur	15 octobre 1897.	1899	1.700
Saint-Leger . .	Collecteur	16 décemb. 1904.	1904	1.500
<i>Service du Contrôle.</i>				
MM.				
Ghesquière, E. (*)	Brigadier contrôleur	8 octobre 1896.	1903	2.000
Delcluze (*) . .	Contrôleur	1 ^{er} février 1897.	1898	1.800
Morelle (*) . . .	Contrôleur	5 juillet 1904.	1904	1.800

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
TRAVAUX MUNICIPAUX				
<i>M.</i>				
Bourdon	Directeur	1 ^{er} juin 1890	1 ^{er} janvier 1905	7.500
<i>Bureaux.</i>				
1 ^{re} SECTION				
<i>MM.</i>				
Pergant	Chef de Bureau	31 mars 1896	1 ^{er} janvier 1905	2.700
Goudin	Employé	30 août 1897	1 ^{er} juin 1900	1.800
Parsy	Employé	6 novembre 1894	1 ^{er} janvier 1903	1.700
Dupied	Expéditionnaire	1 ^{er} février 1897	1 ^{er} janvier 1904	1.700
Hugot	Expéditionnaire	1 ^{er} octobre 1904		1.500
Viart	Expéditionnaire	1 ^{er} août 1895	1 ^{er} janvier 1905	1.500
Rossert	Contrôleur des Droits de Voirie	1 ^{er} avril 1895	1 ^{er} janvier 1905	1.900
Gasque	Contrôleur des Droits de Voirie	1 ^{er} août 1897	1 ^{er} janvier 1900	1.700
2 ^e SECTION				
<i>MM.</i>				
Lievenzang . .	Dessinateur	1 ^{er} décembre 1897	1 ^{er} janvier 1901	2.200
Sterckmann (*).	Dessinateur	1 ^{er} octobre 1890	1 ^{er} janvier 1905	1.900
Rabat	Dessinateur	1 ^{er} novembre 1901	1 ^{er} janvier 1904	1.700
Leduc (*). . . .	Calqueur	1 ^{er} janvier 1905		300
Morillon, Auguste .	Garçon de bureau	1 ^{er} février 1869	1 ^{er} janvier 1900	1.500
Gay (*).	Garçon de courses	22 mai 1894	1 ^{er} janvier 1898	1.400
<i>Service actif.</i>				
1 ^{re} CIRCONSCRIPTION				
<i>M.</i>				
Bruyer	Inspecteur principal	1 ^{er} janvier 1885	1 ^{er} janvier 1905	3.600

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
1^{er} ARRONDISSEMENT				
MM.				
Duhén	Inspecteur	1 ^{er} juin 1884	1 ^{er} janvier 1905	2.900
Tellier	Surveillant	14 mars 1892	1 ^{er} janvier 1905	1.800
Morillon, Georges (*)	Surveillant	1 ^{er} août 1904		1.600
2^e ARRONDISSEMENT				
MM.				
Moronval	Surveillant	1 ^{er} janvier 1882	1 ^{er} janvier 1895	1.900
Adam	Surveillant	1 ^{er} avril 1902		1.700
2^e CIRCONSCRIPTION				
M.				
Doutrelong	Inspecteur principal	25 octobre 1887	1 ^{er} janvier 1905	4.000
3^e ARRONDISSEMENT				
MM.				
Deswaf	Inspecteur	3 août 1891	1 ^{er} janvier 1905	2.400
Delecroix	Surveillant	17 septembre 1885	1 ^{er} janvier 1903	1.900
Bouvet (*)	Surveillant	5 janvier 1894	1 ^{er} août 1904	1.600
4^e ARRONDISSEMENT				
MM.				
Lesage	Inspecteur	1 ^{er} mai 1897		3.000
Tonneau	Surveillant	11 avril 1888	1 ^{er} janvier 1902	1.700
Bart(*)	Surveillant	juillet 1884	1 ^{er} août 1904	1.600

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
<i>Pavage.</i>				
MM.				
Aubrun	Inspecteur	12 mars 1901		3.000
Halluin	Surveillant	1 ^{er} avril 1891	1 ^{er} janvier 1905	2.000
Didelot	Surveillant	27 avril 1887	1 ^{er} avril 1905	1.600
<i>Curage des Canaux.</i>				
M.				
Duyck	Inspecteur	13 septembre 1898		3.000
<i>Transport du matériel de fêtes et service de la voiture cellulaire</i>				
MM.				
Dernoncourt (*)	Cocher	13 octobre 1901		1.664
Denys (*)	Cocher	23 février 1903		1.500

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	EMPLOI	DATE D'ENTRÉE	DATE	TRAITEMENT
			de la dernière augmentation	ACTUEL
OCTROI				
MM.				
Baudou . . .	Directeur	1 ^{er} janvier 1898	27 juillet 1900	6.000
Messien . . .	Inspecteur	1 ^{er} avril 1880	1 ^{er} janvier 1903	3.400
Lainé . . .	Receveur central	1 ^{er} septembre 1884	1 ^{er} janvier 1904	2.800
Desmettre . .	Contrôleur hors classe	1 ^{er} novembre 1878	1 ^{er} janvier 1904	3.000
Bauduin . . .	Contrôleur 1 ^{re} classe	1 ^{er} septembre 1884	1 ^{er} janvier 1904	2.900
Naessens. . .	Contrôleur 1 ^{re} classe	1 ^{er} juillet 1884	1 ^{er} janvier 1903	2.900
Jacquemart. .	Contrôleur 3 ^e classe	1 ^{er} septembre 1894	1 ^{er} janvier 1903	2.400
Norel.	Commis principal	1 ^{er} avril 1889	1 ^{er} janvier 1900	2.200
Faure	Commis	1 ^{er} mars 1885	1 ^{er} janvier 1899	1.800
Fremaux. . .	Commis	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} janvier 1903	1.800
Detourmignies	Receveur hors classe	1 ^{er} septembre 1882	1 ^{er} avril 1902	2.400
Créteur . . .	Receveur hors classe	1 ^{er} octobre 1881	1 ^{er} mai 1903	2.400
Gaudry. . . .	Receveur hors classe	1 ^{er} janvier 1883	1 ^{er} octobre 1904	2.400
Dupont. . . .	Receveur 1 ^{re} cl.	1 ^{er} septembre 1884	1 ^{er} juillet 1902	2.200
Liévin. . . .	Receveur 1 ^{re} cl.	1 ^{er} novembre 1884	1 ^{er} mai 1903	2.200
Gigney. . . .	Receveur 1 ^{re} cl.	1 ^{er} mai 1888	1 ^{er} octobre 1904	2.200
Levat, G.	Receveur 2 ^e classe	1 ^{er} juillet 1891	1 ^{er} janvier 1902	2.100
Lacluse. . . .	Receveur 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1884	1 ^{er} avril 1902	2.100
Duponchelle .	Receveur 2 ^e classe	1 ^{er} avril 1889	1 ^{er} juillet 1901	2.100
Verfaille . . .	Receveur 2 ^e classe	1 ^{er} avril 1887	1 ^{er} juillet 1902	2.100
Félix.	Receveur 2 ^e classe	1 ^{er} octobre 1887	1 ^{er} juillet 1902	2.100
Lallemand. .	Receveur 2 ^e classe	1 ^{er} octobre 1890	1 ^{er} janvier 1903	2.100
Poupart . . .	Receveur 2 ^e classe	1 ^{er} novembre 1891	1 ^{er} mai 1903	2.100
Lefebvre, H. .	Receveur 2 ^e classe	1 ^{er} juin 1892	1 ^{er} octobre 1904	2.100
Cochez. . . .	Receveur 3 ^e classe	1 ^{er} février 1887	1 ^{er} janvier 1902	1.900
Novarèze. . .	Receveur 3 ^e classe	1 ^{er} mars 1891	1 ^{er} avril 1902	1.900
Chatelain. . .	Receveur 3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1891	1 ^{er} juillet 1902	1.900
Leignel. . . .	Receveur 3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1891	1 ^{er} juillet 1902	1.900
Leduc	Receveur 3 ^e classe	1 ^{er} avril 1892	1 ^{er} janvier 1903	1.900

NOM	EMPLOI	DATE D'ENTRÉE	DATE	TRAITEMENT
			de la dernière augmentation	ACTUEL
MM.				
Lalanne . . .	Receveur 3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1892	1 ^{er} janvier 1903	1.900
Isenbrandt . .	Receveur 3 ^e classe	1 ^{er} mai 1893	1 ^{er} mai 1903	1.900
Bauduin . . .	Receveur 3 ^e classe	1 ^{er} mai 1893	1 ^{er} octobre 1904	1.900
Dhelin	Receveur 4 ^e classe	1 ^{er} avril 1879	1 ^{er} avril 1902	1.800
Letellier . . .	Receveur 4 ^e classe	1 ^{er} mai 1892	1 ^{er} juillet 1902	1.800
Brienne, P. . .	Receveur 4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1894	1 ^{er} juillet 1902	1.800
Deruelle . . .	Receveur 4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1894	1 ^{er} janvier 1903	1.800
Lamoot	Receveur 4 ^e classe	1 ^{er} novembre 1894	1 ^{er} janvier 1903	1.800
Creusot	Receveur 4 ^e classe	1 ^{er} avril 1895	1 ^{er} mai 1903	1.800
Doutrelong, E.	Receveur 4 ^e classe	1 ^{er} avril 1895	1 ^{er} janvier 1903	1.800
Coquelle . . .	Receveur 4 ^e classe	1 ^{er} novembre 1884	1 ^{er} octobre 1904	1.800
Courbot	Comptable ambulant	1 ^{er} avril 1895	1 ^{er} mai 1903	1.800
Crespel	Comptable ambulant	1 ^{er} novembre 1895	1 ^{er} octobre 1904	1.800
Poissonnier . .	Receveur de nuit	1 ^{er} novembre 1895	1 ^{er} janvier 1903	1.700
Duthoit	Receveur de nuit	1 ^{er} décembre 1895	1 ^{er} mai 1903	1.700
Delerue	Receveur de nuit	1 ^{er} janvier 1897	1 ^{er} octobre 1904	1.700
Sauvage, E. . .	Brigadier chef	1 ^{er} septembre 1885	1 ^{er} janvier 1903	2.200
François	Vérificateur hors classe	1 ^{er} janvier 1877	1 ^{er} avril 1905	2.100
Mansuet	Vérificateur 1 ^{re} cl.	1 ^{er} novembre 1879	1 ^{er} janvier 1902	2.000
Dupont	Vérificateur 1 ^{re} cl.	1 ^{er} avril 1879	1 ^{er} avril 1904	2.000
Duval	Vérificateur 1 ^{re} cl.	1 ^{er} septembre 1882	1 ^{er} janvier 1905	2.000
Viseur	Vérificateur 1 ^{re} cl.	1 ^{er} novembre 1884	1 ^{er} janvier 1905	2.000
Castelain . . .	Vérificateur 1 ^{re} cl.	1 ^{er} décembre 1882	1 ^{er} avril 1905	2.000
Vincent	Vérificateur 2 ^e cl.	1 ^{er} février 1888	1 ^{er} septembre 1903	1.900
Péron	Vérificateur 2 ^e cl.	1 ^{er} août 1881	1 ^{er} décembre 1903	1.900
Lecompte . . .	Vérificateur 2 ^e cl.	1 ^{er} septembre 1883	1 ^{er} avril 1904	1.900
Gilquin	Vérificateur 2 ^e cl.	1 ^{er} avril 1887	1 ^{er} janvier 1905	1.900
Cordonnier . .	Vérificateur 2 ^e cl.	1 ^{er} novembre 1888	1 ^{er} janvier 1905	1.900
Prouvoyeur . .	Vérificateur 2 ^e cl.	1 ^{er} avril 1889	1 ^{er} janvier 1905	1.900
Jacquemont . .	Vérificateur 2 ^e cl.	1 ^{er} juillet 1889	1 ^{er} avril 1905	1.900
Dalle	Vérificateur 3 ^e cl.	1 ^{er} février 1890	1 ^{er} mai 1903	1.800
Leroy	Vérificateur 3 ^e cl.	1 ^{er} avril 1892	1 ^{er} septembre 1903	1.800
Scamps	Vérificateur 3 ^e cl.	1 ^{er} novembre 1884	1 ^{er} décembre 1903	1.800
Prouvost . . .	Vérificateur 3 ^e cl.	1 ^{er} mai 1888	1 ^{er} avril 1904	1.800
Derwel	Vérificateur 3 ^e cl.	1 ^{er} janvier 1890	1 ^{er} janvier 1905	1.800

NOM	EMPLOI	DATE D'ENTRÉE	DATE	TRAITEMENT
			de la dernière augmentation	ACTUEL
MM.				
Bauduin, E. . .	Vérificateur 3 ^e cl.	1 ^{er} octobre 1890	1 ^{er} janvier 1905	1.800
Ioos	Vérificateur 3 ^e cl.	1 ^{er} avril 1892	1 ^{er} janvier 1905	1.800
Six	Vérificateur 3 ^e cl.	1 ^{er} novembre 1892	1 ^{er} avril 1905	1.800
Carlier.	Vérificateur 4 ^e cl.	1 ^{er} mai 1893	1 ^{er} février 1903	1.750
Boucherie. . . .	Vérificateur 4 ^e cl.	1 ^{er} septembre 1894	1 ^{er} mai 1903	1.750
Ducattillon . . .	Vérificateur 4 ^e cl.	1 ^{er} avril 1895	1 ^{er} septembre 1903	1.750
Thibaut	Vérificateur 4 ^e cl.	1 ^{er} avril 1895	1 ^{er} décembre 1903	1.750
Waillez	Vérificateur 4 ^e cl.	1 ^{er} novembre 1895	1 ^{er} mars 1904	1.750
Duribreu.	Vérificateur 4 ^e cl.	1 ^{er} juin 1897	1 ^{er} avril 1904	1.750
Leva, B	Vérificateur 4 ^e cl.	1 ^{er} avril 1889	1 ^{er} janvier 1905	1.750
Wanaverbecq.	Vérificateur 4 ^e cl.	1 ^{er} mars 1891	1 ^{er} janvier 1905	1.750
Levast, C.	Vérificateur 4 ^e cl.	1 ^{er} novembre 1892	1 ^{er} avril 1905	1.750
Lesaffre	Vérificateur 4 ^e cl.	1 ^{er} janvier 1894	1 ^{er} avril 1905	1.750
Doutrelong, A.	Comptable aux recettes accres	1 ^{er} août 1883	1 ^{er} janvier 1904	1.900
Dutilleul.	Préposé au Minck	1 ^{er} janvier 1893	1 ^{er} janvier 1904	1.700
Salembier	Préposé hors cl.	1 ^{er} octobre 1880	1 ^{er} janvier 1903	1.700
Caboche	Préposé hors cl.	1 ^{er} octobre 1880	1 ^{er} janvier 1903	1.700
Brasseur.	Préposé hors cl.	1 ^{er} octobre 1881	1 ^{er} janvier 1904	1.700
Porcq	Préposé hors cl.	1 ^{er} juillet 1878	1 ^{er} octobre 1904	1.700
Fennel.	Préposé hors cl.	1 ^{er} avril 1879	1 ^{er} avril 1905	1.700
Stricanne.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} avril 1880	1 ^{er} avril 1888	1.600
Loys.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1881	1 ^{er} octobre 1888	1.600
Serrure, L. . . .	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} juillet 1881	1 ^{er} septembre 1889	1.600
Pêche	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1881	1 ^{er} janvier 1904	1.600
Brienne, L. . . .	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} février 1882	1 ^{er} février 1891	1.600
Flamant	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} mars 1883	1 ^{er} janvier 1892	1.600
Franquet.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} mars 1883	1 ^{er} juillet 1892	1.600
Desquiens	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} mai 1883	1 ^{er} septembre 1892	1.600
Dejagher.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1883	1 ^{er} septembre 1892	1.600
Héquette.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} septembre 1884	1 ^{er} septembre 1892	1.600
Kaiser	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1877	1 ^{er} janvier 1893	1.600
Lepers.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} mars 1883	1 ^{er} juillet 1893	1.600
Lanvin.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} mars 1883	1 ^{er} mai 1894	1.600
Bouche, L.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1884	1 ^{er} janvier 1895	1.600
Deleforterie. . .	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} septembre 1884	1 ^{er} juillet 1902	1.600

NOM	EMPLOI	DATE D'ENTRÉE	DATE	TRAITEMENT
			de la dernière augmentation	ACTUEL
MM.				
Gobert.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} septembre 1884	1 ^{er} janvier 1896	1.600
Gautier.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} mars 1885	1 ^{er} janvier 1896	1.600
Yolente	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} septembre 1885	1 ^{er} janvier 1896	1.600
Bosmans.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} avril 1887	1 ^{er} janvier 1896	1.600
Leruste.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1887	1 ^{er} janvier 1896	1.600
Demouvaux.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} février 1882	1 ^{er} août 1896	1.600
Beyaert	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} mai 1888	1 ^{er} août 1896	1.600
Bouchart.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} septembre 1885	1 ^{er} janvier 1896	1.600
Hallez.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} mai 1888	1 ^{er} janvier 1899	1.600
Bonsart.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} mai 1888	1 ^{er} janvier 1900	1.600
Lefèvre, G.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} mai 1888	1 ^{er} avril 1900	1.600
Guilluy.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1888	1 ^{er} avril 1900	1.600
Lemay.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1888	1 ^{er} avril 1900	1.600
Duquesnoy.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} avril 1889	1 ^{er} juin 1900	1.600
Villaume.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} juillet 1889	1 ^{er} juillet 1901	1.600
Delcambre.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1890	1 ^{er} juillet 1901	1.600
Véron	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1892	1 ^{er} mai 1902	1.600
Détée	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1892	1 ^{er} mai 1902	1.600
Lafrance	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} avril 1895	1 ^{er} septembre 1903	1.600
Dhalluin.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1895	1 ^{er} décembre 1903	1.600
Merlier.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1897	1 ^{er} mars 1904	1.600
Verstraet.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1897	1 ^{er} mars 1904	1.600
Brunin, L.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1897	1 ^{er} juin 1904	1.600
Boutor.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} juin 1897	1 ^{er} octobre 1904	1.600
Nuttens	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} juin 1897	1 ^{er} octobre 1904	1.600
Demory	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} octobre 1904	1.600
Cocheteux	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1890	1 ^{er} juillet 1901	1.600
Sobrie	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} janvier 1905	1.600
Delecueillerie.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} janvier 1905	1.600
Mortreux.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} décembre 1895	1 ^{er} décembre 1903	1.600
Sauvage	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} avril 1905	1.600
Dugardin.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} avril 1905	1.600
Deflandre.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} avril 1905	1.600
Reynaert.	Préposé 1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1890	1 ^{er} avril 1905	1.600
Desaint	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} juillet 1901	1.500

NOM	EMPLOI	DATE D'ENTRÉE	DATE	TRAITEMENT
			de la dernière augmentation	
MM.				
Defever . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} juillet 1901	1.500
Mabesoone . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} avril 1902	1.500
Delelis. . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} avril 1902	1.500
Brunin, E. . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} mai 1902	1.500
Navez, J. . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} mai 1902	1.500
Lobert	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} juillet 1902	1.500
Schoonhère .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} juillet 1902	1.500
Marquant. . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} juillet 1902	1.500
Langlet. . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} juillet 1902	1.500
Faguet. . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} janvier 1903	1.500
Navez, P. . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} janvier 1903	1.500
Carpentier . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} janvier 1903	1.500
Warembourg.	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} janvier 1903	1.500
Thieffry . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} novembre 1900	1 ^{er} janvier 1903	1.500
Pornot. . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} novembre 1900	1 ^{er} janvier 1903	1.500
Marescaux . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} novembre 1900	1 ^{er} février 1903	1.500
Plancq. . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} novembre 1900	1 ^{er} janvier 1903	1.500
Serrure, F. . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} novembre 1900	1 ^{er} mai 1903	1.500
Pringuet . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} mai 1903	1.500
Monnoye. . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} juillet 1903	1.500
Giraud. . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} septembre 1903	1.500
David	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} décembre 1903	1.500
Declercq, F. .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} décembre 1903	1.500
Denève. . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} mars 1904	1.500
Legrand . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} mars 1904	1.500
Planquart . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} mars 1904	1.500
Derveaux. . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} mars 1904	1.500
Coquelle . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} avril 1904	1.500
Cierkens . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} avril 1904	1.500
Accart. . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} juin 1904	1.500
Debacker. . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} juin 1904	1.500
Raux.	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} octobre 1904	1.500
Debelle. . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} octobre 1904	1.500
Meneboo . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} janvier 1905	1.500
Levrague. . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} janvier 1905	1.500

NOM	EMPLOI	DATE D'ENTRÉE	DATE		TRAITEMENT
			de la	dernière augmentation	
MM.					
Guénez.	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} janvier 1905		1.500
Smet.	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} avril 1905		1.500
Stricanne. . . .	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} avril 1905		1.500
Vanhuffel	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} avril 1905		1.500
Verdier	Préposé 2 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} avril 1905		1.500
Ysebaert.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} février 1902		1.400
Crétel	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} février 1902		1.400
Dua	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} février 1902		1.400
Berson.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1902	1 ^{er} janvier 1903		1.400
Lamotte	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1902	1 ^{er} janvier 1903		1.400
Desmoutiez. . . .	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1902	1 ^{er} janvier 1903		1.400
Deneuféglise. . .	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1902	1 ^{er} janvier 1903		1.400
Calin.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1902	1 ^{er} janvier 1903		1.400
Fayen	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1902	1 ^{er} janvier 1903		1.400
Tune.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1902	1 ^{er} janvier 1903		1.400
Bourrez	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1902	1 ^{er} janvier 1903		1.400
Wiscart	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1902	1 ^{er} janvier 1903		1.400
Ronse	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1902	1 ^{er} février 1903		1.400
Heu	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1902	1 ^{er} mars 1903		1.400
Gyzelinck	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1902	1 ^{er} mai 1903		1.400
Martyr.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1902	1 ^{er} mai 1903		1.400
Vermesse, H. . . .	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1903	1 ^{er} mai 1903		1.400
Thiboult.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1903	1 ^{er} juillet 1903		1.400
Theulier	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1903	1 ^{er} juillet 1903		1.400
Vermeulen	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1903	1 ^{er} septembre 1903		1.400
Willay.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1903	1 ^{er} septembre 1903		1.400
Lefèvre, A.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} février 1903	1 ^{er} décembre 1903		1.400
Bouche, J.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} février 1903	1 ^{er} décembre 1903		1.400
Ottelard	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} février 1903	1 ^{er} mars 1904		1.400
Veys.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} février 1903	1 ^{er} mars 1904		1.400
Mestdagh.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} février 1903	1 ^{er} mars 1904		1.400
Denaer.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} février 1903	1 ^{er} mars 1904		1.400
Debailleul	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} avril 1903	1 ^{er} avril 1904		1.400
Vermesse, F ^d	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} avril 1903	1 ^{er} juin 1904		1.400
Audubert.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} juillet 1903	1 ^{er} juin 1904		1.400

NOM	EMPLOI	DATE D'ENTRÉE	DATE	TRAITEMENT
			de la dernière augmentation	
MM.				
Delmarquette.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} juillet 1903	1 ^{er} octobre 1904	1.400
Devernay, J. .	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} juillet 1903	1 ^{er} octobre 1904	1.400
Dumont . . .	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} juillet 1903	1 ^{er} janvier 1905	1.400
Espèce. . . .	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} juillet 1903	1 ^{er} janvier 1905	1.400
Mangez. . . .	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} juillet 1903	1 ^{er} janvier 1905	1.400
Declercq, Franç.	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1903	1 ^{er} janvier 1905	1.400
Castel	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1903	1 ^{er} avril 1905	1.400
Bleuzé. . . .	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1903	1 ^{er} avril 1905	1.400
Coutsier . . .	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} mars 1904	1 ^{er} avril 1905	1.400
Savels	Préposé 3 ^e classe	1 ^{er} avril 1904	1 ^{er} avril 1905	1.400
Lécaillet . . .	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} avril 1904	1 ^{er} avril 1904	1.300
Noterman . .	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} mai 1904	1 ^{er} mai 1904	1.300
Maréchal. . .	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1904	1 ^{er} janvier 1904	1.300
Jennes. . . .	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} juillet 1904	1 ^{er} juillet 1904	1.300
Lherminez . .	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} juillet 1904	1 ^{er} juillet 1904	1.300
Liets.	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} juillet 1904	1 ^{er} juillet 1904	1.300
Carlier, A . .	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} novembre 1904	1 ^{er} novembre 1904	1.300
Sainquentin. .	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} novembre 1904	1 ^{er} novembre 1904	1.300
Degobert. . .	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1905	1 ^{er} janvier 1905	1.300
Leboucq . . .	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1905	1 ^{er} janvier 1905	1.300
Devernay, E.	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} mars 1904	1 ^{er} mars 1904	1.300
Vandervaincq	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} avril 1905	1 ^{er} avril 1905	1.300
Leroy, E. . .	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} avril 1905	1 ^{er} avril 1905	1.300
Mullier. . . .	Préposé 4 ^e classe	1 ^{er} avril 1905	1 ^{er} avril 1905	1.300
Deroch. . . .	Stagiaire	1 ^{er} octobre 1904	1 ^{er} octobre 1904	1.300
Maniez. . . .	Stagiaire	16 novembre 1904	16 novembre 1904	1.300
Castelain. . .	Stagiaire	1 ^{er} janvier 1905	1 ^{er} janvier 1905	1.300
Lévesque. . .	Stagiaire	1 ^{er} janvier 1905	1 ^{er} janvier 1905	1.300
Massot. . . .	Stagiaire	1 ^{er} janvier 1905	1 ^{er} janvier 1905	1.300
Peltier. . . .	Stagiaire	1 ^{er} janvier 1905	1 ^{er} janvier 1905	1.300
Duriez, J.-B. .	Stagiaire	1 ^{er} avril 1905	1 ^{er} avril 1905	1.300

NOM	TITRE	DATE de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
POLICE MUNICIPALE				
<i>Commissaires de police.</i>				
MM.				
Vivier des Vallons . .	Commiss. central	1 ^{er} août 1875	1 ^{er} février 1897	8.000
Gaehlinger.	Comm ^{re} de police	21 avril 1882	29 décembre 1901	4.000
Marmontel.	Comm ^{re} de police	27 juin 1887	28 juillet 1904	4.000
Langevin	Comm ^{re} de police	16 août 1887	1 ^{er} février 1905	4.000
Foucart	Comm ^{re} de police	17 juillet 1888	18 août 1899	4.000
Villon	Comm ^{re} de police	1 ^{er} août 1887	23 juillet 1898	4.000
Roussennac	Comm ^{re} de police	6 juillet 1881	19 avril 1900	4.000
Ponnavoy	Comm ^{re} de police	12 novembre 1890	25 février 1905	4.000
Cucherat.	Comm ^{re} de police	13 mai 1879	4 mars 1894	4.000
Lecomte	Comm ^{re} de police	2 juin 1892	13 juillet 1903	4.000
Parisot de Sainte-Marie.	Comm ^{re} de police	13 juillet 1887	16 mai 1903	4.000
<i>Bureau Central. — Employés.</i>				
MM.				
Zunequin.	Chef de bureau	1 ^{er} juillet 1879	1 ^{er} janvier 1905	3.500
Méhay	Employé	28 mars 1894	1 ^{er} janvier 1903	1.700
Desprez	Employé	7 décembre 1897	1 ^{er} janvier 1903	1.600
Levray.	Employé	18 mai 1895	1 ^{er} janvier 1905	1.600
Lesaffre	Employé	21 mai 1902.	21 mai 1902	1.700
<i>Secrétaires de police.</i>				
MM.				
Dallennes	Secrét. de police	12 décembre 1886	2 février 1895	1.925
Bernard	Secrét. de police	3 décembre 1890	22 mars 1902	1.925
Rousseau	Secrét. de police	11 avril 1883	1 ^{er} juin 1903	1.925
Druart.	Secrét. de police	12 avril 1892	1 ^{er} janvier 1903	1.925
Blondel	Secrét. de police	1 ^{er} juin 1895	21 décembre 1900	1.825
Thoillier.	Secrét. de police	4 août 1893	22 mars 1902	1.825
Debuchy	Secrét. de police	15 octobre 1891	31 décembre 1898	1.825
Plaisant	Secrét. de police	21 février 1895	23 février 1905	1.825
Vincent	Secrét. de police	28 octobre 1894	8 août 1901	1.725
Brown	Secrét. de police	1 ^{er} mai 1898	22 mars 1902	1.725
Delcroix	Secrét. de police	3 juin 1899	23 février 1905	1.725

NOM	TITRE	DATE de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
<i>Service de la sûreté.</i>				
MM.				
Lecat	Secrétaire	24 novembre 1893	1 ^{er} novembre 1895	1.725
Lernould	Sous-Inspecteur de 1 ^{re} classe	17 mars 1880	1 ^{er} mars 1905	2.100
Lamérand	Sous-Inspecteur de 2 ^e classe	29 septembre 1887	1 ^{er} mars 1905	2.000
Delporte	Brigadier 1 ^{re} cl.	1 ^{er} avril 1883	1 ^{er} mars 1905	1.825
Honquert	Brigadier 2 ^e cl.	12 janvier 1882	1 ^{er} mars 1905	1.775
Denglos	S/-brigadier 1 ^{re} cl.	1 ^{er} juillet 1880	20 décembre 1904	1.725
Carlier	S/-brigadier 1 ^{re} cl.	1 ^{er} mai 1886	1 ^{er} mars 1905	1.725
Waxin.	S/-brigadier 2 ^e cl.	4 février 1891	21 mars 1905	1.675
Grave	S/-brigadier 2 ^e cl.	18 février 1889	21 mars 1905	1.675
Devos	Agent 1 ^{re} classe	12 octobre 1885	10 janvier 1902	1.625
Hazebrouck . . .	Agent 1 ^{re} classe	20 mai 1880	1 ^{er} avril 1892	1.625
Delemarle	Agent 1 ^{re} classe	27 juin 1888	10 janvier 1902	1.625
Wacquez.	Agent 1 ^{re} classe	5 décembre 1891	10 janvier 1902	1.625
Carpentier	Agent 1 ^{re} classe	4 mars 1885	8 avril 1897	1.625
Jonville	Agent 1 ^{re} classe	6 mars 1884	10 janvier 1902	1.625
Ferlin	Agent 1 ^{re} classe	4 juillet 1882	6 janvier 1898	1.625
Lantoine.	Agent 1 ^{re} classe	13 avril 1891	10 janvier 1902	1.625
Pollet	Agent 1 ^{re} classe	13 décembre 1887	1 ^{er} juillet 1903	1.625
Pruvost	Agent 1 ^{re} classe	9 décembre 1890	7 décembre 1904	1.625
Petit.	Agent 1 ^{re} classe	9 mars 1891	1 ^{er} mars 1905	1.625
Mordacq	Agent 1 ^{re} classe	14 avril 1892	21 mars 1905	1.625
Baron	Agent 2 ^e classe	24 octobre 1894	8 août 1901	1.525
Heughebaert . . .	Agent 2 ^e classe	6 décembre 1895	10 janvier 1902	1.525
Deffrennes	Agent 2 ^e classe	7 août 1893	1 ^{er} janvier 1903	1.525
Declercq	Agent 2 ^e classe	12 juillet 1895	1 ^{er} janvier 1903	1.525
Morel	Agent 2 ^e classe	15 mars 1896	1 ^{er} janvier 1903	1.525
Place	Agent 2 ^e classe	25 août 1892	10 janvier 1902	1.525
Monier.	Agent 2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1896	1 ^{er} juillet 1903	1.525
Demarcq.	Agent 2 ^e classe	4 mars 1897	1 ^{er} juillet 1903	1.525
Blas.	Agent 2 ^e classe	29 octobre 1894	1 ^{er} juillet 1903	1.525
Demulier	Agent 2 ^e classe	24 mars 1896	17 décembre 1904	1.525
Ducourant	Agent 2 ^e classe	23 mars 1896	21 mars 1905	1.525
Sonneville	Agent 2 ^e classe	1 ^{er} mars 1896	1 ^{er} mars 1905	1.525

NOM	TITRE	DATE	DATE	TRAITEMENT ACTUEL
		de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.				
Werquin . . .	Agent 3 ^e classe	3 septembre 1896	8 août 1901	1.450
Mignot	Agent 3 ^e classe	1 ^{er} mai 1898	10 janvier 1902	1.450
Dethandt . . .	Agent 3 ^e classe	24 mars 1895	10 janvier 1902	1.450
Clément	Agent 3 ^e classe	11 septembre 1893	12 juillet 1902	1.450
Sorlin	Agent 3 ^e classe	20 mai 1895	1 ^{er} janvier 1903	1.450
Ernest	Agent 3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1896	1 ^{er} janvier 1903	1.450
Paris	Agent 3 ^e classe	5 mars 1897	1 ^{er} janvier 1903	1.450
Barus	Agent 3 ^e classe	15 mars 1897	1 ^{er} janvier 1903	1.450
Delory	Agent 3 ^e classe	7 décembre 1897	1 ^{er} juillet 1903	1.450
Huin	Agent 3 ^e classe	1 ^{er} mai 1898	1 ^{er} juillet 1903	1.450
Sapin	Agent 3 ^e classe	27 mai 1896	1 ^{er} avril 1905	1.450
Vandekerkove	Agent 3 ^e classe	6 juillet 1895	17 décembre 1904	1.450
Prévost, Henri	Agent 3 ^e classe	1 ^{er} février 1896	1 ^{er} mars 1905	1.450

Sergents de ville.

MM.				
Hétuin	Inspecteur	1 ^{er} novembre 1896	1 ^{er} janvier 1905	2.400
Charlet	Sous-Inspecteur 1 ^{re} classe	4 juillet 1881	1 ^{er} juin 1904	1.950
Vandeportaël.	Sous-Inspecteur 2 ^e classe	31 août 1887	1 ^{er} juin 1904	1.900
Gallet, Em . . .	Brigadier 1 ^{re} cl.	24 janvier 1881	1 ^{er} mars 1903	1.775
Ernout	Brigadier 1 ^{re} cl.	8 octobre 1881	1 ^{er} juillet 1904	1.775
Jouequiert . . .	Brigadier 2 ^e cl.	8 août 1876	1 ^{er} janvier 1903	1.725
Mouy	Brigadier 2 ^e cl.	9 mars 1880	1 ^{er} juillet 1904	1.725
Decorne	Brigadier 3 ^e cl.	1 ^{er} juin 1886	1 ^{er} octobre 1898	1.675
Marc	Brigadier 3 ^e cl.	16 avril 1883	1 ^{er} juin 1902	1.675
Willekens . . .	Brigadier 3 ^e cl.	14 février 1887	1 ^{er} janvier 1903	1.675
Strub	Brigadier 3 ^e cl.	23 février 1880	1 ^{er} juillet 1904	1.675
Delécluse . . .	Brigadier 3 ^e cl.	3 septembre 1887	1 ^{er} janvier 1905	1.675
Marçels	Brigadier 3 ^e cl.	25 juin 1888	1 ^{er} juin 1905	1.675
Mullier	S/-brigadier 1 ^{re} cl.	23 juillet 1890	1 ^{er} juillet 1904	1.625
Wyon, Alf. . . .	S/-brigadier 1 ^{re} cl.	25 juin 1888	1 ^{er} janvier 1905	1.625
Montaigne . . .	S/-brigadier 1 ^{re} cl.	17 juillet 1890	1 ^{er} juin 1905	1.625
Basquin	S/-brigadier 2 ^e cl.	12 octobre 1891	1 ^{er} mars 1903	1.575
Hoden	S/-brigadier 2 ^e cl.	10 août 1891	1 ^{er} mars 1903	1.575
Neufglise	S/-brigadier 2 ^e cl.	20 octobre 1893	11 juillet 1903	1.575

NOM	TITRE	DATE	DATE	TRAITEMENT ACTUEL
		de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.				
Lesage	S/Brigadier 2 ^e cl.	1 ^{er} novembre 1893	11 juillet 1903	1.575
Hilaire, Ed. . .	S/Brigadier 2 ^e cl.	3 août 1892	1 ^{er} juillet 1904	1.575
Bourdon	S/Brigadier 2 ^e cl.	2 octobre 1895	1 ^{er} janvier 1905	1.575
Bouchez	S/Brigadier 2 ^e cl.	14 avril 1883	23 mai 1903	1.575
Dhaene	S/Brigadier 2 ^e cl.	14 avril 1892	1 ^{er} juin 1905	1.575
Couillard	Agent 1 ^{re} classe	1 ^{er} septembre 1885	1 ^{er} juillet 1897	1.500
Lamérant	Agent 1 ^{re} classe	11 novembre 1886	1 ^{er} janvier 1898	1.500
O'Brien	Agent 1 ^{re} classe	17 février 1889	1 ^{er} avril 1899	1.500
Wyon, Aug. . . .	Agent 1 ^{re} classe	8 novembre 1889	1 ^{er} octobre 1899	1.500
Farineau	Agent 1 ^{re} classe	1 ^{er} septembre 1886	1 ^{er} octobre 1899	1.500
Debuse	Agent 1 ^{re} classe	5 décembre 1881	1 ^{er} janvier 1892	1.500
Lorriaux	Agent 1 ^{re} classe	1 ^{er} avril 1882	1 ^{er} janvier 1892	1.500
Hochart	Agent 1 ^{re} classe	15 août 1885	1 ^{er} mars 1900	1.500
Trécat	Agent 1 ^{re} classe	12 novembre 1889	1 ^{er} janvier 1901	1.500
Gouy	Agent 1 ^{re} classe	15 février 1884	1 ^{er} janvier 1901	1.500
Alglave	Agent 1 ^{re} classe	9 juin 1889	1 ^{er} janvier 1901	1.500
Leprêtre	Agent 1 ^{re} classe	1 ^{er} février 1891	1 ^{er} janvier 1901	1.500
Laude	Agent 1 ^{re} classe	19 avril 1890	8 août 1901	1.500
Serres	Agent 1 ^{re} classe	10 février 1881	1 ^{er} janvier 1902	1.500
Duribreux	Agent 1 ^{re} classe	15 mai 1883	1 ^{er} janvier 1902	1.500
Fiévet, V ^{or} . . .	Agent 1 ^{re} classe	22 juillet 1890	1 ^{er} janvier 1902	1.500
Foubert	Agent 1 ^{re} classe	15 décembre 1887	1 ^{er} janvier 1902	1.500
Gallet, Jules . .	Agent 1 ^{re} classe	9 novembre 1889	1 ^{er} janvier 1902	1.500
Dupuydt	Agent 1 ^{re} classe	17 juillet 1890	1 ^{er} janvier 1902	1.500
Fiévet, Ch. . . .	Agent 1 ^{re} classe	24 septembre 1883	1 ^{er} janvier 1902	1.500
Polvêche	Agent 1 ^{re} classe	12 mai 1891	1 ^{er} janvier 1902	1.500
Petit	Agent 1 ^{re} classe	24 septembre 1880	1 ^{er} juillet 1902	1.500
Séneschal, F ^d . .	Agent 1 ^{re} classe	1 ^{er} août 1884	1 ^{er} juillet 1902	1.500
Blaise, Ch. . . .	Agent 1 ^{re} classe	19 mars 1892	1 ^{er} juillet 1902	1.500
Moreau	Agent 1 ^{re} classe	8 avril 1884	1 ^{er} janvier 1903	1.500
Soileux	Agent 1 ^{re} classe	18 juin 1893	11 juillet 1903	1.500
Grière, J.-B . .	Agent 1 ^{re} classe	16 avril 1892	11 juillet 1903	1.500
Lefils	Agent 1 ^{re} classe	2 octobre 1892	11 juillet 1903	1.500
Decoster	Agent 1 ^{re} classe	26 octobre 1888	1 ^{er} janvier 1904	1.500
Vanneufville . .	Agent 1 ^{re} classe	18 janvier 1895	1 ^{er} janvier 1904	1.500

NOM	TITRE	DATE	DATE	TRAITEMENT ACTUEL
		de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.				
Séneschal, Fr.	Agent 1 ^{re} classe	9 juin 1889	1 ^{er} janvier 1904	1.500
Gournay. . . .	Agent 1 ^{re} classe	12 avril 1892	1 ^{er} janvier 1905	1.500
Fournier. . . .	Agent 1 ^{re} classe	8 juin 1889	1 ^{er} juillet 1904	1.500
Brohet.	Agent 1 ^{re} classe	14 avril 1891	1 ^{er} juin 1905	1.500
Jombart.	Agent 1 ^{re} classe	15 février 1894	1 ^{er} juin 1905	1.500
Caron.	Agent 2 ^e classe	19 avril 1883	1 ^{er} décembre 1896	1.450
Castille.	Agent 2 ^e classe	14 mars 1892	8 avril 1897	1.450
Buzin.	Agent 2 ^e classe	2 juin 1894	1 ^{er} octobre 1899	1.450
Couvez.	Agent 2 ^e classe	7 octobre 1892	1 ^{er} août 1900	1.450
Godescaux. . . .	Agent 2 ^e classe	13 juillet 1894	1 ^{er} août 1900	1.450
Dumont, Ach.	Agent 2 ^e classe	17 juillet 1890	1 ^{er} décembre 1900	1.450
Cochez.	Agent 2 ^e classe	1 ^{er} juin 1893	1 ^{er} janvier 1901	1.450
Denneulin. . . .	Agent 2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1894	1 ^{er} janvier 1901	1.450
Faës.	Agent 2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1893	1 ^{er} janvier 1901	1.450
Vauboutteghem. . . .	Agent 2 ^e classe	12 juin 1893	8 août 1901	1.450
Brabant.	Agent 2 ^e classe	25 septembre 1894	1 ^{er} janvier 1902	1.450
Dirickx.	Agent 2 ^e classe	20 mai 1895	1 ^{er} janvier 1902	1.450
Carpentier. . . .	Agent 2 ^e classe	28 juin 1898	1 ^{er} janvier 1902	1.450
Méresse.	Agent 2 ^e classe	1 ^{er} décembre 1894	1 ^{er} juillet 1902	1.450
Roupin.	Agent 2 ^e classe	1 ^{er} février 1896	1 ^{er} juillet 1902	1.450
Delmaere.	Agent 2 ^e classe	14 novembre 1895	1 ^{er} juillet 1902	1.450
Bertrand.	Agent 2 ^e classe	10 janvier 1895	1 ^{er} juillet 1902	1.450
Clabaut.	Agent 2 ^e classe	22 août 1890	1 ^{er} janvier 1903	1.450
Lesaffre.	Agent 2 ^e classe	4 août 1893	1 ^{er} janvier 1903	1.450
Lecomte.	Agent 2 ^e classe	27 février 1896	1 ^{er} janvier 1903	1.450
Darras.	Agent 2 ^e classe	12 septembre 1893	11 juillet 1903	1.450
Callewaert, Ch.	Agent 2 ^e classe	3 mars 1896	11 juillet 1903	1.450
Lepère.	Agent 2 ^e classe	3 mars 1896	11 juillet 1903	1.450
Hernout, Louis.	Agent 2 ^e classe	9 mars 1896	11 juillet 1903	1.450
Duquesne.	Agent 2 ^e classe	30 avril 1892	1 ^{er} décembre 1903	1.450
Gallet, Ph.	Agent 2 ^e classe	22 septembre 1883	1 ^{er} janvier 1904	1.450
Boulenger.	Agent 2 ^e classe	23 mars 1896	1 ^{er} janvier 1904	1.450
Waroquier.	Agent 2 ^e classe	9 février 1897	1 ^{er} juillet 1904	1.450
Béghein.	Agent 2 ^e classe	27 novembre 1894	1 ^{er} janvier 1905	1.450
Vitoux.	Agent 2 ^e classe	14 octobre 1895	1 ^{er} janvier 1905	1.450

NOM	TITRE	DATE	DATE	TRAITEMENT ACTUEL
		de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.				
Ridez	Agent 2 ^e classe	15 août 1881	1 ^{er} janvier 1905	1.450
Boulois	Agent 2 ^e classe	5 août 1882	1 ^{er} avril 1905	1.450
Pouchaux . . .	Agent 2 ^e classe	1 ^{er} décembre 1896	1 ^{er} juin 1905	1.450
Abraham. . . .	Agent 2 ^e classe	9 mars 1896	1 ^{er} juin 1905	1.450
Barré	Agent 2 ^e classe	1 ^{er} mai 1898	1 ^{er} juin 1905	1.450
Mullier, F. . .	Agent 3 ^e classe	9 avril 1897	1 ^{er} octobre 1899	1.400
Douchet	Agent 3 ^e classe	10 avril 1897	1 ^{er} octobre 1899	1.400
Becquet	Agent 3 ^e classe	13 avril 1896	1 ^{er} août 1900	1.400
Obin.	Agent 3 ^e classe	1 ^{er} septembre 1896	1 ^{er} août 1900	1.400
Douez	Agent 3 ^e classe	4 septembre 1896	1 ^{er} août 1900	1.400
Appermann . .	Agent 3 ^e classe	13 avril 1897	1 ^{er} janvier 1901	1.400
Guérard	Agent 3 ^e classe	19 avril 1892	1 ^{er} janvier 1901	1.400
Godyn.	Agent 3 ^e classe	10 novembre 1896	1 ^{er} janvier 1901	1.400
Achte	Agent 3 ^e classe	4 février 1896	1 ^{er} janvier 1901	1.400
Ruckebusch, J.	Agent 3 ^e classe	4 mai 1897	8 août 1901	1.400
Blanchard . . .	Agent 3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1898	8 août 1901	1.400
Brunelle	Agent 3 ^e classe	11 novembre 1895	8 août 1901	1.400
Grière, O. . . .	Agent 3 ^e classe	14 novembre 1898	1 ^{er} janvier 1903	1.400
Fichelle	Agent 3 ^e classe	18 janvier 1899	11 juillet 1903	1.400
Taisne.	Agent 3 ^e classe	21 janvier 1899	11 juillet 1903	1.400
Coupez.	Agent 3 ^e classe	1 ^{er} juillet 1899	11 juillet 1903	1.400
Mire.	Agent 3 ^e classe	15 octobre 1895	11 juillet 1903	1.400
Mordacq	Agent 3 ^e classe	10 mai 1899	11 juillet 1903	1.400
Walter.	Agent 3 ^e classe	19 janvier 1899	11 juillet 1903	1.400
Minet	Agent 3 ^e classe	4 février 1895	29 octobre 1903	1.400
Vermersch. . .	Agent 3 ^e classe	1 ^{er} août 1896	1 ^{er} décembre 1896	1.400
Debrabant . . .	Agent 3 ^e classe	21 février 1896	1 ^{er} septembre 1899	1.400
Margerin. . . .	Agent 3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1896	1 ^{er} septembre 1899	1.400
Demarly. . . .	Agent 3 ^e classe	1 ^{er} mars 1899	1 ^{er} janvier 1904	1.400
Ingelaere. . . .	Agent 3 ^e classe	4 mai 1899	1 ^{er} juillet 1904	1.400
Bécar	Agent 3 ^e classe	19 mai 1899	1 ^{er} juillet 1904	1.400
Gay	Agent 3 ^e classe	11 septembre 1893	29 septembre 1904	1.400
Callewaert, P.	Agent 3 ^e classe	28 juin 1899	1 ^{er} janvier 1905	1.400
Hilaire, J. . . .	Agent 3 ^e classe	1 ^{er} mai 1898	1 ^{er} juin 1905	1.400
Vivant.	Agent 3 ^e classe	11 mai 1897	1 ^{er} juin 1905	1.400

NOM	TITRE	DATE	DATE	TRAITEMENT ACTUEL
		de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.				
Frémaux. . .	Agent 3 ^e classe	4 septembre 1895	1 ^{er} juin 1905	1.400
Leleu	Agent 3 ^e classe	10 septembre 1899	1 ^{er} juin 1905	1.400
Delannoy . .	Agent 3 ^e classe	10 mai 1899	1 ^{er} juin 1905	1.400
Gérôme . . .	Agent 3 ^e classe	12 mai 1899	1 ^{er} juin 1905	1.400
Pronier. . . .	Agent 3 ^e classe	22 avril 1892	1 ^{er} juin 1905	1.400
Boucly. . . .	Agent 4 ^e classe	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} janvier 1902	1.350
Fourrier . . .	Agent 4 ^e classe	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} janvier 1902	1.350
Carlier. . . .	Agent 4 ^e classe	9 avril 1897	1 ^{er} janvier 1902	1.350
Wuart	Agent 4 ^e classe	15 janvier 1895.	1 ^{er} juillet 1902	1.350
Flinois, J.-B..	Agent 4 ^e classe	1 ^{er} avril 1900	1 ^{er} janvier 1903	1.350
Vraux	Agent 4 ^e classe	15 juin 1900	1 ^{er} janvier 1903	1.350
Pecqueur. . .	Agent 4 ^e classe	23 mars 1900	11 juillet 1903	1.350
Deconynck. .	Agent 4 ^e classe	15 juin 1900	11 juillet 1903	1.350
Marle	Agent 4 ^e classe	15 juin 1900	11 juillet 1903	1.350
Dehondt . . .	Agent 4 ^e classe	21 juin 1900	11 juillet 1903	1.350
Bouvelle. . .	Agent 4 ^e classe	1 ^{er} avril 1900	11 juillet 1903	1.350
Damman. . . .	Agent 4 ^e classe	10 janvier 1901	11 juillet 1903	1.350
Ruckebusch, A.	Agent 4 ^e classe	21 juin 1901	11 juillet 1903	1.350
Blas.	Agent 4 ^e classe	12 janvier 1901	1 ^{er} janvier 1904	1.350
Flinois, Eug..	Agent 4 ^e classe	11 janvier 1901	1 ^{er} janvier 1904	1.350
Mathon	Agent 4 ^e classe	8 août 1901	1 ^{er} janvier 1904	1.350
Rousselot . .	Agent 4 ^e classe	18 septembre 1899	1 ^{er} janvier 1902	1.350
Leuvin. . . .	Agent 4 ^e classe	8 août 1901	1 ^{er} janvier 1904	1.350
Dumont, R. . .	Agent 4 ^e classe	20 janvier 1902	1 ^{er} juillet 1904	1.350
Faucomprez .	Agent 4 ^e classe	8 août 1901	1 ^{er} juillet 1904	1.350
Legrand, F. .	Agent 4 ^e classe	20 janvier 1902	1 ^{er} juillet 1904	1.350
Dumont, Alph.	Agent 4 ^e classe	18 juin 1900	1 ^{er} janvier 1905	1.350
Blaise, L. . . .	Agent 4 ^e classe	8 octobre 1892	1 ^{er} juin 1905	1.350
Messmer. . . .	Agent 4 ^e classe	20 janvier 1902	1 ^{er} juin 1905	1.350
Forrières. . .	Agent 4 ^e classe	20 janvier 1902	1 ^{er} janvier 1905	1.350
Colin	Agent 4 ^e classe	20 janvier 1902	1 ^{er} janvier 1905	1.350
Renaut.	Agent 4 ^e classe	20 janvier 1902	1 ^{er} janvier 1905	1.350
Lenain.	Agent 4 ^e classe	20 janvier 1902	1 ^{er} juin 1905	1.350
Drain	Agent 4 ^e classe	26 juillet 1894	1 ^{er} janvier 1905	1.350
Lambour. . . .	Agent 4 ^e classe	20 octobre 1898	1 ^{er} janvier 1905	1.350

NOM	TITRE	DATE de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
MM.				
Legrand, G ^{ges} .	Agent 4 ^e classe	24 octobre 1894	1 ^{er} juin 1905	1.350
Macaré.	Agent 4 ^e classe	1 ^{er} juin 1902	1 ^{er} juin 1905	1.350
Lecœuvre . . .	Agent 4 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} juin 1905	1.350
Descamps, F.	Agent 4 ^e classe	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} juin 1905	1.350
Dubar	Agent 4 ^e classe	1 ^{er} juin 1902	1 ^{er} juin 1905	1.350
Baron	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} juin 1902	11 juillet 1903	1.250
Béhal	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} juin 1902	11 juillet 1903	1.250
Galliot.	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} juillet 1902	11 juillet 1903	1.250
Delourme . . .	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} juillet 1902	11 juillet 1903	1.250
Dellesalle . . .	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} août 1902	11 juillet 1903	1.250
Bésin	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} août 1902	11 juillet 1903	1.250
Masse	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} août 1902	1 ^{er} janvier 1904	1.250
Serlippens . . .	Agent 5 ^e classe	12 octobre 1902	1 ^{er} janvier 1904	1.250
Thelliez	Agent 5 ^e classe	20 janvier 1901	1 ^{er} juillet 1902	1.250
Boucherie . . .	Agent 5 ^e classe	12 octobre 1902	1 ^{er} janvier 1904	1.250
Butin	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} avril 1903	1 ^{er} juillet 1904	1.250
Clarisse	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} avril 1903	1 ^{er} juillet 1904	1.250
Covin	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} février 1901	20 septembre 1904	1.250
Deschryver. . .	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} avril 1903	1 ^{er} juillet 1904	1.250
Largillière . . .	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} avril 1903	1 ^{er} janvier 1905	1.250
Ducroquet . . .	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} avril 1903	1 ^{er} janvier 1905	1.250
Desmet	Agent 5 ^e classe	17 juillet 1903	1 ^{er} janvier 1905	1.250
Demarcq.	Agent 5 ^e classe	17 juillet 1903	1 ^{er} janvier 1905	1.250
Dauvin	Agent 5 ^e classe	17 juillet 1903	1 ^{er} janvier 1905	1.250
Watteau	Agent 5 ^e classe	15 février 1904	1 ^{er} janvier 1905	1.250
Philippo	Agent 5 ^e classe	16 février 1904	1 ^{er} janvier 1905	1.250
Gesquière . . .	Agent 5 ^e classe	16 février 1904	1 ^{er} janvier 1905	1.250
Lemoine	Agent 5 ^e classe	17 février 1904	1 ^{er} janvier 1905	1.250
Descamps, H.	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} juin 1904	1 ^{er} janvier 1905	1.250
Moreau, L. . . .	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} juin 1904	1 ^{er} juin 1905	1.250
Dufourt	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} juin 1904	1 ^{er} juin 1905	1.250
Toussaert . . .	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} juin 1904	1 ^{er} juin 1905	1.250
Delebecque. . .	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} novembre 1904	1 ^{er} juin 1905	1.250
Descamps, G ^{ve}	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} novembre 1904	1 ^{er} juin 1905	1.250
Faure	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} août 1904	1 ^{er} juin 1905	1.250
Pitel.	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} novembre 1904	1 ^{er} juin 1905	1.250
Hoguet.	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} novembre 1904	1 ^{er} juin 1905	1.250
Dequand. . . .	Agent 5 ^e classe	1 ^{er} novembre 1904	1 ^{er} juin 1905	1.250

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
PRISON MUNICIPALE				
M. Pringhet . . .	Concierge	1 ^{er} juin 1886	1905	1.400
CIMETIÈRES <i>Services généraux.</i>				
MM. Billet	Employé aux concessions	1 ^{er} août 1882	1905	2.500
Tisserant . . .	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1904	1904	1.500
<i>Cimetière de l'Est.</i>				
MM. Gaillard . . .	Directeur	1 ^{er} novembre 1882	1898	2.500
Soudoyez . . .	Employé	1 ^{er} janvier 1894	1901	1.800
Faillon	Surveillant	1 ^{er} avril 1891	1901	1.350
Constant . . .	Surveillant	10 mai 1894	1901	1.350
Rousselle (*) .	Surveillant	1896	1905	1.250
Nieuport . . .	Surveillant	1 ^{er} mai 1902	1902	1.350
<i>Cimetière du Sud.</i>				
MM. Hionquiert . .	Directeur	1 ^{er} septembre 1900	1902	2.200
Lemesle (*) . .	Surveillant	1 ^{er} novembre 1899	1901	1.350
Leclercq, A. (*)	Surveillant	8 juin 1898	1901	1.350
Leclercq, O. (*)	Surveillant stagiaire	1904	1904	1.250
PESAGE & MESURAGE PUBLICS				
<i>Poids public.</i>				
MM. Corbu	Peseur	1 ^{er} décembre 1892	1901	1.600
Pavie	Aide-Peseur	1 ^{er} septembre 1896	1901	1.300

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
<i>Vente à la criée.</i>				
M.				
Pollet	Peseur	1886	1901	1.300
<i>Bascules publiques.</i>				
MM.				
Constant . . .	Préposé (Marché-aux-Chevaux)	1 ^{er} janvier 1896	1901	1.300
Dujardin (*) .	Préposé (Boulev. des Ecoles)	20 janvier 1902	1905	1.200
ENTREPOTS				
MM.				
Dilly	Directeur	1 ^{er} juillet 1887	1904	2.400
Nys	Magasinier	1904	1905	1.400
Orélio	Concierge	17 septembre 1897	1900	600
ENTREPOT DES SUCRES INDIGÈNES				
M.				
Levachet(*) . .	Receveur des Contrib. Indir.	1 ^{er} mars 1898	1898	800
ÉCONOMAT				
MM.				
Marlin (*) . .	Économe	15 novembre 1896	1903	2.800
Lefebvre (*) .	Expéditionnaire	15 décembre 1896	1899	1.700
Florquin (*) .	Garçon de bureau	3 novembre 1891	1902	1.300
CONSEIL DES PRUD'HOMMES				
•MM.				
Leperre (*) . .	Greffier	16 février 1885	1904	2.600
Nattiez (*) . .	Garçon de bureau	27 décembre 1888	1895	1.000

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
RESEAU TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL				
MM.				
Vanhagendoren Dre (*)	Chef téléphoniste	1 ^{er} octobre 1897	1 ^{er} janvier 1902	2.000
Dourdin (*)	Téléphoniste	27 mai 1887	1 ^{er} janvier 1905	1.560
Maquet (*)	Téléphoniste	14 septembre 1893	1 ^{er} janvier 1905	1.560
Vanhagendoren, V. (*)	Monteur	1 ^{er} janvier 1905		1.500
ENTRETIEN DES HORLOGES PUBLIQUES & DES PENDULES PLACÉES DANS DIVERS ÉTABLISSEMENTS COMMUNAUX				
MM.				
Duthoit (*)	Horloger	1 ^{er} mai 1901	1 ^{er} janvier 1905	1.900
Guyot (*)	Horloger	1 ^{er} mai 1901	1 ^{er} janvier 1905	1.600
PROMENADES & JARDINS				
<i>Direction Générale</i>				
MM.				
Saint-Léger	Jardinier en chef	1 ^{er} novembre 1888	1905	5.600
Bédène	Surveillant	1 ^{er} novembre 1898	1905	2.300
<i>Jardin d'Arboriculture et Palais-Rameau</i>				
M.				
Mazière	Jardin. au Jardin d'Arboricult.	1 ^{er} janvier 1901	1902	1.800
<i>Jardin Botanique</i>				
M.				
Luce	Jardinier	1 ^{er} janvier 1898	1902	1.900

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
CHÈVRES DU JARDIN VAUBAN				
M ^{me} Docq (*) . . .	Gardienne	23 mars 1889	1897	1.000
ÉCLAIRAGE				
M. Cattieuw . . .	Gazier	1 ^{er} septembre 1901	1 ^{er} avril 1903	1.800
PROPRETÉ PUBLIQUE				
MM.				
Becquereau . . .	Inspecteur princ.	10 février 1899	1 ^{er} juin 1901	3.600
Vermeersch . . .	S/-chef de bureau	27 septembre 1886	1 ^{er} janvier 1902	2.000
Gelas	Expéditionnaire	21 novembre 1897	1 ^{er} janvier 1904	1.700
Dutriez	Surveillant	1 ^{er} janvier 1890	1 ^{er} janvier 1896	1.500
Corbez	Surveillant	1 ^{er} avril 1899		1.500
Dhondt	Surveillant	1 ^{er} avril 1899		1.500
Jacobs	Surveillant	1 ^{er} janvier 1902		1.500
Dumont (*) . . .	Surveillant	17 octobre 1897		1.500
Voss (*)	Surveillant	18 décembre 1899		1.500
Looten (*)	Surveillant	19 janvier 1900		1.500
Flamand (*) . . .	Surveillant	1 ^{er} mai 1897		1.500
Ghesquière . . .	Chef de cavalerie	1 ^{er} décembre 1897	1 ^{er} janvier 1901	2.400
EAUX				
I. — EXPLOITATION				
MM.				
Formesyn	Employé	20 octobre 1898	1 ^{er} janvier 1904	1.700
Bart	Employé	11 juin 1899	21 janvier 1902	1.500
Berthe	Fontainier	20 novembre 1887	1 ^{er} janvier 1902	1.700
Verdière	Fontainier	20 avril 1884	1 ^{er} janvier 1903	1.600
Descouvemont, J.-B. . .	Fontainier	1 ^{er} mars 1872	1 ^{er} janvier 1903	1.700

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
MM.				
Defaut	Fontainier	22 février 1896	1 ^{er} janvier 1898	1.500
Dutilleul . . .	Fontainier	15 octobre 1896	1 ^{er} janvier 1900	1.500
Payelle	Fontainier	1 ^{er} mai 1894	1 ^{er} janvier 1902	1.500
Bergue	Fontainier	1 ^{er} octobre 1895	1 ^{er} janvier 1902	1.500
Goudin, E. (*)	Fontainier	1 ^{er} décembre 1900	1 ^{er} janvier 1902	1.500
Descouvemont, H. . .	Chef contrôleur	5 juillet 1877	1 ^{er} janvier 1896	2.200
Ferrant	Contrôleur	15 mai 1883	1 ^{er} janvier 1896	1.800
Brunin	Contrôleur	20 mars 1896	1 ^{er} janvier 1902	1.600
Gilbert (*) . . .	Contrôleur	20 avril 1898	1 ^{er} janvier 1902	1.500
II. — EMMERIN				
MM.				
Baye	Chef mécanicien	1 ^{er} avril 1899	1 ^{er} janvier 1900	2.800
Saint Léger (*)	Mécanicien	18 mars 1901	1 ^{er} janvier 1904	1.700
Carette (*) . . .	Piéton	1 ^{er} janvier 1902	1 ^{er} janvier 1904	1.200
Rassel (*) . . .	Chauffeur	8 août 1868	1 ^{er} janvier 1900	1.600
Ruysschaert(*)	Chauffeur	4 juin 1874	1 ^{er} janvier 1900	1.600
Plançq (*) . . .	Chauffeur	12 mai 1888	1 ^{er} janvier 1900	1.600
Deroubaix (*).	Chauffeur	14 juin 1897	1 ^{er} janvier 1900	1.600
Liénard (*). . .	Chauffeur	3 octobre 1886	15 janvier 1905	1.400
Hugeux, J. (*)	Chauffeur	1 ^{er} avril 1892	1 ^{er} mai 1905	1.400
Alexandre (*).	Chauffeur	28 janvier 1904	1 ^{er} mai 1905	1.400
III. — ARBONNOISE				
MM.				
Patout (*) . . .	Chef mécanicien	10 décembre 1889	1 ^{er} janvier 1905	2.300
Thyl (*)	Mécanicien	1 ^{er} avril 1902	1 ^{er} janvier 1905	1.500
Dupré (*) . . .	Chauffeur	1 ^{er} septembre 1894	1 ^{er} janvier 1901	1.400
Bomme (*) . . .	Chauffeur	1 ^{er} juin 1889	1 ^{er} janvier 1901	1.400
Bassé (*) . . .	Chauffeur	12 août 1901	1 ^{er} janvier 1901	1.300

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAIITEMENT ACTUEL
ÉTABLISSEMENT DE BAINS A PRIX RÉDUITS				
MM.				
Lesaffre (*) . . .	Directeur	20 septembre 1897	1899	1.700
Delemarre(*) . . .	Baigneur	27 mars 1905		1.250
Delemarre, M ^{me} (*) . . .	Baigneuse	16 avril 1905		1.250
Trébault . . .	Chauffeur	1 ^{er} janvier 1892	1894	1.300
HYGIÈNE				
MM.				
Gérard	Chef de bureau	1 ^{er} janvier 1889	1902	3.000
Langlet	Employé	1 ^{er} janvier 1893	1903	2.200
Dumont	Employé	1 ^{er} janvier 1896	1902	1.800
Amand	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1898	1899	1.500
Moison	Expéditionnaire	1 ^{er} janvier 1897	1903	1.700
Grimonprez	Désinfecteur	7 septembre 1897	1900	1 600
Martin	Désinfecteur	1 ^{er} janvier 1897	1897	1.500
Cocheteux	Désinfecteur	15 avril 1899 .	1899	1.500
Agent préposé à la surveillance du Port Vauban et du Bassin de la Haute-Deûle				
M.				
Flament(*)	Pontier	1 ^{er} avril 1900		1.000
Agent chargé de la manœuvre du Pont du Ramponeau				
M.				
Garcette(*)	Pontier	Novembre 1883	1 ^{er} janvier 1905	1.150

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
Préposé à la manœuvre du Pont du Petit-Paradis				
M. Evrard (*) . . .	Pontier	Année 1903		1.000
Préposé à la manœuvre du Pont de l'Avenue de l'Hippodrome				
M. Pionnier(*) . . .	Pontier	Année 1904	1 ^{er} janvier 1905	1.180
ABATTOIR				
MM.				
Boutolle. . . .	Directeur	1 ^{er} mars 1898	1902	2.400
Charlet	Médecin-Vétérinaire	1 ^{er} mars 1896	1904	5.000
Candelez. . . .	Surveillant-Chef	20 novembre 1875	1894	1.900
Devernay	Surveillant-Adjoint	1 ^{er} janvier 1901	1901	1.800
Parent (*)	Surveillant	1 ^{er} octobre 1904 à titre provisoire		1.400
Bailleul(*)	Surveillant	1 ^{er} octobre 1904 à titre provisoire		1.400
Grignon	Concierge	1 ^{er} mars 1892	1903	1.400
HALLES & MARCHÉS				
MM.				
Fichelle	Médecin-Vétérinaire-Inspecteur	1 ^{er} avril 1901	1904	1.200
Defive (*)	Directeur des Marchés	22 avril 1905	1905	1.500
Deméestère	Vérificateur ambulant	16 octobre 1897	1903	1.900
Cérède	Vérificateur ambulant	1 ^{er} avril 1899	1901	1.800
Santrisse	Vérificateur ambulant	1 ^{er} juillet 1903	1903	1.500
Duthoit(*)	Concierge (Halles Centrales)	1 ^{er} mars 1905	1905	800

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
LABORATOIRE MUNICIPAL D'ANALYSES				
MM.				
Bonn	Chef de laboratoire	16 mars 1902	1902	5.000
Serrure	Préparateur	1 ^{er} octobre 1896	1903	1.900
Leclercq (*) .	Garçon de laboratoire	1 ^{er} mars 1903	1903	600
CAISSE DES ÉCOLES				
MM.				
Vancamps . .	Comptable	18 octobre 1897	1903	2.600
Berteaux . . .	Magasinier	1903	1903	1.800
ASILE DE NUIT				
MM.				
Choquet . . .	Surveillant Général	7 décembre 1876	1902	1.800
Larose	Mécanicien-Chauffeur	1 ^{er} avril 1899	1901	1.750
Delrot	Garçon de Dortoir	1 ^{er} janvier 1892	1900	1.650
Choquet, M ^{me} .	Femme de Portoir	1902	1902	730
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE				
MM.				
Minet	Inspecteur primaire Directeur	12 octobre 1896	1896	3.000
Liénard	Chef de bureau	20 janvier 1882 avec effet du 1 ^{er} octobre 1879	1901	3.000
Tallon, A. . .	Employé	1 ^{er} décembre 1891	1901	2.200
Lefebvre . . .	Employé	1 ^{er} juin 1901	1903	1.700
Minque	Garçon de bureau	1 ^{er} janvier 1883	1898	1.500

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
INSTRUCTION PUBLIQUE				
<i>Gymnastique</i>				
MM.				
Baert	Prof. dir. pl. Ph.-de-Girard.	1 ^{er} août 1880	1902	1.700
Vanhuffel	Professeur	1 ^{er} avril 1886	1902	1.500
Bouchery	Prof. direct. pl. Sébastopol	1 ^{er} juin 1882	1902	1.700
Zeurinck	Professeur	1 ^{er} février 1899	1902	1.400
ÉCOLE FRANKLIN				
<i>École Primaire Supérieure de Garçons</i>				
MM.				
Blareau	Professeur de chant	1 ^{er} octobre 1904		1.000
Lecuy	Professeur de gymnastique	15 février 1898	1898	300
ÉCOLE JEAN MACÉ				
<i>École Primaire Supérieure de Filles</i>				
Declercq, M ^{lle} .	Professeur d'anglais	1 ^{er} mars 1893	1902	2.700
Ecrement, M ^{lle}	Prof. de coupe et de couture	1 ^{er} janvier 1887	1898	2.100
Ledun, M ^{me} .	Professeur de dessin	1 ^{er} novembre 1887	1896	2.500
Terlet, M ^{lle} .	Professeur de chant	11 avril 1896	1904	1.000
Lefebvre	Professeur de mathématiques	1904	1904	1.000
Bugnon	Professeur de commerce	1904	1904	1.000
Hecht	Professeur d'allemand	1904	1904	1.000
Alvin	Professeur de gymnastique	1 ^{er} avril 1885	1898	525
Warin, M ^{lle}	Professeur de solfège	1899	1902	400

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
ÉCOLES ROLLIN & MONT ESQUIEU				
M.				
Alvin	Prof. de gymnast. (2 cours)	1897	1901	800
INSTRUCTIONS THÉORIQUES & PRATIQUES DES AVEUGLES				
M.				
Sternheim . .	Instituteur spécial Logement Indemnité de résidence	1 ^{er} avril 1902	1904	1.500 360 400
ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE				
MM.				
Bertrand(*) . .	Directeur	1899	1903	3.850
Poirson (*) . .	Professeur d'Enseig. techn.	1903	1904	3.300
Dupuis (*) . .	Professeur d'Enseig. techn.	1903	1904	3.300
Delabassée(*) .	Professeur d'Enseig. général	1899	1899	2.900
Durand (*) . .	Chef des Travaux	1904	1904	3.800
Choain (*) . .	Professeur-adjoint	1903	1903	2.400
Villette(*) . .	Professeur de Typographie	1900	1903	2.200
Colardeau (*) .	Professeur de Photographie	1900	1900	1.200
Lebrun (*) . .	Professeur de Modelage	1901	1902	1.600
Nobiron(*) . .	Professeur d'Electricité	1903	1903	600
Claeys(*) . . .	Maitre-Ouvrier	1900	1902	1.800
Evrard (*) . .	Maitre-Ouvrier	1900	1902	1.800
Lefebvre(*) . .	Maitre-Ouvrier	1900	1902	1.800
Strée(*) . . .	Maitre-Ouvrier	1900	1902	1.800
Pecqueur(*) . .	Maitre-Ouvrier adjoint	1903	1903	1.500
Delporte(*) . .	Concierge	1905		700

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES				
Cours publics				
MM.				
Hirsch d'Aubyn	Professeur-Directeur anglais	1 ^{er} octobre 1891	1891	1.500
Caudrelier(*)	Professeur-Adjoint anglais	18 décembre 1873	1897	600
Rohmer(*)	Professeur-Direct. allemand	27 octobre 1885	1897	1.500
Dycke(*)	Professeur-Adjoint allemand	1 ^{er} octobre 1902	1902	600
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS				
MM.				
Decarpentry	Secrétaire général	12 décembre 1896	1901	2.800
Leriche . . .	Surveillant général	1 ^{er} juillet 1898	1898	1.800
Lemerre . . .	Surveillant	1 ^{er} mars 1880	1899	1.300
Carpentier . .	Surveillant	1 ^{er} janvier 1900	1902	1.300
Liénard . . .	Surveillant	1 ^{er} octobre 1894	1901	1.300
Debeusscher(*)	Concierge	1 ^{er} juillet 1904	1904	1.200
Hémery (*)	Prof. de dessin d'après l'antique et de gr. bosse	4 décembre 1898	1902	1.500
Hodebert (*)	Professeur de composition décorative	16 octobre 1900	1900	4.000
Stubbe . . .	Prof. de dessin d'ornement d'après les plâtres	1 ^{er} janvier 1885	1898	2.400
Depondt (*)	Prof. cours préparatoire de dessin	1 ^{er} avril 1902	1902	1.000
Hodebert (*)	Prof. de crayon lithographique	1 ^{er} avril 1902	1902	1.000
Desmettre (*)	Prof. cours préparatoire de dessin	1 ^{er} octobre 1899	1899	1.000
Hallez (*)	Prof. cours préparatoire de dessin	1 ^{er} février 1901	1901	1.000
Maugendre . .	Prof. du cours supérieur de sculpt. et modelage	1 ^{er} mai 1899	1899	4.000
Haeuw . . .	Prof. du cours moyen et élém. de sculpt. et mod.	1 ^{er} octobre 1898	1901	2.800
Dehautd . . .	Prof. cours sup. d'architecture	1 ^{er} octobre 1902	1904	3.000
Boulanger . .	Prof. géom. appliq. et méc.	4 février 1888	1898	4.000
Contamine (*)	Prof. Cours prépar. de dessin prof. géom. et lavis	1 ^{er} décembre 1900	1901	2.400

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE	DATE	TRAITEMENT ACTUEL
		D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.				
Lempereur . . .	Prof. de sciences	1 ^{er} octobre 1902	1 ^{er} octobre 1903	600
Salomez . . .	Prof. du cours d'application	1 ^{er} janvier 1891	1901	1.500
Ghesquier . . .	Prof. de lavis à l'effet et de levé de machines	4 février 1898	1 ^{er} octobre 1898	2.000
Lazare	Prof. de gravure de la lettre	1 ^{er} avril 1902	1902	1.200
Colas	Prof. d'anatomie	1 ^{er} octobre 1882	1 ^{er} octobre 1898	1.000
Benoît (*) . . .	Prof. de l'histoire de l'art	1 ^{er} décembre 1899	1899	1.000
Vincent, M ^{me} (*)	Femme de service	1 ^{er} octobre 1903	1903	600

CONSERVATOIRE

MM.				
Ratez	Directeur	1 ^{er} octobre 1891	1893 (avril)	5.000
Darcq, Jules .	Secrétaire-Archiviste	1 ^{er} janvier 1871	1891	2.000
Serrure . . .	Surveillant	19 avril 1899	1903	900
Quesnay . . .	Professeur de solfège	1 ^{er} octobre 1886	1886	600
Darcq, Maurice .	Professeur de solfège	11 novembre 1895	1895	600
Laurent . . .	Professeur de solfège	16 octobre 1892	1892	600
Plaquet . . .	Professeur de solfège	1 ^{er} mars 1894	1894	600
M ^{lle} Hirsch . .	Professeur de solfège	1 ^{er} mars 1894	1894	600
Darcq, Jules .	Professeur de solfège	16 octobre 1892	1892	600
M ^{lle} Bulteau .	Professeur de solfège	8 octobre 1875	1875	600
Ott	Professeur de solfège	7 février 1905	1905	600
Lecocq	Prof. cours d'harmonie (hommes)	15 avril 1869	1869	800
Capon	Professeur de la classe de cours	1 ^{er} octobre 1898	1898	600
Capon	Professeur de chant (hommes)	1 ^{er} octobre 1894	1894	1.200
M ^{me} Oudart .	Professeur de chant (femmes)	1 ^{er} février 1897	1897	1.200
Carpentier . .	Professeur de diction	1 ^{er} janvier 1898	1898	1.200

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE	DATE	TRAITEMENT
		D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation	ACTUEL
MM.				
Demesmay . . .	Professeur de piano Cours supérieur B	1 ^{er} janvier 1902	1902	800
Magot, M ^{lle} . . .	Prof. piano c ^{rs} prépar. A	1 ^{er} janvier 1882	1882	500
Maillard, M ^{lle} . . .	Prof. piano c ^{rs} prépar. A	1 ^{er} janvier 1902	1902	500
Ortille, M ^{lle} (*) . . .	Prof. piano c ^{rs} prépar. B	28 janvier 1878	1878	500
Valtier, M ^{lle} (*) . . .	Prof. piano c ^{rs} prépar. B	15 septembre 1878	1878	500
Bruggeman. . .	Professeur piano homme	1 ^{er} novembre 1884	1892	800
Français (*) . . .	Moniteur	1 ^{er} janvier 1901	1901	200
Bruggeman. . .	Professeur d'orgue.	1 ^{er} avril 1903	1903	400
Hordoir, M ^{lle} . . .	Profess. de harpe	14 mars 1904	1904	600
Seiglet, Victor (*) . . .	Prof. violon c ^{rs} supérieur A	1 ^{er} octobre 1890	1890	800
Rieu, Albert . . .	Prof. violon c ^{rs} supérieur B	1 ^{er} janvier 1903	1903	800
Petit, Oscar . . .	Prof. violon c ^{rs} prépar. A	1 ^{er} octobre 1885	1895	600
Bonenfant . . .	Prof. violon c ^{rs} prépar. B	1 ^{er} octobre 1901	1901	400
Queste.	Profess. d'alto	1 ^{er} novembre 1898	1898	400
Dienne.	Pr. de violoncelle	7 février 1894	1898	800
Darcq, Jules (*) . . .	Professeur de contrebasse	13 mars 1878	1878	400
Quesnay (*) . . .	Prof. de flûte	1 ^{er} octobre 1902	1902	400
Deren (*) . . .	Prof. de hautbois	1 ^{er} octobre 1902	1902	400
Hiver	Pr. de clarinette	15 janvier 1901	1902	800
Leeuy	Professeur de saxophone	15 janvier 1901	1901	400
Brisy	Professeur de basson	1 ^{er} octobre 1885	1885	400
Tribout	Professeur de cor	10 octobre 1903	1903	400
Bourelle	Professeur de cornet à pistons et trompette	1 ^{er} octobre 1885	1886	800
Masurel (*) . . .	Professeur de trombone	1 ^{er} décembre 1897	1897	400
Seiglet, Victor. . .	Profess. d'instruments à cordes, musique de chambre	1 ^{er} octobre 1890	1890	800
Quesnay	Profess. d'instruments à vent et à clavier, musique de chambre	Mars 1898		600
Ratez (*)	Professeur d'orchestration	1 ^{er} janvier 1898	1898	600
Lefebvre (M ^{lle}) (*) . . .	Accompagnateur	1 ^{er} janvier 1898	1898	400
Dupriez (*)	Accompagnateur	1 ^{er} janvier 1898	1898	400
Arbogast.	Concierge	1 ^{er} octobre 1891	1905	1.200

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
COURS DES CHAUFFEURS				
M. Quembre (*) .	Professeur	1 ^{er} juin 1902	1902	1.000
COURS MUNICIPAUX de FILATURE et de TISSAGE				
M. Dantzer (*) .	Professeur	1898	1898	1.600
BIBLIOTHÈQUE				
MM.				
Desplanque .	Archiviste-Bibliothécaire	1 ^{er} avril 1897	1901	5.500
Mahieu . . .	Sous-Bibliothécaire	20 octobre 1884	1905	2.700
Baron	Directeur de la salle de lecture	10 mars 1892	1901	1.900
Maillet. . . .	Employé	1 ^{er} août 1902	1902	1.500
Lemaire, E. (*)	Employé	21 janvier 1899	1905	1.000
Lemaire, A. (*)	Distributeur-adjoint	13 août 1902	1902	600
Vincke (*) . .	Garçon de salle	18 décembre 1893	1896	600
Sorez	Employé, service du prêt	1 ^{er} mars 1898	1903	1.700
Tassez	Directeur de la salle de réserve	1 ^{er} janvier 1890	1900	1.700
BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES				
M. Vérecque (*) .	Employé		16 novembre 1896	1.800

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
MUSÉES - PALAIS DES BEAUX-ARTS				
MM.				
Deully	Conservateur	16 décembre 1897	1897	5.000
Laigniel	Chef d'équipe	15 septembre 1871	1905	2.100
Houseaux	Gardien	1 ^{er} septembre 1883	1905	1.500 ^{s uniformes}
Verez	Gardien	15 juillet 1891	1905	1.400
Tison	Gardien	15 juillet 1891	1905	1.400
Rasson	Gardien	15 juillet 1891	1905	1.400
Verdegeem	Gardien	23 juillet 1894	1905	1.350
Hurtrez	Gardien	1 ^{er} janvier 1898	1898	1.300
Brakelmann	Gardien	1 ^{er} janvier 1898	1898	1.300
Sinsoulieu	Gardien	15 janvier 1901	1901	1.400
Demeyer	Gardien	15 février 1901	1901	1.300
Huleux	Gardien	15 février 1901	1901	1.300
Lespagnol	Gardien	8 juin 1902	1902	1.300
Warin	Gardien	1 ^{er} juin 1902	1902	1.300
Ghesquière	Gardien	1 ^{er} juillet 1902	1903	1.300
Foveaux	Gardien	1 ^{er} janvier 1903	1903	1.300
Delporte	Gardien	1 ^{er} juillet 1903	1903	1.300
M ^{lle} Deléarde.	Gardiennne dépôt de parapluies	1 ^{er} juillet 1900	1905	600
Durot	Chauffeur-chef	16 juillet 1891	1905	1.700
Debacker	Chauffeur	1 ^{er} janvier 1897	1903	1.400
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE				
MM.				
Salmon (*)	Préparateur	5 mai 1896	1898	1.500
Fauquenoit	Surveillant taxidermique	1886	1905	1.200
Rouzé	Garçon de salle	6 décembre 1896	1898	1.200
Capon	Surveillant	1 ^{er} juillet 1883	1897	400
Delbecque (*) . . .	Surveillant	1904		400
M ^{me} Rouzé (*) . . .	Concierge, dépôt de parapluies	1 ^{er} janvier 1900	1901	600

(*) N'est pas encore titularisé.

NOM	TITRE	DATE D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATE de la dernière augmentation	TRAITEMENT ACTUEL
Musée Industriel, Agricole, Colonial et Technologique Scolaire				
M. Catteau . . .	Surveillant	1 ^{er} janvier 1890	1905	1.400
MUSÉE COMMERCIAL				
M. Rohaut . . .	Garçon de salle	1 ^{er} décembre 1896	1898	1.200
THÉÂTRE				
MM. Piat	Chef machiniste	1 ^{er} novembre 1890	1 ^{er} janvier 1905	2.800
Chevalier . . .	Électricien	1 ^{er} novembre 1896	1 ^{er} janvier 1905	1.500
Desplanque . .	Chef électricien	1 ^{er} octobre 1897	1 ^{er} janvier 1905	2.400
Hennache . . .	Concierge	4 juin 1892	1 ^{er} novembre 1903	1.200

(*) N'est pas encore titularisé.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Baux : Bail. Terrain square Dutilleul. M. MEIER. Casino d'Été.	138
— Abattoir. Location de locaux.	141
— Locations temporaires de terrains communaux	141
Fêtes : Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Comité d'organisation.	142
— Courses. Mesures d'ordre	142
— Funérailles général LAPLACE. Mesures d'ordre.	143
Conseil de Prud'hommes : Statistique de 1904	145
Théâtre : Cahier des charges. Commission de révision	149
Œuvre des Invalides du Travail : Compte moral et financier pour 1904	150
Laboratoire municipal : Statistique pour le mois d'avril	154
Halles et Marchés : Fonctionnement. Commission de révision	155
Bureau d'Hygiène : Statistique des décès du mois d'avril	156
Éclairage : Rue Nationale. Amélioration. Convention. Comité du Commerce.	157
Lieux ouverts au public : Commission.	160
Propreté publique : Hivernage. Marché. M. CARRON-FLAMENT	161
Services municipaux : Caisse des retraites. Commission de révision	161
— Nominations et promotions.	162

Baux.

† *Casino d'Été. Bail. Square Dutilleul.*

Entre les soussignés :

M. Ch. DELESALLE, Maire de Lille, agissant au nom de la Ville de Lille et spécialement autorisé aux fins ci-après par délibération du Conseil municipal en date du 27 mars 1905, dont une expédition sera soumise en même temps que les présentes à l'approbation de M. le Préfet du Nord,

Et M. MEIER, Directeur de la Brasserie de l'Industrie, demeurant à Lille, rue Esquermoise,

Il a été fait la convention suivante :

M. Ch. DELESALLE, ès qualité, donne en bail à M. MEIER, qui accepte, un terrain d'une surface de 1.900 mètres carrés, sis à Lille, à prendre dans le fonds du square Dutilleul.

Cette location est accordée pour une durée de dix années consécutives qui commenceront à courir le 1^{er} octobre 1905.

Sur ce terrain, M. MEIER s'engage à ériger un Casino d'Été dont les plans devront être soumis, avant toute exécution, à l'approbation de M. le Maire de Lille. L'exécution des travaux sera, au surplus, faite sous la surveillance de M. le Directeur des Travaux municipaux. Il en sera de même des jardins et de la disposition à leur donner, qui sera faite sous la direction de M. le Jardinier en chef. Aucun changement ne pourra être opéré sans avis favorable et par écrit.

La partie couverte par les bâtiments nécessaires à l'établissement de ce Casino ne pourra être supérieure à une surface de 573 mètres carrés.

Tous ces travaux seront à la charge exclusive de M. MEIER, la Ville n'entendant entrer en rien dans le règlement des dépenses occasionnées par leur exécution. Les constructions et les jardins seront entretenus en parfait état et à la charge de M. MEIER.

L'éclairage (installation et consommation) sera entièrement à la charge de M. MEIER, qui s'engage à éclairer à l'électricité, non seulement le square Dutilleul, qui devra être inondé de lumière, mais le square Jussieu par six pylones au moins. M. le Maire de Lille sera, au surplus, seul juge en cette matière et pourra ordonner toute transformation qu'il croira utile.

M. MEIER fera remblayer, à ses frais, la partie de l'ancien lit du canal traversant le square Dutilleul.

Le Casino sera ouvert au public du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année.

Toutes les constructions seront assurées contre l'incendie. Le paiement des primes d'assurances sera à la charge du concessionnaire, mais la Ville sera indiquée sur la police comme débitrice subsidiaire, afin qu'elle puisse sauvegarder ses droits.

M. MEIER déclare avoir pris connaissance des clauses et conditions insérées dans le cahier des charges qui a servi de base à la vente des terrains situés à front de l'ancienne place de Jussieu. Il s'oblige à se substituer entièrement à la Ville dans le cas où les propriétaires riverains du square Dutilleul intenteraient des procès à la Ville pour quelque cause que ce soit. M. MEIER en supportera tous les risques.

Cette location est accordée, moyennant un loyer annuel de 5.000 fr., qui sera payable à la Ville, aux mains de M. le Receveur municipal, en cinq mensualités de 1.000 francs et d'avance, pendant les mois où le Casino est ouvert au public. Le premier paiement aura lieu le 1^{er} mai ; le deuxième le 1^{er} juin, et ainsi de suite et d'année en année, jusqu'à la fin de la concession. Toute année commencée sera due en entier.

Dans le cas où le Casino serait ouvert au cours de la saison 1905, M. MEIER sera tenu de payer, chaque mois et d'avance, le loyer afférent à la période comprise entre le jour d'ouverture et le 1^{er} octobre 1905.

Dans le cas de non-paiement d'une seule mensualité à son échéance, la présente concession pourra être résiliée sur un simple vote du Conseil municipal et après une mise en demeure restée infructueuse.

Les concerts qui seront donnés au Casino devront être décents et se terminer à onze heures, à peine de résiliation de la présente concession.

La partie du square Dutilleul comprise entre la rue de Tenremonde et la rue de la Baignerie et non occupée par les constructions sera mise journallement à la disposition du public, mais seulement jusqu'à l'heure d'ouverture des concerts.

Durant la période du 30 septembre au 1^{er} mai, la totalité du square restera ouverte au public. M. MEIER devra prendre ses dispositions pour enfermer et mettre à l'abri des dégradations les bâtiments servant à la scène et à la buvette.

A l'expiration du bail et en cas de résiliation, à quelque époque qu'elle survienne, la Ville deviendra immédiatement propriétaire des constructions, appareils d'éclairage et matériel fixe de toute sorte appartenant au concessionnaire, sans que ce dernier puisse prétendre à aucune indemnité.

M. MEIER ne pourra sous-louer ni céder son bail sans l'assentiment de l'Administration municipale.

Tous les frais occasionnés par la présente convention seront à la charge du concessionnaire.

La présente convention ne sera définitive qu'après l'approbation de M. le Préfet du Nord.

Fait double à Lille, le 21 avril 1905.

(Suivent les signatures.)

VU ET APPROUVÉ :

conformément à notre arrêté en date du

27 avril 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

A. RICARD.

Enregistré à Lille (H), le 3 mai 1905, folio 85, case 10. Reçu trente-neuf francs, décimes compris.

DE KÉRARMEL.

Abattoir. — Location de locaux.

DU 12 AVRIL 1905

Location, pour trois ans, du 1^{er} avril 1905, à M. Ferdinand CAULIER, chevilleur à Lille, rue Saint-Sébastien. n° 8, du grenier à fourrages, n° 15, moyennant un loyer annuel de 40 francs.

Enregistré le 15 avril 1905, folio 77, case 8.

Répertoire n° 668.

Locations temporaires de terrains communaux.

DU 11 AVRIL 1905

La Société « Le Pavage », 118 m. c., avenue de Dunkerque	Fr.	23 60
MM. Louis COLIN et fils, 731 m. c., avenue de Dunkerque.	Fr.	146 20
Compagnie des Tramways électriques de Lille et de sa banlieue, 4.566 m. c., avenue de Dunkerque.	Fr.	456 60
Société des Granits porphyroïdes des Vosges, 319 m. c., avenue de Dunkerque	Fr.	63 80
M. Maurice LENFANT, 80 m. c. 73 d., avenue de l'Hippo- drome.	Fr.	40 40
M. Charles OLIVIER, 188 m. c., rue du Chevalier-Français.	Fr.	37 60
M. Achille LECLERCQ, 87 m. c. 50 d., rue Saint-Sauveur prolongée	Fr.	87 50
Association des Élèves de l'Institut industriel, 1.600 m. c., façade de l'Esplanade.	Fr.	1 »
M. Henri EGGERMONT, 418 m. c., rue Pierre Legrand. . .	Fr.	10 45

Fêtes de Fives-Saint-Maurice. — Comité d'organisation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

L'arrêté municipal du 16 mars 1905,

ARRÊTONS :

Le Comité d'organisation des Fêtes de Fives-Saint-Maurice est définitivement constitué comme suit :

Président : M. H. COINTRELLE, Adjoint délégué aux Fêtes ;

Vice-Présidents : MM. SOUDOYEZ, Auguste ; AGNERAY, Émile, Conseiller municipal ;

Secrétaire : M. SOUDOYEZ, Eugène ;

Trésorier : M. CHANTRY, Henry ;

Membres : MM. GOSSART, Adjoint au Maire ; DESMETTRE et LELEU, Conseillers municipaux ; BACHELET, Charles ; BARBRY, Henry ; BATTEZ-ROGEZ ; BOUILLET, Charles ; BUISINE, Louis ; COCHETEUX, Jules ; DAMBLIN, Louis ; DEBIÈVRE, Eugène ; DECLOCQUEMENT, Jules ; DELBRAYELLE, Gustave ; DOYENNETTE, Paul ; DUBREUCQ, Horace ; DUBURCQ, Henri ; DUHEM, Georges ; FLORIN-VANDAMME ; GOMBERT, Oscar ; GUYOT, Alfred ; LEBAHY, Jean ; LEBLOND, Octave ; HERMANT, Louis ; MARTIN, Louis ; MULIER, Charles ; RICHEBÉ, Émile ; TRIBOY, Alphonse ; VANNER, Émile ; VANTHIELT, Pierre.

Hôtel de Ville, le 8 avril 1905.

Le Maire de Lille,

H. COINTRELLE, Adjoint.

Courses. — Mesures d'ordre.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Le stationnement des cavaliers, des voitures, des

automobiles et des vélocipèdes est interdit à partir de une heure jusqu'au retour des courses, dans l'avenue de Soubise, partie comprise entre le Bois de la Deûle et l'avenue de l'Hippodrome, ainsi que dans le Bois de la Deûle.

Le stationnement du public est interdit dans l'avenue du Bois de la Deûle longeant le champ de courses, comprise entre la rue du Bois et le Bois de la Deûle.

ARTICLE 2. — Les voitures, automobiles et vélocipèdes pourront entrer dans le Bois de la Deûle, mais ne pourront en sortir, pendant la durée des courses, que par la porte du Petit-Paradis ou par le chemin allant vers Lambersart.

ARTICLE 3. — Les voitures qui n'entreront pas sur la piste pourront stationner sur la partie de l'avenue de l'Hippodrome comprise entre l'avenue des Tribunes et le chemin du Bois.

Le stationnement des voitures sur les autres voies d'accès est interdit.

ARTICLE 4. — Il est interdit aux voitures d'essayer de rompre la file.

ARTICLE 5. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lille, le 2 avril 1905.

Hôtel de Ville, le 20 avril 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD,

Le Maire de Lille,

Le Secrétaire général délégué,

Ch. DELESALLE.

L. AUBANEL.

Funérailles général Laplace. — Mesures d'ordre.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — La circulation et le stationnement des chevaux, voitures, automobiles, vélocipèdes et autres véhicules sont interdits

dans les rues et places désignées ci-après, le mercredi 5 avril courant, pendant toute la durée d'occupation desdites rues et places par les troupes de la garnison appelées à prendre part aux funérailles du général LAPLACE, commandant le 1^{er} corps d'armée.

Cette occupation commencera à 1 heure 1/2 et ne sera pas terminée avant 5 heures 1/2.

Départ du Quartier Général, rue Négrier, à 2 heures.

Itinéraire du cortège : rues Négrier, Royale, Esquermoise, Nationale, boulevard de la Liberté, place de la République, allée centrale, rue Gauthier de Châtillon, place du Temple, rue Jeanne d'Arc, boulevard de la Liberté, rue Nationale, Grand'Place, rues des Manneliers, Faidherbe, place de la Gare, rue des Buisses.

ARTICLE 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 4 avril 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Conseil des Prud'hommes. — Statistique pour 1904.

BUREAU PARTICULIER

Affaires restant à concilier le 1 ^{er} janvier 1904.	2	}	787
— dont le bureau particulier a été saisi.	785		
— conciliées par le bureau particulier	428	}	787
— retirées par les parties avant que le bureau ait statué	162		
— non conciliées par le bureau particulier et dont le bureau général a été saisi.	140		
— non conciliées par le bureau particulier et dont le bureau général n'a pas été saisi (dont 48 non conciliées par suite du défaut de compa- ration du défendeur)	55		
— restant à concilier le 31 décembre 1904	2		

BUREAU GÉNÉRAL

Affaires restant à juger le 1 ^{er} janvier 1904.	3	}	143
— dont le bureau général a été saisi.	140		
— retirées avant le jugement	104	}	143
— terminées par des jugements en dernier ressort (dont 7 par défaut)	20		
— terminées par des jugements susceptibles d'appel (dont 3 par défaut).	17		
restant à juger le 31 décembre 1904	2		

NATURE DES AFFAIRES

Apprentissage	»
Congés	368
Salaires (1).	219
Malfaçons	»
Livrets d'acquets du tissage	»
Questions diverses	200
	<hr/>
Total.	787
	<hr/>

**DÉTAIL DES CONTESTATIONS PORTÉES SOUS LE TITRE:
« QUESTIONS DIVERSES »**

Abandons ou absences dans l'atelier	30	Matières mauvaises	»
Amendes infligées	10	Mentions sur le livret	2
Applications de tarifs	6	Pertes d'outils	»
Changements dans le travail	12	Pertes de temps	8
— dans les conditions		Prix de façon	11
du travail	1	Questions d'incompétence	2
Demandes de certificats	6	Réclamations et retenues de livrets	7
Engagements	8	Réclamations et retenues d'outils	1
Étrennes et pourboires.	1	Refus de travail	»
Exécutions des conventions.	12	Remboursement d'avances	1
Expertises d'ouvrages	»	Remboursement de retenues sur le salaire.	47
Frais de voyage, déplacements	4	Retenues d'effets.	»
Fournitures.	»	Signatures de livrets	3
Indemnités de chômage	22	Travaux en retard.	»
Indemnités pour accidents et blessures	»	Travaux non terminés	»
Indemnité pour maladies	»	Travaux à forfait ou à la tâche	2
Livrets chargés.	»	Autres affaires	3
Matériel retenu par un ouvrier	»		
Matières retenues par un ouvrier	1		
		TOTAL des questions diverses.	200
			<hr/>

(1) Sous la dénomination « Salaires », doivent être rangées non seulement les affaires concernant les salaires proprement dits, mais encore celles relatives aux règlements de comptes, aux questions de huitaine, de quinzaine et de mois.

NOMBRE DES CONTESTATIONS PAR CATÉGORIES ET PAR PROFESSIONS

PREMIÈRE CATÉGORIE

Fabricants de fils de lin, etc.	3	Peignages	1
Blanchisseurs de toiles et de fils.	26	Fabricants de draps	»
Filateurs de coton	16	— de chapeaux	»
Fabricants de tulles	1	— de gants	»
— de bonneterie	1	Teinturiers, apprêteurs et ca- landreurs	10
Filateurs de lin, d'étoupes, etc.	38	Passementiers et fabricants de rubans.	»
Fabricants de toiles et de tissus	32	Tailleurs d'habits.	23
Retordeurs	5	Imprimeurs sur étoffes	»
Fabricants de confections en tous genres	30	Tanneurs et corroyeurs	9
Emballeurs de toiles et fils.	»	Fabricants de chaussures	14
Filateurs de laine.	»	Autres professions	»
		Total.	<u>209</u>

DEUXIÈME CATÉGORIE

Constructeurs de machines et métiers	39	Fabricants de balances et bascules	1
Constructeurs de grandes charpentes en fer.	5	Fabricants de lits en fer	1
Fabricants de peignes et broches pour filatures	6	— de coffres-forts	»
Chaudronniers en fer et en cuivre.	6	Quincailliers et outilleurs	3
Fabricants de clous.	»	Fabricants de pompes	11
Modeleurs.	»	Maréchaux	3
Fabricants de peignes à che- veux.	1	Constructeurs de bateaux, etc.	»
Ferblantiers, zingueurs et plombiers.	14	Fabricants de lattes et treil- lages	»
Appareilleurs à gaz	3	Fondeurs en fer et en cuivre.	6
Tailleurs de limes	10	Serruriers et poêliers	16
		Autres professions	21
		Total.	<u>146</u>

TROISIÈME CATÉGORIE

Maçons.	78	Fabricants de clôtures et jalousies	1
Terrassiers	22	— de travaux rustiques .	»
Couvreurs.	3	Charpentiers et menuisiers .	39
Peintres en bâtiments et en voitures.	45	Découpeurs	»
Tapissiers.	1	Tourneurs en bois	»
Marbriers	5	Tonneliers	1
Tailleurs de pierres.	1	Distillateurs	»
Piqueurs de grès	»	Raffineurs de sucre.	9
Paveurs	12	Brasseurs	2
Carreleurs.	6	Fabricants de produits chi- miques	15
Parqueteurs.	»	Fabricants de colle.	2
Bitumiers et asphalteurs. . .	9	Savonniers	1
Cimentiers	15	Typographes	15
Rocailleurs	»	Lithographes	3
Mosaïstes	»	Graveurs	4
Plafonneurs et plâtriers . . .	27	Papetiers et relieurs	13
Stucateurs.	»	Cartonniers	5
Ornemanistes.	»	Photographes	3
Sculpteurs et statuaires . . .	2	Bijoutiers et horlogers.	»
Mouleurs en plâtre	1	Fabricants de chicorée	1
Fabricants de briques	7	— de céruse.	5
— faïences et poteries	2	— de couleurs et vernis.	2
Vitriers et miroitiers.	4	Carrossiers	8
Peintres sur verre	»	Charrons	1
Doreurs et encadreurs	1	Bourreliers	»
Fabricants de lettres en relief	»	Selliers	3
Scieries mécaniques	7	Manneliers	»
Scieurs de long	1	Cordiers	»
Foreurs de puits	1	Fabricants de brosses	»
Puisatiers.	2	— de couronnes mortuaires	»
Fabricants de meubles	24	Autres professions	23
— de chaises	»		
— de moulures en bois.	»		
		Total.	<u>787</u>

Théâtre. — Cahier des charges. — Commission de révision.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

La délibération du Conseil municipal, en date du 6 février 1905, tendant à la nomination d'une Commission chargée de l'examen et de la révision du cahier des charges du Théâtre municipal,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Sont nommés membres de la Commission chargée de la révision du cahier des charges du Théâtre municipal :

MM. LAURENGE, Adjoint ;

PARMENTIER ;

GOBERT ;

AGNERAY ;

LIÉGEOIS-SIX ;

SAMSON.

} Conseillers municipaux.

ARTICLE 2. — Cette Commission siégera à l'Hôtel de Ville, sous notre présidence ou, en notre absence, sous la présidence de notre Adjoint M. DANCHIN, délégué aux Beaux-Arts.

Hôtel de Ville, le 17 avril 1905.

Le Maire de Lille,

CH. DELESALLE.

**Œuvre des Invalides du Travail. — Compte rendu
moral et financier de 1904.**

RECETTES

Rentes 3 %/o. — Revenus.	Fr.	20.602	»
Produit net de la quête	Fr.	750	35
Subvention de la Ville de Lille	Fr.	3.000	»
Intérêts composés au Crédit du Nord	Fr.	83	60
			<hr/>
	Fr.	24.435	95
			<hr/>

DÉPENSES

Secours temporaires	Fr.	2.785	»
Secours viagers	Fr.	20.627	25
Étrennes aux garçons de bureau de la Mairie.	Fr.	10	»
— — — du Crédit du Nord	Fr.	30	»
Droits de garde	Fr.	68	60
Indemnité à la musique DANIEL, pour la messe	Fr.	100	»
Factures impressions (LIÉGEOIS-SIX et DANIEL)	Fr.	9	50
			<hr/>
	Fr.	23.630	35
			<hr/>

CAISSE

Total des recettes	Fr.	24.435	95
Total des dépenses	Fr.	23.630	35
			<hr/>
Excédent des recettes	Fr.	805	60
			<hr/>

RÉSULTAT FINAL DE L'EXERCICE

Solde du compte courant au Crédit du	
Nord, au 1 ^{er} janvier 1904	Fr. 2.656 75
Excédent des recettes de l'exercice	Fr. 805 60
Don FORTIN	Fr. 5.000 »
Don LANGBIN	Fr. 23 45
	<hr/>
Total	Fr. 8.485 80
A déduire :	
Achat de 140 francs de rente	Fr. 4.582 45
En caisse	Fr. » »
	<hr/>
Total	Fr. 4.582 45
	<hr/>
	Fr. 3.903 35
	<hr/>
Solde créditeur au Crédit	Fr. 3.889 05
En caisse	Fr. 14 30
	<hr/>
Total égal	Fr. 3.903 35
	<hr/>

Le tableau ci-dessus, dressé par les soins de Monsieur le Trésorier, nous montre qu'au 31 décembre 1904, l'Œuvre des Invalides du Travail disposait de 20.742 francs de rentes 3 % et possédait en espèces disponibles au Crédit du Nord un solde de 3.903 fr. 35.

Comparons, selon l'habitude, cette année avec l'exercice précédent.

Nous avons d'abord à noter, à l'actif de 1904, un don de 5.000 francs fait par les héritiers de M^{lles} FORTIN, à l'Œuvre des Invalides du Travail. Monsieur le Trésorier a utilisé cette somme en achetant 140 francs de rente qui augmentent d'autant les recettes certaines de notre Œuvre.

Les recettes de 1904 sont supérieures à celles de 1903 : 24.435 fr. 95 au lieu de 24.191 fr. 15, marquant un excédent de 244 fr. 80 provenant en partie de l'augmentation de nos rentes (35 francs) et surtout de la quête annuelle, qui a donné 135 francs de plus. Les intérêts de notre

compte au Crédit du Nord ont produit également une augmentation de 74 fr. 80.

Par contre, les dépenses de l'exercice 1904 sont inférieures à celles de 1903 d'une somme de 122 fr. 25. Les secours temporaires ont diminué de 355 francs, tandis que les secours viagers, passant de 20.401 francs à 20.627 fr. 25, marquaient une augmentation de 226 fr. 25. Les dépenses diverses ont été sensiblement les mêmes.

En somme, le résultat de l'exercice 1904 s'inscrit par un excédent de recettes de 805 fr. 60, tandis que le solde de 1903 n'était que de 438 fr. 55 : c'est donc une augmentation de 367 fr. 05 en faveur de 1904.

Il a été distribué dans le cours de cette année :

26 secours temporaires contre 38 en 1903 ;

175 secours viagers contre 171 en 1903.

Grâce au subside de 3.000 francs que nous maintient la Ville, et grâce aussi aux résultats de la quête annuelle, nous avons pu répondre à toutes les demandes de secours qui nous ont été soumises et qui présentaient les conditions exigées.

Ces demandes ont été au nombre de sept :

1 a été résolue par une augmentation de pension ;

6 par des secours viagers conditionnels.

Lucien HOSTE, ayant atteint sa majorité, a demandé la transformation de sa pension de 100 fr. en une de 150 fr., et l'a obtenue.	Fr. 150 »
Armand DERCEF, 73 ans. Trois doigts de la main droite enlevés, a obtenu une p. v. c. de	Fr. 120 »
Richard MONBEL, 66 ans. Deux doigts de la main droite arrachés, a obtenu une p. v. c. de	Fr. 120 »
Porphyre LELEU, 62 ans. Extrémité de l'auriculaire gauche écrasé, a obtenu une p. v. c. de	Fr. 30 »
Charlotte CALLAR, 34 ans. Deux doigts de la main gauche enlevés, a obtenu une p. v. c. de	Fr. 120 »
Blanche VILLETTE, 21 ans. Main droite écrasée, a obtenu une p. v. c. de	Fr. 120 »
Ernest DELEFORTRIE, 44 ans. Bras droit pris dans la roue d'une carte, a obtenu une p. v. c. de	Fr. 140 »

Trois pensionnés de l'Œuvre sont décédés cette année, ce sont :

Édouard HERBAUX, décédé le 5 mai 1904, titulaire d'une pension viagère de	Fr. 245 »
Marie HEIRMAN, décédée le 23 septembre 1904, titulaire d'une pension viagère conditionnelle de	Fr. 160 »
Sophie KILLMOES, décédée le 18 août 1904, titulaire d'une pension viagère de	Fr. 100 »

Ces décès, ainsi que l'augmentation de nos revenus, nous ont permis de transformer en inscriptions définitives les pensions viagères conditionnelles suivantes :

Henri FREMAUX, pour une pension viagère de	Fr. 60 »
Charles VANDOORNE, pour une pension viagère de	Fr. 60 »
Jules PRÉVOST, pour une pension viagère de	Fr. 80 »
Henriette MACREZ, pour une pension viagère de	Fr. 60 »
Amandine BARBERY, pour une pension viagère de	Fr. 40 »
Félicia PRATTE, pour une pension viagère de	Fr. 60 »

En somme, en fin d'année 1904, il nous reste 23 inscrits conditionnels pour pensions viagères, représentant une rente totale de 2.780 francs, que nous espérons bien pouvoir continuer à leur servir, avec les ressources générales de l'Œuvre, jusqu'à leur inscription définitive.

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS
dans le mois d'Avril 1905

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages	21	—	—	7	28
Bières	11	—	—	—	11
Cafés, Thés et Chicorées	2	—	—	—	2
Cidres et Poirés.	1	—	—	—	1
Chocolats et Cacaos.	2	—	—	—	2
Confitures et Miels	—	—	—	—	—
Eaux et Glaces	4	—	16	—	20
Étains et Poteries.	—	—	—	—	—
Farines	14	—	—	—	14
Huiles comestibles	—	—	—	—	—
Jouets et Colorants	—	—	—	—	—
Kirsehs et Spiritueux divers	—	—	—	—	—
Laits	121	—	—	12	133
Pains et Pâtes	2	—	—	—	2
Parfumeries et Teintures	—	—	—	—	—
Pétroles	—	1	—	—	1
Poivres et Épices.	3	—	—	—	3
Produits pharmaceutiques	1	—	—	—	1
Saindoux	2	—	—	—	2
Sirops, Liqueurs et Limonades.	—	—	—	—	—
Sucreries et Confiseries	2	—	—	—	2
Viandes et Conserves.	12	—	—	1	13
Vinaigres	2	—	—	3	5
Vins.	18	—	—	2	20
Divers.	9	—	4	—	13
TOTAL.	227	1	20	25	273

**Halles et Marchés. — Fonctionnement. Commission
de révision.**

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Considérant que des observations nous ont été présentées, à différentes reprises, relativement au mode de fonctionnement du service des Halles et Marchés de la Ville de Lille, à la police et aux conditions dans lesquelles s'exerçait la perception des droits de place et de voirie ;

Qu'il y a lieu de nommer une Commission chargée de réviser le règlement des Halles et Marchés, afin d'ordonner toutes prescriptions utiles au bon fonctionnement du service,

ARRÊTONS :

Sont nommés membres de la Commission chargée de réviser le règlement des Halles et Marchés, sous notre présidence :

MM. VANDAME,

COINTRELLE,

DUBURCQ,

PARMENTIER,

CORSIN,

BINAULD,

LEGRAND-HERMAN,

LIÉGEOIS-SIX,

REMY,

MOURMANT.

} Adjoints au Maire.

} Conseillers municipaux.

Hôtel de Ville, le 18 avril 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS D'AVRIL 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 novembre 1886.

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune, placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
213	13	369	98	467	19	10	29	378	»	14	2

RÉPARTITION PAR CAUSE ET PAR AGE (Mort-nés non compris).

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal) . . .	»	»	1	»	»	1
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre .	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	1	4	»	»	»	5
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	3	2	»	»	»	5
8	Diphtérie et croup	»	1	»	»	»	1
9	Grippe	1	»	»	3	4	8
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons	»	7	38	16	3	64
14	Tuberculose des méninges	1	3	1	»	»	5
15	Autres tuberculoses	»	4	2	»	»	6
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	»	8	8	16
17	Méningite simple	7	15	1	1	1	25
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau .	»	»	1	4	22	27
19	Maladies organiques du cœur	»	2	2	3	15	22
20	Bronchite aiguë	4	4	»	»	»	8
21	» chronique	»	»	1	3	9	13
22	Pneumonie	2	2	1	»	3	8
22bis	Autres affections de l'appareil respiratoire	6	4	1	6	17	34
23	Affections de l'estomac (cancer excepté) .	1	»	»	»	1	2
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans) .	25	1	»	»	»	26
25	Hernies, obstructions intestinales	»	»	1	2	»	3
26	Cirrhose du foie	»	»	»	2	»	2
27	Néphrite et maladie de Bright	»	»	»	3	7	10
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme .	»	»	1	»	»	1
29	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
31	Débilité congénitale et vices de conformation	10	»	»	»	»	10
32	Débilité sénile	»	»	»	»	12	12
33	Morts violentes (suicide excepté)	»	2	1	1	1	5
33bis	Suicides	»	»	2	1	4	7
34	Autres maladies	15	8	5	7	15	50
35	Maladies inconnues ou mal définies . . .	1	»	1	»	»	2
	TOTAUX	77	59	60	60	122	378

† **Rue Nationale. Éclairage. — Amélioration.**

Entre les soussignés :

1^o M. Charles DELESALLE, Maire de la Ville de Lille, demeurant en cette Ville,

Agissant au nom de la Ville de Lille, en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 20 janvier 1905, qui sera soumise avec les présentes à l'approbation de M. le Préfet du Nord,

D'une part,

Et M. Hector FRANCHOMME, Négociant,

Agissant comme Président du « Comité du Commerce », section de la rue Nationale, dont le siège est à Lille,

D'autre part,

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

Les commerçants de la rue Nationale, partie comprise entre la Grand'Place et le boulevard de la Liberté, ont, en vue de faire profiter cette partie de la Ville des progrès acquis par d'autres voies publiques, constitué un Comité du Commerce.

Ce Comité a demandé à la Ville d'accepter la fourniture de 30 pylones destinés à augmenter l'intensité de l'éclairage de la rue Nationale.

Cette proposition ne pouvant qu'améliorer l'état actuel de l'éclairage de cette partie de la rue Nationale et la Ville l'ayant acceptée, il a été fait la convention suivante :

Convention.

Le Comité du Commerce, section de la rue Nationale, ici représenté par le soussigné de deuxième part, fournira gratuitement à la Ville, ce qui est accepté par M. DELESALLE, ès-qualité, (30) trente pylones décoratifs en fonte.

Ces pylones, conformes au modèle présenté par le Comité, porteront une lampe électrique et deux lanternes à gaz. Ils remplaceront les candélabres actuels servant à l'éclairage.

La livraison en sera faite à la Ville pour les 20 premiers dans le délai de quatre mois à compter du jour de l'approbation des présentes par l'Autorité préfectorale, pour les 10 autres dans le mois qui suivra.

La Ville, de son côté, aura un délai de deux mois pour la pose de ces pylones; ce délai courra à compter du jour de la première livraison.

Ces pylones seront disposés en chaîne sur les deux trottoirs de la rue Nationale, partie comprise entre la Grand'Place et la place de Strasbourg, et aux endroits fixés par l'Administration municipale.

Dans le cas où des nécessités de voirie entraîneraient le déplacement de l'un ou de l'autre de ces pylones, ce déplacement aurait lieu aux frais de la Ville et le Comité du Commerce ne pourrait, en aucune façon, élever de réclamation à ce sujet.

Les travaux de pose de ces pylones seront exécutés aux frais et par les soins de la Ville, qui devra, en outre, par la Compagnie Continentale du Gaz, en faire assurer la peinture et l'entretien. (Art. 43 du C-d-C en date du 10 juin 1885).

La Ville sera chargée d'assurer, à ses frais, l'éclairage de cette partie de la rue Nationale au moyen desdits pylones, sans qu'il puisse être dérogé aux heures d'allumage et d'extinction fixées ou à fixer dans la suite par l'Administration municipale.

En raison de la fourniture gratuite de ces pylones, faite à la Ville par le Comité du Commerce, il est expressément convenu ce qui suit, entre les parties :

1^o La Ville fera remise au Comité du Commerce des droits d'octroi perçus sur la fonte entrée dans la construction de ces pylones. Ces droits seront répartis, par les soins du Comité, entre chacun des souscripteurs. A cet effet, la Ville devra avoir connaissance du poids exact de la fonte de ces pylones avant leur édification ;

2^o M. DELESALLE, ès-qualité, concède à chaque membre du Comité du Commerce, souscripteur d'un ou plusieurs pylones, le droit d'effectuer de la réclame pendant une durée de douze années qui commenceront à courir à compter du jour de leur plantation, sur deux tableaux, d'une

surface de 0^m75 de hauteur sur 0^m50 de largeur, apposés sur chacun des pylones qu'il aura souscrits. Les réclames devront être très restreintes ; elles devront, en outre, être acceptées par M. le Maire de Lille.

Les tableaux-réclames seront établis en plaques émaillées, aux frais du souscripteur, suivant un modèle accepté par l'Administration municipale.

Pendant toute la durée de la concession, ces tableaux-réclames ne seront soumis à aucune taxe de voirie.

A l'expiration desdites douze années, les cadres-réclames comme les pylones deviendront la propriété de la Ville, qui aura le droit de les accorder en location à telles personnes et aux prix, charges et conditions qu'elle jugera convenables.

La valeur des pylones est évaluée à 1 franc pour la perception des droits d'enregistrement.

Les frais des présentes seront supportés par le Comité du Commerce.

Clause suspensive.

La présente convention ne sera valable, quant à la Ville, qu'après l'approbation de M. le Préfet du Nord.

Fait en double à Lille, le 6 février 1905.

(Suivent les signatures).

VU ET APPROUVÉ :

Lille, le 13 février 1905.

Pr le Préfet du Nord :

Le Secrétaire général délégué,

L. AUBANEL.

Enregistré à Lille, le 18 février 1905, folio 51, case 11.

Reçu 3 fr. 75, décimes compris.

DE KÉRARMEL.

Lieux ouverts au public. — Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

L'arrêté municipal du 20 août 1901, nommant une Commission d'enquête chargée de visiter tous les lieux de réunions ouverts au public, tels que salles de concerts, théâtres, expositions, réunions publiques ;

Considérant que cette Commission n'a pas fonctionné depuis plusieurs années,

ARRÊTONS :

La Commission municipale d'enquête est reconstituée comme suit, sous notre présidence :

MM. LAURENGE, Adjoint au Maire ;

COINTRELLE, —

LEGRAND-HERMAN, Conseiller municipal ;

MOURMANT, —

DRUEZ, Commandant des Sapeurs-Pompiers ;

DRUEZ, Capitaine des Sapeurs-Pompiers ;

DUBUISSON père, Architecte ;

BATIGNY, —

ARNAUDON, Entrepreneur ;

VERMONT, Jules, Entrepreneur ;

BOURDON, Directeur des Travaux municipaux.

VU :

Lille, le 12 avril 1905.

Hôtel de Ville, le 5 avril 1905.

Pour le Préfet du Nord :

Le Maire de Lille,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Ch. DELESALLE.

A. RICARD.

Propreté publique. — Hivernage.

DU 1^{er} AVRIL 1905

Soumission, par M. CARRON-FLAMENT, négociant à Lille, boulevard Victor Hugo, n° 46, pour la fourniture de 40.000 kilos d'hivernage nécessaire aux chevaux du service de la Propreté publique, moyennant le prix de 9 fr. 73 les 100 kilos.

Enregistré le 19 avril 1905, folio 79, case 5.

Répertoire n° 630.

Services municipaux. — Caisse des retraites.

Commission de révision.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

La délibération du Conseil municipal du 18 novembre 1904, relative à la révision des statuts de la Caisse des retraites des services municipaux,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Sont nommés membres de la Commission chargée de la révision des statuts de la Caisse des retraites des services municipaux :

MM. VANDAME, Adjoint au Maire,

PARMENTIER,

PICAVEZ,

BINAULD,

DUPONCHELLE,

LIÉGEAIS-SIX,

GOBERT,

AGNERAY,

DEBIERRE,

} Conseillers municipaux.

ARTICLE 2. — Cette Commission siégera à l'Hôtel de Ville, sous notre présidence ou, en notre absence, sous la présidence de notre Adjoint M. VANDAME, délégué aux Finances.

Hôtel de Ville, le 18 avril 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Secrétariat.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Le traitement annuel de M. Paul BONZEL, employé au Secrétariat, est porté à 1.700 francs.

Le traitement annuel de M. Amédée VAN ES LANDT, employé au Secrétariat, est porté à 2.000 francs.

Le traitement annuel de M. FÉRANDELLE, employé au Secrétariat, est porté à 1.800 francs.

L'effet du présent arrêté remontera au 1^{er} janvier 1905.

ARTICLE 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 avril 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. Fernand COVIN, né à Salesches, le 18 juillet 1869, est nommé garçon de bureau (Secrétariat), au traitement annuel de 1.500 francs. Il n'aura pas droit au logement, à l'éclairage et au chauffage.

L'effet du présent arrêté remontera au 1^{er} janvier 1905.

ARTICLE 2. — Un arrêté ultérieur déterminera les attributions de M. COVIN.

ARTICLE 3. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 21 avril 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Halles et Marchés.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. DÉFIVES, Jules, né à Salomé, le 26 août 1863, est nommé directeur du service des Halles et Marchés, en remplacement de M. VANDAELE, qui a cessé ses fonctions à la date du 1^{er} avril 1905.

Il recevra un traitement annuel de 1.500 francs.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Halles et Marchés est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 22 avril 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Bains.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

L'arrêté municipal du 22 mars 1905, nommant M. DELEMARE, Victor, baigneur à l'établissement des bains à prix réduits,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M^{me} DELEMARE (Thérèse SCHLUB), née à Lille, le

25 juillet 1872, est adjointe à son mari, en qualité de baigneuse à l'établissement municipal des bains, au traitement annuel de 1.250 francs.

Elle entrera en fonctions le dimanche 16 avril 1905.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué à l'Hygiène est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 10 avril 1905.

Le Maire de Lille,

CH. DELESALLE.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Baux : Maison, rue Sainte-Catherine. M. ARNOULT.	166
— Maison, rue d'Armentières, M. VISART.	166
— Maison, rue Dumon, M. VAN MALSACK.	166
— Locations temporaires de terrains communaux.	167
Fêtes : Kermesse Saint-Joseph. Fixation de date	167
— Régates. Mesures d'ordre.	167
Agents consulaires : Venezuela. Suppression des Consulats	168
Administration militaire : Convois d'approvisionnements.	
Octroi. Réglementation	168
Musées : Palais des Beaux-Arts. Commission. M. VERLY.	170
— Histoire Naturelle. Commission. Reconstitution.	175
Collège Fénelon : Travaux de transformation. Adjudication.	170
— Cahier des charges. Voir annexes	170
— Surveillant des travaux. Nomination. M. MORILLON.	171
Finances : Ouverture de crédits.	172
— Budget pour 1905. Approbation	173
Laboratoire municipal : Statistique pour le mois de mai	174
— Lait consommé à Lille. Rapport.	180
Abattoir : Location de locaux.	188
Bureau d'Hygiène : Statistique des décès du mois de mai.	176
— Vaccination et revaccination. Dispensaires gratuits.	
Horaire.	177
Sapeurs-Pompiers : Tuyaux de toile. Marché. M. Ch. JEANSON	187
— Matériel. Réparations. Marché. M. DELVAL.	188
Adjudications et Marchés : Chauffage. Charbon. Marché.	
M. DELEFOSSE	171
— Pavés. Fourniture. Marché. M. COLIN.	182
— Propreté publique. Nourriture et entretien des chevaux.	
Marchés divers	182
— Aqueduc route Nationale, 25. Construction. Adjudication.	
M. Louis CARLIER,	183
— Promenades et Boulevards. Cylindrage. Marché. M. SALMSON	177
Services municipaux : Nominations et promotions	183
— Garçons de bureau. Organisation du service	183

Baux.

Maison, rue Sainte-Catherine.

DU 2 MAI 1905

Bail à M. Louis ARNOULT, garçon de laboratoire, demeurant à Lille, pour une année du 1^{er} mars 1905, d'une maison sise à Lille, rue Sainte-Catherine, n^o 4, moyennant un loyer mensuel de 30 francs, payable d'avance.

Enregistré le 5 mai 1905, folio 87, case 10.

Répertoire n^o 830.

Maison, rue d'Armentières.

DU 8 MAI 1905

Bail à M. Henri VISART, cabaretier à Lille, d'une maison sise à Lille, rue d'Armentières, n^o 3, pour une durée de 9 mois et 15 jours du 1^{er} janvier 1905, mais renouvelable par tacite reconduction et par mois, moyennant un loyer mensuel de 30 francs, payable d'avance.

Enregistré le 10 mai 1905, folio 90, case 5.

Répertoire n^o 877.

Maison, rue Dumon.

DU 15 MAI 1905

Bail à M. Charles-Louis VAN MALSACK, jardinier à Lille, d'une maison sise à Lille, rue Dumon, n^o 1, pour une année du 15 mars 1905, renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 700 francs, outre les charges.

Enregistré le 20 mai 1905, folio 93, case 3.

Répertoire n^o 888.

Locations temporaires de terrains communaux.

DU 8 MAI 1905

M. A. FAUVARQUE, 36 m. c., rue de l'Arc	Fr. 5 »
M. C. MILLE, 20.840 m. c., rue Cabanis	Fr. 40 »
M. L. LENFANT, 132 m. c., rue Saint-Sauveur.	Fr. 132 »

Fêtes. — Kermesse Saint-Joseph. Fixation de date.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94 ;

l'arrêté municipal du 29 septembre 1899 ;

la pétition des habitants du quartier de Saint-Joseph,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — La kermesse Saint-Joseph aura lieu chaque année le troisième dimanche de mai.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Fêtes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VU :

Lille, le 13 mai 1905.

Hôtel de Ville, le 10 mai 1905.

Pour le Préfet du Nord :

Le Maire de Lille,

Le Secrétaire général délégué,

Ch. DELESALLE.

L. AUBANEL.

Régates. — Mesures d'ordre.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

le programme de la Fête Communale de 1905,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — L'accès de la rive du canal de la Haute-Deûle, du côté du Bois de la Deûle, sur laquelle est établie l'avenue de Soubise,

comprise entre le Pont de l'Hippodrome et la porte d'Eau, sera interdit, le dimanche 25 juin 1905, à partir de 2 heures après-midi et pendant la durée des Régates, aux cavaliers, voitures, automobiles et vélocipèdes.

ARTICLE 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Lille, le 7 juin 1905.

Hôtel de Ville, le 30 mai 1905.

P^r le Préfet du Nord :

Le Maire de Lille,

Le Secrétaire général délégué,

H. COINTRELLE, Adjoint.

L. AUBANEL.

Venezuela. — Suppression des Consuls.

Aux termes d'un décret de M. le Président provisoire de la République du Vénézuéla, tous les Consulats généraux, Consulats et Vice-Consulats *ad honorem* de Vénézuéla ont été supprimés.

Convois d'approvisionnements militaires. — Octroi.

Réglementation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94 ;

La circulaire du Ministre de la Guerre, en date du 31 janvier dernier, relative aux mesures à prendre pour éviter que l'accomplissement des formalités d'octroi n'occasionne, en temps de mobilisation, des entraves regrettables à la constitution des approvisionnements dans les places fortes en vue d'un siège ;

Considérant que les magasins de l'État sont et devront, conformément aux déclarations de l'Autorité militaire, rester assujettis au régime de l'entrepôt en cas de mobilisation,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Les convois militaires entreront dans la Ville sans

arrêt, ni vérification ; les objets soumis aux taxes générales ou locales, admis sur la simple exhibition des feuilles de route ou titres en tenant lieu : feuille de convoi (modèle A *bis*), titre de transport, etc., dont seront détenteurs les chefs de convoi, et circulant sous la seule responsabilité de ces derniers, seront immédiatement dirigés dans les magasins de l'État, où ils seront pris en charge, et les droits seront ou non exigés suivant la destination ultérieure donnée aux denrées.

Toutefois, les convois seront escortés par le personnel de l'Octroi à raison d'un agent par 12 voitures ou fraction de 12 dans les conditions réglementaires du temps de paix ; les convois ayant des destinations différentes auront chacun une escorte différente spéciale.

Les ordres de mouvement devront donc être communiqués à la Municipalité en même temps qu'aux chefs de convoi, et indiquer l'heure et l'endroit de l'arrivée des transports dans la Ville de Lille.

L'Autorité militaire aura à acquitter les droits afférents à la partie de l'approvisionnement de siège consommée par les troupes, au fur et à mesure de la consommation. La réception par la Municipalité des approvisionnements destinés à la population civile, vaudra décharge du compte d'entrepôt, et la responsabilité de la Ville se trouvera *ipso facto* substituée à celle du gestionnaire militaire.

ARTICLE 2. — Les chargements des particuliers seront tenus de se garer pour laisser passer les chargements militaires.

ARTICLE 3. — Les marchandises introduites par des particuliers, pour être dirigées sur des entrepôts ou magasins militaires, seront soumises à la vérification aux barrières, à moins que les conducteurs ne soient accompagnés par une escorte militaire et munis d'une lettre de voiture indiquant la quantité et la destination des denrées introduites, et visée par l'Autorité militaire. Dans ce dernier cas, le paragraphe 2, le paragraphe 3 et le paragraphe 4 de l'article 1^{er} seront applicables.

ARTICLE 4. — Les marchandises transportées au domicile de particuliers resteront passibles des droits au moment de leur entrée.

ARTICLE 5. — M. le Directeur de l'Octroi est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VU ET APPROUVÉ :

Lille, le 13 mai 1905.

Hôtel de Ville, le 2 mai 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Secrétaire général délégué,

L. AUBANEL.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Musée du Palais des Beaux-Arts. — Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. H. VERLY, membre de la Commission administrative des Musées du Palais des Beaux-Arts, est nommé Président de ladite Commission, en remplacement de M. DE SWARTE.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 26 mai 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Adjudications et Marchés.

Établissements municipaux. — Chauffage.

DU 27 MAI 1905

Soumission, par M. DELEFOSSE, négociant à Lille, pour la fourniture de charbons, anthracite et coke, nécessaires au chauffage des établissements municipaux, moyennant 2.747 fr. 75.

Enregistré le 14 juin 1905, folio 1, case 7.

Répertoire N° 993.

Collège Fénelon. — Travaux.

DU 23 MAI 1905

Adjudication des travaux de transformation et d'adaptation au nouveau Collège Fénelon, en 7 lots, au profit de :

1^{er} lot. — Terrassements, bétons, maçonnerie et ciment armé. — MM. JONCQUEZ frères, entrepreneurs à Lille, moyennant 68.250 fr. 97, rabais de 19 % déduit.

2^e lot. — Charpente et menuiserie. — MM. JONCQUEZ, susnommés, moyennant 42.537 fr. 14, rabais de 19 % déduit.

3^e lot. — Consolidation des poutres et fer. — M. Alexandre DELAY, entrepreneur à Lille, rue Nationale, n° 149, moyennant 7.170 fr. 80, rabais de 45 % déduit.

4^e lot. — Couverture et réparations de toiture. — M. Alfred THIBAUT, entrepreneur à Lille, moyennant 4.431 fr. 81, rabais de 23 % déduit.

5^e lot. — Plafonnage et enduits. — M. Élie LERANT, entrepreneur à Lille, moyennant 8.192 fr. 56, rabais de 18 % déduit.

6^e lot. — Peinture et vitrerie. — La Société ouvrière « *Le Travail* », de Roubaix, rue des Fabricants, N° 27, moyennant 25.200 fr., rabais de 10 % déduit.

7^e lot. — Canalisation d'eau de la Ville. — M. Désiré VISTE, entrepreneur à Lille, moyennant 8.158 fr. 50, rabais de 37 % déduit.

Enregistré le 17 juin 1905, folio 4, case 1.

Répertoire 962.

Collège Fénelon. — Travaux. Surveillance.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Considérant que les travaux d'aménagement du Collège de jeunes

filles, dans l'immeuble sis à Lille, rue Jean-sans-Peur, 7, nécessitent une surveillance continue,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. MORILLON, Georges, surveillant des Travaux municipaux, est détaché pour la surveillance des travaux d'aménagement du Collège de jeunes filles.

Son traitement sera prélevé sur le crédit à inscrire au Budget supplémentaire de 1905, sous la rubrique : Acquisition et aménagement de l'immeuble, rue Jean-sans-Peur, Collège de jeunes filles.

ARTICLE 2. — Cette nomination aura son effet à partir du 1^{er} juin prochain.

ARTICLE 3. — M. l'Adjoint délégué aux Travaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 29 mai 1905.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS D'HUGO, Adjoint.

Finances. — Ouverture de crédits.

Exercice 1905

DECRET DU 24 MAI 1905

Amicale des Instituteurs et institutrices. — Congrès.	
— Subventions	Fr. 2.000 »
Théâtre. — Indemnité de sinistre. — Compagnie Con-	
tinental de Gaz	Fr. 1.230 »

Budget pour 1905. — Approbation.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur ;

Vu les délibérations du Conseil municipal de Lille en date du 30 décembre 1904, 6, 9, 10, 14, 16 et 17 février 1905,

DÉCRÈTE :

ARTICLE 1^{er}. — Le Budget de la Ville de Lille, département du Nord, pour l'exercice 1905, est réglé ainsi qu'il suit :

En recettes, à la somme de neuf millions cinq cent soixante-cinq mille cent trente-quatre francs cinquante-six centimes.

SAVOIR :

Recettes ordinaires . . .	Fr. 7.878.976 50	} 9.565.534 56
Recettes extraordinaires.	Fr. 1.686.558 06	

En dépenses, à la somme de neuf millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille cent cinquante-cinq francs soixante-douze centimes.

SAVOIR :

Dépenses ordinaires . . .	Fr. 7.528.725 51	} 9.484.155 72
Dépenses extraordinaires.	Fr. 1.955.430 21	

D'où il résulte un excédent de recettes de quatre-vingt-un mille trois cent soixante-dix-huit francs quatre-vingt-quatre centimes Fr. 81.378 84

ARTICLE 2. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 27 mai 1905.

Signé : ÉMILE LOUBET.

PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

POUR AMPLIATION :

Le Ministre de l'Intérieur.

Le Chef de Bureau du Secrétariat :

Signé : EUGÈNE ÉTIENNE.

Signé : PILLOT.

POUR COPIE CONFORME :

Pr le Préfet du Nord :

Le Secrétaire général de la Préfecture

Signé : AUBANEL.

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS
dans le mois de Mai 1905

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages	44	—	—	7	51
Bière	2	2	—	—	4
Cafés, Thés et Chicorées	2	—	—	3	5
Cidres et Poirés.	—	—	—	—	—
Chocolats et Cacaos.	4	—	—	—	4
Confitures et Miels	1	—	—	1	2
Eaux et Glaces.	10	—	18	—	28
Étains et Poteries.	—	—	—	—	—
Farines	15	—	—	—	15
Huiles comestibles	2	—	—	—	2
Jouets et Colorants	—	—	—	—	—
Kirschs et Spiritueux divers	—	—	—	1	1
Laits.	122	—	—	10	132
Pains et Pâtes	11	—	—	1	12
Parfumeries et Teintures.	—	—	—	—	—
Pétroles	1	—	—	—	1
Poivres et Épices.	3	—	—	—	3
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—
Saindoux.	2	—	—	—	2
Sirops, Liqueurs et Limonades	1	—	—	1	2
Sucreries et Confiseries.	6	—	—	—	6
Viandes et Conserves	11	—	—	—	11
Vinaigres	1	—	—	2	3
Vins.	14	1	—	1	16
Divers.	16	1	—	—	17
TOTAL.	268	4	18	27	317

Musée d'Histoire naturelle. — Commission. Reconstitution.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88 ;

l'arrêté municipal du 10 juillet 1900 ;

Considérant que, depuis quelque temps déjà et par suite de démissions successives, la Commission administrative du Musée d'Histoire Naturelle n'est plus régulièrement constituée,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — La Commission administrative du Musée d'Histoire Naturelle est reconstituée comme suit, sous notre présidence ou celle de notre Adjoint délégué aux Beaux-Arts :

MM. GOSSELET, géologue ;

Ch. BARROIS, professeur à la Faculté des Sciences ;

HALLEZ, — —

le Président de la Société des Sciences ;

WERTHEIMER, docteur en médecine ;

DUTILLEUL, — —

FOCKEU, — —

LADRIÈRE, instituteur en retraite ;

MALAQUN, professeur adjoint de zoologie à la Faculté des Sciences ;

DEBLOCK, pharmacien.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 7 juin 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE MAI 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 23 novembre 1886

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCÉS	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune, placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
491	15	349	406	455	29	12	41	390	»	10	3

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR CAUSE ET PAR AGE (Mort-nés non compris)

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	»	1	
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	1	8	»	»	»	9
6	Scarlatine	»	1	»	»	»	1
7	Coqueluche	3	2	»	»	»	5
8	Diphthérie et croup	1	»	»	»	»	1
9	Grippe.	»	»	»	1	»	1
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons	1	6	47	13	1	68
14	Tuberculose des méninges	1	2	1	»	»	4
15	Autres tuberculoses.	»	3	1	»	1	5
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	1	16	10	27
17	Méningite simple.	6	10	»	»	»	16
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	5	21	27
19	Maladies organiques du cœur	»	»	2	10	21	33
20	Bronchite aiguë	2	2	»	»	»	4
21	— chronique	»	»	1	2	6	9
22	Pneumonie	»	1	2	2	7	12
22bis	Autres affections de l'appareil respiratoire	8	10	»	7	17	42
23	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	»	»	»	»
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans)	26	1	»	»	»	27
25	Hernies, obstructions intestinales	»	»	1	»	2	3
26	Cirrhose du foie	»	»	»	»	1	1
27	Néphrite et maladie de Bright	»	»	2	3	6	11
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme.	»	»	»	»	»	»
29	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	1	»	»	1
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
31	Débilité congénitale et vices de conformation	41	»	»	»	»	41
32	Débilité sénile	»	»	»	»	13	13
33	Morts violentes (suicide excepté)	»	2	3	1	»	6
33bis	Suicides	»	»	3	5	1	9
34	Autres maladies	10	9	4	3	14	40
35	Maladies inconnues ou mal définies	1	1	»	»	1	3
	TOTAL	71	58	71	68	122	390

Promenades et boulevards. — Cylindrage.

DU 15 JUIN 1905

Soumission par M. Émile SALMSON, ingénieur-constructeur à Paris, rue de la Grange-aux-Belles, n° 55, pour le cylindrage des empierrements des promenades et boulevards, moyennant environ 3.000 francs.

Enregistré le 23 juin 1905, folio 5, case 11.

Répertoire n° 1094.

Bureau d'hygiène.

Vaccination et Revaccination

(Loi du 15 février 1902).

Le Maire de la Ville de Lille a l'honneur d'informer ses administrés que MM. les Médecins-Vaccinateurs procéderont aux vaccinations gratuites et aux révisions des opérations vaccinales effectuées par eux, les jours et heures indiqués ci-après, dans les dispensaires créés à cet effet :

INSTALLATION DES DISPENSAIRES DE VACCINATION

DÉSIGNATION DES DISPENSAIRES	JOURS et HEURES des Opérations vaccinales		JOURS et HEURES des Séances de révision des Résultats des Opérations vaccinales	
	HOMMES	FEMMES ENFANTS de 3 mois à 4 an et ceux des deux sexes entrés dans leur 11 ^e année	HOMMES	FEMMES ENFANTS de 3 mois à 4 an et ceux des deux sexes entrés dans leur 11 ^e année
Halle aux Sucres (1 ^{er} étage)				
Rue des Fossés, 31 (Dispensaire du Bureau de Bienfaisance)	Dimanche 28 mai de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin.	Lundi 29 mai de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir.	Dimanche 4 juin de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin.	Lundi 5 juin de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir.
Rue à Fiens (École Monge)				
Rue Saint-Sauveur (École Récamier)				
Rue Fénelon, 36 (Dispensaire du Bureau de Bienfaisance)	Samedi 3 juin de 7 heures à 8 heures du soir.	Vendredi 2 juin de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir.	Samedi 16 juin de 7 heures à 8 heures du soir.	Vendredi 9 juin de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir.
Rue d'Artois (École Arago)				
Rue Gantois, 34 (Dispensaire du Bureau de Bienfaisance)				
Rue Racine (École Racine)	Mardi 13 juin de 7 heures à 8 heures du soir.	Jeudi 15 juin de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir.	Mardi 20 juin de 7 heures à 8 heures du soir.	Jeudi 22 juin de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir.
Boulevard Montebello 6 et 8 (Dispensaire du Bureau de Bienfaisance)				
École de Natation, quai Vauban, 1				
Rue Saint-Gabriel, 28 (Dispensaire du Bureau de Bienfaisance)	Samedi 17 juin de 7 heures à 8 heures du soir.	Vendredi 16 juin de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir.	Samedi 24 juin de 7 heures à 8 heures du soir.	Vendredi 23 juin de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2 du soir.
Rue de Bouvines, 16 (Patronage laïque)				
Rue du Long-Pot (École Paul Bert)				

Il croit utile de leur rappeler les articles 6 et 27 de la loi du 15 février 1902.

ARTICLE 6. — La vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la *première année* de la vie, ainsi que la *revaccination* au cours de la *onzième* et de la *vingt et unième année*.

Les parents ou tuteurs sont tenus personnellement de l'exécution de ladite mesure.

ARTICLE 27. — Sera puni des peines portées à l'article 471 du Code pénal ⁽¹⁾ quiconque aura commis une contravention aux prescriptions de l'article 6 ci-dessus.

Les parents ou tuteurs ne sont pas obligés de recourir au service gratuit : ils sont libres de satisfaire à leur obligation en déposant à la Mairie, Bureau d'Hygiène, un certificat constatant la vaccination ou la revaccination de leurs enfants avec la date et le résultat de ces opérations, délivré par le médecin ou la sage-femme qui les aura pratiquées.

NOTA. — Si la loi du 15 février 1902 et le règlement d'administration publique du 27 juillet 1903 ont limité à l'âge de la majorité l'obligation vaccinale, il ne s'ensuit pas que l'opération pratiquée au plus tard à cet âge soit un gage de préservation assuré pour le reste de l'existence. Dans l'intérêt même de la santé publique, le Maire recommande à ses administrés de profiter des séances gratuites qui vont avoir lieu dans la commune et engage vivement les personnes âgées de plus de 21 ans à se faire revacciner.

Lille, le 18 mai 1905.

Le Maire de Lille,

H. COINTRELLE, Adjoint.

(1) Article 471 du Code pénal. — Seront punis d'amende, depuis 1 franc jusqu'à 5 francs inclusivement :

15° Ceux qui auront contrevenu aux règlements légalement faits par l'Autorité administrative et ceux qui ne se seront pas conformés aux règlements ou arrêtés publiés par l'Autorité municipale, en vertu des articles 3 et 4, titre XI, de la loi des 16-24 août 1790 et de l'article 46, titre 1^{er}, de la loi des 19-22 juillet 1791.

† **Laboratoire municipal.** — Le lait consommé à Lille ⁽¹⁾

Il nous a paru intéressant d'étudier les quantités moyennes de lait consommées à Lille, journallement, ainsi que les diverses provenances de ces laits.

Nous avons pu, grâce à l'obligeance de M. VANDAME, Adjoint délégué aux Finances, faire faire, par le Service de l'Octroi de Lille, une enquête qui a porté sur deux jours différents de la semaine — enquête qui nous a fourni les renseignements suivants :

91 cultivateurs des environs de Lille, et 120 revendeurs habitant extra muros, entrent journallement en ville :

9.333 litres de lait pur (5.318 litres par les cultivateurs et 4.015 litres par les revendeurs) ;

13.154 litres de lait écrémé (6.462 litres par les cultivateurs et 6.692 par les revendeurs) ;

6.342 litres de lait battu (2.842 litres par les cultivateurs et 3.500 par les revendeurs).

Les 91 cultivateurs sont, pour la plupart, répartis dans les communes suivantes : Lesquin, Wattignies, Faches-Thumesnil, Loos, Haubourdin, Wambrechies, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Lambersart, Lomme, Ronchin, Verlinghem, Thumesnil, Vendeville.

Nous avons, de notre côté, procédé à une enquête relative aux fermiers, situés dans Lille.

Il existe actuellement, en ville, 22 fermiers producteurs de lait. Ces 22 fermiers possèdent 271 vaches (216 flamandes, 1 hollandaise, 8 bretonnes, 46 normandes). La ferme la plus importante possède 45 vaches. La nourriture est sensiblement la même partout : les drèches, les pulpes, les betteraves et un peu de tourteau, auxquels en été vient s'ajouter une petite quantité d'herbage.

La production totale journalière de ces fermiers est de 3.761 litres de

(1) Étude présentée au Comité-Directeur du Bureau d'Hygiène, par M. BONN, Directeur du Laboratoire municipal, Membre du Comité.

lait, dont ils vendent 2.817 litres comme purs et 944 litres comme écrémés.

Ils fabriquent également une petite quantité de beurre (25 kil. environ).

La consommation totale de Lille en lait est donc, par jour :

Lait pur . . .	} passant par l'octroi 9.333 lit.	} 12.150 litres.
Lait écrémé.	} passant par l'octroi 13.154 lit.	} 14.098 litres.
Total		26.248 litres.

Si nous envisageons, très rapidement, la qualité des laits consommés à Lille, nous voyons que pour l'année 1904, d'après la statistique du Laboratoire, la composition moyenne est la suivante :

Lait pur. . .	}	densité à 15°	1.031.4
		extrait sec.	11.84 %
		beurre.	3.08 %
Lait écrémé. .	}	densité à 15°	1.033.5
		extrait sec.	10.55 %
		beurre.	1.61 %

En 1904, sur 100 laits vendus en ville,

8.84	étaient écrémés à	70.90 %
12.05	»	50.70 %
6.70	»	35.50 %
9.62	»	25.35 %
22.62	»	moins de 25 %
et 40.17	»	purs.

En terminant, nous exprimons le vœu de voir bientôt diminuer cette quantité énorme de lait écrémé, qui indique qu'on consomme, à Lille, moins de lait pur que de lait écrémé, et c'est dans cette consommation qu'il faut voir un des gros facteurs de la mortalité infantile.

Lille, le 3 mai 1905.

A. BONN.

Adjudications et Marchés.

Pavés. — Fourniture.

DU 3 MAI 1905.

Soumission, par M. L. COLIN, entrepreneur à Lille, pour la fourniture des pavés nécessaires au pavage de la rue de Rivoli, partie comprise entre les rues Chappe et de Flers, moyennant environ 2.000 francs.

Enregistré le 20 mai 1905, folio 93, case 2.

Répertoire n° 831.

Propreté publique. — Nourriture et entretien des chevaux.

DU 6 MAI 1905.

Soumission, par M. Clément GUERMONPREZ, négociant à Lille, pour la fourniture de 15.000 kilos d'avoine nécessaires aux chevaux du service de la propreté publique, moyennant le prix de 19 fr. 54 les 100 kilos.

Enregistré le 25 mai 1905, folio 94, case 8.

Répertoire n° 875.

Soumission, par M. CARRON-FLAMENT, négociant à Lille, pour la fourniture de 20.000 kilos d'hivernage nécessaires aux chevaux, moyennant le prix de 9 fr. 73 les 100 kilos.

Enregistré le 25 mai 1905, folio 94, case 8.

Répertoire n° 876.

DU 27 MAI 1905

Soumission, par M. DUGARDIN-ROUCOU, négociant à Ronchin, pour la fourniture de 15.000 kilos de paille de blé, moyennant le prix de 5 fr. 30 les 100 kilos.

Enregistré le 13 juin 1905, folio 101, case 13.

Répertoire n° 994.

Soumission, par M. Alban COTTIGNIES, négociant à Lille, pour la fourniture de 30.000 kilos d'avoine, moyennant le prix de 20 fr. 75 les 100 kilos.

Enregistré le 20 avril 1905, folio 80, n° 2.

Répertoire n° 995.

Soumission, par M. Clément GUERMONPREZ, négociant à Lille, pour la fourniture de 15.000 kilos d'avoine, moyennant le prix de 20 fr. 59 les 100 kilos.

Enregistré le 13 juin 1905, folio 101, case 12.

Répertoire n° 996.

Aqueduc route nationale n° 25. — Construction.

DU 23 MAI 1905

Adjudication, au profit de M. Louis CARLIER, entrepreneur à Lille, des travaux de construction d'aqueduc, route nationale n° 25 au Faubourg d'Arras, moyennant 6.000 francs, rabais de 20 0/0 déduit.

Enregistré le 16 juin 1905, folio 3, case 6.

Répertoire n° 961.

Services municipaux. — Nominations et promotions.

Secrétariat.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. Fernand COVIN, né à Salesches, le 18 juillet 1869, est nommé garçon de bureau (Secrétariat), au traitement annuel de 1.700 francs. Il n'aura pas droit au logement, à l'éclairage et au chauffage. †

ARTICLE 2. — Le traitement de M. DESRUMEAUX, garçon de bureau (Secrétariat), est porté à 2.000 francs.

ARTICLE 3. — Le traitement de M. JEAN, garçon de bureau (Secrétariat), est porté à 1.700 francs.

L'effet du présent arrêté remontera au 1^{er} janvier 1905.

ARTICLE 4. — Le service de MM. les garçons de bureau devra être assuré comme suit :

1^o *Époussetage et balayage :*

De 7 h. à 8 h. 1/2. — Cabinet de M. le Maire et Cabinet E (M. DESRUMEAUX).

De 8 h. à 8 h. 1/2. — Cabinet des Conseillers et Cabinet de M. DUBURCO (M. JEAN).

De 7 h. à 8 h. — Cabinets H et G (M. JEAN).

De 7 h. à 7 h. 45. — Escalier et bureau des Dactylographes (M. COVIN).

De 7 h. 45 à 8 h. 1/2. — Cabinets A, B, C, D (M. COVIN).

De 8 h. 1/2 à 9 h. — Couloir de l'Administration et de M. le Maire (MM. DESRUMEAUX, JEAN et COVIN).

De 6 h. 1/2 à 8 h. — Bureaux du Secrétariat et du Contentieux (Agent détaché).

De 8 h. à 8 h. 1/2. — Couloir du Salon Blanc (Agent détaché).

De 6 h. 1/2 à 8 h. — Bureau des Élections et du Chef de bureau (Agent des Contributions).

De 8 h. à 8 h. 1/2. — Contrôleurs et vestibule d'entrée jusqu'à l'escalier (Agent des Contributions).

De 7 h. à 8 h. 1/2. — État civil (M. MOREL).

De 6 h. 1/2 à 7 h. soir. — Bureaux de M. l'Adjoint et de M. le Chef de bureau (M. MOREL).

2^o *Plantons :*

De 10 h. à midi et de 3 h. à 7 h. — M. DESRUMEAUX.

De 10 h. à midi et de 2 h. à 6 h. — M. JEAN.

De 10 h. à midi et de 2 h. à 6 h. — M. COVIN.

Le service du couloir sera assuré de 9 à 10 heures du matin par l'agent de police détaché.

De 9 h. 1/2 à 12 h. 1/2 et de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2 (M. MOREL).

3° Chacun des garçons de bureau devra, à tour de rôle et pendant une semaine, assurer le service des mariages, des réunions de Commissions et se tenir à la disposition des membres de l'Administration.

Ils assureront également le service des dimanches, fêtes et séances du Conseil municipal. Quel que soit le travail qui leur sera commandé, ils ne pourront prétendre à une indemnité supplémentaire.

Les bureaux de l'État civil devront être fermés à 6 h. 1/2 toutes les fois où M. l'Adjoint ne sera pas dans son cabinet à cette heure.

ARTICLE 5. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 22 mai 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Laboratoire Municipal.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi des 19, 22 juillet 1791, art. 13 ;

la loi du 5 avril 1884, art. 88 et 97, paragraphe 5 ;

l'arrêté de notre prédécesseur du 31 octobre 1902, créant des emplois d'inspecteurs des denrées alimentaires ;

Considérant qu'il est indispensable, surtout pour les prélèvements de lait, de développer ce service,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. Fernand SERRURE, préparateur au Laboratoire municipal d'analyses, est nommé inspecteur des denrées alimentaires.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué à l'hygiène est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VU ET AGRÉÉ :

Lille, le 15 mai 1905.

Hôtel de Ville, le 4 mai 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Maire de Lille,

Le Secrétaire général délégué,

Ch. DELESALLE.

Signé : AUBANEL.

Asile de nuit.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. LARUELLE, Charles, né à Honnechy (Nord), le 7 juin 1856, est nommé directeur de l'Asile de nuit, au traitement annuel de 1.650 francs, en remplacement de M. CHOQUET, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

ARTICLE 2. — Mme LARUELLE, née LACQUEMENT, Maria, à Tilloy (Nord), le 6 août 1857, est nommée surveillante à l'Asile de nuit, au traitement annuel de 720 francs, en remplacement de M^{me} CHOQUET.

ARTICLE 3. — M. et M^{me} LARUELLE entreront en fonctions le 1^{er} juin 1905.

ARTICLE 4. — M. CREPY-SAINT-LÉGER, Adjoint délégué à l'Assistance publique, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 26 mai 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Considérant que M. LAROSE, chauffeur à l'Asile de nuit, ne tient aucun compte des observations qui lui ont été faites à maintes reprises, notamment les 4 janvier 1903, 14 juin 1904 et 7 mars 1905 ; que sa conduite est de nature à jeter le trouble dans la marche du service ; que dans la soirée du 19 mai 1905, il a invectivé et injurié grossièrement les pensionnaires de l'Asile,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. LAROSE, chauffeur à l'Asile de nuit, est révoqué de ses fonctions à compter de ce jour.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué à l'Assistance est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 23 mai 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Jardins.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. DUVINAGE, Alexandre, né à Nomain, le 26 mars 1857, est nommé garde de jardin, à titre provisoire, au traitement annuel de 1.200 francs.

Il entrera en fonctions le 1^{er} juin prochain.

ARTICLE 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 23 mai 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Adjudications et Marchés.

Sapeurs-Pompiers. — Tuyaux de toile. Fourniture.

DU 9 JUIN 1905

Soumission, par M. Charles JEANSON, fabricant, demeurant à Armentières, rue Nationale, n° 74, pour la fourniture de 3.000 mètres de tuyaux en toile nécessaires au service des Sapeurs-Pompiers, moyennant 3.300 francs.

Enregistré, le 17 juin 1905, folio 3, case 18.

Répertoire n° 1047.

Matériel. Réparations.

DU 29 JUIN 1905

Soumission, par M. LÉON BELVAL, maréchal-charron à Lille, pour les réparations nécessaires au matériel des Sapeurs-Pompiers et des différents services municipaux pendant les années 1905 et 1906, moyennant environ 2.000 francs.

Enregistré le 7 juillet 1905, folio 10, case 77.

Répertoire n° 1125.

Baux.

Abattoir. — Location de Locaux.

DU 31 MAI 1905

Location, pour trois années, du 1^{er} mai 1905, à M. Jules PARENT, chevilleur à Lille, agissant pour le compte du Syndicat des Marchands-Bouchers en gros de la Ville de Lille, de huit greniers à fourrages, moyennant un loyer annuel de 320 francs.

Enregistré le 1^{er} juin 1905, folio 1, case 5.

Répertoire n° 1006.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Conseil municipal : Insignes. Marché. M. POUTEAU.	190
Fête communale 1905 : Programme	190
— Illuminations. Marché. M ^{me} HILLAIREAU.	196
Théâtre : Saisons 1903-1904 et 1904-1905. Traité. M. BOURDETTE.	196
— Entretien des calorifères. Marché. MM. GARNIER, COURTAUD et C ^{ie}	198
Écoles : Écoles publiques. Désinfection au 1 ^{er} juin 1904.	199
Finances : Ouverture de crédits.	200
— Emprunt de 1.000.000 francs. Autorisation.	200
Laboratoire municipal : Statistique pour le mois de juin	202
Distribution d'eau : Usines. Réparations aux machines. Marché. M. WAUQUIER	203
Hygiène : Désinfection. Traité. Société Française de désinfection.	203
Bureau d'hygiène : Statistique des décès du mois de juin	212
Adjudication. Marchés : Reliures et cartonnages. Marché. M. BABIN	213
Services municipaux : Nominations et promotions.	213

Conseil municipal. — Insignes.

DU 22 JUIN 1905

Soumission, par M. POUTEAU, négociant à Paris, galerie de Valois, n° 180, pour la fourniture de 36 insignes destinés aux membres du Conseil municipal, moyennant 828 francs.

Enregistré le 8 juillet 1905, folio 11, case 8.

Répertoire n° 1100.

Fête communale des 24, 25 et 26 Juin 1905. — Programme.

Le Maire de Lille, après s'être concerté avec M. le Général commandant le 1^{er} corps d'armée et M. le Préfet du Nord,

ARRÊTE :

La Fête communale sera célébrée, en 1905, conformément au programme ci-après :

SAMEDI 24 JUIN 1905

DE NEUF A ONZE HEURES DU SOIR, GRAND'PLACE, **Concert par la Musique des Sapeurs-Pompiers.** — Illuminations électriques.

DIMANCHE 25 JUIN

A SIX HEURES DU MATIN

Des salves d'artillerie seront tirées par les *Canonnières sédentaires* sur les remparts de la Citadelle.

Les édifices publics seront pavonisés.

DE SIX A SEPT HEURES, *place aux Bleuets*, **Concours de Pinsons**, sous la direction de la Société les *Cœurs-Joyeux*. (Voir affiche spéciale.)

A DIX HEURES

BOULEVARD DES ÉCOLES, REVUE DES SOCIÉTÉS

Les Compagnies d'Archers, d'Arbalétriers, de Joueurs de Boules, de Palets, etc., venues pour la Fête, devront être rendues à neuf heures et demie précises du matin, boulevard des Écoles. — Des médailles de bonne tenue et d'éloignement leur seront décernées. Après la Revue, le Cortège, se mettant en marche par les rues de Paris, des Manneliers, Grande Place (devant la Colonne) et rue du Vieux-Marché-aux-Fromages, défilera sur la place du Théâtre. De là les Sociétés, sous la conduite des Commissaires délégués par l'Administration municipale, se rendront sur les points qui leur seront indiqués et où les concours commenceront immédiatement.

NOTA. — Toute Société qui ne sera pas présente à la Revue à l'heure indiquée ci-dessus et qui ne participera pas au Cortège, perdra ses droits aux médailles de bonne tenue et d'éloignement. Un pointage sera fait par les soins des Commissaires de jeux délégués par la Ville pour s'assurer de la présence réelle des Sociétés sur le boulevard des Écoles et sur la place du Théâtre. — Toute Société ou membre d'une Société qui causera du désordre à n'importe quel moment de la Fête, sera disqualifié et perdra tous ses droits à participer aux divers concours ou même à la remise des prix portés au programme.

Jeux de Bouchon

Place Casquette. — Rue de Lannoy. — Rue Lamarck. — Place des Halles Centrales.
— Rue du Faubourg-de-Béthune. — Place Barthélémy-Dorez. — Rue Saint-Sauveur.

PRIX OFFERTS A CHACUN DE CES JEUX :

1 ^{er} Prix	80 francs.	5 ^e Prix	10 francs.
2 ^e —	60 —	6 ^e —	10 —
3 ^e —	40 —	7 ^e —	5 —
4 ^e —	20 —	8 ^e —	5 —

JEU DE BAC, place Déliot. (*Voir affiche spéciale.*)

TIRS A L'ARC AU BERCEAU

« A l'Alliance », rue d'Arras. — Rue d'Esquermes, chez Van Geem.

PRIX OFFERTS A CHACUN DE CES TIRS :

1^{er} Prix 125 fr. | 2^e Prix 100 fr. | 3^e Prix 75 fr. | 4^e Prix 30 fr. | 5^e Prix 25 fr.

TIR HORIZONTAL AU FUSIL-ARBALÈTE au cadran ordinaire, place de Maubeuge.

1 ^{er} Prix	80 francs.	6 ^e Prix	25 francs.
2 ^e —	70 —	7 ^e —	20 —
3 ^e —	60 —	8 ^e —	20 —
4 ^e —	45 —	9 ^e —	20 —
5 ^e —	35 —		

PRIX DE MOUCHES : 25 francs.— PRIX DE BAS NOMBRE : 15 francs.

Jeu de Palets dit Beigneau

Des parties de Beigneau seront organisées dans différents quartiers de la Ville.

LE REBAT DU LUNDI AURA LIEU PLACE D'ARCOLE

1 ^{er} Prix	100 francs.	5 ^e Prix	35 francs.
2 ^e —	70 —	6 ^e —	25 —
3 ^e —	60 —	7 ^e —	15 —
4 ^e —	45 —	8 ^e —	10 —

Place de la République, **CONCOURS INTERNATIONAL DE GYMNASTIQUE**

Organisé par l'Union des Sociétés Lilloises de Gymnastique.

DE 7 A 11 HEURES

A 11 HEURES

CONCOURS EN SECTION & INDIVIDUEL

RÉPÉTITION DES MOUVEMENTS D'ENSEMBLE

A 4 heures 1/2, place Philippe-de-Girard, RASSEMBLEMENT DES SOCIÉTÉS

1^{er} GROUPE, SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES; II^e GROUPE, SOCIÉTÉS FRANÇAISES; III^e GROUPE, SOCIÉTÉS ORGANISATRICES

ITINÉRAIRE : Place Philippe-de-Girard, rue Nationale, Grand'Place, rues des Manneliers, Faidherbe, place de la Gare, rues du Vieux-Marché-aux-Moutons, du Dragon, du Molinel, des Coquetets, places Richebé et de la République.

A 3 HEURES

Continuation des concours et proclamation des 1^{ers} prix des concours en section.

DE UNE HEURE A SEPT HEURES, AU PALAIS RAMEAU

TOURNOI NATIONAL D'ESCRIME CLASSIQUE organisé par
L'ACADÉMIE D'ARMES DU NORD. — 80 Prix : Médailles, Objets d'Art, Épées d'honneur.

A DEUX HEURES APRÈS-MIDI

AU GRAND-CARRÉ. près de la porte Saint-André

CONCOURS DE PÊCHE A LA LIGNE
TROIS SÉRIES UNIFORMES COMME PRIX (DURÉE DE CHACUNE : 30 MINUTES)

Aux pêcheurs qui prendront la plus lourde pêche.

1 ^{er} Prix	75 francs.	5 ^e Prix	20 francs.
ET UN OBJET DE PÊCHE			
2 ^e —	50 —	6 ^e —	15 —
3 ^e —	30 —	7 ^e —	10 —
4 ^e —	25 —	8 ^e —	5 —

SÉRIE D'HONNEUR (DURÉE 30 MINUTES), à la plus lourde pêche

Offerte spécialement aux Présidents, Vice-Présidents, Secrétaires et Trésoriers.

Prix : ARTICLES DE PÊCHE

PRIX DE TENUE, D'ÉLOIGNEMENT ET DE NOMBRE. — MÉDAILLES ET PRIMES EN ESPÈCES

A DEUX HEURES ET DEMIE

RÉGATES INTERNATIONALES organisées par l'Union Nautique
sur le canal de la Haute-Deûle, au Grand-Tournant. — (Voir affiche spéciale.)

Place aux Oignons et rue du Faubourg-des-Postes, **MATS DE COCAGNE**

GARNIS DE BOURSES, VÊTEMENTS ET OBJETS DIVERS

Tir à l'Arc à la Perche (sans mise).

Au siège de la Société L'ANCIENNE ALLIANCE, rue du Faubourg-de-Roubaix.

(Voir affiche spéciale.)

Place de la Halle aux Sucres, **FÊTE AÉROSTATIQUE** organisée par
L'AVENIR AÉROSTATIQUE DU NORD. — Concert pendant la Fête.

Concours International de **Billard Anglais**

à Wazemmes et à Fives.

(Voir affiche spéciale.)

CONCOURS DE POSTE AÉRIENNE, organisé par l'Union Colombophile LA CONCORDE

PRIX D'HONNEUR DONNÉS PAR LA VILLE

DE TROIS HEURES ET DEMIE A SIX HEURES, JARDIN DE FIVES

CONCERT

par "L'Émulation Chorale" et la Fanfare "Le Club des Vingt".

JEU DE BALLE, boulevard des Écoles.

(Voir affiche spéciale.)

A 5 heures, square Ruault, JEU DE BALLON

Jeu de Boule

Deux jeux : au Faubourg Saint-Maurice et à Moulins-Lille.

PRIX OFFERTS A CHACUN DE CES JEUX :

1 ^{er} Prix	100 francs.	4 ^e Prix	25 francs.
2 ^e —	75 —	5 ^e —	15 —
3 ^e —	50 —		

A huit heures, place de la République, **G^{de} FÊTE DE GYMNASTIQUE DE NUIT**

PRODUCTIONS SPÉCIALES

BALLETS — TOURNOIS. — POSES PLASTIQUES, TABLEAUX MILITAIRES

LUNDI 26 JUIN, A HUIT HEURES DU MATIN (Champ-de-Mars)

Tir à la cible, par le Bataillon des Sapeurs-Pompiers.

Jeux de Bouchon

Boulevard Victor Hugo. — Place de l'Arbonnoise. — Mont-de-Terre. — Rue des Postes.

PRIX PAR CHAQUE JEU :

1 ^{er} Prix.	60 francs.	4 ^e Prix.	15 francs.
2 ^e —	40 —	5 ^e —	10 —
3 ^e —	25 —	6 ^e —	5 —

A DEUX HEURES, dans le bassin de la Haute-Deûle, **Joute sur l'Eau**

PAR LES OUVRIERS DE LA GRUE

Il sera décerné six prix consistant en Bourses, savoir :

1 ^{er} Prix : Médaille d'argent.	80 fr.	4 ^e Prix	25 fr.
2 ^e —	50 »	5 ^e —	15 »
3 ^e —	40 »	6 ^e —	10 »

A TROIS HEURES, *quai Vauban, en face des Docks*

JEU DE BAGUES SUR L'EAU

Prix : quatre bourses de 35, 20, 15 et 10 francs.

Après la clôture de ce jeu, **Chasse aux Canards**

A QUATRE HEURES, **Bascule Hydraulique**

Place Vanhœnacker, place Wicar et rue du Rempart.

1^{er} Prix, 50 fr. | 2^e Prix, 35 fr. | 3^e Prix, 25 fr. | 4^e Prix, 20 fr.

DE CINQ A SEPT HEURES

Place Catinat, **CONCERT** par la Fanfare du Centre.

A SIX HEURES, KIOSQUE DE L'ESPLANADE

DISTRIBUTION GÉNÉRALE DES PRIX

Les Sociétés ayant participé aux fêtes seront appelées dans l'ordre suivant :

1. Arc au berceau. — 2. Fusil-Arbalète. — 3. Jeu de Boule. — 4. Jeu de Beigneau. — 5. Jeu de Bouchon. — 6. Joute sur l'eau. — 7. Jeu de Bascule hydraulique. — 8. Jeu de Bagues sur l'eau.

DE NEUF HEURES A ONZE HEURES DU SOIR (Grande Place)

CONCERT D'HARMONIE, par la Musique des Canonniers sédentaires.

Illuminations électriques par la Maison HILLAIREAU, de Saint-Ouen.

Dispositions générales.

Toutes les Sociétés qui désirent concourir aux différents jeux et exercices doivent adresser à la Mairie, avant le jeudi 22 juin, deux listes indiquant lisiblement : le titre de la Société, son lieu de réunion, le nombre de membres qui doivent concourir, ainsi que le nom de chacun d'eux.

Pour avoir droit aux prix d'éloignement, les Sociétés devront justifier de leur domicile par un certificat du Maire de la localité.

Le samedi 24 juin, à deux heures du soir, en l'Hôtel de Ville, il sera procédé à un tirage au sort pour déterminer l'ordre dans lequel les Sociétés inscrites pour les différents jeux seront admises à concourir.

La Ville se réserve d'augmenter ou de diminuer le nombre ou l'importance des prix, selon le plus ou moins grand nombre de Sociétés inscrites.

Une réduction de 50 pour cent sur le prix de transport est accordée, par les Compagnies du Chemin de fer du Nord et de l'État Belge, aux conditions ordinaires.

Le Maire de Lille,

CH. DELESALLE.

Fête communale. — Illuminations.

DU 29 JUIN 1905

Soumission, par M^{me} veuve HILLAIREAU-MARCHAL, entrepreneur de fêtes publiques, à Saint-Ouen (Seine), rue Ernest Renan, n° 5. pour l'installation, la fourniture et la pose du matériel nécessaires pour les illuminations de la Grande Place, les 25 et 26 juin 1905, moyennant 8.500 francs.

Enregistré le 8 juillet 1905, folio 11, case 9, répertoire n° 1124.

Théâtre. — Saisons 1903-1904 et 1904-1905. Traité.

Entre les soussignés :

M. Gustave DELORY, Maire de Lille, demeurant en cette ville,

D'une part ;

Et M. BOURDETTE, Directeur de Théâtre, demeurant à Lille, n° 6, rue Faidherbe,

D'autre part.

Il a été fait et convenu ce qui suit :

Le Maire de Lille accorde, par les présentes, à M. BOURDETTE, qui l'accepte, l'entreprise de l'exploitation du Théâtre municipal de Lille pendant la présente campagne théâtrale 1903-1904, et ce, à compter du 5 février 1904, et pendant la saison théâtrale 1904-1905, ladite saison devant se terminer le 30 juin 1905.

Cette convention est faite aux charges et conditions stipulées au cahier des charges adopté par le Conseil municipal, le 17 janvier 1903, ainsi que sous les modifications apportées audit cahier des charges par la délibération du Conseil municipal, en date du 4 septembre suivant.

La présente convention ne sera définitive qu'après approbation de M. le Préfet du Nord.

M. BOURDETTE déclare avoir pris connaissance dudit cahier des charges et s'obliger à son entière et fidèle exécution.

Ils respectera le règlement intérieur qui est affiché au Théâtre et acceptera le renouvellement des engagements pris par les artistes lyriques et dramatiques envers ses prédécesseurs, pour la présente campagne.

Dans le cas où le Directeur donnerait des représentations hors de Lille, il devrait assurer à ses frais le transport des artistes et du personnel en voitures fermées et allouer à tous les employés et choristes une indemnité d'au moins 2 francs par sortie.

Toute contestation sur l'application de cette clause sera jugée en dernier ressort par le Maire.

Aucune représentation ou fête quelconque (conférence, distribution de prix, concert, etc.) en dehors de celles prévues au cahier des charges, ne pourra être donnée sans l'assentiment formel et individuel du personnel appelé à y prendre part.

Tout le personnel employé sera indemnisé proportionnellement à ses appointements ordinaires. Ce personnel comprend tous les artistes, musiciens, choristes, danseuses, contrôleurs, ouvreuses, garçons de théâtre, machinistes, etc., etc...

Il sera établi, de concert entre les parties, un tarif des rétributions

à payer aux ouvreuses et contrôleurs, tant par soirée par le Directeur que pour les dépôts au vestiaire faits par le public.

Fait double à Lille, le 6 février 1904.

Signé : A. BOURDETTE, G. DELORY.

Le présent traité, approuvé par décret en date du 27 mars 1904, a été reçu à la Mairie de Lille le 19 juin 1905.

Le Maire de Lille certifie, en outre, que, pour la fin de la saison 1903-1904, l'allocation attribuée à M. BOURDETTE s'élève à la somme de 70.387 fr. 86.

Le Maire de Lille,
J. DUBURCQ, adjoint.

Enregistré à Lille (H), le 20 juin 1905, folio 4, case 17.

Reçu deux mille deux cent cinquante-quatre francs vingt-cinq centimes, décimes compris.

DE KÉRARMEL.

Théâtre. — Calorifère. Entretien.

DU 15 JUIN 1905.

Soumission, par MM. GARNIER, COURTAUD et C^{ie}, ingénieurs, demeurant à Paris, rue Boursault, n° 26, pour l'entretien, pendant cinq années, du 1^{er} janvier 1905, des calorifères du Théâtre, moyennant 275 francs par an.

Enregistré le 23 juin 1905, folio 5, case 14,
Répertoire n° 1093.

Écoles. — Écoles désinfectées depuis le 1^{er} juin 1904.

ÉCOLES	DATES des DÉSINFECTIONS	OBSERVATIONS
École Arago	11 juin 1904.	
— Pasteur	7 juillet 1904.	
— Mozart	4 octobre 1904.	
— Jacquart	1 ^{er} déc ^{bre} 1904.	
— Victor Hugo	1 ^{er} — —	
École maternelle, square Ruault.	8 — —	
— rue Broca'	13 — —	
— rue Guillaume-Werniers . .	19 — —	
École André	21 — —	
— Dupleix	26 — —	
— Jacquart	28 — —	
— Bara	3 janvier 1905.	
— maternelle, r. Wicar.	5 — —	
— Gutenberg	12 — —	
— maternelle, r. Wicar.	20 — —	
— Paulin Parent	21 — —	2 classes p ^r rougeole.
— maternelle, r. du Bourdeau.	21 — —	
— Mozart	28 — —	
— maternelle, r. J.-J. Rousseau	30 — —	
— Claude Bernard	1 ^{er} mars — —	
— Sophie Germain	6 — —	
— Lavoisier	6 — —	
— Littré	14 — —	
— La Fontaine	30 — —	
— maternelle, r. Broca.	6 juin — —	
— Paulin Parent	13 — —	
— Louis Blanc	14 — —	
— Cabanis	15 — —	

• **Finances.** — Ouverture de crédits.

Exercice 1905

DÉCRET DU 21 JUIN 1905.

Écoles primaires. — Indemnités	Fr.	325	»
Élève-artiste. — Subside spécial	Fr.	500	»
Institut Wicar à Rome. — Insuffisance de crédit.	Fr.	610	75
Sapeurs-Pompiers. — Subvention de l'État (Crédit d'ordre)	Fr.	5.382	28
Services municipaux. — Impression des arrêtés (Marché)	Fr.	700	»

DÉCRET DU 22 JUIN 1905.

Frais de pose de pylônes décoratifs rue Nationale	Fr.	1.500	»
---	-----	-------	---

Emprunt de 1.000.000 francs. — Autorisation.

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur ;

Vu la délibération du Conseil municipal de Lille, en date du 27 mars 1905 ;

L'avis du Préfet et les autres pièces de l'affaire ;

Les lois des 5 avril 1884 et 7 avril 1902 ;

La Section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

ARTICLE 1^{er}. — La Ville de Lille (Nord) est autorisée à emprunter, à un taux d'intérêt n'excédant pas 3 fr. 850/0, une somme de un million, remboursable en vingt ans, et destinée, tant à couvrir l'insuffisance des

ressources de la Caisse municipale, qu'à pourvoir aux dépenses suivantes :

1^o Paiement des annuités afférentes à l'exercice 1905 pour l'acquisition du terrain DELEBART, le dégagement du jardin Vauban, l'acquisition LOYER, l'acquisition rue du Buisson, la subvention aux Hospices pour l'hospice d'incurables, l'acquisition rue de Fontenoy, l'achat de l'orgue du Théâtre, l'acquisition BIGOTTE;

2^o Paiement des travaux d'aménagement à l'abattoir;

3^o Réfection des générateurs à Emmerin;

4^o Travaux à l'écluse de la Barre.

L'emprunt pourra être réalisé, soit avec publicité et concurrence ou de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la Caisse nationale des Retraites pour la Vieillesse ou du Crédit Foncier de France, aux conditions de ces établissements.

Les conditions des souscriptions à ouvrir ou des traités à passer seront préalablement soumises à l'approbation du Ministère de l'Intérieur.

ARTICLE 2. — La même ville est autorisée à s'imposer extraordinairement pendant vingt ans, à partir de 1906, deux centimes 04 additionnels au principal de ses quatre contributions directes, pour rembourser l'emprunt en capital et intérêts.

ARTICLE 3. — Le Ministre de l'Intérieur et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 17 juin 1905.

ÉMILE LOUBET.

PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

Le Ministre de l'Intérieur,

ÉTIENNE.

POUR AMPLIATION :

Le Chef du Bureau du Secrétariat,

PILLOT.

POUR COPIE CONFORME :

Le Conseiller de Préfecture,

A. RICARD.

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS

dans le mois de Juin 1905

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages	13	—	—	3	16
Bières	9	2	—	—	11
Cafés, Thés et Chicorées	—	—	—	3	3
Cidres et Poirés.	—	—	—	—	—
Chocolats et Cacaos.	4	—	—	—	4
Confitures et Miels	1	—	—	1	2
Eaux et Glaces	9	—	14	—	23
Étains et Poteries.	—	—	—	—	—
Farines	21	—	—	2	23
Huiles comestibles	—	—	—	—	—
Jouets et Colorants	—	—	—	—	—
Kirschs et Spiritueux divers	—	—	—	—	—
Laits	119	—	—	17	136
Pains et Pâtes	1	—	—	—	1
Parfumeries et Teintures	—	—	—	—	—
Pétroles	—	—	—	—	—
Poivres et Épices.	3	—	—	—	3
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—
Saindoux	1	—	—	—	1
Sirops, Liqueurs et Limonades.	—	—	—	—	—
Sucreries et Confiseries	5	—	—	—	5
Viandes et Conserves.	9	1	—	—	10
Vinaigres	6	—	—	1	7
Vins.	7	1	—	1	9
Divers	9	—	—	—	9
TOTAL.	217	4	14	28	263

Usines de Distribution d'Eau. — Réparations.

DU 15 JUIN 1905

Soumission, par M. Eugène WAUQUIER, constructeur, demeurant à Lille, pour l'entreprise pendant les années 1905 à 1907, des réparations aux machines des Établissements hydrauliques d'Emmerin et de l'Arbonnoise, moyennant 1.500 francs par an.

Enregistré le 23 juin 1905, folio 5, case 12.

Répertoire n° 1095.

† **Service de la Désinfection. — Traité.**

Entre les soussignés :

M. Charles DELESALLE, Maire de la Ville de Lille, demeurant à Lille,

Agissant en sa qualité de Maire de la Ville de Lille et en vertu de l'autorisation du Conseil municipal, suivant sa délibération du dix Mars mil neuf cent cinq, qui sera soumise à l'approbation de l'Autorité supérieure avec les présentes,

D'une part ;

Et M. Jean VINCRE, directeur de la *Société Française de Désinfection*, faisant, par les présentes, élection de domicile à Lille, rue Nationale, n° 242,

Agissant en cette qualité,

D'autre part,

Il a d'abord été exposé ce qui suit :

La Ville de Lille étant tenue, aux termes de la loi du 15 février 1902, relative à la protection de la santé publique, de mettre à exécution les mesures de désinfection propres à prévenir ou à faire cesser les maladies transmissibles, et la *Société Française de Désinfection* disposant

du matériel et des produits spéciaux nécessaires pour certaines opérations de désinfection, la Ville a résolu de confier ces opérations à la *Société Française de Désinfection*, et la convention ci-après a été rédigée d'un commun accord entre les deux parties contractantes :

ARTICLE 1^{er}. — La Ville de Lille accorde, par les présentes, à la « Société Française de Désinfection », qui l'accepte, le service de désinfection à opérer au moyen des appareils autoclaves Trillat et du formo-chlorol, pour une année à partir du premier janvier mil neuf cent cinq, avec faculté, pour chaque partie, de continuer par tacite reconduction le présent engagement, soit pour cinq années, soit pour dix années, soit jusqu'au premier août mil neuf cent dix-neuf, sauf préavis de trois mois avant l'expiration de chacune des périodes, notifié par l'une des parties à l'autre, par lettre recommandée de son intention de faire cesser le contrat.

ARTICLE 2. — La « Société Française » s'oblige, en conséquence, à opérer :

1^o La désinfection de tout local qui lui sera désigné par le Service municipal d'Hygiène. Cette désinfection devra être effectuée au moyen des appareils autoclaves Trillat et du formo-chlorol ;

2^o La désinfection au moyen de l'étuve formogène à vide de tous les objets mobiliers qui lui seront désignés par le Service municipal, le tout dans des conditions garantissant l'efficacité de l'opération et sans inconvénient à l'égard des objets qui seront soumis à la désinfection.

ARTICLE 3. — Toutes les opérations devront être effectuées dans un délai de quarante-huit heures, à compter de la réception de l'avis adressé par le Service municipal à la « Société Française ».

Exception est faite pour les objets de literie emportés avant onze heures du matin, qui devront être rendus le même jour avant six heures du soir.

ARTICLE 4. — La « Société Française » s'engage en outre :

1^o A employer un personnel suffisant, absolument distinct, pour les services infectés et désinfectés ;

2° A établir la complète séparation de ces services par la construction d'une muraille de deux mètres de hauteur dans la cour commune aux lieu et place de la cloison en bois actuellement existante ;

3° A munir les désinfecteurs de vêtements spéciaux dits accoutages et à tenir la main à ce que ces vêtements soient utilisés ;

4° A employer une cavalerie séparée et distincte pour chaque service ;

5° A faire prendre chaque jour, et si besoin est, deux fois par jour, les ordres de désinfection au Bureau municipal d'Hygiène.

6° A procéder à l'enlèvement des literies dans des sacs numérotés, en quantité assez considérable et de dimensions suffisantes pour éviter toute contamination par contact ;

ARTICLE 5. — Pour toute infraction aux dispositions des articles 3 et 4, la « Société Française » sera frappée d'une amende de cinquante francs qui sera portée au double en cas de récidive dans l'exécution de l'opération qui aurait donné lieu à la première infraction.

ARTICLE 6. — La « Société Française » tiendra tous registres nécessaires à l'inscription et au contrôle des opérations suivant l'ordre, des avis ou bons qui lui seront remis.

Le mesurage des locaux à désinfecter sera fait par le personnel de la « Société Française », sous le contrôle d'un employé municipal. Celui-ci visera le carnet sur lequel sera relevé le cubage de chaque opération.

Il aura le droit, ainsi que tous autres délégués municipaux, de contrôler toute opération de désinfection soit de locaux, soit d'objets mobiliers.

ARTICLE 7. — Pour toutes les opérations de désinfection de locaux, jusqu'à concurrence de cent cinquante mille mètres cubes, il sera alloué à forfait à la « Société Française » par la Ville de Lille, une indemnité fixe de quinze mille francs, payable à trimestre échu, les 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, 1^{er} janvier de chaque année, sur un reçu signé par le Directeur de la Société et accompagné, s'il y a lieu, de pièces justificatives.

Les amendes qui seraient encourues par la « Société Française » en

vertu des dispositions de l'article 5, seront tenues chaque trimestre sur la portion exigible de cette annuité.

ARTICLE 8. — Dans le cas où le cubage total des locaux désinfectés durant l'année dépasserait le chiffre de cent cinquante mille mètres cubes prévu par l'article 7, la « Société Française » percevrait pour l'excédent, une rétribution de soixante-quinze francs par mille mètres cubes ou fraction de mille mètres cubes désinfectés.

ARTICLE 9. — Le prix de la désinfection d'un local cubant moins de cinquante mètres sera néanmoins calculé sur le chiffre de cinquante mètres cubes, pris comme minimum, qu'il s'agisse d'une opération rétribuée suivant le mode prévu par l'article 7 ou suivant celui prévu par l'article 8.

Toutefois, la désinfection de deux locaux séparés, mais qui ne sont pas distincts l'un de l'autre de plus de vingt-cinq mètres et peuvent être désinfectés l'un après l'autre sans interruption ni rechargement de l'appareil, sera réputée constituer une seule et même opération.

ARTICLE 10. — Pour les opérations d'étuvage d'objets mobiliers, il sera prélevé par la « Société Française », s'il s'agit du service des indigents, une rétribution fixe de cinq francs par literie pour une personne, comprenant : une paillasse, un matelas, un traversin, un oreiller, le linge de lit, deux couvertures de laine ou coton (ou une couverture et un couvre-lit), les vêtements et linge de corps portés par la personne malade ou décédée.

Ce prix sera porté à sept francs pour une literie pour deux personnes, comprenant : une paillasse, un matelas, un traversin, deux oreillers, le linge de lit, deux couvertures (ou une couverture et un couvre-lit), les vêtements et linge de corps portés par les deux personnes.

La désinfection des pièces de literies séparées ou supplémentaires sera tarifée comme suit :

Sommier ordinaire	Fr. 1 75
Sommier pour deux personnes ou sommiers jumeaux	Fr. 2 50
Matelas ordinaire	Fr. 1 75

Matelas pour deux personnes	Fr. 2 50
Traversin.	Fr. 0 75
Oreiller	Fr. 0 50
Édredon ou couvre-pied américain	Fr. 1 »
Couverture, couvre-lit, couvre-pied.	Fr. 0 60
Habillement complet (homme ou femme)	Fr. 1 »

ARTICLE 11. — Pour les opérations de désinfection d'objets mobiliers du service payant, la « Société Française » sera rétribuée d'après ses tarifs actuellement en vigueur, dont un exemplaire sera annexé au présent contrat et sur lesquels la Ville bénéficiera d'une réduction uniforme de cinquante pour cent.

ARTICLE 12. — Chaque trimestre, la « Société Française » pourra percevoir, dix jours après la portion exigible de son annuité, la rétribution attachée aux opérations de désinfection d'objets mobiliers effectuées durant les trois derniers mois.

ARTICLE 13. — Tous les prix indiqués dans le présent contrat sont établis nets de tous frais de transport ou autres, qui restent à la charge exclusive de la « Société Française ».

Celle-ci se reconnaît d'autre part responsable de tous dommages causés par les opérations de désinfection qu'elle aurait exécutées.

ARTICLE 14. — La « Société Française » s'oblige à maintenir intégralement, à l'égard de sa clientèle, ses tarifs actuellement en vigueur et à ne consentir sur ceux-ci aucune remise ni réduction.

ARTICLE 15. — *Clause particulière.* — En vertu d'une option que lui accorde la « Société Française », la Ville se réserve, pendant une période de dix ans, à compter de la mise en vigueur des présentes, la faculté d'acquérir de celle-ci, son installation à Lille, comprenant un matériel, des produits et accessoires, suivant inventaire ci-annexé, plus le droit au bail de l'immeuble occupé par la « Société Française », sous l'obligation d'acquérir pour le service municipal, jusqu'à l'expiration des brevets Trillat, les appareils autoclaves de la Société au prix de trois cents francs l'un, et le produit formo-chlorol au prix de deux cents francs cinquante le kilogramme.

Dans le cas où la Ville userait de cette faculté, le matériel et les produits accessoires seraient évalués, à dire d'experts, nommés l'un par la Ville, l'autre par la « Société Française » et sans que le montant de la reprise pût dépasser le chiffre de quarante-cinq mille francs, si l'acquisition était réalisée avant le premier mars mil neuf cent six.

Dans le cas où la Ville n'userait de la faculté qui lui est laissée qu'après une période de cinq ans à compter de cette date, le maximum prévu au paragraphe précédent serait réduit à trente-six mille francs.

La rétribution des opérations exécutées depuis le commencement de l'année en cours jusqu'au jour de l'acquisition par la Ville serait calculée d'après le cubage réel des locaux désinfectés dans cette période.

ARTICLE 16. — Les frais à résulter des présentes, tels que timbres, droits d'enregistrement et autres, à l'exception de ceux qui résulteraient de l'acquisition par la Ville, seront supportés par la « Société Française », qui devra justifier de leur versement avant le règlement du premier trimestre de son annuité.

Fait et signé en double à Lille, le vingt-deux avril mil neuf cent cinq.

VU ET APPROUVÉ :

Signé : CH. DELESALLE.

Lille, le 6 mai 1905.

LU ET APPROUVÉ :

POUR LE PRÉFET DU NORD :

VINCRE.

Le Conseiller de Préfecture délégué,

GODEFROY.

Enregistré à Lille, le 14 juin 1905 (H), folio 1, case 8. Reçu cent quatre-vingt-onze francs vingt-cinq centimes, décimes compris.

DE KÉRARMEL.

T A R I F

DÉSIGNATION DES OBJETS	Étuvage	Blanchissage et Cardage	Cardage et Réfection	Nettoyage	TOTAUX
Matelas d'enfant	2 50	1 25	2 »		5 75
Matelas de 0.70 à 0.90.	3 »	1 50	2 50		7 »
Matelas de 0.91 à 1 ^m	3 50	1 75	3 »		8 25
Matelas de 1.01 à 1.20.	4 »	2 50	3 50		10 »
Matelas de 1.21 à 1.40.	5 »	2 50	4 »		11 50
Matelas bordé, d'enfant	3 »	1 50	4 »		8 50
Matelas bordé de 0.70 à 0.90.	3 50	2 »	5 »		10 50
Matelas bordé de 0.91 à 1 ^m	4 »	2 50	6 »		12 50
Matelas bordé de 1.01 à 1.20.	4 50	3 »	7 »		14 50
Matelas bordé de 1.21 à 1.40.	5 50	3 50	8 »		17 »
Sommier depuis.	4 »	1 50	4 50		10 »
Lit de fer.	6 »	1 50	4 50		12 »
Lit de plumes depuis.	3 »	2 50		6 »	11 »
Édredon	2 50	1 50		3 »	7 »
Traversin.	1 50	1 »	1 »		3 50
Oreiller.	1 »	1 »	1 »		3 »
Couverture de coton.	1 25			2 »	3 25
Couverture de laine.	1 25			2 »	3 25
Couvre-pied ordinaire.	1 50			2 »	3 50
Couvre-pied en soie.	2 50			6 »	8 50
Descente de lit	1 25			2 »	3 25
Chaise depuis.	1 50				
Fauteuil depuis.	3 »				
Canapé. depuis.	8 »				
Chaise longue depuis.	8 »				
Rideau cretonne l'un.	1 50			depuis 3 »	
Rideau reps de laine doublé.	2 »				
Reps de laine doublé (rideau)	2 50				
Rideau soie non doublé. 3 » à	4 50				
Rideau soie doublé 4 » à	5 »				

Tapis d'appartement depuis 0,50 le mètre carré. — Tapis jonc ou paille, 0,40 le mètre carré. — Thibaude, 0,25 le mètre carré. — La Société se charge du cardage et de la réfection des matelas infectés ou non.

Tous les prix du tarif de désinfection à l'Usine pourront être augmentés ou diminués suivant la valeur des objets. Pour les objets non prévus aux tarifs ci-dessus, entente de gré à gré.

INVENTAIRE DE L'INSTALLATION

Matériel, mobilier et accessoires existants dans l'immeuble de la Société Française de Désinfection à Lille et pour l'acquisition duquel option est accordée à la Villa de Lille, suivant l'article 15. Clause particulière de son contrat avec la dite Société, en date à Lille du 22 avril 1905.

1° *Machinerie.* — Un moteur à gaz de 8 chevaux, avec tous accessoires de marche, anti-pulsateur, poulies, courroies, transmissions, embroyage, bêche à eau, tuyauterie et robinetterie de circulation d'eau, d'échappement d'air et de gaz. Une pompe à vide et compression avec circulation d'eau, poulies folle et fixe, courroie d'action.

Une étuve autoclave, de 2 mètres de diamètre, avec panier roulant, rails de raccord extérieurs, ajustage et robinet d'admission des vapeurs désinfectantes, manomètre indicateur du vide, thermomètre, batterie intérieure de chauffage par radiateurs à ailettes, tuyauteries et robinetteries d'aspiration et de rentrée d'air, d'arrivée et de retour de vapeur et de purge. Escabelle pour le maniement des robinets.

Une chaudière à vapeur à Cape pression (1 k) avec fourneau, grille mobile, cheminée en tôle, niveau d'eau, manomètre, soupape de sûreté et de réglage, tuyauterie, robinetterie et bêche d'alimentation, neuf appareils autoclaves Trillat, avec lampes, clefs, tubes d'évacuation, manomètres et accessoires.

2° *Mobilier.* — Quatre caisses à linge en chêne, 2 rayonnages, 7 tables à 2 tréteaux pour les dépôts d'objets mobiliers.

Deux escaliers des basses fosses de l'étuve, cloisonnement de l'étuve et garde-corps du moteur.

Bureau en chêne et chaises en chêne cannées, bascule à poids mobile, un foyer monté (salamandre) et accessoires de marche.

Une grande échelle double, armoire et rayonnages de sellerie.

Dix becs d'éclairage intensif, 2 réflecteurs, tuyauterie ;

Quatre toiles enveloppes, sacs avec sangles ;

3 acoutages coutil et 4 blouses toile.

3^o *Matériel roulant*. — Deux calandres à un cheval à brancards, 2 harnais à collier.

Deux chevalets de support de harnais, 1 cric à voitures Petit, matériel d'écurie, de pansage, de sellerie, deux chevaux.

Dressé à Lille, le 1^{er} janvier 1905.

POUR COPIE CONFORME :

Par procuration de la Société Française de Désinfection

Le Directeur régional,

J. VINCRE.

Enregistré à Lille (H) le 24 juillet 1905, folio 93, case 2.152. Reçu 3 fr. 75, décimes compris.

DE KÉRARMEL.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE JUIN 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 novembre 1886.

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune, placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
166	7	363	96	459	29	3	32	304	»	15	2

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR CAUSE ET PAR ÂGE (Mort-nés non comptés).

N ^{os} d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	1	»	»	»	1
2	Typhus exanthématique	»	»	1	»	»	1
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	3	»	»	»	3
6	Scarlatine	»	1	»	»	»	1
7	Coqueluche	3	»	»	»	»	3
8	Diphthérie et croup	»	»	»	»	»	»
9	Grippe	»	»	»	»	»	»
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	1	1
13	Tuberculose des poumons	1	8	16	10	4	39
14	Tuberculose des méninges	»	5	2	»	»	7
15	Autres tuberculoses	»	»	1	3	»	4
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	1	1	12	11	25
17	Méningite simple	4	14	»	»	1	19
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	5	18	24
19	Maladies organiques du cœur	»	1	1	5	11	18
20	Bronchite aiguë	2	3	»	»	»	5
21	» chronique	»	»	2	3	4	9
22	Pneumonie	2	2	»	»	3	7
22bis	Autres affections de l'appareil respiratoire	4	9	»	4	6	23
23	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	»	1	1	2
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans)	20	1	»	»	»	21
25	Hernies, obstructions intestinales	»	»	2	1	»	3
26	Cirrhose du foie	»	»	»	»	»	»
27	Néphrite et maladie de Bright	»	1	1	8	3	13
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme	»	»	»	»	1	1
29	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
31	Débilité congénitale et vices de conformation	12	»	»	»	»	12
32	Débilité sénile	»	»	»	»	13	13
33	Morts violentes (suicide excepté)	»	2	4	3	2	11
33bis	Suicides	»	»	2	»	»	2
34	Autres maladies	12	5	3	3	10	33
35	Maladies inconnues ou mal définies	»	1	1	1	»	3
	TOTAUX	60	58	38	59	89	304

Adjudications et Marchés.

Reliures et Cartonnages.

DU 15 JUIN 1905

Soumission, par M. BABIN-MOREAU, relieur à Lille, pour la confection des reliures diverses, cartonnage, collections et autres, pendant les années 1905 et 1906, moyennant environ 4.000 francs.

Enregistré le 4 juillet 1905, folio 8, case 11.

Répertoire n° 1099.

Services municipaux. — Nominations et promotions.

Promotions.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Le traitement de M. CONTAMINE, Secrétaire général, est rétabli tel qu'il a été fixé le 1^{er} janvier 1895, soit à 10.000 francs.

ARTICLE 2. — M. MOUREAUX, commis principal, gradué en droit, est nommé Secrétaire-adjoint au traitement annuel de 2.800 francs.

ARTICLE 3. — Le traitement des employés ci-dessous désignés est fixé comme suit :

MM. SIMONNET, employé	Fr. 2.300
CHASSAING, employé.	Fr. 1.900
LALLEMANT, employé	Fr. 1.600
DESCARPENTRIES, employé	Fr. 1.900

MM. DESALLES, chef de bureau	Fr. 2.800
FAVIER, chef de bureau	Fr. 3.800
ALHANT, L., employé	Fr. 1.900
MOREL, employé.	Fr. 2.200
BAUDOUIN, archiviste adjoint.	Fr. 2.300
DUHAYON, employé	Fr. 1.600
BOURDON, directeur des travaux	Fr. 7.500
DOUTRELONG, inspecteur principal	Fr. 4.000
PERGANT, chef de bureau.	Fr. 2.700
STERCKMANN, dessinateur	Fr. 1.900
BRUYER, inspecteur principal	Fr. 3.600
DUHEN, inspecteur.	Fr. 2.900
DESWAF, inspecteur	Fr. 2.400
TELLIER, surveillant.	Fr. 1.800
ROSSERT, contrôleur	Fr. 1.900
CHARDIN, sous-chef de bureau	Fr. 2.600
LEROY, employé.	Fr. 1.900
PANNEQUIN, employé.	Fr. 1.800
LARNAUDE, employé	Fr. 1.800
DUVIVIER, employé	Fr. 1.600
LUCAT, employé.	Fr. 1.600
SCHIETECATTE, collecteur chef.	Fr. 2.200
PRINGHET, concierge de la prison	Fr. 1.400
BILLET, employé	Fr. 2.500
NYS, magasinier des entrepôts	Fr. 1.400
DOURDIN, téléphoniste.	Fr. 1.560
MAQUET, téléphoniste	Fr. 1.560
VANHAGENDOREN, monteur	Fr. 1.500
DUTHOIT, horloger.	Fr. 1.900
SAINT-LÉGER, jardinier chef	Fr. 5.600
BEDÈNE, surveillant des jardins	Fr. 2.300
PATOUT, chef-mécanicien.	Fr. 2.300
LORÉ, employé	Fr. 2.200

MM. MAHIEU, sous-bibliothécaire	Fr. 2.700
LEMAIRE, E., distributeur	Fr. 1.000
LAIGNIEL, chef d'équipe (Musées)	Fr. 2.100
HOUSEAUX, gardien (Musées)	Fr. 1.500
VÉREZ, gardien (Musées)	Fr. 1.400
TISON, gardien (Musées)	Fr. 1.400
RASSON, gardien (Musées)	Fr. 1.400
VERDEGEM, gardien (Musées)	Fr. 1.350
M ^{lle} DELÉARDE, gardienne des parapluies	Fr. 600
MM. DUROT, chauffeur en chef	Fr. 1.700
FAUQUENOIT, surveillant taxidermique	Fr. 1.300
CATTEAU, surveillant (Musée industriel)	Fr. 1.400
PIAT, chef machiniste	Fr. 2.800
ARBOGAST, concierge (Conservatoire)	Fr. 1.200
ZUNEQUIN, chef de bureau	Fr. 3.500
LEVRAY, employé	Fr. 1.600

ARTICLE 4. — L'effet du présent arrêté remontera au 1^{er} janvier 1905.

ARTICLE 5. — M. l'Adjoint délégué aux Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 juin 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Travaux.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Le traitement de M. HALLUIN, surveillant des Travaux municipaux, est porté à 2.000 francs. 4

ARTICLE 2. — L'effet du présent arrêté remontera au 1^{er} janvier 1905.

ARTICLE 3. — M. l'Adjoint délégué aux Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 20 juin 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Voirie.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. Liévin HELDER, né à Lille, le 1^{er} septembre 1879, est nommé, à titre provisoire, surveillant de voirie, au traitement annuel de 1.500 francs.

L'effet de cette nomination remontera au 1^{er} juin 1905.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué au Service de la Voirie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 10 juin 1905.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS D'HUGO, Adjoint.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Baux : Maison, rue de Fontenoy. Réalisation, M. DELAHAYE.	218
— Locations temporaires de terrains communaux	218
Fêtes : Fête Nationale. Illuminations. Marché, M. GLORIAN	218
— Feu d'artifice. Marché, M. DE BAR	219
— Mesures d'ordre	219-220
Aqueduc : Rues de la Louvière et du Bois. Aqueduc. Construction. Adjudication. M. DUREZ.	220
Pavages : Fourniture de pavés des Vosges. Marché. M. WATTELET	240
Propreté publique : Paille. Marché, M. DEHERRIPON	238
— Avoine. Marché, M. BATAILLE-FICHELE	238
— Hivernage. Marché, M. CARON-FLAMENT	238
Théâtre : Saison 1905-1906. Traité, M. VIGUIER.	221
— Chef d'orchestre. Commission d'examen	222
— Commission des débuts, M. THIBAUT.	223
Caisse d'Épargne : Statistique pour 1904	224
Fondation Boucher de Perthes : Attribution des primes.	228
Finances : Ouverture de crédits.	232
— Colonies scolaires. Comptable spécial, M. MINET	233
Laboratoire municipal : Statistique pour le mois de juillet.	235
Abattoir : Location de locaux.	236
Halles et Marchés : Fête nationale. Fermeture	234
École de natation : Vidange. Marché, M. DESCHIN.	236
Bureau d'Hygiène : Statistique des décès du mois de juillet.	237
Police : Pantalons de toile. Marché, M. FRANÇOIS.	238
— Voyageurs indigents, Pain. Fourniture. Adjudication. M. GABIOT.	240
Services municipaux : Reliures et cartonnages. Adjudication. MM. BLOND et BABIN-MOREAU.	239
— Bicyclettes. Achat. Marché, M. WARGNY-CARON.	239
— — Location. M. CHATTELEYN	239
— Nominations et promotions.	240

Baux.

Maison rue de Fontenoy.

DU 1^{er} JUILLET 1905

Résiliation, à compter du 1^{er} juillet 1905, d'un bail accordé à M. Émile DELAHAYE, brasseur à Lille, d'une maison sise à Lille, rue de Fontenoy, n° 8.

Enregistré le 5 juillet 1905, folio 10, case 1.

Répertoire n° 1181.

Locations temporaires de terrains communaux.

DU 11 JUILLET 1905

M. Charles KLUSKINS, 5.770 m. c., avenue de l'Hippodrome. Fr. 20 »

Fête Nationale. — Marchés.

DU 31 JUILLET 1905

Illuminations.

Soumission, par M. Charles GLORIAN, artificier à Lille, rue de la Barre, 21, pour l'entreprise des illuminations et installations diverses, les 13 et 14 juillet 1905, moyennant 1.155 francs.

Enregistré le 9 août 1905, folio 20, case 11.

Répertoire n° 1270.

Feu d'artifice.

Soumission, par M. DE BAR, artificier à Marcq-en-Barœul, pour le tir d'un feu d'artifice, le 14 Juillet 1905, sur la place de la République, moyennant 3.300 francs.

Enregistré le 9 août 1905, folio 20, case 10.

Répertoire n° 1271.

Mesures d'ordre.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 92 et 94 ;

l'article 471, n° 15, du Code pénal ;

le programme de la Fête Nationale de 1905,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — La circulation des chevaux, voitures, automobiles et vélocipèdes est interdite sur le pont du Ramponeau, de 7 h. 1/2 à 11 heures du matin, le 14 Juillet, pendant la Revue des Écoles et des troupes de la garnison.

ARTICLE 2. — Pendant ce laps de temps, les voitures accèderont aux tribunes par le pont de la Citadelle et sortiront par le pont du Petit-Paradis.

ARTICLE 3. — Le stationnement des voitures est interdit partout ailleurs que dans l'allée des Marronniers, entre le pont du Ramponeau et celui du Petit-Paradis. Les voitures prendront la file le long du canal, en laissant libre l'accès du pont Napoléon.

ARTICLE 4. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VU POUR EXÉCUTION D'URGENCE :

Lille, le 11 juillet 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Secrétaire général délégué,

L. AUBANEL.

Hôtel de Ville, le 6 juillet 1905.

Le Maire de Lille,

C. COINTRELLE, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, articles 94 et 97;

le programme de la Fête Nationale de 1905,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — La circulation, le stationnement des voitures, tramways, automobiles et vélocipèdes, sont interdits, le vendredi 14 juillet 1905, à partir de cinq heures du soir, place Richebé et boulevard de la Liberté, partie comprise entre la rue Arnould-de-Vuey et la rue Denis-Godefroy, pendant la préparation et l'exécution du feu d'artifice qui sera tiré place de la République, à dix heures du soir.

ARTICLE 2. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VU POUR EXÉCUTION D'URGENCE :

Lille, le 11 juillet 1905.

Hôtel de Ville, le 8 juillet 1905.

Pour le Préfet du Nord :

Le Maire de Lille,

Le Secrétaire général délégué,

F. COINTREILLE. Adjoint.

L. AUBANEL.

Rues de la Louvière et du Bois. — Aqueduc.

DU 11 JUILLET 1905

Adjudication, au profit de M. César DUREZ, entrepreneur à Roubaix, rue de Sévigné, n° 1, des travaux de construction d'un aqueduc rues de la Louvière et du Bois, entre la Brasserie de la Louvière et l'extrémité du pavage de la rue du Bois, moyennant 21.250 francs, rabais de 15 0/0 déduit.

Enregistré le 1^{er} août 1905, folio 17, case 10.

Répertoire n° 1.235.

Théâtre. — Saison de 1905-1906. — **Traité.**

Entre les soussignés :

M. Charles DELESALLE, Maire de la Ville de Lille, demeurant en cette ville,

Agissant au nom de la Ville de Lille, en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du six février mil neuf cent cinq, qui sera soumise en même temps que les présentes à l'approbation de l'autorité administrative,

D'une part;

Et M. Alexis VIGUIER, directeur de Théâtre, demeurant actuellement au Mans,

D'autre part,

Il a été fait et convenu ce qui suit :

Le Maire de Lille accorde, par les présentes, à M. VIGUIER, qui l'accepte, l'entreprise de l'exploitation du Théâtre municipal de Lille pendant une année qui commencera à courir le premier juillet mil neuf cent cinq et finira le trente juin mil neuf cent six.

Cette convention est faite aux charges et conditions stipulées au cahier des charges adopté par le Conseil municipal, le dix-sept janvier mil neuf cent trois, ainsi que sous les modifications apportées audit cahier des charges par la délibération du Conseil municipal en date du quatre septembre suivant, lesdites charges, conditions et modifications bien connues de M. VIGUIER, qui s'oblige à leur entière et fidèle exécution en ce qu'elles n'ont rien de contraire aux conditions particulières ci-après arrêtées entre les parties.

La présente convention a encore lieu sous les conditions particulières suivantes :

1^o Le concessionnaire est autorisé à faire jouer au Théâtre le genre qu'il lui plaira, un mois avant l'ouverture de la saison théâtrale et un mois après son expiration ;

2^o L'emploi de jeune première coquette qui fait double emploi avec la soubrette et la jeune première sera supprimé, s'il plaît au Directeur ;

3° En raison de ce que deux cents places gratuites sont distribuées chaque jour, le nombre de représentations gratuites sera réduit de deux. Toutefois, celle donnée au bénéfice des chœurs sera maintenue, ainsi que les quatre matinées données aux vieillards des Hospices et aux enfants des Écoles ;

4° Les dimanches et jours fériés, les représentations pourront se terminer à douze heures et demie ;

5° Le corps de ballet pourra se composer de huit danseuses et trois sujets. De ce chef, le minimum de la dépense imposée par l'article 10 du cahier des charges, qui était de deux mille cinq cents francs, sera réduit à deux mille francs.

6° Le concessionnaire respectera le règlement intérieur qui est affiché au Théâtre.

Fait double à Lille, le dix février mil neuf cent cinq.

Alexis VIGUIER.

Ch. DELESALLE.

Approuvé par décret en date du 31 mai 1905, et reçu à la Mairie de Lille, le 5 juillet 1905.

Le Maire de Lille,
F. DANCHIN, Adjoint.

Enregistré à Lille, le 10 juillet 1905, folio 12, case 1. Reçu treize cent soixante-quinze francs, décimes compris.

DE KÉRARMEL.

Chef d'Orchestre. — Commission d'examen.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

l'article 7 du cahier des charges de l'exploitation du Théâtre ;
Considérant que l'emploi de Chef d'Orchestre est vacant,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — La Commission spéciale chargée d'examiner

les titres des candidats à l'emploi de Chef d'Orchestre du Théâtre municipal, est composée comme suit sous notre présidence :

MM. DANCHIN, Adjoint,
GOBERT, Conseiller municipal,
HENNART, Docteur en médecine,
VIGUIER, Directeur du Théâtre,
RATEZ, Directeur du Conservatoire.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 8 juillet 1905.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS D'HUGO, Adjoint.

Commission des débuts.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884. art. 88 ;

le cahier des charges de l'exploitation du Théâtre municipal, article 4,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. THIBAUT, David, Docteur en médecine à Lille, est nommé Membre de la Commission chargée de statuer sur les débuts des artistes du Théâtre municipal.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 juillet 1905.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS D'HUGO, Adjoint.

Caisse d'Épargne de Lille (Statistique pour 1904).

Livrets.

Au 1 ^{er} janvier 1904	36.431
Ouverts pendant l'année	2.187
Ouverts par transferts.	185
Ensemble.	<u>38.803</u>
Il en a été soldé pendant l'année.	2.042
Reste au 31 décembre 1904.	<u>36.761</u>
En plus	330

Numéraire.

RECETTES

Au 1 ^{er} janvier 1904, il était dû	Fr. 16.032.592 71
Reçu par 15.851 dépôts	Fr. 3.071.689 02
— 185 transferts.	Fr. 94.956 98
— 100 arrérages de rentes	Fr. 1.356 75
Intérêts capitalisés sur livrets soldés	Fr. 11.526 85
Intérêts alloués aux déposants	Fr. 458.900 83
Recette au 31 décembre 1904.	<u>Fr. 19.671.023 14</u>

DÉPENSES

Remboursements en numéraire.	Fr. 3.229.882 16
— par échéance trentenaire	Fr. 938 67
— par transferts	Fr. 66.625 28
Achats de rentes d'office.	Fr. 14.945 41
Achats de rentes à la demande des déposants	Fr. 8.093 37
Achat de rentes par prescription.	Fr. » »
Ensemble	<u>Fr. 3.320.481 89</u>
Solde dû au 31 décembre 1904.	Fr. 16.350 538 25
Au 1 ^{er} janvier 1904, il était dû à 36.431 déposants.	Fr. 16.032.592 71
En plus	<u>Fr. 317.945 54</u>
Moyenne des versements.	Fr. 193 78
Moyenne des retraits	Fr. 260 21

Fonds de dotation et réserve.

Au 1^{er} janvier, la Caisse possédait :

Fonds de dotation	Fr.	2.097.837 54
Fonds de prévoyance	Fr.	»
TOTAL	Fr.	<u>2.097.837 54</u>

Elle a reçu :

Arrérages représentant un capital de 393.425 fr. 61	Fr.	18.037 »
Souscriptions, dons et legs	Fr.	» »
Bonification de la déchéance trentenaire (1873). . .	Fr.	295 85
Remise des frais de publications	Fr.	132 90
Différence d'intérêts entre ceux alloués par la Caisse des Dépôts et Consignations et ceux capi- talisés aux déposants	Fr.	36.186 74
Intérêts du fonds de dotation (Fortune personnelle)	Fr.	48.690 98
— du prêt fait à l'Université	Fr.	1.523 40
A REPORTER.	Fr.	<u>104.866 87</u>

A déduire :

Frais généraux	Fr.	40.030 22
Bénéfices nets de 1904	Fr.	<u>64.836 65</u>
	Fr.	<u>2.162.674 19</u>

Ils sont représentés comme suit :

Caisse des Dépôts	Fr.	1.337.556 62
En caisse	Fr.	22.701 62
Rentes sur l'État 3 %/o	Fr.	393.425 61
Mobilier	Fr.	23.515 »
Avances aux succursales	Fr.	» »
Nouvel immeuble, rue Nicolas-Leblanc, 34	Fr.	339.712 79
Prêt à l'Université	Fr.	45.762 55
Total égal.	Fr.	<u>2.162.674 19</u>

Versements et Remboursements.

MOIS	VERSEMENTS			REMBOURSEMENTS		
	Nombre	Livrets nouveaux	Sommes	Nombre	Livrets soldés	Sommes
Janvier.	2.010	293	357.927 25	3 054	233	440.231 25
Février.	4.957	326	417.408 38	2.473	237	444.426 75
Mars.	4.313	206	262.698 92	1.286	205	373.285 67
Avril.	4.291	433	229.024 44	739	452	241.687 51
Mai	4.213	447	246.700 49	734	481	259.633 38
Juin	4.455	494	232.715 78	734	469	267.807 22
Juillet	4.132	451	235.297 78	603	445	245.066 90
Août.	4.368	274	309.876 96	696	170	242.498 90
Septembre	4.073	454	239.212 99	625	443	208.624 99
Octobre.	4.273	464	235.497 22	574	444	246.463 41
Novembre	4.098	462	248.488 70	600	441	246.980 39
Décembre.	4.253	465	225.281 29	583	427	496.775 52
TOTAUX	46.436	2.372	3.479.529 60	12.701	2.042	3.320.481 89

Livrets et Crédits par quotité.

	LIVRETS	CRÉDITS	MOYENNE
de 20 francs et au-dessous.	9.180	89.610 24	9.70
de 21 à 400 francs.	6.901	248.931 43	33.16
de 401 à 200 »	3.775	429.870 30	113.87
de 201 à 500 »	4.948	4.884.451 25	385.85
de 501 à 1000 »	4.742	3.795.704 25	805.53
de 1001 à 1500 »	4.602	5.903.649 90	1282.83
de 1501 et au-dessus réductibles	2.629	3.969.390 01	1509.84
de 1501 irréductibles	14	28.931 42	2066.51
TOTAUX	36.761	16.350.538 25	444.78

Livrets par professions de déposants.

	HOMMES	FEMMES
Chefs d'établissements agricoles, industriels et commerciaux	—	—
Journaliers et ouvriers agricoles	194	189
Ouvriers d'industrie	165	259
Domestiques	101	127
Militaires et marins	162	188
Employés	9	»
Professions libérales	42	24
Propriétaires, rentiers et personnes sans profession, Mineurs n'exerçant aucune profession	23	12
Sociétés	75	144
	210	256
	7	»
	<hr/>	<hr/>
Totaux	988	1199
	<hr/>	<hr/>
Ensemble	2.187	

Portefeuille.

Inscriptions de rentes en dépôt :

Au 1 ^{er} janvier 1904	99	}	128
Achetées d'office	23		
Achetées sur demande	6		
Parvenues par transfert.	»		<hr/>
			128
Retirées	42	}	42
Déposées à la Caisse des Consignations	»		
Reste au 31 décembre 1904.			<hr/>
			86
			<hr/>

appartenant à 48 déposants.

Comptes atteints de déchéance :

77 comptes s'élevant à	Fr.	6.247 11
35 remboursés aux ayants droit.	Fr.	5.308 44
		<hr/>
42 reliquats acquis	Fr.	938 67
		<hr/>

Fondation Boucher de Perthes. — Attribution des primes.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu le legs fait à la Ville par M. BOUCHER DE PERTHES, accepté par le Conseil municipal le 25 juillet 1874 et approuvé par décret du 23 février 1876, aux termes duquel il devra être distribué annuellement une somme de 500 francs et deux médailles d'argent aux ouvrières les plus méritantes ;

La délibération du Conseil municipal du 30 octobre 1891, qui donne au Maire seul le droit d'attribuer les primes de la dite fondation ;

L'inscription sous l'article 118 du Budget des dépenses pour 1905 d'une somme de 3.000 francs comme addition à la fondation Boucher de Perthes,

ARRÊTONS :

Les primes et médailles de la fondation BOUCHER DE PERTHES et celles ajoutées par le Conseil municipal sont attribuées comme suit :

Première prime, 200 francs. — M^{lle} LADON, Adolphine, quai de l'Ouest, cité Stalars, 32.

Deuxième prime, 100 francs. — M^{lle} PROUVOST, Sophie, rue du Vieux-Moulin, 23.

Troisième prime, 100 francs. — M^{me} veuve DUPLOUY, née Berthe POIVRE, rue du Faubourg-de-Béthune, 29.

Quatrième prime, 100 francs. — M^{lle} MARTINACHE, Marie, rue Ernest Mayer, 41.

Avec ces primes, les lauréates ont droit à une médaille et un diplôme, offerts par l'Administration municipale.

PRIMES MUNICIPALES. — LAURÉATES 1905

Ces primes sont données par l'Administration municipale pour

récompenser le travail et la bonne conduite. Les lauréates ont droit à un diplôme.

Primes de 50 francs.

M^{me} COLLÉE, née BIETTE, Sophie. — M^{me} DUBOIS, née CUVELIER, Blanche. — M^{me} HETTE, née DILLY, Julie. — M^{me} VANDEKERKOVE, née BRETON, Pauline. — M^{me} WARTEL, née CALOIN, Éléonore.

Primes de 40 francs.

M^{me} CALIMÉ, née MOREL, Clémence. — M^{me} DELETOMBE, née DOUCHEZ, Marie. — M^{me} DELNESTE, née LECESNE, Éloïse. — M^{me} DESMON, née LECAUCHE, Adolphine. — M^{me} DUCHATEL, née WANTE, Marie. — M^{me} MOUCHON, née DRIESENS, Angèle. — M^{me} TOCKER, née MAQUET, Marie. — M^{me} TRUFFIN, née VLAMYNCK, Éléonore. — M^{me} VANDERMERSCH, née VANHECKE, Roseline. — M^{lle} WAHAM, Fernande-Louise.

Primes de 25 francs.

M^{me} veuve BAILLEUL, née WANTE, Apolline. — M^{me} veuve BEAREZ, née LEMOINE, Marguerite. — M^{me} BERTAUX, née BOULET, Mélanie. — M^{me} BLANQUART, née DESMULLIEZ, Henriette. — M^{me} BOCQUET, née PUJUGAUT, Joséphine. — M^{me} BRETON, née FACON, Henriette. — M^{me} BRIDEL, née DEFLANDRE, Flore. — M^{me} veuve CABOCHE, née RITEN, Madeleine. — M^{me} CHAVATTE, née DUFENY, Adolphine. — M^{me} COUCKE, née MONCHECOURT, Léonie. — M^{me} DEBAILLEUL, née RACHEZ, Berthe. — M^{me} DEBYSER, née PINART, Zoé. — M^{me} DEFLORE, née PAREZ, Sidonie. — M^{me} veuve DELABY, née MEURISSE, Julie. — M^{me} DELENAE, née VANDEPUT, Adolphine. — M^{me} DELLESALLE, née EGGERMONT, Joséphine. — M^{me} DEMETTRE, née REPILLEZ, Pauline. — M^{me} DEMORY, née GEMINAL, Maria. — M^{me} DE POTTER, née ROUSSEL, Marie. — M^{me} DEROO, née VANWASSENHOVE, Mathilde. — M^{me} veuve DESPREZ, née DUSSAUBOIS, Rosalie. — M^{me} DESRUMAUX, née DELECROIX, Zulma. — M^{me} DOUCY, née WAGNIART, Marie. — M^{me} veuve DUBREUCQ, née DELESTRÉE, Clémentine. — M^{me} DUEZ, née PRUVOST, Élise. — M^{me} DUPONT, née LEHAIRE, Angèle. — M^{me} EECKE,

née BODOUX, Marie. — M^{me} FICHELE, née LEBEVRE, Juliette. — M^{me} FISSORI, née DELANNOY, Émélie. — M^{me} FROMENTIN, née BRUXELLES, Irma. — M^{me} CODEFROY, née DUTILLEUL, Aurélie. — M^{me} JOACHIM, née DELONNETTE, Augustine. — M^{me} LEMAIRE, née DELODDÈRE, Joséphine. — M^{me} MATON, née VERGAUTER, Florence. — M^{me} MONTE, née MONBEL, Marie. — M^{me} MORET, née DELESALLE, Louise. — M^{me} NURRAY, née BOSQUILLON, Julia. — M^{me} PINARD, née DHAINÉ, Eugénie. — M^{me} PLAISANT, née FONTAINE, Maria. — M^{me} RACHEZ, née SEBOISSE, Henriette. — M^{me} veuve RENARD, née DOYENNETTE, Victorine. — M^{me} RIQUIER, née BOUCHART, Joséphine. — M^{me} ROGER, née MARIAGE, Augustine. — M^{me} ROUSSEAU, née AUGÉZ, Clara. — M^{me} SAISON, née ROCHIGNE, Éléona. — M^{me} SÉNÉCHAL, née VASSEUR, Marie. — M^{me} TERBY, née CARLIER, Louise. — M^{me} TISON, née VANDERSTRAETEN, Alida. — M^{me} TOURNEMINE, née DESQUIENS, Georgette. — M^{me} VION, née SONNEVILLE, Marie.

Primes de 10 francs.

M^{me} AUBUT, née CARPENTIER, Émélie. — M^{me} veuve BAERT, née LECLERC, Éléonore. — M^{me} BALLOY, née GRARD, Geneviève. — M^{me} BATAILLE, née SLOSSE, Philomène. — M^{me} veuve BECK, née DESCHEPPER, Marie. — M^{me} BLAISE, née FAUCÉUR, Marie. — M^{me} BLONDEAU, née CAUDRELIER, Césarine. — M^{me} BAUGHARD, née BUNNENS, Angèle. — M^{me} BODIN, née DEMAY, Estelle. — M^{me} BOMBEKE, née STRUVE, Victorine. — M^{me} BONNIER, née RUDIN, Clémentine. — M^{me} BOUCK, née BART, Léonie. — M^{me} BOURNOT, née DEREY, Marie. — M^{me} BOUTMY, née STEURBAUT, Jeannette. — M^{me} BRABANT, née GOURNAY, Mélina. — M^{me} BRAEMS, née MOURAIT, Gabrielle. — M^{me} BRUNELLE, née BECQUE, Marie. — M^{me} BRUNIN, née VERBREQUE, Zulma. — M^{me} BURGRAEVE, née FLOHART, Hélène. — M^{me} BUYENS, née BAERT, Marie. — M^{me} CAPART, née DOZIN, Marie. — M^{me} CARON, née MALO, Hélène. — M^{me} CARPENTIER, née ROUSSEL, Marie. — M^{me} CHARLES, née DESREUMAUX, Malvina. — M^{me} CHARTRER, née BONNIER, Adeline. — M^{me} CHUFFARD, née GABELLE, Julia. — M^{me} COCHETEU, née PIGNON, Charlotte. — M^{me} CORDONNIER, née BONNEL, Léonie. — M^{me} COUDOUX, née WATTHEUV, Adolphine. — M^{me} COUVREUR, née DUCASTEL,

Juliette. — M^{me} CREPELLE, née BERTOU, Aline. — M^{me} DEBRAUWER, née FACQ, Juliette. — M^{me} DECOTTIGNIES, née DEMEULEMEESTER, Rosalie. — M^{me} DECRETON, née VANHERSECKE, Élise. — M^{me} DEHAGUE, née BOVI, Antoinette. — M^{me} DELESTRAIT, née BATAILLE, Victorine. — M^{me} DEMEURICE, née T'KINT, Clémence. — M^{me} DEMOLLE, née GILQUIN, Jeanette. — M^{lle} DENGLOS, Adolphine. — M^{me} DENNTON, née VINCENT, Léonie. — M^{me} DERNONCOURT, née CUVELIER, Philomène. — M^{me} DEROOSE, née VANDEKERCKOVE, Élisabeth. — M^{me} DERUDDER, née DAMBRE, Céline. — M^{me} DESCHIN, née LABARE, Maria. — M^{me} DESMEDT, née WARTEL, Maria. — M^{me} DE SOUTER, née MARTINAGE, Emma. — M^{me} DEWATTINE, née DELANNOY, Ernestine. — M^{me} DONAGHY, née BELLENGER, Flore. — M^{me} DUBOIS, née MERLIN, Angèle. — M^{me} DUBUS, née DUCATILLON, Marguerite. — M^{me} veuve DUPONT, née DUGARDIN, Joséphine. — M^{me} DUPREZ, née MACRON, Juliette. — M^{me} DUPREZ, née RICHARD, Alcédie. — M^{me} veuve GALMACHE, née PREDHOM, Thérèse. — M^{me} GAMMELEIN, née CANLER, Lucie. — M^{me} GENUS, née LABLÉE, Céline. — M^{me} GOBEAUX, née HOEZ, Hortense. — M^{me} GUILBERT, née CARPENTIER, Marie. — M^{me} HONORÉ, née LONGUEVAL, Maria. — M^{lle} HOQUET, Laure. — M^{me} JENSONY, née DUBURCO, Zulma. — M^{me} JOUVENELLE, née LEMAIRE, Pauline. — M^{lle} KINDT, Julienne-Pauline. — M^{me} KNOKAERT, née D'HONDT, Marie. — M^{me} LAHEYNE, née POTTIER, Gabrielle. — M^{me} LEFEBVRE, née DELCOURT, Eugénie. — M^{me} LELEU, née VANDESTIENNE, Mathilde. — M^{lle} LEPERS, Éléonore. — M^{me} veuve LEROY, née FLORQUIN, Léonie. — M^{me} LE ROY, née BOVE, Rosalie. — M^{me} MARD, née BARBIER, Marie. — M^{me} MARCHAL, née LEROY, Joséphine. — M^{me} MARTAIN, née PLATEL, Mathilde. — M^{me} MASSE, née SAUVAGE, Marie. — M^{me} MICHIELS, née COLPART, Élisabeth. — M^{me} MINNE, née VERMEULEN, Céline. — M^{me} MONCHEAUX, née VLAMINCK, Élodie. — M^{me} MORITS, née DE BRUYNE, Philomène. — M^{me} ODOU, née HOYAUX, Élise. — M^{me} veuve CECCHY, née PAPENT, Liévine. — M^{me} PEZIN, née LALOYER, Léonie. — M^{me} DUMORTIER, née PLOKYN, Marie. — M^{me} PLUMECOCQ, née DESTABEL, Marie. — M^{me} POPE, née MULLIER, Gabrielle. — M^{me} RENAUD, née LEFEBVRE, Clémence. — M^{me} ROELS, née MERTENS, Florence. — M^{me} RONDELE, née ERGO, Philomène. — M^{me} ROSSIGNOLLE,

née SPRUYT, Marie. — M^{me} SALOMÉ, née LOUAGE, Elise. — M^{me} SAPIN, née LEVER, Elise. — M^{me} SAVELS, née VERVAECK, Maria. — M^{me} veuve SERRURE, née LAMARRE, Marie. — M^{me} veuve SOUBRICAS, née PATRAS, Julie. — M^{me} SOYEZ, née FREMAUX, Hélène. — M^{me} THUROTTE, née VANDERSTRAETEN, Eugénie. — M^{me} TISON, née LUCAIN, Gabrielle. — M^{me} VAILLANT, née DERUEZ, Clémence. — M^{me} VANNADREVE, née DELGRANGE, Fideline. — M^{lle} VANCOLEN, Marie. — M^{me} VAN DAELE, née DE MYLLE, Marie. — M^{me} VANDENBOSSCHE, née LEPOIVRE, Florentine. — M^{me} VANDENHENDE, née PREVOST, Sylvie. — M^{me} VARUPENNE, née SOETE, Rosalie. — M^{me} VERBRUGGHE, née COTTIGNIES, Lucie. — M^{me} veuve VIANE, née VANLANGCKER, Maria. — M^{me} veuve VLAMINCKX, née DURMONT, Marie. — M^{me} veuve WARIN, née HUBERT, Pauline. — M^{me} WARTELLE, née POLLET, Marie. — M^{me} VANWATERLOO, née DUBOIS, Marie. — M^{me} WESTERLOPPE, née VANMENEN, Adèle.

Hôtel de Ville, le 8 juillet 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Finances. — Ouverture de crédits. Insuffisance.

Exercice 1904

DÉCRET DU 6 JUILLET 1905

Secrétariat général	Fr.	50 69
Octrois.	Fr.	2.075 71
Entrepôts des sucres indigènes	Fr.	3.344 13
Foire annuelle. Frais d'installation, etc.	Fr.	483 67
Contribution des biens communaux	Fr.	13 74
Entretien des calorifères	Fr.	3.694 71
Fournitures et réparations au matériel des classes, etc.	Fr.	2.564 83

Promenades et jardins publics	Fr.	1.343 08
Éclairage.	Fr.	370 11
Service médical de jour et de nuit	Fr.	584 25
Frais de traitement des filles soumises, etc.	Fr.	2.820 48
Asile de nuit.	Fr.	772 82
Entretien des chaussées empierrées	Fr.	761 89
Entretien et restauration des urinoirs	Fr.	78 65
Prix et frais d'achat des terrains, etc.	Fr.	8 43
Distribution de prix aux élèves des écoles.	Fr.	565 45
École pratique d'industrie.	Fr.	474 05
École des Beaux-Arts.	Fr.	34 35
Théâtre	Fr.	187 75
Fêtes publiques.	Fr.	218 87
Remboursement à la fondation Brasseur. 1903.	Fr.	13.680 »
Vaccinations et revaccinations. 1903.	Fr.	1.332 »
Collège Fénelon. — Insuffisance de crédit. Exercice 1904.	Fr.	3.177 »
Collège Fénelon. — Budget ordinaire de 1904. Rec- tification (Crédit d'ordre).	Fr.	4.670 »
Collège Fénelon. — Budget supplémentaire de 1904. Rectification (Crédit d'ordre).	Fr.	2.402 »
Cotes irrécouvrables. — Frais de poursuites.	Fr.	26 70
Élèves artistes. — Subsidés de voyage	Fr.	200 »

Colonies scolaires. — Comptable spécial.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. MINET, directeur du Bureau des Écoles, est nommé comptable spécial pour le paiement des dépenses occasionnées par les Colonies scolaires.

Une somme de dix mille francs sera mise à sa disposition.

ARTICLE 2. — M. MINET rendra compte de l'emploi de cette somme conformément aux règles de la comptabilité publique.

VU ET APPROUVÉ :

Lille, le 19 juillet 1905.

Hôtel de Ville, le 17 juillet 1905.

PR LE PRÉFET DU NORD :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Le Maire de Lille,

GODEFRROY.

R. BRACKERS D'HUGO, Adjoint.

Halles et Marchés. — Fête Nationale. Fermeture.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94 ;

Considérant que la Fête Nationale du 14 Juillet 1905 tombe, cette année, un vendredi ;

Qu'il est impossible, à cette époque de l'année, d'avancer ou de reculer la date des marchés à la viande, ainsi que de fermer complètement l'Abattoir pendant une journée.

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — A l'occasion de la Fête Nationale, les marchés à la viande des Halles Centrales seront fermés le vendredi 14 Juillet 1905, à neuf heures du matin.

ARTICLE 2. — Les Abattoirs seront fermés, le même jour, à dix heures du matin.

ARTICLE 3. — M. l'Adjoint délégué à l'Alimentation et M. le Commissaire central de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 4 juillet 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS
dans le mois de Juillet 1905

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages	10	—	—	8	18
Bières	8	2	—	—	10
Cafés, Thés et Chicorées	2	—	—	2	4
Cidres et Poirés.	—	—	—	—	—
Chocolats et Cacaos.	2	—	—	—	2
Confitures et Miels	2	—	—	—	2
Eaux et Glaces.	8	—	19	—	27
Étains et Poteries.	—	—	—	—	—
Farines	4	—	—	—	4
Huiles comestibles	1	—	—	—	1
Jouets et Colorants	—	—	—	—	—
Kirsehs et Spiritueux divers	1	—	—	—	1
Laits.	109	—	—	18	127
Pains et Pâtes	26	1	—	—	27
Parfumeries et Teintures.	—	—	—	—	—
Pétroles	—	—	—	—	—
Poivres et Épices.	—	—	—	—	—
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—
Saindoux.	—	—	—	—	—
Sirops, Liqueurs et Limonades	9	—	—	3	12
Sucreries et Confiseries.	—	—	—	—	—
Viandes et Conserves	3	—	—	—	3
Vinaigres	5	—	—	2	7
Vins.	13	2	—	—	15
Divers.	5	—	—	—	5
TOTAL.	208	5	19	33	265

Abattoir. — Location de locaux.

DU 31 JUILLET 1905

Location, pour trois ans, du 1^{er} juillet 1905, à M. Louis DELÉCLUSE, chevilleur à Lille, rue Saint-Sébastien, n^o 1, d'un local à usage de magasin, n^o 15, moyennant un loyer annuel de 20 francs.

Enregistré le 17 août 1905, folio 24, case 17.

Répertoire n^o 1272.

Location, pour trois ans, du 1^{er} août 1905, à M. Jules PARENT, chevilleur à Lille, rue des Tours, n^o 21, de deux locaux à usage de magasin, n^{os} 13 et 14, moyennant un loyer annuel de 40 francs.

Enregistré le 17 août 1905, folio 24, case 17.

Répertoire 1273.

École de Natation. — Vidanges.

DU 4 JUILLET 1905

Soumission, par M. Jules DESCHIN, entrepreneur à Lille, rue du Bourdeau, n^o 44, pour la vidange des bassins de l'École de Natation, moyennant environ 350 francs.

Enregistré le 7 juillet 1905, folio 10, case 16.

Répertoire n^o 1199.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE JUILLET 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 novembre 1886

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune, placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
151	3	350	107	457	49	7	26	321	»	27	4

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR CAUSE ET PAR AGE (Mort-nés non compris)

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	4	3	
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	1	»	»	»	1
7	Coqueluche	»	4	»	»	»	4
8	Diphthérie et croup	»	2	»	»	»	2
9	Grippe	»	»	»	»	»	»
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons	1	12	22	7	3	45
14	Tuberculose des méninges	1	2	1	»	»	4
15	Autres tuberculoses	1	1	»	»	»	2
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	1	2	7	10	20
17	Méningite simple	8	6	1	»	»	15
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	4	11	16
19	Maladies organiques du cœur	1	2	1	4	9	17
20	Bronchite aiguë	1	1	»	»	»	2
21	— chronique	»	»	1	1	4	6
22	Pneumonie	»	1	»	»	1	2
22 bis	Autres affections de l'appareil respiratoire	1	4	»	4	12	21
23	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	1	»	»	1
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans)	68	5	»	»	»	73
25	Hernies, obstructions intestinales	»	»	»	»	1	1
26	Cirrhose du foie	»	»	»	»	2	2
27	Néphrite et maladie de Bright	»	1	»	1	7	9
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme	»	»	1	»	»	1
29	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	»	1	»	1
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
31	Débilité congénitale et vices de conformation	13	»	»	»	»	13
32	Débilité sénile	»	»	»	»	13	13
33	Morts violentes (suicide excepté)	»	1	2	2	1	6
33 bis	Suicides	»	»	»	2	3	5
34	Autres maladies	4	6	3	11	7	31
35	Maladies inconnues ou mal définies	2	»	1	1	»	4
	TOTAL	101	51	40	45	84	321

Services municipaux. — Adjudications et marchés.

Propreté publique. — Marchés. Paille, Avoine et Hivernage

DU 5 JUILLET 1905

Soumission, par M. DEHERRIPON, négociant à La Madeleine, pour la fourniture d'environ 30.000 kilogs de paille de blé destinée aux chevaux du Service de la Propreté publique, moyennant le prix de 6 fr. 80 les 100 kilogs.

Enregistré le 22 juillet 1905, folio 17, case 11.

Répertoire n° 1.200.

Soumission, par M. BATAILLE-FICHELE, négociant à Templeuve (Nord), pour la fourniture d'environ 50.000 kilogs d'avoine, moyennant le prix de 21 fr. 74 les 100 kilogs.

Enregistré le 22 juillet 1905, folio 15, case 12.

Répertoire n° 1.201.

DU 31 JUILLET 1905

Soumission, par M. CARON-FLAMENT, négociant à Lille, boulevard Victor Hugo, n° 46, pour la fourniture d'environ 50.000 kilos d'hivernage, destinée aux chevaux du Service de la Propreté publique, moyennant le prix de 13 fr. 98 les 100 kilos.

Enregistré le 8 août 1905, folio 20, case 3.

Répertoire n° 1269.

Police. — Pantalons de toile.

DU 18 JUILLET 1905

Soumission, par M. PAUL FRANÇOIS, négociant à Lille, rue de Paris, n° 264, pour la fourniture de 230 pantalons de toile pour le service de la police, moyennant 724 fr. 50.

Enregistré le 28 juillet 1905, folio 16, case 17.

Répertoire n° 1.250.

Reliures et cartonnages.

DU 22 JUILLET 1905

Adjudication des fournitures et travaux de reliure et d'articles de cartonnage nécessaires aux Services municipaux, du 1^{er} juillet 1905 au 30 juin 1907, au profit de :

1^{er} lot. — Bibliothèque de prêt. Reliures et réparations, M. Émile BLOND, libraire à Lille, rue de la Monnaie, moyennant 666 fr. 70, rabais de 33 fr. 33 % déduit.

2^e lot. — Confection et fourniture d'articles de cartonnage, M. BABIN-MOREAU, relieur à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, moyennant 375 francs, rabais de 25 % déduit.

Enregistré le 16 août 1905, folio 74, case 16.

Répertoire n° 1.261.

Bicyclettes. — Achat et location.

DU 24 JUILLET 1905

Achat.

Soumission, par M. WARGNY-CARON, négociant à Lille, boulevard de la Liberté, n° 157, pour la fourniture à la Ville, de six bicyclettes, marque Peugeot, moyennant 1.332 francs.

Enregistré le 2 août 1905, folio 18, case 4.

Répertoire n° 1.282.

Location.

Marché avec M. Alfred CHATTELEYN, négociant à Lille, boulevard de la Liberté, n° 55, pour la location à la Ville, pendant cinq années, à compter du 1^{er} juillet 1905, de quatre bicyclettes, moyennant une location annuelle de 100 francs par machine, et pour l'entretien des bicyclettes des services municipaux, pendant la même période, moyennant une redevance de 15 francs par an et par machine.

Enregistré le 2 août 1905, folio 18, case 1.

Répertoire n° 1.263.

Pavés des Vosges. — Marché.

DU 26 JUILLET 1905

Soumission, par M. Henri WATTELET, administrateur de la Société anonyme des granits porphyroïdes des Vosges, demeurant à Paris, rue de Castellane, n° 4, pour la fourniture de pavés des Vosges, moyennant environ 21.600 francs.

Enregistré le 8 août 1905, folio 20, case 2.

Répertoire n° 1.265.

Voyageurs indigents. — Fourniture du pain.

DU 31 JUILLET 1905

Adjudication, au profit de M. Georges GABIOT, boulanger à Lille, de la fourniture du pain nécessaire aux voyageurs indigents de passage à Lille, pendant trois années, à partir du 1^{er} septembre 1905, moyennant 9.474 francs, rabais de 21 fr. 05 % déduit sur le prix de la taxe officielle.

Enregistré le 22 août 1905, folio 27, case 10.

Répertoire n° 1.268.

Services municipaux. — Nominations et promotions.

Secrétariat.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

L'arrêté municipal du 15 juin 1905,

ARRÊTONS :

M. MOURAUX, Léon, Secrétaire adjoint, est formellement désigné pour remplacer M. le Secrétaire général dans toutes ses attributions chaque fois que ce dernier sera absent de ses bureaux.

Hôtel de Ville, le 31 juillet 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

BUREAU D'HYGIÈNE

Mouvement de la Population pendant l'année 1903 . . .	242
Nosographie. — Causes de décès par âge, par sexe et par quartier en 1903	248
Naissances selon la profession de la mère, année 1903. . .	256
Décès de 0 à 1 an — — — . .	256
Mort-nés — — — . .	256
Décès de 0 à 2 ans en 1903	258
Mort-nés selon l'état civil et l'âge de la mère, en 1903. . .	259
Relevé des maladies épidémiques constatées par âge et par sexe en 1903	260
Maladies transmissibles signalées à la Mairie pendant l'année 1903	262
Service des désinfections. — Répartition par maladies des désinfections opérées en 1903.	263
Conseil de révision. — Nomenclature des affections ayant déterminé le classement dans l'armée auxiliaire ou l'ajournement des conscrits de la classe 1902, leur répartition par canton	264
Sanatorium. — Enfants envoyés par la Ville aux Sanatoria de Saint-Pol et de Berek-s/-Mer.	270
Asile de nuit. — Mouvement pendant l'année 1903. État civil des passagers. Catégories d'âges des passagers. Composition des familles. Profession et nationalité des passagers.	276
Tableau des incendies par mois pour 1903.	279
Relevé des causes d'incendie et Relevé des incendies d'après la nature du local ou la profession de l'occupant . . .	280

MARIAGES

Mariages par âge et par état civil.

AGE de L'HOMME	AGE DE LA FEMME																								
	FILLES								VEUVES								DIVORCÉES								
	de moins de 20 ans.	de 20 à 24 ans.	de 25 à 29 ans.	de 30 à 34 ans.	de 35 à 39 ans.	de 40 à 49 ans.	de 50 ans et au-dessus.	TOTAL	de moins de 20 ans.	de 20 à 24 ans.	de 25 à 29 ans.	de 30 à 34 ans.	de 35 à 39 ans.	de 40 à 49 ans.	de 50 ans et au-dessus.	TOTAL	de moins de 20 ans.	de 20 à 24 ans.	de 25 à 29 ans.	de 30 à 34 ans.	de 35 à 39 ans.	de 40 à 49 ans.	de 50 ans et au-dessus.	TOTAL	
GARÇONS																									
au-dessous de 20 ans	21	14	7	»	»	»	42	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
de 20 à 24 ans	87	273	85	19	11	1	476	»	1	5	1	»	»	»	7	»	»	1	2	»	»	»	»	»	
de 25 à 29 ans	69	451	223	47	9	4	803	»	2	5	9	3	»	19	»	»	3	5	3	»	»	»	»	»	
de 30 à 34 ans	4	81	79	27	7	6	204	»	»	6	9	2	1	18	»	»	3	2	2	»	»	»	»	»	
de 35 à 39 ans	3	15	27	17	3	1	66	»	»	4	5	6	2	18	»	»	»	1	2	1	»	»	»	»	
de 40 à 49 ans	»	3	6	17	11	6	46	»	»	»	»	1	2	4	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	
de 50 à 59 ans	»	»	»	»	1	1	3	»	»	»	»	»	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
de 60 ans et plus.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX...	184	837	427	127	42	19	1640	»	3	20	21	12	6	3	68	»	1	8	10	8	1	»	»	»	
VEUFS																									
au-dessous de 20 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
de 20 à 24 ans	»	2	2	1	»	»	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
de 25 à 29 ans	1	7	8	2	1	»	19	»	1	3	3	1	»	8	»	»	2	2	1	»	»	»	»	»	
de 30 à 34 ans	2	18	9	3	3	»	35	»	3	6	4	2	»	15	»	»	4	3	1	1	»	»	»	»	
de 35 à 39 ans	»	5	14	7	4	2	33	»	»	9	10	4	1	24	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	
de 40 à 49 ans	»	2	2	19	3	2	29	»	»	1	4	5	4	16	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	
de 50 à 59 ans	»	»	»	4	3	1	10	»	»	»	»	3	4	12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
de 60 ans et plus.	»	»	»	1	1	4	7	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX...	4	34	35	37	15	9	138	»	4	19	21	15	9	8	76	»	»	6	6	4	1	»	»	»	
DIVORCÉS																									
au-dessous de 20 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
de 20 à 24 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
de 25 à 29 ans	»	»	1	1	»	»	2	»	»	2	1	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
de 30 à 34 ans	»	»	4	3	2	2	11	»	»	3	1	1	»	5	»	»	3	1	»	»	»	»	»	»	
de 35 à 39 ans	»	»	»	2	3	1	6	»	»	»	2	2	»	4	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	
de 40 à 49 ans	»	»	»	1	2	1	4	»	»	»	»	2	»	2	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	
de 50 à 59 ans	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	
de 60 ans et plus.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX...	»	»	5	7	7	5	24	»	»	5	4	6	»	15	»	»	3	3	2	»	»	»	»	»	

Mariages selon l'état civil.

MARIAGES									TOTAL
ENTRE GARÇONS			ENTRE VEUFS			ENTRE DIVORCÉS			
et filles.	et veuves.	et divorcées.	et filles.	et veuves.	et divorcées.	et filles.	et veuves.	et divorcées.	
1640	68	28	138	76	17	24	15	8	2014

Mariages par mois.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBR.	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
120	155	70	150	202	162	184	157	214	177	117	206	2.014

Détail divers relatifs aux mariages.

ÉPOUX QUI ONT SIGNÉ		ÉPOUSES QUI ONT SIGNÉ		MARIAGES			MARIAGES ENTRE PARENTS			MARIAGES	AGE DES ENFANTS AINSI LÉGITIMÉS	NOMBRE TOTAL DES ENFANTS LÉGITIMÉS PAR MARIAGE	
leur nom.	d'une croix ou déclaré ne pas savoir signer.	leur nom.	d'une croix ou déclaré ne pas savoir signer.	précédés d'actes respectueux.	ayant été l'objet d'opposition.	précédés d'un contrat. (Loi du 10 juillet 1850.)	Neveux et tantes.	Oncles et Nièces	Cousins germains.	ayant légitimé des enfants naturels.		reconnus antérieurement par le père.	non reconnus antérieurement par le père.
1905	100	1876	138	37	1	395	»	»	»	473	Moins d'un mois.	»	6
											1 et 2 mois. . .	4	15
											3 à 5 mois. . .	4	31
											6 à 14 mois. . .	11	132
											1 à 4 ans. . . .	22	193
											5 à 19 ans. . . .	10	89
											20 ans et plus .	»	1
											Age inconnu . .	»	»
											TOTAUX.	51	467

DIVORCES

Nombre des divorces selon l'usage respectif des époux divorcés.

AGE DE L'HOMME	AGE DE LA FEMME							TOTAUX
	au-dessous de 20 ans.	20 à 24 ans.	25 à 29 ans.	30 à 34 ans.	35 à 39 ans.	40 à 49 ans.	50 ans et au-dessus	
Au-dessous de 20 ans	»	»	»	»	»	»	»	»
20 à 24.	»	»	1	»	»	»	»	1
25 à 29.	2	4	9	»	»	»	»	15
30 à 34.	»	3	12	13	4	»	»	32
35 à 39.	»	»	6	8	7	1	»	22
40 à 49.	»	»	5	4	10	11	2	32
50 à 59.	»	»	»	»	»	5	6	11
60 ans et au-dessus.	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.	2	7	33	25	21	17	8	113

Nombre des divorces d'après la durée du mariage dissous.

moins de 2 ans.	NOMBRE DE MARIAGES AYANT DURÉ						TOTAL	NOMBRE DE DIVORCES	
	2 à 4 ans.	5 à 9 ans.	10 à 14 ans.	15 à 19 ans.	20 à 24 ans.	25 ans et au-dessus		non précédés d'une séparation de corps.	précédés d'une séparation de corps.
3	19	44	20	16	4	7	113	105	8

N A I S S A N C E S

Enfants nés vivants.

SEXES	ENFANTS LÉGITIMES	ENFANTS NATURELS			TOTAUX DES ENFANTS nés vivants.
		RECONNUS par le père sur l'acte de naissance.	NON RECONNUS par le père sur l'acte de naissance.	TOTAUX	
Garçons	2365	45	593	638	3003
Filles	2150	56	568	624	2774
TOTAUX	4515	101	1161	1262	5777

Renseignements sur les Accouchements multiples.

ACCOUCHEMENTS	NOMBRE DES ACCOUCHEMENTS AYANT PRODUIT				NOMBRE DES ENFANTS ISSUS DE CES ACCOUCHEMENTS						
	exclusivement des garçons.	exclusivement des filles.	à la fois des garçons et des filles.	TOTAUX	Nés vivants.		Mort-nés		TOTAUX		
					Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	TOTAUX
Accouchements ayant produit deux enfants.	31	14	16	61	»	»	»	»	»	»	»
Accouchements ayant produit trois enfants .	»	»	»	»	69	40	9	4	78	44	»
Accouchem. ayant produit plus de trois enfants	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Mort-nés et Enfants morts avant la déclaration de naissance.

SEXES	LÉGITIMES	NATURELS	TOTAUX DES MORT-NÉS
Garçons	212	66	278
Filles	108	43	151
TOTAUX	320	109	429

Enfants nés vivants et mort-nés par mois (les deux sexes réunis).

ENFANTS	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAUX
Nés vivants:	506	432	549	480	463	488	478	471	464	468	474	510	5777
Mort-nés	33	36	35	42	44	28	36	37	37	31	33	37	429
TOTAUX	533	468	584	522	507	516	514	508	501	499	507	547	6206

Classement des naissances d'après l'âge des Parents.

AGE DE LA MÈRE	ENFANTS NÉS VIVANTS									TOTAL des enfants nés vivants.	TOTAL des enfants nés vivants.	MORT-NÉS et enfants morts avant la déclaration de naissance		NOMBRE DES ENFANTS issus d'accouchements doubles ayant produit						
	ENFANTS LÉGITIMES : AGE DU PÈRE											ENFANTS NATURELS	Légitimes.	Naturels.	DEUX ENFANTS du même sexe.			DEUX ENFANTS de sexes différents		
	Moins de 20 ans.	20 à 24 ans.	25 à 29 ans.	30 à 34 ans.	35 à 39 ans.	40 à 44 ans.	45 à 49 ans.	50 ans et au-dessus.	Age inconnu.						Tous des enfants légitimes	Tous deux vivants.	Tous deux morts.	Un vivant, un mort.	Vivant.	Mort.
1^o GARÇONS																				
moins de 15 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	71	»	»	»	»	»	»	»	»		
de 15 à 19 ans	3	34	30	4	»	»	»	»	»	531	158	229	25	10	6	»	1	3		
de 20 à 24 ans	3	160	269	68	26	4	1	»	»	727	272	803	53	31	7	1	»	7		
de 25 à 29 ans	»	45	330	248	80	20	2	2	»	520	115	842	47	13	8	»	1	3		
de 30 à 34 ans	»	7	70	217	157	57	10	2	»	359	48	568	42	6	3	1	»	2		
de 35 à 39 ans	»	»	9	55	133	120	29	13	»	145	22	381	36	4	2	1	»	1		
de 40 à 44 ans	»	»	2	5	27	63	27	21	»	12	9	154	9	2	»	»	»	»		
de 45 à 49 ans	»	»	»	»	1	2	5	4	»	»	4	16	»	»	»	»	»	»		
50 ans et au-dessus	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
âge inconnu	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	10	»	»	»	»	»	»			
TOTAL des Garçons	6	246	710	597	424	266	74	42	»	2365	638	3003	212	66	26	3	2	16		
2^o FILLES																				
moins de 15 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
de 15 à 19 ans	2	33	27	1	2	»	»	»	»	65	159	224	9	9	2	»	»	3		
de 20 à 24 ans	2	108	292	72	17	3	»	1	»	495	282	777	35	22	5	1	»	7		
de 25 à 29 ans	»	53	333	207	63	13	1	1	»	671	90	761	30	7	3	»	»	3		
de 30 à 34 ans	»	4	65	226	137	45	14	2	»	493	53	546	22	3	2	»	»	2		
de 35 à 39 ans	»	1	15	36	134	77	26	9	»	298	30	328	9	2	1	»	»	1		
de 40 à 44 ans	»	»	1	»	23	58	27	13	»	124	7	131	3	»	»	»	»	»		
de 45 à 49 ans	»	»	»	»	»	2	1	1	»	4	»	4	»	»	»	»	»	»		
50 ans et au-dessus	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
âge inconnu	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	»	»	»	»		
TOTAL des Filles.	4	199	733	544	376	198	69	27	»	2150	624	2774	108	43	13	1	»	16		
TOTAL des 2 sexes.	10	445	1443	1141	800	464	143	69	»	4515	1262	5777	320	109	39	4	2	16		

Récapitulation des décès suivant l'état civil et l'âge.

	0 à 4 ans.	5 à 9 ans.	10 à 14 ans.	15 à 19 ans.	20 à 24 ans.	25 à 29 ans.	30 à 34 ans.	35 à 39 ans.	40 à 44 ans.	45 à 49 ans.	50 à 54 ans.	55 à 59 ans.	60 à 64 ans.	65 à 69 ans.	70 à 74 ans.	75 à 79 ans.	80 à 84 ans.	85 à 89 ans.	90 à 94 ans.	95 à 99 ans.	100 ans et plus.	TOTAUX
Garçons	948	51	41	49	66	32	23	19	13	14	13	16	7	11	8	3	2	»	»	»	»	1289
Hommes mariés	»	»	»	»	6	60	56	61	72	69	88	72	76	115	54	31	16	3	1	»	»	780
Veufs et divorcés	»	»	»	»	»	1	2	6	11	7	23	21	30	30	49	61	37	23	5	3	»	318
TOTAUX pour les hommes	948	54	41	49	72	93	81	83	96	90	124	109	113	165	111	95	55	26	6	3	»	2387
Filles	813	44	26	49	69	31	17	20	19	15	11	11	17	24	21	21	11	1	1	»	»	1224
Femmes mariées	»	»	»	1	7	66	70	57	52	36	49	45	57	21	17	16	21	9	1	1	»	526
Veuves et divorcées	»	»	»	»	»	2	4	11	15	27	26	37	35	69	77	97	66	30	9	5	»	510
TOTAUX pour les femmes	813	44	26	50	76	99	91	88	86	78	89	93	109	111	115	124	98	40	11	6	»	2260
TOTAUX GÉNÉRAUX	1761	98	37	99	148	192	172	174	182	168	213	202	222	279	226	220	153	66	17	9	»	4647

Récapitulation sommaire des décès par âge et par mois
(les deux sexes réunis).

AGES	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAUX
0 à 1 an	116	121	98	88	103	89	102	164	122	74	91	93	1264
1 à 4 ans	46	45	38	51	50	49	46	53	31	32	30	23	497
5 à 19 ans	32	19	23	27	21	12	19	15	19	15	10	21	234
20 à 59 ans	140	136	124	147	125	133	107	112	91	114	105	117	1451
60 ans et plus	115	104	118	119	106	95	83	72	87	82	97	123	1201
TOTAUX	440	428	401	435	405	378	357	417	350	317	333	377	4647

ANNÉE 1903. — NOSOGRAPHIE. — Causes

Nos D'ORDRE	CAUSES DE DÉCÈS	0		3 MOIS		1 AN		2		5		10		20		40		60	
		à 3 MOIS		à 1 AN		à 2 ANS		à 5 ANS		à 10 ANS		à 20 ANS		à 40 ANS		à 60 ANS		à 80 ANS	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
I. — MALADIES GÉNÉRALES																			
1	Fièvre typhoïde (Typhus abdominal)	—	—	—	—	—	—	1	—	2	1	1	5	5	4	3	1	—	—
2	Typhus exanthématique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Fièvre récurrente	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Fièvre intermittente et cachexie palustre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4b	Dont : cachexie palustre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Variole	—	6	3	5	7	3	9	11	5	4	3	2	6	10	3	9	3	3
6	Rougeole	1	—	17	13	19	20	17	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Scarlatine	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	Coqueluche	6	3	12	9	3	3	5	5	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Diphthérie et croup	—	—	2	2	2	2	8	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9b	Dont : diphthérie	—	—	1	—	1	—	8	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	Grippe	—	1	1	1	—	1	1	—	1	1	1	1	2	1	2	4	1	8
11	Suette miliaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12	Choléra asiatique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13	— nostras	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	Dysenterie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14b	Dont : dysenterie épidémique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15	Peste	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	Fièvre jaune	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17	Lèpre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18	Erysipèle	1	1	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	2	1	2	2	1
19	Autres affections épidémiques	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	Infection purulente et septicémie	1	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	1	2	1	2	—	—	—
21	Morve et farcin	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22	Pustule maligne et charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23	Rage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	Actinomycose, trichinose, etc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	Pellagre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	Tuberculose du larynx	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3	4	2	1	20
27	Tuberculose des poumons	—	1	4	—	4	2	3	1	6	4	26	30	168	198	123	65	25	—
28	Tuberculose des méninges	5	2	8	9	3	5	7	9	7	6	3	3	2	5	1	—	—	—
29	Tuberculose abdominale	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	2	1	—	—	—	—	—	—
30	Mal de Pott	—	—	—	—	—	—	—	1	3	1	1	2	—	1	—	—	—	—
31	Abcès froid et par congestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32	Tumeurs blanches	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33	Tuberculose d'autres organes	—	—	2	1	2	—	2	2	1	3	—	2	4	7	4	2	—	—
34	Tuberculose généralisée	—	1	—	—	—	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
35	Scrofule	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	Syphilis	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37	Blennorrhagie de l'adulte	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
38	Affections gonococciques de l'enfant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39	de la cavité buccale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	8	1	4	1
40	de l'estomac, du foie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	15	11	23	26
41	du péritoine, des intestins et du rectum	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	10	14	6	14
42	Cancer et autres tumeurs malignes des organes génitaux de la femme	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	—	20	4	—	10
43	du sein	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
44	de la peau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
45	d'autres organes et d'organes non spécifiés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	10	5	19	12
46	Autres tumeurs (tumeurs des organes génitaux de la femme exceptées)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1	2	—	—	1
47	Rhumatisme articulaire aigu	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
48	Rhumatisme chronique et goutte	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	3
49	Scorbut	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
50	Diabète	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	3
51	Goître exophtalmique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
52	Maladie bronzée d'Addison	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
53	Leucémie	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
54	Anémie chlorose	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1
55	Autres maladies générales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
56	Acoolisme aigu ou chronique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
57	Saturnisme	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
58	Autres intoxications professionnelles chroniques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
59	Autres empoisonnements chroniques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
A REPORTER		15	15	51	47	40	37	57	48	28	23	39	49	200	250	189	147	95	109

NOTA. — Les numéros bis ne s'additionnent pas.

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	0		3 MOIS		1 AN		2		5		10		20		40		60	
		à 3 MOIS		à 1 AN		à 2 ANS		à 5 ANS		à 10 ANS		à 20 ANS		à 40 ANS		à 60 ANS		à 80 ANS	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
	REPORT	15	45	51	40	40	37	57	48	28	23	39	49	200	250	189	147	95	100
	II. MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX ET DES ORGANES DES SENS																		
60	Encéphalite.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	1	—	1
61	Méningite simple.	7	13	23	26	13	15	27	24	12	13	1	4	2	1	2	2	—	—
61 _b	Dont : méningite cérébro-spinale épidémique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
62	Ataxie locomotrice progressive.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
63	Autres maladies de la moelle épi- nière.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	3	—	—
64	Congestion et hémorragie cérébrales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	4	30	25	—	—
65	Ramollissement cérébral.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	3	4	—	—
66	Paralyse sans cause indiquée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—
67	Paralyse générale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
68	Autres formes de l'aliénation mentale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3	—	—	—	—
69	Epilepsie.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—
70	Eclampsie (non puerpérale).	—	—	4	4	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
71	Convulsions des enfants	30	2	18	20	4	4	3	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
72	Tétanos	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
73	Chorée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
74	Autres maladies du système nerveux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
75	Maladies des yeux et de leurs annexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
76	Maladies des oreilles.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	III. MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE																		
77	Péricardite.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
78	Endocardite aiguë	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
79	Maladies organiques du cœur.	4	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
80	Angine de poitrine.	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
81	Affections des artères, athérome, anévrisme, etc.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
82	Embolie et thrombose	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
83	Affections des veines (varices, hémor- roides, phlébites, etc.)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
84	Affections du système lymphatique (lymphangite, etc)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
85	Hémorragies.	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
86	Autres affections de l'appareil circu- latoire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	IV. MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE																		
87	Maladies des fosses nasales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
88	Affections du larynx.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
89	Affections du corps thyroïde	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
90	Bronchite aiguë	14	7	23	10	10	13	4	6	4	4	—	—	—	—	—	—	—	—
91	Bronchite chronique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
92	Broncho-pneumonie	12	10	29	27	27	28	15	16	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—
93	Pneumonie.	2	2	3	3	3	6	5	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
94	Pleurésie.	—	—	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
95	Congestion et apoplexie pulmonaires	2	4	5	5	4	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
96	Gangrène du poumon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
97	Asthme.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
98	Emphysème pulmonaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
99	Autres maladies de l'appareil respi- ratoire (phthisie exceptée)	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	A REPORTER	85	71	157	135	98	103	117	98	47	41	49	66	267	302	339	274	377	389

NOTA. — Le numéro bis ne s'additionne pas.

N ^{OS} D'ORDRE	CAUSES DE DÉCÈS	0		3 MOIS		1 AN		2		5		10		20		40		60	
		à 3 MOIS		à 1 AN		à 2 ANS		à 5 ANS		à 10 ANS		à 20 ANS		à 40 ANS		à 60 ANS		à 80 ANS	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
	REPORT.	85	71	157	135	98	103	117	98	47	41	49	66	267	302	339	274	377	390
	V MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF																		
100	Affections de la bouche et des annexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
101	Affections du pharynx	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
102	Affections de l'œsophage.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
103	Ulcère de l'estomac.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	5	1	2	3
104	Autres affections de l'estomac (cancer excepté)	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	1	2	—	3
105	Diarrhée et entérite au-dessous de 2 ans)	167	124	173	148	21	26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
105b	Dont : chronique	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
106	Diarrhée et entérite (2 ans et au-dessus)	—	—	—	—	—	—	2	9	2	—	1	—	—	—	—	—	—	1
107	Parasites intestinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
108	Hernies, obstructions intestinales	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
109	Autres affections de l'intestin	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
110	Ictère grave.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
111	Tumeurs idiatiques du foie.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	5
112	Cirrhose du foie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—
113	Calculs biliaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
114	Autres affections du foie	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	2	4	—	5
115	Affections de la rate.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
116	Péritonite simple (puerpérale exceptée)	—	—	—	—	—	1	1	—	—	1	—	—	4	7	4	6	—	—
117	Autres affections de l'appareil digestif (cancer et tuberculeuse exceptés)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
118	Appendicite et phlegmon de la fosse iliaque.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	1	—
	VI. MALADIES DE L'APPAREIL GÉNITO-URINAIRE ET DE SES ANNEXES																		
119	Néphrite aiguë.	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	1	1	1	1	7	8	3	3
120	Maladie de Bright	—	—	—	4	—	—	—	—	1	1	—	2	5	3	—	—	—	1
121	Autres maladies des reins et de leurs annexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—
122	Calculs des voies urinaires.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
123	Maladies de la vessie.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
124	Autres maladies de l'urètre, abcès urinaires, etc.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
125	Maladies de la prostate	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
126	Maladies non vénériennes des organes génitaux de l'homme	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
127	Métrite.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
128	Hémorragie utérine non puerpérale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
129	Tumeur utérine non cancéreuse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
130	Autres maladies de l'utérus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
131	Kystes et autres tumeurs de l'ovaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
132	Autres maladies des organes génitaux de la femme	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
133	Maladies non puerpérales de la mamelle (cancer excepté).	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	VII ÉTAT PUERPÉRAL																		
134	Accidents de la grossesse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
135	Hémorragie puerpérale.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
136	Autres accidents de l'accouchement.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
137	Septicémie puerpérale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
138	Albuminurie et éclampsie puerpérales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
139	Phlegmatia alba dolens puerpérale.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
140	Autres accidents puerpéraux. — Mort subite.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
141	Maladies puerpérales de la mamelle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	A REPORTER.	252	196	332	284	119	129	120	108	52	42	52	72	284	346	33	330	443	425

NOTA. — Le numéro bis ne s'additionne pas,

ANNÉE 1903. — NOSOGRAPHIE. — Causes

N ^o d'ORDRE	CAUSES DE DÉCÈS	0		3 MOIS		1 AN		2		5		10		20		40		60	
		à 3 MOIS		à 1 AN		à 2 ANS		à 5 ANS		à 10 ANS		à 20 ANS		à 40 ANS		à 60 ANS		à 80 ANS	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
	REPORT	252	195	332	284	119	129	120	108	52	42	52	72	284	346	333	330	443	428
	VIII. MALADIES DE LA PEAU ET DU TISSU CELLULAIRE																		
142	Gangrène	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3
143	Furoncle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
144	Phlegmon, abcès chaud	1	—	1	1	—	—	—	—	1	—	—	—	1	1	2	—	—	2
145	Autres maladies de la peau et de ses annexes	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	IX. MALADIES DES ORGANES DE LA LOCOMOTION																		
146	Affections des os (tuberculose exceptée)	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	2	—
147	Maladies des articulations (tuberculose et rhumatismes exceptés)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
148	Amputation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
149	Autres affections des organes de la locomotion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	X. VICES DE CONFORMATION																		
150	Vices de conformation congénitaux (mort-nés non compris)	5	4	4	—	1	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	XI. PREMIER AGE																		
151	Débilité congénitale, ictere et sclérome	81	51	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
152	Autres maladies spéciales au premier âge	9	13	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
153	Défaut de soins	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	XII. VIEILLESSE																		
154	Débilité sénile	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	27
	XIII. AFFECTIONS PRODUITES PAR DES CAUSES EXTERIEURES																		
155	Suicide par le poison	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
156	Suicide par asphyxie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
157	Suicide par pendaison ou strangulation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	1	10	2	4	1
158	Suicide par submersion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3	6	2	6	5	4	—
159	Suicide par armes à feu	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	3	—	3	—	—	—
160	Suicide par instruments tranchants	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
161	Suicide par précipitation d'un lieu élevé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
162	Suicide par écrasement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
163	Autres suicides	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4
164	Fractures	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	7	—	—	—
165	Luxations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
166	Autres traumatismes accidentels	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
167	Brûlure par le feu	—	—	—	—	4	—	1	4	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—
168	Brûlure par substances corrosives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
169	Insolation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
170	Congélation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
171	Commotion électrique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
172	Submersion accidentelle	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	1	1	—	—	—	1
173	Inanition	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
174	Absorption de gaz délétères	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
175	Autres empoisonnements aigus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
176	Autres violences extérieures	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—
	XIV. MALADIES MAL DÉFINIES																		
177	Hydropisie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
178	Mort subite	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
179	Cause de décès non spécifiées ou mal définies	10	8	5	4	1	3	—	1	—	—	—	—	1	—	16	—	1	3
	TOTAUX	358	273	341	292	125	133	124	115	56	43	58	77	330	353	421	347	487	475

ANNÉE 1903

NAISSANCES
DÉCÈS de 0 à 1 an
MORT-NÉS

PROFESSIONS	NAISSANCES				DÉCÈS DE 0 à 1 AN						
	MASCULIN		FÉMININ		TOTAL GÉNÉRAL	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL GÉNÉRAL			
	Légitime	Illégitime	Légitime	Illégitime					pour l'année	pour l'année	
à l'Usine.	Filature de lin	262	222	241	212	937	4419	146	124	270	340
	Filature de coton	127	52	106	64	349		25	24	49	
	Tissage	51	29	50	33	163		19	8	27	
à l'Atelier.	Mécanicienne	—	20	—	21	41	385	1	5	6	64
	Lingère	—	5	—	6	11		1	2	3	
	Gouturière	—	54	—	53	104		12	11	23	
	Cartonnière	14	8	10	6	38		4	4	8	
	Blanchisseuse	—	19	—	18	37		7	5	12	
	Chamarreuse	—	2	—	4	6		1	—	1	
	Teinturière	—	—	—	1	1		—	—	—	
	Savonnière	3	2	2	1	8		—	—	—	
	Modiste	—	1	—	2	3		—	—	—	
	Pleuriste	12	—	11	3	26		1	1	2	
	Magasinière	12	4	11	1	28		—	—	—	
	Cigarière	23	—	20	1	44		2	2	4	
	Passementière	5	—	2	—	7		—	2	2	
	Tapissière	2	—	—	—	2		—	—	—	
	Corsetière	—	—	—	1	1		—	—	—	
	Confiseuse	—	1	4	2	7		—	—	—	
	Tricoteuse	1	2	1	—	4		1	—	1	
	Brodeuse	—	1	—	1	2		—	—	—	
Faïencière	—	—	—	—	—	—	—	—			
Casquetière	1	—	—	—	1	—	—	—			
Tulliste	2	1	5	1	9	—	1	1			
Gilette	—	3	—	2	5	—	—	—			
Chemisière	—	—	—	—	—	1	—	1			
Chiffonnière	—	—	—	—	—	—	—	—			
		515	423	463	433	1834	221	189	410		
à Domicile.	Ménagère	976	121	879	101	2077	3149	343	262	605	743
	Couturière	196	—	186	—	382		17	13	30	
	Modiste	12	—	7	—	19		—	—	—	
	Mécanicienne	57	—	57	—	114		2	4	6	
	Tricoteuse	2	—	—	—	2		—	—	—	
	Blanchisseuse	55	—	60	—	115		4	4	8	
	Chamarreuse	8	—	7	—	15		1	3	4	
	Commerçante	80	9	52	7	148		29	18	47	
	Employée	16	4	11	2	33		1	—	1	
	Domestique	16	45	20	47	128		23	8	31	
	Institutrice	10	—	6	—	16		1	—	1	
	Gilette	10	—	10	—	20		1	—	1	
	Lingère	21	—	20	—	41		1	1	2	
	Corsetière	—	—	7	—	13		—	—	—	
Brodeuse	8	—	8	—	16	2	3	5			
Artiste	1	2	—	—	3	1	1	2			
Vannière	2	1	2	1	6	—	—	—			
Sage-femme	1	—	—	—	1	—	—	—			
Sans profession	373	24	355	29	781	58	52	110	411		
Enfants nés de parents inconnus.	—	9	—	4	13	794	1	1			
		1850	215	1687	191	3943	484	370	854		
		2365	638	2150	624	5777	705	559	1264		
Total par sexe		3003		2774							
Total général		5777					1264				

DÉCÈS DE 0 A 2 ANS

ANNÉE 1903

CAUSES DE DÉCÈS	0 à 3 mois.				3 mois à 1 an.				1 an à 2 ans.			
	1 ^{er}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	1 ^{er}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	1 ^{er}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}
	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.
Variole	6	»	»	»	8	»	»	»	10	»	»	»
Rougeole	»	1	»	»	2	15	12	1	1	17	21	»
Scarlatine	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
Coqueluche.	4	4	1	»	5	6	7	3	1	3	1	1
Diptérie et croup	»	»	»	»	2	2	»	»	»	2	1	1
Grippe	1	»	»	»	1	»	»	1	»	1	»	»
Érysipèle	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autres affections épidémiques	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
Infection purulente et septicémie	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
Tuberculose des poumons	»	»	»	1	1	2	»	1	3	»	3	»
— des méninges	2	2	1	2	5	4	4	4	5	1	2	»
— d'autres organes	»	»	»	»	1	2	»	»	»	1	1	»
— généralisée	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Syphilis.	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	5
Méningite simple	6	4	5	5	12	13	8	16	9	10	4	»
Éclampsie	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	1
Convulsions des enfants.	21	8	16	8	13	10	7	8	1	3	»	»
Maladies organiques du cœur.	»	1	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»
Hémorragies	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	6
Bronchite aiguë.	9	4	4	4	12	10	6	5	9	7	1	13
Broncho-pneumonie.	12	5	1	4	28	12	7	9	17	14	11	3
Pneumonie.	3	»	1	»	2	1	2	1	1	4	1	»
Pleurésie.	»	»	»	»	1	2	»	»	»	»	»	»
Congestion et apoplexie pulmonaires	»	»	»	3	5	2	»	3	1	2	»	»
Autres maladies de l'appareil respiratoire	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»
Affections de l'estomac.	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	12
Diarrhée et entérite.	62	51	115	63	48	71	142	60	5	11	19	»
Hernies, obstructions intestinales.	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
Affections du foie	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladie de Bright	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
Phlegmon, abcès chaud.	»	»	1	»	2	»	»	»	»	»	»	»
Autres maladies de la peau et de ses annexes	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Vices de conformation génitaux (morts non compris).	4	3	2	»	»	»	»	1	»	»	1	»
Débilité congénitale, ictère et sclérome.	42	24	29	37	»	»	»	2	»	»	»	»
Autres maladies spéciales au premier âge	3	8	4	7	»	»	2	»	»	»	»	»
Défaut de soins	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	2
Brûlures par le feu	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»
Mort subite	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
Causes de décès non spécifiées ou mal définies	5	6	4	3	2	2	4	1	2	»	2	»
	183	123	185	140	154	159	203	117	66	77	70	45
	631				633				258			
	1264											

ANNÉE 1903.

Mort-nés selon l'état civil et l'âge de la mère.

AGE DE LA MÈRE	LÉGITIMES								ILLÉGITIMES								TOTAL par AGE	
	MASCULIN				FÉMININ				MASCULIN				FÉMININ					
	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.		
Moins de 15 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 15 à 19 ans	2	»	2	»	»	1	»	»	1	3	2	»	4	1	2	»	3	22
De 20 à 24 ans	8	7	7	14	4	7	7	4	14	7	9	7	3	5	2	2	2	107
De 25 à 29 ans	21	19	18	18	10	13	3	3	2	2	4	4	1	2	2	2	3	123
De 30 à 34 ans	10	10	12	13	5	6	9	4	»	2	2	2	2	»	»	»	1	78
De 35 à 39 ans	9	6	8	8	2	8	6	4	1	»	2	2	1	4	»	»	1	62
De 40 à 44 ans	1	4	9	3	1	3	4	1	»	1	»	»	»	»	3	»	»	31
De 45 à 49 ans	2	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
De 50 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De parents inconnus	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	1	3
TOTAL PAR TRIMESTRE	56	47	56	56	22	38	29	19	18	17	16	15	12	12	9	11		429
TOTAL PAR SEXE	212				108				66				43					
Total général	320								109									

ANNÉE 1903.

Relevé des maladies épidémiques constatées par âge et par sexe.

MALADIES dont la déclaration est obligatoire	0 à 1 ans		1 à 2 ans		2 à 3 ans		3 à 4 ans		4 à 5 ans		5 à 6 ans		6 à 7 ans		7 à 8 ans		8 à 9 ans		9 à 10 ans		10 à 12 ans		12 à 15 ans		15 à 20 ans		20 à 25 ans		25 à 30 ans		30 à 35 ans		35 à 40 ans		40 à 45 ans		45 à 50 ans		50 à 55 ans		55 à 60 ans		60 à 70 ans		70 à 80 ans		80 à 90 ans		90 et au-dessus		TOTAL PAR TRIMESTRE	TOTAL PAR MALADIE								
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F												
	1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e													
FIÈVRE TYPHOÏDE	1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		9	50										
	2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		17													
	3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		24															
	4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		9									
	1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		29	93										
DIPHTÉRIE	1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		21											
	2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		16													
	3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		27															
	4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		27									
	1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		29	298										
VARIOLE VARIOLOÏDE	2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		27													
	3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		4							
	4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		11									
	1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		21	477										
	2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		86					
ROUGEOLE	3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		81							
	4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		7									
	1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		19	26										
	2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		12					
	3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		10							
SCARLATINE	4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		10									
	1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		10			
	2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1					
	3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1							
	4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1									
INFECTIONS PUERPÉRALES	1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		2	5		
	2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		2					
	3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1							
	4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1	
	1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1er trimestre		2e		3e		4e		1			

ANNÉE 1903. Maladies transmissibles signalées à la Mairie pendant l'année 1903.

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 30 NOVEMBRE 1892)

DÉSIGNATION DES MALADIES dont la DÉCLARATION EST OBLIGATOIRE		NOMBRE DE CAS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE											TOTALS DE L'ANNÉE		
		Q U A R T I E R S													
		Hôtel de Ville	LaGare- Saint- Sauveur	Moulin Moulin	Wazemmes	Vauban	Saint- André- Sainte Catherine	Esquermes	Saint- Maurice	Fives	Canteleu	Sud		MILITAIRES	PRISONS
Fièvre typhoïde	4	4	4	46	6	41	1	3	2	2	6	»	»	»	59
Diphthérie	9	6	43	45	45	7	2	4	41	9	5	»	»	»	93
Variolo et varioloïde	21	78	28	28	12	42	19	44	40	4	9	»	»	6	298
Rougeole	6	14	17	43	6	9	23	41	38	3	5	5	»	»	177
Scarlatine	3	6	4	9	4	4	»	»	»	»	»	2	»	»	26
Infections puerpérales	4	1	1	4	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	5
Ophthalmie des nouveau-nés	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
DÉSIGNATION DES MALADIES dont la DÉCLARATION EST FACULTATIVE															
Coqueluche	»	»	42	6	4	4	»	1	2	»	1	»	»	»	30
Erysipèle	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2
Oreillons	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	3
TOTAL.	44	108	76	118	44	78	45	30	93	15	21	11	»	6	694
						676						17			

ANNÉE 1903

Service des désinfections

DÉSIGNATION	APRÈS		EN COURS DE MALADIE après admission à l'hôpital	TOTAL
	DÉGÈS	GUÉRISON		
Fièvre typhoïde.	9	14	13	36
Typhus exanthématique	—	—	—	—
Variole et varioloïde	63	60	51	174
Scarlatine	—	4	1	5
Diphthérie et croup	12	15	30	57
Rougeole.	7	2	—	9
Choléra.	—	—	—	—
Tuberculose	266	—	—	266
Maladies cholériformes.	—	—	—	—
Peste.	—	—	—	—
Fièvre jaune	—	—	—	—
Grippe	1	—	—	1
Oreillons.	—	—	—	—
Cancer	2	—	—	2
Dysenterie	—	—	—	—
Erysipèle.	—	—	—	—
Infections puerpérales	—	—	1	1
Coqueluche.	1	—	—	1
Ophthalmie des nouveau-nés.	—	—	—	—
Suette miliaire	—	—	—	—
Gale et autres parasites (assainissements)	—	—	—	48
	361	95	96	600
Désinfections d'écoles				52
— de crèches municipales.				3
— d'établissements publics.				5
TOTAL.				660

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

CONSEIL DE REVISION

Nomenclature des affections ayant déterminé
le classement dans l'armée auxiliaire
ou l'ajournement des Conscrits de la classe 1902

LEUR RÉPARTITION PAR CANTON

DÉSIGNATION DES AFFECTIONS

			Nord					
			Lille	La Mo deleuse				
			Exemptions Ajournements Services auxiliaires	Exemptions Ajournements				
Appareil circulatoire.	Cœur	Lésions organiques.	Hypertrophie du cœur					
			Endocardite	1	4			
	Vaisseaux		Varices					
			— volumineuses					
			Varicocèle volumineux					
Appareil respiratoire.	Poumons	Tuberculose pulmonaire (<i>Voir Tuberculose</i>).	Bronchite chronique					
			— emphysémateuse					
			Fistule trachéale					
Appareil digestif			Sténose de l'œsophage (suite d'opération)					
Système nerveux.	Central		Bégaiement					
			Epilepsie					
			Aliénation mentale					
			Chorée légère	1				
			Idiotie					
			Paralyse infantile					
	Défaut de syneigie		Strabisme		1			
			Astigmatisme		1			
			Miopie supérieure à six dioptries					
			Taies des deux cornées		1			
			Taie de la cornée droite					
			— gauche	1				
Appareil de la vision.	Globe oculaire		Perte de la vision à gauche		1			
			— à droite		1			
			Hypermétropie					
			Luxation du cristallin droit					
			Staphylôme opaque antérieure double					
			Choroidite postérieure					
			Opacité de la cornée droite					
			Atrophie pupillaire					
			Conjonctivite chronique					
			Iridectomie droite					
						Perforation du tympan		
						Scélrose du tympan		
Appareil de l'audition			Otite purulente double	1				
			Surdité					
			Otorrhée					
Appareil olfactif			Atrésie des fosses nasales					
Appareil locomoteur.	Système osseux.	Traumatisme.	Déformation du thorax	1				
			— de la jambe droite		1			
			— du pied gauche					
			— du genou gauche		1			
			— du bras droit					
			— de la main gauche					
			— du poignet droit					
			Perte du bras gauche		1			
			— du bras droit					
			— de la jambe droite					
			Raccourcissement de la jambe gauche					
			Ecrasement du bras droit					
			Perte d'une phalange du pouce droit					
			— de l'usage de deux doigts de la main gauche					
			— du gros orteil droit					
			Luxation chronique du genou droit					
			Consolidation vicieuse du coude gauche					
			— du tibia gauche					
Réséction du 5 ^e métatarsien gauche								
			Cedème de la jambe droite					
				4	5 4			

A reporter.

DÉSIGNATION DES AFFECTIONS

		Nord														
		Lille		La Madeleine												
		Exemptions	Ajournements	Exemptions	Ajournements											
		Services auxiliaires	Services auxiliaires	Services auxiliaires	Services auxiliaires											
		4	5	4	4											
	<i>Report.</i>															
Appareil locomoteur (Suite).	Système osseux (Suite).	Atrophies et difformités congénitales ou acquises pendant la croissance.	Difformités	Génuvalgum												
				Scoliose												
				Lordose												
				Déviations du rachis	1	1										
				— de la jambe droite												
				— du bras gauche												
				— du gros orteil droit												
				Pied bot												
				Bec de lièvre												
				Exostose de la jambe droite												
				— du tibia gauche												
				Rétraction permanente de l'annulaire de la main droite												
				Extension permanente de l'index droit												
				— de 2 doigts de la main gauche												
				— incomplète du coude droit												
— du bras droit																
Appareil locomoteur (Suite).	Système musculaire.	Atrophies.	Difformités	Orteils en marteaux												
				Flexion permanente des doigts de la main droite												
				Perforation de la voûte palatine												
				Chevauchement du gros orteil												
				Pieds plats et déviés												
				— des deux jambes												
				— de la jambe gauche												
				— droite												
				— du bras gauche												
				— droit												
				— de l'épaule droite												
				— du côté gauche												
				Appareil locomoteur (Suite).	Système articulaire.	Atrophies.	Difformités	du tibia gauche								
								Ankylose du bras gauche	1							
								— droit								
— de l'épaule gauche																
— du coude droit																
Demi-ankylose du coude droit																
— du pied gauche																
Arthrite chronique du pied gauche																
— sèche très prononcée des deux genoux																
Coxalgie																
Tumeur blanche du genou gauche	1															
— droit		1														
Tumeur du creux poplité gauche																
Appareil locomoteur (Suite).	Système musculaire.	Parois abdominales.	Difformités					Hernie double								
								— inguinale								
				— volumineuse												
				Eventration	1											
				Appareil locomoteur (Suite).	Système musculaire.	Cicatrices.	Difformités	Cicatrice adhérente au thorax								
								— à l'épaule gauche								
								— à la jambe droite								
								— aux deux jambes								
								— à la cuisse gauche								
								— au cou								
								— au tibia gauche								
								— à l'avant-bras gauche								
								Brûlures étendues à la cuisse droite								
								Appareil locomoteur (Suite).	Système musculaire.	Affections de la peau.	Difformités	Ichtyose généralisé				
												Calvitie				
Alopécie																
Psoriasis																
Faiblesse	32	2	1									31				
Rachitisme			1													
Infantilisme																
Arrêt de développement			1													
Ralentissement de la nutrition. — Obésité																
Appareil locomoteur (Suite).	Système musculaire.	Affections de la peau.	Difformités	Scrofulose	2											
				Tuberculose pulmonaire												
				Gibbosité												
				TOTAUX	10	32	10					31				
							8									

ENFANTS ENVOYÉS PAR LA VILLE AU SA

N ^{os} d'ordre	NOMS et PRÉNOMS	AGE	DATE D'ENTRÉE	DATE DE SORTIE	NATURE DE L'AFFECTION	Suppurant	Non suppurant	ÉTAT DE L'ENFANT A LA SORTIE			
								Guéri	Amélioré	Sans changement à observer	REN
1	S.	9 ans	6 novembre 1899	Coxalgie	-	1	-	-	-	-
2	S.	7 ans	26 novembre 1899	Rachitisme	-	1	-	-	-	-
3	B.	8 ans	12 juin 1900	14 juin 1903	Scrofule, spina ventosa, kératite	1	-	1	-	-	-
4	M.	11 ans	31 décembre 1900	14 juin 1903	Coxalgie droite	1	-	1	-	-	-
5	D.	9 ans	10 mars 1901	23 août 1903	Lupus multiples	-	1	1	-	-	-
6	V.	10 ans	14 juillet 1901	Coxalgie droite, Adénites multiples	1	-	-	-	-	-
7	C.	6 ans	27 octobre 1901	Rachitisme	-	1	-	-	-	-
8	D.	6 ans	14 novembre 1901	Ostéites des mains	1	-	-	-	-	-
9	P.	11 ans	18 février 1902	Pied bot par rétraction tendineuse. Adénites	-	1	1	-	-	-
10	M.	14 ans	4 avril 1902	3 octobre 1903	Ostéo-arthrites tibio-tarsienne	1	1	-	-	-	-
11	D.	6 ans	20 mai 1902	Rachitisme	-	1	-	-	-	-
12	C.	11 ans	26 mai 1902	30 août 1903	Ulcères de la cornée	-	1	1	-	-	-
13	P.	11 ans	8 juin 1902	14 juin 1903	Mal de Pott avec paraplégie	-	1	-	-	1	-
14	H.	7 ans	14 juillet 1902	28 juin 1903	Tuberculoses osseuses multiples Spina-ventosa. Arthrite des 2 coudes. Arthrite du cou-de-pied	1	-	-	-	-	1
15	M.	9 ans	7 décembre 1902	Mal de Pott	1	-	-	-	-	-
16	G.	10 ans	13 décembre 1902	-	1	-	-	-	-
17	S.	8 ans	25 janvier 1903	Ostéo-arthrite du genou	1	-	-	-	-	-
18	D.	12 ans	8 mars 1903	27 septembre 1903	Paralysie infantile	-	1	-	1	-	-
19	H.	10 ans	25 juin 1903	Ostéo-arthrite tibio-tarsienne	1	-	-	-	-	-
20	W.	12 ans	27 juin 1903	Faiblesse générale, adénopathie, symphyse du péricarde	-	1	-	-	-	-

SANATORIUM DE SAINT-POL (Nord)

RENDS	REPRIS	DÉCÈS	ÉTAT DES ENFANTS ACTUELLEMENT EN TRAITEMENT	OPÉRATIONS SUBIES en 1903	OBSERVATIONS
—	—	—	Guéri de l'affection articulaire, en traitement pour une attitude vicieuse consécutive, état général satisfaisant	Ostéotomie sous-trochantérienne. . .	Le résultat de l'opération ne peut être encore connu.
—	—	—	Très amélioré, état général très bon	Guéri. A quitté le Sanatorium.
—	—	—	Ponction de 2 abcès. Ostéotomie sous-trochantérienne (1902).	Guéri. A quitté le Sanatorium.
—	—	—	Guéri. A quitté le Sanatorium.
—	—	—	Profite peu du séjour. Suppurations toujours abondantes. Etat général médiocre	Grattage d'os (grand trochanter).	
—	—	—	S'améliore. État général satisfaisant.		
—	—	—	Présente encore une fistule suppurant un peu. Bon état général.		
—	—	—	Guéri de sa déformation après opération. Bon état général.	Tériotomie du tendon d'achille.	
—	—	—	L'enfant était justiciable d'une opération orthopédique qui a été refusée par la famille. Le retrait a été ordonné en raison de ce refus.
—	—	—	S'améliore. Bon état général.		
—	—	—	Guéri. A quitté le Sanatorium.
—	—	—	Incurable. Paraplégie définitive. Le retrait a été ordonné.
—	—	—	Incision d'un abcès. Cautérisations profondes. Ponctions d'abcès.	Le retrait a été ordonné, l'enfant s'aggravant de façon continue.
—	—	—	S'améliore. État général satisfaisant.	Plusieurs ponctions d'abcès.	
—	—	—	Très amélioré. État général bon.		
—	—	—	En voie de guérison. Bon état général		
—	—	—	Très amélioré au point de vue local et au point de vue général. A quitté le Sanatorium.
—	—	—	Guéri de ses fistules. État général très bon	Redressement du pied et pose d'un appareil plâtré.	
—	—	—	Très amélioré. Bon état général.		

RENDS	REPRIS	DÉCÈS	ÉTAT DES ENFANTS ACTUELLEMENT EN TRAITEMENT	OPÉRATIONS SUBIES en 1903	OBSERVATIONS
			A présenté deux nouveaux abcès, en traitement à l'heure actuelle, s'améliore. état général assez bon.	Ponction d'un abcès de coxalgie. Incision d'un abcès	
	1		Présente des diarrhées fréquentes. Etat général plus satisfaisant.		Retiré par la famille, parce que l'enfant avait été immobilisé sur un lit de Lannelongue.
			En traitement à l'extension continue. S'améliore. Etat général bon.	Photothérapie.	Tumeur blanche guérie. Lupus améliorés. Le retrait a été ordonné, la famille exigeant un congé, contrairement au règlement.
			Améliorée. Présente une fistule dont la suppuration diminue. Etat général bon.	Ponction d'un abcès.	
			Guérison probable, mais avec déformations considérables définitives. Bon état général	Ablation de végétations adénoïdes du pharynx.	
			S'améliore lentement. Bon état général.		Le retrait a été ordonné, l'enfant présentant de la tuberculose pulmonaire.
			Hératite guérie. Les déformations rachitiques se corrigent. Etat général bon.		
			S'améliore au point de vue local et au point de vue général. A présenté récemment des douleurs en ceinture.		
			S'améliore. La suppuration de la main diminue un peu. Etat général assez satisfaisant.	Ouverture d'un abcès et grattage. Drainage du carpe.	
	1				Reprise, sans raison, par les parents.
	1				Reprise, sans raison, par les parents.
			Considérablement améliorée. Très bon état général.		
			État général très mauvais. L'enfant se maintient cependant. 9 lésions osseuses	Grattage et drainage du tarse. Incision et grattage d'un abcès, évidemment du tarse postérieur. . . .	Le retrait a été ordonné, l'enfant ne tirant aucun profit du séjour.
			En voie de guérison. État général très bon.	Incision et grattage de trois abcès du pied, ponction d'un abcès de la main. Ponction d'un abcès du coude. Amputation de l'index droit et de son métacarpion. Grattage de fistules. Curetage du tarse. Ablation de l'astragale.	Le retrait est ordonné depuis près d'un an. L'enfant nous a été laissée malgré cela. Pas de guérison à espérer.
			En voie d'amélioration. Bon état général.		Guérie. A quitté le Sanatorium.
			Lésions locales graves. S'améliore pourtant. Etat général médiocre.	Grattage de lésions osseuses multiples. Ablation de la phalange du gros orteil gauche. Grattage d'ostéites multiples.	

ENFANTS ENVOYÉS AU SANATORIUM

N ^{os} d'ordre	NOMS et PRÉNOMS	AGE	DATE D'ENTRÉE	DATE DE SORTIE	NATURE DE L'AFFECTION	Suppurant	Non suppurant	ÉTAT DE L'ENFANT À LA SORTIE			
								Guéri	Amélioré	Sans changement	Aggravé
1	H.	7 ans 1/2	24 septembre 1901	Mal de Pott dorsal inférieur	—	1	—	—	—	—
2	P.	8 ans	1 ^{er} juin 1902	11 septembre 1903	Eczéma du cuir chevelu	—	1	—	1	—	—
3	D.	15 ans 1/2	23 juin 1902	19 septembre 1903	Tuberculose du coude fistuleux, gonflement énorme	1	—	1	—	—	—
4	C.	7 ans	21 juillet 1902	26 juillet 1903	Scapuloalgie droite, fistules pos- térieure et autre. Ganglions sus-hyoïdiens et sous-maxil- laires, tuberculose sans abcès ni fistule	1	—	1	—	—	—
5	D.	8 ans	25 janvier 1903	Arthrite-tuberculose du genou.	—	1	—	—	—	—
6	D.	11 ans	12 décembre 1903	Adénite parotidienne et cervi- cale supérieure	—	1	—	—	—	—
7	C.	8 ans	1 ^{er} février 1903	Coxalgie droite avec volumineux abcès de la fesse.	—	1	—	—	—	—
8	V.	15 ans	21 juin 1903	Mal de Pott, 2 fistules anciennes lombaires, une cicatrice de la cuisse gauche, toutes sont d'origine vertébrales.	1	—	—	—	—	—
9	D.	21 ans	24 août 1903	Tuberculose gangréneuse du cou, plusieurs fistules; pas de ganglions volumineux	1	—	—	—	—	—

ENFANTS ENVOYÉS AU SANATORIUM

1	B.	13 ans	24 septembre 1901	Pied-bot	—	1	—	—	—	—
2	H.	15 ans	24 septembre 1901	21 juin 1903	Paralysie infantile.	—	—	—	1	—	—
3	T.	14 ans	25 janvier 1903	Tuberculose du coude droit, coxalgie gauche	1	—	—	—	—	—
4	D.	6 ans	26 janvier 1903	Ulcération tuberculeuse de la main gauche, spina ventosa	1	—	—	—	—	—
5	M.	10 ans	1 ^{er} février 1903	Tuberculose costale, tuberculose pulmonaire.	1	—	—	—	—	—
6	D.	7 ans	18 mars 1903	Lupus du nez. Mal de Pott	1	—	—	—	—	—

Enfants envoyés aux Sanatoria maritimes : 56

Sortis et décédés	19
7 enfants revenus guéris	12,50 0/0
5 — revenus améliorés	8,93 0/0
0 — décédés	» 0/0
5 — dont l'état est resté stationnaire.	8,93 0/0
2 — dont l'état s'est aggravé.	3,57 0/0
Durée moyenne de séjour.	531 jours.

DE BERCK-SUR-MER (Sanatorium Bouville)

RENDS	REPRIS	DÉCÈS	ÉTAT DES ENFANTS ACTUELLEMENT EN TRAITEMENT	OPÉRATIONS SUBIES	OBSERVATIONS
—	—	—	Marche avec un appareil plâtré.		
—	1	—			
—	—	—			
—	—	—	Marche avec un appareil plâtré et béquilles.		
—	—	—			
—	—	—	Abcès en traitement.		
—	—	—			
—	—	—	En bon état, non guéri.		
—	—	—			
—	—	—	Amélioré, non guéri.		

DE BERCK-SUR-MER (Sanatorium Parmentier)

—	—	—	Amélioration		Une autorisation d'opérer est demandée à la famille.
1	—	—			
—	—	—	Guérie du coude après opération, reste la coxalgie en traitement. . .	Opération au coude et appareil plâtré à la jambe malade	En bonne voie.
—	—	—	Va bien, la suppuration est presque nulle.		
—	—	—	Opérée de la tuberculose costale, légère amélioration	Opérée de la tuberculose costale.	
—	—	—	La malade est immobilisée	Opérée du lupus.	

Enfants restant en cours de traitement : 37

34 enfants en voie de guérison ou amélioration.	60,71 0/0
3 — dont l'état est resté stationnaire . . .	5,36 0/0

ASILE DE NUIT

Mouvement de l'Asile municipal de Nuit

TRIMESTRES	LOGÉS A L'ASILE			TOTAUX	DÉSINFECTIONS opérées A L'ÉTUVE	DOUCHES DISTRIBUÉES	BAINS pour FEMMES et ENFANTS
	HOMMES	FEMMES	ENFANTS				
1 ^{er} Trimestre	8.085	281	124	8.490	404	8.085	405
2 ^e —	7.884	268	81	8.233	396	7.884	349
3 ^e —	6.528	303	124	6.955	327	6.528	427
4 ^e —	7.895	331	117	8.343	392	7.895	448
TOTAL GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE.	30.392	1.183	446	32.021	1.519	30.392	1.629

ASILE MUNICIPAL DE NUIT

État civil des Passagers

TRIMESTRES	CÉLIBATAIRES		MARIÉS		VEUF	VEUVES	DIVORCÉS		SÉPARÉS		ENFANTS		TOTAUX
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Masculin	Féminin	
1 ^{er} trimestre	5.982	147	1.265	113	890	21	8	—	—	—	65	59	8.490
2 ^e —	5.983	152	1.081	94	814	22	6	—	—	—	44	37	8.233
3 ^e —	4.723	181	1.149	86	648	36	8	—	—	—	47	77	6.955
4 ^e —	5.896	179	1.182	91	810	58	7	3	—	—	51	66	8.343
Total général pour l'année.	22.584	559	4.677	384	3.102	137	29	3	—	—	207	239	32.021

Catégories d'âge des Passagers

SEXE		ÂGE													TOTAUX			
		0 à 4	4 à 5	5 à 10	10 à 13	13 à 15	15 à 20	20 à 25	25 à 35	35 à 50	50 à 60	60 à 70	70 à 80	80 à 90		90 à 100		
Enfants	MASULIN	1 ^{er} trimestre	8	27	27	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	65
	2 ^e —	3	22	19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	44
	3 ^e —	1	13	28	3	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47
	4 ^e —	5	19	23	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51
	TOTAUX pour l'année	17	81	97	6	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	207
Hommes	FÉMININ	1 ^{er} trimestre	12	20	17	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	59
	2 ^e —	10	10	16	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	37
	3 ^e —	10	26	22	13	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	77
	4 ^e —	14	18	21	9	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66
	TOTAUX pour l'année	36	74	76	43	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	239
Hommes		1 ^{er} trimestre	—	—	—	—	—	720	944	1.869	3.011	1.051	445	43	2	—	—	8.085
	2 ^e —	—	—	—	—	—	703	812	1.717	2.921	1.219	476	36	—	—	—	—	7.884
	3 ^e —	—	—	—	—	—	622	707	1.472	2.237	1.080	377	29	4	—	—	—	6.528
	4 ^e —	—	—	—	—	—	729	577	2.059	2.573	1.510	401	46	—	—	—	—	7.895
	TOTAUX pour l'année	—	—	—	—	—	2.774	3.040	7.117	10.742	4.860	1.699	154	6	—	—	—	30.392
Femmes		1 ^{er} trimestre	—	—	—	—	—	21	35	98	95	23	8	1	—	—	—	281
	2 ^e —	—	—	—	—	—	9	54	75	92	32	4	2	—	—	—	—	268
	3 ^e —	—	—	—	—	—	26	19	102	94	55	7	—	—	—	—	—	303
	4 ^e —	—	—	—	—	—	23	47	98	96	49	11	7	—	—	—	—	331
	TOTAUX pour l'année	—	—	—	—	—	79	155	373	377	459	30	10	—	—	—	—	1.488
TOTAUX GÉNÉRAUX pour l'année.		53	155	173	49	16	2.853	2.195	7.490	11.119	5.019	1.729	164	6	—	—	—	32.021

Composition des Familles

NOMBRE de FAMILLES se composant de :	ENFANTS	AVEC PÈRE ET MÈRE				AVEC PÈRE SEUL				AVEC MÈRE SEULE				SANS PÈRE, NI MÈRE				TOTAL DES FAMILLES				TOTAL DES ENFANTS			
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
1	25	5	14	15	—	2	—	2	41	31	48	33	1	—	—	1	67	38	62	51	67	38	62	51	
2	11	2	11	—	—	—	—	—	5	3	11	5	—	—	—	—	10	14	13	17	20	28	26	34	
3	3	4	10	4	1	—	1	—	3	1	1	—	—	—	—	—	7	5	12	4	21	15	36	12	
4	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	5	16	—	—	—	
5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
TOTAUX par trimestre.		37	20	26	34	1	2	1	3	49	35	60	39	1	—	1	88	57	87	77	124	81	124	117	
TOTAUX généraux pour l'année		117				7				183				2				309				446			

VILLE DE LILLE

TABLEAU DES INCENDIES PAR MOIS

NATURE	JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMB.		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît
Fausses alertes . . .	—	—	1	1	2	1	1	—	1	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Appartement	—	3	—	2	1	1	1	2	—	2	—	2	1	1	—	2	—	2	1	2	1	2	4	6
Maison	1	—	—	—	1	—	2	—	—	—	1	1	—	1	1	—	—	—	1	—	—	1	1	—
Usine	1	—	—	1	—	—	—	1	1	—	2	2	1	—	1	—	1	1	—	1	—	—	1	1
Écurie	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Grenier	—	—	1	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1
Feu de cheminée . . .	10	11	5	7	8	6	5	7	5	3	2	2	3	5	3	3	3	2	1	2	3	3	9	11
Meubles	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—
Magasins	1	—	2	1	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	2	—	—	—	1
Hangar	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Cave	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Théâtre	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Bateau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX	13	15	8	12	13	11	12	14	7	7	5	7	5	10	7	8	5	6	3	8	5	8	16	22

227

HEURES	AVERTISSEMENTS TRANSMIS PAR :		
	PUBLIC	AGENT	TÉLÉPHONE
De minuit à 1 heure	7	2	2
1 à 2 —	5	3	4
2 à 3 —	1	2	8
3 à 4 —	3	1	8
4 à 5 —	9	1	5
5 à 6 —	7	3	2
6 à 7 —	2	2	3
7 à 8 —	11	1	5
8 à 9 —	3	2	1
9 à 10 —	2	1	3
10 à 11 —	3	0	5
11 à 12 —	4	1	5
12 à 13 —	1	1	4
13 à 14 —	3	1	1
14 à 15 —	1	1	4
15 à 16 —	3	2	2
16 à 17 —	1	0	3
17 à 18 —	5	4	0
18 à 19 —	1	2	4
19 à 20 —	3	3	5
20 à 21 —	2	3	8
21 à 22 —	1	4	9
22 à 23 —	3	2	5
23 à 24 —	4	1	3
TOTAUX	85	43	99

227

VILLE DE LILLE

RELEVÉ DES CAUSES D'INGENDIE

Imprudence	221
Explosion	4
Orage	»
Criminel	2

RELEVÉ DES INCENDIES

d'après la nature du local ou la profession de l'occupant

	REPORT. 83		REPORT. 154
Avoués 2	Filateurs. 8	Marchands de légumes.	2
Apprêteur 1	Fabricant de gants. 1	Marchand de beurre	1
Architecte. 1	Fabricants de céruse. 2	Marchand de suif	1
Avocats 4	Fabricant d'huiles. 1	Marchand forain.	1
Bureau de placement. 1	Fabricant de corsets 1	Marchand de meubles	1
Boulangers 2	Fabricant de courroies. 1	Négociant	3
Bijoutiers 2	Fabricant de tapis 1	Négociants en tissus.	2
Brasseur. 1	Ferblantier 1	Négociants en vins.	1
Bouchers 5	Fonderie. 1	Notaire	3
Batelier 1	Général 1	Officiers.	1
Cafetier 1	Garçon brasseur. 1	Papetier.	10
Concierge 1	Garçon boulanger 1	Propriétaires	1
Chauffeur 1	Graisser 1	Peintre	1
Confectionneurs 2	Gare. 1	Pharmacien	1
Canionneurs 2	Hôtel des Postes. 1	Produits alimentaires	1
Charcutiers 2	Imprimeurs 2	Plombier.	1
Chapelle. 1	Ingénieur 1	Pâtissier.	1
Coupeur. 1	Journaliers. 15	Patronage.	2
Cordonniers 3	Lingère 1	Photographes	1
Chaudronnier 1	Loueurs de voitures 2	Parfumeur.	2
Charretier 1	Ménagères. 3	Plafonneurs	2
Cocher. 1	Modistes. 3	Quincailliers.	9
Courtier en huiles 1	Merciers. 2	Rentiers.	2
Directeurs. 3	Maçon. 1	Retraités.	3
Débit de tabac. 1	Menuisiers. 2	Représentants	1
Directeur de Théâtre. 1	Maison de crédit. 1	Ramoneur.	1
Doreur 1	Masseur. 1	Receveur d'octroi	2
Docteur 1	Mécanicien. 1	Sociétés coopératives.	2
Député 1	Mont-de-Piété 1	Serruriers	2
Employés 3	Mairie. 2	Surveillants de travaux.	5
Épiciers. 8	Marchand de déchets. 1	Tailleurs.	1
Écoles. 2	Marchand de charbon 1	Théâtre	1
Estaminets 21	Marchands de bois. 2	Tanneur.	3
Ébéniste. 1	Marchand de chaussures 1	Voyageurs.	1
Fileterie. 1	Marchands de faïence 2	Vétérinaire.	
Fileur. 1	Marchands de paille 3		
A REPORTER. 83	A REPORTER. 154	TOTAL	227

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

BUREAU D'HYGIÈNE

Mouvement de la Population pendant l'année 1904 . . .	282
Nosographie. — Causes de décès par âge, par sexe et par quartier en 1904	288
Naissances selon la profession de la mère, année 1904. . .	296
Décès de 0 à 1 an — — — . .	296
Mort-nés — — — . .	296
Décès de 0 à 2 ans en 1904	298
Mort-nés selon l'état civil et l'âge de la mère, en 1904. . .	299
Relevé des maladies épidémiques constatées par âge et par sexe en 1904	300
Maladies transmissibles signalées à la Mairie pendant l'année 1904	302
Service des désinfections. — Répartition par maladies des désinfections opérées en 1904.	303
Conseil de révision. — Nomenclature des affections ayant déterminé le classement dans l'armée auxiliaire ou l'ajournement des conscrits de la classe 1903, leur répartition par canton	304
Sanatorium. — Enfants envoyés par la Ville aux Sanatoria de Saint-Pol et de Berck-s/-Mer.	310
Asile de nuit. — Mouvement pendant l'année 1904. État civil des passagers. Catégories d'âges des passagers. Composition des familles. Profession et nationalité des passagers.	316
Tableau des incendies par mois pour 1904.	319
Relevé des causes d'incendie et Relevé des incendies d'après la nature du local ou la profession de l'occupant . . .	320

MARIAGES

Mariages par âge et par état civil.

AGE de L'HOMME	AGE DE LA FEMME																							
	FILLES							VEUVES							DIVORCÉES							TOTAL		
	de moins de 20 ans.	de 20 à 24 ans.	de 25 à 29 ans.	de 30 à 34 ans.	de 35 à 39 ans.	de 40 à 49 ans.	de 50 ans et au-dessus.	TOTAUX	de moins de 20 ans.	de 20 à 24 ans.	de 25 à 29 ans.	de 30 à 34 ans.	de 35 à 39 ans.	de 40 à 49 ans.	de 50 ans et au-dessus.	TOTAUX	de moins de 20 ans.	de 20 à 24 ans.	de 25 à 29 ans.	de 30 à 34 ans.	de 35 à 39 ans.		de 40 à 49 ans.	de 50 ans et au-dessus.
GARÇONS																								
au-dessous de 20 ans	18	16	5	»	»	»	»	39	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
de 20 à 24 ans	90	251	64	15	5	3	»	428	»	1	2	2	»	»	»	5	»	»	3	»	»	»	»	»
de 25 à 29 ans	58	455	178	60	12	4	»	767	»	2	8	4	2	»	»	16	»	1	6	1	»	»	»	»
de 30 à 34 ans	8	67	89	22	10	6	»	202	»	»	5	10	5	»	»	20	»	»	2	4	»	»	»	»
de 35 à 39 ans	4	18	24	10	6	7	»	69	»	»	2	5	5	1	»	13	»	»	»	3	»	»	»	»
de 40 à 49 ans	1	4	3	19	8	9	1	45	»	»	»	3	1	6	1	11	»	»	»	»	1	»	»	»
de 50 à 59 ans	»	»	»	»	»	2	2	4	»	»	»	»	»	2	2	4	»	»	»	»	»	»	»	»
de 60 ans et plus.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX...	179	811	363	126	41	31	3	1554	»	3	17	21	13	9	3	69	»	1	11	8	1	»	»	21
VEUFS																								
au-dessous de 20 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
de 20 à 24 ans	»	2	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4
de 25 à 29 ans	4	5	5	4	»	»	»	15	»	1	5	»	»	»	»	6	»	»	2	2	»	»	»	7
de 30 à 34 ans	1	8	14	7	4	»	»	34	»	»	4	4	1	»	»	9	»	»	2	4	1	»	»	4
de 35 à 39 ans	»	1	5	13	2	»	»	21	»	»	2	6	3	1	»	12	»	»	»	2	2	»	»	3
de 40 à 49 ans	»	»	1	10	7	4	»	22	»	»	2	4	12	4	1	23	»	»	»	2	1	»	»	»
de 50 à 59 ans	»	»	»	1	1	2	1	5	»	»	»	1	6	7	2	16	»	»	»	»	»	»	»	»
de 60 ans et plus.	»	»	»	»	1	1	2	4	»	»	»	»	1	2	2	5	»	»	»	»	»	»	»	15
TOTAUX...	2	16	25	35	15	7	3	103	»	1	13	15	23	14	5	71	»	»	4	10	4	»	»	»
DIVORCÉS																								
au-dessous de 20 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
de 20 à 24 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
de 25 à 29 ans	»	»	2	2	»	»	»	4	»	»	2	1	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	3
de 30 à 34 ans	»	1	6	5	1	»	»	13	»	»	2	4	1	»	»	7	»	»	2	1	»	»	»	3
de 35 à 39 ans	»	»	1	2	2	»	»	5	»	»	»	2	2	»	»	4	»	»	1	1	1	»	»	1
de 40 à 49 ans	»	»	»	1	1	1	»	3	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»
de 50 à 59 ans	»	»	»	»	1	1	»	2	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
de 60 ans et plus.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX...	»	1	9	10	5	2	»	27	»	»	4	7	4	1	»	16	»	»	3	3	1	»	»	7

Mariages selon l'état civil.

MARIAGES									TOTAL
ENTRE GARÇONS			ENTRE VEUFS			ENTRE DIVORCÉS			
et filles.	et veuves.	et divorcées.	et filles.	et veuves.	et divorcées.	et filles.	et veuves.	et divorcées.	
1554	69	21	103	71	18	27	16	7	1886

Mariages par mois.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
121	160	75	253	194	112	156	134	181	156	130	214	1.886

Détail divers relatifs aux mariages.

ÉPOUX QUI ONT SIGNÉ		ÉPOUSES QUI ONT SIGNÉ		MARIAGES			MARIAGES ENTRE PARENTS			MARIAGES ayant légitimé des enfants naturels.	AGE DES ENFANTS AINSI LÉGITIMÉS	NOMBRE TOTAL DES ENFANTS LÉGITIMÉS PAR MARIAGE	
leur nom.	d'une croix ou déclaré ne pas savoir signer.	leur nom.	d'une croix ou déclaré ne pas savoir signer.	précédés d'actes respectueux.	ayant été l'objet d'opposition.	précédés d'un contrat. (Loi du 10 juillet 1890.)	Neveux et tantes.	Oncles et Nièces	Cousins germains.			reconnus antérieurement par le père.	non reconnus antérieurement par le père.
1798	88	1780	106	31	»	357	»	»	2	425	Moins d'un mois.	»	3
											1 et 2 mois. . .	2	16
											3 à 5 mois. . .	1	25
											6 à 11 mois. . .	11	118
											1 à 4 ans. . . .	18	153
											5 à 19 ans. . . .	6	71
											20 ans et plus .	»	1
											Age inconnu . .	»	»
											TOTAUX. . . .	38	387

DIVORCES

Nombre des divorces selon l'usage respectif des époux divorcés.

AGE DE L'HOMME	AGE DE LA FEMME							TOTAUX
	au-dessous de 20 ans.	20 à 24 ans.	25 à 29 ans.	30 à 34 ans.	35 à 39 ans.	40 à 49 ans.	50 ans et au-dessus	
Au-dessous de 20 ans	»	»	»	»	»	»	»	»
20 à 24.	»	1	1	»	1	»	»	3
25 à 29.	»	8	11	1	3	»	»	23
30 à 34.	»	4	12	11	2	2	»	31
35 à 39.	»	1	4	8	5	4	»	22
40 à 49.	»	1	2	4	10	13	1	31
50 à 59.	»	»	»	»	1	5	1	7
60 ans et au-dessus.	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.	»	15	30	24	22	24	2	117

Nombre des divorces d'après la durée du mariage dissous.

NOMBRE DE MARIAGES AYANT DURÉ							TOTAL	NOMBRE DE DIVORCES	
moins de 2 ans.	2 à 4 ans.	5 à 9 ans.	10 à 14 ans.	15 à 19 ans.	20 à 24 ans.	25 ans et au-dessus		non précédés d'une séparation de corps.	précédés d'une séparation de corps.
3	20	45	21	17	4	7	117	107	10

N A I S S A N C E S

Enfants nés vivants.

SEXES	ENFANTS LÉGITIMES	ENFANTS NATURELS			TOTAUX DES ENFANTS nés vivants.
		RECONNUS par le père sur l'acte de naissance.	NON RECONNUS par le père sur l'acte de naissance.	TOTAUX	
Garçons	2166	43	505	548	2714
Filles	2168	42	539	581	2749
TOTAUX	4334	85	1044	1129	5463

Renseignements sur les Accouchements multiples.

ACCOUCHEMENTS	NOMBRE DES ACCOUCHEMENTS AYANT PRODUIT				NOMBRE DES ENFANTS ISSUS DE CES ACCOUCHEMENTS						
	exclusivement des garçons.	exclusivement des filles.	à la fois des garçons et des filles.	TOTAUX	Nés vivants.		Mort-nés		TOTAUX		
					Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	TOTAUX
Accouchements ayant produit deux enfants.	18	17	20	55	49	50	7	4	56	54	110
Accouchements ayant produit trois enfants .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Accouchem. ayant produit plus de trois enfants	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Mort-nés et Enfants morts avant la déclaration de naissance.

SEXES	LÉGITIMES	NATURELS	TOTAUX DES MORT-NÉS
Garçons	187	60	247
Filles	99	49	148
TOTAUX	286	109	395

Enfants nés vivants et mort-nés par mois (les deux sexes réunis).

ENFANTS	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAUX
Nés vivants	449	463	506	454	463	449	469	454	440	442	418	461	5463
Mort-nés	21	33	55	41	29	23	28	30	31	41	28	35	395
TOTAUX	470	496	555	495	492	472	497	484	471	484	446	496	5858

Classement des naissances d'après l'âge des Parents.

AGE DE LA MÈRE	ENFANTS NÉS VIVANTS									TOTAL des enfants légitimes	ENFANTS NATURELS	TOTAL des enfants nés vivants.	MORT-NÉS et enfants morts avant la déclaration de naissance		NOMBRE DES ENFANTS issus d'accouchements doubles ayant produit							
	ENFANTS LÉGITIMES : AGE DU PÈRE												Légitimes.	Naturels.	DEUX ENFANTS du même sexe.			DEUX ENFANTS de sexes différents				
	Moins de 20 ans.	20 à 24 ans.	25 à 29 ans.	30 à 34 ans.	35 à 39 ans.	40 à 44 ans.	45 à 49 ans.	50 ans et au-dessus.	Age inconnu.						Tous deux vivants.	Tous deux morts.	Un vivant, un mort.	Vivant.	Mort.	Vivante.	Morte.	
1° GARÇONS																						
moins de 15 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»			
de 15 à 19 ans	5	34	21	2	1	1	»	»	»	64	161	225	5	15	»	»	»	»	»			
de 20 à 24 ans	3	173	289	66	10	6	1	1	»	549	229	778	47	25	2	»	1	2	»			
de 25 à 29 ans	»	44	313	207	60	7	6	1	»	638	91	729	47	10	2	»	1	11	»			
de 30 à 34 ans	»	5	75	198	135	48	6	4	»	481	33	514	51	4	5	»	1	4	»			
de 35 à 39 ans	»	»	11	57	137	79	25	9	»	318	16	334	25	1	2	1	»	2	»			
de 40 à 44 ans	»	3	»	7	15	40	27	16	»	108	6	114	9	2	1	1	»	1	»			
de 45 à 49 ans	»	»	»	»	»	1	5	2	»	8	1	9	3	2	1	»	»	»	»			
50 ans et au-dessus	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»			
âge inconnu	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11	11	»	1	»	»	»	»	»			
Totaux des Garçons	8	259	709	537	358	182	80	33	»	2166	548	2714	187	60	13	2	3	20	»			
2° FILLES																						
moins de 15 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»			
de 15 à 19 ans	1	25	25	10	»	»	»	1	»	62	167	229	3	11	»	»	»	»	»			
de 20 à 24 ans	2	156	270	70	17	3	»	»	»	518	240	753	27	17	2	»	»	»	2			
de 25 à 29 ans	2	32	324	228	49	28	5	4	»	672	101	773	29	13	2	1	»	»	11			
de 30 à 34 ans	»	10	73	218	147	54	10	7	»	519	38	557	21	2	3	»	»	»	4			
de 35 à 39 ans	»	1	5	45	121	66	19	9	»	266	19	285	15	4	6	»	»	»	2			
de 40 à 44 ans	»	1	2	4	31	47	33	6	»	124	9	133	3	»	1	1	»	»	1			
de 45 à 49 ans	»	»	»	»	»	1	5	1	»	7	1	8	1	1	1	»	»	»	»			
50 ans et au-dessus	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»			
âge inconnu	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	6	»	1	»	»	»	»	»			
Totaux des Filles.	5	225	699	575	335	199	72	28	»	2168	581	2749	99	49	15	2	»	»	20			
Totaux des 2 sexes	13	484	1408	1111	723	381	152	61	»	4334	1129	5463	285	109	28	4	3	20	»			

Récapitulation des décès suivant l'état civil et l'âge.

	0 à 4 ans.	5 à 9 ans.	10 à 14 ans.	15 à 19 ans.	20 à 24 ans.	25 à 29 ans.	30 à 34 ans.	35 à 39 ans.	40 à 44 ans.	45 à 49 ans.	50 à 54 ans.	55 à 59 ans.	60 à 64 ans.	65 à 69 ans.	70 à 74 ans.	75 à 79 ans.	80 à 84 ans.	85 à 89 ans.	90 à 94 ans.	95 à 99 ans.	100 ans et plus.	TOTAUX
Garçons.	871	34	18	43	78	52	22	21	15	13	19	41	13	41	17	8	3	2	»	»	»	1251
Hommes mariés	»	»	»	»	5	36	58	66	74	81	89	81	94	85	57	57	15	3	1	»	»	802
Veufs et divorcés	»	»	»	»	»	1	4	2	9	14	21	10	30	36	58	66	39	19	11	1	»	330
TOTAUX pour les hommes	871	34	18	43	83	89	84	89	98	108	129	102	146	132	132	131	57	24	12	1	»	2383
Filles.	732	38	29	52	54	32	21	16	17	13	10	8	21	18	20	11	18	5	1	1	»	1408
Femmes mariées.	»	»	»	1	21	62	55	51	51	58	59	44	48	46	47	18	15	3	2	»	»	582
Veuves et divorcées	»	»	»	»	2	4	4	11	11	18	14	30	31	62	74	95	77	26	19	4	»	485
TOTAUX pour les femmes	732	38	29	53	77	98	80	78	79	89	83	82	103	126	141	124	110	34	23	5	»	2175
TOTAUX GÉNÉRAUX.	1603	72	38	96	160	187	164	167	177	197	212	184	249	258	273	255	167	58	35	6	»	4558

Récapitulation sommaire des décès par âge et par mois
(les deux sexes réunis).

AGES	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAUX
0 à 1 an.	85	64	93	83	68	69	147	248	132	69	59	66	1188
1 à 4 ans	35	42	33	47	30	19	36	39	35	21	31	47	415
5 à 19 ans.	14	10	18	21	16	28	19	12	20	8	19	21	206
20 à 59 ans	161	112	138	142	112	102	94	127	108	114	119	119	1448
60 ans et plus.	170	115	162	111	105	92	86	81	72	102	95	110	1301
TOTAUX.	465	343	449	404	331	310	382	507	357	314	323	363	4558

ANNÉE 1904. — NOSOGRAPHIE. — Causes de décès

N ^{OS} D'ORDRE	CAUSES DE DÉCÈS	0		3 MOIS		1 AN		2		5		10		20		40		60	
		à 3 MOIS		à 1 AN		à 2 ANS		à 5 ANS		à 10 ANS		à 20 ANS		à 40 ANS		à 60 ANS		à 80 ANS	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
I. — MALADIES GÉNÉRALES																			
1	Fièvre typhoïde (Typhus abdominal)	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	1	2	10	3	—	3	2	1
2	Typhus exanthématique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3	Fièvre récurrente	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	Fièvre intermittente et cachexie palustre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4b	Dont : cachexie palustre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5	Variole	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6	Rougeole	1	—	3	5	15	5	11	9	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
7	Scarlatine	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
8	Coqueluche	—	—	9	12	7	6	—	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	Diphthérie et croup	—	—	1	2	4	3	4	5	2	1	—	2	—	—	—	—	—	—
9b	Dont : diphthérie	—	—	2	1	1	1	1	2	1	—	—	2	—	—	—	—	—	—
10	Grippe	2	1	3	4	1	1	1	1	1	—	—	2	—	3	4	5	3	11
11	Suette miliaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12	Choléra asiatique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
13	— nostras	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	Dysenterie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14b	Dont : dysenterie épidémique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15	Peste	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	Fièvre jaune	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17	Lèpre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1
18	Erysipèle	2	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—
19	Autres affections épidémiques	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	—	—
20	Infection purulente et septicémie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	2	3	—	—	—
21	Morve et larcin	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22	Pustule maligne et charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23	Rage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	Actinomycoïse, trichinose, etc	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25	Pellagre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	Tuberculose du larynx	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	5	6	6	—	2	1
27	Tuberculose des poumons	—	2	3	—	2	1	3	2	3	4	34	41	182	197	118	65	1	32
28	Tuberculose des méninges	1	—	1	2	1	1	4	6	5	3	4	2	6	4	2	—	—	—
29	Tuberculose abdominale	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30	Mal de Pott	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	2	3	1	—	—	—	—
31	Abcès froid et par congestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32	Tumeurs blanches	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33	Tuberculose d'autres organes	—	—	1	—	—	—	2	2	1	—	3	3	3	3	1	—	—	—
34	Tuberculose généralisée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
35	Scrofule	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	Syphilis	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37	Bleimorrhagie de l'adulte	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
38	Affections gonococciques de l'enfant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39	de la cavité buccale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	3	—	2	7
40	de l'estomac, du foie,	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19	16
41	du péritoine, des intestins et du rectum.	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	13
42	Cancer et autres tumeurs malignes des organes génitaux de la femme.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
43	du sein	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	—
44	de la peau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
45	d'autres organes et d'organes non spécifiés.	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
46	Autres tumeurs (tumeurs des organes génitaux de la femme exceptées)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
47	Rhumatisme articulaire aigu	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
48	Rhumatisme chronique et goutte	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
49	Scorbut	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
50	Diabète	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
51	Goître exophtalmique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
52	Maladie bronzée d'Addison	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
53	Leucémie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
54	Anémie chlorose	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
55	Autres maladies générales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
56	Acoolisme aigu ou chronique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
57	Saturnisme	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
58	Autres intoxications professionnelles chroniques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
59	Autres empoisonnements chroniques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
A REPORTER		6	7	21	24	32	17	30	33	14	13	47	54	220	232	180	155	96	87

NOTA. — Les numéros bis ne s'additionnent pas.

ANNÉE 1903. — NOSOGRAPHIE. — Causes de décès

Nos D'ORDRE	CAUSES DE DÉCÈS	0		3 MOIS		1 AN		2		5		10		20		40		60	
		à 3 MOIS		à 1 AN		à 2 ANS		à 5 ANS		à 10 ANS		à 20 ANS		à 40 ANS		à 60 ANS		à 80 ANS	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
	REPORT	6	7	21	24	32	17	30	33	14	13	47	54	220	232	180	155	96	87
	II. MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX ET DES ORGANES DES SENS																		
60	Encéphalite.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1	3	2	—	—
61	Méningite simple.	9	6	24	23	17	13	26	17	9	14	2	3	8	4	2	—	—	—
61b	Dont : méningite cérébro-spinale épidémique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
62	Ataxie locomotrice progressive.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
63	Autres maladies de la moelle épi- nière.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
64	Congestion et hémorragie cérébrales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	4	—	—	—	—
65	Ramollissement cérébral.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	3	—	—	—
66	Paralysie sans cause indiquée	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
67	Paralysie générale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
68	Autres formes de l'aliénation mentale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
69	Epilepsie.	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	1	—	—	—	—
70	Éclampsie (non puerpérale).	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
71	Convulsions des enfants	20	14	12	14	10	5	5	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
72	Tétanos	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
73	Chorée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
74	Autres maladies du système nerveux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—
75	Maladies des yeux et de leurs annexes	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
76	Maladies des oreilles.	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	III. MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE																		
77	Péricardite.	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
78	Endocardite aiguë	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
79	Maladies organiques du cœur.	—	2	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	12	10	40	39	—	—
80	Angine de poitrine.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
81	Affections des artères, athérome, anévrisme, etc.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	4	5	—
82	Embolie et thrombose	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
83	Affections des veines (varices, hémor- roïdes, phlébites, etc.)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	2	1	—	—
84	Affections du système lymphatique (lymphangite, etc)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
85	Hémorragies.	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—
86	Autres affections de l'appareil circula- toire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
	IV. MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE																		
87	Maladies des fosses nasales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
88	Affections du larynx.	1	—	1	—	2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
89	Affections du corps thyroïde	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
90	Bronchite aiguë	7	3	13	9	18	5	6	4	1	—	—	—	15	11	20	13	46	37
91	Bronchite chronique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	4	4	3	9	20
92	Broncho-pneumonie	1	2	33	17	11	17	19	10	5	4	1	—	4	4	15	7	18	12
93	Pneumonie.	—	—	1	3	3	1	5	2	2	—	—	—	8	5	7	3	5	4
94	Pleurésie.	—	—	—	1	—	—	2	2	—	—	—	—	3	2	12	6	37	26
95	Congestion et apoplexie pulmonaires	4	—	2	1	—	1	—	2	—	2	—	—	3	—	—	—	—	—
96	Gangrène du poumon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
97	Asthme.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
98	Emphysème pulmonaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
99	Autres maladies de l'appareil respi- ratoire (phthisie exceptée)	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	3	4	3	—	—	—
	A REPORTER	50	34	110	92	94	60	95	75	28	35	55	65	290	287	339	269	111	378

NOTA. — Le numéro bis ne s'additionne pas.

par âge, par sexe et par quartier (Répartition par profession).

80 ANS et au-dessus		TOTAL		RÉPARTITION PAR QUARTIER											Dont : domiciliés hors la commune	PROFESSIONS DES DÉCÉDÉS						
M	F	M	F	Hôtel de Ville	La Gare et St-Sauveur	Moulins	Wazemmes	Vauban	St-André et St-Catherine	Esquermes	St-Maurice	Fives	Canteleu	Sud		Sans profession	Professions libérales et Chefs d'établissements.	Employés divers et Fonctionnaires.	Ouvriers divers : Ateliers, Usines, Chan- tiers, etc.	Journaliers et Domestiques divers	Tailleurs, Menuisiers, Couturiers	Modistes, Lingères, etc.
9	8	664	630	95	177	177	222	95	157	122	65	112	25	47	48	365	12	86	321	113	335	62
1	—	6	3	—	1	—	3	—	3	—	2	—	—	—	—	3	—	—	4	—	2	—
—	—	100	80	12	18	17	38	12	24	6	10	31	2	10	—	167	—	1	6	—	5	—
—	—	3	1	—	—	—	3	—	—	—	1	—	—	—	—	1	1	—	—	—	1	—
—	—	2	2	—	—	—	3	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	1	1
6	3	19	121	18	35	31	34	15	66	12	8	24	3	4	1	109	5	19	35	13	50	1
—	—	6	33	5	15	1	1	3	23	—	7	2	1	—	2	35	2	2	3	4	13	1
—	—	1	5	—	3	2	1	1	—	—	—	2	1	—	—	5	—	1	1	1	4	—
—	—	4	3	—	—	1	3	1	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	1	1	1	—
—	—	3	1	—	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	—	4	—	—	1	—	—	—
—	—	4	2	—	—	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	1	—	—	—
—	—	4	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	83	—	—	—	—	1	—
—	—	47	36	5	18	7	14	4	6	6	2	12	—	9	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	4	9	1	5	4	1	—	2	—	—	—	—	—	1	1	—	—	5	7	—	—
—	—	1	1	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—
—	—	1	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	1	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	1	2	—	1	—	2	3	—	1	—	—	—	3	—	3	—	—	—	5	—	—
—	—	2	3	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	3	—	2	—	—	—	—
—	—	105	127	24	30	25	37	17	38	17	14	26	—	7	1	74	5	10	39	21	73	10
—	—	4	5	—	2	—	4	1	4	—	1	1	—	—	—	4	—	1	1	2	2	1
—	—	7	4	—	—	1	3	3	1	—	1	—	—	—	—	7	2	—	—	—	2	—
—	—	—	5	—	—	—	1	—	2	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	1	—
—	—	4	4	—	3	1	2	—	1	1	—	—	—	—	—	4	—	—	—	3	—	—
—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	5	2	—	—	—	1	—	2	1	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1
—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	8	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	47	22	—	—	2	—	2	—	—	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—
8	—	89	75	5	7	16	19	6	8	1	—	4	3	3	—	67	—	—	—	—	1	—
6	—	58	44	4	15	29	21	20	49	5	4	14	5	12	1	53	2	4	42	14	44	6
7	—	60	83	4	26	21	30	20	23	10	8	19	4	6	—	143	1	1	8	4	13	1
1	—	19	31	9	18	8	11	7	13	8	6	8	1	2	—	41	1	3	21	4	16	5
6	—	4	11	3	5	9	1	1	7	3	—	—	—	—	—	10	—	1	9	4	3	3
—	—	64	43	5	20	8	12	5	35	5	5	9	1	2	—	60	4	4	15	4	12	8
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	3	4	—	1	—	—	1	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	7	7	—	3	1	—	1	5	—	2	2	—	—	—	9	—	—	3	1	3	—
—	—	8	7	1	2	1	2	1	3	—	1	1	2	1	—	4	—	5	—	4	1	—
48	76	1520	1371	196	406	366	473	204	476	200	140	272	49	109	65	1278	36	135	531	184	607	120

ANNÉE 1904. — NOSOGRAPHIE. — Causes de décès

N ^{OS} D'ORDRE	CAUSES DE DÉCÈS	0		3 MOIS		1 AN		2		5		10		20		40		60	
		à 3 MOIS		à 1 AN		à 2 ANS		à 5 ANS		à 10 ANS		à 20 ANS		à 40 ANS		à 60 ANS		à 80 ANS	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
	REPORT.	50	34	110	92	94	60	95	75	28	35	55	65	290	287	339	269	411	378
	V. MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF																		
100	Affections de la bouche et des annexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
101	Affections du pharynx	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
102	Affections de l'œsophage.	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
103	Ulcère de l'estomac.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	4	—	5	4
104	Autres affections de l'estomac (cancer excepté)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	3	5
105	Diarrhée et entérite au-dessous de 2 ans)	162	158	226	182	23	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
105b	Dont : chronique	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
106	Diarrhée et entérite (2 ans au-dessus)	—	—	—	—	—	—	6	8	—	2	—	—	—	4	2	3	—	3
107	Parasites intestinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
108	Hernies, obstructions intestinales	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	4	2	5	4	4	7
109	Autres affections de l'intestin	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
110	Ictère grave.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	1	1
111	Tumeurs idatiques du foie.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	5
112	Cirrhose du foie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	9	2	1	1
113	Calculs biliaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
114	Autres affections du foie	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	3	1	10	4	—	—
115	Affections de la rate.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
116	Péritonite simple (puerpérale excepté)	—	—	—	1	—	—	1	2	—	—	—	—	1	1	3	8	—	5
117	Autres affections de l'appareil digestif (cancer et tuberculose exceptés)	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
118	Appendicite et phlegmon de la fosse iliaque.	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	1	1	2	1	—
	VI. MALADIES DE L'APPAREIL GÉNITO-URINAIRE ET DE SES ANNEXES																		
119	Néphrite aiguë	—	—	—	—	1	—	1	1	—	—	—	—	7	1	9	3	8	7
120	Maladie de Bright	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	6	3	17	10	28	15
121	Autres maladies des reins et de leurs annexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
122	Calculs des voies urinaires.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1	—	—	—	1
123	Maladies de la vessie.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1
124	Autres maladies de l'urètre, abcès urinaire, etc.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
125	Maladies de la prostate	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7
126	Maladies non vénériennes des organes génitaux de l'homme.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
127	Métrite.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
128	Hémorragie utérine non puerpérale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
129	Tumeur utérine non cancéreuse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
130	Autres maladies de l'utérus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
131	Kystes et autres tumeurs de l'ovaire	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
132	Autres maladies des organes génitaux de la femme	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
133	Maladies non puerpérales de la mamelle (cancer excepté).	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	VII. ETAT PUERPÉRAL																		
134	Accidents de la grossesse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
135	Hémorragie puerpérale.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
136	Autres accidents de l'accouchement.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
137	Septicémie puerpérale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
138	Albuminurie et éclampsie puerpérale*	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
139	Phlegmatia alba dolens puerpérale.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
140	Autres accidents puerpéraux. — Mort subite.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
141	Maladies puerpérales de la mamelle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	A REPORTER.	213	192	337	275	118	85	104	86	29	37	59	69	319	324	400	321	183	410

NOTA. — Le numéro bis ne s'additionne pas.

ANNÉE 1904. — NOSOGRAPHIE. — Causes de décès

ORDRE	CAUSES DE DÉCÈS	0		3 MOIS		1 AN		2		5		10		20		40		60		
		à 3 MOIS		à 1 AN		à 2 ANS		à 5 ANS		à 10 ANS		à 20 ANS		à 40 ANS		à 60 ANS		à 80 ANS		
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
	REPORT	213	192	337	275	148	85	104	86	29	37	59	69	319	324	400	321	483	440	
	VIII. MALADIES DE LA PEAU ET DU TISSU CELLULAIRE																			
142	Gangrène	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2
143	Furoncle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
144	Phlegmon, abcès chaud	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
145	Autres maladies de la peau et de ses annexes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	1
	IX. MALADIES DES ORGANES DE LA LOCOMOTION																			
146	Affections des os (tuberculose exceptée)	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	2	—	1
147	Maladies des articulations (tuberculose et rhumatismes exceptés)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
148	Amputation	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
149	Autres affections des organes de la locomotion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	X. VICES DE CONFORMATION																			
150	Vices de conformation congénitaux (mort-nés non compris)	—	1	—	—	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	XI. PREMIER AGE																			
151	Débilité congénitale, ictère et sclérome	70	65	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
152	Autres maladies spéciales au premier âge	7	5	3	3	1	3	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
153	Défaut de soins	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	XII. VIEILLESSE																			
154	Débilité sénile	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	31	45
	XIII. AFFECTIONS PRODUITES PAR DES CAUSES EXTÉRIEURES																			
155	Suicide par le poison	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1	—
156	Suicide par asphyxie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
157	Suicide par pendaison ou strangulation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
158	Suicide par submersion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
159	Suicide par armes à feu	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
160	Suicide par instruments tranchants	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
161	Suicide par précipitation d'un lieu élevé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
162	Suicide par écrasement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
163	Autres suicides	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
164	Fractures	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
165	Luxations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
166	Autres traumatismes accidentels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
167	Brûlure par le feu	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
168	Brûlure par substances corrosives	—	—	—	—	—	—	3	2	2	1	1	1	1	1	1	1	—	—	—
169	Insolation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
170	Congélation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
171	Commotion électrique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
172	Submersion accidentelle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—
173	Inanition	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
174	Absorption de gaz délétères	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
175	Autres empoisonnements aigus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
176	Autres violences extérieures	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	XIV. MALADIES MAL DÉFINIES																			
177	Hydropisie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
178	Mort subite	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
179	Cause de décès non spécifiées ou mal définies	6	3	2	—	—	2	—	1	—	—	—	—	—	2	4	6	—	3	1
	TOTAUX	298	266	342	282	121	93	110	91	33	39	62	72	345	332	437	334	544	502	

par âge, par sexe et par quartier (Répartition par profession).

80 ANS et au-dessus	TOTAL		RÉPARTITION PAR QUARTIER											Dont : domiciliés hors la commune	PROFESSIONS DES DÉCÉDÉS							
			M	F	Hôtel de Ville	La Gare et St-Sauveur	Moulins	Wazemmes	Vauban	St-André et St-Catherine	Esquermes	St-Maurice	Fives		Canteleu	Sud	Sans profession	Professions libérales et Chefs d'établissements	Employés divers et fonctionnaires	Ouvriers divers : Ateliers, Usines, Chan- tiers, etc	Journaliers et Domestiques divers	Tailleurs, Bonnetiers, Couturiers, Modistes, Lingères, etc.
	M	F																				
54	86	2116	1915	245	541	550	710	265	590	288	174	398	75	195	86	2175	47	157	600	205	695	152
—	—	2	2	—	—	2	—	—	2	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	1	—
—	—	3	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—
—	—	1	5	—	3	—	—	—	3	—	—	—	—	—	1	4	—	—	—	—	1	1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	1	4	—	3	1	—	—	1	—	—	—	—	—	1	3	—	—	—	—	2	—
—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	2	3	—	—	1	3	1	—	—	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	70	67	5	20	19	24	6	12	7	7	26	4	7	1	137	—	—	—	—	—	—
—	—	11	12	—	1	7	11	1	—	1	—	—	1	1	—	23	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36	76	68	121	40	37	34	15	24	34	10	1	15	3	6	1	120	2	2	8	9	40	8
—	—	1	2	1	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	1	—	—
—	—	20	6	2	1	10	6	1	3	2	1	8	—	1	1	3	—	1	22	3	4	2
—	—	7	1	—	1	1	1	1	3	—	—	1	1	—	1	1	—	4	4	—	1	1
—	—	8	—	1	5	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	2	—	1	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	1	2	1	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—
—	—	10	5	—	4	3	1	—	1	1	4	3	—	1	1	3	—	—	8	1	3	—
—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	15	1	—	2	1	5	—	4	2	1	—	—	1	3	5	—	—	9	—	1	—
—	—	9	8	3	2	4	3	—	1	1	1	2	—	—	1	12	—	—	2	—	3	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	1	3	—	1	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	1	1	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—
—	—	20	11	4	8	1	5	5	2	2	1	2	—	1	4	15	4	—	7	2	5	1
91	164	2383	2175	272	630	634	792	309	664	315	187	458	84	213	99	2524	52	163	664	228	760	167

ANNÉE 1904

NAISSANCES
DÉCÈS de 0 à 1 an
MORT-NÉS

PROFESSIONS	NAISSANCES				DÉCÈS DE 0 à 1 AN						
	MASCULIN		FÉMININ		TOTAL GÉNÉRAL pour l'année	MASCULIN	FÉMININ	TOTAL GÉNÉRAL pour l'année			
	Légitime	Illégitime	Légitime	Illégitime							
à l'Usine.	Filature de lin . . .	295	227	304	213	1039	1510	129	119	248	318
	Filature de coton . . .	122	40	128	49	339		27	23	50	
	Tissage	43	19	50	20	132		6	14	20	
à l'Atelier.	Mécanicienne	—	12	—	20	32	306	—	4	4	51
	Lingère	—	4	—	7	11		—	2	2	
	Gouturière	—	32	—	32	64		9	7	16	
	Cartonnière	24	12	11	11	58		5	1	6	
	Blanchisseuse	—	12	—	15	27		3	3	6	
	Chamarreuse	—	1	—	4	5		1	—	1	
	Teinturière	—	—	—	—	—		—	—	—	
	Savonnière	—	1	1	4	6		1	1	2	
	Modiste	—	1	1	2	4		—	—	—	
	Fleuriste	7	4	10	1	22		—	2	2	
	Magasinière	6	3	8	5	22		2	1	3	
	Gigarière	10	5	14	—	29		2	3	5	
	Passementière	2	—	—	—	2		—	—	—	
	Tapissière	—	—	—	—	—		—	—	—	
	Corsetière	—	—	—	1	1		—	—	1	
	Confiseuse	1	1	1	—	3		—	1	—	
	Tricotuse	—	1	—	1	2		1	—	1	
	Brodense	—	1	—	1	2		—	—	—	
	Faïencière	—	—	—	—	—		—	—	—	
	Casquettière	2	1	1	—	4		—	—	—	
	Tulliste	2	3	1	2	8		1	1	2	
	Gilette	—	1	—	2	3		—	—	—	
Chemisière	—	—	1	—	1	—	—	—			
Chiffonnière	—	—	—	—	—	—	—	—			
		514	381	531	390	1816	187	182	369		
à Domicile.	Ménagère	760	78	803	97	1738	2854	317	242	559	662
	Couturière	191	1	212	2	406		14	9	23	
	Modiste	7	—	11	—	18		—	—	—	
	Mécanicienne	67	1	68	—	136		4	1	5	
	Tricotuse	3	—	2	—	5		1	—	1	
	Blanchisseuse	51	—	54	—	105		3	3	6	
	Chamarreuse	9	—	9	1	19		—	1	1	
	Commerçante	82	11	56	4	153		18	15	33	
	Employée	15	5	15	6	41		2	3	5	
	Domestique	25	26	11	45	107		11	9	20	
	Institutrice	9	1	7	—	17		—	—	—	
	Gilette	12	1	17	—	30		2	—	2	
	Lingère	22	—	19	—	41		1	1	2	
	Corsetière	4	—	6	—	10		—	—	—	
Brodense	5	—	5	—	10	1	—	1			
Artiste	5	2	2	2	11	1	3	4			
Vannière	1	2	2	2	7	—	—	—			
Sage-femme	—	—	—	—	—	—	—	—			
Sans profession	384	30	338	26	778	793	77	73	156	167	
Enfants nés de parents inconnus.	—	9	—	6	15		1	—	1		
		1652	167	1637	191	3647	453	366	819		
		2166	548	2168	581	5463	640	548	1188		
Total par sexe		2714		2749							
Total général		5463					1188				

DÉCÈS DE 0 A 2 ANS

ANNÉE 1904

CAUSES DE DÉCÈS	0 à 3 mois.				3 mois à 1 an.				1 an à 2 ans.			
	1 ^{er}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	1 ^{er}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	1 ^{er}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}
	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.	trimest.
Variole	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
Rougeole	»	»	1	»	»	»	4	4	»	»	9	11
Coqueluche.	»	»	»	»	12	3	4	2	4	3	6	2
Diphthérie et croup	»	»	»	»	»	»	2	1	4	1	»	»
Grippe	1	2	»	»	2	2	»	»	»	2	»	»
Érysipèle	1	»	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»
Autres affections épidémiques	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1
Tuberculose des poumons	1	»	1	»	2	1	»	»	2	»	»	»
— des méninges	»	»	»	1	2	»	»	1	1	1	»	»
— abdominale.	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— d'autres organes	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
Syphilis.	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Autres maladies générales	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	11
Méningite simple	3	4	6	2	16	13	14	4	7	10	2	»
Épilepsie	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	4
Éclampsie	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»
Convulsions des enfants.	9	10	5	10	14	5	5	2	3	7	»	»
Maladies des yeux et de leurs annexes.	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies des oreilles	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»
Maladies organiques du cœur	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hémorragies	1	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
Affections du larynx	»	»	1	»	»	1	»	»	1	1	»	3
Bronchite aiguë.	4	3	1	2	7	6	5	4	8	10	2	5
Broncho-pneumonie.	1	»	»	2	20	16	8	6	10	7	6	»
Pneumonie.	»	»	»	»	1	3	»	»	3	1	»	»
Pleurésie.	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
Congestion et apoplexie pulmonaires	»	1	1	2	3	»	»	»	»	»	»	»
Autres maladies de l'appareil respiratoire	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	9
Affections de l'oesophage.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	28	»
Diarrhée et entérite.	55	40	172	53	41	69	250	48	7	3	»	»
Péritonite simple	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»
Autres affections de l'appareil digestif	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appendicite et phlegmon de la fosse iliaque.	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
Néphrite aiguë	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
Affections des os	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Amputation	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»
Vices de conformation congénitaux	»	1	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»
Débilité congénitale, ictère et sclérome.	34	31	34	36	1	»	»	1	»	»	»	1
Autres maladies spéciales au premier âge	4	4	3	1	2	»	2	2	2	1	1	»
Brûlures par le feu	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1
Empoisonnement aigu.	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mort subite	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»
Causes de décès non spécifiées ou mal définies.	3	1	1	4	»	»	1	1	1	1	»	49
	121	101	228	114	126	120	300	78	56	53	56	49
	564				624				214			
	1188											

ANNÉE 1904.

Mort-nés selon l'état civil et l'âge de la mère.

AGE DE LA MÈRE	LÉGITIMES								ILLÉGITIMES								TOTAL par AGE
	MASCULIN				FÉMININ				MASCULIN				FÉMININ				
	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	1 ^{er} trimestre.	2 ^e trimestre.	3 ^e trimestre.	4 ^e trimestre.	
Moins de 15 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De 15 à 19 ans	3	1	1	»	»	1	»	1	5	6	2	4	2	4	1	1	32
De 20 à 24 ans	11	12	13	10	8	4	2	5	3	5	7	8	4	5	8	5	110
De 25 à 29 ans	15	11	14	8	8	7	6	12	2	3	1	3	6	2	2	2	102
De 30 à 34 ans	12	7	15	17	8	6	4	6	3	1	1	2	»	1	»	»	83
De 35 à 39 ans	10	1	6	8	4	6	3	2	»	»	»	1	»	3	»	1	45
De 40 à 44 ans	1	2	2	4	2	1	1	»	»	1	»	»	1	»	»	»	15
De 45 à 49 ans	»	1	»	2	»	2	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	6
De 50 ans	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
De parents inconnus	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	2
TOTAL PAR TRIMESTRE	52	35	51	49	30	27	16	26	13	16	11	20	14	15	11	9	395
TOTAL PAR SEXE	187				99				60				49				
Total général	286								109								

ANNÉE 1904. Maladies transmissibles signalées à la Mairie pendant l'année 1904.

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 30 NOVEMBRE 1892)

DÉSIGNATION DES MALADIES dont la DÉCLARATION EST OBLIGATOIRE	NOMBRE DE CAS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE												TOTALS DE L'ANNÉE		
	QUARTIERS											MILITAIRES		PRISONS	ÉTRANGERS DE PASSAGE
	Hôtel de Ville	LaGare- Saint- Sauveur	Moulins	Wazemmes	Vauban	Saint- André- Sainte Catherine	Esquermes	Saint- Maurice	Fives	Canteleu	Sud				
Fièvre typhoïde	10	8	45	33	8	8	10	2	2	5	5	10	»	»	103
Diptérie.	4	9	46	49	5	7	6	2	14	4	4	»	»	»	87
Variole et varioloïde.	7	2	2	2	4	2	»	4	»	»	»	»	»	»	47
Rougeole.	8	23	40	37	46	34	13	4	13	3	13	9	»	»	243
Scarlatine	1	2	2	5	9	3	»	7	2	»	1	4	1	»	37
Infections puerpérales	1	»	1	2	2	3	4	»	»	4	4	»	»	»	42
Ophthalmie des nouveau-nés.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
DÉSIGNATION DES MALADIES															
dont la															
DÉCLARATION EST FACULTATIVE															
Tuberculose.	1	»	»	»	1	1	1	1	»	»	»	»	»	»	5
Coqueluche	1	4	15	6	1	3	1	2	5	1	3	»	»	»	42
Erysipèle.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	3	»	»	4
Oreillons.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAL.	33	48	94	94	43	64	32	49	36	44	25	26	4	»	523
496												27			

ANNÉE 1904

Service des désinfections

DÉSIGNATION	APRÈS		EN COURS DE MALADIE après admission à l'hôpital	TOTAL
	DÉCÈS	GUÉRISON		
Fièvre typhoïde.	41	48	18	47
Typhus exanthématique	—	—	—	—
Variole et varioloïde	1	3	3	7
Scarlatine	3	2	5	10
Diphthérie et croup	31	25	21	77
Rougeole.	—	3	7	10
Choléra.	—	—	—	—
Tuberculose	70	72	79	221
Maladies cholériformes.	—	—	2	2
Peste.	—	—	—	—
Fièvre jaune	—	—	—	—
Grippe	—	1	1	2
Oreillons	—	—	—	—
Cancer	2	—	—	2
Dysenterie	—	—	—	—
Pneumonie.	—	1	2	3
Erysipèle.	—	—	—	—
Infections puerpérales.	1	2	3	6
Coqueluche.	—	—	—	—
Ophthalmie des nouveau-nés.	—	—	—	—
Suette miliaire	—	—	—	—
Gale et autres parasites (assainissements)	18	30	23	71
	137	157	164	458
Désinfections d'écoles				25
— de crèches municipales.				»
— d'établissements publics.				5
			TOTAL.	488

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

CONSEIL DE RÉVISION

Nomenclature des affections ayant déterminé
le classement dans l'armée auxiliaire
ou l'ajournement des Conscrits de la classe 1903

LEUR RÉPARTITION PAR CANTON

DÉSIGNATION DES AFFECTIONS

			Nord		
			Lille	La M ^e -de-Lille	
			Exemptions	Ajournements	
			Services auxiliaires	Exemptions	
			Ajournements	Services auxiliaires	
Appareil circulatoire.	Cœur	Lésions organiques.	Endocardite	1	
			Palpitations du cœur		
	Vaisseaux		Affections organiques du cœur		
			Anévrisme	1	
			Varices		
Appareil respiratoire.	Poumons		Emphysème pulmonaire		
Tuberculose pulmonaire (Voir Tuberculose).					
Appareil de la reproduction	Testicules		Testicule engagé dans l'anneau		
			Epididymite chronique		
Système nerveux.	Central		Bégaiement	1	
			Epilepsie	1	1
			Idiotie	1	
			Paralysie infantile		
			Affection nerveuse		
	Défaut de syneigie		Strabisme	1	
	Paupières		Blépharite chronique		
Appareil de la vision.	Globe oculaire		Astigmatisme		
			Miopie supérieure à six dioptries		2
			Taies des deux cornées		
			Taie de la cornée droite	2	
			— gauche		
			Perte de la vision		
			— de l'œil gauche		
			Diminution de la vision des deux yeux		
			Paralysie du moteur oculaire commun		
			Hypermétropie		
	Choroidite				
	Cataracte de l'œil gauche				
	Amblyopie				
Appareil de l'olfaction.			Ozène		
Appareil de l'audition.			Perforation du tympan	1	
			Surdité		
			Surdi-mutité		
			Destruction de la caisse du tympan		
		Otite			
Appareil locomoteur.	Système osseux.	Traumatisme.	Déformation du thorax		
			— de la main		
			Amputation de la main droite		
			Perte de la jambe gauche	1	1
			— de la jambe droite		
			— de 4 doigts de la main droite		
			— de 2 doigts de la main droite		
			— de 3 phalanges de la main droite		1
			— du pouce et de l'index de la main gauche		
			— du pouce gauche		
Luxation congénitale des 2 hanches					
— de la hanche gauche					
			7	5	3

A reporter

DÉSIGNATION DES AFFECTIONS

		Nord								
		Lille	La Madeleine							
		Exemptions	La Madeleine							
		Ajournements	Ajournements							
		Services auxiliaires	Services auxiliaires							
Appareil locomoteur (Suite).	Système osseux (Suite).	Atrophies et difformités congénitales ou acquises pendant la croissance.	Report.	7						
			Difformités	Hydrocéphalie						
				Génuvalgum						
				Scoliose.	1					
				Lordose.						
				Cyphose.						
				Pied bot.						
				Pieds plats et déviés.						
				Pieds creux						
				Déviations du rachis.						
— du membre supérieur gauche										
— du pied gauche										
Perforation de la voûte palatine.										
Rétraction permanente du médius gauche										
Flexion permanente du médius droit										
Appareil locomoteur (Suite).	Système osseux (Suite).	Ostérites.	du bras droit							
			— gauche							
			de la jambe droite							
			— gauche							
			du tibia droit							
			du fémur gauche.							
			Carie costale							
			— de la mâchoire							
			Appareil locomoteur (Suite).	Système osseux (Suite).	Système articulaire.	Ankylose du coude gauche				
						— droit				
Coxalgie										
Tumeur blanche du genou gauche.										
Arthrite chronique du pied droit										
Appareil locomoteur (Suite).	Système osseux (Suite).	Système musculaire.				Parois abdominales.	Hernie volumineuse.			
							— double			
							— inguinale droite.			
							— ombilicale.			
							Eversion.			
			Appareil locomoteur (Suite).	Système osseux (Suite).	Affections cutanées		Cicatrices.	Cicatrice cervicale étendue		
								— déformante de la face		
								— thoracique		
								— des deux jambes.		
								— adhérente de la jambe gauche		
— — droite										
— de la main droite										
— du pied gauche										
— étendue de la paroi abdominale										
Appareil locomoteur (Suite).	Système osseux (Suite).	Maladies de la nutrition						Faiblesse	17	1 13
			Rachitisme.							
			Infantilisme	1						
			Arrêt de développement							
			Ralentissement de la nutrition. — Obésité							
			Adénopathie							
			Appareil locomoteur (Suite).	Système osseux (Suite).	Tuberculose			Tuberculose pulmonaire		
								Gibbosité		
								Strumeux		
								TOTAUX.	9 17	5 8 13

ENFANTS ENVOYÉS PAR LA VILLE AU

Nos d'ordre	NOMS et PRÉNOMS	AGE	DATE D'ENTRÉE	DATE DE SORTIE	NATURE DE L'AFFECTION	Suppurant	Non suppurant	ÉTAT DE L'ENFANT A LA SORTIE			
								Guéri	Amélioré	Sans changement	Aggravé
1	S.	9 ans	6 novembre 1899	26 décembre 1904	Coxalgie	-	1	1	-	-	-
2	S.	7 ans	16 décembre 1899	Rachitisme	-	1	-	-	-	-
3	V.	10 ans	14 juillet 1901	Coxalgie droite, Adénites multiples.	1	-	-	-	-	-
4	C.	6 ans	27 octobre 1901	Rachitisme	-	1	-	-	-	-
5	D.	6 ans	14 novembre 1901	25 septembre 1904	Ostéites des mains.	-	1	1	-	-	-
6	P.	11 ans	18 février 1902	8 juin 1904	Pied bot par rétraction tendineuse. Adénites cervicales.	-	1	1	-	-	-
7	D.	5 ans	20 mai 1902	Rachitisme	-	1	-	-	-	-
8	M.	8 ans	7 décembre 1902	Mal de Pott. Kératite chronique	-	1	-	-	-	-
9	G.	11 ans	13 décembre 1902	31 août 1904	Ostéo-arthrite tibio-tarsienne.	-	1	1	-	-	-
10	S.	7 ans	25 janvier 1903	22 janvier 1905	Ostéo-arthrite du genou	-	1	1	-	-	-
11	H.	10 ans	25 juin 1903	Ostéo-arthrite tibio-tarsienne	1	-	-	-	-	-
12	W.	12 ans	27 juin 1903	10 juin 1904	Faiblesse générale, adénopathie, symphyse péricardique.	-	1	-	1	-	-
13	P.	8 ans	5 juillet 1903	Coxalgie	1	-	-	-	-	-
14	P.	5 ans	30 septembre 1903	8 juillet 1904	Rachitisme léger	-	1	-	1	-	-
15	C.	9 ans	7 février 1904	Ostéo-arthrite des poignets avec fistules, gommes tuberculeuses ouvertes, déviation vertébrale.	1	-	-	-	-	-
16	B.	14 ans	11 juin 1904	Tuberculose génito-urinaire avec pus dans les urines.	1	-	-	-	-	-
17	V.	13 ans	31 juillet 1904	Ostéites des côtes et du sternum, ostéite de la mâchoire	-	1	-	-	-	-
18	T.	4 ans	31 juillet 1904	Tumeur blanche du genou	1	-	-	-	-	-

SANATORIUM DE SAINT-POL (Nord)

RENDS	REPRIS	DÉCÈS	ÉTAT DES ENFANTS ACTUELLEMENT EN TRAITEMENT	OPÉRATIONS SUBIES en 1903	OBSERVATIONS
			Déformations très améliorées. En voie de guérison. L'enfant marche. Etat général satisfaisant.		Marche facile. A quitté le Sanatorium avec un état général excellent.
			Très amélioré. Suppurations taries. La marche est défectueuse, ce qui nécessitera peut être une intervention chirurgicale. Etat général assez bon.		Enfant très chétif, d'apparence scrofulieuse.
			L'amélioration signalée l'année dernière se maintient, mais elle n'a pas augmenté. La marche n'est pas encore permise. Etat général bon.		A quitté le Sanatorium avec un état général excellent.
			S'améliore; mais on a dû interrompre la marche, les déformations ayant menacé de se reproduire. Etat général satisfaisant.		A quitté le Sanatorium avec un état général excellent.
			Kératite guérie. Mal de Pott encore en évolution. Un premier abcès par congestion a guéri. Un nouvel abcès par congestion est en formation. Etat général bon.		A quitté le Sanatorium avec un état général très satisfaisant et muni d'un appareil de marche.
			Suppurations taries. Le pied est en bonne position. Marche facile. En voie de guérison. Etat général excellent.		A quitté le Sanatorium avec un état général excellent. Marche très facile.
			La suppuration a cessé, les fistules sont fermées. La coxalgie est en voie de guérison, mais la marche est très défectueuse, ce qui nécessitera peut-être une intervention chirurgicale. Etat général bon.		A quitté le Sanatorium avec un bon état général.
			Les fistules sont guéries, sauf deux au poignet gauche, qui suppurent peu, mais la déviation vertébrale s'est accentuée et a produit une légère gibbosité, non douloureuse jusqu'à présent. Un abcès profond est en formation dans la fosse iliaque gauche et la cuisse s'est mise en flexion et en abduction.	Ponction d'abcès.	Etat général satisfaisant.
			L'état local a paru d'abord s'améliorer; il s'aggrave depuis quelque temps. On constate de l'albumine, du sa g et du pus en grande quantité dans les urines. Etat général satisfaisant.		Le retrait sera proposé prochainement par le Service médical, si l'état local continue à s'aggraver.
			Toutes les lésions sont en voie d'amélioration. Etat général satisfaisant.		
			La suppuration a beaucoup diminué. En voie d'amélioration. Etat général bon	Redressement du genou sous chloroforme.	

Nos d'ordre	NOMS et PRÉNOMS	AGE	DATE D'ENTRÉE	DATE DE SORTIE	NATURE DE L'AFFECTION	Suppurant	Non suppurant	ÉTAT DE L'ENFANT À LA SORTIE			
								Guéri	Amélioré	Sans changement	Aggravé
19	O.	7 ans	1 ^{er} août 1904	Mal de Pott.	—	1	—	—	—	—
20	D.	9 ans	3 juin 1890	Coxalgie droite	—	1	—	—	—	—
21	C.	6 ans	18 novembre 1900	4 décembre 1904	Mal de Pott	1	—	—	—	—	1
22	D.	16 ans	26 février 1901	29 mai 1904	Mal de Pott. Coxalgie.	—	1	1	—	—	—
23	L.	9 ans	1 ^{er} septembre 1901	Coxalgie droite.	—	1	—	—	—	—
24	L.	7 ans	15 février 1902	Rachitisme, Spina ventosa du du médius gauche. Kératite double	—	1	—	—	—	—
25	M.	15 ans	10 février 1902	15 septembre 1904	Mal de Pott	—	1	1	—	—	—
26	D.	6 ans	3 juin 1902	Mal de Pott. Ostéite de la main. Eczéma et kératite	1	—	—	—	—	—
27	C.	16 ans	4 janvier 1903	11 juin 1904	Adénopathies. Eczéma des lèvres et du nez	—	1	1	—	—	—
28	D.	3 ans	25 janvier 1903	Tuberculoses osseuses multiples. Spinosa ventosas	1	—	—	—	—	—
29	C.	3 ans	29 juin 1903	8 avril 1904	Ostéite de la main	—	1	1	—	—	—
30	D.	7 ans	30 septembre 1903	Mal de Pott	—	1	—	—	—	—
31	V.	4 ans	30 mai 1903	17 août 1904	Ostéites tuberculeuses multiples	1	—	—	—	—	—
32	C.	7 ans	1 ^{er} février 1904	Coxalgie. Ostéite de la main.	1	—	—	—	—	—
33	M.	3 ans	12 mai 1904	Rachitisme	—	1	—	—	—	—
34	S.	12 ans	30 mai 1904	Adénite cervicale fistuleuse	1	—	—	—	—	—

RENDUS	REPRIS	DÉCÈS	ÉTAT DES ENFANTS ACTUELLEMENT EN TRAITEMENT	OPÉRATIONS SUBIES en 1903	OBSERVATIONS
		—	Mal de Pott en évolution. Plus de douleur à la pression. On vient de poser un appareil plâtré. Etat général assez bon.		
		—	Plus de douleur à la palpation. Membre en bonne position. Appareil plâtré. La marche n'est pas encore permise. Etat général satisfaisant.		
		—	Plusieurs ponctions d'abcès	Le retrait a été ordonné sur avis du Service médical, l'enfant présentant une albuminurie intense.
		—	A quitté le Sanatorium avec un bon état général, mais avec des déformations considérables auxquelles on ne pouvait pas remédier.
		—	Coxalgie en voie de guérison, avec bonne position du membre et conservation des mouvements de la hanche. La marche n'est pas encore permise. Etat général satisfaisant.		
		—	Kératite guérie, spina guéri, lésions rachitiques améliorées. La marche est permise. Etat général très satisfaisant.		
		—	A quitté le Sanatorium avec un état général assez satisfaisant. Aurait eu profit à tirer d'une prolongation de séjour.
		—	Eczéma et kératite guéris. Mal de Pott en voie d'amélioration. La suppuration de la main persiste. Etat général satisfaisant.		
		—	A quitté le Sanatorium avec un état général excellent.
		—	L'enfant qui présentait 7 foyers de suppuration à l'arrivée, n'en a plus que 3, dont un donnant très peu; les deux autres fistules suppurent beaucoup moins et sont en voie de guérison. L'état général, longtemps mauvais, est maintenant très satisfaisant.	Une incision d'abcès. Cinq ponctions d'abcès	
		—	A quitté le Sanatorium avec un état général excellent.
		—	En voie de guérison. Corset plâtré. Est exercée à la marche.		
		—	Curetage et cautérisation de l'orteil. Ablation d'un ongle. Cautérisation d'un bourgeonnement fongueux du pouce	Retrait ordonné sur l'avis des médecins, l'état général étant constamment mauvais. Hospitalisée au compte de la Ville de Lille, à la date du 19 septembre 1903.
		—	La fistule de la main est tarie et cicatrisée. La fistule de la hanche suppure toujours abondamment. Etat général satisfaisant.	Amputation d'un doigt.	
		—	Très légère amélioration des lésions rachitiques. Etat général satisfaisant.		
		—	En voie de guérison. Fistule du cou fermée. Etat général très bon.		

ENFANTS ENVOYÉS AU SANATORIUM

N ^o d'ordre	NOMS et PRÉNOMS	AGE	DATE D'ENTRÉE	DATE DE SORTIE	NATURE DE L'AFFECTION	Suppurant	Non suppurant	ÉTAT DE L'ENFANT A LA SORTIE			
								Guéri	Amélioré	Sans changement	Aggravé
1	H.	9 ans	24 septembre 1901		Mal de Pott dorsal inférieur. Corset plâtré sans col	—	1	—	—	—	—
2	D.	9 ans 1/2	25 janvier 1903		Arthrite tuberculeuse du genou droit	—	1	—	—	—	—
3	C.	9 ans 1/2	1 ^{er} février 1903		Coxalgie droite avec volumineux abcès de la fesse.	1	—	—	—	—	—
4	P.	16 ans	21 juin 1903	21 août 1904	Mal de Pott, 2 fistules.	1	—	—	1	—	—
5	D.	22 ans	24 août 1903	Décédé le 15 mai 1904	Tuberculose ganglionnaire du cou, plusieurs fistules; ostéite tuberculeuse douloureuse com- pliquée d'un abcès	—	—	—	—	—	—
6	K.	16 ans	20 septembre 1901		Ostéomyélite fémur gauche fis- tuleuse. Une fistule antérieure 1/3 inférieure et une externe 1/3 inférieure	1	—	—	—	—	—

ENFANTS ENVOYÉS AU SANATORIUM

1	B.	14 ans	24 septembre 1902		Paralysie infantile.	—	—	—	—	—	—
2	T.	14 ans	25 janvier 1903	30 août 1904	Tuberculose osseuse multiple	1	—	1	—	—	—
3	D.	7 ans	26 janvier 1903		Spina ventosa, ulcération de la main gauche et othorée dou- ble	1	—	—	—	—	—
4	M.	40 ans	1 ^{er} février 1903	41 août 1904	Tuberculose costale	1	—	—	1	—	—
5	D.	7 ans	18 mars 1903		Lupus du nez. Mal de Pott	—	—	—	—	—	—

Enfants envoyés aux Sanatoria maritimes : 45

Sortis et décédés	17
10 enfants revenus guéris	22,22 0/0
4 — revenus améliorés	8,89 0/0
1 — décédé	2,22 0/0
2 — dont l'état s'est aggravé.	4,45 0/0

Durée moyenne de séjour. 733 jours.

DE BERCK-SUR-MER (Sanatorium Bouville)

RENDUS	REPRIS	DÉCÈS	ÉTAT DES ENFANTS ACTUELLEMENT EN TRAITEMENT	OPÉRATIONS SUBIES	OBSERVATIONS
—	—	—	Va bien. Marche avec un appareil plâtré.		
—	—	—	Va bien. Marche avec un appareil plâtré et des béquilles.		
—	—	—	Coxalgie résignée; Suppuration abondante	Résection de la hanche.	
—	1	—		Restait à la sortie une fistulette persistante, région lombaire.
—	—	1	Evidement du tibia droit	Décédé des suites de tuberculose osseuse et ganglionnaire multiples, avec phénomène de péritonite aiguë
—	—	—	Les fistules fémorales sont fermées. L'enfant va bien.		

DE BERCK-SUR-MER (Sanatorium Parmentier)

—	—	—	Très améliorée.		Marche avec béquilles.
—	—	—	Opérée en 1904.	
—	—	—	En bonne voie de guérison	Opérée en 1904.	
—	—	—	Lupus guéri. Mal de Pott en traitement	Lupus opéré en 1904.	

Enfants restant en cours de traitement : 28

26 enfants en voie de guérison ou amélioration.	57,77 0/0
2 — dont l'état est resté stationnaire	4,45 0/0

ANNÉE 1904

ASILE DE NUIT

Mouvement de l'Asile municipal de Nuit

TRIMESTRES	LOGÉS A L'ASILE			TOTAL	DÉSINFECTIONS opérées A L'ÉTUVE	DOUCHES DISTRIBUÉES	BAINS pour FEMMES et ENFANTS
	HOMMES	FEMMES	ENFANTS				
1 ^{er} Trimestre	8.596	376	408	9.080	423	8.596	484
2 ^e —	6.728	267	92	7.087	353	6.728	359
3 ^e —	5.451	271	408	5.880	316	5.451	379
4 ^e —	7.930	273	416	8.319	385	7.930	389
TOTAL GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE.	28.705	1.487	424	30.316	1.477	28.705	1.611

TOTAL
de
se co
F
H
F

ASILE MUNICIPAL DE NUIT

État civil des Passagers

TRIMESTRES	CÉLIBATAIRES		MARIÉS		VEUF	VEUVES	DIVORCÉS		SÉPARÉS		ENFANTS		TOTAUX
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Masculin	Féminin	
1er trimestre	6.871	496	946	410	774	69	4	4	—	—	42	66	9.080
2e —	5.815	145	623	94	784	25	6	3	—	—	38	54	7.087
3e —	4.741	124	302	102	399	36	7	9	4	—	67	41	5.839
4e —	6.334	428	718	107	872	32	6	6	—	—	53	63	8.349
Total général pour l'année.	23.262	593	2.590	413	2.829	162	23	19	1	—	200	221	30.346

Catégories d'âge des Passagers

SEXE		0 à 1	1 à 5	5 à 10	10 à 13	13 à 15	15 à 20	20 à 25	25 à 35	35 à 50	50 à 60	60 à 70	70 à 80	80 à 90	90 à 100	TOTAUX	
Enfants	MASCULIN	3	18	18	2	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42	
		12	5	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	38	
		5	20	31	4	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	67	
		1	23	27	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53	
	TOTAUX pour l'année	21	66	97	7	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	200
Hommes	FÉMININ	14	12	22	18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66	
		6	20	27	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	54	
		8	18	13	4	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	41	
		—	24	26	14	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	63
	TOTAUX pour l'année	28	71	88	34	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	221
Femmes	1er trimestre	—	—	—	—	—	762	1.070	1.999	3.030	1.495	511	49	—	—	8.596	
	2e —	—	—	—	—	—	611	407	1.607	2.661	922	436	53	1	—	6.728	
	3e —	—	—	—	—	—	520	506	1.023	2.165	854	321	62	—	—	5.454	
	4e —	—	—	—	—	—	894	881	1.788	2.588	1.301	395	83	—	—	7.930	
	TOTAUX pour l'année	—	—	—	—	—	2.817	2.844	6.417	10.444	4.272	1.663	247	1	—	—	28.705
TOTAUX GÉNÉRAUX pour l'année.	1er trimestre	—	—	—	—	—	42	46	120	136	33	27	2	—	—	376	
	2e —	—	—	—	—	—	11	34	76	112	21	13	—	—	—	267	
	3e —	—	—	—	—	—	23	23	43	103	53	16	10	—	—	271	
	4e —	—	—	—	—	—	16	29	77	88	50	13	—	—	—	273	
	TOTAUX pour l'année	—	—	—	—	—	62	132	316	439	157	69	12	—	—	—	1.187
TOTAUX GÉNÉRAUX pour l'année.	49	137	185	41	12	2.879	2.976	6.733	10.883	4.429	1.732	259	1	—	—	30.346	

Composition des Familles

NOMBRE de FAMILLES se composant de :	AVEC PÈRE ET MÈRE				AVEC PÈRE SEUL				AVEC MÈRE SEULE				SANS PÈRE, NI MÈRE				TOTAL DES FAMILLES				TOTAL DES ENFANTS				
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	
1er trimestre	12	4	12	7	3	—	6	2	19	33	14	28	—	—	—	—	34	38	32	37	34	38	32	37	
2e trimestre	9	4	3	11	1	—	2	1	15	5	3	9	—	—	—	—	25	9	8	21	50	18	16	42	
3e trimestre	6	1	7	5	—	—	—	—	2	4	4	4	—	—	—	—	8	5	13	9	24	15	39	27	
4e trimestre	—	—	3	1	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—	—	—	4	4	1	—	16	16	4	
TOTAUX par trimestre.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX généraux pour l'année	27	9	26	23	4	—	10	3	36	47	22	43	—	1	—	—	67	57	58	69	108	92	108	146	
	85				17				148				1				251				424				

PROFESSIONS	TOTAL des passagers par profession				NATIONALITÉ DES PASSAGERS																											
					FRANCAIS				BELGES				ALLEMANDS				HOLLANDAIS ITALIENS				SUISSE AMERICAINS AUTRICHIENS				ANGLAIS ESPAGNOLS PORTUGAIS ALGERIENS				DIVERS			
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre				
HOMMES																																
Ouvriers de filature et de tissage.	1004	914	900	1136	945	867	841	1073	52	43	58	63	1	1	4	—	4	3	—	—	2	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers métallurgistes	903	1005	749	921	800	856	645	856	101	142	97	52	1	—	3	7	—	5	2	—	1	2	1	4	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers teinturiers	60	50	45	59	51	41	36	50	9	5	7	4	—	—	—	—	—	4	2	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers blanchisseurs	1	5	1	—	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers de bâtiment	755	422	425	648	643	338	337	569	107	77	86	75	2	—	—	—	2	6	1	4	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
Terrassiers	244	132	66	155	203	98	51	121	35	29	14	32	—	—	—	—	6	5	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
Paveurs	9	13	8	14	8	14	8	14	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Colporteurs	105	109	104	99	96	102	93	99	5	4	4	—	—	—	—	—	3	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Employés de bureau	175	67	99	142	145	57	72	116	30	8	12	12	—	2	10	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Garçons boulangers	97	130	53	63	80	120	45	57	15	10	7	4	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Garçons bouchers	23	31	26	27	23	28	25	22	—	3	1	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Garçons de magasin	11	22	24	29	11	21	22	23	—	1	2	6	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cordonniers	133	142	127	177	104	115	94	149	25	25	33	27	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Jardiniers	121	131	45	56	111	117	39	52	10	14	6	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Conducteurs de voitures	129	96	76	235	123	78	70	220	4	14	6	15	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Journaliers (hommes de peine)	3740	2657	2154	3408	3433	2407	1911	3057	209	235	235	333	2	5	7	6	3	2	1	7	1	4	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—
Professions diverses	1086	802	549	761	958	608	448	646	103	83	79	98	1	6	8	11	14	5	5	2	8	8	8	3	2	4	1	1	2	1	—	—
TOTAUX	8506	6728	5451	7930	7735	5955	4738	7124	796	699	647	731	11	18	31	28	33	32	12	23	17	14	13	14	2	9	9	9	2	1	1	1
TOTAUX pour l'année	28.705				25.552				2.873				88				100				58				29				5			
FEMMES																																
Ouvrières de filature et de tissage	46	14	18	16	41	14	14	16	5	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Couturières	19	1	5	6	19	1	5	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Journalières (femmes à journées)	314	252	248	251	275	217	221	234	36	35	27	16	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX	376	267	271	273	335	232	240	256	41	35	31	16	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX pour l'année	1.487				1.063				123				1				—				—				—							
ENFANTS																																
TOTAUX pour l'année	424				397				27				—				—				—				—							
TOTAUX par trimestre	9080	7087	5830	8310	8168	6267	5081	7496	847	746	683	747	11	18	31	29	33	32	12	23	17	14	13	14	2	9	9	9	2	1	1	1
TOTAUX généraux pour l'année	30.316				27.012				3.023				89				100				58				29							

VILLE DE LILLE

TABLEAU DES INCENDIES PAR MOIS

NATURE	JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMB.		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît	jour	nuît
Fausse alertes . . .	2	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1	—	—	—
Appartement	3	—	1	—	2	1	3	2	1	3	2	2	1	1	—	3	—	1	2	3	6	1	4	—
Maison	—	2	1	1	—	—	—	2	—	1	1	1	1	1	1	—	—	—	—	—	2	1	—	—
Usine	1	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	2	1	2	1	—	—	—	—	—	2	—	—
Écurie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grenier	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Feu de cheminée . . .	21	4	10	—	13	2	9	—	7	1	9	1	6	2	6	1	9	—	14	2	22	1	10	2
Meubles	4	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Magasins	—	1	—	2	—	1	1	1	—	—	—	—	2	1	2	—	2	1	—	—	—	—	—	1
Hangar	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	3	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—	—
Cave	—	—	1	—	2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	1	—	—	—	—	—
Meules	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX	32	8	15	4	17	7	14	6	9	5	14	4	15	7	14	6	12	2	18	8	33	4	15	3

272

HEURES	AVERTISSEMENTS TRANSMIS PAR :		
	PUBLIC	AGENT	TÉLÉPHONE
De minuit à 1 heure	1	2	1
1 à 2	2	2	2
2 à 3	3	3	1
3 à 4	1	2	2
4 à 5	1	2	1
5 à 6	3	1	1
6 à 7	3	1	1
7 à 8	6	2	3
8 à 9	6	6	7
9 à 10	3	3	3
10 à 11	6	4	4
11 à 12	6	4	2
12 à 13	7	4	5
13 à 14	8	4	2
14 à 15	5	3	5
15 à 16	10	4	4
16 à 17	8	3	5
17 à 18	7	2	6
18 à 19	7	1	8
19 à 20	7	7	9
20 à 21	8	1	6
21 à 22	5	1	1
22 à 23	2	2	2
23 à 24	4	1	4
TOTAUX	119	65	88

272

VILLE DE LILLE

RELEVÉ DES CAUSES D'INCENDIE

Imprudence	265
Explosion	7
Orage	»

RELEVÉ DES INCENDIES

d'après la nature du local ou la profession de l'occupant

Mds d'automobiles	2	REPORT	66	Marchand de café	1
Avocats	2	Député	1	» tabac	1
Avoués	2	Épiciers	12	» liqueurs	1
Antiquaire	1	Estaminets	29	» forain	1
Administrateur	1	Employés	8	» de toile	1
Architecte	1	Entrepreneur	1	» couleurs	2
Artiste peintre	1	Ebéniste	1	» nouveautés	4
Aubergiste	1	Ecole	1	» grains	5
Articles pour brasseries	1	Friture	1	» meubles	1
Bijoutiers	2	Filateurs	4	» chaussures	1
Bouchers	5	Fausses alertes	8	Maréchal-ferrant	1
Blanchisseur	1	Fripiers	2	Naturaliste	1
Briqueterie	1	Fab ^t d'appareils de chauffage	1	Négociant en huiles	1
Boulangers	4	» de lits en fer	1	» en coutils	1
Commissaire central	1	» de lacets	1	» en charbons	1
Cordonnier	1	» de bretelles	1	Poste de police	1
Collège	1	» de chocolat	1	Parfumeur	1
Cie des Tramways	1	» de jalousies	1	Propriétaires	6
Couturière	1	Gare	1	Produits chimiques	1
Cafetiers	8	Greffier	1	Pharmaciens	2
Chapeliers	2	Hôteliers	3	Plafonneur	1
Crèche	1	Ingénieurs	4	Marchand de paille	3
Carossier	1	Imprimeur	1	Professeurs	2
Constructeurs	2	Inspecteur d'assurance	1	Peintres	8
Chefs de bataillon	2	Journaliers	17	Rentiers	2
Charcutier	1	Libraires	2	Retraités	1
Comptoir Général de l'Industrie	1	Lingère	1	Restaurateur	2
Caserne	1	Ménagères	14	Remparts	1
Coiffeurs	2	Menuisier	1	Sous-chef de gare	1
Cocher	1	Merciers	2	Sabotier	1
Conducteur	1	Mécanicien	1	Société d'électricité	2
Cartonnerie	1	Maraîcher	1	Tisserands	1
Coupeur	1	Modiste	1	Tissage	1
Cultivateur	1	Mouleur	1	Tourneur	2
Chalet	1	Marchand de déchets	1	Teinturiers	3
Docteurs	4	» cuir	2	Tailleurs	1
Dessinateur	1	» drap	1	Tapissier	1
Directeur d'école	1	» légumes	3	Tripier	1
Directrices d'école	2	» couronnes	1	Tonnelier	1
Domestique	1	» bois	1	Typographe	1
		» beurre	2	Vitrier	1
		» verre	1		
A REPORTER	66	A REPORTER	204	TOTAL	272

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Baux : Locations temporaires de terrains communaux	322
Fêtes : Foire. Braderie. Mesures d'ordre	322
— Kermesse. Quartier Saint-Benoit Labre. Fixation de date.	322
Propreté publique : Adjudication. M. COLLIN	323
Bibliothèque : Statistique pour 1904.	324
— Bibliothèques populaires. Commission	322
— — — M. OGILVIE.	323
Théâtre : Chef d'orchestre. Nomination	323
École des Beaux-Arts : Cours de Peinture. Professeur. M. de WINTER.	334
École régionale d'Architecture : Création. Convention avec l'État	335
— Décret.	335
— Directeur. M. BATIGNY	336
Mont-de-Piété : Commission. M. EVRARD	337
Finances : Ouverture de crédits	337
Laboratoire Municipal : Statistique pour le mois d'août.	338
Abattoir : Location de locaux	339
Halles et Marchés : Halles Centrales. Règlement. Modification.	339
Bureau d'Hygiène : Statistique des décès du mois d'août.	345
École de Natation : Comptable spécial. M. DESWAF.	344
Distribution d'eau : Commission d'études	343
— — — MM. GOBERT et THIBAUT.	344
Services municipaux : Harnachement. Réparations et objets de sellerie. Marché. M. DUFERMONT.	346
— Nominations et promotions	346

Baux. — Locations temporaires de terrains communaux.

DU 8 AOUT 1905.

M. E. BARATTO, 37 m. c., 50 d. m. c., rue Godefroy . . Fr. 37 50

Foire. — Braderie. Mesures d'ordre.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94 et 97 ;

Considérant qu'il importe de prévenir les accidents pouvant résulter de l'affluence de la foule qu'attire la Fête populaire de la Braderie,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Le lundi 4 septembre 1905, la circulation et le stationnement des chevaux, vélocipèdes, des voitures attelées ou non attelées, ainsi que des tramways, seront interdits jusqu'à une heure après-midi dans la rue de Paris.

ARTICLE 2. — M. le Commissaire Central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VU :

Lille, le 2 septembre 1905.

Hôtel de Ville, le 31 août 1905.

P^r LE PRÉFET DU NORD :
Le Conseiller de Préfecture délégué,

Le Maire de Lille,
CH. DELESALLE.

GRAND.

Kermesse. — Quartier St-Benoît Labre. Fixation de date.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 92 ;

La pétition d'un grand nombre d'habitants du quartier dit de

Saint-Benoit Labre (quartier des Postes), demandant la fixation d'un jour pour la tenue d'une kermesse.

ARRÊTONS :

La kermesse du quartier dit de Saint-Benoit Labre est fixée au 4^e dimanche de septembre. Cette kermesse sera installée place Barthélémy Dorez.

Vu :

Lille, le 11 août 1905.

Hôtel de Ville, le 10 août 1905.

Pr le Préfet du Nord :

Le Maire de Lille,

Le Secrétaire général délégué,

M. LAURENGE, Adjoint.

L. AUBANEL.

X Propreté publique. — Adjudication.

DU 2 AOUT 1905.

Adjudication, au profit de M. Arthur COLLIN, entrepreneur, demeurant à Lille, boulevard Victor Hugo, n° 177, de l'entreprise du service du nettoyage des voies publiques pour dix années, à courir du 1^{er} août 1905, avec faculté pour M. COLLIN, de continuer l'affermage pendant une nouvelle période de 5 années, moyennant une redevance annuelle de 491.000 francs.

Enregistré à Lille, le 22 août 1905, folio 27, case 7.

Répertoire n° 1408.

Bibliothèque communale. — Statistique pour 1904.

Salle de lecture. — 347 séances. — 2.500 personnes ont fourni 36.393 séances individuelles. — 95.627 volumes. — Moyenne de lecteurs, 105. Maximum, 212. — Moyenne de volumes, 275.

Service du prêt. — 304 séances. — 1.836 personnes ont fait 34.237 emprunts. — 65.896 volumes. — Moyenne d'emprunts, 132. — Moyenne de volumes, 217.

Prêts par autorisation spéciale. — 54 emprunteurs. — 762 volumes.

Dons. — 127 donateurs ont donné 972 volumes ou brochures.

<i>Achats.</i> — 801 volumes et brochures pour	Fr.	5.906 45
78 périodiques formant 141 volumes pour	Fr.	1.657 35
Pour le prêt, 235 volumes pour	Fr.	519 15
11 périodiques formant 28 volumes pour	Fr.	153 70
<i>Reliures.</i> — 892 volumes pour	Fr.	2.378 50

Salle de Lecture. — Récapitulation de l'année 1904. — Matières

MOIS	LECTEURS	VOLUMES	ENSEIGNEMENT				LECTURE				OUVRAGES DE FOND								LOCAUX	
			Médecine et Pharmacie.	Phys., Chim. et Scienc.	Histoire et Géogr. Class.	Jurispru- dence.	Romans, Théâtres et Poésie.	Revue	VULGARISATION		Théologie, Jurisprud., Sciences.	Sciences morale et sociale	Bell.-Lettres, Critiq. Phil.	Beaux-Arts.	Arts-Métiers, Sc. profess.	Géographie.	Histoire.	Sciences access. à l'Histoire.	Imprimés.	Histoire régionale.
Janvier . . .	4.129	10.552	950	1.480	161	364	1.140	947	60	226										
Février . . .	4.292	11.101	753	1.429	220	330	1.545	1.015	83	207	409	282	846	1.509	1.223	166	564	103	233	180
Mars	4.699	13.248	1.018	1.428	308	323	1.428	1.096	69	226	312	312	945	1.989	2.245	266	639	110	369	165
Avril	2.913	7.334	514	1.014	158	196	1.013	761	59	190	266	197	697	774	600	120	320	89	252	114
Mai	2.671	6.623	433	924	113	202	1.140	778	67	125	221	122	597	599	514	129	330	73	167	69
Juin	2.812	7.235	495	1.109	185	400	994	703	40	187	334	246	596	542	584	119	317	96	142	146
Juillet	1.941	5.178	348	529	69	225	796	589	69	85	204	176	421	481	505	75	222	126	172	86
Août	1.501	4.299	336	252	51	58	869	420	48	88	170	224	375	274	414	66	245	128	132	149
Septembre . .	1.683	4.759	267	334	60	47	836	509	24	60	226	200	453	476	471	60	347	93	182	114
Octobre . . .	2.542	6.888	602	546	112	120	915	757	3	73	293	294	886	725	736	104	299	108	185	130
Novembre . .	3.292	8.170	793	927	110	127	690	742	15	121	309	303	1.071	1.025	850	117	451	162	163	194
Décembre . .	3.918	10.240	859	1.267	160	170	946	952	20	156	414	301	1.050	1.529	1.370	110	429	141	141	225
TOTAUX . . .	36.393	95.627	7.390	11.239	1.707	2.559	12.312	9.269	557	1.744	3.494	3.004	8.945	11.175	10.599	1.520	4.728	1.308	2.391	1.689
			22.895				23.882				44.770								4.080	

STATISTIQUE DES LECTEURS

État des lecteurs d'après leur profession ou condition.

Nombre des lecteurs.	Professeurs Répét. Instit.	Étudiants en Droit.	Étudiants en Lettres.	Étud. en Sc. et P. C. N.	Étud. Méd. Pharmac.	Élev. Instit. Écol. Comm. Étud. divers.	Écoliers Lycéens.	Élèves Écol. des Beaux-Arts	Ouvriers.	Employés.	Militaires.	Commerc. et divers.	Dames.
2.500	165	136	61	84	204	263	179	81	411	542	77	251	46

État indiquant le nombre des présences par rapport à celui des lecteurs.

NOMBRE des présences	Lecteurs venus 1 ou 2 fois.	Lecteurs venus de 3 à 9 fois.	Lecteurs venus de 10 à 29 fois.	Lecteurs venus de 30 à 49 fois.	Lecteurs venus de 50 à 99 fois.	Lecteurs venus de 100 à 149 f.	Lecteurs venus de 150 à 199 f.	Lecteurs venus de 200 à 299 f.	Lecteurs venus plus de 300 f.
36.398	970	799	433	129	109	37	13	9	4

Service du Prêt. — Récapitulation 1904.

MOIS	Lecteurs	Volumes	Art. ind.	Beaux-Arts	Jurisp.	Litt. fr.	Litt. anc.	Litt. étrang.	Romans	Sciences	Revue	Histoire	Hist. loc.	Géo. Voy.
Janvier	2.569	5.090	32	28	6	178	31	14	4.373	98	137	92	6	95
Février	2.738	5.423	42	37	4	209	28	8	4.582	74	221	100	7	116
Mars	2.938	5.688	63	34	10	271	47	8	4.574	92	304	122	17	146
Avril	2.544	4.839	39	31	9	226	38	18	3.960	89	218	89	19	103
Mai	2.558	4.835	44	36	17	203	48	21	3.889	84	229	112	32	120
Juin	2.603	5.015	64	36	12	206	52	18	4.017	100	240	111	18	141
Juillet	2.537	4.869	55	24	10	169	32	10	4.002	72	242	113	20	120
Août	2.733	5.209	48	23	9	151	35	17	4.371	109	203	100	19	124
Septembre	2.877	5.577	54	24	7	156	34	9	4.725	83	239	114	17	115
Octobre	3.214	6.166	72	22	11	162	35	11	5.186	96	297	122	24	128
Novembre	3.356	6.377	65	28	9	168	52	12	5.344	91	314	127	36	131
Décembre	3.570	6.803	61	25	7	164	48	9	5.834	99	291	130	22	113
TOTAUX	34.237	65.896	639	348	111	2.263	480	155	54.857	1.087	2.935	1.332	237	1.452

STATISTIQUE DES LECTEURS

Décomposition par situation sociale.

Lecteurs.	Commerçants.	Écoliers.	Employés.	Employées.	Ouvrières.	Dames.	Institutrices	Écolières.	Instituteurs.	Ouvriers.	Étudiants.	Divers et soldats.
1.836	45	69	680	45	70	219	28	45	12	560	35	88

État indiquant le nombre des présences par rapport à celui des lecteurs.

NOMBRE D'EMPRUNTS	Lecteurs venus de 1 à 10 fois.	Lecteurs venus de 11 à 20 fois.	Lecteurs venus de 21 à 30 fois.	Lecteurs venus de 31 à 50 fois.	Lecteurs venus de 51 à 70 fois.	Lecteurs venus de 71 à 100 fois.	Lecteurs venus de 101 à 120 fois
	34.237	436	294	551	367	133	44

Donateurs.

M. ADVIELLE (V.)	24	MM. GALLOIS (Eug.)	1
ALBERT 1 ^{er} , Prince de Monaco	4	GAUDEFROY (M.)	1
Anonymes	60	GAVELLE (Émile).	1
MM. BALCH (Edw.)	1	GIARD (R.)	5
BÉRALDI (H.)	1	GODIN (M ^{me} Veuve).	1
BERGET (Adrien).	144	GOSSELET	1
BOCQUET (L.)	6	HEUGEL	1
BOULANGER (A.)	1	HOUBRON (G.)	3
BOULOGNE (M.)	1	LAHURE (A.)	1
BOURDON.	1	LECLAIR (Edm.)	2
BRETON (J.)	1	LEFEBVRE (L.)	2
BUTIN (A.)	1	LELEU (E.)	1
CABIÉ (Edm.)	1	LEURIDAN (Th.)	1
CAHEN.	1	LIÉGEOIS-SIX	3
CAPON (Alph.)	1	LIEUTAUD (V.)	1
CROISSETTE (Jean).	1	MILNE (Rob.-S.)	1
DAGUIN	5	MORAND (J.)	3
DANEL (L.)	1	PAVY-ANDRIVEAU (M.)	1
DEFRANCE	15	PÉROCHE (J.)	2
DELAGE	1	PETIT-DUTAILLIS (Ch.)	7
DELORY (G.)	1	PIQUE (H.)	32
DE PRINS (Ch.)	1	POSWICK.	1
DE ROSNY (L.)	18	QUARRÉ-REYBOURBON(L.)	2
DESMARCHELIER (L'Abbé)	6	RÉMOND (L.)	1
DE SWARTE (V.)	2	RUFFIN (Alfred)	1
DÉTREZ (C.)	1	SAINT-LÉGER (L.)	6
DE VICO (Chanoine R.)	1	SOREZ (Eug.)	1
DRANSART	1	SOYEZ (M ^{me} Ch.)	1
EUDEL (P.)	10	TASSEZ (G.)	2
FOREST (Alf.)	1	VERMERSCH (Dr)	5
FREMAUX (Henri).	1	WARGNY	1

Administrations diverses.

Association pratique de Photographie.	1
— des Propriétaires d'Appareils à vapeur	2
Bibliothèque Crerar	1
— de Genève	1
— Nationale.	3
— de Rio-de-Janeiro.	46
Cercle Sténographique du Nord.	1
Chambre de Commerce de Lille	1
Comice Agricole de l'arrondissement de Lille	5
Comité du Monument élevé à l'abbé FOLLIOLEY.	1
Commission départementale des Monuments historiques du Pas- de-Calais	4
Conseil d'Hygiène. Préfecture de la Seine	1
Conseil de Salubrité du département du Nord.	1
Direction de l'Enseignement primaire du Nord	1
Facultés Catholiques de Lille	1
Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille	104
Hospices de Lille	2
Manufactures de l'État.	2
Ministère des Colonies.	2
— du Commerce	31
— de l'Instruction publique	213
— — — (Direction des Beaux-Arts).	15
— — — (Échanges internationaux)	10
Préfecture de la Haute-Garonne	4
— du Nord.	6
— de la Seine	1
Société des Agriculteurs du Nord.	1
— Centrale d'Horticulture du Nord.	1
— Régionale des Architectes du Nord de la France.	1
— — de Médecine du Nord.	1

Société de Géographie de Lille	2
— Industrielle du Nord de la France	1
— Photographique de Lille	2
— régionale d'Horticulture du Nord	1
— des Sciences de Lille	2
— des Voyageurs de Commerce	1
Syndicat des Agents de change	1
Travaux municipaux	2
Union des Étudiants de l'État	1
— Française de la Jeunesse	1
— (Géographique du Nord de la France)	1
Université de Lille	1
— populaire de Lille	9
Ville de Carpentras	1
— de Lille	25
— de Montpellier	5
— de Paris	6
— de Pau	2

Journaux.

Le Beffroi (Administration du journal)	1
La Dépêche (Administration du journal)	1
L'Écho médical du Nord (Direction du journal)	1
Sciences médicales de Lille (Direction du journal des)	3
Le Nord Médical (Administration du journal)	1
Le Petit Praticien du Nord (Administration du journal)	1
Revue pratique des maladies des organes génito-urinaires (Administration du journal)	1
La Semaine religieuse (Administration du journal)	2
Administrations des journaux de Lille et de Roubaix	27
<hr/>	
Total	972

† Bibliothèques populaires. — Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Considérant que les bibliothèques populaires ont pris, depuis quelque temps, une importance telle qu'il y a lieu d'adjoindre au Comité d'Inspection et d'achats de livres, existant déjà, une nouvelle Commission chargée, exclusivement, de l'organisation et de la surveillance des bibliothèques populaires ;

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Il est institué une Commission chargée de l'organisation et de la surveillance des bibliothèques populaires.

ARTICLE 2. — Sont nommés Membres de cette Commission :

MM. AGNERAY, Conseiller municipal,

le Docteur CARON,

DEBIÈVRE, bibliothécaire honoraire de la Ville,

DEPLECHIN, Vice-Président de la Commission administrative de
l'École des Beaux-Arts,

le Docteur D'HOOR,

GOBERT, Conseiller municipal,

GRONIER-DARRAGON Fils,

HOVELACQUE, Jules.

LEBLOND, Oscar, Entrepreneur,

MENEBOODE, Pharmacien,

MEURISSE-DELÉCALLE, Négociant,

RIVIÈRE, Vétérinaire,

WAUQUIER, Georges, Industriel,

le BIBLIOTHÉCAIRE de la Ville, avec voix consultative.

ARTICLE 3. — Cette Commission siégera à l'Hôtel de Ville sous

notre Présidence, ou en notre absence, sous la Présidence de notre Adjoint délégué aux Beaux-Arts.

Hôtel de Ville, le 22 août 1905.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS D'HUGO, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Notre arrêté du 22 août 1905, instituant une Commission chargée de l'organisation et de la surveillance des Bibliothèques Populaires,

ARRÊTONS :

M. Jean OGILVIE est nommé membre de cette Commission en remplacement de M. RIVIÈRE, non acceptant.

Hôtel de Ville, le 31 août 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Théâtre. — Chef d'orchestre. Nomination.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

L'article 7 du cahier des charges du Théâtre municipal,

Notre arrêté du 8 juillet 1905, instituant une Commission spéciale chargée d'examiner les titres des candidats à l'emploi de chef d'orchestre dudit Théâtre ;

Les propositions de cette Commission,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. TAPPONNIER, André, est nommé chef d'orchestre du Théâtre municipal de Lille.

ARTICLE 2^e. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 2 août 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

École des Beaux-Arts. — Cours de peinture. Professeur.

PRÉFECTURE DU NORD.

Nous, Préfet du département du Nord, Officier de l'ordre de la Légion d'honneur,

Vu l'article 8 du règlement de l'École des Beaux-Arts de Lille ;

Vu les instructions de M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts, en date du 30 juin 1905 ;

Attendu qu'il y a lieu de pourvoir à la nomination du professeur du cours supérieur de peinture à l'École des Beaux-Arts de Lille, en remplacement de M. SINIBALDI, dont l'état de santé ne lui permet plus de continuer ses fonctions ;

Vu la présentation de M. le Maire de Lille ;

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. Pharaon DE WINTER, ancien professeur du cours supérieur de peinture à l'École des Beaux-Arts de Lille, est délégué dans lesdites fonctions pour un an, à partir du 1^{er} octobre 1905.

ARTICLE 2. — M. le Maire de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lille, le 18 août 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Secrétaire général délégué,

L. AUBANEL.

École régionale d'Architecture. — Création.

Convention

Entre le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, agissant au nom de l'État d'une part ;

Et M. le Maire de Lille, autorisé à cet effet, par délibération du Conseil municipal en date du 18 juillet 1905, d'autre part ;

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}. — Il sera créé, à Lille, une École régionale d'Architecture. Cette École sera organisée et fonctionnera dans les conditions stipulées par le décret du 23 janvier 1903 et l'arrêté ministériel du 26 du même mois.

ARTICLE 2. — L'État participera pour un tiers aux dépenses du personnel et du matériel de l'École, les frais des locaux où elle sera installée étant à la charge exclusive de la Ville.

ARTICLE 3. — Le budget de l'École sera soumis, avant l'ouverture de chaque exercice, à l'approbation du Ministre, sans le consentement de qui il ne pourra être augmenté ni diminué.

ARTICLE 4. — Le Ministre aura le droit de faire inspecter l'École.

Fait en double à Paris, le 16 août 1905.

*Le Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes,*

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

BIENVENU-MARTIN.

Décret

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu le décret du 23 janvier 1903, organisant les Écoles régionales d'Architecture et le Décret modificatif du 11 août 1904 ;

Vu la Convention entre le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, agissant au nom de l'État, et le Maire de Lille, signée le 16 août 1905,

DÉCRÈTE :

ARTICLE 1^{er}. — Il est institué à Lille (Nord), une École régionale d'Architecture.

ARTICLE 2. — Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes est chargé de l'exécution du présent Décret.

Fait à La Bégude de Mazenc, le 20 août 1905.

ÉMILE LOUBET.

PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

*Le Ministre de l'Instruction
publique, des Beaux-Arts et des Cultes,*

BIENVENU-MARTIN.

POUR AMPLIATION :

*Le Sous-Chef du Bureau de
l'Enseignement et des Manufactures
Nationales,*

M. CARIOLE.

∞ ———

Directeur

—————

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu le décret du 20 août 1905, portant création, à Lille, d'une Ecole régionale d'Architecture ;

Vu la lettre du Maire de Lille, en date du 31 juillet 1905 ;

ARRÊTE :

M. BATIGNY, architecte du Gouvernement, est nommé, à titre provisoire, Directeur de l'École régionale d'Architecture de Lille.

Paris, le 25 août 1905.

BIENVENU-MARTIN.

POUR AMPLIATION :

*Le Sous-Chef du Bureau de
l'Enseignement et des Manufactures
Nationales.*

M. CARIOLE.

Mont-de-Piété. — Commission.

PRÉFECTURE DU NORD

Nous, Préfet du Département du Nord, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Vu la loi du 24 juin 1851,

Vu le décret du 25 mars 1852, art. 5, n° 9,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. EVRARD, ancien pharmacien, membre de la Commission administrative du Mont-de-Piété de Lille (notable), est maintenu en fonctions pour une nouvelle période de trois ans. Il sortira d'exercice le 5 août 1908.

ARTICLE 2. — M. le Maire de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lille, le 16 Août 1905.

P^r LE PRÉFET DU NORD :

Le Secrétaire général délégué,

AUBANEL.

Finances. — Ouverture de Crédits.

Exercice 1905

DÉCRET DU 8 AOUT 1905

Service de la vaccination en 1905 Fr. 4.785 19

DÉCRET DU 23 AOUT 1905

Ouvriers âgés, Pensions et secours. Crédit supplémentaire Fr. 10.000 »

Vente de terrain rue Cabanis. Rectification Fr. 28 42

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS
dans le mois d'Août 1905

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages	16	—	—	16	32
Bières	4	—	—	—	4
Cafés, Thés et Chicorées	—	—	—	3	3
Cidres et Poirés	—	—	—	—	—
Chocolats et Cacaos	1	—	—	—	1
Confitures et Miels	1	—	—	—	1
Eaux et Glaces	14	—	26	—	40
Étains et Poteries	—	—	—	—	—
Farines	2	—	—	—	2
Huiles comestibles	1	—	—	—	1
Jouets et Colorants	—	—	—	—	—
Kirschs et Spiritueux divers	—	—	—	4	4
Laits	127	—	—	23	150
Pains et Pâtes	8	—	—	—	8
Parfumeries et Teintures	—	—	—	—	—
Pétroles	—	—	—	—	—
Poivres et Épices	—	—	—	—	—
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—
Saindoux	1	—	—	—	1
Sirops, Liqueurs et Limonades	—	—	—	—	—
Sucreries et Confiseries	5	—	—	1	6
Viandes et Conserves	5	—	—	1	6
Vinaigres	—	—	—	—	—
Vins	6	1	—	—	7
Divers	16	—	—	—	16
TOTAL	207	1	26	48	282

Abattoir. — Location de locaux.

DU 10 AOUT 1905

Location, pour trois ans, du 1^{er} août 1905, à M. Georges LIÉVIN, chevilleur à La Madeleine lez-Lille, rue du Moulin, du local à usage de petit grenier à fourrages, n^o 33, moyennant un loyer annuel de 20 francs.

Enregistré le 17 août 1905, folio 24, case 7.

Répertoire n^o 1370.

DU 29 AOUT 1905

Location, pour trois ans, du 15 août 1905, à M^{me} Marie DEHOUCQ, veuve de M. Charles DEHOUCQ, demeurant à Lille, rue Princesse, n^o 52, du local à usage de petit grenier, n^o 30, moyennant un loyer annuel de 20 francs.

Enregistré le 20 août 1905, folio 29, case 15.

Répertoire n^o 1461.

Ventes en gros aux Halles Centrales.

DU 18 DÉCEMBRE 1901

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97, §§ 3 et 5 ;

Le règlement des Ventes en gros aux Halles Centrales, en date du 9 septembre 1897, approuvé par M. le Préfet du Nord, le 5 janvier 1898 ;

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — L'article 5 dudit règlement est modifié comme suit :

ARTICLE 5. — Pour le marché en gros à l'amiable, aucune marehan-

dise exposée ne pourra être vendue que par quantités minimum indiquées ci-après :

Légumes en saison.

Pommes de terre	par 25 kilos.
Carottes	par 15 kilos.
Oignons, haricots, flageolets, haricots verts, petits pois, pois de sucre	par 10 kilos.
Melons	par 5 kilos.
Haricots secs	par 1/2 hectolitre.
Choux verts, artichauts, salades	par 12 pièces.
Navets, poireaux	par 6 bottes.
Choux-fleurs	par 6 pièces.

Légumes - Primeues.

Pommes de terre, noix, petits pois, chicorée de Bruxelles	par 5 kilos.
--	--------------

Divers.

Oranges, citrons, mandarines, champignons, truffes, topinambours, crosnes du Japon par colis complet.
Toutefois, les oranges de Valence, ou sanguines, peuvent se vendre par cent.

Fruits de saison.

Fraises, cerises, abricots, brugnons, reines-claude, raisin, poires, pommes, nèfles, kakis, noix, marrons par colis complet.
Amandes sèches, noisettes, dattes, figues par colis complet.

Viandes.

Bœuf, veau, porc, mouton, gigots de présaïé . . par 3 kilos.

Volailles.

Pigeons, lapins domestiques par 5 pièces.
Poulets, canards, oies, dindes, pintades . . . par 2 pièces.

Gibiers.

Chevreuil, sanglier	par 10 kilos.
Alouettes, grives, cailles, ortolans	par 12 pièces.
Perdreux	par 6 pièces.
Sarcelles, canards sauvages, pilets, bécasses, bécas- sines	par 3 pièces.
Lapins de garenne, lièvres, faisans	par 2 pièces.

Salaisons et Conserves.

Sardines	par 12 boîtes.
Thon, homard, langoustes, pois, flageolets, haricots verts	par 5 boîtes.
Harengs saurs	par caisse.
Harengs blancs	par pièce.

Beurre, Œufs, Fromages.

Œufs	par 50.
Camemberts et Bondons	par colis complet.
Brie	par panier.
Gruyère, Emmenthal, Gournay, Mont-d'Or, Liva- rots, Coulommiers	par 5 kilos.
Roquefort	par 3 pièces.
Hollande	par pièce.
Beurre	par kilo.

Divers.

Chicorée	par caisse.
Café	par 3 kilos.
Fleurs du Midi	par colis.
Chicorée dite Barbe de Capucins	par 2 kilos.
Asperges	par 4 bottes.
Navets et carottes	par 2 bottes.

Fruits.

Poires, pommes, noix, abricots, prunes, fraises, cerises et groseilles	par 5 kilos.
Raisins	par 3 kilos.
Framboises.	par kilo.
Pêches, citrons.	par 12 pièces.

Ventes à la criée.

Dans les ventes à la criée, les facteurs ne pourront vendre au-dessous des quantités ci-dessous :

Légumes - Primeurs.

Pommes de terre nouvelles.	par 10 kilos.
Échalottes	par 5 kilos.
Persil, estragon	par kilo.
Poireaux, panais	par 50 bottes.
Asperges, radis.	par 6 bottes.
Salsifis, Cerfeuil	par 3 bottes.
Carottes, navets, oignons, céleris	par 2 bottes.
Artichauts, choux, laitues, scaroles, endives, auber- gines.	par 12 pièces.
Choux-fleurs, concombres	par 6 pièces.
Pois verts, pois mangetout, tomates, haricots verts, oseille, épinards, thym	par colis complet.

Légumes en saison.

Pommes de terre, asperge, choux-fleurs, carottes, navets, pois verts, tomates, haricots verts, artichauts, oignons, céleris, cerfeuil, persil, panais, radis, oseille, épinards, poireaux, échalottes, estragon, thym, laurier, aulx, salsifis, romaines, laitues, scaroles, endives, concombres, cornichons, aubergines, cresson par colis complet.

Fruits-Primeurs.

Fraises, cerises, abricots, brugnons, reines-claude, raisin de serre,

raisin du Midi, figues fraîches, pommes, poires, kakis, grenades, ananas, bananes, amandes vertes, noisettes . par colis complet.

Vu :

Lille, le 21 décembre 1901.

Hôtel de Ville, le 18 décembre 1901.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Maire de Lille,

Le Secrétaire général délégué,

G. DELORY.

A. LETAILLEUR.

Distribution d'eaux potables. — Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Considérant qu'il y a lieu de reprendre l'étude de la question d'adduction d'eaux potables à Lille,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Il est institué, sous notre présidence, une Commission chargée de l'étude de la question des eaux.

ARTICLE 2. — Sont nommés membres de la Commission des eaux :

MM. ANGLÈS-DORIA, ingénieur des mines.

Ch. BARROIS, professeur à la Faculté des Sciences.

BIENVAUX, ingénieur des Ponts et Chaussées.

BOURDON, directeur des Travaux municipaux.

COINTRELLE, adjoint au maire

CALMETTE, directeur de l'Institut Pasteur.

DEBIERRE, conseiller municipal.

DEGOIX, ingénieur.

DELECROIX, avocat.

GOSSART, adjoint au maire.

GOSSELET, doyen de la Faculté des Sciences.

GRUSON, ingénieur, directeur de l'Institut industriel.

LADRIÈRE, instituteur en retraite.

LARIVIÈRE, ingénieur en chef de la navigation (suppléant, en cas d'absence, M. MERCIER, ingénieur des Ponts et Chaussées).

LAURENGE, adjoint au maire.

LEMAY, directeur général des mines d'Aniche,

REUMAUX, agent général des mines de Lens.

STOCLET, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Hôtel de Ville, le 17 août 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Notre arrêté du 17 août 1905, instituant une Commission chargée de l'étude de la question d'adduction d'eaux potables à Lille ;

ARRÊTONS :

Sont nommés membres de cette Commission :

MM. GOBERT, conseiller municipal ;

THIBAUT, docteur, secrétaire général du Comité départemental d'Hygiène.

M. GRIMPRET suppléera, en cas d'absence, M. STOCLET, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, membre de ladite Commission.

Hôtel de Ville, le 31 août 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

École de Natation. — Comptable spécial

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. DESWAF, inspecteur des Travaux municipaux, est chargé de la comptabilité des tickets de l'École de Natation.

ARTICLE 2. — Il devra rendre compte de sa gestion toutes les semaines à M. le Receveur municipal, selon les règles de la comptabilité publique, et lui remettra, le 15 septembre prochain, les tickets non vendus pendant la saison des bains.

VU ET APPROUVÉ :

Lille, le 4 août 1905.

Hôtel de Ville, le 3 août 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

F. GRAND.

Le Maire de Lille,

H. COINTRELLE, Adjoint.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS D'AOUT 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 novembre 1886.

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune. placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
181	41	384	88	472	22	9	31	425	»	12	»

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR CAUSE ET PAR AGE (Mort-nés non comptés).

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal) . . .	»	»	»	»
2	Typhus exanthématique . . .	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre. . .	»	»	»	»	»	»
4	Variolo . . .	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole . . .	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine . . .	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche . . .	3	1	»	»	»	4
8	Diphthérie et croup. . .	»	»	»	»	»	»
9	Grippe. . .	»	»	»	»	»	»
10	Choléra asiatique. . .	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras . . .	»	»	»	1	»	1
12	Autres maladies épidémiques . . .	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons. . .	»	7	27	10	1	45
14	Tuberculose des méninges . . .	1	2	1	»	»	4
15	Autres tuberculoses . . .	»	4	3	»	1	8
16	Cancer et autres tumeurs malignes . . .	»	»	»	12	11	23
17	Méningite simple. . .	5	13	2	»	»	20
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau. . .	»	»	»	4	14	18
19	Maladies organiques du cœur . . .	»	2	2	8	12	24
20	Bronchite aiguë . . .	2	»	»	»	»	2
21	» chronique . . .	»	»	»	2	9	11
22	Pneumonie . . .	1	»	»	1	6	8
22bis	Autres affections de l'appareil respiratoire . . .	7	3	»	8	9	27
23	Affections de l'estomac (cancer excepté). . .	»	»	1	1	»	2
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans). . .	146	7	»	»	»	153
25	Hernies, obstructions intestinales . . .	»	»	1	2	2	5
26	Cirrhose du foie . . .	»	»	»	»	»	»
27	Néphrite et maladie de Bright . . .	»	1	2	2	2	7
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme. . .	»	»	»	»	»	»
29	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales). . .	»	»	»	»	»	»
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement . . .	»	»	2	»	»	2
31	Débilité congénitale et vices de conformation. . .	9	»	»	»	»	9
32	Débilité sénile . . .	»	»	»	»	4	4
33	Morts violentes (suicide excepté) . . .	»	2	4	1	1	8
33bis	Suicides . . .	»	1	2	3	1	7
34	Autres maladies . . .	6	»	8	8	10	32
35	Maladies inconnues ou mal définies . . .	»	1	»	»	»	1
	TOTAUX. . .	180	44	55	63	83	425

Harnachement. — Réparations et Objets de sellerie.

DU 11 AOUT 1905.

Marché avec M. Jean-Baptiste DUFERMONT, sellier à Lille, rue de Béthune, 35, pour les réparations, pendant les années 1905 et 1906, à effectuer aux harnachements des chevaux des Sapeurs-Pompiers et la fourniture des objets de sellerie et de bourrellerie nécessaires aux différents services municipaux, moyennant environ 3.000 francs.

Enregistré le 11 août 1905, folio 22, case 17.

Répertoire n° 1389.

Services municipaux. — Nominations et Promotions.

Travaux. — Direction honoraire.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Considérant que M. MONGY, ancien Directeur du Service des Travaux municipaux, a rempli, pendant trente-huit ans, les fonctions qui lui étaient confiées avec un zèle et un dévouement remarquables ;

Qu'il a notamment contribué pour une large part aux travaux d'embellissement de la Ville,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. MONGY, Alfred, est nommé Directeur honoraire du Service des Travaux municipaux.

ARTICLE 2. — M. le Secrétaire général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 juillet 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

École des Beaux-Arts

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. LEMERRE, Charles, surveillant à l'École des Beaux-Arts, est nommé gardien des Musées du Palais des Beaux-Arts, en remplacement de M. GIESQUIÈRE Alfred, aux appointements annuels de 1.300 francs.

Il entrera en fonctions le 15 août 1905.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 9 août 1905.

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Le traitement annuel de M. C. DECARPENTRY, Secrétaire général de l'École des Beaux-Arts de Lille, est élevé à trois mille francs (3.000) à compter du 1^{er} août 1905.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 27 juillet 1905.

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. MESNARD, Paul, né le 9 mars 1872, à Ravenel (Oise), est nommé, à titre provisoire, surveillant à l'École des Beaux-Arts, aux appointements annuels de 1.200 francs.

Il entrera en fonctions le 1^{er} septembre 1905.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 9 août 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Alimentation et Hygiène alimentaire : Statistiques pour les années 1903 et 1904	359
---	-----

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Statistique pour 1903

Il a été effectué, en 1903, 428 saisies (421 en 1902), se détaillant comme suit :
56 bœufs, 172 vaches, 24 taureaux, 39 veaux, 66 moutons, 45 porcs, 26 chevaux,
représentant un total de 48.249 kilogrammes de viande.

Ces saisies ont été faites pour les motifs énoncés au tableau ci-joint.

POLICE SANITAIRE

En 1903, il a été constaté, tant sur le marché qu'à l'abattoir :

Péripneumonie contagieuse. — Un cas, sur une vache provenant de Wambrechies (Nord).

Charbon bactérien. — Un cas, sur un bœuf provenant des pâturages du Champ de courses, à Lambersart.

Pneumo-entérite. — Un cas, sur un porc provenant du Pas-de-Calais.

Tuberculose. — 177 cas, détaillés comme suit : 39 bœufs, dont 15 provenant de Paris (La Villette) et au delà, 8 du Nord, 3 du Pas-de-Calais, 4 de l'Aisne, 5 de la Somme, 3 de l'Oise, et 1 de la Seine-Inférieure.

107 vaches, dont 51 du Nord, 23 du Pas-de-Calais, 1 de l'Aisne, 6 de la Somme, 1 de l'Allier, 1 de l'Ille-et-Vilaine, et 24 de Paris et au delà.

16 taureaux, dont 10 du Nord, 4 du Pas-de-Calais, 1 de l'Aisne et 1 de Paris.

12 veaux, dont 5 du Nord, 6 du Pas-de-Calais, et 1 de la Somme.

3 porcs, provenant du Nord.

ANNÉE 1903

**ÉTAT récapitulatif des Bestiaux abattus, de leur produit
en viande et de sa destination.**

ESPÈCES	QUANTITÉ de TÊTES ABATTUES	POIDS MOYEN en viande. kil.	POUR LILLE		POUR LE DEHORS	
			QUANTITÉ de têtes	POIDS en viande kilos	QUANTITÉ de têtes	POIDS en viande kilos
Bœufs et taureaux	20.400	342	11.202	3.831.084	9.198	3.145.716
Vaches	5.768	266	3.845	1.022.770	1.923	311.518
Veaux	30.548	78	20.024	1.561.872	10.524	820.872
Moutons	63.972	26	41.650	1.082.900	22.322	580.372
TOTAUX des viandes de boucherie.				7.498.626		5.058.478
Porcs.	31.433	82	16.163	1.325.366	15.270	1.252.140
TOTAUX des quantités.			92.824		59.237	
TOTAUX des viandes de boucherie et de porc.				8.823.992		6.310.618
REPORT des viandes exportées.				6.310.618		
TOTAL.				15.134.610		
Chevaux	1.512	305	1.512	461.160		
TOTAUX des quantités.		153.633	94.396			
TOTAL GÉNÉRAL des viandes.				15.595.770		

ANNÉE 1903

État des viandes sorties de l'Abattoir avec acquits des droits
d'octroi (autrement dit pour la Ville).

MOIS	VIANDES	VIANDE	VIANDE	OBSERVATIONS
	DE BOUCHERIE	DE PORC	DE CHEVAL	
	kilos	kilos	kilos	
Janvier.	682.428	441.426	45.750	
Février.	584.316	403.764	42.920	
Mars.	597.540	424.441	38.430	
Avril.	652.899	408.254	36.660	
Mai.	627.672	99.893	36.600	
Juin.	672.124	446.465	31.410	
Juillet.	638.247	445.771	27.620	
Août.	662.498	406.450	31.410	
Septembre.	583.936	425.690	36.600	
Octobre.	588.588	407.564	42.090	
Novembre.	628.464	99.488	45.750	
Décembre.	579.914	409.460	46.580	
TOTAUX.	7.498.626	4.935.366	461.460	

ANNÉE 1903.

Produit en abats et issues, suifs et graisses, cuirs verts et peaux de moutons, dans l'Abattoir

ESPÈCES	QUANTITÉ de TÊTES ABATTUES	POIDS		POIDS		POIDS		POIDS		POIDS (A)	
		moyen en abats et issues	total en abats et issues	moyen en suifs et graisses	total en suifs et graisses	moyen en cuirs verts, avec têtes, pattes et cornes	total en cuirs verts avec têtes, pattes et cornes	moyen en peaux de moutons tondus	total en peaux de moutons tondus	moyen en peaux de moutons en laine	total en peaux de moutons en laine
Bœufs et taureaux	20.400	39 500	705.800	34	693.600	47	958.800	»	»	»	»
Vaches	5.768	43	248.024	38	219.184	32	184.576	»	»	»	»
Veaux	30.548	9	274.932	3	91.644	8 300	253.348 4	»	»	»	»
Moutons	63.972	7	446.004	5	319.860	»	»	1.700	54.376 200	6.500	207.909
Porcs	31.433	8 500	267.180 3	6	188.598	»	»	»	»	»	»
Chevaux	1.512	38	57.456	10	15.120	20	30.240	»	»	»	»
TOTAUX	153.633		1.999.396 3		1.528.006		1.426.964 4		54.376 200		207.909

(A) Le poids des peaux de moutons est basé sur les introductions, lesquelles sont égales en ce qui concerne les moutons tondus et en laine.

ANNÉE 1903

Bestiaux abattus à l'Abattoir de Lille.

MOIS	Bœufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Moutons	Porcs	Chevaux
Janvier	1.056	460	537	2.039	7.200	2.533	150
Février	1.004	410	501	1.964	6.221	2.321	144
Mars	931	405	595	2.099	5.330	2.151	126
Avril	1.082	422	651	2.578	5.111	2.159	120
Mai	931	352	741	2.822	4.136	2.238	120
Juin	1.072	415	829	3.527	3.372	2.613	102
Juillet	996	711	507	3.450	2.621	2.671	84
Août	1.285	515	385	2.710	3.849	2.796	102
Septembre	1.499	543	366	2.549	5.102	2.858	120
Octobre	1.709	485	195	2.376	6.409	3.154	138
Novembre	1.776	559	190	2.378	7.735	2.967	150
Décembre	1.223	491	339	2.056	6.886	2.972	156
TOTAUX	14.564	5.768	5.836	30.548	63.972	31.433	1.512
En 1902, c'était :							
	15.097	6.673	5.819	31.299	69.685	29.052	1.512
Différence pour 1903, en :							
	MOINS	MOINS	PLUS	MOINS	MOINS	PLUS	»
	533	905	17	751	5.713	2.381	»

ANNÉE 1903

Bestiaux entrés dans l'Abattoir venant du marché

MOIS	Bœufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Moutons	Porcs	Chevaux
Janvier.	438	211	106	893	»	»	»
Février.	419	231	93	732	»	»	»
Mars.	419	157	96	821	»	»	»
Avril.	568	184	113	1.077	59	»	»
Mai	452	97	141	1.122	1	»	»
Juin	471	138	116	1.598	»	»	»
Juillet	280	271	65	1.237	»	»	»
Août	422	157	33	1.217	»	»	»
Septembre	409	266	52	1.329	»	»	»
Octobre.	280	271	30	1.237	»	»	»
Novembre	616	244	20	1.206	»	»	»
Décembre.	535	224	55	979	»	»	»
TOTAUX.	5.309	2.451	920	13.448	60	»	»
En 1902, c'était :							
	5.929	2.895	902	14.572	210	»	»
Différence pour 1903, en :							
	MOINS	MOINS	PLUS	MOINS	MOINS	»	»
	620	444	18	1.124	150	»	»

ANNÉE 1903

**Bestiaux entrés directement dans l'Abattoir sans passer
par le marché**

MOIS	Bœufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Moutons	Porcs	Chevaux
Janvier.	618	249	431	1.146	7.200	2.533	150
Février.	585	179	408	1.232	6.221	2.321	144
Mars.	512	248	499	1.278	5.330	2.451	126
Avril.	514	238	538	1.501	5.052	2.459	120
Mai.	479	255	600	1.700	4.435	2.238	120
Juin.	601	277	713	1.929	3.372	2.613	102
Juillet.	716	440	442	2.213	2.621	2.671	84
Août.	863	358	352	1.493	3.849	2.796	102
Septembre.	1.090	277	314	1.220	5.402	2.858	120
Octobre.	1.429	214	165	1.139	6.409	3.454	138
Novembre.	1.160	315	170	1.172	7.735	2.967	150
Décembre.	688	267	284	1.077	6.886	2.972	156
TOTAUX.	9.255	3.317	4.916	17.100	63.912	31.433	1.512
En 1902, c'était :							
	9.168	3.778	4.917	16.727	69.475	29.052	1.512
Différence pour 1903, en							
	PLUS	MOINS	MOINS	PLUS	MOINS	PLUS	»
	87	461	1	373	5.563	2.381	»

ANNÉE 1903

Moyenne des Prix (d'après la Mercuriale officielle)

ESPÈCES	PRIX DES ANIMAUX SUR PIED OU POIDS VIF	PRIX DE REVIENT DE LEUR VIANDE (sans octroi)
1^{re} qualité.		
	LE KILOG	LE KILOG
Bœufs	0 95	1 52
Vaches	0 80,2	1 40
Taureaux	0 77,2	1 30
Veaux	1 29	2 15
Moutons	1 05,5	2 05
Porcs	»	»
2^{me} qualité.		
	LE KILOG	LE KILOG
Bœufs	0 87,7	1 42
Vaches	0 71,4	1 30
Taureaux	0 67,3	1 20
Veaux	1 20,9	2 00
Moutons	0 99	1 95
Porcs	»	»

ANNÉE 1903. — Moyennes mensuelles des prix au cent de kilogrammes, sur pied ou poids vif, des bestiaux vendus sur les marchés hebdomadaires de Lille (d'après la mercuriale officielle).

MOIS	BŒUFS		VACHES		TAUREAUX		VEAUX		MOUTONS		PORCS	
	1re qualité	2e qualité	1re qualité	2e qualité	1re qualité	2e qualité	1re qualité	2e qualité	1re qualité	2e qualité	1re qualité	2e qualité
Janvier	93 »	85 »	75 50	68 50	73 »	64 »	121 50	113 »	»	»		
Février	92 50	84 50	74 »	67 »	70 »	61 »	126 50	121 »	»	»		
Mars	92 »	84 »	77 »	69 »	78 »	68 »	141 »	130 50	»	»	Aucun porc	
Avril	94 »	86 »	80 »	71 »	77 »	66 50	132 »	122 50	103 »	98 »	n'ayant été exposé	
Mai	97 50	89 50	81 50	72 50	77 »	66 50	128 »	121 50	»	»	en vente,	
Juin	97 50	89 50	81 50	72 50	79 50	68 »	125 50	119 »	»	»	aucun prix n'a pu	
Juillet	98 »	90 »	82 50	73 50	82 »	72 »	131 50	122 50	»	»	être établi.	
Août	99 »	91 »	84 »	75 »	82 »	72 50	129 50	120 50	»	»		
Septembre	96 50	88 »	84 50	75 50	81 50	71 50	130 »	121 »	»	»		
Octobre	95 50	87 50	82 50	73 50	79 »	68 »	129 »	120 50	»	»		
Novembre	95 50	87 50	80 »	71 »	76 »	65 50	127 50	119 »	»	»		
Décembre	98 »	90 »	80 50	71 50	75 »	65 »	126 »	118 50	108 »	100 »		
Moyenne annuelle	95 75	87 70	80 29	71 45	77 24	67 37 5	129 »	120 79	105 50	99 »		
Pour comparaison avec les moyennes												
En 1902	89 91	81 70	72 54	63 25	70 50	60 41	120 16	110 46	95 75	85 75	»	»
En 1901	88 04	76 66	71 »	60 25	58 75	48 25	109 37 5	102 66	94 50	84.42 5	»	»

ANNÉE 1903. — Aperçu pour faciliter les comparaisons entre les marchés de 1902 et 1903,
pour les différents animaux de boucherie.

ESPÈCES	AMENÉS		DIFFÉRENCE pour 1903, EN :	VENDUS POUR LA VILLE		DIFFÉRENCE pour 1903, EN :	VENDUS POUR LE DEHORS		DIFFÉRENCE pour 1903, EN :
	en 1902	en 1903		en 1902	en 1903		en 1902	en 1903	
Bœufs	10.432	10.063	moins.. 369	5.929	5.309	moins.. 620	4.503	4.754	plus..... 251
Vaches.	11.508	10.385	moins.. 1.123	2.895	2.451	moins.. 444	8.613	7.934	moins... 677
Taureaux.	1.249	1.274	plus.... 22	902	920	plus.... 18	347	351	moins... 4
Veaux	19.055	16.920	moins.. 2.135	14.572	13.448	moins.. 1.124	4.483	3.472	moins... 1.011
Moutons	210	153	moins . 57	210	60	moins.. 150	»	93	plus..... 93
Porcs.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX	42.454	38.792		24.508	22.188		17.946	16.604	

Année 1903. - ÉTAT faisant connaître, le plus fort, le plus faible et la moyenne des marchés.

DATES	NOMBRE D'AMENÉS			TOTAL du GROS BÉTAIL	NOMBRE D'AMENÉS			OBSERVATIONS	DATES	NOMBRE D'AMENÉS			TOTAL du GROS BÉTAIL	NOMBRE D'AMENÉS			OBSERVATIONS
	Bœufs	Vaches	Taureaux		Veaux	Moutons	Porcs			Bœufs	Vaches	Taureaux		Veaux	Moutons	Porcs	
7 Janvier.	218	187	27	432	291	»	»	Bœufs 209 Vaches 275 Taureaux 5 Gros bétail } 579 têtes (4 novemb.) Veaux 472 têtes (10 juin.) Moutons 114 — (8 avril.)	Report	4.338	4.140	915	9.393	7.784	115	»	Bœufs 416 Vaches 154 Taureaux 12 Gros bétail } 582 têtes (24 juin.) Veaux 190 têtes (30 septemb.) Moutons 1 — (13 mai.)
14 —	175	195	35	405	255	»	»		1er Juillet.	159	240	41	440	419	»	»	
21 —	164	169	38	371	276	»	»		8 —	155	220	25	400	423	»	»	
28 —	145	206	28	379	248	»	»		15 —	104	252	31	387	438	»	»	
4 Février.	194	188	25	407	223	»	»		22 —	140	197	40	347	402	»	»	
11 —	194	155	29	378	200	»	»		29 —	165	216	24	405	391	»	»	
18 —	144	194	38	376	263	»	»		5 Août.	198	190	42	400	361	»	»	
25 —	127	162	49	338	214	»	»		12 —	224	218	8	450	409	»	»	
4 Mars. . .	162	157	38	357	272	»	»		19 —	199	182	6	387	348	»	»	
11 —	207	171	23	401	267	»	»		26 —	176	200	41	387	400	»	»	
18 —	162	128	17	307	294	»	»		1er Septemb.	219	230	15	464	369	»	»	
25 —	163	168	19	350	263	»	»		9 —	244	232	7	483	315	»	»	
1er Avril. .	111	167	34	312	215	»	»		16 —	205	248	11	464	370	»	»	
8 —	200	153	29	382	371	114	»		23 —	298	261	17	576	262	»	»	
15 —	159	126	59	344	218	»	»		30 —	300	214	12	526	199	»	»	
22 —	204	164	46	414	369	»	»		7 Octobre.	266	238	12	516	364	»	»	
29 —	222	176	40	438	363	»	»		14 —	259	281	6	546	314	»	»	
6 Mai. . .	156	182	65	403	333	»	»		21 —	238	276	4	518	314	»	»	
13 —	215	137	54	406	401	1	»		28 —	219	341	8	568	259	»	»	
20 —	155	132	18	305	372	»	»		4 Novemb.	299	275	5	579	350	»	»	
27 —	239	169	33	441	433	»	»	11 —	295	199	7	501	224	»	»		
3 Juin. . .	154	167	46	367	352	»	»	18 —	235	275	3	513	335	»	»		
10 —	200	183	71	454	472	»	»	25 —	224	219	6	449	355	»	»		
17 —	152	151	42	345	393	»	»	2 Decemb.	179	234	9	422	295	»	»		
24 —	146	154	12	282	426	»	»	9 —	172	263	10	445	354	38	»		
A reporter	4.338	4.140	915	9.393	7.784	115	»	16 —	192	240	16	448	248	»	»		
								23 —	196	169	26	391	309	»	»		
								30 —	165	134	14	313	309	»	»		
								TOTAUX.	40.063	40.385	1.274	21.749	16.920	153	A		

Moyenne des marchés { Gros bétail 418 têtes.
 Veaux 326 —
 Moutons 51 — (3 marchés seulement.)

A. — Aucun porc n'a été exposé.

ANNÉE 1903. — Bestiaux exposés aux Marchés et leur destination.

MOIS	Nombre de Marchés	BŒUFS			VACHES			TAUREAUX			VEAUX			MOUTONS			PORCS		
		EXPOSÉS en vente	VENDUS POUR		EXPOSÉS en vente	VENDUES POUR		EXPOSÉS en vente	VENDUS POUR		EXPOSÉS en vente	VENDUS POUR		EXPOSÉS en vente	VENDUS POUR		EXPOSÉS en vente	VENDUS POUR	
			Lille	Dehors		Lille	Dehors		Lille	Dehors		Lille	Dehors		Lille	Dehors		Lille	Dehors
Janvier.	4	702	438	264	757	211	546	128	106	22	1.070	893	177	»	»	»	»	»	»
Février.	4	659	419	240	699	231	468	141	93	48	900	732	168	»	»	»	»	»	»
Mars.	4	694	419	275	624	157	467	97	96	1	1.096	821	275	»	»	»	»	»	»
Avril.	5	896	568	328	786	184	602	208	113	95	1.536	1.077	459	114	59	55	»	»	»
Mai.	4	765	452	313	620	97	523	170	141	29	1.589	1.122	417	1	1	»	»	»	»
Juin.	4	622	471	151	655	138	517	171	116	55	1.643	1.598	45	»	»	»	»	»	»
Juillet.	5	723	280	443	1.125	271	854	131	65	66	2.073	1.237	836	»	»	»	»	»	»
Août.	4	797	422	375	790	157	633	37	33	4	1.518	1.217	301	»	»	»	»	»	»
Septembre.	5	1.266	409	857	1.185	266	919	62	52	10	1.515	1.329	186	»	»	»	»	»	»
Octobre.	4	982	280	702	1.136	271	865	30	30	»	1.251	1.237	14	»	»	»	»	»	»
Novembre.	4	1.053	616	437	968	244	724	21	20	1	1.264	1.203	58	»	»	»	»	»	»
Décembre.	5	904	535	369	1.040	224	816	75	55	20	1.515	979	536	38	»	38	»	»	»
TOTAUX.	52	10.063	5.309	4.754	10.385	2.451	7.934	1.271	920	351	16.920	13.448	3.472	153	60	93	»	»	»

Année 1903. — NOMBRE ET MOTIFS DES SAISIES OPÉRÉES

ESPÈCES	Pneumonie gangréneuse	Péricardite	Péritonite	Actinomycose	Corruption	Fiévreux	Ictère	Maigreux extrême	Mélanose	Putréfaction	Péripleumonie contagieuse	Charbon bactérien	Métrite	Anasarque	Foules	Absès	Infection purulente	Glaireux	Néphrite	Hydropisie et hydroémie	Tétanos	Congestion pulmonaire	N'ayant pas le poids réglementaire	Pneumo-entérite	Tuberculose	Total des saisies	NOMBRE		Détail des saisies pour tuberculose		
																											de KILOGS en VIANDE SAISIS	Saisies totales	Saisies partielles		
Bœufs . . .	1	1	1	3	2	»	»	1	1	»	»	1	»	»	1	3	»	2	»	»	»	»	»	»	»	39	56	7.610	9	30	dont 31 cas avec mammite tuberculeuse
Vaches. . .	1	2	6	1	4	17	1	11	»	»	1	»	1	»	3	11	2	2	1	1	»	»	»	»	107	172	25.370	37	70		
Taureaux. .	»	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	1	»	»	»	»	16	24	2.452	1	14		
Veaux . . .	5	»	1	»	10	»	1	1	1	2	»	»	»	»	1	1	»	1	»	»	»	»	3	»	12	39	4.922	5	8		
Moutons . .	»	»	»	»	47	»	1	10	»	5	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	66	1.608	»	»		
Porcs . . .	1	»	1	»	20	»	»	»	»	2	»	»	»	»	7	1	»	»	»	»	»	9	»	1	3	45	3.215	»	3		
Chevaux . .	1	»	2	»	1	5	»	5	4	1	»	»	»	1	3	1	»	1	»	1	»	»	»	»	»	26	6.072	»	»		
TOTAUX. .	9	4	12	4	85	22	3	28	6	10	1	1	1	1	17	21	2	6	1	3	1	9	3	1	177	428	48.249	52	125	177	

ANNÉE 1903

ÉTAT des accidents survenus au personnel travaillant
dans l'établissement.

DATES	NOMS	NATURE DES BLESSURES	DURÉE de l'incapacité de travail ou suites mortelles
20 Mai	L'Herbiez, Charles	Coupure profonde à la main gauche	5 semaines.
22 Mai	Parent, Joseph . .	Coupure profonde à la main gauche	4 semaines.
30 Mai	Seys, Oscar	Contusions à la tête, suite d'une chute	10 jours.
6 Juillet	Hermez, Henri . . .	Forte entaille au pouce de la main droite	18 jours.
6 Août	Chastin, Jules . . .	Forte entaille au pouce de la main droite	15 jours.
17 Août	Petit, Alphonse . .	Contusions au genou, suite d'une chute	1 mois.
14 Novembre	Capelier, Léon . . .	A fait une chute de 4 mètres de hauteur	Décédé le lende- main.

Vingt contraventions ont été dressées pour infractions au Règlement.

VÉRIFICATION DES VIANDES FORAINES

Quantité et nature des viandes passées à la vérification pendant l'année 1903.

MOIS	BŒUF	VACHE	TAUREAU	VEAU	MOUTON	PORC	CHÈVRE	ALOYAU	POIDS TOTAL
Janvier	42	556	16	82	23	844	61	1088	Kilogr. 148.322
Février	111	347	55	77	17 1/2	606	79	939	120.863
Mars	71	626	35	64 1/2	16 1/2	656	72	931	122.425
Avril	116	240	90	98	17	688	59	938	124.232
Mai	29	476	2	93	11	759 1/2	32 1/2	114	135.935
Juin	73	240	51	99	18 1/2	616	14	1000	111.215
Juillet	63	356	9	74	8 1/2	532	10	776	108.768
Août	98	435	12	85 1/2	15 1/2	551	9	1034	119.635
Septembre	110	345	»	78	19 1/2	538	49 1/2	695	104.192
Octobre	113	430	96	109 1/2	19	612	152	1076	132.972
Novembre	110	251	53	96	7	361 1/2	172	710	106.989
Décembre	50	486	47	74 1/2	6 1/2	586 1/2	136	876	122.347
TOTAUX	976	4.788	477	1031	179 1/2	7.350 1/2	846	10.477	1.457.865

HALLES ET MARCHÉS

VÉRIFICATION DES DENRÉES ALIMENTAIRES

État récapitulatif des saisies opérées pendant l'année 1903.

AU MINCK		Kilogr.
		<i>Report.</i> . . . 26.751
POISSONS EAU DOUCE		
	Pièces.	
Langoustes	98	
Homards	5	
Coquilles Saint-Jacques	700	
TOTAL	803	
	Kilogr.	
Crevettes	857	
Saumons	350	
Dorades	325	
Huitres	150	
Écrevisses	208	
Anguilles	60	
Turbots	35	
Truites	15	
Brochets	10	
TOTAL	2.010	
MARÉE		
	Kilogr.	
Harengs	19.725	
Maquereaux	4.675	
Raies	2.351	
A reporter	26.751	
Poissons divers	2.311	
Canapés, dits « Saumons blancs »	1.553	
Cabillauds	824	
Elingues	618	
Soles	344	
Carrins	225	
Rougets	215	
Elbuths	525	
Chiens de mer	310	
Flottes	215	
Merluches	145	
Roches de mer	85	
Anguilles de mer	35	
Rougets barbets	35	
Roussettes	25	
Crabes	25	
Plies	25	
Colins	25	
Esturgeons	25	
Jean doré	25	
Limandes	18	
Barbues	10	
Flétons	5	
Moules	19.730	
TOTAL	54.404	

SALAISONS

	Kilogr.	Gr.
Sardines fumées	125	»
Harengs salés	135	»
Morue	39	»
Harengs saurs	581	»
TOTAL.	880	»

AUX CRIÉES

	Kilogr.	Gr.
Cerises	493	»
Oranges	50	»
Raisin	20	»
Prunes	120	»
Poires	7	»
Abricots	17	»
Pêches	403	»
Figues	863	»
Amandes	30	»
Melons	7	»
Tomates	5	»
Asperges	50	»
Choux-Fleurs	1.485	»
Cresson	30	»
Cerfeuil	10	»
Persil	63	»
Petits pois	9	»
Carottes	80	»
Pommes de terre	110	»
Jambons	61	»
Charcuterie	30	»
Levure	33	»
Fromages vieux	25	»
— de Brie	25	»
— Camembert	18	»
— blanc	80	»
TOTAL.	3.524	»

SUR LE CARREAU

	Kilogr.	Gr.
Pêches	5	»
Poires	50	»
Tomates	5	»
Choux-Fleurs	600	»
TOTAL.	660	»

DANS LES MARCHÉS

	Kilogr.	Gr.
Légumes divers	6.416	»
Poissons divers	1.409	»
Harengs blancs	12	»
Viandes diverses	1.000	»
Tripes	304	»
Volailles diverses	34	»
Fruits divers	797	»
Moules	130	»
TOTAL.	9.802	»

SUR LA VOIE PUBLIQUE

	Kilogr.	Gr.
Noix de coco	200	»
Fromage de Brie	25	»
Harengs	25	»
Canapés	25	»
Moules	250	»
Total.	525	»

RÉCAPITULATION

	Kilogr.	Gr.
Au Minck, eau douce	2.010	»
— marée	54.101	»
— salaisons	880	»
Aux Criées, divers	3.524	»
Sur le Carreau, divers	660	»
Dans les Marchés, divers	9.802	»
Voie publique, divers	525	»
TOTAL GÉNÉRAL.	71.505	»

VIANDES FORAINES

État récapitulatif des saisies opérées au Bureau de Vérification pendant l'année 1903.

DATES	INTRODUCTEURS et RÉSIDENCES	NATURE des VIANDES	POIDS Kilogr.	CAUSES DE SAISIES
2 Janvier.	D. Annœullin.	1 porc	32	Hydrohémie.
23 »	L. Lille	1 chèvre	15	Extrême maigreur.
30 »	L. Arnêcke	4/4 vache.	346	Fièvre, infiltration glaireuse.
5 Février.	S. Bailleul	1 veau	41	Hydrohémie.
11 »	L. Vieux-Berquin	4/4 vache.	138	Fiévreuse.
13 »	L. Houplin	2/4 »	58	Fièvre, infiltration.
14 »	D. Lompret.	1 porc	55	Crevé, rouge.
23 »	D. Quesnoy.	1 veau	63	Corruption.
28 »	L. Lille	2 aloyau	52	Fièvre, corruption.
1 Mars	D. »	2 veau	82	Corruption.
6 »	D. Coutiches	1 »	33	Insuffisance de poids.
6 »	S. Annœullin.	2/4 vache.	120	Extrême maigreur.
9 »	D. Lille	4/4 taureau.	446	Fiévreux.
10 »	S. Herzéele.	4/4 vache.	185	»
18 »	L. Gondecourt	1/4 »	70	Extrême maigreur.
20 »	L. Houplin	1/4 »	55	Tuberculose.
20 »	L. Gondecourt	1/4 »	45	Fiévreuse.
21 »	B. Lille	1 aloyau	12	Corruption.
27 »	L. Sainte-Marguerite	2/4 vache.	116	Tuberculose.
27 »	S. St-André	1 chèvre	20	Fou lure.
27 »	L. Phalempin	2/4 vache.	55	Hydrohémie.
1er Avril	S. St-André	2/4 »	119	Infectieuse.
3 »	D. Pérenchies	4/4 »	311	Congestion, infiltration.
10 »	L. Lille	2 chèvres.	30	Extrême maigreur.
11 »	P. Ennetières.	1 veau	30	Hydrohémie.
14 »	S. St-André	1/4 vache.	87	Fiévreuse.
17 »	D. Bersée.	1 veau	43	Hydrohémie.
27 »	P. Avelin.	1 »	90	Extrême maigreur.
1er Mai.	L. Houplin	2/4 vache.	100	Fiévreuse.
1 »	D. Pérenchies.	4/4 »	159	»
16 »	L. Gondecourt	4/4 »	282	Glaireuse.
17 »	B. Bouvines	2/4 veau	20	Fiévreux.
22 »	S. St-André	1/2 porc	25	Glaireux.
11 Juin	P. Boolezéele.	2/4 vache.	136	Glaireuse.
12 »	L. Roquigny	4/4 »	204	Fiévreuse.
19 »	P. Avelin.	1 porc	37	Corruption.
19 »	K. Lille	1 mouton.	20	»
		A reporter.	3.744	

DATES	INTRODUCTEURS et RÉSIDENCES	NATURE des VIANDES	POIDS	CAUSES DE SAISIES
		<i>Report</i> . . .	Kilogr. 3.744	
21 Juin. . . .	S St-André . . .	1 veau	120	Corruption.
22 »	L Lille	4/4 vache. . .	183	Fiévreuse.
29 »	B Douvrin. . .	1 veau	70	Corruption.
2 Juillet . . .	L Lille	1 aloyau	20	Fiévreux.
3 »	L Gondecourt .	1/4 vache. . .	44	Glaireuse.
10 »	D Lille	1 veau	30	Insuffisance de poids.
18 »	L Houplin. . . .	4/4 vache. . .	58	Glaireuse.
18 »	L Lille	1 veau	77	Fiévreux.
20 »	L Radinghem . .	2/4 vache. . .	80	Fiévreuse.
21 »	T Bapaume . . .	2 moutons . .	56	Crevés.
24 »	T Lille	4/4 vache. . .	247	Corruption.
25 »	S St-André . . .	4/4 »	182	Fiévreuse.
31 »	L Houplin. . . .	2/4 »	70	»
3 Août	L Lille	1 porc	35	Corruption.
4 »	C »	1 veau	68	»
4 »	L »	1 porc	40	»
10 »	C »	4 moutons . .	60	»
10 »	D »	1/4 bœuf. . .	40	»
14 »	S Annœullin. .	3/4 vache. . .	175	Hydrohémie.
14 »	D »	1 veau	36	»
14 »	L Houplin. . . .	3/4 vache. . .	249	»
15 »	S Annœullin. .	3/4 bœuf. . .	159	Fiévreux.
21 »	F Mons-en-Pévèle .	1 veau	80	Hydrohémie.
27 »	L Lille	2/4 vache. . .	120	Fiévreuse.
1 ^{er} Septembre .	T Capelle	4/4 bœuf. . .	158	Fiévreux.
10 »	B Ecout-s. Mein (P.-d.-G.)	4/4 »	96	»
12 »	L Lille	2/4 génisse . .	70	Fiévreuse.
12 »	D Lezennes . . .	3/4 bœuf. . .	108	Fiévreux.
19 »	L Lille	1 porc	80	Corruption.
29 »	D Fretin. . . .	1 mouton. . .	26	»
13 Octobre . .	S Steenwoorde. .	4/4 vache. . .	314	»
16 »	L Lille	1 porc	45	Hydrohémie.
16 »	L »	1 »	18	Corruption.
16 »	L »	1 chèvre . . .	17	Dénaturée.
20 »	P »	1 chevreau . .	8	Extrême maigreur.
23 »	H Avelin. . . .	2 moutons . .	41	Corruption.
30 »	P »	1 veau	36	Extrême maigreur.
5 Novembre . .	L Lille	4/4 vache. . .	242	Corruption.
6 »	F Mérignies . . .	1 chèvre . . .	18	Tuberculose.
6 »	L Bailleul	1 »	17	Extrême maigreur.
14 Décembre . .	D Fretin. . . .	4/4 vache. . .	251	Fiévreuse.
18 »	D Templeuve . . .	1 chèvre . . .	15	Extrême maigreur.
24 »	S Annœullin. .	2/4 vache. . .	100	Fièvre, infiltration.
24 »	S »	1/4 »	50	Hydrohémie.
26 »	S Lille	4/4 »	297	Charbon.
		TOTAL . . .	8.014	

RAPPORT GÉNÉRAL

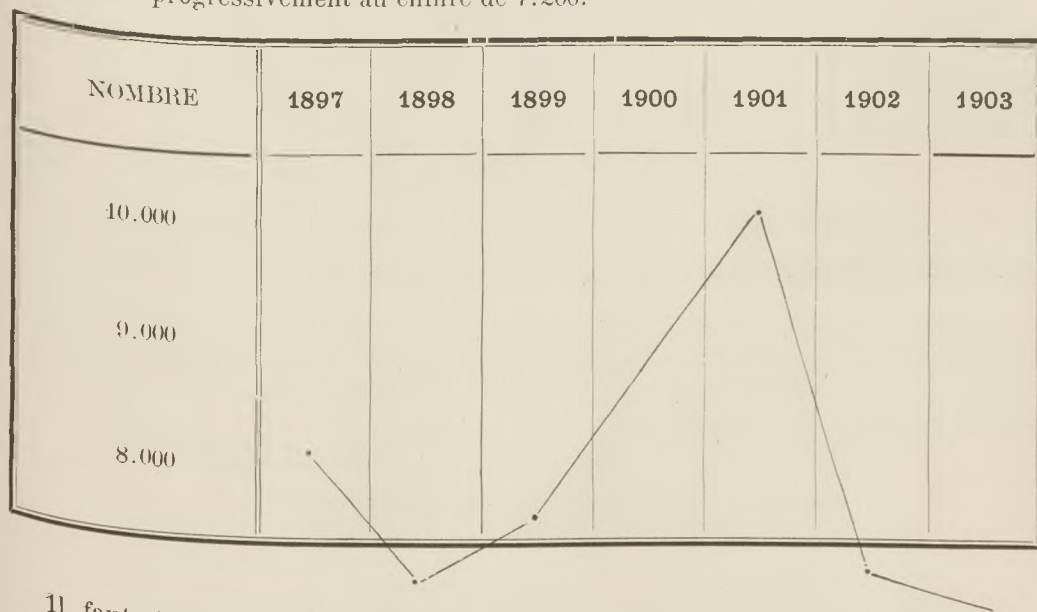
SUR

L'ÉTAT DU MARCHÉ AUX CHEVAUX ET SUR L'INSPECTION SANITAIRE

MONSIEUR LE MAIRE,

J'ai l'avantage de vous adresser, pour cette année, le compte rendu des opérations effectuées sur le marché aux chevaux et sur l'état sanitaire dudit.

L'importance du marché prend une marche descendante depuis quelques années ; en consultant la courbe des variations ci-jointe depuis 1897, il est permis de constater une défection réelle. De 1898 à 1901, le marché suit une augmentation régulière, pour atteindre son maximum. Depuis cette époque et plus rapidement encore, on descend progressivement au chiffre de 7.200.



Il faut attribuer cette crise au marasme des affaires en général et puis aussi il faut considérer que l'acheteur exige plus de garantie et a perdu l'habitude de s'approvisionner sur le marché où en général le marchand et le maquignon sont devenus les seuls maîtres de la situation et peuvent abuser sans vergogne de la crédulité du client qui ne peut trouver chez ceux-là que peu ou pas de solvabilité.

Les entrées ont été pour les différents mois de l'année résumées dans le tableau ci-joint et on peut voir, comme dans mes rapports des années précédentes, les variations mensuelles par les offres et les demandes suivant l'influence saisonnière et les besoins de la culture ; ces variations sont à peu de chose près toujours les mêmes.

État récapitulatif du Marché pour l'année 1903

MOIS	CHEVAUX	ANES	MULETS	TOTAL
Janvier	492	4	4	500
Février	500	2	11	513
Mars	548	3	3	554
Avril	566	5	7	578
Mai	598	7	4	609
Juin	561	7	3	571
Juillet	737	16	18	771
Août	594	8	3	605
Septembre	562	9	4	575
Octobre	590	8	6	604
Novembre	610	8	5	623
Décembre	763	6	9	778
TOTAL GÉNÉRAL	7.421	83	77	7.281

La situation sanitaire est excellente, aucun cas de suspicion n'a été constaté et cela ne peut être que le résultat de la fermeté qu'on apporte dans l'application des lois sanitaires.

Le Vétérinaire-Inspecteur du Marché,

EDG. LEFEBVRE.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Statistique pour 1904

Il a été effectué, en 1904, 498 saisies (428 en 1903), se détaillant comme suit :

84 bœufs, 185 vaches, 34 taureaux, 48 veaux, 71 moutons, 42 porcs, 25 chevaux et 9 abats divers, représentant un total de 51.684 kilos de viandes diverses reconnues impropres à l'alimentation.

Ces saisies ont été faites pour les motifs énoncés au tableau ci-joint.

POLICE SANITAIRE

En 1904, il a été constaté à l'abattoir :

Tuberculose. — 228 cas (dont 197 cas ont motivé saisie), répartis comme suit :

1^o 46 bœufs, dont 23 provenant de Paris et au delà, 7 du Pas-de-Calais, 8 du Nord, 1 de la Somme, 7 de l'Aisne ;

2^o 136 vaches, dont 1 de l'Oise, 1 de la Seine-Inférieure, 1 de la Somme, 22 de Paris et au delà, 19 du Pas-de-Calais, 92 du Nord ;

3^o 23 taureaux, dont 2 de la Somme, 2 de l'Aisne, 4 de Paris et au delà, 6 du Pas-de-Calais, 9 du Nord ;

4^o 10 veaux, dont 1 de la Somme, 6 du Pas-de-Calais, 3 du Nord ;

5^o 2 moutons de la Somme ;

6^o 9 porcs, dont 1 de la Somme, 4 de l'Aisne, 3 du Pas-de-Calais, 1 du Nord ;

7^o 2 chevaux, 1 du Pas-de-Calais, 1 du Nord.

ANNÉE 1904

ÉTAT récapitulatif des Bestiaux abattus, de leur produit en viande et de sa destination.

ESPÈCES	QUANTITÉ		POUR LILLE		POUR LE DEHORS	
	de TÊTES ABATTUES	POIDS MOYEN en viande.	QUANTITÉ de têtes	POIDS en viande	QUANTITÉ de têtes	POIDS en viande
		kil.		kilos		kilos
Bœufs et taureaux	49.981	345	41.400	3.933.000	8.581	2.960.445
Vaches	5.068	270	3.780	1.020.600	1.288	347.760
Veaux	30.066	78	18.002	1.404.156	12.064	940.992
Moutons	63.099	26	44.882	4.466.932	48.217	473.642
TOTAUX des viandes de boucherie.				7.524.688		4.722.839
Porcs.	34.735	85	20.014	1.704.490	44.721	4.251.285
TOTAUX des quantités.			98.078 »		54.871	
TOTAUX des viandes de boucherie et de porc.				9.225.878		5.974.124
REPORT des viandes exportées.				5.974.124		
TOTAL.				15.200.002		
Chevaux	1.500	320	1.500	480.000		
TOTAUX des quantités.			101.578			
TOTAL GÉNÉRAL des viandes.				15.680.002		

ANNÉE 1904

Viandes sorties de l'Abattoir pour être consommées en ville

MOIS	VIANDES DE BOUCHERIE	VIANDE DE PORC	(A) VIANDE DE CHEVAL	OBSERVATIONS
	kilos	kilos	kilos	
Janvier.	699.736	165.964	—	(A) La viande de cheval n'étant pas soumise aux droits, le poids total est basé sur le nombre abattu et le poids moyen.
Février.	598.909	152.886	—	
Mars.	683.783	195.709	—	
Avril.	698.970	117.942	—	
Mai.	568.989	125.594	—	
Juin.	636.758	122.689	—	
Juillet.	565.366	158.795	—	
Août.	674.323	123.324	—	
Septembre.	533.540	125.979	—	
Octobre.	669.340	128.217	—	
Novembre.	647.444	156.277	—	
Décembre.	554.530	127.814	—	
	7.524.688	1.701.190	480.000	

ANNÉE 1904.

Produit en abats et issues, suifs et graisses, cuirs verts et peaux de moutons, dans l'Abattoir

ESPECES	QUANTITÉ de TÊTES ABATTUES	POIDS		POIDS		POIDS		POIDS		POIDS (A)	
		moyen en abats et issues	total en abats et issues	moyen en suifs et graisses	total en suifs et graisses	moyen en cuirs verts, avec têtes, pattes et cornes	total en cuirs verts avec têtes, pattes et cornes	moyen en peaux de moutons tondus	total en peaux de moutons tondus	moyen en peaux de moutons en laine	total en peaux de moutons en laine
		kilos	kilos	kilos	kilos	kilos	kilos	kilos	kilos	kilos	kilos
Bœufs et taureaux	19.981	41	819.221	36	719.316	49.530	995.053.8	»	»	»	»
Vaches	5.068	45	228.060	40	202.720	36.600	185.488.8	»	»	»	»
Veaux	30.066	9	27.594	4	120.264	7.850	240.681	»	»	»	»
Moutons	63.099	7	421.693	5	315.495	»	»	1.950	61.520.530	6.800	214.540
Porcs	34.735	9.500	329.982.5	8	277.880	»	»	»	»	»	»
Chevaux	1.500	35	47.500	15	22.500	23	34.500	»	»	»	»
TOTAUX	154.499		1.874.050.5		1.658.175		1.455.723.6		61.520.530		214.540

(A) Le poids des peaux de moutons est basé sur les introductions, lesquelles sont égales en ce qui concerne les moutons tondues et en laine.

ANNÉE 1904

État des Chiens amenés en fourrière

MOIS	NOMBRE D'AMENÉS	RENDUS A LEURS PROPRIÉTAIRES	ABATTUS
Janvier	42	24	18
Février	36	15	21
Mars	1	»	1
Avril	3	»	3
Mai	»	»	»
Juin	»	»	»
Juillet	67	31	36
Août	6	»	6
Septembre	4	»	4
Octobre	»	»	»
Novembre	»	»	»
Décembre	1	»	1
TOTAUX	160	70	90

ANNEE 1904

Bestiaux abattus à l'Abattoir

MOIS	Bœufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Moutons	Porcs	Chevaux
Janvier	1.448	431	461	2.139	7.451	3.046	150
Février	1.134	318	494	2.070	6.633	2.953	150
Mars	1.403	367	529	2.240	5.735	2.449	150
Avril	892	325	686	2.410	4.924	2.670	120
Mai	961	303	698	2.901	3.891	2.670	120
Juin	1.093	265	883	3.522	3.050	2.804	96
Juillet	862	494	683	3.259	2.547	2.907	66
Août	1.434	582	370	2.695	3.714	2.984	90
Septembre	1.331	569	308	2.238	4.941	3.006	114
Octobre	1.426	464	249	2.106	6.456	2.970	144
Novembre	1.451	496	323	2.527	7.593	3.209	150
Décembre	1.062	454	395	1.959	6.164	3.067	150
TOTAUX	13.897	5.068	6.084	30.066	63.099	34.735	1.500
En 1903, c'était :							
	14.564	5.768	5.836	30.548	63.972	31.433	1.512
Différence pour 1904, en :							
	MOINS	MOINS	PLUS	MOINS	MOINS	PLUS	MOINS
	667	700	248	482	873	3.302	12

ANNÉE 1904

Bestiaux entrés dans l'Abattoir venant du marché

MOIS	Bœufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Moutons	Porcs	Chevaux
Janvier	496	148	58	896	»	»	Les chevaux proviennent d'un marché spécial, il n'est donc pas possible de déterminer ceux ayant passé par le dit marché.
Février	494	70	57	799	»	»	
Mars	561	117	82	1.164	24	»	
Avril	361	116	90	1.551	»	»	
Mai	459	84	112	1.773	»	»	
Juin	592	129	90	2.214	»	»	
Juillet	424	215	96	1.777	»	»	
Août	510	226	16	1.826	»	6	
Septembre	530	180	24	1.347	»	»	
Octobre	485	178	9	1.051	»	»	
Novembre	570	224	27	1.561	»	»	
Décembre	571	142	59	946	2	»	
TOTAUX	6.053	1.829	720	16.905	26	6	»
En 1903, c'était :							
	5.309	2.451	920	13.448	60	»	»
Différence pour 1904, en :							
	PLUS	MOINS	MOINS	PLUS	MOINS	PLUS	
	744	622	200	3.457	44	6	»

ANNÉE 1904

**Bestiaux entrés directement dans l'Abattoir sans passer
par le marché**

MOIS	Boeufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Moutons	Porcs	Chevaux
Janvier	652	283	403	4.243	7.451	3.046	150
Février	640	248	437	4.271	6.633	2.953	150
Mars	542	250	447	4.076	5.711	2.449	150
Avril	531	209	596	859	4.924	2.670	120
Mai	502	219	586	4.128	3.891	2.670	120
Juin	501	436	798	4.308	3.050	2.804	96
Juillet	438	279	587	4.482	2.547	2.907	66
Août	924	356	354	869	3.714	2.978	90
Septembre	801	389	284	891	4.941	3.006	144
Octobre	941	286	240	1.055	6.456	2.970	144
Novembre	881	272	296	966	7.593	3.209	150
Décembre	491	312	336	4.013	6.162	3.067	150
TOTAUX	7.844	3.239	5.364	43.461	63.073	34.729	1.500
En 1903, c'était :							
	9.255	3.317	4.916	47.400	63.912	31.433	1.512
Différence pour 1904, en							
	MOINS	MOINS	PLUS	MOINS	MOINS	PLUS	MOINS
	4.411	78	448	3.939	839	3.296	12

ANNÉE 1904

Moyenne des Prix (d'après la Mercuriale officielle)

ESPÈCES	PRIX DES ANIMAUX	PRIX DE REVIENT
	SUR PIED OU POIDS VIF	DE LEUR VIANDE (sans octroi)
1^{re} qualité.		
	les 100 kilos	les 100 kilos
Bœufs	96 69	155 »
Vaches	80 49	135 »
Taureaux	77 59	127 »
Veaux	127 49	206 »
Moutons	103 25	204 »
Porcs	»	»
2^{me} qualité.		
	les 100 kilos	les 100 kilos
Bœufs	87 76	145 »
Vaches	71 50	125 »
Taureaux	67 69	117 »
Veaux	116 74	190 »
Moutons	98 »	193 »
Porcs	»	»

ANNÉE 1904. — Moyennes mensuelles des prix au cent de kilogrammes, sur pied ou poids vif, des bestiaux vendus sur les marchés hebdomadaires de Lille (*d'après la mercuriale officieuse*).

MOIS	BŒUFS		VACHES		TAUREAUX		VEAUX		MOUTONS		PŒRCS	
	1re qualité	2e qualité	1re qualité	2e qualité	1re qualité	2e qualité	1re qualité	2e qualité	1re qualité	2e qualité	1re qualité	2e qualité
Janvier	98 75	89 75	82 50	74 »	79 »	69 »	131 »	122 »	»	»	»	»
Février	97 75	88 25	83 50	74 50	79 75	74 25	132 25	119 25	»	»	»	»
Mars	98 »	90 »	85 60	77 »	81 25	73 25	130 60	120 60	103 25	98 »	»	»
Avril	95 50	87 25	79 50	71 50	77 »	66 75	130 25	118 25	»	»	»	»
Mai	96 50	89 »	79 25	71 25	75 »	65 »	137 25	125 75	»	»	»	»
Juin	98 »	89 20	81 40	72 60	78 80	68 80	135 20	120 20	»	»	»	»
Juillet	97 75	88 50	78 50	69 »	75 »	65 50	131 50	118 »	»	»	»	»
Août	94 80	87 »	78 80	68 80	75 »	65 »	124 50	115 25	»	»	»	»
Septembre	96 »	86 »	79 25	69 25	76 »	68 50	126 »	116 »	»	»	»	»
Octobre	94 25	85 »	78 »	70 50	75 33	65 33	124 25	114 75	»	»	»	»
Novembre	95 80	86 »	79 60	69 60	75 »	65 »	114 60	106 60	»	»	»	»
Décembre	97 25	87 25	80 »	70 »	76 »	66 »	112 50	104 25	»	»	»	»
MOYENNE	96 69 3	87 76 6	80 49	71 50	77 59	67 69	127 49	116 74	103 25	98 »	»	»
Pour comparaisons avec les moyennes												
En 1903.	95 75	87 70	80 29	71 45	77 21	67 37	129 »	120 79	105 50	99 »	»	»
En 1904.	89 91	81 70	72 54	63 25	70 50	60 41	120 16	110 46	95 75	85 75	»	»

ANNÉE 1904. — Aperçu pour faciliter les comparaisons entre les marchés de 1903 et 1904,
pour les différents animaux de boucherie.

ESPÈCES	AMENÉS		DIFFÉRENCE pour 1904, EN :	VENDUS POUR LA VILLE		DIFFÉRENCE pour 1904, EN :	VENDUS POUR LE DEHORS		DIFFÉRENCE pour 1904, EN :
	en 1903	en 1904		en 1903	en 1904		en 1903	en 1904	
Bœufs	10.063	10.387	plus.... 324	5.309	6.053	plus.... 744	4.754	4.334	moins... 420
Vaches	10.385	9.449	moins.. 736	2.451	1.829	moins.. 622	7.934	7.620	moins... 314
Taureaux	1.271	1.162	moins.. 109	920	720	moins.. 200	351	442	plus..... 91
Veaux	16.920	20.737	plus.... 3.817	13.448	16.905	plus.... 3.457	3.472	3.832	plus..... 360
Moutons	153	98	moins . 55	60	26	moins.. 34	93	72	moins... 21
Porcs.	»	6	plus.... 6	»	6	plus.... 6	»	»	»
TOTAUX.	38.792	41.839		22.188	25.539		16.604	16.300	

Année 1904. - ÉTAT faisant connaître, pour chaque espèce de bétail, la moyenne, le plus fort et le plus faible marché.

DATES	NOMBRE D'AMENÉS			TOTAL du GROS BÉTAIL	NOMBRE D'AMENÉS			OBSERVATIONS	DATES	NOMBRE D'AMENÉS			TOTAL du GROS BÉTAIL	NOMBRE D'AMENÉS			OBSERVATIONS
	Beufs	Vaches	Taureaux		Veaux	Moutons	Porcs			Beufs	Vaches	Taureaux		Veaux	Moutons	Porcs	
6 Janvier.	182	428	16	326	253	»	»	588 têtes (24 août). 621 têtes (41 mai). 96 — (30 mars). 6 — (3 août).	Report	4.617	3.792	837	9.246	10.487	96	»	271 têtes (6 avril). 331 têtes (7 décembre). 2 — (21 décembre)
13 —	175	185	20	380	241	»	»		6 Juillet.	474	247	33	454	545	»	»	
20 —	236	205	43	484	332	»	»		13 —	187	204	51	442	529	»	»	
27 —	169	125	41	335	291	»	»		20 —	166	226	41	403	545	»	»	
3 Février.	170	164	24	358	308	»	»		27 —	167	199	22	388	466	»	»	
10 —	183	121	57	361	262	»	»		3 Août.	180	210	3	393	436	»	6	
17 —	162	118	14	294	234	»	»		10 —	194	147	4	345	410	»	»	
24 —	196	148	31	375	259	»	»		17 —	195	215	8	418	383	»	»	
2 Mars.	181	141	37	359	310	»	»		24 —	327	254	7	588	519	»	»	
9 —	164	142	29	335	301	»	»		31 —	259	210	4	464	380	»	»	
16 —	183	119	25	332	271	»	»	7 Septemb.	231	228	43	472	347	»	»		
23 —	139	129	11	279	322	»	»	14 —	248	205	7	460	425	»	»		
30 —	199	109	30	338	294	96	»	21 —	196	291	7	494	411	»	»		
6 Avril.	135	125	11	271	300	»	»	28 —	227	221	9	457	388	»	»		
13 —	165	177	47	389	555	»	»	5 Octobre.	307	209	4	520	385	»	»		
20 —	166	166	47	379	493	»	»	12 —	250	191	»	441	321	»	»		
27 —	155	142	45	342	538	»	»	19 —	249	244	3	487	312	»	»		
4 Mai.	191	133	54	368	513	»	»	26 —	279	292	9	580	282	»	»		
11 —	190	148	36	374	621	»	»	2 Novemb.	211	173	3	387	336	»	»		
18 —	198	119	47	364	517	»	»	9 —	249	197	17	463	408	»	»		
25 —	172	129	57	358	522	»	»	7 —	218	254	5	477	362	»	»		
1er Juin.	169	153	36	358	499	»	»	23 —	188	214	11	416	402	»	»		
8 —	179	148	38	365	549	»	»	30 —	280	276	3	559	391	»	»		
15 —	199	147	20	366	481	»	»	7 Decemb.	498	178	15	394	231	»	»		
22 —	168	142	12	322	616	»	»	14 —	169	221	14	404	285	»	»		
29 —	186	229	19	334	572	»	»	21 —	227	169	32	428	377	2	»		
28 —									28 —	212	182	27	421	324	»	»	
A reporter.	4.617	3.792	837	9.246	10.487	96	»	TOTAUX.	40.387	9.449	1.462	20.998	20.737	98	6		

Moyenne des marchés

Gros bétail 404 têtes.
 Veaux 399 —
 Moutons —
 Porcs —

ANNÉE 1904. — Bestiaux exposés aux Marchés et leur destination.

MOIS	Nombre de Marchés	BŒUFS			VACHES			TAUREAUX			VEAUX			MOUTONS			PORCS		
		EXPOSÉS en vente	VENDUS POUR		Exposées en vente	VENDUES POUR		EXPOSÉS en vente	VENDUS POUR		EXPOSÉS en vente	VENDUS POUR		EXPOSÉS en vente	VENDUS POUR		EXPOSÉS en vente	VENDUS POUR	
			Lille	Dehors		Lille	Dehors		Lille	Dehors		Lille	Dehors		Lille	Dehors		Lille	Dehors
Janvier. . .	4	762	496	266	643	148	495	120	58	62	1.117	896	221	»	»	»	»	»	»
Février. . .	4	711	494	217	551	70	481	126	57	69	1.063	799	264	»	»	»	»	»	»
Mars . . .	5	871	561	310	640	117	523	132	82	50	1.498	1.164	334	96	24	72	»	»	»
Avril . . .	4	621	361	260	610	116	494	150	90	60	1.886	1.551	335	»	»	»	»	»	»
Mai . . .	4	751	459	292	529	84	445	184	112	72	2.203	1.773	430	»	»	»	»	»	»
Juin. . .	5	901	592	309	819	129	690	125	90	35	2.720	2.214	506	»	»	»	»	»	»
Juillet . . .	4	694	424	270	876	215	661	147	96	21	2.085	1.777	308	»	»	»	»	»	»
Août . . .	5	1.146	510	636	1.036	226	810	26	16	40	2.128	1.826	302	»	»	»	6	6	»
Septembre. . .	4	902	530	372	945	180	765	36	24	12	1.571	1.347	224	»	»	»	»	»	»
Octobre. . .	4	1.076	485	591	936	178	758	16	9	7	1.300	1.051	249	»	»	»	»	»	»
Novembre. . .	5	1.146	570	576	1.114	224	890	42	27	15	1.949	1.561	388	»	»	»	»	»	»
Décembre . . .	4	806	571	235	750	142	608	88	59	29	1.217	946	271	2	2	»	»	»	»
TOTAUX. . .	52	10.387	6.053	4.334	9.449	1.829	7.620	1.462	720	442	20.737	16.905	3.832	98	26	72	6	6	»

Année 1904. — NOMBRE ET MOTIFS DES SAISIES OPÉRÉES

ESPÈCES	Absces	Actinomycose	Cachexie	Congestion	Corruption	Distomatose (foies)	Foulure	Fièvre	Glairoux	Infection purulente	Hydroémie	Hydropisie	Ictère	Ladrière	Maigreux extrême	Mélanose	Métro-péritonite	N'ayant pas le poids réglementaire	Néphrite	Pleuro-pneumonie	Pneumonie gangréneuse	Péricardite	Péritonite	Septicémie	Tétanos	Tuberculose	NOMBRE	POIDS TOTAL
																											des	en
																											SAISIES	VIANDE
Bœufs . . .	28	6	»	»	4	»	1	»	1	»	1	»	1	»	»	1	»	»	»	»	1	1	3	»	»	36	84	Kilogr. 8.082
Vaches. . .	14	1	2	1	4	»	5	8	»	»	»	2	1	»	5	1	2	»	3	»	»	11	5	1	»	119	185	26.925
Taureaux. . .	8	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	19	34	3.084
Veaux . . .	1	»	3	»	12	»	4	»	2	»	»	1	1	»	3	1	»	5	»	1	2	2	»	»	»	10	48	1.735
Moutons . . .	1	»	5	2	36	»	4	»	»	»	»	»	»	»	17	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	2	71	1.507
Porcs . . .	2	»	1	7	20	»	»	»	»	»	»	»	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9	42	3.040
Chevaux . . .	»	»	1	»	»	»	5	7	»	»	»	»	»	»	2	3	»	»	»	»	4	»	»	»	1	2	25	6.333
Triperie . . .	»	»	»	»	5	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9	978
TOTAUX. . .	54	7	12	11	82	4	19	15	3	»	1	4	4	2	28	6	2	5	3	1	11	17	8	1	1	197	498	51.684

VÉRIFICATION DES VIANDES FORAINES

Quantité et nature des viandes passées à la vérification pendant l'année 1904.

MOIS	BŒUF	VACHE	TAUREAU	VEAU	MOUTON	PORC	CHEVRE	ALOYAU	POIDS TOTAL
Janvier	66	387	61	73 1/2	11	568	88	714	Kilogr. 112.327
Février	83	325	65	69 1/2	30 1/2	597 1/2	68	893	109.173
Mars	92	411	38	79	11	459 1/2	79	735	106.861
Avril	57	489 1/2	28	76	37 1/2	403 1/2	33	497	117.728
Mai	45	540	31	69	5 1/2	419 1/2	30	808	89.500
Juin	80	278	83	66 1/2	18 1/2	548	10	897	107.848
Juillet	79	399	22	62	11 1/2	513	13	944	109.483
Août	28	352	33	78	7	465	13	753	91.194
Septembre	38	493	20	71 1/2	11	481 1/2	56	858	114.408
Octobre	79	252	88	73	30	542	88	931	106.474
Novembre	33	386	13	72	29	487	109	841	104.369
Décembre	55	495	97	93	8 1/2	470 1/2	107	946	122.584
TOTAUX	735	4.807 1/2	579	883	211	5.955	694	9.817	1.291.949

HALLES ET MARCHÉS

VÉRIFICATION DES DENRÉES ALIMENTAIRES

État récapitulatif des saisies opérées pendant l'année 1904.

AU MINCK			Kilogr.
		<i>Report.</i>	13.517
POISSONS EAU DOUCE			
	Pièces.		
Langoustes	183	Raies	1.766
Homards	45	Limandes	50
Huitres	900	Doguettes	32
Écrevisses	3.770	Poissons divers.	3.310
TOTAL.	4.868	Élingues	275
	Kilogr.	Flottes	375
Saumons	171	Limandes-soles.	25
Crevettes	375	Merlans	250
Dorades	577	Roches de mer	100
Anguilles.	40	Chiens de mer	440
Coquilles Saint-Jacques	220	Turbots	35
Éperlans	157	Esturgeons	40
Moules	3.485	Bécassines	5
TOTAL.	5.025	Anguilles de mer	85
		Saint-Pierre.	200
MARÉE		Truites saumonées	12
	Kilogr.	Soles	85
Harengs	8.455	Rougets	660
Canapés, dits « Saumons blancs »	3.080	Rougets barbets	20
Roussettes	50	Carrins	135
Cabillauds	1.132	Harengs saurs	150
A reporter.	13.517	Merluches	60
		Anges.	10
		Maquereaux	1.978
		Aloses.	105
		Aigrefins.	30
		TOTAL.	23.750

SERVICE DU BUREAU DE VÉRIFICATION

	Kilogr.	Gr.
Bœufs	6.098	»
Chèvres	92	»
Porcs	482	»
Veaux	928	»
Moutons	39	»
Tripes	378	»
Jambons	192	500
Charcuterie	30	»
Pigeons	3	»
Pommes de terre	50	»
TOTAL	8.292	500

AUX CRIÉES

	Kilogr.	Gr.
Légumes divers	3.482	»
Fromages divers	357	»
Poissons, harengs saurs	1.709	»
Levure	140	»
Fruits divers	3.793	»
Moules	500	»
Volailles	20	»
Œufs, 300	»	»
TOTAL	10.001	»

SUR LE CARREAU

	Kilogr.	Gr.
Légumes divers	1.770	»
Fruits divers	2.000	»
Poissons divers	31	»
Jambons	17	»
Moules	125	»
TOTAL	3.943	»

DANS LES MARCHÉS

	Kilogr.	Gr.
Viandes diverses	2.059	»
Poissons divers	1.220	»
Fruits	4.434	»
Légumes	3.106	»
Fromages	35	»
TOTAL	7.854	»

RÉCAPITULATION

	Kilogr.	Gr.
Au Minck, eau douce	5.025	»
— marée	23.750	»
Bureau de Vérification, divers	8.292	500
Aux Criées, divers	10.001	»
Sur le Carreau, divers	3.943	»
Dans les Marchés, divers	7.854	»
TOTAL GÉNÉRAL	58.865	500

VIANDES FORAINES

État récapitulatif des saisies opérées au Bureau de Vérification pendant l'année 1904

DATES	INTRODUCTEURS et RÉSIDENCES	NATURE des VIANDES	POIDS	CAUSES DE SAISIES
6 Janvier . . .	L. . . . Lille. . . .	1 chèvre . . .	Kilogr. 15	Extrême maigreur.
8 » . . .	L. . . . Gondécourt .	1/2 vache. . .	126	Hydrohémie dénaturée.
11 » . . .	L. . . . Lille. . . .	1 porc. . . .	81	Crevé.
12 » . . .	S. . . . »	1/4 bœuf. . . .	20	Corruption.
27 » . . .	L. . . . »	1 vache. . . .	222	Très fiévreuse.
1 ^{er} Février . . .	D. . . . Lezennes . . .	2/4 »	51	Sans poumons, <i>extra maigre.</i>
3 » . . .	D. . . . Arnèke	Veau. . . .	141	Tuberculose aiguë.
5 » . . .	S. . . . Phalempin. . .	Veau. . . .	36	Extrême maigreur.
5 » . . .	L. . . . Lille. . . .	1/4 taureau. .	98	Corruption.
11 » . . .	L. . . . »	1 veau	36	Extrême maigreur.
13 » . . .	H. . . . »	1/4 bœuf. . . .	47	Corruption.
2 Mars . . .	R. . . . »	2/4 »	130	Fiévreuse.
4 » . . .	L. . . . Péronne. . .	2/4 »	105	Extrême maigreur.
11 » . . .	G. . . . Provin	4/4 »	140	Tuberculose.
30 » . . .	S. . . . Lille. . . .	1 veau	52	Crevé.
7 Avril . . .	C. . . . »	2/4 vache. . . .	107	Corruption.
8 » . . .	B. . . . Ronchin. . . .	2/4 »	110	Fiévreuse.
8 » . . .	L. . . . »	1 veau	50	Hydrohémie.
14 » . . .	S. . . . Lille. . . .	1/4 »	40	Fiévreuse.
15 » . . .	P. . . . Ennetières. .	1 veau	65	Hydrohémie.
20 » . . .	M. . . . Raches	4/4 vache. . . .	240	Corruption.
21 » . . .	L. . . . Lille. . . .	4/4 »	202	Tuberculose.
22 » . . .	L. . . . »	4/4 »	219	Fiévreuse.
22 » . . .	D. . . . Lompret. . . .	1 porc	20	Rouget.
10 Mai . . .	L. . . . Lille. . . .	1/4 vache. . . .	50	Fiévreuse.
17 » . . .	L. . . . Bailleul	1 derr. vache .	63	Fièvre.
24 » . . .	S. . . . Annœullin. . .	2 dev. » . . .	86	Tuberculose.
27 » . . .	D. . . . Lezennes . . .	1 veau	53	Crevé.
3 Juin . . .	B. . . . Bersée. . . .	1 »	37	Hydrohémie.
9 » . . .	L. . . . Lille. . . .	2 derr. vache.	101	Fièvre.
9 » . . .	L. . . . »	1 derr. » . . .	60	»
11 » . . .	S. . . . »	»	46	»
16 » . . .	L. . . . »	3/4 vache. . . .	222	»
17 » . . .	S. . . . »	2 longues veau.	22	Corruption.
17 » . . .	L. . . . »	2 dev. vache .	97	Fièvre.
22 » . . .	L. . . . »	2 derr. » . . .	65	»
<i>A reporter. . .</i>			3.255	

DATES	INTRODUCTEURS et RÉSIDENCES	NATURE des VIANDES	POIDS	CAUSES DE SAISIES
		<i>Report. . .</i>	Kilogr. 3.255	
1er Juillet.	D. Lezennes	2 derr. vache.	56	Tuberculose.
1er »	L. Lille.	1 vache.	74	Corruption. Fiévreuse.
5 »	B. Douvrin.	4/4 »	252	Fiévreuse.
13 »	T. Cappelle.	3/4 »	139	Fiévreuse, gangréneuse.
19 »	L. Lille.	2/4 »	111	Fièvre.
22 »	C. »	1 porc	66	Rouget et crevé.
28 »	L. »	2 derr. vache.	98	Fièvre.
6 Août	L. »	1 porc	30	Hydrohémie.
12 »	B. »	1 »	24	Rouget.
20 »	D. »	4/4 vache	190	Hydrohémie.
21 »	S. »	1/4 »	69	Fièvre.
21 »	D. Fretin.	1 veau	62	Hydrohémie et crevé.
30 »	L. Lille.	2/4 vache.	110	Fièvre.
7 Septembre.	L. »	4/4 »	208	»
10 »	Y. »	1 chèvre	23	Crevée.
13 »	Y. »	1 »	20	»
14 »	L. »	2/4 vache	134	Fièvre.
29 »	L. »	1 porc	36	Crevé.
3 Octobre	L. »	1 mouton.	22	Corruption.
3 »	L. »	1 porc	39	Extrême maigreur.
3 »	L. »	1 »	70	Corruption, décomposit.
4 »	L. »	2 derr. vache.	137	Fièvre.
4 »	L. »	2 »	123	Corruption.
4 »	S. »	1 porc	86	Fièvre.
13 »	H. Richebourg	2 derr. vache.	130	Fièvre et corruption.
14 »	B. Billy-Berclau	2 aloy. taureau	61	Corruption.
14 »	S. Annœullin.	1 derr. vache.	40	Infiltration glaireuse.
15 »	D. Lille.	1 mouton.	17	Fièvre et corruption.
24 »	S. »	1 chèvre	17	Corruption.
28 »	D. Bersée.	2 dev. vache . . .	80	Extrême maigreur.
28 »	L. Lille.	1 porc	20	Crevé.
28 »	L. »	1 veau	31	Crevé, insuffis. de poids.
28 »	D. Templeuve	1 »	50	Hydrohémie.
3 Novembre.	S. Lille.	1 »	40	Corruption.
4 »	D. Fretin.	1 »	37	Hydrohémie.
11 »	L. Lille.	1 chèvre	17	Corruption.
18 »	L. »	1 veau	36	Hydrohémie.
18 »	P. »	4/4 vache.	163	Fiévreuse.
23 »	S. »	4/4 »	186	Fiévreuse, glaireuse.
3 Décembre.	L. Sainte-Marquerite	4/4 »	220	»
29 »	D. Radinghem	3/4 »	150	»
30 »	L. Gondécourt	1 veau	103	Tétanos.
		TOTAL.	3.832	

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR

L'ÉTAT DU MARCHÉ AUX CHEVAUX ET SUR L'INSPECTION SANITAIRE

MONSIEUR LE MAIRE,

Comme, chaque année, l'état sanitaire du marché aux chevaux peut être considéré comme excellent. La morve et le farcin tendent de plus en plus à disparaître grâce à la surveillance active du service sanitaire départemental. Cette année, il ne s'est présenté aucun cas litigieux, ni fait aucune injection de Melléine pour confirmer un diagnostic.

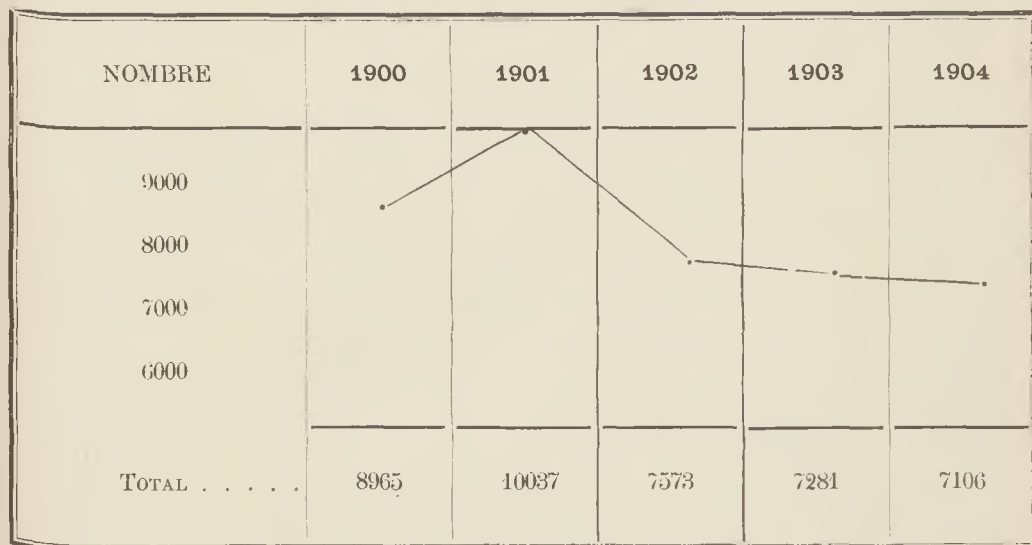
Le marché se tenant à huitaine est devenu le rendez-vous de tous les chevaux de rebut des environs. car les marchands même des villes voisines viennent s'approvisionner de chevaux pour la boucherie.

Les chevaux de prix supérieur se vendent plus difficilement, l'acheteur est plus hésitant tant à cause du mauvais renom du marché que des maquignons qui pullulent sur la place.

D'après le tableau récapitulatif ci-contre, il a été amené sur le marché 7.106 têtes d'animaux d'espèce chevaline, asine et mulassière, encore en diminution sur les années précédentes.

MOIS	CHEVAUX	ANES	MULETS	ENSEMBLE
Janvier	596	3	8	607
Février	568	1	4	573
Mars	613	»	1	614
Avril	405	2	4	411
Mai	494	6	8	508
Juin	657	6	3	668
Juillet	485	37	2	525
Août	577	56	5	635
Septembre	439	41	5	455
Octobre	559	1	3	563
Novembre	817	4	10	831
Décembre	706	6	4	716
TOTAL	6.916	133	57	7.106

Si l'on fait la courbe des variations des entrées depuis l'année 1900, on peut s'apercevoir de la diminution constante des entrées que l'on peut expliquer de trois causes distinctes. En premier lieu, les affaires sont de plus en plus calmes ; secondo, les facilités de communications générales, les nombreux courtiers ne forcent plus les vendeurs à se rendre sur les marchés ; tertio, beaucoup de chevaux ne subissent pas les droits de place ni la visite sanitaire, parce que les marchands placent leurs chevaux dans les auberges environnantes où les acheteurs sont attirés, et placés à l'abri du public curieux.



La surveillance par la police ne se fait pas efficacement, la présence constante d'un agent dans l'intérieur du marché n'a pas sa raison d'être, un agent surveillant les auberges avoisinantes et les rues adjacentes au marché pourrait empêcher les transactions en dehors du marché pour les chevaux n'ayant pas payé leur droit de place.

Les transactions amènent régulièrement, suivant les saisons, une hausse ou une baisse, mais cette année les prix ont été fermes et soutenus en parallèle avec les prix de la boucherie. Le tableau ci-joint indique les prix moyens par catégorie.

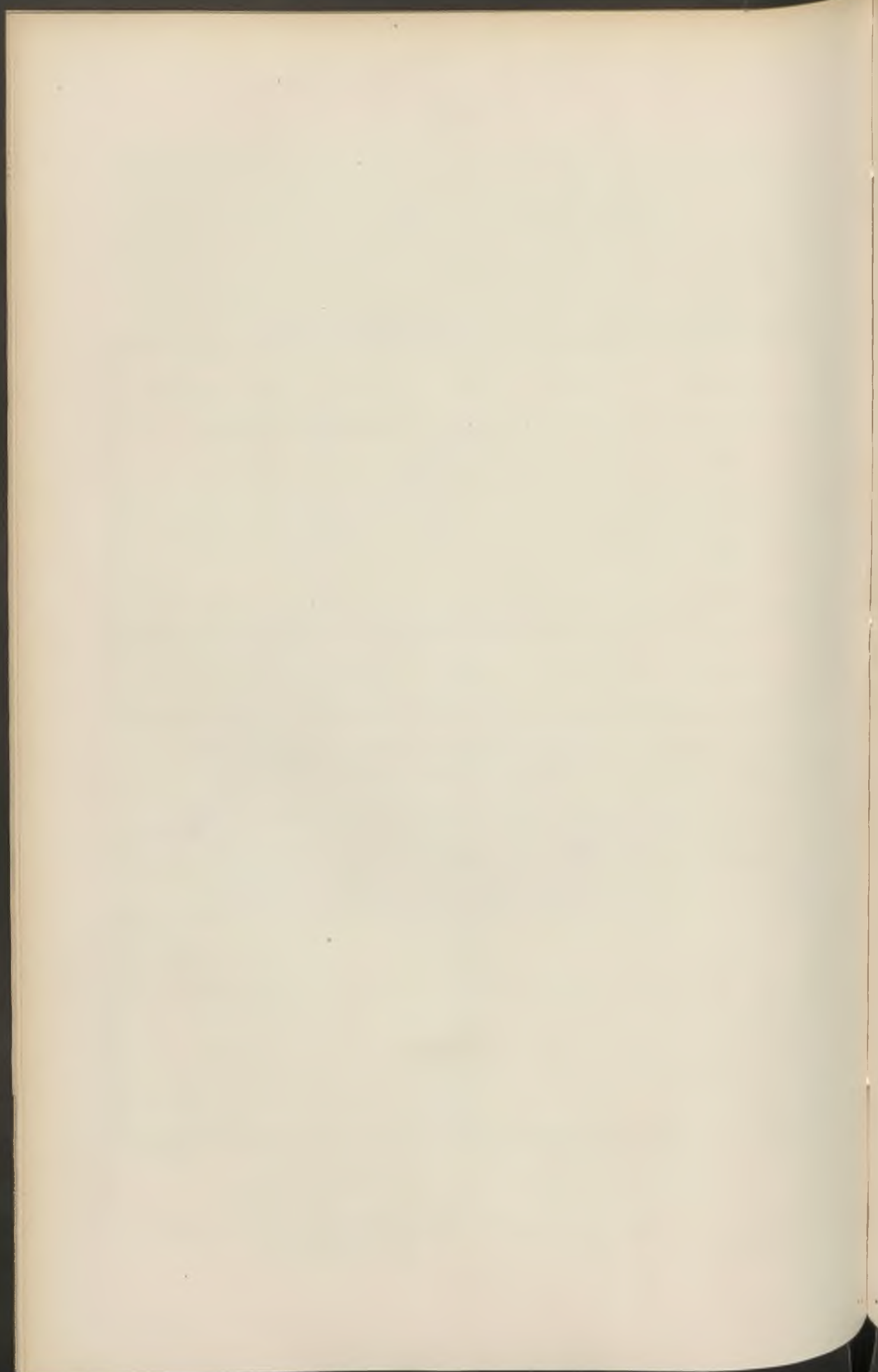
CHEVAUX DE	EN AGE	HORS D'AGE
Gros trait	1000 à 1550	300 à 800
Trait léger	800 à 1200	300 à 700
Pour voiture légère	500 à 900	200 à 500
Boucherie	125 à 300	80 à 150

CERTIFIÉ CONFORME.

Lille, le 4 janvier 1905.

Le Vétérinaire-Inspecteur,

EDG. LEFEBVRE.



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Baux : Location temporaire de terrains communaux.	394
Fêtes : Foire. Prolongation	394
Palais des Beaux-Arts : Chauffage. Marché. MM. VERBLYCK et DEGOSTER.	395
Voirie : Pavés. Fourniture. Marché. M. WATELET	395
Immeubles : Achats et ventes. Domaine utile, rue du Guet. Achat. M. RAOUT	396
Parcelle, rue du Pont-du-Lion-d'Or. Achats. MM. BLONDEL et LESSENNES	395
Parcelle, impasse Belle-Vue. Achat. M. TURLUR	396
Terrain, rue Cabanis. Vente. M. VERMONT	396
Terrain, rue Cabanis. Vente. M. VERMONT. Acte rectificatif	397
Terrain, Faubourg du Sud. Abandon gratuit. Bureau de Bienfaisance	397
Parcelles, rues de Cambrai et Danton. Vente. M. BILLOIRE	398
Interruptions de circulation : Rue du Bois.	398
Rue Macquart et square Daubenton	399
Régime des eaux : Quai de la Haute-Deûle. Vannage et aqueduc. Construction. Adjudication. M. CARLIER.	399
École des Beaux-Arts : Commission. MM. LYON et BAERT	400
Collège Fénelon : Denrées. Adjudication. MM. DELABARRE et autres.	400
Enseignement technique : Inspecteurs départementaux. MM. PARENT et BUISSART.	401
Cours municipaux : Langues étrangères. Ouverture des cours 1904-1905 et 1905-1906	401
Bureau de Bienfaisance : Statistique pour 1904	404
Hospices : Statistique pour 1904.	408
Mont-de-Piété : Statistique pour 1904.	414
Finances : Ouverture de crédit	416
Distribution d'eau : Usine d'Emmerin. Générateurs. Rem- placement. Adjudication. MM. LAMBRÉCHT et CRÉPELLE-FONTAINE.	416
Bureau d'Hygiène : Statistique des décès du mois de septembre	420
Services municipaux : Arrêtés municipaux. Impressions. Marché. M. MASSART	416
Nominations et promotions	417

Baux. — Locations temporaires de terrains communaux.

DU 9 SEPTEMBRE 1905.

M. Th. DUPONT, 1.369 m. c., rue de Cambrai. . . .	Fr. 136 90
M ^{lle} M. L. L'HUILLIER, 72 m. c., place Simon Vollant.	Fr. 90 65
M. Georges FASSIAUX, 45 m. c., rue Desrousseaux. . .	Fr. 45 »

Foire. — Prolongation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94 ;

La demande qui nous a été adressée par un certain nombre de forains, à l'effet d'obtenir la prolongation de la Foire,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — La durée de la Foire est prorogée jusqu'au jeudi 28 septembre inclusivement.

ARTICLE 2. — M. l'Ingénieur-Directeur des Travaux municipaux et M. le Commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

VU :

Lille, le 14 septembre 1905.

Hôtel de Ville, le 3 septembre 1905.

Pour le Préfet du Nord :

Le Maire de Lille,

Le Secrétaire général délégué,

F. COINTRELLE, Adjoint.

L. AUBANEL.

Palais des Beaux-Arts. — Chauffage.

DU 20 SEPTEMBRE 1805

Soumission par MM. VERLYCK et DECOSTER, chaudronniers à Lille, rue des Postes, n° 152, pour la fourniture de tubes de remplacement aux chaudières de chauffage du Palais des Beaux-Arts, moyennant environ 945 francs.

Enregistré le 5 octobre 1905, folio 43, case 13.

Répertoire n° 1.541.

Voirie. — Pavés. Fourniture.

DU 29 SEPTEMBRE 1905

Soumission, par M. H. WATELET, administrateur de la Société anonyme porphyroïde des Vosges, demeurant à Paris, rue de Castellane, n° 4, pour la fourniture de pavés en granit, moyennant environ 14.400 francs.

Enregistré le 7 octobre 1905, folio 49, case 12.

Répertoire n° 1573.

Immeubles. — Achats et ventes.

Parcelles, rue du Pont-du-Lion-d'Or.

DU 20 JUIN 1905

Achat de parcelles d'alignement situées à Lille, rue du Pont-du-Lion-d'Or : 1° De M. Louis BLONDEL, jardinier à Lille, de 105 m. c. 24 d. c., moyennant 1.052 fr. 40 ; 2° de M. Georges LESSENNES, négociant à Lille, de 97 m. c. 91 d. c., moyennant 979 fr. 10 c.

Enregistré le 3 juillet 1905, folio 7, case 15.

Transcrit le 31 juillet 1905, vol. 196, n° 25 A.

Répertoire n° 1.101.

Domaine utile, rue du Guet.

Achat de M. Henri-Pierre-Joseph RAOUT, propriétaire à Phalempin, du domaine utile de 49 m. c., 36 d. c. sis à Lille, rue du Guet, n° 16, moyennant 5.000 francs.

Enregistré le 3 juillet 1905, folio 7, case 12.

Transcrit le 31 juillet 1905, vol. 196, n° 26 A.

Répertoire n° 1.102.

Parcelle, impasse Belle-Vue.

DU 25 JUIN 1905

Achat de M. Aimé TURLUR, propriétaire à Lille, d'une parcelle de terrain de 19 m. c. 03 d. c. y compris les bâtiments érigés, sise à Lille, impasse Belle-Vue, moyennant 3.200 francs.

Enregistré le 3 juillet 1905, folio 7, case 10.

Transcrit le 31 juillet 1905, vol. 196, n° 27 A.

Répertoire n° 1.123.

Terrain, rue Cabanis.

DU 15 JUIN 1905

Adjudication publique, au profit de M. Jules VERMONT, entrepreneur à Lille, d'un terrain de 2.400 m. c. environ, sis à Lille, rue Cabanis, moyennant un prix de 7 francs le mètre carré, soit un prix total de 16.800 francs.

Enregistré le 3 juillet 1905, folio 8, case 1.

Transcrit le 12 septembre 1905, vol. 201, n° 20.

Répertoire n° 1098.

Terrain, rue Cabanis. — Rectification.

DU 1^{er} SEPTEMBRE 1905

Convention entre la Ville et M. Jules VERMONT, entrepreneur à Lille, rue de Valmy, n° 16, relative à la vente consentie à ce dernier, suivant procès-verbal d'adjudication en date du 15 juin 1905, de laquelle il résulte que le terrain, sis rue Cabanis, vendu à M. VERMONT, a une surface de 2.395 m. c. 94 d. c. et que la Ville doit à M. VERMONT une ristourne de 28 fr. 42.

Enregistré le 9 septembre 1905, folio 37, case 3.

Transcrit le 12 septembre 1905, vol. 199, n° 16 A.

Répertoire n° 1.484.

Terrain, Faubourg du Sud. — Abandon gratuit.

DU 9 SEPTEMBRE 1905

Abandon gratuit au Bureau de Bienfaisance de Lille, d'un terrain de 133 m. c. 43 d. c., sis à Lille, faubourg du Sud, à l'angle du chemin de l'Arbrisseau et de la rue du Faubourg-des-Postes, pour l'établissement d'un dispensaire des cours médicaux, d'un poste de police et de sapeurs-pompier.

En raison de cet abandon, le Bureau de Bienfaisance a accordé à la Ville de Lille, et ce gratuitement jusqu'au 1^{er} janvier 1917, les locaux nécessaires pour l'installation d'un poste de police et d'un poste de sapeurs-pompier.

Enregistré le 12 septembre 1905, folio 36, case 1.

Transcrit le 27 septembre 1905, vol. 202, n° 20 A.

Répertoire n° 1.511.

Parcelle, rues de Cambrai et Danton

DU 28 JUILLET 1905

Adjudication, au profit de M. Paul-Gervais BILLOIRE, négociant à Lille, d'un terrain de 1.407 m. c. 60 d. c., sis à Lille, à l'angle des rues de Cambrai et Danton, moyennant un prix de 22 francs le mètre carré, soit un prix total de 30.967 fr. 20.

Enregistré le 16 août 1905, folio 24, case 2.

Transcrit le 12 septembre 1905, vol. 201, n° 19.

Répertoire n° 1267.

Interruptions de circulation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

Vu le rapport de M. le Directeur des Travaux municipaux faisant connaître que des travaux de construction d'aqueduc seront prochainement entrepris rue du Bois ;

Considérant qu'il importe de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — La circulation des piétons, chevaux, voitures et autres véhicules, sera interdite, dans la rue du Bois, partie comprise entre la rue de la Louvière et la rue Fémy, du 20 septembre au 20 octobre 1905, pour travaux de construction d'aqueduc.

ARTICLE 2. — M. le Directeur des Travaux municipaux et M. le Commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu :

Lille, le 20 septembre 1905.

Hôtel de Ville, le 16 septembre 1905.

Pr LE PRÉFET DU NORD :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

GRAND.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97 ;

Vu le rapport de M. le Directeur des Travaux municipaux faisant connaître que des travaux de construction d'aqueduc seront prochainement entrepris rue Macquart et square Daubenton ;

Considérant qu'il importe de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — La circulation des piétons, chevaux, voitures et autres véhicules, sera interdite, dans la rue Macquart et le square Daubenton, du 2 au 30 octobre 1905, pour travaux de construction d'aqueduc.

ARTICLE 2. — M. le Directeur des Travaux municipaux et M. le Commissaire central de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

VU :

Lille, le 20 septembre 1905.

Hôtel de Ville, le 16 septembre 1905,

P^r LE PRÉFET :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Le Maire de Lille,

GRAND.

Ch. DELESALLE.

Quai de la Haute-Deûle. — Vannage et aqueduc.

DU 28 JUILLET 1905

Adjudication, au profit de M. Louis CARLIER, entrepreneur à Lille, des travaux pour l'établissement d'un vannage au quai de la Haute-Deûle et la construction d'un aqueduc, moyennant 22.661 fr. 89, rabais de 23 % déduit.

Enregistré le 19 août 1905, folio 26, case 5.

Répertoire n° 1206.

École des Beaux-Arts. — Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 84 ;

L'article 3 du règlement de l'École des Beaux-Arts, approuvé par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts le 9 décembre 1897 ;

L'arrêté municipal du 10 juillet 1900,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Sont nommés membres de la Commission administrative de l'École des Beaux-Arts :

MM. LYON, recteur de l'Académie, en remplacement de M. MARGOTTET, décédé;

BAERT, architecte, en remplacement de M. DE SWARTE, démissionnaire.

Leur mandat expirera le 31 juillet 1910.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VU :

Lille, le 16 septembre 1905.

Hôtel de Ville, le 14 septembre 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Maire de Lille,

Le Secrétaire général délégué,

Ch. DELESALLE.

L. AUBANEL.

Collège Fénelon. — Denrées.

DU 22 SEPTEMBRE 1905

Adjudication de la fourniture des denrées nécessaires au fonctionnement de l'internat du Collège Fénelon pendant une année à partir du 1^{er} octobre 1905, au profit de :

1^{er} lot. — Viande de boucherie. — M. Émile DELABARRE, boucher à

Lille, rue de Paris, n° 68, moyennant 7.480 francs, rabais de 6 fr. 50 % déduit.

2^e lot. — Charcuterie. — Non adjugé.

3^e lot. — Pain. — M. Léon DEWAS, boulanger à Lille, rue Pierre Legrand, n° 21, moyennant 1.305 fr., rabais de 13 % déduit.

4^e lot. — Bière. — M. Stéphane TARTARAT, directeur de la société « La Lilloise », demeurant à Lille, rue Nationale, n° 55, moyennant la somme de 1.259 fr. 25, rabais de 16 fr. 05 % déduit.

5^e lot. — Lait et œufs. — Non adjugé.

6^e lot. — Beurre. — MM. DUFOUR frères, négociants à Lille, rue Léon Gambetta, n° 178, moyennant 1.447 fr. 50, rabais de 3 fr. 50 % déduit.

7^e lot. — Épiceries, légumes et fruits secs, fromage et conserves. — M. Benoît HARDY, négociant à Lille, moyennant 1.844 fr. 70, rabais de 14 fr. 20 % déduit.

Enregistré le 19 octobre 1905, folio 51, case 15.

Répertoire n° 1.600.

Enseignement technique. — Inspecteurs départementaux.

Par arrêté de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, M. PARENT, directeur des ateliers de la Compagnie de Fives-Lille, et M. BUSSART, conseiller général, ancien filateur de laines, ont été nommés inspecteurs départementaux de l'Enseignement technique.

M. PARENT est plus spécialement chargé de l'inspection des établissements situés dans les arrondissements de Lille, Douai, Dunkerque, Hazebrouck et Valenciennes.

Cours publics de langues étrangères. — (33^e année).

Ces cours s'ouvriront le lundi 24 octobre 1904.

POUR LES HOMMES : Salle de la Société des Sciences, pour les cours

supérieurs ; à l'ancienne Faculté des Sciences, entrée par la rue des Fleurs, pour les cours élémentaires ;

POUR LES DAMES : à l'École de filles, boulevard de la Liberté, 97.

Ils auront lieu, savoir :

COURS DES DAMES

Anglais. — *Cours élémentaire.* — M. CAUDRELIER, les mardis et samedis, à 7 heures du soir.

Cours supérieur. — M. HIRSCH D'AUBYN, les mardis et samedis, à 7 heures du soir.

Allemand. — *Cours élémentaire.* — M. DYCKE, les lundis et vendredis, à 7 heures du soir.

Cours supérieur. — M. ROHMER, les lundis et vendredis, à 7 heures du soir.

COURS DES HOMMES

Anglais. — *Cours élémentaire.* — M. CAUDRELIER, les mardis et samedis, à 8 heures du soir.

Cours supérieur. — M. HIRSCH D'AUBYN, les mardis et samedis, à 8 heures du soir.

Allemand. — *Cours élémentaire.* — M. DYCKE, les lundis et vendredis, à 8 heures du soir.

Cours supérieur. — M. ROHMER, les lundis et vendredis, à 8 heures du soir.

A la fin de l'année scolaire, il sera délivré à tout élève qui en fera la demande, un certificat constatant pendant combien de temps et avec quel degré d'assiduité il a suivi les cours.

Le registre d'inscription sera déposé dans la salle des cours.

Aux cours supérieurs, on se servira, autant que possible, de la langue étrangère enseignée.

VU ET APPROUVÉ :

L'Adjoint délégué,

F. DANCHIN.

Hôtel de Ville, le 14 octobre 1904.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Cours publics de langues étrangères. — (34^e année).

Ces cours s'ouvriront le lundi 23 octobre 1905.

POUR LES HOMMES : Salle de la Société des Sciences, pour les cours supérieurs ; à l'ancienne Faculté des Sciences, entrée par la rue des Fleurs, pour les cours élémentaires ;

POUR LES DAMES, à l'École de filles, boulevard de la Liberté, 97.

Ils auront lieu, savoir :

COURS DES DAMES

Anglais. — *Cours élémentaire.* — M. CAUDRELIER, les mardis et samedis, à 7 heures du soir.

Cours supérieur. — M. HIRSCH D'AUBYN, les mardis et samedis, à 7 heures du soir.

Allemand. — *Cours élémentaire.* — M. DYCKE, les lundis et vendredis, à 7 heures du soir.

Cours supérieur. — M. ROHMER, les lundis et vendredis, à 7 heures du soir.

COURS DES HOMMES

Anglais. — *Cours élémentaire.* — M. CAUDRELIER, les mardis et samedis, à 8 heures du soir.

Cours supérieur. — M. HIRSCH D'AUBYN, les mardis et samedis, à 8 heures du soir.

Allemand. — *Cours élémentaire.* — M. DYCKE, les lundis et vendredis, à 8 heures du soir.

Cours supérieur. — M. ROHMER, les lundis et vendredis, à 8 heures du soir.

A la fin de l'année scolaire, il sera délivré à tout élève qui en fera la demande, un certificat constatant pendant combien de temps et avec quel degré d'assiduité il a suivi les cours.

Le registre d'inscription sera déposé dans la salle des cours.

Aux cours supérieurs, on se servira, autant que possible, de la langue étrangère enseignée.

VU ET APPROUVÉ :

L'Adjoint délégué,

F. DANCHIN.

Hôtel de Ville, le 14 octobre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Bureau de Bienfaisance. — Statistique pour 1904.

DISPENSAIRES	PREMIÈRE CATÉGORIE				DEUXIÈME CATÉGORIE				TOTAL			
	FAMILLES		INDIVIDUS		FAMILLES		INDIVIDUS		FAMILLES		INDIVIDUS	
	au 1 ^{er} Janvier 1904	au 31 Décembre 1904	au 1 ^{er} Janvier 1904	au 31 Décembre 1904	au 1 ^{er} Janvier 1904	au 31 Décembre 1904	au 1 ^{er} Janvier 1904	au 31 Décembre 1904	au 1 ^{er} Janvier 1904	au 31 Décembre 1904	au 1 ^{er} Janvier 1904	au 31 Décembre 1904
Bureau Central. . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Rue de la Barre . .	1.314	1.258	4.183	3.835	162	150	766	749	1.476	1.408	4.949	4.584
Louis Jonville . . .	879	962	3.781	4.060	140	143	650	699	1.019	1.105	4.431	4.759
Moulins	942	1.092	3.452	4.001	263	234	1.293	1.235	1.205	1.326	4.745	5.236
Saint-Gabriel. . . .	4.555	4.598	5.882	6.058	337	277	1.777	1.635	1.892	1.875	7.659	7.693
Adolphe Werquin. .	1.090	1.046	3.396	3.160	192	206	986	1.092	1.291	1.252	4.382	4.252
Wazemmes.	1.493	1.551	4.905	5.118	327	255	1.460	1.208	1.820	1.806	6.355	6.326
TOTAUX. . .	7.282	7.507	25.599	26.232	1.421	1.265	6.932	6.618	8.703	8.772	35.531	32.850
												Individus secourus en troisième catégorie dans tous les dispensaires. 3.566
												TOTAL GÉNÉRAL. 36.416

Recettes ordinaires

Locations diverses	98.489 17
Rentes sur l'État et revenus d'obligations.	166.642 80
Rentes sur particuliers.	139 02
Revenus divers	17.582 89
Subside municipal pour besoins courants	400.000 »
— avec destinations spéciales	97.000 »
Produit des concessions dans les cimetières	74.229 51
Produit du droit des pauvres sur les spectacles, etc.	33.933 25
Produit des troncs, aumônes, quêtes, etc.	47.332 70
Produits divers	2.520 92

Recettes extraordinaires.

Extraction d'argile	4.748 31
Graisses et fumures	136 27
Dons et legs, capital	500 »
Encaissement sur les prix d'immeubles aliénés.	53.225 53
Recettes d'ordre	1.100 »
Recettes supplémentaires	23.012 06
TOTAL	<u>1.020.592 43</u>

Dépenses ordinaires.

Frais d'administration générale.	36.150 02
Frais de régie des biens et de perception des revenus.	30.485 73
Capitalisations d'arrérages	13.119 65
Frais de distribution de secours	69.727 59
Frais de secours médicaux	91.292 19

Secours.

Distributions stipulées par les donateurs	13.342 04
Fondations diverses, pensions, prébendes	30.350 04
A reporter.	<u>284.467 26</u>

Report.	284.467 26
Écoles gratuites	1.799 92
Primes de propreté et de belle conduite	3.936 65
Emploi du produit des troncs, aumônes, quêtes, etc.	34.924 59
Pensions d'incurables et d'enfants indigents	25.449 15
Pensions de vieillards	60.000 »
Pain de ménage	238.180 75
Viande, bouillon et comestibles	20.477 73
Pièces d'hiver, vêtements	39.236 76
Œuvre des lits en fer	3.939 22
Secours en argent	137.047 20
Emploi du subside municipal pour l'extinction de la mendicité	5.994 19
Dépenses imprévues	404 49
Lait non écrémé pour les enfants du 1 ^{er} âge.	33.303 29
Emploi du subside municipal pour la protection des enfants du 1 ^{er} âge	3.973 33

Dépenses extraordinaires.

Achat de rentes sur l'État	26.196 33
Emploi de dons et legs (capital)	500 »
Dépenses d'ordre.	1.100 »
Dépenses supplémentaires	82.880 95

TOTAL 1.003.811 81

Legs.

Par son testament en date du 6 octobre 1863, M^{me} Agathe-Alix-Albertine BAILLIÈRE, épouse de M. Ludovic-Auguste-Marie DE MAULDE, décédée le 7 février 1869, a légué au Bureau de Bienfaisance une somme de 10.000 francs, payable sans intérêts après le décès de son mari. Par arrêté préfectoral en date du 26 juillet 1869, l'Administration fut autorisée à accepter ce legs.

M. DE MAULDE étant décédé le 7 mars 1905, la somme de 10.000 fr. fut encaissée, le 13 janvier 1905, par le Bureau de Bienfaisance, et employée, conformément aux intentions de la testatrice, en distributions supplémentaires aux indigents.

Par son testament olographe en date du 5 novembre 1897, M^{me} veuve ZOELLER, née Maria HAZEBROUCK, décédée le 5 avril 1903, a fait notamment la disposition suivante :

« Je lègue à la fabrique de la paroisse Saint-Maurice (banlieue) une »
» somme de 1.000 francs pour être employée en bonnes œuvres. »

Par trois avis en dates d'avril et décembre 1881, le Conseil d'État ayant décidé que les fabriques et autres établissements ecclésiastiques n'étaient aptes ni à recevoir ni à distribuer les libéralités faites aux pauvres, l'administration charitable sollicita l'autorisation d'accepter le legs sus-désigné.

Un décret en date du 9 janvier 1905 accorde au Bureau de Bienfaisance l'autorisation sollicitée.

Par son testament du 12 avril 1904, M^{lle} Marie HENNEBELLE, décédée le 30, même mois, a voulu qu'une somme de 500 francs soit distribuée aux pauvres de St-Étienne. Cette disposition testamentaire constituant non pas un legs particulier mais plutôt une obligation imposée à la succession de faire œuvre de bienfaisance par la distribution de la somme indiquée, les 500 francs furent versés dans la caisse du Bureau de Bienfaisance et distribués conformément aux volontés de la défunte.

Par sa lettre du 2 juillet 1904, M. le Préfet du Nord déclara admettre cette interprétation donnée à la libéralité ci-dessus énoncée.

Par son testament en date du 27 juillet 1904, M. Jules-Charles-Désiré-Joseph LETOMBE, décédé le 6 décembre suivant, a institué le Bureau de Bienfaisance de Lille son légataire universel, à charge du service de différentes rentes.

Ce legs consiste principalement en une Cité ouvrière située à Lille, rue des Meuniers.

Les formalités administratives seront remplies en vue d'obtenir l'autorisation d'accepter ce legs.

Hospices et Hôpitaux. — Statistique pour 1904.

Enfants assistés. — Mouvement et dépenses.

CATÉGORIES	EXISTANT au 1 ^{er} Janvier 1904			ADMIS		TOTALS	SORTIS		DÉCÈS		TOTALS	RESTANT au 31 Décembre 1904			DÉPENSES intérieures et extérieures
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles		Garçons	Filles	Garçons	Filles		Garçons	Filles	Ensemble	
Trouvés...	7	4	11	»	1	12	1	»	»	»	1	6	5	11	171.100 46
Abandonnés	506	483	989	129	93	1461	110	74	40	27	251	485	425	910	
Orphelins...	459	430	289	48	28	335	28	25	3	4	60	146	129	275	
TOTAUX..	672	567	1239	147	122	1508	139	99	43	31	312	637	559	1196	

Hospice Général.

CATÉGORIES		au 1 ^{er} janvier 1904	Entrées	Total	Sorties	Décès	Total	au 31 Décembre 1904	Moyenne annuelle de journées	Moyenne diurne	o/o de mortalité	Durée moyenne du séjour
VIEILLARDS	Hommes.	485	100	585	22	67	89	496	178507	487.72	11.45	305.99
	Femmes.	312	56	368	11	46	57	311	114436	312.66	12.50	310.96
INCURABLES	Hommes.	411	26	437	22	8	30	407	40243	109.95	5.83	293.74
	Femmes.	411	19	430	17	6	23	407	39726	108.54	4.61	305.58
PENSIONNAIRES et FONDATIONS	Hommes.	163	22	185	9	12	21	164	59023	161.26	6.48	319.04
	Femmes.	46	10	56	5	7	12	44	16842	46.01	12.50	300.75
ENFANTS orphelins & assistés	Garçons.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
	Filles . .	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
TOTAUX. . .		1228	233	1461	86	146	232	1229	448777	4226.44	9.99	307.17

Hospices Comtesse et Gantois.

COMTESSE.	Hommes.	414	36	450	5	29	34	416	42001	414.75	19.33	280
	Garçons.	77	20	97	25	"	25	72	28287	77.29	"	291.61
TOTAUX.		491	56	547	30	29	59	489	70288	492.04	11.74	284.56
GANTOIS.	Femmes.	200	25	225	4	30	34	194	72372	497.73	13.33	321.65
TOTAUX. . .		200	25	225	4	30	34	194	72372	497.73	13.33	321.65

Hospices Stappaert et Vieux-Ménages.

STAPPAERT.	Orphelines.	87	12	99	16	2	18	81	31225	85.31	2.02	315.40
VIEUX-MÉNAGES	Hommes.	48	14	62	7	6	13	49	17960	49.07	9.67	289.67
	Femmes.	49	15	64	15	2	17	47	17830	48.74	3.12	278.59
TOTAUX. . .		97	29	126	22	8	30	96	35790	97.78	6.34	284.04

MOUVEMENT DE LA POPULATION ET DE LA MORTALITÉ PAR MOIS

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAUX
Hôpital de la Charité.													
Admissions . . .	409	421	460	413	388	406	396	405	360	406	382	395	4.841
Guérisons	373	354	452	379	348	373	411	353	344	373	332	347	4.439
Décès	28	27	33	35	34	29	16	32	32	27	40	26	359
Hôpital Saint-Sauveur.													
Admissions . . .	380	338	380	335	348	314	392	428	334	374	343	338	4.304
Guérisons	298	314	337	339	297	294	377	369	333	326	303	322	3.906
Décès	36	29	38	41	33	27	29	45	25	40	30	28	401
Hospice Général.													
Admissions . . .	23	21	23	23	45	17	18	16	18	21	21	17	233
Sorties	4	10	7	9	4	10	4	4	14	8	5	7	86
Décès	20	17	16	13	9	12	4	12	13	12	9	12	149
Hospice Comtesse.													
Admissions . . .	6	6	5	6	1	6	5	8	4	1	8	3	56
Sorties.	3	2	4	2	1	2	4	4	2	4	3	2	30
Décès	5	3	2	3	3	2	4	»	»	5	1	1	29
Hospice Gantois.													
Admissions . . .	»	4	4	2	3	4	5	»	5	4	3	»	25
Sorties.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1
Décès	2	3	4	4	3	3	4	2	3	4	2	5	30
Hospice Stappaert.													
Admissions . . .	4	1	»	2	1	3	»	2	»	4	»	1	12
Sorties.	2	1	»	2	2	1	»	4	»	4	1	2	16
Décès	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»	2
Hospice des Vieux-Ménages.													
Admissions . . .	4	4	2	2	4	4	2	2	2	1	»	2	29
Sorties.	2	2	1	3	»	3	2	2	3	1	3	»	22
Décès	4	»	2	1	2	1	»	1	»	»	»	»	8

PRIX DE JOURNÉE

ÉTABLISSEMENTS	PRIX DE JOURNÉE		DIFFÉRENCE	
	1903	1904	en plus	en moins
Hôpital de la Charité	2.60	2.61	0.01	»
— Saint-Sauveur	2.45	2.38	»	0.07
Hospice des Vieux-Ménages	1.20	1.29	»	»
— Général	0.92	0.91	»	0.01
— Comtesse	1.50	1.49	»	0.01
— Gantois	1.03	0.97	»	0.06
— Stappaert	1.39	1.30	»	0.09
Maison de santé	5.44	5.38	»	0.06

Population et Mortalité. — Hôpital de la Charité.

CATEGORIES			au 1 ^{er} Janvier 1904	Entrées	Total	Sorties	Décès	Total	au 31 Décembre 1904	Nombre annuel de journées	Moyenne diurne	Durée moyenne de séjour	o/o de mortalité
ADULTES	HOMMES	Fiévreux	89	1136	1225	1013	122	1135	90	30128	82.31	24.59	9.95
		Blessés	56	734	790	700	39	739	51	20723	56.62	26.23	4.93
	FEMMES	Fiévreuses.	56	704	760	607	87	694	66	22721	62.07	29.86	11.44
		Blessées.	37	670	707	616	37	653	54	18140	49.56	25.65	5.23
ENFANTS	Garçons	4	30	34	26	3	29	5	1935	52.86	56.91	8.82	
	Garçons au sein	1	23	24	21	1	22	2	481	1.31	20.04	4.16	
	Filles.	4	17	21	18	»	18	3	1161	3.17	55.28	»	
	Filles au sein	1	24	25	20	1	21	4	488	1.33	19.52	4. »	
	Femmes	17	835	852	814	7	821	31	8719	23.82	10.23	0.82	
MATERNITÉ	Garçons	5	334	339	301	33	334	5	2598	7.09	7.66	9.73	
	Filles	6	329	335	297	28	325	10	2355	6.43	7.02	8.35	
Voyageurs indigents.			3	5	8	6	1	7	1	814	2.21	101.37	12.50
TOTAUX.			279	4841	5120	4439	359	4798	322	110260	301.25	21.53	7.01
MAISON DE SANTÉ	Hommes	13	275	288	262	16	278	10	5281	14.45	18.33	5.55	
	Femmes	12	282	294	260	14	274	20	7081	19.34	24.11	4.78	
TOTAUX.			25	557	582	522	30	552	30	12362	33.79	21.24	5.15

Hôpital Saint-Sauveur.

CATÉGORIES			au 1 ^{er} Janvier 1904	Entrées	Total	Sorties	Décès	Total	au 31 Décembre 1904	Nombre annuel de journées	Moyenne diurne	durée moyenne de séjour	% de mortalité
ADULTES	HOMMES	Fiévreux	42	520	562	432	88	520	42	14725	40.23	26.20	15.65
		Blessés	44	624	665	595	30	625	40	17731	48.44	26.66	4.51
		Vénéériens	38	468	506	476	»	476	30	12340	35.08	25.37	»
		Aliénés	4	441	445	431	10	441	4	4352	3.69	9.32	6.90
		Yeux	2	458	460	456	»	456	4	4965	5.37	12.23	»
	FEMMES	Fiévreuses	37	383	420	316	74	337	33	13043	35.55	30.98	16.90
		Blessées	15	325	340	303	14	314	26	9113	24.90	26.80	3.23
		Vénér. soumises	17	265	282	265	»	265	17	5472	14.95	19.40	»
		Aliénées	3	413	416	407	6	413	3	4130	3.08	9.74	5.17
		Vénér. non soum.	25	342	367	338	1	339	23	9871	26.97	26.90	0.27
Yeux	3	98	101	96	»	96	5	1761	4.81	17.43	»		
ENFANTS	GARÇONS	Fiévr. et blessés	29	434	463	348	90	438	25	13191	36.03	Fiévreux 23.03	29.63
		Au sein	2	40	42	42	»	42	»	164	0.44	Blessés 36.85	3.82
	FILLES	Fiévr. et blessées	30	367	397	279	90	369	28	10288	28.10	Fiévreuses 23.29	29.15
		Au sein	4	49	20	49	»	49	4	227	0.62	Blessées 33.48	3.92
MATERNITÉ	Femmes	»	21	21	21	»	21	»	348	0.86	11.35	»	
	Nouveau-nés	»	16	46	42	4	16	»	432	0.35	15.14	»	
Voyageurs indigents		»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX			289	4304	4593	3906	401	4307	286	413293	309.54	24.66	8.73

Mont-de-Piété.—Valeurs mobilières.— Statistique pour 1904.

	VALEURS MOBILIÈRES	
	INTÉRÊTS 6 0 0, DROIT FIXE 0 25 0 0	
	NOMBRE	SOMME
Engagements	310	42.392 »
Renouvellements	182	24.783 »
TOTAL GÉNÉRAL	492	67.175 »
Valeur moyenne des prêts	—	13.653 »
Dégagements	310	46.064 »
Dégagements par renouvellements	182	24.783 »
TOTAL GÉNÉRAL	492	70.847 »
Valeur moyenne des retraits	—	144 »
Intérêts sur les dégagements	—	4.691 75
— renouvellements	—	1.673 10
— ventes	—	56 50
TOTAL	—	3.421 35
VENTES :		
Gages vendus	6	—
Capital prêté	—	4.167 »
Intérêts dus	—	56 50
Boni sur les gages	6	322 45
TOTAL	—	1.545 95
Gages rentrés aux appréciateurs	—	—
— adjugés au prix des créances	—	—
Bonis payés aux emprunteurs	—	322 45
Bonis acquis à l'établissement	—	—
En coffre au 31 décembre 1903	344	484.68 »
Fonds de dotation au 31 décembre 1904	—	—

Mont-de-Piété et Fondation Masurel.

Statistique pour 1904.

	MONT-DE-PIÉTÉ. Intérêt 7 0/0		FONDATION MASUREL	
	NOMBRE	SOMME	NOMBRE	SOMME
Engagements.				
Bureau principal	43.579	993.896 50	4.267	38.280 50
— auxiliaire.	53.563	261.993 »	2.542	20.561 »
Commissionnaires.	44.546	261.591 »	—	—
TOTAL.	141.688	1517.480 50	6.779	58.841 50
Renouvellements	16.741	366.746 50	2.530	46.939 »
TOTAL GÉNÉRAL.	158.399	1884.227 »	9.309	105.780 50
Valeur moyenne des prêts	—	12.90	—	11.36
Dégagements.				
Bureau principal	67.166	1107.170 50	5.357	46.581 50
— auxiliaire.	25.251	97.228 50	1.004	4 863 50
Commissionnaires.	43.011	250.072 50	—	—
TOTAL.	135.428	1454.471 50	6.361	51.445 »
Dégagements par renouvellements	167.11	366.746 50	2.530	46.939 »
TOTAL GÉNÉRAL.	152.139	1821.218 »	8.891	97.384 »
Valeur moyenne des retraits.	—	11.97 »	—	11 07
Intérêts sur les dégagements.	—	33.729 05	—	—
— renouvellements.	—	27.604 60	—	—
— ventes	—	3.220 60	—	—
TOTAL.	—	64.554 25	—	—
Ventes.				
Gages vendus	4.272	—	196	—
Capital prêté.	—	37.417 50	—	1.891 50
Intérêts dus	—	3.220 60	—	—
Boni sur les gages.	—	12.581 75	—	595 20
TOTAL.	—	53.219 85	—	—
Gages rentrés aux appréciateurs.	209	2.273 50	3	68
— adjugés au prix des créances	—	—	—	—
Bonis payés aux emprunteurs	1.583	7.408 35	136	503 75
Bonis acquis à l'établissement.	2.302	5.360 50	78	451 85
En magasin au 31 décembre.	57.321	845.621 50	5.926	86.686 50
Fonds de dotation au 31 décembre.	—	415.938 97	—	433.017 69

Finances. — Ouverture de crédit.

Exercice 1905

DÉCRET DU 22 JUILLET 1905

C^{ie} Immobilière. — Garantie d'intérêts pour 1904. . Fr. 7.725 15

Usine d'Emmerin. — Générateurs.

DU 28 JUILLET 1905

Adjudication des travaux de remplacement de deux générateurs à l'Établissement hydraulique d'Emmerin, au profit de :

1^{er} Lot. — M. Alfred LAMBRECHT, directeur des Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, demeurant à Tourcoing, pour la fourniture et l'installation des deux générateurs, moyennant 24.592 francs, rabais de 15 fr. 20 % déduit.

2^e Lot. — M. CRÉPELLE-FONTAINE, constructeur à La Madeleine *lez*-Lille, pour le démontage et la sortie des deux anciens générateurs, moyennant 799 fr. 95, rabais de 10 % déduit.

Enregistré le 24 août 1905, folio 28, case 8.

Répertoire n° 1407.

Arrêtés municipaux. — Impressions.

DU 1^{er} SEPTEMBRE 1905

Soumission par M. MASSART, imprimeur à Lille, rue Lepelletier, pour l'impression des arrêtés municipaux, moyennant environ 700 francs.

Enregistré le 2 septembre 1905, folio 32, case 6.

Répertoire n° 1485.

Services municipaux. — Nominations et promotions.

Finances.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. GILQUIN, Eugène, né à Lille, le 28 février 1872, fondé de pouvoirs à la Recette municipale, est nommé Chef de bureau de la Comptabilité générale au Service des Finances et du Contrôle, au traitement annuel de 3.500 francs.

Il entrera en fonctions le 1^{er} octobre 1905.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 23 septembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. VERMEERSCH, Émile, sous-chef de bureau du Service de la Propreté publique, est nommé sous-chef de bureau au Service des Finances et du Contrôle, à partir du 1^{er} octobre prochain.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 septembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Droits de place.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. Paul-André MALLEIN, né à La Grave (Hautes-Alpes), le 24 décembre 1841, est nommé Collecteur municipal à titre auxiliaire, à partir du 11 septembre 1905, au traitement annuel de 1.500 francs.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 8 septembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Travaux.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. DECARPENTRY, Constant, né à Douai, le 23 octobre 1858, est attaché au Service des Travaux municipaux, comme Inspecteur de l'éclairage et du chauffage.

Il sera chargé notamment de tous les services de chauffage et d'éclairage dépendant du Budget communal.

Cette nomination prendra son effet à la date du 1^{er} octobre 1905.

Le traitement de cet agent, fixé à 3.000 francs, sera [payé par parts égales sur les crédits de chauffage et d'éclairage.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Travaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 8 septembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

École des Beaux-Arts.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Le règlement de l'École des Beaux-Arts, art. 5,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. GAVELLE, Émile, né à Lille, le 10 avril 1873, est nommé Secrétaire général de l'École des Beaux-Arts, aux appointements annuels de 3.000 francs.

M. GAVELLE devra en même temps assurer le service du Secrétariat de l'École régionale d'architecture.

Cette nomination prendra son effet à la date du 1^{er} octobre 1905.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 8 septembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE SEPTEMBRE 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 novembre 1886

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune, placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
216	9	360	87	447	26	1	27	332	»	16	3

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR CAUSE ET PAR AGE (Mort-nés non compris)

N ^{os} d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	2	2	
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	2	»	»	»	2
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	4	2	»	»	»	6
8	Diphthérie et croup	»	1	»	»	»	1
9	Grippe.	»	»	»	»	»	»
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons	»	4	31	11	6	52
14	Tuberculose des méninges	»	1	1	»	»	2
15	Autres tuberculoses.	1	2	4	1	»	8
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	3	9	12	24
17	Méningite simple.	6	2	»	»	»	8
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	»	4	13	17
19	Maladies organiques du cœur	»	»	2	8	9	19
20	Bronchite aiguë	»	»	»	»	»	»
21	— chronique	»	1	2	3	8	14
22	Pneumonie	1	»	1	»	2	4
22bis	Autres affections de l'appareil respiratoire	2	4	»	1	6	13
23	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	1	»	»	1
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans)	76	»	»	»	»	76
25	Hernies, obstructions intestinales	»	»	»	»	3	3
26	Cirrhose du foie	»	»	»	1	1	2
27	Néphrite et maladie de Bright	»	1	1	3	6	11
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme	»	»	»	1	»	1
29	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	1	»	»	1
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	1	»	»	1
31	Débilité congénitale et vices de conformation	18	»	»	»	»	18
32	Débilité sénile	»	»	»	»	10	10
33	Morts violentes (suicide excepté)	»	2	»	1	1	4
33bis	Suicides	»	»	»	2	1	3
34	Autres maladies	8	3	5	6	4	26
35	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	»	»	1	1
	TOTAL	116	27	55	51	83	332

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Baux : Locations temporaires de terrains communaux	422
Fêtes : Fête Nationale du 14 Juillet. Programme	422
— Anniversaire du Siège de Lille. Mesures d'ordre	424
Bourse des valeurs : Heures d'ouverture	425
Contributions et impôts : Statistique pour 1904.	426
Immeubles : Vente publique. Terrain, r. St-Sauveur. M. DERACHE	433
— Acte rectificatif. M. DERACHE	433
— Terrain, boulevard Louis XIV. M. FONTAINE	433
— Acte rectificatif. M. FONTAINE.	434
— Terrain, rue Belle-Vue. M. MASSY.	434
— — boulevard du Maréchal Vaillant. M. QUENTIN	434
— Parcelle de terrain, boulevard de la Moselle. M. FRANCOIS.	435
— Achat. Rue Auguste Bonte. M. SPINART.	435
Jardins : Surveillance, Direction	435
Bibliothèque populaire : Moulins-Lille. Création.	436
Musées : Legs. M ^{me} VAN HENDE-DHAINAUT. Approbation.	437
Théâtre : Saison 1904-1905. Ouvrages représentés.	438
Fondation Colbrant : Commission. M. PAQUET	441
École des Beaux-Arts : Cours de dessin. M. LEBRUN	441
Collège Fénelon : Denrées. Marchés. MM. RUYSSSEN et BUTIN	442
Asile de nuit : Statistique pour 1904	456
Fourneaux économiques : Denrées. Adjudications à divers.	442
Œuvre des consultations de nourrissons : Commission. MM. BINAULD et GOBERT.	443
Droits de place : Statistique pour 1904	444
Finances : Budget supplémentaire pour 1905. Décret d'approbation	446
Laboratoire municipal : Statistiques pour les mois de septembre et octobre	447-448
Abattoir : Location de locaux	449
Distribution d'eau : Statistique pour 1904.	450
Bureau d'Hygiène : Statistique des décès du mois d'octobre	452
Police : Bicyclettes. Location. M. CHATTELEYN.	453
Sapeurs-Pompiers : Achat de chevaux. Marchés. MM. DUBOIS et DEMON	453
Adjudications, Marchés : Bâtiments communaux. Plafon- nage. Transfert à M. CUPPENS.	453
— Chauffage. Charbons maigres. Marché. M. VERLY.	454
— Coke. Marché. M. LEMAY	454
Services municipaux : Nominations et promotions	454

Baux

Location temporaire de terrains communaux

DU 4 OCTOBRE 1905

M. Adolphe DESCAMPS, 1104 m. c. rue Pierre Legrand.	27 60
M. Louis BOURG, 700 m. c., à Emmerin.	15 »
M. Victor VERBANCK, 120 m. c. rue Geoffroy-Saint-Hilaire.	120 »

Fête Nationale. — Programme.

Le Maire de Lille, après s'être concerté avec les autorités militaires et administratives,

ARRÊTE :

La Fête Nationale sera célébrée, en 1905, conformément au programme ci-après :

Jeudi 13 juillet, à 9 heures du soir, au Jardin Vauban, **Concert militaire** par la Musique du 43^e de ligne.

De 9 heures à 11 heures, place du Vieux-Marché-aux-Poulets, **Concert** par la Fanfare de Fives.

Vendredi 14 juillet, **Salves d'artillerie** sur les remparts de la Citadelle, par les Canonniers sédentaires.

Le drapeau national sera arboré sur tous les édifices publics.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leur maison.

A 7 heures du matin, boulevard de Metz, **Concours de Pinsons** organisé par la Société les « Pinsonneux de Wazemmes ».

A 8 heures du matin, **Revue scolaire** dans les allées de l'Esplanade.

Après la revue, **Défilé des Écoles**.

A 9 heures 1/2, sur le Champ-de-Mars, **Grande Revue** des troupes de la Garnison, des Canonniers sédentaires et des Sapeurs-Pompiers.

Fête de Bienfaisance offerte aux Vieillards et Orphelins des Hospices. Pot-au-Feu délivré par la Municipalité à tous les Indigents inscrits au Bureau de Bienfaisance et Titulaires de pension d'hospice.

A 3 heures, boulevard des Écoles, **Jeu de Balle** : Bruxelles (Paume) et Charleroi (Claessens).

De 3 à 6 heures, place de la Nouvelle-Aventure, **Carrousel vélocipédique** par le Club vélocipédique « Les Copains ».

De 4 à 6 heures, place Madeleine-Caulier, Fête aérostatique par l'Émulation Aérostatique du Nord.

De 4 à 6 h. 1/2, place du Théâtre, **Concert** par l'Harmonie « Les Aveugles de Ronchin » et la chorale « Les Orphéonistes Lillois ».

Jeux populaires. — Mât de Cocagne, boulevard de Lorraine. Jeux de Boule et de Bouchon, Faubourg des Postes. Jeux de Bouchon, Faubourg de Béthune.

A 5 heures, au Palais Rameau, **Concert patriotique** par l'Association Symphonique des Concerts d'été.

De 9 à 11 heures, place Catinat, Concert par la Fanfare du Sud.

De 9 heures à minuit, **Bals populaires** square Ruault, rue du Marché-aux-Bêtes, rue du Faubourg-de-Valenciennes, chemin des Bois-Blancs, place Jacques Febvrier, place Désiré Bouchée, place Philippe-de-Girard, boulevard Montebello, rue du Faubourg-des-Postes.

A 10 heures, place de la République, **Feu d'Artifice**.

Le Maire,
Ch. DELESALLE.

Anniversaire du Siège de Lille. — Mesures d'ordre.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — A l'occasion de la fête anniversaire du siège de Lille (8 octobre 1792), la circulation et le stationnement des chevaux, voitures, tramways, automobiles et vélocipèdes sont interdits sur la Grand'Place :

Le samedi 7 octobre 1905, de 8 à 9 heures du soir, pendant les batteries et sonneries réglementaires de la retraite militaire par les tambours, clairons et trompettes de la garnison de Lille ;

Le dimanche 8 octobre 1905, de 11 heures et demie du matin à 1 heure après-midi, pendant le défilé des Sociétés d'Anciens Militaires et de Gymnastique devant le monument commémoratif de la Déesse.

ARTICLE 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VU :

Lille, le 7 octobre 1905.

Hôtel de Ville, le 5 octobre 1905.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Maire de Lille,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Ch. DELESALLE.

GODEFROY.

Bourse des Valeurs. — Heures d'ouverture et de fermeture.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 29 germinal, an IX, art. 14 ;

l'arrêté du 27 prairial, an X, art. 2 ;

la loi du 5 avril 1884, art. 94 et 97 ;

la délibération de la Chambre syndicale des Agents de change, en date du 9 octobre 1905, sollicitant le changement des heures d'ouverture et de fermeture de la Bourse quotidienne des valeurs ;

L'avis conforme du Tribunal de Commerce, en date du 10 octobre 1905 ;

Considérant que les heures d'ouverture et de fermeture de la Bourse des valeurs (3 à 4 heures), fixées depuis la création du Parquet de Lille, ne sont plus en rapport avec le développement et l'augmentation des transactions ;

Que, notamment, la subdivision des valeurs houillères a multiplié le nombre des petites opérations dont le dépouillement impose un travail considérable ; que, par suite, le personnel de la Bourse et celui des Maisons de banque se trouvent retenus au travail au delà des limites raisonnables,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — A partir de la publication du présent arrêté, la Compagnie des Agents de change est autorisée à tenir ses séances de Bourse de 2 heures 1/2 à 3 heures 1/2.

ARTICLE 2. — M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 octobre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Contributions et Impôts. — Statistique pour 1904.

1° Contribution foncière : Bâtiments, usines, maisons ou chantiers démolis en 1904 ou construits en 1902, dégrèvements ou impositions pour 1905.

SECTIONS	DÉMOLITIONS		CONSTRUCTIONS		
	Nombre	Valeur locative	Nombre	Valeur locative	
1 ^{re} {	Lille A.	3	18.180	»	10.100
	Vauban	16	96.762	31	225.333
	Wazemmes B.	2	13.908	13	22.068
	Esquermes	21	3.050	43	75.861
	Canteleu et Sud.	25	10.365	41	70.300
2 ^{me} {	2 ^{me}	9	24.000	14	65.010
	Lille B.	5	28.620	8	42.540
3 ^{me} {	3 ^{me}	5	117.750	9	129.150
	Lille C.	4	58.520	4	57.010
4 ^{me} {	Moulins	13	149.411	44	151.586
	Wazemmes A	9	30.871	25	49.745
5 ^{me} {	Lille D.	»	»	»	»
	Fives-Saint-Maurice	13	96.255	122	132.988
TOTAUX.		125	647.692	354	1.031.691
Excédent de constructions.			229	383.999	

2° Contributions personnelle et mobilière pour 1904.

SECTIONS	COTES personnelles isolées	COTES mobilières isolées	LES DEUX COTES
1 ^{re} A	98	20	534
Vauban	976	72	2.168
Wazemmes B	548	25	1.041
Esquermes	560	29	870
Canteleu et Sud	212	10	551
2 ^{me}	666	63	1.830
1 ^{re} B	301	17	867
3 ^{me}	707	86	2.122
1 ^{re} C	353	48	989
Moulins	685	21	1.282
Wazemmes A	881	51	1.746
1 ^{re} D	23	5	99
Fives-Saint-Maurice	1.220	62	2.649
TOTAUX	7.230	509	16.748

3° Contributions des portes et fenêtres. — Rôle général pour 1904.

SECTIONS	1 Ouverture	2 Ouvertures	3 Ouvertures	4 Ouvertures	5 Ouvertures	PORTES COCHÈRES	Ouvertures ordinaires	Ouvertures du 3 ^{me} étage
1 ^{re} A	1	2	4	2	2	133	11.904	1.292
Vauban	5	32	201	296	205	608	56.158	4.171
Wazemmes B	3	14	329	421	126	157	26.008	1.353
Esquermes	6	13	117	338	49	203	28.118	885
Canteleu et Sud	27	54	325	488	187	244	17.777	84
2 ^{me}	13	7	30	60	45	384	53.463	6.218
1 ^{re} B	2	5	17	25	22	195	22.526	2.429
3 ^{me}	8	6	79	89	46	484	56.421	3.660
1 ^{re} C	»	5	10	15	17	175	23.803	2.911
Moulins	12	44	232	676	383	476	41.054	1.598
Wazemmes A	16	44	345	528	129	408	47.197	3.108
1 ^{re} D	»	1	1	1	»	29	2.194	191
Fives-Saint-Maurice	20	66	384	1026	535	649	78.533	642
TOTAUX	113	293	2.104	3.965	1.746	4.145	465.156	28.542

Nouvelles ouvertures en 1904 imposées en 1905.

SECTIONS	1 Ouverture	2 Ouvertures	3 Ouvertures	4 Ouvertures	5 Ouvertures	PORTES COCHÈRES	Ouvertures ordinaires	Ouvertures du 3 ^{me} étage
Lille A.	—	—	—	—	—	6	290	20
Vauban.	1	3	1	6	3	13	1.033	105
Wazemmes B.	—	—	1	—	1	1	224	22
Esquermes	—	1	7	2	—	5	1.636	54
Canteleu et Sud.	—	4	6	12	12	10	838	6
2 ^{me}	2	—	—	2	1	4	198	46
Lille B.	—	—	—	—	—	9	316	46
3 ^{me}	—	—	—	—	—	10	686	103
Lille C.	—	—	—	1	—	5	339	53
Moulins	—	1	3	11	10	11	863	37
Wazemmes A.	—	—	2	9	5	13	980	65
Lille D.	—	—	—	—	—	—	6	—
Fives-Saint-Maurice.	1	7	7	31	9	30	2.873	18
TOTAUX	4	16	27	74	41	117	10.232	575

Ouvertures supprimées en 1904 pour 1905.

SECTIONS	1 Ouverture	2 Ouvertures	3 Ouvertures	4 Ouvertures	5 Ouvertures	PORTES COCHÈRES	Ouvertures ordinaires	Ouvertures du 3 ^{me} étage
Lille A.	—	—	—	—	1	6	223	5
Vauban.	—	2	6	5	1	9	367	24
Wazemmes B.	—	—	—	—	—	1	72	5
Esquermes	—	—	2	14	1	4	154	—
Canteleu et Sud.	—	—	15	7	1	5	315	6
2 ^{me}	—	—	1	—	—	1	210	10
Lille B.	—	1	—	—	—	7	223	13
3 ^{me}	—	—	—	—	—	10	657	100
Lille C.	—	—	—	—	—	3	311	22
Moulins	—	2	2	4	1	10	173	—
Wazemmes A.	2	—	1	1	—	9	387	3
Lille D.	—	—	—	—	—	—	—	—
Fives-Saint-Maurice.	1	4	4	5	6	20	930	—
TOTAUX	3	9	31	36	11	85	4.022	188

4° Patentes. — Rôles primitifs pour 1904.

SECTIONS	A DÉDUIRE de l'ensemble Taxe de garantie	PRINCIPAL	CENTIMES (col. 5 - col. 3)	ENSEMBLE y compris taxe de garantie	8 CENTIMES pour la VILLE
1	2	3	4	5	6
Lille A.	579 62	57.577 42	61.205 85	118.783 27	4.606 19
Vauban.	2.431 75	146.205 34	156.378 87	302.584 21	11.696 43
Wazemmes B. . . .	676 66	68.079 10	72.360 64	140.439 74	5.446 33
Esquermes	1.385 66	55.469 86	59.792 72	115.262 58	4.437 59
Canteleu et Sud. .	954 51	28.170 97	41.145 48	79.316 45	3.053 68
2 ^{me}	1.945 01	234.760 92	249.136 85	483.897 77	18.780 87
Lille B.	902 43	96.944 02	102.979 77	199.923 79	7.755 52
3 ^{me}	2.460 22	160.544 91	171.506 21	332.051 12	12.843 59
Lille C.	1.067 66	143.569 83	152.239 72	295.809 55	11.485 59
Moulins	2.859 46	128.055 15	137.695 31	265.750 46	10.244 41
Wazemmes A. . . .	1.603 13	103.487 19	110.569 11	214.056 30	8.278 97
Lille D.	87 91	8.060 23	8.574 95	16.635 18	644 82
Fives-St-Maurice .	2.987 88	146.032 22	156.752 70	302.784 92	11.682 58
TOTAUX	19.940 90	1.386.957 16	1.480.338 18	2.867.295 34	110.956 57

Patentes. — Rôles supplémentaires de 1904.

SECTIONS	A DÉDUIRE de l'ensemble Taxe de garantie	PRINCIPAL	CENTIMES (col. 5 - col. 3)	ENSEMBLE y compris taxe de garantie	8 CENTIMES pour la VILLE
1	2	3	4	5	6
Lille A.	60 19	3.894 20	4.163 55	8.057 75	311 53
Vauban.	57 11	5.305 94	5.653 37	10.959 31	424 47
1 ^{er} Wazemmes B. . . .	14 84	3.132 45	3.320 91	6.453 36	250 60
Esquermes	40 57	2.421 51	2.594 79	5.016 30	193 72
Canteleu et Sud	40 94	2.258 96	2.423 47	4.682 43	180 71
2 ^e 2 ^e	33 02	8.596 03	8.998 24	17.694 27	687 69
Lille B.	12 16	4.171 51	4.412 04	8 583 55	333 72
3 ^e 3 ^e	24 12	5.487 95	5.811 99	11.299 94	439 04
Lille C.	10 58	4.623 18	4.884 08	9.507 26	369 86
Moulins	104 01	6.217 97	6.661 73	12.879 70	497 44
4 ^e Wazemmes A. . . .	79 13	5.817 29	6.214 29	12.031 58	465 39
Lille D.	1 68	318 41	337 52	655 93	25 47
5 ^e Fives-Saint-Maurice	52 04	5.858 30	6.235 15	12.093 45	468 66
TOTAUX	530 39	58.103 70	61.811 13	119.914 83	4.648 30

5° Taxes spéciales assimilées pour 1904

Taxe sur les biens de mainmorte	Fr.	94.749 48
Contributions additionnelles aux patentés pour frais de		
Chambre de Commerce.	»	27.260 26
Droits de vérification des poids et mesures	»	54.145 70
Droit de visite des pharmacies et magasins de drogueries	»	4.242 »
Contributions sur les voitures et chevaux	»	54.240 99
Taxe sur les billards	»	8.310 »
Taxe sur les cercles, sociétés et lieux de réunion	»	13.244 20
Taxe pour droit d'inspection des fabriques d'eaux minérales	»	33 »
Taxe militaire.	»	19.529 96
Droits d'épreuve des appareils à vapeur.	»	6.377 51
Taxe sur les vélocipèdes.	»	40.957 »

6° Postes et Télégraphes. — Produits en 1904.

BUREAUX	ARTICLES D'ARGENT		Objets charges et recomman- des	Recouvre- ments effectués	TÉLÉGRAMMES		PRODUITS de l'année
	REÇUS	Acquittés			Expédiés	REÇUS	
Place de la République	164.719	166.468	331.623	64.350	178.862	286.315	Fr 43.175.272 45 Fr 4.459.865 84
Rue des Buissonnes . . .	55.532	53.025	143.060	»	114.000	6.729	3.401.329 02
Rue d'Arras	17.584	16.027	48.949	»	44.321	22.633	915.963 90
Boulevard Montebello . .	16.541	15.089	47.508	»	10.075	19.758	712.784 48
Fives	19.084	18.129	48.346	»	6.728	11.383	944.867 87
Place Saint-Martin . . .	27.234	25.453	95.631	»	21.264	34.368	1.640.172 59
Saint-Maurice	8.992	8.212	44.514	»	6.893	10.756	427.189 40
R. de la Chamb. des Comptes	»	»	»	»	25.353	»	»
TOTAUX	309.656	302.403	636.631	64.350	374.496	391.942	52.677.445 55

7° Contributions indirectes.

OBJETS IMPOSÉS	1904	1903	AUGMENTATION	DIMINUTION
Boissons.	3.108.342 ^f 44	2.900.925 ^f 12	207.417 ^f 32	—
Sels.	—	—	—	—
Sucre	6.292.487 20	5.214.873 61	1.077.613 59	—
Stéarine et bougies . .	9.852 62	8.675 82	1.176 80	—
Vinaigre et acide . . .	42.746 55	49.922 36	—	7.175 81
Voitures publiques. . .	109.207 02	101.343 97	7.863 05	—
Garantie des matières d'or et d'argent . . .	14.702 57	16.203 »	—	1.500 43
Licences.	541.519 75	516.407 50	25.112 25	—
Tabac.	2.942.218 70	2.793.747 82	148.470 88	—
Poudre à feu	21.903 10	18.989 70	2.913 40	—
Droits divers	227.328 35	181.581 12	45.747 23	—
TOTAL. . .	13.310.308 30	11.802.670 02	1.516.314 52	8.676 24

Augmentation pour 1904, 1.507.638^f 28.

8° *Enregistrement, Domaine et Timbre.*

A. — ENREGISTREMENT

Droits d'enregistrement proprement dits	Fr.	5.024.694 32
Droits de greffe	»	118 50
Droits d'hypothèques	»	190.370 75
Amendes, droits et demi-droits en sus.	»	20.972 12
Impôt sur les opérations de bourse.	»	20.580 30
Perceptions diverses	»	22.067 79
		<hr/>
Total	Fr.	5.278.803 78
		<hr/> <hr/>

B. — TIMBRE

Débit de timbre de dimension ordinaire et mobile.	Fr.	432.850 80
Timbre des contrats d'assurances	»	35.533 57
Droit d'affichage	»	102.847 »
Contrats de transports	»	35.266 60
Passeports	»	120 60
Permis de chasse	»	23.202 »
Timbre proportionnel ordinaire et mobile.	»	283.420 45
Timbre de quittance à 0.10 et 0.25	»	371.541 20
Valeurs mobilières françaises et étrangères.	»	140.684 36
Pénalités. — Amendes proportionnelles et fixes.	»	6.682 48
		<hr/>
Total.	Fr.	1.432.149 06

Report de l'enregistrement.	Fr.	2.278.803 78
C. — Produit des domaines	»	320.312 82
D. — Produit des forêts	»	67.338 29
E. — Taxe sur le revenu.	»	867.685 38
		<hr/>
Total général.	Fr.	7.966.289 33

Immeubles. — Achats et ventes.

Terrain, rue Saint-Sauveur et boulevard Louis XIV

DU 15 JUIN 1905

Adjudication {publique, au profit de M. Charles-Henri-Dieudonné DERACHE, propriétaire à Lille, d'une parcelle de terrain de 338 mètres carrés environ, sise à Lille, rue Saint-Sauveur et boulevard Louis XIV, moyennant un prix de 40 francs le mètre carré ; soit un prix total de 13.520 francs.

Enregistré le 3 juillet 1905, folio 8, case 5.

Transcrit le 18 octobre 1905, vol. 205, n° 40.

Répertoire n° 1096.

DU 5 OCTOBRE 1905

Acte rectificatif passé entre la Ville et M. Charles-Henri-Dieudonné DERACHE, propriétaire à Lille, aux termes duquel il a été reconnu que le terrain sis à Lille, boulevard Louis XIV et rue Saint-Sauveur, vendu à M. DERACHE, suivant procès-verbal administratif en date du 15 juin 1905, a une surface exacte de 343 m. c. 59 d. c., et qu'il est dû de ce chef à la Ville, par M. DERACHE, un complément de prix de 223 fr. 60.

Enregistré le 10 octobre 1905, folio 40, case 3.

Transcrit le 18 octobre 1905, vol. 205, n° 41 A.

Répertoire n° 1573.

Terrain, boulevard Louis XIV.

DU 15 JUIN 1905

Adjudication publique, au profit de M. Eugène FONTAINE, chimiste à Lille, d'une parcelle de terrain de 328 m. c. environ, sise à Lille, boule-

vard Louis XIV, moyennant un prix de 45 francs le mètre carré, soit un prix total de 14.760 francs.

Enregistré le 3 juillet 1905, folio 8, case 3.

Transcrit le 18 octobre 1905, vol. 205, n° 38.

Répertoire n° 1097.

DU 29 SEPTEMBRE 1905

Acte rectificatif passé entre la Ville et M. Eugène FONTAINE, chimiste à Lille, relatif à l'acquisition faite par M. FONTAINE, d'un terrain sise à Lille, boulevard Louis XIV, duquel il résulte que ce terrain a une surface exacte de 337 m. c. 58 d. c., et que l'acquéreur doit à la Ville un complément de prix de 431 fr. 10.

Enregistré le 10 octobre 1905, folio 46, case 5.

Transcrit le 18 octobre 1905, vol. 205, n° 39A.

Répertoire n° 1587.

Parcelle, rue Belle-Vue

DU 25 JUILLET 1905

Adjudication, au profit de M. Jean MASSY, industriel à Lille, d'une parcelle de terrain de 83 m. c. 84 d. c., sise à Lille, rue Belle-Vue, moyennant un prix de 35 francs le mètre carré, soit un prix total de 2.934 fr. 40.

Enregistré le 12 août 1905, folio 24, case 6.

Transcrit le 18 octobre 1905, vol. 207, n° 1.

Répertoire n° 1264.

Parcelle, boulevard du Maréchal-Vaillant

DU 28 JUILLET 1905

Adjudication, au profit de M. Gustave QUENTIN, cabaretier à Lille, d'une parcelle de terrain de 236 m. c. 72 d. c., sise à Lille, boulevard du

Maréchal Vaillant, moyennant un prix de 30 fr. le mètre carré, soit un prix total de 7.101 fr. 60.

Enregistré le 16 août 1905, folio 24, case 4.

Transcrit le 18 octobre 1905, vol. 205, n° 42.

Répertoire n° 1266.

Parcelle, boulevard de la Moselle.

DU 2 AOUT 1905.

Vente à M. Paul FRANÇOIS, négociant à Lille, rue Solférino, n° 77, époux de M^{me} Marie-Antoinette SONCK, d'une parcelle de terrain de 46 m. c. 79 d. c., sise à Lille, boulevard de la Moselle, moyennant un prix de 1.179 fr. 75.

Enregistré le 21 août 1905, folio 26, case 12.

Transcrit le 5 septembre 1905, vol. 202, n° 6.

Répertoire n° 1322.

Parcelle, rue Auguste Bonte.

DU 2 AOUT 1905

Achat de M. Napoléon-Georges SPINART, propriétaire à Lille, rue Masurel, n° 9, d'une parcelle de terrain de 4 m. c. 24 d. c., sise à Lille, rue Auguste Bonte, moyennant un prix de 127 fr. 20.

Enregistré le 8 août 1905, folio 20, case 4.

Transcrit le 5 septembre 1905, vol. 200, n° 22.

Répertoire n° 1323.

Jardins. — Surveillance. Direction.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94,

Considérant que le service de surveillance des jardins n'est plus assuré par le personnel actuel, d'une façon suffisante, par suite du défaut d'unité dans la Direction ;

Que les gardes de jardins et de bois ont, non seulement à exercer un service de police, mais aussi à prendre certaines mesures pour empêcher la dégradation et la destruction des plantations ;

Qu'il est indispensable que le Service des jardins puisse leur donner journellement et sur place, des instructions ;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Le service des gardes des bois et jardins est placé sous la direction du Jardinier en chef et du Surveillant des jardins.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 27 octobre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Bibliothèque populaire. — Création.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94 ;

La délibération du Conseil municipal, en date du 17 février 1905, portant création d'une Bibliothèque populaire à Moulins-Lille ;

L'avis de la Commission de patronage ;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé à Moulins-Lille, une Bibliothèque populaire dans une des salles de l'ancienne école de la rue Fénelon.

ARTICLE 2. — Cette Bibliothèque et la Bibliothèque populaire de Fives-Saint-Maurice seront ouvertes au public à partir du 6 novembre prochain, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 5 heures 1/2 à 8 heures 1/2 du soir.

ARTICLE 3. — M. l'Adjoint délégué et M. le Bibliothécaire sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 27 octobre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

+ **Legs Van Hende. — Approbation.**

Nous, Préfet du département du Nord, officier de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Vu le testament olographe, en date du 31 décembre 1903, par lequel M^{me} veuve VAN HENDE-DHAINAUT, propriétaire, a légué à la Ville de Lille, pour son musée, le buste de M. VAN HENDE ;

Vu l'acte de décès de la testatrice, en date du 29 mars 1905 ;

Vu les pièces constatant l'accomplissement des formalités de publicité et d'interpellation à l'égard des héritiers, tant connus qu'inconnus ;

Vu la délibération du Conseil municipal, en date du 6 octobre 1905, portant acceptation du legs ;

Vu les lois des 5 avril 1884 et 4 février 1901 ;

Vu les décrets des 25 mars 1852 et 1^{er} Février 1896 ;

Vu les circulaires ministérielles des 15 mars 1896 et 10 juin 1901 ;

Considérant que les formalités réglementaires de publication du testament et d'interpellation des héritiers ont été régulièrement accomplies et qu'il n'a été formé aucune réclamation. Que la délibération acceptant la libéralité est régulière.

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Est déclarée exécutoire la délibération du Conseil municipal de Lille, en date du 6 octobre 1905, portant acceptation définitive du legs ci-dessus indiqué.

ARTICLE 2. — M. le Maire de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une expédition sera adressée à M. le Trésorier payeur général des Finances.

Fait à Lille, le 14 octobre 1905.

P^r LE PRÉFET DU NORD :

Le Secrétaire général délégué,

L. AUBANEL.

Théâtre. — Saison 1904-1905.

Ouvrages représentés

Drames et Comédies

La Baillonnée.	7	représentations.
Les Surprises du Divorce.	7	—
Une Cause Célèbre	5	—
Cadet-Roussel	5	—
Les Dominos Roses	5	—
Le Maître de Forges	4	—
Les deux Orphelines	4	—
Les Ouvriers	4	—
La Dame aux Camélias	4	—
Le Baiser.	3	—
Le Premier Mari de France.	3	—
Le Courrier de Lyon.	3	—
Durand et Durand	3	—
La Peur des Coups	3	—
Le Tour du Monde.	3	—
Les Millions de l'Émigré	3	—
La Sécurité des Familles.	3	—
La Pocharde.	3	—
Le Sursis.	3	—
Le Flibustier	2	—
Le Bossu	2	—
Gigolette	2	—
La Robe Rouge	2	—
Marceau	2	—
La Veine	2	—
Le Domino Vert.	2	—
La Lune de Miel.	2	—
Le Roman d'un Jeune Homme Pauvre.	2	—

Le Médecin des Folles	2	représentations.
Les Crochets du Père Martin	2	—
La Petite Mionne	2	—
Roger-la-Honte	2	—
Poil de Carotte	2	—
L'Abbé Constantin	1	—
Marie-Jeanne	1	—
Les Aventures de Plumepatte	1	—
Don César	1	—
Le Paratonnerre	1	—
Anarchistes	1	—
Le Bonheur des Autres	1	—
Chez le Dentiste	1	—

Opéras-comiques, Opérettes

Le Jongleur	14	—
Les Fêtards	8	—
Les Petites Brebis	7	—
Mademoiselle Nitouche	7	—
Les Saltimbanques	6	—
Mignon	5	—
Louise	5	—
Faust	4	—
Le Maître de Chapelle	4	—
Le Barbier de Séville	4	—
Les Noces de Jeannette	4	—
Carmen	4	—
M. de la Palisse	4	—
Les Mousquetaires de la Reine	4	—
La Fille du Régiment	3	—
La Dame Blanche	3	—
Lackmé	3	—
Les Mousquetaires au Couvent	3	—

La Mascotte	3	représentations.
Le Sire de Vergy	3	—
Manon	2	—
La Périchole	2	—
La Poupée	2	—
Le Songe	2	—
Thais	2	—
La Traviata	2	—
La Reine Fiametta	2	—
Les Petites Michus	2	—
Geneviève de Brabant	2	—
Les Cloches	2	—
Rigoletto	2	—
La Fille de Madame Angot	2	—
Le Grand Mogol	2	—
Mireille	2	—
Miss Helyett	2	—
La Juive	1	—
Boccace	1	—
La Favorite	1	—
Roméo	1	—
Hamlet	2	—
Lucie	1	—
Les Vingt-huit Jours	2	—
Le Pompier de service	2	—
Si j'étais Roi	2	—
Princesse d'Auberge	3	—
Les Dragons	2	—

Fondation Colbrant. — Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88;

Le testament de M. COLBRANT, décédé à Lille, le 28 décembre 1856 :

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. Félix PAQUET, Membre de la Commission du Conservatoire, est nommé Membre de la Commission Colbrant, en remplacement de M. MAQUET, démissionnaire.

ARTICLE 2. — M. l'adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 octobre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

École des Beaux-Arts. — Cours de dessin.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. LEBRUN, Achille, né à Lille, le 31 octobre 1871, professeur à l'École pratique d'Industrie Baggio, est nommé, à titre provisoire, professeur des cours annexes de dessin à l'École des Beaux-Arts de Lille, au traitement annuel de 1.000 francs.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 5 octobre 1905

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Collège Fénelon. — Denrées

DU 19 OCTOBRE 1905

Soumission, par M. Aimé RUYSSSEN, charcutier à Lille, rue Léon Gambetta, n° 1 ter, pour la fourniture, jusqu'au 30 septembre 1906, de la charcuterie nécessaire au fonctionnement de l'Internat du Collège Fénelon, moyennant environ 400 francs.

Enregistré le 7 novembre 1906, folio 62, case 3.

Répertoire n° 1653.

Soumission, par M. Paul BUTIN, laitier à Lille, rue du Vieux-Marché-aux-Fromages, n° 6, pour la fourniture, jusqu'au 30 septembre 1906, du lait et des œufs nécessaires au fonctionnement de l'Internat du Collège Fénelon, moyennant environ 500 francs.

Enregistré le 7 novembre 1906, folio 62, case 4.

Répertoire 1654.

Fourneaux économiques. — Denrées.

DU 30 OCTOBRE 1905

Adjudication de la fourniture des denrées nécessaires au fonctionnement des Fourneaux économiques et à la nourriture des voyageurs indigents, pendant une année, à compter du 1^{er} novembre 1905, au profit de :

1^{er} lot. — *Viande de bœuf.* — M. Ernest BECQUET, chevilleur à Lille, rue Saint-Sébastien, n° 48, moyennant 6.396 fr., rabais de 18 % déduit.

2^e lot. — *Gras de bœuf.* — M. Jean DE BULCK, négociant à Lille, rue Pasteur, n° 17, moyennant 1.095 fr. 60, rabais de 17 % déduit.

3^e lot. — *Sel, polasse, savon, poivre.* — MM. DUFOUR frères, négociants à Lille, rue Léon Gambetta, n° 178, moyennant 1.450 fr. 80, rabais de 10 % déduit.

4^e lot. — *Haricots et pois cassés*. — M. Félix PAJOT, négociant à Lille, rue de la Grande-Chaussée, n^o 38, moyennant 14.875 fr. 67, rabais de 3,53 % déduit.

5^e lot. — *Pommes de terre*. — M. Julien GUISE, commerçant à Lille, place des Pâtiniers, n^o 14, moyennant 11.759 fr. 88, rabais de 10,91 % déduit.

6^e lot. — *Carottes, navets et oignons*. — M. GUISE, susnommé, moyennant 1.585 fr. 27, déduction faite des rabais de 43 fr. 18 % sur les carottes et navets et de 23,75 % sur les oignons.

7^e lot. — *Légumes divers*. — M. GUISE, susnommé, moyennant 819 fr. 22, déduction faite des rabais de 63 fr. 68 % sur les poireaux, et aux prix de la série pour les autres légumes.

Enregistré le 28 novembre 1905, folio 70, case 6.

Répertoire n^o 1663.

Œuvre des consultations de nourrissons. — Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88;

L'article 3 des statuts de l'Œuvre lilloise des consultations de nourrissons,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Sont nommés membres de la Commission administrative de l'Œuvre : MM. BINAULD et GOBERT, conseillers municipaux.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué à l'Assistance publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 2 octobre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Droits de place et produits divers. — Statistique pour 1904.

DÉSIGNATION DES RECETTES	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMB.	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAUX
MARCHÉS COUVERTS													
Saint-Nicolas	1.095 10	1.088 25	1.145 15	1.065 10	1.051 90	1.125 46	1.118 61	1.078 44	1.042 69	1.117 15	1.064 74	1.089 98	13.112 57
Cbateau	461 45	469 79	453 55	466 36	487 49	488 38	475 13	470 53	417 01	502 98	502 98	492 56	5.718 21
Halles centrales	1.501 67	1.566 46	1.519 95	1.592 38	1.592 26	1.607 42	1.473 94	1.502 15	1.496 20	1.475 36	1.462 56	1.431 96	18.192 31
Gentil-Muiron	463 61	452 81	463 61	40 80	981 22	388 01	568 31	452 81	473 56	483 56	461 96	485 16	5.685 42
Nouvelle-Aventure	1.215 51	1.502 59	1.453 78	996 06	1.857 53	1.524 43	1.489 80	1.507 30	1.493 40	1.151 24	1.355 20	1.574 66	17.151 50
MARCHÉS EN PLEIN AIR													
Beurre	60 40	30 »	78 20	69 40	101 20	110 »	151 »	132 20	66 »	70 »	60 »	60 »	991 40
Fruits	186 40	35 »	55 60	»	»	645 »	2.500 40	1.408 80	1.087 20	750 20	289 »	230 »	7.467 60
Légumes	2.409 »	2.457 60	2.739 »	3.753 60	5.381 »	8.139 90	9 063 20	6.684 40	5.529 20	5.411 80	3.693 60	3.341 60	58.576 90
Etalagistes du Faisan (Quittances)	2.320 56	2.151 20	2.358 96	2.434 16	2.233 12	2.477 04	1.897 12	2.629 88	2.453 40	2.153 36	2.199 76	3.004 72	28.613 28
(Tickets)	435 80	186 80	313 20	272 40	298 20	514 60	311 60	344 80	267 60	330 40	312 60	408 »	3.996 »
Saint-Michel	144 »	133 40	210 »	246 20	218 60	253 »	241 80	270 20	196 »	229 »	191 80	175 80	2.512 80
Fives	1.856 80	2.347 60	2.395 20	2.311 20	2.744 40	2.487 80	2.298 80	2.715 80	2.367 80	2.590 20	2.155 80	2.300 »	28.574 40
Nouvelle-Aventure	2.523 60	2.918 80	2.951 60	3.022 »	3.653 80	3.134 »	3.032 »	3.442 »	2.994 80	3.614 40	3.181 40	3.302 40	37.773 80
Wicar	173 60	226 60	169 40	199 40	248 »	221 »	201 60	251 20	191 »	259 80	168 »	204 6	2.514 20
Saint-Martin	48 60	55 60	51 60	46 20	61 60	36 60	46 60	63 60	41 60	60 »	44 60	41 20	613 80
Condé	9 60	16 »	12 80	12 80	12 80	16 »	13 »	12 80	12 80	12 80	12 80	16 »	460 20
Chevaux	151 50	148 75	156 25	143 50	127 50	170 50	131 25	160 25	141 »	137 »	222 50	182 75	1.812 75
Fleurs	153 20	155 40	304 20	262 »	299 80	304 40	316 40	209 »	191 80	289 20	178 60	208 »	3.172 »
Oiseaux	42 »	60 40	43 40	43 80	57 80	52 »	57 60	62 80	57 20	60 »	36 60	54 20	627 80
Chaises (Jardin Vauban)	» 6 »	»	»	»	46 30	118 50	124 90	205 50	158 70	»	»	»	671 50
(Esplanade)	»	»	»	»	»	»	24 70	121 30	»	»	»	»	149 »
Location de chaises à divers	»	»	»	»	»	»	66 »	3 »	»	140 »	126 50	341 »	676 50
Foire (Quittances)	»	»	»	»	»	»	»	10.000 »	22.906 25	»	»	»	32.006 25
(Tickets)	»	»	»	»	»	»	»	»	1.761 70	»	»	»	1.761 70
Kermesses	»	»	481 90	874 55	1.148 35	1.432 75	883 55	1.464 »	1 50	102 15	»	»	6.391 75
Droits de crochet	737 80	656 70	641 30	762 20	717 70	717 »	783 10	662 40	638 60	753 30	679 90	749 40	8.499 40
Champ de patinage	28 40	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	28 40
ÉCHOPPES AMBULANTES													
Tickets de 2 fr. valables une semaine	528 »	588 »	720 »	546 »	380 »	542 »	590 »	600 »	576 »	574 »	482 »	676 »	6.608 »
Tickets de 5 fr. valables un mois	1.815 »	1.685 »	1.890 »	1.500 »	1.605 »	1.780 »	1.965 »	1.925 »	1.925 »	1.960 »	1.690 »	1.820 »	21.660 »
Marchands de pommes de terre frites	374 »	372 »	464 »	356 »	555 »	432 »	588 »	533 »	480 »	470 »	503 »	524 »	5.671 »
Octroi	1.790 10	1.830 25	2.077 55	1.874 »	2.492 25	2.795 60	2.397 10	2.493 »	2.765 »	2.496 10	2.846 10	2.933 45	28.499 50
TOTAL	20.559 30	21.144 »	23.160 20	22.750 11	27.095 82	31.533 39	32.480 51	41.415 16	51.739 01	27.514 »	24.225 »	25.960 44	350.176 94

Marchés couverts. — Étaux occupés en 1904.

	Saint-Nicolas	Château	Halles Centrales	Gentil-Muiron	Nouvelle-Aventure	TOTAL
Nombre de places	107	61	128	70	218	584
Janvier	55	39	112	40	104	350
Février	56	40	110	43	105	354
Mars	56	35	114	43	106	354
Avril	56	40	116	44	105	361
Mai	56	40	115	42	105	358
Juin	58	40	113	45	107	363
Juillet	56	41	112	42	106	357
Août	55	41	107	42	104	349
Septembre	55	40	107	42	104	348
Octobre	55	40	107	43	102	347
Novembre	56	40	104	43	102	345
Décembre	55	38	103	41	94	331
Moyenne	56	39	110	42	104	351

MARCHÉS COUVERTS

Nombre d'étaux par nature dans chaque marché.

NATURE DES ÉTAUX	HALLES CENTRALES	NOUVELLE-AVENTURE	SAINT-NICOLAS	CHATEAU	GENTIL-MUIRON	TOTAL
Bouchers, Tripiers, Charentiers	12	32	26	4	4	78
Poissonniers	37	13	4	11	1	66
Divers	61	59	26	24	37	207
TOTAUX	110	104	56	39	42	351

Finances. — Budget supplémentaire pour 1905. Approbation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — PRÉFECTURE DU NORD.

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la Ville de Lille, en date du 29 août 1905 ;

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — Le Budget supplémentaire de la Ville de Lille (Nord), pour l'exercice 1905, est réglé ainsi qu'il suit :

En recettes, à la somme de deux millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille quatre-vingt-douze francs, vingt-neuf centimes.

2.394.092 fr. 29

En dépenses, à la somme de deux millions trois cent quarante-trois mille huit cent soixante-trois francs, trente-sept centimes.

2.343.863 fr. 37

D'où il résulte un excédent de recettes de cinquante mille deux cent vingt-huit francs, quatre-vingt-douze centimes. 50.228 fr. 92

ARTICLE 2. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 2 octobre 1905.

Émile LOUBET.

PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

Le Ministre de l'Intérieur,

ÉTIENNE.

POUR AMPLIATION :

Le Chef du Bureau du Secrétariat,

PILLOT.

POUR COPIE CONFORME :

Le Conseiller de Préfecture,

GODEFROY.

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS
dans le mois de Septembre 1905

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages	22	—	—	6	28
Bières	8	—	—	—	8
Cafés, Thés et Chicorées	1	—	—	—	1
Cidres et Poirés.	—	—	—	—	—
Chocolats et Cacaos.	—	—	—	—	—
Confitures et Miels	—	—	—	—	—
Eaux et Glaces.	11	—	17	—	28
Étains et Poteries.	—	—	—	—	—
Farines	—	—	—	—	—
Huiles comestibles	—	—	—	—	—
Jouets et Colorants	—	—	—	—	—
Kirschs et Spiritueux divers	—	—	—	—	—
Laits.	116	—	—	13	129
Pains et Pâtes	10	1	—	—	11
Parfumeries et Teintures.	—	—	—	—	—
Pétroles	—	—	—	—	—
Poivres et Épices.	5	—	—	—	5
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—
Saindoux.	—	—	—	—	—
Sirops, Liqueurs et Limonades	1	—	—	—	1
Suceries et Confiseries.	—	—	—	—	—
Viandes et Conserves	—	—	2	—	2
Vinaigres	—	—	—	—	—
Vins.	4	—	—	—	4
Divers.	5	—	—	—	5
TOTAL.	183	1	19	19	222

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS

dans le mois d'Octobre 1905

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages	24	—	—	17	41
Bières	10	—	—	—	10
Cafés, Thés et Chicorées	—	—	—	2	2
Cidres et Poirés.	—	—	—	—	—
Chocolats et Cacaos.	4	—	—	2	6
Confitures et Miels	—	—	—	2	2
Eaux et Glaces	7	—	14	—	21
Étains et Poteries.	—	—	—	—	—
Farines	4	—	—	—	4
Huiles comestibles	1	—	—	—	1
Jouets et Colorants	—	—	—	—	—
Kirschs et Spiritueux divers	—	—	—	—	—
Laits	115	—	—	12	127
Pains et Pâtes	6	—	—	—	6
Parfumeries et Teintures	—	—	—	—	—
Pétroles	—	—	—	—	—
Poivres et Épices.	2	—	—	—	2
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—
Saindoux	5	—	—	—	5
Strops, Liqueurs et Limonades.	2	—	—	—	2
Sucreries et Confiseries	3	—	—	4	7
Viandes et Conserves.	17	—	1	—	18
Vinaigres	1	—	—	—	1
Vins.	14	—	—	1	15
Divers.	32	—	—	—	32
TOTAL.	247	—	15	40	302

Abattoir. — Location de locaux.

DU 20 OCTOBRE 1905

Location pour trois ans, du 1^{er} août 1905, à M. Charles LIÉBART, chevilleur à Lille, rue Saint-Sébastien, n° 2, du local n° 2, à usage de grenier à fourrages, moyennant un loyer annuel de 40 francs.

Enregistré le 25 octobre 1905, folio 55, case 13.

Répertoire n° 1655. _____

Location pour trois ans, du 15 octobre 1905, à M. Achille PRIQUET, chevilleur à Lille, rue Saint-André, n° 88, du local n° 11, situé dans la cour du marché aux bestiaux, à usage de magasin, moyennant un loyer annuel de 20 francs.

Enregistré le 25 octobre 1905, folio 55, case 13.

Répertoire n° 1656. _____

Location pour trois ans, du 15 octobre 1905, à M. Édouard DESCHILDRÉ, chevilleur à Lille, rue Princesse, n° 27, du local n° 12, situé dans la cour du marché aux bestiaux, à usage de magasin, moyennant un loyer annuel de 20 francs.

Enregistré le 25 octobre 1905, folio 55, case 13.

Répertoire n° 1657. _____

DU 26 OCTOBRE 1905

Location pour trois ans, du 15 septembre 1905, à M. Antoine MARTENS, chevilleur à Lille, rue du Rempart, n° 4, des deux locaux n°s 41 et 42, à usage de greniers à fourrages, moyennant un loyer annuel de 40 francs pour les deux greniers.

Enregistré le 3 novembre 1905, folio 59, case 10.

Répertoire n° 1661. _____

Location pour trois ans, du 1^{er} septembre 1905, à M. Bonaventure DE CANDT, chevilleur à Lille, rue du Metz, n° 47, du local n° 34, à usage de grenier à fourrages, moyennant un loyer annuel de 20 francs.

Enregistré le 3 novembre 1905, folio 59, case 10.

Répertoire n° 1662.

Distribution d'eau. — Statistique pour 1904.

LONGUEUR DE CANALISATION

Eaux d'Emmerin	161.419 ^m 46
Eaux de l'Arbonnoise	14.071 25
Ensemble.	<u>175.490 71</u>

PRODUIT

<i>Eaux d'Emmerin, consommation ménagère</i>	374.733 ^f 80
Robinet libre	89.104 89
Compteur (0 fr. 28)	285.628 91
Consommation industrielle (0 fr. 06).	67.140 81
<i>Eaux de l'Arbonnoise</i> (0 fr. 03).	33.997 95
Total du produit.	<u>475.872 56</u>

CANALISATION EN MÈTRES COURANTS

EAUX D'EMMERIN

DIAMÈTRE	AU 31 DÉCEMBRE 1903	EN 1904	AU 31 DÉCEMBRE 1904
0.60	17.494 68	—	17 494 68
0.50	3.972 »	—	3.972 »
0.40	3.556 95	—	3.556 95
0.30	4.249 69	—	4.249 69
0.25	4.644 55	—	4.644 55
0.20	8.428 40	4 »	8.432 40
0.15	15.582 70	182 50	15.765 20
0.125	17.304 14	—	17.304 14
0.10	51.717 57	2.649 67	54.367 24
0.075	29.563 35	2 80	29.566 15
0.06	696 35	—	696 35
0.04	1.370 11	—	1.370 11
Total.	158.580 49	2.838 97	161.419 46

EAUX DE L'ARBONNOISE

DIAMÈTRE	AU 31 DÉCEMBRE 1903	EN 1904	AU 31 DÉCEMBRE 1904
0.50	4.010 95	—	4.010 95
0.40	774 95	—	774 95
0.35	—	—	—
0.30	7.760 55	—	4.760 55
0.25	669 »	—	669 »
0.20	1.643 30	127 50	1.770 80
0.15	1.256 50	—	1.256 50
0.125	155 »	—	155 »
0.100	670 50	—	670 50
0.075	3 »	—	3 »
Total . . .	13.943 75	127 50	14.071 25

VOLUME D'EAU DISTRIBUÉE

	INDUSTRIELLE	MÉNAGÈRE		SERVICES	TOTAL
		AU ROBINET	AU COMPTEUR	PUBLICS	
	1.119.013 ^{m3}	515.011 ^{m3}	1.020.105 ^{m3}	5.093.910 ^{m3}	7.748.039 ^{m3}
Concessions	41.788	»	»	»	»
Volume . . .	7.748.039	»	»	»	»
Moyenne par jour : 21.169 ^{m3} .					

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS D'OCTOBRE 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 novembre 1886

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune, placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
153	5	306	90	396	18	5	23	344	»	20	2

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR CAUSE ET PAR AGE (Mort-nés non comptés).

Nos d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal) . . .	»	»	1	»	»	1
2	Typhus exanthématique . . .	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre.	»	»	»	»	»	»
4	Variole . . .	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole . . .	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine . . .	»	1	»	»	»	1
7	Coqueluche . . .	1	2	»	»	»	3
8	Diphthérie et croup. . .	»	»	»	»	»	»
9	Grippe. . .	»	»	»	»	»	»
10	Choléra asiatique. . .	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras . . .	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques . . .	»	»	1	»	»	1
13	Tuberculose des poumons. . .	»	2	36	20	4	62
14	Tuberculose des méninges . . .	»	»	»	»	»	»
15	Autres tuberculoses . . .	»	3	2	1	»	6
16	Cancer et autres tumeurs malignes . . .	»	»	3	6	12	21
17	Méningite simple. . .	4	4	1	»	»	9
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau. . .	»	»	1	3	19	23
19	Maladies organiques du cœur . . .	»	»	1	4	17	22
20	Bronchite aiguë . . .	3	2	»	»	»	5
21	» chronique . . .	»	»	2	2	10	14
22	Pneumonie . . .	»	1	1	1	6	9
22bis	Autres affections de l'appareil respiratoire . . .	6	1	3	2	11	23
23	Affections de l'estomac (cancer excepté). . .	»	»	1	»	»	1
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans). . .	41	7	»	»	»	48
25	Hernies, obstructions intestinales . . .	»	»	1	»	2	3
26	Cirrhose du foie . . .	»	»	1	1	»	2
27	Néphrite et maladie de Bright . . .	»	2	»	4	4	10
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme. . .	»	»	»	»	»	»
29	Septicémie puerpérale (lièvre, péritonite, phlébite puerpérales). . .	»	»	»	»	»	»
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement . . .	»	»	»	»	»	»
31	Débilité congénitale et vices de conformation. . .	17	»	»	»	»	17
32	Débilité sénile . . .	»	»	»	»	15	15
33	Morts violentes (suicide excepté) . . .	»	2	2	»	2	6
33bis	Suicides . . .	»	1	1	»	»	2
34	Autres maladies . . .	8	5	6	8	12	39
35	Maladies inconnues ou mal définies . . .	»	»	»	1	»	1
	TOTAUX. . .	80	33	64	53	114	344

Police. — Bicyclettes. Location.

DU 2 OCTOBRE 1905

Location, par M. Alfred CHATTELEYX, négociant à Lille, boulevard de la Liberté, n° 55, de huit bicyclettes au lieu de quatre, pour cinq années, avec stipulation que le point de départ desdites cinq années, fixé au 1^{er} juillet 1905, par la convention du 19 juin 1905, est reporté au 1^{er} octobre 1905.

Enregistré le 19 octobre 1905, folio 51, case 18.

Répertoire n° 1588.

Sapeurs-Pompiers. — Achat de chevaux.

DU 23 OCTOBRE 1905

Soumissions, pour l'achat de chevaux nécessaires au service du bataillon des Sapeurs-Pompiers, avec :

1° M. Jules DUBOIS, cultivateur à Cappinghem (Nord), pour l'achat d'un cheval, au prix de 1.120 francs.

2° M. DUBOIS, susnommé, pour l'achat d'un cheval, au prix de 1.322 francs.

Et 3° M. Henri DERNON, cultivateur à Saint-André, rue de Lille, n° 183, pour l'achat d'un cheval, au prix de 1.225 francs.

Enregistré le 2 novembre 1905, folio 58, case 7.

Répertoire n° 1658.

Services municipaux. — Adjudications et marchés.

Bâtiments communaux. Plafonnage.

DU 17 OCTOBRE 1905

Transfert, par M. Ch. VISART, plafonneur à Lille, à M. L. CUPPENS, entrepreneur à Lille, rue du Palais-Ribour, n° 5, de l'entreprise du 6^e lot (travaux de plafonnage) de l'adjudication du 21 mars 1902, pour l'entretien de propriétés communales, jusqu'au 31 décembre 1906.

Enregistré le 2 novembre 1905, folio 58, case 9.

Répertoire n° 1632.

Chauffage.

DU 21 OCTOBRE 1905

Soumission, par M. Georges VERLY, Agent général de la Compagnie des Mines d'Ostricourt, demeurant à Lille, Grand'Place, n° 11, pour la fourniture de 4.000 tonnes de charbon nécessaires au chauffage des établissements municipaux, moyennant 52.000 francs.

Enregistré le 3 novembre 1905, folio 59, case 12.

Répertoire n° 1659.

Soumission, par M. Paul LEMAY, ingénieur, gérant de la Compagnie des Mines d'Aniche, demeurant à Aniche, pour la fourniture de coke nécessaire au chauffage des établissements municipaux, moyennant 8.662 fr. 50.

Enregistré le 3 novembre 1905, folio 59, case 11.

Répertoire n° 1660.

Services municipaux. — Nominations et Promotions.

Travaux. Démantèlement.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. LECAT, Charles-Victor, né à Lille, le 26 décembre 1881, est nommé, à titre provisoire, dessinateur au Service du démantèlement, au traitement annuel de 1.400 francs à compter du 1^{er} octobre 1905.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué aux Travaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 octobre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Propreté publique.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

L'article 32 du cahier des charges du Concours pour le nettoyage des voies publiques, en date du 2 novembre 1904,

Considérant que les surveillants du Service municipal de la Propreté publiques ont été employés et rétribués pendant un mois par l'adjudicataire chargé du nettoyage des voies publiques ;

Que dans l'intérêt du Service municipal de la Voirie, il y a lieu de réintégrer quelques-uns de ces employés pour la surveillance des travaux exécutés par l'adjudicataire ;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Sont nommés dans le Service de la Voirie :

MM. HALLUIN, chef surveillant, au traitement annuel de 2.000 francs ;

FLAMENT, surveillant ;

LOOTEN, —

DUTRIEZ, —

au traitement annuel de 1.500 francs.

L'effet de ces nominations remontera au 1^{er} septembre 1905.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint délégué à la Voirie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 5 octobre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Asile de nuit. — Statistique pour 1904.

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
HOMMES :												
Alimentation	58	71	56	63	51	44	42	39	38	62	68	64
Industries textiles	358	326	389	373	331	289	286	243	275	340	331	320
Vêtements	56	82	67	67	62	59	60	43	35	70	75	64
Métallurgie	306	295	289	277	274	252	249	203	238	295	307	298
Bâtiment	334	293	338	300	304	229	226	188	203	299	289	279
Employés, artistes	69	112	93	70	61	53	49	41	44	61	91	78
Journaliers	1.236	1.279	1.036	883	849	725	746	672	705	857	1.201	1.180
Divers	561	378	345	284	350	273	267	223	251	361	437	46
TOTAL	2.978	2.836	2.583	2.317	2.279	1.924	1.895	1.652	1.809	2.345	2.799	2.751
FEMMES :												
Industries textiles	12	17	19	9	10	9	15	12	10	16	5	13
Journalières	105	126	93	79	78	80	90	54	86	70	69	66
TOTAL	117	143	112	88	88	89	105	66	96	86	74	79
ENFANTS :												
TOTAL GÉNÉRAL	3.117	3.025	2.732	2.433	2.401	2.041	2.031	1.748	1.946	2.459	2.898	2.880
HOMMES .	au plus	154	153	138	153	153	125	110	113	138	138	153
	au moins	60	53	45	42	36	40	41	36	47	66	47
FEMMES .	au plus	5	10	10	6	4	5	5	4	9	4	7
	au moins	2	2	2	1	2	1	2	1	1	1	2
ENFANTS .	au plus	5	5	5	7	3	5	4	3	4	4	6
	au moins	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL .	au plus	164	168	153	166	160	135	119	107	122	149	166
	au moins	63	56	48	44	39	42	44	38	38	49	50
MOYENNE PAR JOUR.	Hommes	96	97.8	83.3	77.2	73.5	64	61.1	53.3	60.3	75.6	88.7
	Femmes	3.7	4.9	3.6	2.7	2.8	2.9	3.3	2.1	3.2	2.7	2.8
	Enfants	0.7	1.5	1.2	0.8	1.1	0.8	1	0.9	1.3	0.9	1.6
	TOTAL	100.4	104.2	88.1	80.7	77.4	67.7	65.4	56.3	64.8	79.2	93.1

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Baux : Prise en bail. Parcelle. cour Fremeaux. Bureau de Bienfaisance.	458
Police administrative : Annonces officielles. Journaux désignés.	458 —
Consulat de Norvège : Gérance. M. H.-G. Schanche	459
Tramways électriques : Travaux. Interruption de circulation	460
Cours municipaux : Langues étrangères. Compte rendu de 1892 à 1906.	460
Filature et tissage. Programme 1905-1906.	462
Chauffeurs. Examen 1905. Rapport.	464
Chauffoirs : 1905-1906. Ouverture.	466
Fourneaux économiques : 1905-1906. Ouverture	467
Fondation Violette : Attribution de prime.	468
Finances : Ouverture de crédits.	469
Alimentation : Statistique pour 1904	470
Laboratoire municipal : Statistique pour le mois de novembre.	474
Assainissement de la Ville : Commission. Reconstitution	475 —
Bureau d'Hygiène : Statistique pour le mois de novembre	476

Baux.

Parcelle de terrain, cour Fremeaux.

DU 4 NOVEMBRE 1905.

Bail à la Ville par le Bureau de Bienfaisance pour une durée de 9 années à compter du 1^{er} juillet 1906, d'une parcelle de terrain sise à Lille, cour Fremeaux, sur lequel est érigée l'École maternelle de la rue Princesse. Cette location a eu lieu moyennant un loyer annuel de 350 francs.

Enregistré le 10 novembre 1905, folio 63, case 17.

Répertoire n° 1770.

**Liste des journaux désignés pour l'insertion des annonces
officielles administratives.**

ARRONDISSEMENT DE LILLE :

Le Progrès du Nord, à Lille.

L'Écho du Nord, à Lille.

Le Réveil du Nord, à Lille.

Le Petit Nord, à Lille.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES :

L'Observateur, à Avesnes.

Le Journal de Fourmies, à Fourmies.

L'Écho de la Sambre, à Landrecies.

La Frontière, à Maubeuge.

La Sambre, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI :

L'Indépendant, à Cambrai.
Le Cambrésis, au Cateau.
Le Petit Cambrésien, à Cambrai.
La Démocratie, à Cambrai.
Le Caudrisien, à Caudry.
Le Nouveau Journal de Caudry.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI :

Douai Républicain, à Douai.
L'Impartial de Douai, à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE :

Le Phare du Nord, à Dunkerque.
Le Réveil de Bourbourg, à Bourbourg.
Le Gravelinois, à Gravelines.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK :

Le Journal d'Hazebrouck, à Hazebrouck.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES :

L'Impartial du Nord, à Valenciennes.

Lille, le 30 novembre 1905.

PF LE PRÉFET DU NORD :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

(Illisible).

Consulat de Norvège. — Gérance.

Suivant avis de M. le Ministre des Affaires étrangères, M.-H. G. SCHANCHE, Consul général de Suède et Norvège, a été relevé de ses

fonctions de Consul général au Havre et est resté chargé de la gérance du Consulat de Norvège.

Tramways électriques. — Interruption de circulation.

Par arrêté préfectoral du 2 novembre 1905, la circulation a été interrompue au fur et à mesure de l'avancement des travaux pour l'établissement des lignes de tramway du Port Vauban au Buisson et de Lille à Hellemmes, dans les rues de la Louvière, Saint-Gabriel, des Guinguettes, de Bouvines (chemin d'intérêt commun n° 21), du Long-Pot prolongée et du Faubourg-de-Valenciennes.

Cette circulation a été interrompue à la condition que la longueur interceptée ne sera jamais supérieure à 200 mètres.

Cours municipaux de langues étrangères. — Compte rendu de 1892 à 1906

Langue anglaise. — Professeur : M. HIRSCH D'AUBYN ; professeur adjoint, M. CAUDRELIER.

Depuis l'année 1892-1893, les cours tant supérieur qu'inférieur n'ont jamais été fréquentés par moins de 120 élèves inscrits.

Pour l'année 1905-1906 :

Le cours supérieur pour les dames s'est ouvert avec . . . 23 élèves

Le cours élémentaire 25

Au total . . . 48 élèves

Le cours supérieur pour les hommes s'est ouvert avec . . . 28 élèves

Le cours élémentaire 40

Au total . . . 68 élèves

Ces auditeurs se répartissent ainsi :

Commerce et industrie.	Dames	15
—	Hommes	46
Étudiants et élèves.	Dames	15
—	Hommes	12
Enseignement	Dames	17
—	Hommes	6
Divers.		5
	Ensemble.	<u>116</u>

Langue allemande. — Professeur : M. ROHMER ; professeur adjoint : M. ДУСК.

Depuis l'année 1892-1893, les cours supérieur et inférieur ont été fréquentés par un nombre d'élèves s'élevant entre 60 et 70.

Pour l'année 1905-1906 :

Cours supérieur, dames	7 élèves
Cours élémentaire --	12
	<u>Au total. 19 élèves</u>
Cours supérieur hommes.	23 élèves
Cours élémentaire	26
	<u>Au total. 49 élèves</u>

Au point de vue professionnel, les auditeurs se répartissent ainsi :

Commerce et industrie.	Dames	8
—	Hommes	26
Étudiants et élèves	Dames	6
Postes et télégraphes.	Hommes	10
Enseignement.	Dames	5
—	Hommes	7
Divers		6
	Ensemble.	<u>68</u>

Cours municipaux. — Filature et Tissage. — Programme.

M. J. DANTZER, professeur à l'Institut industriel et à l'École supérieure de Commerce.

Ces cours s'ouvriront à l'Institut industriel du Nord de la France, rue Jeanne d'Arc, le dimanche 26 novembre 1905, et seront réglés comme suit :

TISSAGE

Le dimanche matin, à 9 heures. — Le mercredi soir, à 8 h. 1/4.

SOMMAIRE DU COURS :

1° Constitution des tissus : Chaîne et trame. — Armures. — Définitions et notations. — Rapport et réduction en chaîne et en trame.

2° Armures fondamentales : Toile batavia ou croisé. — Sergé. — Satin. — Constitution de chacune de ces armures.

Représentation graphique des éléments de montage de ces armures. — Remettages et marchement.

Satins réguliers. — Satins carrés. — Satins irréguliers. — Satins effets trame et effets chaîne.

3° Dérivés des armures fondamentales : Dérivés de la toile. — Reps par chaîne. — Reps par trame. — Nattés.

Dérivés du batavia. — Brisé, double brisé, chevrons, batavia satiné, etc.

Dérivés du sergé. — Chevrons, brisé, etc. — Sergés à nervures multiples. — Sergés à nervures façonnées. — Sergés à nervures composées.

Dérivés du satin. — Satin à répétition. — Satinés. — Satinés sur fond élargi, etc.

4° Armures par permutations de fils et de duites.

5° Étude des principaux remettages : Remettage suivi. — Remettage à pointe et retour. — Remettage à paquets. — Remettage satin, etc.

6° Tissus doublés : Double face par chaîne. — Double face par trame.
— Étoffe double, sac sans couture, etc.

7° Tissus gaufrés : Principaux genres.

8° Damas et damassés : Linge de table, nappes et serviettes. —
Écussons. — Brillantés.

9° Tissus brochés : Brochés lancés. — Brochés au battant brocheur.

10° Velours : Principaux velours par chaîne et par trame.

11° Gaze : Guipure. — Dentelles. — Tricots. — Tapis. — Tissus
pour ameublement.

12° Étude des procédés du tissage mécanique : Bobinoirs. — Ourdis-
soirs. — Pareuses. — Encolleuses. — Canneteuses. — Principaux
modèles de chaque genre. — Fonctionnement, réglage, etc.

13° Métiers à tisser : Métiers à marches. — Métiers à excentriques,
fonctionnement, réglage, tracé des excentriques, etc. — Métiers à tisser
revolver. — Métiers duite à duite. — Métiers à boîtes montantes. —
Peigne. — Régulateur, frein, etc.

14° Mécaniques armures. — Mécanique Jacquard. — Fonctionnement,
réglage, montage, principaux modèles employés.

15° Calculs divers de tissage : Matières. — Prix de revient, etc.

FILATURE DU LIN

Le dimanche matin, à 10 h. 1/2. — Le samedi soir, à 8 h. 1/4.

SOMMAIRE DU COURS :

1° Notions générales de mécanique nécessaires à l'étude de la filature.
— Transmissions et transformations de mouvement dans les machines.
— Calculs des vitesses.

2° Essais des fils et des mèches. — Principaux appareils employés.
— Titrage ou numérotage des fils.

3° Principes généraux de la filature. — Étirage. — Doublage. —

Écartement des cylindres — Pression exercée sur les cylindres. — Torsion.

4° Étude générale du lin. — Culture. — Récolte. — Pays producteurs. — Battage. — Rouissage. — Teillage.

5° Premières opérations des fibres. — Peignage à la main et à la mécanique. — Étalage.

6° Préparation des rubans. — Série d'étirages. — Banc à broches. — Calculs divers.

7° Filage au sec et au mouillé. — Calculs divers.

8° Dévidage. — Paquetage. — Emballage.

9° Retordage. — Fil à coudre.

10° Travail de l'étope. — Cardage. — Chargeuse automatique. — Ventilation des cardes. — Calculs divers.

11° Travail du chanvre et du jute.

Les personnes qui désireraient obtenir des certificats d'assiduité, sont priées de se faire inscrire à l'issue de la première leçon de chacun de ces cours.

Hôtel de Ville, le 8 novembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Cours Municipaux. — Chauffeurs.

Examen des Candidats au diplôme d'aptitude de Chauffeur-Conducteur et au certificat de capacité de Chauffeur.

RAPPORT DE LA COMMISSION

La Commission, composée de :

MM. GRUSON, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Directeur de l'Institut industriel, Membre de la Société des Sciences ;
ANGLÈS, Ingénieur au Corps des Mines ;
DELEBEQUE, Directeur de la Société du Gaz de Wazemmes ;

MM. POISSON, Inspecteur de la Traction au Chemin de fer du Nord ;
VILFROID, Ingénieur des Manufactures de l'État ;
LEFÈVRE, Sous-Ingénieur des Mines ;
QUEMBRE, Contrôleur des Mines, Professeur du Cours,
s'est réunie le 1^{er} octobre 1905, pour procéder aux examens.

Dix-neuf candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur, dix-huit ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 au moins (20 étant le maximum).

Nous en donnons ci-après la liste par ordre de mérite :

1. DELOFFRE, Paul-Henri	20
2. DESCAMPS, Clément	19
3. VANTIÈGHEM, Pierre	18,5
4. DECROCK, Fernand	18
5. THYL, Charles-Louis	18
6. CARPENTIER, Firmin	18
7. CLÉMENT, Géry	18
8. LALEVÉE, Joseph	17
9. TULLIFER, Eugène	17
10. KOCH, Antoine	17
11. HERBAUX, Désiré	16,5
12. VAN DEN BOSSCHE, François	16
13. DEKAMPENER, Auguste	16
14. THIBAUT, Louis-Albert	16
15. LOTIGIER, René	15,5
16. VERLINE, Gaston	15,5
17. VANDEVYVER, Jules	15
18. GÉRARD, Émile	15

Les deux premiers ayant obtenu respectivement les notes 20 et 19, la Commission estime qu'il conviendrait de leur décerner deux médailles d'argent et deux livrets de caisse d'épargne de 50 et 40 francs.

Le candidat classé troisième, qui a obtenu la note 18,5, mériterait une médaille de bronze et un livret de caisse d'épargne de 25 francs.

Douze candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de

capacité de chauffeur, douze ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 au moins (20 étant le maximum).

En voici la liste par ordre de mérite :

1. CARLIER, Émile	19
2. BLAUWBLOMME, Édouard.	19
3. DETOURMIGNIES, Xavier	17
4. BOUQUET, Pierre	16,5
5. FOUQUANT, Louis-Joseph	15
6. THEETEN, Jean-Baptiste	15
7. LECLERCQ, Georges.	15
8. DEFFRASMES, Alfred.	14
9. SELIN, Maurice.	14
10. GOUCHAU, Henri.	14
11. VALENDUC.	14
12. DE MYNCK, Gustave	14

Le nombre des auditeurs qui se sont fait inscrire au Cours de Chauffeurs pour l'année 1904-1905 s'est élevé à 119.

Les examens ont témoigné de l'assiduité et des efforts des candidats et fait ressortir, une fois de plus, l'utilité de l'enseignement qui leur est donné.

La Commission est heureuse de rendre hommage à la valeur et au zèle du Professeur, M. Quembre, dont le cours est suivi par un nombre relativement considérable de chauffeurs de Lille et des environs.

Lille, le 1^{er} octobre 1905.

Chauffoirs publics. — Ouverture.

Le Maire de la Ville de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens que des Chauffoirs seront ouverts au public, à partir du jeudi

30 novembre 1905, de six heures du soir à six heures du matin, dans le local ci-après désigné :

Rue Lottin (ancienne École municipale). . . . } Chauffoir n° 1.
} Chauffoir n° 2.

Hôtel de Ville, le 20 novembre 1905.

Le Maire de Lille,

L. CREPY-SAINTE-LÉGER, Adjoint.

Fourneaux économiques. — Ouverture.

Le Maire de la Ville de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens que l'ouverture des Fourneaux économiques est fixée au jeudi 9 novembre 1905. Les distributions d'aliments se feront tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de onze heures et demie à une heure.

Lieux de distribution.

Rue Lottin, ancienne École municipale ;
Rue de Bouvines, ancienne Mairie de Fives ;
Rue Manuel, ancienne Église de Wazemmes ;
Rue Fombelle, 18 ;
Rue Fénelon, ancienne École municipale ;
Rue de la Baignerie, ancien Hôtel des Pompiers ;
Porte de Canteleu, près du poste de l'Octroi ;
Rue du Béguinage, au Dépotoir.

Bouillon (1/2 litre)	0.05
Haricots ou pommes de terre.	0.05
Viande (100 grammes).	0.15

Un dépositaire de bons se trouve à proximité de chaque Fourneau.

Les personnes charitables sont instamment priées d'utiliser ce moyen qui leur est offert, pour venir en aide aux malheureux pendant la saison rigoureuse. Elles trouveront des bons dans les divers dépôts, et à la Mairie, bureau de l'État civil (guichet 6).

Le Maire de Lille,

L. CREPY-SAINT-LÉGER, Adjoint.

Fondation Violette. — Attribution de prime.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 94 ;

Le testament de M. Henri VIOLETTE, léguant à la Ville cinq actions de la Compagnie Immobilière, pour le revenu en être distribué chaque année au locataire le plus méritant d'une maison de ladite Compagnie, par les soins de la Société des Sciences,

ARRÊTONS :

M. BOUREZ, Désiré, acquéreur de la maison sise rue de Dieppe, 65, à Lille, est désigné pour obtenir la prime Violette en 1905.

Hôtel de Ville, le 4 décembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Finances. — Ouverture de Crédits.

Exercice 1905

DÉCRET DU 7 NOVEMBRE 1905

† Propreté publique. Reprise du matériel. Honoraires d'experts	Fr. 1.577 75	†
Commissions et intérêts aux banquiers. Insuffisance. . .	Fr. 1.300 »	
Indemnités de départ aux employés. Insuffisance . . .	Fr. 2.000 »	
Cimetière de l'Est. Rétrocession de concession. CLAU- TIAUX	Fr. 80 »	
TOTAL	Fr. 4.957 75	

Exercice 1905.

DÉCRET DU 28 NOVEMBRE 1905

Frais à l'occasion des funérailles de M ^{me} VERMEULEN- DUMOULIN	Fr. 1.684 70	
Marais d'Haubourdin. Assèchement, transaction. . . .	Fr. 3.132 50	†
Exposition de Liège. Envoi de délégués	Fr. 2.000 »	
Faubourg d'Arras. Construction d'aqueduc, réguli- sation de crédit.	Fr. 5.000 »	
Vente de vieux pavés. Crédit d'ordre	Fr. 1.635 »	
Musées. Dons (crédit d'ordre).	Fr. 25.000 »	
Conservatoire de Musique. Subvention du Département	Fr. 500 »	
Élève-artiste. Subside de voyage. MARTIN	Fr. 100 »	
Cimetière de l'Est. Rétrocession de concession. VANA- VERBECO	Fr. 60 »	
TOTAL	Fr. 39.112 20	

Alimentation. — Statistiques pour 1904.

*Prisée de la Saint-Rémy servant au règlement des fermages .
payables en nature.*

MARCHÉ DU 21 SEPTEMBRE 1904	PRIX GÉNÉRAUX		
	1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Blé blanc. l'hectolitre	Frs. 17,50	Frs. 17 »	Frs. 16,50
Blé roux. —	17 »	16,75	16 »
Seigle. —	11,50	11,25	11 »
Avoine. le quintal	16,50	16 »	15,50
Fèves. l'hectolitre	17 »	16 »	15 »
MARCHÉ DU 28 SEPTEMBRE 1904			
Blé blanc. l'hectolitre	18 »	17,50	17 »
Blé roux. —	17,50	17 »	16,50
Seigle —	11,50	11,25	11 »
Avoine. le quintal	16,50	16 »	15,50
Fèves. l'hectolitre	17 »	16 »	15 »
MARCHÉ DU 5 OCTOBRE 1904			
Blé blanc. l'hectolitre	17,75	17,25	16,75
Blé roux. —	17,25	16,75	16,25
Seigle —	12 »	11,75	11,50
Avoine. le quintal	16,50	16 »	15,50
Fèves l'hectolitre	17,50	17 »	16 »

Moyennes déterminées par les produits des blés vendus sur les marchés
du mois de décembre 1904.

VILLES	BLÉ BLANC		BLÉ ROUX	
	Nombre d'hectolitres	POIDS MOYEN	Nombre d'hectolitres	POIDS MOYEN
Lille	1	78 ^k 000	1	77 ^k
Armentières	—	—	—	—
Bailleul	—	—	—	—
Bergues	—	—	—	—
Bourbourg	—	—	—	—
Cambrai	—	—	—	—
Douai	—	—	—	—
Hazebrouck	—	—	—	—
Orchies	—	—	—	—
Arras	238	75 ^k 189	109	74.733
TOTAUX	239	75 ^k 200	110	74.754
POIDS MOYEN	—	75 ^k 200	—	74 ^k 754

Cours moyens des denrées.

DÉSIGNATION DES OBJETS	PRIX MOYENS DE :												MOYENNE ANNUELLE
	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
Blé blanc l'hectolitre	16 63	14 91	16 60	16 12	15 69	15 18	16 »	16 80	17 37	17 69	17 86	18 12	16 57
» roux »	16 12	16 41	16 10	15 62	15 19	14 70	15 50	16 40	16 88	17 17	17 35	17 62	16 25
Seigle le quintal	15 50	16 »	16 »	15 75	15 50	15 »	15 25	15 70	16 25	16 62	17 »	17 50	16 01
Fèves »	22 »	20 »	19 60	18 75	18 50	18 »	17 25	17 80	18 50	19 75	20 »	21 »	19 17
Avoine »	14 50	14 50	14 90	14 75	14 50	14 30	14 65	15 90	16 50	16 50	16 50	17 »	15 38
Orge »	16 »	15 50	15 70	15 75	15 50	15 »	15 »	16 »	16 50	16 62	17 »	17 50	16 01
Haricots l'hectolitre	34 »	34 »	33 40	31 50	31 »	26 »	26 50	27 »	28 50	33 »	39 20	41 »	31 68
Pommes de terre . . le quintal	12 »	11 »	11 »	10 50	9 50	8 »	10 »	9 20	9 »	9 25	10 »	10 »	9 95
Paille les 750 k.	52 50	55 »	55 »	56 25	60 »	60 »	57 50	56 »	65 »	68 75	70 »	70 »	61 58
Foin »	78 75	80 »	81 »	83 75	86 25	86 »	72 50	78 60	80 »	80 »	87 »	86 25	81 66
Pain de ménage . . le kilogr.	» 27	» 27	» 27	» 27	» 26	» 25	» 27	» 28	» 28	» 28	» 28	» 28	» 27
Pain blanc »	» 31	» 31	» 31	» 31	» 30	» 30	» 31	» 32	» 33	» 33	» 33	» 33	» 31
Pain de gruau . . . »	» 33	» 34	34	» 33	» 32	» 32	» 33	» 34	» 34	» 35	» 35	» 35	» 33
Farine 1 ^{re} qualité, le quintal.	28 25	28 83	28 40	28 »	27 25	26 50	27 37	28 80	29 62	30 39	31 30	30 75	29 04
VIANDES													
Bœuf 1 ^{re} qualité, le kilogr.	1 55	1 55	1 55	1 53	1 54	1 59	1 54	1 48	1 50	1 49	1 51	1 50	1 53
» 2 ^e » »	1 45	1 45	1 45	1 42	1 44	1 45	1 43	1 38	1 40	1 39	1 41	1 41	1 42
» 3 ^e » »	1 30	1 30	1 30	1 27	1 29	1 30	1 28	1 26	1 26	1 24	1 26	1 27	1 28
Vache 1 ^{re} » »	1 38	1 42	1 45	1 32	1 29	1 36	1 37	1 37	1 31	1 33	1 32	1 34	1 35
» 2 ^e » »	1 28	1 32	1 35	1 21	1 17	1 26	1 27	1 27	1 21	1 23	1 22	1 24	1 25
» 3 ^e » »	1 15	1 08	1 20	1 08	1 04	1 07	1 11	1 12	1 06	1 09	1 10	1 10	1 10
Taureau 1 ^{re} » »	1 28	1 34	1 37	1 27	1 25	1 31	1 26	1 25	1 26	1 25	1 25	1 26	1 28
» 2 ^e » »	1 18	1 24	1 27	1 16	1 15	1 22	1 16	1 15	1 14	1 15	1 15	1 16	1 18
» 3 ^e » »	1 04	1 08	1 12	1 02	1 »	1 06	1 01	1 »	1 »	1 »	1 »	1 01	1 03
Veau 1 ^{re} » »	2 14	2 22	2 16	2 12	2 26	2 24	2 12	1 99	2 04	1 98	1 85	1 82	2 08
» 2 ^e » »	1 97	1 97	1 99	1 92	2 06	2 01	1 91	1 83	1 84	1 84	1 75	1 72	1 90
» 3 ^e » »	1 79	1 67	1 79	1 69	1 79	1 76	1 69	1 64	1 63	1 66	1 55	1 54	1 69
Mouton 1 ^{re} » »	1 97	2 02	2 08	2 »	2 05	2 10	2 07	2 04	2 13	2 08	2 03	2 05	2 06
» 2 ^e » »	1 80	1 92	1 98	1 90	1 94	2 »	1 97	1 96	2 03	1 98	1 93	1 92	1 95
Porc 1 ^{re} » »	1 47	1 47	1 45	1 45	1 50	1 50	1 53	1 59	1 59	1 52	1 45	1 51	1 50
» 2 ^e » »	1 40	1 37	1 35	1 35	1 43	1 40	1 48	1 49	1 50	1 42	1 35	1 40	1 44
» 3 ^e » »	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Pour le mouton et le porc, les prix sont ceux de la vente à la cheville.

Les prix des viandes ci-dessous sont ceux payés à l'Abattoir : pour les viandes à la cheville, les prix moyens de l'année ont été les suivants :

Bœuf		Vache		Taureau	
1 ^{re} qualité, le kil.	1 ^f 58	1 ^{re} qualité, le kil.	1 ^f 40	1 ^{re} qualité, le kil.	1 ^f 34
2 ^e — —	1 ^f 49	2 ^e — —	1 ^f 31	2 ^e — —	1 ^f 14
Mouton		Veau		Porc	
1 ^{re} qualité, le kil.	2 ^f 06	1 ^{re} qualité, le kil.	2 ^f 02	1 ^{re} qualité, le kil.	1 ^f 50
2 ^e — —	1 ^f 95	2 ^e — —	1 ^f 94	2 ^e — —	1 ^f 41

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS
dans le mois de Novembre 1905

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages	14	—	—	17	31
Bières	3	—	—	—	3
Cafés, Thés et Chicorées	4	—	—	2	6
Cidres et Poirés.	—	—	—	—	—
Chocolats et Cacaos.	4	—	—	—	4
Confitures et Miels	—	—	—	—	—
Eaux et Glaces.	11	—	20	—	31
Étains et Poteries.	—	—	—	—	—
Farines	5	—	—	—	5
Huiles comestibles	—	—	—	—	—
Jouets et Colorants	—	—	—	—	—
Kirschs et Spiritueux divers	—	—	—	—	—
Laits.	90	—	—	8	98
Pains et Pâtes	4	—	—	—	4
Parfumeries et Teintures.	—	—	—	—	—
Pétroles	1	—	—	—	1
Poivres et Épices.	—	—	—	—	—
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—
Saindoux.	4	—	—	—	4
Sirops, Liqueurs et Limonades	3	—	—	—	3
Sucreries et Confiseries.	—	—	—	—	—
Viandes et Conserves	7	—	—	—	7
Vinaigres	—	—	—	—	—
Vins.	11	—	—	1	12
Divers.	27	—	1	—	28
TOTAL.	188	—	21	28	237

† **Assainissement de la Ville. — Commission. Reconstitution.**

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Considérant qu'il y a lieu de reconstituer la Commission d'assainissement de la Ville de Lille,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Il est institué, sous notre présidence, une Commission chargée de l'étude de toutes les questions se rapportant à l'assainissement de la Ville.

ARTICLE 2. — Sont nommés membres de cette Commission :

MM. GOSSART, Adjoint au Maire.

LAURENGE, —

COINTRELLE, —

BINAULD, conseiller municipal.

DEBIERRE, —

CALMETTE, Directeur de l'Institut Pasteur.

BUISINE, professeur à la Faculté des Sciences.

GRUSON, ingénieur, directeur de l'Institut industriel.

BIENVAUX, ingénieur des Ponts et Chaussées.

THIBAUT, inspecteur départemental de la Salubrité.

COLETTE, ingénieur civil des Mines.

LEMIÈRE, docteur en médecine.

BOURDON, directeur des Travaux municipaux.

BONN, directeur du Laboratoire municipal d'analyses.

Hôtel de Ville, le 16 novembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE NOVEMBRE 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 novembre 1886

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune. placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
120	8	347	95	442	22	9	31	358	»	13	1

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR CAUSE ET PAR ÂGE (Mort-nés non compris)

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	3	»	
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	1	»	»	»	1
7	Coqueluche	2	1	»	»	»	3
8	Diphthérie et croup	»	»	»	»	»	»
9	Grippe	»	»	»	»	5	5
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	1	1	»	1	3
13	Tuberculose des poumons	»	1	26	15	1	43
14	Tuberculose des méninges	1	1	1	»	»	3
15	Autres tuberculoses	»	»	4	»	1	5
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	1	»	7	12	20
17	Méningite simple.	6	6	1	»	»	13
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	3	27	31
19	Maladies organiques du cœur	»	»	2	9	14	25
20	Bronchite aiguë	6	2	»	»	»	8
21	— chronique	1	1	2	5	7	16
22	Pneumonie	2	1	1	»	10	14
22bis	Autres affections de l'appareil respiratoire	5	9	»	8	10	32
23	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	»	3	»	3
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans)	34	1	»	»	»	35
25	Hernies, obstructions intestinales	»	»	2	1	»	3
26	Cirrhose du foie	»	»	»	1	1	2
27	Néphrite et maladie de Bright	»	1	2	3	4	10
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme.	»	»	»	1	»	1
29	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	1	»	»	1
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
31	Débilité congénitale et vices de conformation.	8	»	»	»	»	8
32	Débilité sénile	»	»	»	»	18	18
33	Morts violentes (suicide excepté)	»	1	1	1	»	3
33bis	Suicides	»	1	2	»	»	3
34	Autres maladies	13	5	4	6	16	44
35	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	»	1	»	1
	TOTAL	78	37	51	65	127	358

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Baux : Prise en bail. Sous-sol de la rue du Grand-Balcon. C ^{ie} du Chemin de fer du Nord.	478
Locations temporaires de terrains communaux	478
Service militaire : Statistique pour 1905	478
Bâtiments communaux : Chauffage. Fourniture de fagots. Adjudication. M. PENNEQUIN.	483
Immeubles : Achat. Parcelle, rue du Pont-du-Lion-d'Or. M ^{lle} ISBLED.	483
Vente d'arbres. Adjudication. M. VANDENNESTE	483
Tramways électriques : Ligne B. Modification de tracé.	484
Voirie : Fourniture de pavés. Marché. M. WATELET	510
Propreté publique : Vente du matériel. M. COLLIN	485
École régionale d'Architecture : Budget. Approbation. Nomination de professeurs.	486 —
Mont-de-Piété : Commission. M. SEBERT.	489
Asile de nuit : Statistique pour 1905	490
Œuvre des Invalides du travail : Commission. M. LE BLAN	491
Mutualité maternelle : Gestion en 1904	492
Société de Charité maternelle : Compte moral pour 1904	494
Œuvre du Prêt du linge : Gestion en 1904	495
La Jeunesse Prévoyante : Gestion 1898 à 1905 et gestion détaillée 1904-1905	496
Association amicale des Anciens Élèves des Écoles académiques et des Beaux-Arts : Compte moral	499
Finances : Comptables spéciaux pour 1906.	500 —
Ouverture de crédits.	501
Laboratoire municipal : Statistique pour le mois de décembre	502
Abattoir : Location de locaux.	503
Docks et Entrepôts : Statistique pour 1901.	504
Bureau d'hygiène : Statistique des décès du mois de décembre	507
Cimetières : Statistique des produits pour 1904.	508
Pompes funèbres : Commission d'études	509 —
Services municipaux : Nomination de médecins pour 1906	510 —
Statistiques pour 1904	511
Nominations et promotions.	514 —

Baux.

X Sous-sol de la rue du Grand-Balcon.

DU 27 DÉCEMBRE 1905

Prise en bail de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, pour une durée du 15 novembre 1905 jusqu'en 1950, du sous-sol du P.-N. de la rue du Grand-Balcon à la traversée des voies de raccordement de la gare Saint-Sauveur pour l'établissement d'une canalisation d'eau potable de 0^m100 ^m/_m, moyennant une redevance annuelle de 1 fr.

Enregistré le 10 janvier 1906, folio 90, case 14.

Répertoire n° 2.080.

Locations temporaires de terrains communaux.

DU 7 DÉCEMBRE 1905

M. A. PRUVOST, 248 m. c., rue Renan	fr. 248 »
M. E. TESSE, 1.650 m. c., rue du Petit-Thouars	fr. 412 50

Service militaire. — Statistique pour 1905.

APPEL DE LA CLASSE 1904.

Le nombre des jeunes gens appelés, en 1905, à participer aux opéra-

tions du tirage au sort de la classe 1904, s'est élevé à 2.313, répartis comme suit dans les divers cantons de Lille :

Canton Ouest	283
» Nord	234
» Sud-Est	218
» Centre	302
» Sud-Ouest	305
» Sud	391
» Est	308
» Nord-Est	272
<hr/>	
Total.	2.313

Les communes suburbaines qui appartiennent aux cantons de Lille entrent dans cette répartition pour 559. Le chiffre des jeunes conscrits domiciliés à Lille est donc de 1.754.

Dans ce nombre se trouvent compris 401 jeunes gens naturalisés, ou nés en France de parents étrangers qui ont opté pour la nationalité française.

Au contraire, 13 jeunes gens, nés en France et domiciliés à Lille, ont excipé de leur extranéité.

SOUTIENS DE FAMILLE

Il a été présenté 77 demandes de dispenses provisoires du service militaire, qui ont été soumises à l'appréciation du Conseil municipal, conformément à l'article 22 de la loi du 15 juillet 1889. Le Conseil a émis un avis favorable à 70 demandes. 11 en a rejeté 7.

Le Conseil de révision a accordé 30 dispenses.

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES (3, 4 ou 5 ans).

Pour l'armée de terre.	334
Pour l'armée de mer.	11
Total.	345

RÉQUISITIONS MILITAIRES

RECENSEMENT DU 15 JANVIER 1903

CANTONS	CHEVAUX					VOITURES				
	ENTIERS	HONGRES	JUMENTS	MULETS	MULES	TOTALS	à 4 roues			TOTALS
							à 2 roues à 1 cheval	à 1 cheval	à 2 chevaux	
Cie des Tramways	1	3	2	»	»	16	»	»	»	»
La Ville de Lille.	65	13	»	»	»	78	»	»	»	»
Lille-Ouest. . .	»	144	71	»	»	215	18	13	25	56
— Nord. . .	»	117	65	»	»	182	20	28	43	91
— Sud-Est. . .	»	73	55	»	»	130	13	39	23	75
— Centre. . .	1	312	163	»	»	476	36	64	83	183
— Sud-Ouest. .	2	270	125	1	»	398	53	89	87	229
— Sud. . .	17	413	215	4	»	649	76	118	177	371
— Est. . .	11	127	89	»	»	227	28	25	68	121
— Nord-Est. .	4	221	96	2	»	323	36	49	73	158
TOTAUX. . .	101	1.695	891	7	»	2.694	280	425	579	1.284

CLASSEMENT AU 15 JANVIER 1905

CANTONS	CHEVAUX				VOITURES susceptibles d'être requises			
	n'ayant pas l'âge requis	réformés précédemment	susceptibles d'être réquisitionnés	TOTAUX	à 2 roues à 1 cheval	à 4 roues		TOTAUX
						à 1 cheval	à 2 chevaux	
Cie des Tramways	»	3	13	16	»	»	»	»
Ville de Lille . . .	»	20	58	78	»	»	»	»
Lille-Ouest	8	67	110	215	8	7	18	33
— Nord	2	53	127	182	7	20	35	62
— Sud-Est	4	25	101	130	9	28	22	59
— Centre	9	173	294	476	16	41	52	109
— Sud-Ouest . . .	8	130	260	398	19	53	68	140
— Sud	14	233	402	649	19	49	130	198
— Est	4	67	156	227	15	18	50	83
— Nord-Est	12	105	206	323	13	28	58	99
TOTAUX	61	876	1.757	2.694	106	244	433	783

Pigeons voyageurs

RECENSEMENT DES PIGEONS VOYAGEURS

Au 15 janvier 1905, il existait à Lille :

Vingt-huit Sociétés colombophiles, dont les sociétaires possédaient ensemble environ 5.288 pigeons voyageurs, dont 4.293 entraînés dans toutes les directions de France. 449 éleveurs isolés possédaient environ 7.152 pigeons. 3.522 de ceux-ci seulement sont aptes à rendre des services ; les autres ne sont pas entraînés.

**Indemnités aux familles des soldats réservistes
et territoriaux**

STATISTIQUE POUR 1904

TAUX	RÉSERVISTES		TERRITORIAUX	
	Célibataires	Mariés	Célibataires	Mariés
Secours de 0 fr. 50	2	1	—	1
— de 0 fr. 75	4	—	2	2
— de 1 fr. »	117	232	—	—
— de 1 fr. 25	—	1	—	—
— de 1 fr. 50	8	327	—	6
— de 1 fr. 75	—	—	—	—
— de 2 fr. »	—	220	—	6
— de 2 fr. 25	—	56	—	7
— de 2 fr. 50	—	1	—	3
— de 2 fr. 75	—	—	—	1
— de 3 fr. »	—	—	—	—
— de 3 fr. 25	—	—	—	—
Refus	20	62	—	4
	178	900	2	30
	1.078		32	
TOTAL DES DEMANDES	1.110			
Total des secours en 1904.	39.932 fr. »			

Bâtiments communaux. — Chauffage.

Fourniture de fagots.

DU 28 DÉCEMBRE 1905

Adjudication de la fourniture de 700.000 fagots dits badoulets nécessaires au service des divers établissements municipaux pendant l'année 1906, au profit de M. Louis PENNEQUIN, marchand de bois, demeurant à Wahagnies, au prix de 7 fr. 10 c. le 1.000.

Enregistré le 30 janvier 1906, folio 99, case 17.

Répertoire n° 2.081.

Immeubles. — Achats et ventes.

Parcelle, rue du Pont-du-Lion-d'Or

DU 2 SEPTEMBRE 1905

Achat de M^{lle} Maria ISBLED, contredame à Lille, d'une parcelle de terrain de 19 m. c. 03 d. c., sise à Lille, rue du Pont-du-Lion-d'Or, nécessaire à l'alignement de cette rue, moyennant 190 fr. 30.

Enregistré le 25 septembre 1905, folio 39, case 13.

Transcrit le 18 octobre 1905, vol. 202, n° 41 A.

Répertoire n° 1.507.

Vente d'Arbres

DU 7 DÉCEMBRE 1905

Vente publique de 11 peupliers essence Canada, croissant à Emmerin, près la source Billaut, et de 30 arbres dont 5 sapins et 25 peupliers d'Italie croissant à Lille, faubourg des Postes, près le réservoir de l'Arbrisseau.

au profit de M. Pierre VANDENNESTE, fabricant de sabots à Lille, moyennant un prix de 405 francs.

Enregistré le 26 décembre 1905, folio 83, case 4.

Répertoire n° 1.966.

Tramways électriques. — Ligne B. Modification de tracé.

Nous, Préfet du département du Nord, Officier de l'Ordre de la Légion d'honneur,

Vu la lettre en date du 23 décembre 1905 par laquelle M. FAURE, Directeur de la Compagnie des Tramways électriques de Lille et de sa banlieue, a soumis à notre approbation un projet de sectionnement de la ligne B, de la gare de Lille à la porte de Béthune par la rue Nationale et le boulevard de la Liberté ;

Vu notre arrêté en date du 27 juillet 1905 approuvant la réception provisoire de la partie de ligne B comprise entre le boulevard de la Liberté et l'entrée de la rue Gambetta ;

Vu notre arrêté en date du 11 octobre 1905 qui a approuvé les tableaux d'horaire à mettre en vigueur sur le réseau pendant l'hiver 1905-1906 ;

Vu le cahier des charges de la concession ;

Vu la loi du 11 juin 1880 et le décret du 6 août 1881 modifié par les décrets des 25 juillet 1899 et 13 février 1900 ;

Vu les rapports des Ingénieurs du Contrôle en date du 28 décembre 1905 ;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvé le projet de sectionnement de la ligne B entre la gare de Lille et la porte de Béthune par la rue Nationale présenté le 23 décembre 1905 par M. le Directeur de la Compagnie des Tramways électriques de Lille et de sa banlieue.

Un exemplaire de ce tableau de sectionnement restera annexé à la minute du présent arrêté.

ARTICLE 2. — La Compagnie des tramways électriques de Lille et de sa banlieue est autorisée à mettre en vigueur sur la ligne B. l'horaire approuvé par notre arrêté du 11 octobre 1905 et à supprimer en conséquence le service de navette entre la gare de Lille et la place de la République par la rue Nationale.

ARTICLE 3. — M. l'Ingénieur en chef, Directeur du Contrôle des tramways, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié par les soins du Service du Contrôle à M. le Maire de Lille, représentant la Ville de Lille concessionnaire du réseau et à la Compagnie des Tramways de Lille et de sa banlieue, rétrocessionnaire.

POUR AMPLIATION :
Le Conseiller de Préfecture délégué,
(Ilisible).

Fait à Lille, le 29 décembre 1905.

Le Préfet du Nord,

POUR LE PRÉFET :

Le Secrétaire général délégué,

L. AUBANEL.

Propreté publique. — Matériel. Vente.

DU 12 DÉCEMBRE 1905

Vente à M. Arthur COLLIN, entrepreneur du Service de la Propreté publique, demeurant à Lille, des chevaux, harnais, tombereaux, berlines en fer, balayeuses mécaniques, charrettes, brouettes, bateaux, agrès, et matériel quelconque employé dans la régie de ce service par la Ville, en ce compris la reprise des fumiers et fourrage existant au 31 juillet 1905, moyennant un prix total de 161.108 fr. 74.

Enregistré le 2 janvier 1906, folio 86, case 11.

Répertoire n° 1988.

École Régionale d'Architecture. — Budget.

Lille, le 16 décembre 1905.

Le Préfet du Nord

A Monsieur le Maire de Lille.

J'ai l'honneur de vous adresser revêtu de l'approbation ministérielle, le projet de budget de l'École Régionale d'Architecture de Lille.

Conformément aux termes de la convention, la subvention de l'État a été fixée à 6.600 francs. Cette subvention annuelle sera servie par quart à la fin de chaque trimestre et à compter du 1^{er} décembre 1905.

Je vous transmets, également, ci-inclus, ampliation d'un arrêté nommant, à partir de la même date, les titulaires des chaires de la nouvelle institution. Les intéressés seront avisés par les soins du directeur de l'École Régionale d'Architecture.

M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts me charge de vous faire savoir qu'il a été pris note de votre désir exprimé dans votre lettre du 15 novembre, et que les candidatures de MM. BOULANGER et DEHAUDI, pour les chaires réservées de construction et de législation du bâtiment, seront soumises de nouveau au Conseil supérieur de l'Enseignement des Beaux-Arts, avec vos observations.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

A. RICARD.

Professeurs. — Nominations.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

Vu les décrets des 23 janvier 1903 et 11 août 1904 ;

Vu le décret du 20 août 1905, portant création, à Lille, d'une École régionale d'Architecture ;

Vu l'avis émis par le Conseil supérieur d'Enseignement des Beaux-Arts, dans sa séance du 17 octobre 1905,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}. — Sont nommés à partir du 1^{er} décembre 1905, Directeur, Secrétaire et Professeurs aux chaires ci après désignées de l'École régionale d'Architecture de Lille, les personnes dont les noms suivent :

Directeur. M. BATIGNY, architecte du Gouvernement ;

Chargé des fonctions de Secrétaire, M. GAVELLE, secrétaire de l'École des Beaux-Arts de Lille ;

Dessin ornemental : M. HALLEZ, chargé de cours aux écoles annexes de l'École des Beaux-Arts de Lille ;

Perspective : M. BOULANGER, professeur à la Faculté des Sciences de Lille ;

Histoire générale : M. GAVELLE, critique d'art, ancien élève de l'École du Louvre ;

Mathématiques et mécanique :
Géométrie descriptive :
Stéréotomie et levée de plans :
} M. BOULANGER, professeur à la
} Faculté des Sciences de Lille ;

Physique et chimie : M. PAILLOT, chef des travaux pratiques de physique à la Faculté des Sciences de Lille ;

Histoire générale de l'architecture :
Histoire de l'architecture française :
Composition décorative :
} M. E. DUBUISSON, architecte
} diplômé.

Théorie de l'architecture : M. DEHAUDT, professeur à l'École des Beaux-Arts de Lille ;

Littérature : M. GAVELLE, critique d'art, ancien élève de l'École du Louvre ;

Histoire de l'art et archéologie : M. F. BENOIT, professeur à la Faculté des Lettres de Lille ;

Dessin de figure : M. P. DE WINTER, professeur à l'École des Beaux-Arts de Lille ;

Modelage : M. MAUGENDRE, professeur à l'École des Beaux-Arts de Lille.

Enseignement simultané des trois arts : Sont chargés de cet enseignement les professeurs de dessin de figure, de modelage et d'architecture.

ARTICLE 2. — Le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 12 décembre 1905.

BIENVENU-MARTIN.

Budget de 1906.

Directeur	fr.	4.000	»
Dessin ornemental.	fr.	500	»
Perspective	Indemnité. fr.	500	»
Histoire générale.	fr.	500	»
Mathématiques et Mécanique	fr.	1.000	»
Géométrie descriptive	Mémoire. fr.	»	»
Stérotomie et levée de plans	Indemnité. fr.	500	»
Physique et Chimie	fr.	600	»
Construction.			Réservée.
Législation du bâtiment			Réservée.
Histoire générale de l'Architecture.	fr.	1.200	»
Histoire de l'Architecture française	fr.	1.200	»
Composition décorative.	fr.	500	»
Théorie de l'Architecture	fr.	1.800	»
Littérature.	fr.	500	»
Histoire de l'Art et Archéologie	fr.	1.000	»
Modelage	Indemnité. fr.	500	»
Dessin de figure	Indemnité. fr.	500	»
Enseignement simultané des trois arts.			Mémoire.
Secrétariat et surveillance	fr.	2.300	»
Éclairage, chauffage, etc.	fr.	2.700	»
Total.	fr.	19.800	»

VU ET APPROUVÉ :

*Le Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes,*

BIENVENU-MARTIN.

Mont-de-Piété. -- Commission.

Nous, Préfet du département du Nord, officier de l'Ordre de
la Légion d'honneur,

Vu la loi du 24 juin 1851 ;

Vu le décret du 25 mars 1852, art. 5, n° 9,

ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — M. SEBERT, membre de la Commission administrative
du Mont-de-Piété, représentant le Bureau de bienfaisance, et M. RAJAT,
membre de ladite Commission, représentant les Hospices, sont main-
tenus en fonctions pour une nouvelle période de trois ans.

Ils sortiront d'exercice le 31 décembre 1908.

ARTICLE 2. — M. le Maire de Lille est chargé de l'exécution du présent
arrêté.

Lille, le 28 décembre 1905.

POUR EXPÉDITION CONFORME :

POUR LE PRÉFET DU NORD,

Le Conseiller de Préfecture délégué,

RICARD.

POUR LE PRÉFET DU NORD :

Le Secrétaire général délégué,

AUBANEL.

Asile de nuit. — Statistique pour 1905.

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
HOMMES :													
Alimentation	65	66	61	60	24	3	49	50	28	52	48	27	
Industries textiles	348	358	374	338	254	278	244	265	259	254	292	264	
Vêtements	80	70	72	69	45	40	51	48	38	48	69	45	
Métallurgie	325	336	284	290	154	169	205	217	179	217	262	165	
Bâtim.	304	290	346	295	189	156	188	209	143	199	210	199	
Employés, artistes	71	69	93	61	62	40	47	46	35	46	61	62	
Journaliers	894	860	1.031	857	1.054	595	691	694	574	684	736	1.075	
Divers	386	395	323	361	279	270	228	245	271	235	284	294	
TOTAL	2.470	2.444	2.584	2.331	2.061	1.578	1.703	1.774	1.527	1.735	1.992	2.134	
FEMMES :													
Industries textiles	45	5	43	9	6	4	6	5	4	7	9	8	
Journalières	80	62	83	79	65	66	57	46	58	58	60	67	
TOTAL	95	67	96	88	71	70	63	51	62	65	69	75	
ENFANTS :													
TOTAL GÉNÉRAL	2.593	2.535	2.710	2.452	2.149	1.657	1.781	1.856	1.619	1.826	2.100	2.266	
HOMMES	au plus	420	453	429	447	429	441	405	94	421	77	109	121
	au moins	47	43	52	50	38	37	30	38	32	39	35	49
FEMMES	au plus	7	5	6	7	5	5	6	6	9	5	8	6
	au moins	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
ENFANTS	au plus	4	4	5	3	3	4	2	8	3	4	6	7
	au moins	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL	au plus	131	162	140	157	439	147	143	108	133	86	123	134
	au moins	49	45	54	52	40	39	32	40	34	41	37	51
MOYENNE PAR JOUR.	Hommes	8.5	8.8	8.3	7.8	6.7	8.2	5.5	5.7	5.4	5.6	6.6	6.9
	Femmes	3	2.4	3	2.6	2.3	2.3	2	1.6	2	2	2.2	2.5
	Enfants	0.9	0.8	1	1	0.5	0.3	0.5	1.4	1	0.8	1.3	2
	TOTAL	83.9	91.2	87	81.6	69.8	54.6	57.5	39.6	54	58.8	69.5	73.5

Œuvre des Invalides du Travail. — Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Vu le titre VI, art. 13, des statuts de l'Œuvre des Invalides du Travail, approuvés par décret du 2 février 1881 ;

Vu notre arrêté du 11 janvier 1897,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. Paul LE BLAN, membre de la Commission administrative de l'Œuvre des Invalides du Travail, est maintenu dans ses fonctions pour une nouvelle période de neuf années, à partir du 1^{er} janvier 1906.

Il sortira d'exercice le 31 décembre 1914.

ARTICLE 2. — M. le Vice-Président de la Commission administrative de l'Œuvre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 16 décembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Mutualité Maternelle. — Gestion pour 1904.

Recettes.

Cotisations des membres honoraires	Fr.	2.234	»
— des membres participantes.	Fr.	1 213	»
Droits d'entrée de nouvelles Sociétaires (30 à 1 fr. 50)	Fr.	45	»
Don de M. Léonard DANEL	Fr.	200	»
— de M ^{me} Paul DESCHANEL	Fr.	100	»
— de M. J. WIBAUX, de Roubaix	Fr.	100	»
— de M. Georges LEFEBVRE	Fr.	100	»
— de M ^{me} L. DELAHODDE	Fr.	5	»
— anonymes.	Fr.	5	»
Subvention ministérielle	Fr.	68	»
Subvention départementale	Fr.	2.000	»
— municipale	Fr.	2 000	»
Intérêts sur sommes placées	Fr.	358 92	
Amendes d'Assemblée générale	Fr.	3 50	
		<hr/>	
TOTAL.	Fr.	8.432 42	
Solde au 31 décembre 1903	Fr.	8.669 52	
		<hr/>	
ENSEMBLE	Fr.	17.101 94	

Dépenses.

Indemnités statutaires	Fr.	2.160	»
Primes d'allaitement	Fr.	600	»
Indemnité extra-statutaire	Fr.	100	»
Secours extra-statutaires à 14 accouchées	Fr.	370	»
		<hr/>	
TOTAL des indemnités de secours.	Fr.	3.230	»

Frais généraux. — Détail.

Cotisation à « l'Union générale des Sociétés de Secours mutuels »	Fr.	5	»
Timbres à divers	Fr.	9	35
Frais d'encaissement	Fr.	51	60
Loyer du siège, rue de l'Hôpital-Militaire, et gratification au concierge du siège.	Fr.	80	»
Imprimés et fournisseurs divers	Fr.	113	65
Assemblée générale (frais divers).	Fr.	9	75
Impression de brochures de propagande et Exposition d'Arras.	Fr.	129	70
			<hr/>
TOTAL des frais généraux	Fr.	399	05
			<hr/>
TOTAL.	Fr.	3.629	05
En caisse au 31 décembre 1903	Fr.	13.472	89
			<hr/>
ENSEMBLE	Fr.	17.101	94
			<hr/> <hr/>

Détail de l'encaisse.

Somme déposée au Trésor.	Fr.	12.813	80
— en compte d'épargne	Fr.	548	39
— à la disposition du Trésorier	Fr.	110	70
			<hr/>
ENSEMBLE	Fr.	13.472	89

**Sommes distribuées aux Sociétaires participantes
(1894-1904).**

Indemnités statutaires.	Fr. 17.789	» pour 245 accouchées.
Primes d'allaitement.	Fr. 4.700	» pour 240 —
Secours extra-statutaires.	Fr. 2.450	» pour 83 —

Le Président,
P. FOUBERT.

Le Trésorier,
S. TIBERGHJEN.

Société de Charité Maternelle. — Compte moral pour 1904.

Présidente : M^{me} DUJARDIN-SCRIVE.

Dames administratives, 95.

Recettes.

Dons.	Fr. 3 600	»
Cotisations	Fr. 9.005	»
Quêtes	Fr. 6.290	95
Arrérages de rentes	Fr. 5.337	25
Recettes diverses.	Fr. 6.473	90
Reliquat des comptes de 1903	Fr. 2.187	38
Total.	Fr. 32.894	48

Dépenses.

Secours en argent	Fr. 15.661	50
Layettes.	Fr. 13.634	07
Frais d'administration	Fr. 1.263	30
Dépenses diverses	Fr. 463	30
Total.	Fr. 31.022	17
Reliquat du compte de 1904	Fr. 1.872	31

Œuvre du Prêt du Linge. — Gestion en 1904

Encaisse de l'exercice précédent	Fr.	158 15
Cotisations	Fr.	4.665 »
Subside de la Ville	Fr.	1.000 »
		<hr/>
Total.	Fr.	5.823 15
		<hr/>
Blanchissage.	Fr.	2.829 65
Façons et entretien	Fr.	420 »
Achats de linge.	Fr.	1.767 20
Infirmerie:	Fr.	8 »
		<hr/>
Total.	Fr.	5.024 85
		<hr/>
En caisse.	Fr.	798 30
		<hr/>

Dans les dispensaires.

MATÉRIEL EN EXERCICE		BLANCHISSAGE
	—	—
Draps	2.480	11.319
Chemises	976	4.703
Camisoles	225	1.132
Taies d'oreillers	566	3.336
Literies, bonnets, etc.	159	22
	<hr/>	<hr/>
Nombre de pièces.	4.406	20.512
	<hr/>	<hr/>

La Jeunesse Prévoyante. — Comptes moraux 1898-1904

SOCIÉTÉ SCOLAIRE DE SECOURS MUTUELS ET DE RETRAITES DE LA 1^{re} CIRCONSCRIPTION D'INSPECTION PRIMAIRE DE LILLE

Tableau des Opérations de la Société, depuis sa création.

ANNÉES	EFFECTIF			NOMBRE DE			RECETTES								DÉPENSES					EXCÉDENT des RECETTES sur les DÉPENSES		
	MEMBRES HONORAIRES	MEMBRES PARTICIPANTS	TOTALS	PARTICIPANTS MALADES	JOURNÉES DE MALADIE PAYÉES	LIVRETS INDIVIDUELS DE CAISSE DE RETRAITES RÉFUS	VERSEMENTS DES SOCIÉTAIRES		COMPTES-RETRAITES TRANSFÉRÉS	INTÉRÊTS des FONDS PLACÉS	SUBVENTION DE L'ÉTAT	SUBVENTION DU DÉPARTEMENT	SUBVENTION DES COMMUNES	TOTALS	INDEMNITÉS DE MALADIE	VERSEMENTS à la CAISSE DES RETRAITES	SOMMES REMBOURSÉES OU TRANSFÉRÉS	FRAIS DE GESTION ET DIVERS	TOTALS			
							Dois. Legs, Tombolas et Fêtes divers	MEMBRES HONORAIRES													Pour la Mutualité	Pour la Caisse de Retraits
1898—1899	94	7.155	7.249	351	7.225	645	1 »	1 120	9 578 90	14 245 70	»	»	»	576 05	1.000	26.521 65	3 334 »	2.700 »	11 95	2.187 95	8.293 90	+18.827 75
1899—1900	97	9.774	9.871	1.036	21.832	4.510	6 05	455	15.674 50	21.210 80	22 90	492 21	»	467 10	1.110	39.438 66	10.725 75	15.869 »	19 20	951 95	27.565 90	+11.872 76
1900—1901	95	11.741	11.836	1.268	25.928	3.756	5 90	406	19.742 80	24.581 85	58 60	975 86	500	770 85	1.030	48.065 86	12.742 »	40.130 »	81 25	1.411 55	54.464 80	- 6.398 94
1901—1902	77	11.474	11.551	1.415	32.653	2.545	32 50	435	19.868 85	24.887 70	59 95	1.408 81	500	741 14	1.140	49.073 95	15.792 50	31.691 »	16 10	1.134 50	48.064 10	+ 409 85
1902—1903	74	11.616	11.726	1.466	32.908	3.176	5 60	385	21.376 95	25.485 40	44 30	1.461 53	506	792 30	3.410	53.161 08	15. 68 25	30.420 »	173 30	2.223 50	47.885 05	+ 5.276 03
1903—1904	73	12.620	12.693	1.490	31.701	1.968	5 80	300	23.417 80	26.964 80	108 »	1.953 12	500	793 54	3.418	50.758 06	16.173 50	31.023 »	142 10	1.843 30	52.181 90	+ 4.576 16
1904—1905	73	14.041	14.117	1.903	46.604	2.806	20 60	485	26.188 05	29.857 60	98 30	2.060 »	10.000	756 99	3.198	72.659 54	20.761 75	44.114 »	201 70	2.119 75	67.257 20	+ 5.402 34
»	»	»	»	3.989	202.011	19.406	77 45	3.580	35.547 85	167.230 87	387 05	8.251 53	12.000	1.898 07	13.706	345.678 80	94.597 75	199.107 »	675 60	11.932 50	306.312 85	39.365 95

GESTION 1904-1905

Au 30 septembre 1905, Membres participants : 14.044;

Membres donateurs et honoraires : 73.

Secours mutuels.

Recettes :

Montant des cotisations versées en 1904-1905.	Fr.	26.188 05
Cotisations des Membres honoraires.	Fr.	485 »
Subvention de l'État (Pour mémoire 10.000 francs. Voir situation ci-contre C. N. D. R.)		
Subvention du Département.	Fr.	756 99
Subvention des Communes	Fr.	3.198 »
Remboursement des parts de subven- tion de trois sociétaires décédés	Fr.	3 »
Duplicata de livrets	Fr.	7 60
Dons et legs	Fr.	10 »
Intérêts de fonds placés.	Fr.	2.060 »
		32.708 64

Dépenses :

Montant des secours accordés pendant l'exercice 1904-1905	Fr.	20.761 75
FRAIS DE GESTION {	Imprimés, registres divers	343 25
	Affranchissements et frais d'envois des comptes-retraites transférés	5 25
	Abonnements	16 25
	Appointements des Employés aux écritures.	1.815 »
		22.941 50

EXCÉDENT. **9.767 14**

Le Bureau de la *Jeunesse Prévoyante* a décidé d'attribuer sur l'excédent de l'exercice une part de **0 fr. 85** à tous les Sociétaires ayant versé pendant toute l'année, et une part de **0 fr. 40** à ceux qui ont versé pendant les 2 derniers trimestres.

Le total des sommes ainsi réparties s'élève à. **8.927 75**

RESTE DISPONIBLE. **839 39**

Caisse nationale des retraites,

Entrées

Montant des cotisations pendant l'année 1904-1905 Fr. 29.857 60

Sommes provenant du transfert des comptes-retraites de Sociétaires venus d'autres mutualités scolaires. Fr. 93 30

Subvention de l'État en faveur des mutualistes versant à la Caisse des retraites Fr. 10.000 »

39.950 90

Sorties

Versements effectués sur les livrets de retraite Fr. 44.114 »

Sommes remboursées aux Familles de Sociétaires décédés, ou transférés dans d'autres mutualités scolaires. Fr. 201 70

44.315 70

Il a été pris, à ce jour, 19.406 livrets de la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse. Ces 19.406 livrets portent une somme totale de 199.107 francs de capital, produisant environ 80.000 francs de rente à capital réservé.

**Association Amicale des Anciens Élèves des Écoles
Académiques et des Beaux-Arts. - Compte moral.**

L'Association a pour but : 1^o d'entretenir et de développer entre les sociétaires des relations utiles et amicales ; 2^o de secourir ceux d'entre eux qui seraient dans le besoin ; 3^o d'encourager le travail dans les Écoles Académiques de Lille, par la fondation de prix spéciaux ; 4^o de patronner les élèves desdites Écoles tant pour leur venir en aide dans la continuation de leurs études, que pour leur faciliter le choix d'une carrière ou pour les assister dans leurs débuts.

Depuis la fondation de l'Association, le but de celle-ci a été mis en pratique :

Les secours distribués sur la caisse sociale proviennent : 1^o d'une rente de 30 fr. produite par le placement de 1.000 fr. qui ont été donnés à cet effet par la Ville de Lille ; 2^o du prélèvement sur le produit d'une tombola.

Le plus clair des ressources sont affectées aux prix qui sont accordés chaque année aux élèves des Écoles des Beaux-Arts et s'élevant à environ 650 fr. Cette somme provient : 1^o de 300 fr. prélevés sur les cotisations ; 2^o de 220 fr. offerts par trois membres de l'Association ; enfin, le reste est prélevé suivant les besoins sur le reliquat de la tombola.

En 1902, l'Administration municipale a remis 750 fr., en 1903, 1.000 fr. et en 1904, 1.000 fr., pour être distribués en son nom à des artistes malheureux. L'Association a été priée de vouloir bien se charger de cette distribution de secours, l'Administration préfectorale n'ayant pas autorisé la Ville à faire ses dons directement. Cette mission a été acceptée et il a été distribué, en 1902, 550 fr. ; en 1903, 600 fr. ; en 1904, 700 fr. ; en 1905, à ce jour, 650 fr. Il reste en caisse au compte spécial des dons provenant de l'Administration municipale, 250 fr.

Finances. — Comptables spéciaux.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Sont nommés comptables spéciaux pour 1906 :

1^o M. FELSEMBERG, Directeur du Service des Finances et du Contrôle :

1^o Pour l'affranchissement de la correspondance et le paiement au comptant des menus frais, et notamment des envois faits par la Monnaie de Paris ; une somme de 3.000 fr. sera mise à sa disposition ; 2^o pour le paiement des appointements à l'Orchestre du Théâtre, des choristes et des danseuses, pendant l'exercice 1906 ; une somme de 20.000 fr. par mois sera mise à sa disposition.

2^o M. FAVIER, Chef du Bureau de l'État Civil, pour achat de papier timbré nécessaire aux expéditions des actes de l'État Civil, ainsi que du crédit inscrit au Budget pour faciliter le mariage des indigents ; une somme de 200 fr. sera mise à sa disposition ;

3^o M. DESROUSSEAUX, commis-principal au Secrétariat, délégué aux fêtes organisées par la Municipalité. Le montant de l'avance correspondra à l'importance des fêtes.

4^o M. PERGANT, Chef de Bureau à la Direction des Travaux, pour le paiement de la quinzaine des ouvriers employés au Service des Travaux, une somme de 12.000 fr. sera mise à sa disposition.

5^o M. MOREL, Julien, employé au Bureau de l'Assistance publique, pour le paiement des indemnités accordées aux familles nécessiteuses des réservistes et territoriaux ; le montant de l'avance correspondra à l'importance des appels.

6° M. DEULLY, Conservateur général des Musées, pour le paiement des frais de transport des tableaux ou autres objets expédiés aux Musées contre remboursement ; une somme de 300 fr. sera mise à sa disposition.

7° M. GAVELLE, secrétaire général de l'École des Beaux-Arts, pour le paiement des frais d'emballage et de transport des objets adressés à l'École contre remboursement, port et achat de modèles, avances aux modèles vivants, femmes de service et autres menus frais ; une somme de 500 fr. sera mise à sa disposition.

8° M. GÉRY DILLY, directeur des Entrepôts, pour le paiement de la quinzaine des ouvriers portefaix, le timbrage des warrants et des reçus d'entrée et de sortie ; une somme de 2.000 fr. sera mise à sa disposition.

9° M^{me} L'ÉCONOME du Collège Fénélon, pour affranchissement de la correspondance et menus frais ; une somme de 1.000 fr. sera mise à sa disposition.

ARTICLE 2. — Ces comptables rendront compte de l'emploi des fonds à eux confiés, conformément aux règles de la comptabilité publique.

Hôtel de Ville, le 29 décembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Ouverture de crédits. — Exercice 1905

DÉCRET DU 22 DÉCEMBRE 1905

Subsides aux élèves-artistes fr. 1.075 »

DÉCRET DU 28 DÉCEMBRE 1905

Crédit additionnel. Traitement des instituteurs. . fr. 25.000 »

Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle.

CLASSEMENT QUALITATIF DES ÉCHANTILLONS ANALYSÉS
dans le mois de Décembre 1905.

NATURE DES ÉCHANTILLONS	BONS	MAUVAIS		FALSIFIÉS	TOTAL
		non nuisibles	nuisibles		
Beurres et Fromages	26	—	—	17	43
Bières	4	—	—	1	5
Cafés, Thés et Chicorées	4	—	—	1	5
Cidres et Poirés.	—	—	—	—	—
Chocolats et Cacaos.	4	—	—	—	4
Confitures et Miels	—	—	—	—	—
Eaux et Glaces	10	—	16	—	26
Étains et Poteries.	—	—	—	—	—
Farines	2	—	—	—	2
Huiles comestibles	1	—	—	—	1
Jouets et Colorants	2	—	—	—	2
Kirschs et Spiritueux divers	—	—	—	—	—
Laits	76	—	—	16	92
Pains et Pâtes	15	—	—	—	15
Parfumeries et Teintures	—	—	—	—	—
Pétroles	1	—	—	—	1
Poivres et Épices.	1	—	—	—	1
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—
Saindoux	—	—	—	—	—
Sirops, Liqueurs et Limonades.	—	—	—	—	—
Sucreries et Confiseries	5	—	—	—	5
Viandes et Conserves.	7	—	—	—	7
Vinaigres	—	—	—	—	—
Vins.	8	—	—	—	8
Divers	26	—	—	—	26
TOTAL.	192	—	16	35	243

Abattoir. — Location de locaux

DU 7 DÉCEMBRE 1905

Location pour trois années du 1^{er} novembre 1905, à M. Jean-Baptiste LECROATTE, tripier à Lille, rue Saint-André, n° 142, du local à usage de grenier à fourrages, n° 14, moyennant un loyer annuel de 40 francs.

Enregistré le 14 décembre 1905, folio 77, case 6.

Répertoire n° 1961.

Location pour trois ans du 1^{er} novembre 1905, à M. Pierre WACKENS, chevilleur à Lille, rue d'Amiens, n° 9, du local à usage de grenier à fourrages, n° 9, moyennant un loyer annuel de 40 francs.

Enregistré le 14 décembre 1905, folio 77, case 6.

Répertoire n° 1962.

Location pour trois ans du 1^{er} novembre 1905, à M. Louis HENNON, chevilleur à Lille, rue des Étaques, n° 74, du local à usage de grenier à fourrages, n° 10, moyennant un loyer annuel de 40 francs.

Enregistré le 14 décembre 1905, folio 77, case 6.

Répertoire n° 1963.

Docks et Entrepôts (Statistique pour 1904). — Entrepôt des Douanes (Mouvement par mois).

MOIS	RECETTES		MOUVEMENT PAR MOIS			
	Manutention	Magasinage	CAFÉS		DENRÉES ET MARCHANDISES DIVERSES (4)	
			NOMBRE DE COLIS		NOMBRE DE COLIS	
	ASSURANCE		Entrés	Sortis	Entrés	Sortis
Janvier 1904.	232 65		820	1.257	2	29
Février	431 40		971	1.067	32	223
Mars	621 »		451	1.070	79	81
Avril	504 90		1.001	1.476	52	32
Mai	676 95		964	1.015	89	31
Juin	954 15		778	1.342	368	94
Juillet	655 50		992	950	109	70
Août	1.099 35		940	1.107	189	98
Septembre	1.198 95		1.130	1.335	165	143
Octobre	1.170 90		1.172	1.372	84	56
Novembre	866 40		829	1.146	61	123
Décembre	5.514 85		1.954	1.275	240	146
TOTAUX	13.927 »		12.002	14.412	1.470	1.126
Nombre de colis en magasin au 31 décembre 1903 : 6.473.			Nombre de warrants en cours au 1 ^{er} janvier 1904. Néant.			
— — — 1904 : 4.707.			Créés dans l'année Néant.			
(4) Poivre, piment, cannelle, métaux, machines, muscades, cacao, vin, sardines, graines de betteraves, tapis, jute.						

Entrepôt des sucres indigènes. — État des entrées,
sorties et des recettes en 1904.

HALLE ET DOCKS

MOIS	QUANTITÉS EN MAGASIN		ENTRÉES		SORTIES		SOMMES PERÇUES
	Caisses	Sacs	Caisses	Sacs	Caisses	Sacs	
Janvier	—	67.222	—	800	—	3.707	3.858 52
Février	—	64.315	—	100	—	3.899	5.386 49
Mars	—	60.516	—	100	—	4.409	2.719 59
Avril	—	56.207	—	—	—	5.849	4.204 29
Mai	—	50.358	—	250	—	5.161	3.565 20
Juin	—	45.447	—	—	—	6.905	5.374 13
Juillet	—	38.542	—	50	—	5.122	4.789 03
Août	—	33.470	—	—	—	6.012	7.186 66
Septembre	—	27.458	—	—	—	4.215	3.866 64
Octobre	—	23.243	—	17.700	—	7.080	6.285 33
Novembre	—	33.863	—	17.850	—	1.970	1.685 16
Décembre	—	49.743	—	7.200	—	2.173	2.904 45
Reste à fin décembre : » caisses et 54.770 sacs.							51.824 89
Assurances							4.250 55
Nombre de warrants créés dans l'année : 239.							

Halle aux Sucres et Docks.

Dépenses.

<i>Entrepôts</i> : Personnel municipal	Fr.	4.166 03
<i>Entrepôt des Sucres indigènes</i> : Traitement du Receveur.	Fr.	800 »
— Salaires de manutention payés aux 20 hommes.	Fr.	5.424 65
— Manutention, magasinage et assurance remboursés aux Docks	Fr.	13.437 50
— Assurances (primes et frais payés par la Ville pour la Halle seulement). . .	Fr.	3.001 98
— Frais de bureau.	Fr.	180 »
		<hr/>
TOTAL.	Fr.	27.010 16
		<hr/> <hr/>

Balance.

Recettes	Fr.	56.757 64
Dépenses	Fr.	27.010 16
		<hr/>
PRODUIT NET.	Fr.	29.747 48
		<hr/> <hr/>

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE DÉCEMBRE 1905

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 novembre 1886.

POPULATION : 215.431 habitants.

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (MORT-NÉS NON COMPRIS)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes.	TOTAL	Légitimes	Illégitimes.	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune, placés dans la commune.
									PLACÉS hors de la commune.	PLACÉS dans la commune.	
250	40	337	404	441	18	9	27	395	»	21	»

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR CAUSE ET PAR AGE (Mort-nés non comptés).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal) . . .	»	»	»	1	»	1
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre intermittente et cachexie palustre.	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	1	»	»	»	1
7	Coqueluche	2	2	»	»	»	4
8	Diphthérie et croup	»	1	»	»	»	1
9	Grippe	»	»	1	»	3	4
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	1	»	»	»	»	1
13	Tuberculose des poumons	»	6	34	13	4	57
14	Tuberculose des méninges	»	»	»	»	»	»
15	Autres tuberculoses	1	2	2	5	2	12
16	Cancer et autres tumeurs malignes . . .	»	»	»	9	9	18
17	Méningite simple	8	9	»	»	»	17
18	Congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	9	26	36
19	Maladies organiques du cœur	»	»	2	5	16	23
20	Bronchite aiguë	2	2	»	»	»	4
21	» chronique	»	»	2	3	12	17
22	Pneumonie	2	2	1	2	1	8
22bis	Autres affections de l'appareil respiratoire	10	12	4	4	12	42
23	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	»	1	»	1
24	Diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans).	28	3	»	»	»	31
25	Hernies, obstructions intestinales . . .	»	»	1	1	1	3
26	Cirrhose du foie	»	»	»	2	»	2
27	Néphrite et maladie de Bright	»	»	1	5	4	10
28	Tumeurs non cancéreuses et autres maladies des organes génitaux de la femme.	»	»	1	1	1	3
29	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	1	»	»	1
30	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
31	Débilité congénitale et vices de conformation	11	»	»	»	»	11
32	Débilité sénile	»	»	»	»	18	18
33	Morts violentes (suicide excepté)	»	2	6	2	3	13
33bis	Suicides	»	»	1	1	»	2
34	Autres maladies	17	5	4	9	15	50
35	Maladies inconnues ou mal définies . . .	»	2	»	2	»	4
	TOTAUX	82	49	62	75	127	395

Cimetières. — Statistique pour 1904.

PRODUIT DES CONCESSIONS

CIMETIÈRES	DURÉE des CONCESSIONS	NOMBRE de Concessions.	PART REVENANT		TOTAL
			A	AU BUREAU DE BIENFAISANCE	
			LA VILLE		
			fr. c.	fr. c.	fr. c.
Est.	Perpétuelles	90	42.159 36	21.079 68	63.239 04
	30 ans	327	40.741 76	20.370 88	61.112 64
	15 ans	845	18.321 60	9.160 80	27.482 40
	TOTAL.	1.262	101.222 72	50.611 36	151.834 08
Sud	Perpétuelles	41	18.208 74	9.104 37	27.313 11
	30 ans	133	18.093 82	9.046 91	27.140 73
	15 ans	497	10.832 »	5.416 »	16.248 »
	TOTAL.	671	47.134 56	23.567 28	70.701 84
TOTAL pour les deux Cimetières.		1.933	158.357 28	74.178 64	222.535 92

PRODUIT DE LA RÉGIE

OBJET	EST		SUD		TOTAUX pour les 2 Cimetières	
	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.
Fosses à 3 francs pour adultes	2.543	50	1.446	»	3.989	50
— à 1 fr. 50 pour enfants	195	»	117	»	312	»
Croix provisoires à 0 fr. 50	552	»	302	50	854	50
Croix — à 1 franc.	16	»	6	»	22	»
Exhumations	918	»	504	»	1.422	»
Approfondissements de fosses	462	»	252	»	714	»
Transports de corps.	303	»	180	»	483	»
Travaux de terrassements divers	2.108	34	786	66	2.895	»
Ouvertures de caveaux.	594	»	168	»	762	»
TOTAUX	7.691	84	3.762	16	11.454	»
Caveaux d'attente	916	»	151	»	1.067	»

† **Pompes funèbres. — Commission d'études**

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 ;

Vu la loi du 28 décembre 1904 relative au service extérieur des Pompes funèbres ;

Vu les diverses propositions qui nous ont été soumises au sujet de l'organisation de ce service ;

Considérant qu'il est utile, avant de prendre toutes dispositions, de faire examiner ces propositions par une Commission spéciale,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Sont nommés membres de la Commission des Pompes funèbres :

MM. COINTRELLE, Adjoint au Maire,
PARMENTIER, Conseiller municipal,
DUFOUR, —
SAMSON, —
BINAULD, —
LEGRAND-HERMAN, —
LIÉGEÛIS-SIX, —
DAMBRINE. —

ART. 2. — Cette Commission siégera à l'Hôtel de Ville, sous notre présidence, ou en notre absence sous la présidence de notre Adjoint délégué au Service des Cimetières.

Hôtel de Ville, le 16 décembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Voirie. — Fourniture de pavés.

DU 6 DÉCEMBRE 1905

Soumission par M. H. WATELET, administrateur délégué de la Société des Granits porphyroïdes des Vosges, demeurant à Paris, rue de Castellane, n° 4, pour la fourniture de 4541 pavés provenant des carrières des Vosges, au prix de 360 francs le 1000.

Enregistré le 18 décembre 1905, folio 79, case 1.

Répertoire n° 1960.

Services municipaux. — Médecins.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — Sont nommés pour l'année 1906,

1^o Médecins de l'État civil et des Écoles :

Médecins titulaires :

1 ^{re} Circonscription,	MM.	BLEUZÉ.
2 ^{me}	—	SONNEVILLE.
3 ^{me}	—	DEBEYRE.
4 ^{me}	—	COLLE, Juste.
5 ^{me}	—	DELOBEL.
6 ^{me}	—	FOCKEU.
7 ^{me}	—	DOUCHE.
8 ^{me}	—	GOSSELET.
9 ^{me}	—	BOSQUIER.

10 ^{me} circonscription,	MM. COOREVITS.
11 ^{me}	— PAUCOT.
12 ^{me}	-- TONDEUR.
13 ^{me}	— WARIN.
14 ^{me}	— VERMEERSCH.
15 ^{me}	— TROUCHAUD.
16 ^{me}	— POLLET.
17 ^{me}	-- BOUCHEZ.
18 ^{me}	— DRUON, Eugène.

Médecins auxiliaires :

MM. CAVRO, COPPENS (Lucien), COURMONT, DAVID, LEROY,
SALMON.

2^o Médecins du Dispensaire :

MM. DESOIL, DHAINÉ, HOCHSTETTER, TAVERNIER.

3^o Médecins de la Police : M. BERTIN.

4^o Médecin de l'Octroi : M. MILLAT.

5^o Médecin de la Crèche : M. BUÉ.

ARTICLE 2. — Messieurs les Adjointés délégués sont chargés de
l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 26 Décembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Statistiques pour 1904.

Secrétariat.

Accidents déclarés en 1904. . . . 3.060

**Bureau des Élections et Contributions. —
Statistique pour 1904.**

ÉLECTIONS		CONTRIBUTIONS	
Électeurs inscrits	44.872	Maisons	31.162
Additions.	3.617	Usines	434
Retrachements.	4.590	Articles de patente	15.990
Tribunal de Commerce.	4.720	Cotes personnelles.	23.978
Chambre de Commerce.	1.056	Chiens { Nombre	15.366
Prud'hommes.	2.238	{ Produit	58.908
Élections municipales	1	Chevaux	699
Élection législative	»	Billards.	226
Élection Conseil général	1	Vélocipèdes.	6.841
Élection Conseil d'arrondissement.	1	Réclamations	2.574
Élection Tribunal de Commerce	1	Déclarations	951
Élection Chambre de Commerce	1	Taxe militaire.	510
Élections Prud'hommes	2	Droit d'épreuve des appa- reils à vapeur, environ	(1) 149

(1) La part de Lille extra muros est entièrement comprise dans ce chiffre de 149.

Taxe sur les Chiens. — Recensement de 1904.

PERCEPTIONS	NOMBRE D'ARTICLES	NOMBRE DE CHIENS IMPOSÉS		TOTAL DES CHIENS IMPOSÉS	PRODUITS	PRODUIT GÉNÉRAL	Observations
		1 ^{re} catégorie	2 ^e catégorie				
1 ^{re} Perception. . .	1.241	639	731	1.370	7.852	58.908	
2 ^e	1.281	441	968	1.409	6.346		
3 ^e	1.210	463	897	1.360	6.424		
Wazemmes	3.821	1.134	3.098	4.232	17.536		
Moulins-Lille . . .	1.562	229	1.460	1.689	5.210		
Esquermes	1.840	241	1.885	2.126	6.180		
Fives.	2.858	375	2.805	3.180	9.360		
	13.813	3.522	11.844	15.366	58.908		

Contentieux. — Actes d'huissiers soumis au visa en 1904.

	DÉPOSÉS	RETIRÉS	POUR CENT
Sommations, Command., Saisies, Protêts	930	403	44.41
Significations, Notifications	761	333	44.11
Assignations et Citations	1.098	612	55.81
TOTAUX.	2.789	1.348	48.33
Actes pour la Ville	182		
TOTAL.	2.971		

Débits de boissons. — Déclarations pour 1904.

Créations.	109
Transferts	33
Reprises	1138

État Civil.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. LORÉ, Henri-Albert, employé au bureau de l'État civil de la Mairie de Lille (service du mariage des indigents), est nommé sous-chef du bureau de l'État civil, au traitement annuel de

2.200 francs, à partir du 1^{er} janvier 1906, en remplacement de M. DEFAUT, décédé.

M. LORÉ sera spécialement chargé de la surveillance des bureaux de l'État civil, les dimanches et jours fériés, de 9 heures à midi ; il devra, en outre, diriger le service du mariage des indigents et recevra, à cet effet, un supplément de traitement annuel de 300 francs (art. 5 B. des D. O. de 1906).

ARTICLE 2. — M. SAGON, Jules-Léon, employé au bureau de l'État civil de la Mairie de Lille, est chargé du service du mariage des indigents aux appointements annuels de 1900 francs, à partir du 1^{er} janvier 1906, en remplacement de M. LORÉ.

M. SAGON devra assurer le service tous les dimanches et jours de fête, de 9 heures à midi ; il recevra, à cet effet, un supplément de traitement de 250 francs.

ARTICLE 3. — M. l'Adjoint délégué à l'État civil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 27 décembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Entrepôt des Sucres. — Concierge.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — M. SAC-EPÉ, Martin, né à Valines (Somme), le 10 novembre 1853, est nommé, à titre provisoire, concierge de l'Entrepôt des Sucres au traitement annuel de 600 francs, en remplacement de M. ORÉLIO, Léonard.

Il entrera en fonctions le 1^{er} janvier 1906.

ARTICLE 2. — M. l'Adjoint administrateur des Entrepôts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 1^{er} Décembre 1905.

Le Maire de Lille,

CH. DELESALLE.

Tramways électriques. — Contrôleur municipal.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 88 et 94 ;

Vu notre arrêté du 29 mars 1905, nommant M. DEMAILLE, contrôleur municipal des Tramways,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — L'article 2 de notre arrêté du 29 mars 1905, relatif aux appointements du Contrôleur municipal, est abrogé et remplacé par l'article suivant :

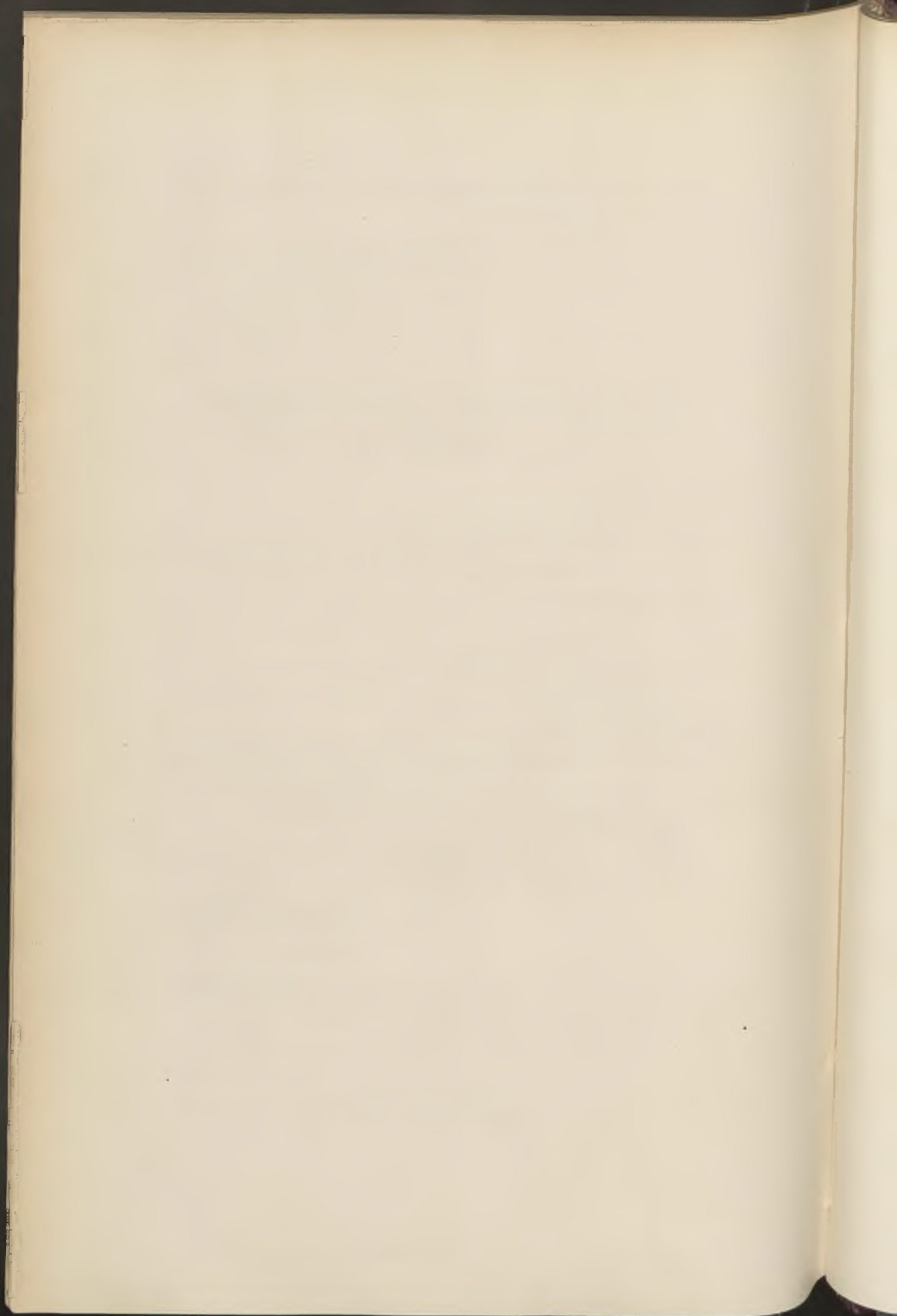
ARTICLE 2. — Les appointements de M. DEMAILLE seront payés par la Ville, qui s'en fera rembourser, jusqu'à concurrence de la moitié, par la Compagnie des Tramways.

ARTICLE 3. — M. l'Adjoint délégué aux Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 16 Décembre 1905.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.



BULLETIN ADMINISTRATIF

DE LA VILLE DE LILLE

ANNÉE 1905

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

- A.** — *Administration municipale. — Affaires générales.*
- B.** — *Bâtiments. — Travaux. — Voirie. — Immeubles.*
- C.** — *Beaux-Arts.*
- D.** — *Enseignement.*
- E.** — *Établissements publics. — Personnes morales. — Sociétés.*
- F.** — *Finances.*
- G.** — *Salubrité. — Sécurité.*
- H.** — *Services municipaux.*

A

Administration municipale. — Affaires générales.

Conseil municipal :

	PAGES.
<i>Insignes. — Marché. Pouteau.</i>	190

Baux :

<i>Locations temporaires. — Terrains communaux</i>	2-62-78-141-167-218 322-334-422-478
<i>Baux. — Maison rue d'Armentières. Visart</i>	166
— <i>Maison rue Dumon. Van Malsack</i>	166

	PAGES
<i>Baux.</i> — Maison rue Sainte-Catherine. Arnoult.	166
— Maison rue de Fontenoy. Résiliation. Delahaye	218
— Parcelle quai du Wault. Société d'Éclairage électrique	2
— Square Dutilleul. Meier (Casino d'Été).	138
— Terrain à Saint-André. Pagniez et Brégi	62
<i>Prises en bail.</i> — Écoles. Maison rue Brûle-Maison. Foucher.	62
— Parcelle cour Fremaux. Bureau de Bienfaisance	458
— Cuisines populaires. Maison rue Fombelle. Boldoduc	458
— Canalisation d'eau rue du Grand-Balcon. Compagnie du Chemin de fer du Nord	478

Fêtes :

<i>Braderie.</i> — Mesures d'ordre.	322
<i>Concours du Carnaval.</i> — Mesures d'ordre	78
<i>Anniversaire du siège de Lille.</i> — Mesures d'ordre	424
<i>Funérailles du général Laplace.</i> — Mesures d'ordre.	143
<i>Fête communale.</i> — Changement de date	78
— Programme.	190
— Régates. Mesures d'ordre	167
— Illuminations. Marché Hillaireau.	196
<i>Fête Nationale.</i> — Mesures d'ordre.	219-220
— Programme.	422
— Illuminations. Marché. Glorian.	218
— Feu d'artifice. Marché. De Bar	219
<i>Foire.</i> — Prolongation	394
<i>Kermesses.</i> — Quartier Saint-Benoît Labre. — Fixation de date	322
— Saint-Joseph. — Fixation de date.	167
<i>Fêtes de Fives-Saint-Maurice.</i> — Comité d'organisation	79-142
<i>Courses.</i> — Mesures d'ordre.	142

Police administrative :

<i>Annonces officielles.</i> — Journaux désignés	458
<i>Travail des enfants.</i> — Certificat d'aptitude physique. — Délivrance	3
<i>État Civil.</i> — Nomination de médecins pour 1906.	510

Administrations de l'État et du Département :

<i>Bourse des valeurs. — Heures d'ouverture.</i>	425
<i>Agent consulaire. — Venezuela. — Suppression des consulats.</i>	168
— <i>Norvège. Gérance. Schanche</i>	459
<i>Contributions et impôts. — Statistique pour 1904</i>	426
<i>Administration Militaire. — Convoi d'approvisionnement. —</i>	
<i>Octroi. — Réglementation.</i>	168
— <i>Statistique pour 1905.</i>	478
<i>Conseil de Prud'hommes. — Statistique pour 1904.</i>	145

B*Bâtiments. — Immeubles. — Travaux. — Voirie.***Bâtiments :**

<i>Chauffage. — Charbon. Marché. Delefosse</i>	171
— — <i>Verly</i>	454
— <i>Coke. Marché. Lemay</i>	91-454
— <i>Fagots. Adjudication. Pennequin.</i>	483
<i>Palais des Beaux-Arts. — Chauffage. Marché. Verlyck et Decoster</i>	395
<i>Théâtre. — Entretien des calorifères. Marché. Garnier, Cour-</i>	
<i>taud et Cie</i>	198
<i>Collège Fénelon. — Travaux de transformation. Cahier des</i>	
<i>charges. Adjudication</i>	171
— <i>Surveillant. Morillon</i>	171
<i>Bibliothèque universitaire. — Travaux. Adjudication.</i>	81
<i>Abattoirs et Marchés couverts. — Examen des travaux. Com-</i>	
<i>mission.</i>	89

Immeubles :

<i>Achat. — Auguste Bonte (rue). Spinart</i>	437
— <i>Belle-Vue (impasse). Turlure</i>	396
— <i>Guet (rue du). Domaine utile. Raout.</i>	396
— <i>Pont-du-Lion-d'Or (rue du). Blondel et Lessennes</i>	395
— — <i>Isbled</i>	483

	PAGES
<i>Vente.</i> — Belle-Vue (rue). Massy	434
— Cabanis (rue). Acte rectificatif. Vermont	397
— Cambrai (rue). Billoire	398
— Danton (rue). Billoire	398
— Louis XIV (boulevard). Fontaine. Acte rectificatif	434
— Maréchal Vaillant (boulevard du). Quentin	434
— Moselle (boulevard de la)	435
— Nationale (rue). Dujardin	63
— Saint-Sauveur (rue). Derache	433
<i>Terrain au Faubourg du Sud.</i> — Abandon gratuit au Bureau de Bienfaisance	397
 Tramways :	
<i>Commission de contrôle.</i> — Prorogation	63
<i>Contrôleur municipal.</i> — Nomination	95
<i>Ligne B.</i> — Modification du tracé	484
 Jardins et Promenades :	
<i>Surveillance.</i> — Direction	435
<i>Square Dutilleul.</i> — Concession Meier	438
 Voirie :	
<i>Interruption de circulation.</i> — Bois (rue du)	398
— Daubenton (square)	399
— Macquart (rue)	399
— Mathias Delobel (rue)	4-80
— Travaux. Tramways électriques	460
<i>Dénomination de rues.</i> — Aguesseau (rue d')	5
— Alexandre Dumas (place)	5
— Berlioz (rue)	5
— Berthollet (rue)	5
— Chanzy (rue)	6
— Claude Lorrain (rue)	5
— Rembrandt (rue)	5

	PAGES
Canaux. — Égouts :	
<i>Curage.</i> — Adjudication Delefosse.	31
Cahier des charges	7
<i>Quai de la Haute-Deûle.</i> — Vannage et aqueduc. Construction.	
Adjudication Carlier	499
<i>Aqueducs.</i> — Rues de la Louvière et du Bois. Construction.	
Adjudication Durez.	220
— Route Nationale N° 25. Construction. Adjudication	
Carlier.	183
Pavages :	
<i>Chaussées empierrées.</i> — Entretien. Marché Salmson.	177
Cahier des charges. (Voir annexes. 205).	
<i>Fourniture de pavés.</i> — Marché Collin	182
Wattelet.	240-395-510
<i>Montagnards</i> (rue des). — Marché Leplat.	80
Propreté publique :	
<i>Vente du matériel.</i> — Collin	323-485
<i>Avoine.</i> — Adjudication Guermonprez.	73
— Marchés Guermonprez - Cottignies.	182
— — Bataille - Fichelle	238
<i>Paille.</i> — Marché Deherripon.	238
— — Dugardin-Roncou	182
<i>Hivernage.</i> — Adjudication Bassez-Grenier.	74
— Marché. Carron-Flament	161-182-238

C

Beaux - Arts.

Bibliothèque :	
Statistique pour 1904	324
<i>Bibliothèque populaire.</i> — Commission	332-333
<i>Bibliothèque populaire de Moulins-Lille.</i> — Création	436

	PAGES
Musées :	
<i>Palais des Beaux-Arts.</i> — Commission. Verly.	170
<i>Musée de sculpture.</i> — Legs Van Hende-Dhainaut Approbation.	437
<i>Musée d'Histoire naturelle.</i> — Commission. Reconstitution	175
<i>Musée industriel.</i> — Commission. Petit-Dutaillis.	32
 Théâtre :	
<i>Cahier des charges.</i> — Commission de revision	149
<i>Saisons 1903-1904 et 1904-1905.</i> — Traité Bourdette	196
<i>Saison 1905-1906.</i> — Traité Viguier	221
<i>Commission des débuts.</i> — Thibaut	223
<i>Chef d'orchestre.</i> — Commission d'examen	222
— Nomination. Taponnier	333
<i>Saison 1904-1905.</i> — Ouvrages représentés.	438
 Enseignement des Beaux-Arts :	
<i>Dotation Colbrant.</i> — Commission. Paquet.	441
<i>École des Beaux-Arts.</i> — Commission. Lyon et Baert	400
— Cours de peinture. Professeur. De Winter.	334
— Professeur suppléant. Hémerly	82
— Cours de dessin. Lebrun	441
<i>École régionale d'architecture.</i> — Création. — Traité	335
— Décret	335
— Directeur. Batigny	336
— Nomination de professeurs	486
— Budget. Approbation	486
— Concours d'admission. Règlement. (Voir annexes, 173).	
— Règlement. (Voir annexes, 181).	
<i>Conservatoire.</i> — Commission de patronage. — Nominations.	
— Paquet, Hennart et Pannier.	32
— Professeur intérimaire. Traitement	64

D*Enseignement***Enseignement secondaire :**

<i>Collège Fénelon.</i> — Denrées. Marchés Ruyssen et Butin	442
— Adjudication Delebarre et autres	400

Enseignement primaire :

<i>Livres de prix et classiques.</i> — Adjudication	83
<i>Écoles.</i> — Désinfection au 1 ^{er} juin 1904	199

Enseignement industriel :

<i>Enseignement technique.</i> — Inspecteurs départementaux. Parent et Buissart	401
---	-----

Cours municipaux :

<i>Chauffeurs.</i> — Examen 1905. Rapport	464
<i>Filature et tissage.</i> — Programme 1905-1906	462
<i>Langues étrangères.</i> — Ouverture des cours 1904-1905 et 1905-1906	401
— Compte rendu de 1892 à 1906.	460

E*Établissements publics.— Personnes morales.— Sociétés.***Bureau de Bienfaisance :**

<i>Commission.</i> — Nomination Herland	33
<i>Dispensaire.</i> — Faubourg des Postes	397
Statistique pour 1904	404

Hospices :

<i>Commission.</i> — Nomination Piolaine	33
Statistique pour 1904	408

Mont-de-Piété et Fondation Masurel :

<i>Commission.</i> — Nomination Evrard	337
— Sebert	489
Statistique pour 1904	414

Œuvres diverses :

<i>Asile de nuit.</i> — Statistique pour 1904	456
— Statistique pour 1905	490
<i>Caisse d'Épargne.</i> — Statistique pour 1904	224
<i>Chauffoirs</i> — Ouverture 1905-1906	466
<i>Compagnie immobilière.</i> — Fondation Violette. Attribution de primes	468
<i>Crèche municipale.</i> — Médecin. Coppens	34
<i>Œuvre des consultations des nourrissons.</i> — Commission. Binault et Gobert.	443
<i>Fourneaux économiques.</i> — Ouverture 1905-1906	467
— Denrées. Adjudications et Marchés	34-442
<i>Fondation Boucher de Perthes.</i> — Attribution de primes. . .	228
<i>Invalides du Travail.</i> — Commission. Nomination Thiriez . .	36
— Compte moral et financier pour 1904	150
— Commission. Nomination Le Blan.	491
<i>Mutualité maternelle.</i> — Gestion en 1904	492
<i>Œuvre du Prêt du linge.</i> — Gestion de 1904	495
<i>Société de Charité maternelle.</i> — Compte moral pour 1904. . .	494

Sociétés, Associations :

<i>Association amicale des Anciens Élèves des Écoles académi- ques et des Beaux-Arts.</i> — Compte moral	499
<i>La Jeunesse prévoyante.</i> — Gestion de 1898 à 1905 et gestion de 1904 à 1905.	496

F*Finances.***Recettes :**

<i>Droits de place.</i> — Direction	83
— Statistique pour 1904	444
<i>Octrois.</i> — Produits en 1904	37

Dépenses :

<i>Comptables spéciaux.</i> — Assistance publique. Morel (Julien)	39-500
— Colonies scolaires. Minet	233
— École de natation. Deswaf	344
— École des Beaux-Arts. Decarpentry	39
— Gavelle	500
— Économe du Collège Fénelon	39-500
— Entrepôts. Géry Dilly	39-500
— État civil. Favier	39-500
— Fêtes. Desrousseaux	39-500
— Musées. Deully	38-39-500
— Propreté publique. Vermeersch	39
— Théâtre. Felsenberg	39-500
— Travaux. Pergant	39-500
<i>Ouverture de crédits.</i>	38-84-172-200-232-337-416-469-501

Emprunts :

<i>Emprunt.</i> — Prévoyants de l'Avenir	64
<i>Emprunt de 1.000.000 francs.</i> — Autorisation	200

Budgets et Comptes :

<i>Budget pour 1905.</i> — Approbation	173
<i>Budget supplémentaire pour 1905.</i> — Décret d'approbation	446

G

*Salubrité. — Sécurité.***Alimentation :**

<i>Alimentation et Hygiène alimentaire. — Statistique pour 1903-1904</i>	470
<i>Laboratoire municipal. — Statistique mensuelle</i>	52-67-88-154-174-202-235-238-447-448-474-502
— Lait consommé à Lille. Rapport.	180
— Fonctionnement en 1904. Rapport.	41
En 1905. Rapport. (Voir annexes, 265).	
<i>Abattoir. — Location de locaux</i>	53-141-188-236-339-449-503
Règlement de l'Abattoir et du service d'inspection des viandes. (Voir annexes, 133).	
<i>Halles et Marchés. — Fonctionnement. Commission de révision</i>	155
— Fête nationale. Fermeture	234
— Règlement. Modification	339
<i>Marché d'affrètement. — Emplacement</i>	53
<i>Docks et entrepôts. — Statistique pour 1904</i>	504

Distribution d'eau. Bains :

<i>Distribution d'eau. — Commission d'études.</i>	343-344
— Canalisation. Rue du Grand-Balcon. Soumission de précarité	478
— Usine d'Emmerin. Générateurs. Remplacement. Adjudication Lambrecht et Crépelle-Fontaine.	416
— Sources Billaut et de Guermanez. Vente d'arbres. Adjudication Vandenneste	483
— Tuyaux. Adjudication Garnier, Courtaud et Cie	73
Cahier des charges. (Voir annexes, 113).	
— Fourniture de pompe. Marché Wauquier.	54
— Machines. Réparations. Marché Wauquier.	89-203
— Statistique pour 1904	450
<i>École de natation. — Vidange des bains. Marché Deschin</i>	236

Hygiène :

<i>Assainissement de la Ville.</i> — Commission. Reconstitution . . .	475
<i>Bureau d'hygiène.</i> — Statistique mensuelle . . . 56-68-90-156-176-212-237- 345-420-452-476-507	
<i>Bureau d'hygiène.</i> — Comité directeur. Nomination	54
— Désinfection. Traité. Société française de désinfection	203
— Vaccination et revaccination. Dispensaires gratuits. Horaire	177
— Statistiques sanitaires. Asile de nuit	276-316
— Naissances selon la profession de la mère, années 1903 et 1904	256-296
— Mort-nés selon la profession de la mère, années 1903 et 1904	256-296
— Mort-nés selon l'état civil et l'âge de la mère en 1903 et 1904	259-299
— Décès de 0 à 1 an, selon la profession de la mère, années 1903-1904	256-296
— Décès de 0 à 2 ans, en 1903 et 1904	258-298
— Causes de décès par âge, par sexe et par quartier en 1903 et 1904	248-288
— Maladies épidémiques constatées par âge et par sexe en 1903 et 1904	260-300
— Maladies transmissibles signalées à la Mairie pen- dant les années 1903 et 1904	262-302
— Service des désinfections. Répartitions par maladies des désinfections opérées en 1903-1904	263-303
— Conseil de révision. Nomenclature des affections ayant déterminé le classement dans l'armée auxi- liaire ou l'ajournement des conscrits des classes 1902 et 1903, leur répartition par canton	264-304
— Sanatorium. Enfants envoyés par la Ville aux sana- toria de St-Pol et de Berck-sur-Mer	270-310
<i>Institut Pasteur.</i> — Traité. Renouvellement	86

Éclairage :

<i>Compagnie du Gaz.</i> — Convention. Modification	57
---	----

	PAGES
<i>Rue Nationale.</i> — Amélioration. Convention. Comité du commerce	157
<i>Fournitures électriques.</i> — Éclairage, etc. Cahier des charges. (Voir annexes)	249
 Cimetières :	
Statistique de produits pour 1904	508
<i>Pompes funèbres.</i> — Commission d'études	509
 Police :	
Statistique pour 1904	69
<i>Commissaires de police.</i> — Nominations. Langevin et Ponnvoy.	75
— Installation. Ponnvoy	91
<i>Poste.</i> — Faubourg des Postes	397
<i>Voyageurs indigents.</i> — Pain. Fournitures. Adjudication Gabiot	240
<i>Voie publique.</i> — Palissades. Réglementation	85
— Circulation des voitures Grand'Place. Réglementation	86
<i>Lieux ouverts au public.</i> — Commission de sécurité	16
 Sapeurs-Pompiers :	
<i>Achat de chevaux.</i> — Marchés Dubois et Demon	453
<i>Fourrages.</i> — Adjudication.	58
<i>Matériel. Réparations.</i> — Marché Delval	188
<i>Tuyaux en toile.</i> — Marché Jeanson	187
<i>Poste.</i> -- Faubourg des Postes	397
Statistiques	279-280-319-320

H

Services municipaux.

État général du personnel.	98
<i>Fournitures diverses.</i> — Cahier des charges. (Voir annexes, 11).	

Nominations et augmentations de traitement.

SECRETARIAT :

Contamine, secrétaire général	213	Lallemant, —	213
Mouraux, secrétaire-adjoint.	213-240	Simonet, —	213
Bonzel, employé	162	Van Eslandt, —	162
Chassaing, —	213	Covin, garçon de bureau	162-183
Férandelle, —	162		

ÉLECTIONS :

Descarpentries, employé.	213
----------------------------------	-----

BUREAU MILITAIRE :

Desalles, chef de bureau.	214
-----------------------------------	-----

ÉTAT CIVIL :

Favier, chef de bureau	214	Alhant, Louis, employé.	214
----------------------------------	-----	---------------------------------	-----

ARCHIVES :

Baudouin, archiviste-adjoint.	214
---------------------------------------	-----

DACTYLOGRAPHES :

Duhayon, employé.	214
---------------------------	-----

TRAVAUX.

Mongy, directeur honoraire.	346	Duthoit, horloger	214
Bourdon, directeur	214	Halluin, surveillant.	215
Bruyer, inspecteur principal	214	Helder, surveillant	216
Decarpentry, inspecteur de l'éclairage et du chauffage.	419	Lecat, dessinateur	454
Demaille, contrôleur municipal des Tramways.	95-515	Pergant, chef de bureau	214
Deswaf, inspecteur.	214	Rossert, contrôleur	214
Didelot, surveillant.	93	Sterckmann, dessinateur	214
Doutrelong, inspecteur principal	214	Tellier, surveillant.	214
Duhen, inspecteur	214	<i>Révocations.</i> — Bavye	58
		Duthoit.	58
		Portier	93

	PAGES
PROPRETÉ PUBLIQUE :	
Halluin, chef surveillant	455
Dutriez, surveillant	455
Flament, surveillant	455
Looten, surveillant	455
SERVICE TÉLÉPHONIQUE :	
Dourdin, téléphoniste	214
Maquet, téléphoniste	142
Vanhagendoren, monteur	214
JARDINS :	
Saint-Léger, jardinier-chef	214
Bédène, surveillant	214
Duvinage, garde	187
BIBLIOTHÈQUE :	
Mahieu, sous-bibliothécaire	215
Lemaire, distributeur	215
CONSERVATOIRE :	
Arbogast, concierge	215
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS :	
Décarpentry, secrétaire général	347
Gavelle, secrétaire général	419
Mesnard, surveillant	348
MUSÉES :	
Catteau, surveillant	215
Deléarde, gardienne des par-	
pluies	215
Durot, chauffeur en chef	215
Fauquenoit, surveillant	215
Houseaux, gardien	215
Laigniel, chef d'équipe	215
Lemerre, gardien	347
Rasson, gardien	215
Tison, gardien	215
Verdegeem, gardien	215
Verez, gardien	215
THÉÂTRE :	
Piat, chef machiniste	215
ENSEIGNEMENT :	
École Baggio. Caudoux (Vve),	
concierge	74
Deleporte, concierge	92

		PAGES
ASSISTANCE :		
Loré, employé	214	<i>Révocation.</i> — Asile de nuit.
Morel, employé	214	Larose 186
Asile de nuit. Laruelle, directeur	186	
FINANCES :		
Gilquin, chef de bureau	417	Larnaude, employé 214
Chardin, sous-chef	214	Leroy, — 214
Vermeersch, sous-chef	417	Lucat, — 214
Duvivier, employé	214	Pannequin, — 214
× DROITS DE PLACE :		
Schietecatte, collecteur chef.	214	Mallein, collecteur 418
LABORATOIRE MUNICIPAL :		
Serrure, inspecteur des denrées alimentaires		185
HALLES ET MARCHÉS :		
Defives, directeur	163	Duthoit, concierge 74
ENTREPÔTS :		
Statistique pour 1904	504	Sac-Epé, concierge 514
Nys, magasinier	214	
EAUX. BAINS :		
Patout, mécanicien-chef.	214	Delemarre, baigneur. 94-163
CIMETIÈRES :		
Statistique pour 1904	508	Rousselle, surveillant. 60
Billet, employé	214	<i>Révocation.</i> — Godefroy 59
POLICE :		
Zunnequin, chef de bureau.	215	Pringuet, concierge de la Prison
Levray, employé	215	municipale 214

	PAGES
Adjudications et Marchés :	
<i>Appareils et verrerie.</i> — Adjudication Verbièse	73
<i>Brosserie et sparterie.</i> — Adjudication Cureau	72
<i>Caoutchoucs</i> — Adjudication Merryman	73
<i>Corderie.</i> — Adjudication Tisserand	72
<i>Déchets et chiffons.</i> — Adjudication Boursier	73
<i>Drogueries.</i> — Adjudication Ruffin	72
<i>Fournitures de bureau.</i> — Adjudication Blond	72
<i>Huiles, graisses et suifs.</i> — Adjudication Franchomme .	73
<i>Papiers et réglures.</i> — Adjudication Robbe	72
<i>Quincaillerie.</i> — Adjudication Gros	72
<i>Reliures et cartonnages.</i> — Adjudication Blond et Rabin- Moreau	239
— Marché Babin	243
<i>Timbres et gravures.</i> — Adjudication Doutrelon	72
<i>Arrêtés municipaux. Impressions.</i> — Marché Massart . .	416
<i>Articles de ferblanterie.</i> — Marché Lecas	92
<i>Articles de vannerie.</i> — Marché Berton-David	92
<i>Bicyclettes.</i> — Marché Wargny-Caron	239
— Location Chatteleyn	239-453
<i>Objets de photographie.</i> — Marché Ruffin	91
<i>Plafonnage.</i> — Transfert à Cuppens	453
<i>Police.</i> — Pantalons de toile. Marché François	238
<i>Réparations et objets de sellerie.</i> — Marché Dufermont . .	346
<i>Vaisselle.</i> — Marché Fruchart	92
Caisse des retraites :	
<i>Commission de révision.</i>	461

TABLE ALPHABÉTIQUE

	PAGES
ABATTOIR (Voir B Bâtiments et G Alimentation).	
ACHATS (Voir B Immeubles).	
ADJOINTS (Voir A Administration municipale).	
ADJUDICATIONS ET MARCHÉS (Voir à l'objet de l'adjudication).	
AFFICHAGE (Voir A Police administrative).	
AGENTS CONSULAIRES (Voir A Administrations de l'État).	
AGNERAY. Tramways. Commission de contrôle.	63
— Commission des fêtes de Fives-Saint-Maurice	79-142
— Théâtre. Cahier des charges. Révision. Commission	149
— Caisse des retraites. Révision. Commission	161
— Bibliothèque populaire. Commission.	332
AGUESSEAU (rue d'). Dénomination.	5
ALEXANDRE DUMAS (place). Dénomination	5
ALHANT, Louis. État civil. Nomination	214
ALIGNEMENTS (Voir B Voirie).	
ALIMENTATION (Voir G).	
ANGLES DORIA. Distribution d'eau. Commission d'études	343
ARBOGAST. Conservatoire. Nomination	213
ARBORICULTURE (Voir B Bâtiments, D Cours municipaux).	
ARNAUDON. Commission de sécurité	160
ARNOULT. Bail maison rue Sainte-Catherine	166
ASILE DE NUIT (Voir B Bâtiments et E Œuvres diverses).	
AUGUSTE BONTE (rue). Achat Spinart.	435
BABIN. Reliures et cartonnages. Marché	213-239
BACHELET. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
BAINS (Voir B Bâtiments et G).	
BARBRY. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142

	PAGES
BARROIS, Ch. Musée d'histoire naturelle. Commission	175
— Distribution d'eau. Commission d'études	343
BART. École des Beaux-Arts. Commission	400
BASSEZ-GRENIER. Hivernage. Adjudication	74
BATAILLE-FICHELE. Avoine. Marché	238
BATIGNY. Commission de sécurité	160
— École régionale d'Architecture. Directeur. Nomination	336
BATIMENTS COMMUNAUX (Voir B).	
BATTEZ-ROGEZ. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
BAUDON. Tramways. Commission de contrôle	63
BAUDOUIN. Archives. Nomination	213
BAUX (Voir A).	
BAVYE. Travaux. Révocation	58
BEAUX-ARTS (Voir C).	
BÉDÈNE. Jardins. Nomination	213
BELLE-VUE (impasse). Achat. Turlure	396
— (rue de). Vente. Massy	431
BELVAL. Matériel. Réparations. Marché	188
BERGOT. Tramways. Commission de contrôle	63
— Abattoirs et marchés couverts. Commission d'examen des travaux	89
BERLIOZ (rue). Dénomination	5
BERTHOLLET (rue). Dénomination	5
BERTOY, David. Articles de vannerie. Marché	92
BESTIAUX (Voir G Alimentation).	
BIBLIOTHÈQUE (Voir B Bâtiments et C).	
BIENVAUX. Distribution d'eau. Commission d'études	343
BILLET. Cimetières. Nomination	213
BILLOIRE. Vente rues de Cambrai et Danton	398
BINAULT. Abattoirs et marchés couverts. Commission d'examen des travaux	89
— Halles et marchés. Fonctionnement. Commission	155
— Caisse des retraites. Révision. Commission	161
— Œuvre des consultations des nourrissons. Commission	443
— Pompes funèbres. Commission	509

	PAGES
BLEUZÉ. Médecin de l'État civil et des Écoles	510
BLOND. Fournitures de bureau. Adjudication	72
— Reliures et cartonnages. Adjudication	239
BLONDEL et LESSENNES. Achat rue du Pont-du-Lion-d'Or	395
BOIS (rue du). Interruption de circulation	398
BOLDODUC. Prise en bail. Maison rue Fombelle	2
BONZEL. Secrétariat. Nomination	162
BOSQUIER. Médecin de l'État civil et des Écoles	510
BOUCHEZ. Médecin de l'État civil et des Écoles	511
BOUILLET, Ch. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
BOURDON. Tramways. Commission de contrôle	63
— Commission de sécurité	160
— Distribution d'eau. Commission d'études	343
— Travaux. Nomination	213
BOURSE DU TRAVAIL. (Voir A Police administrative et H).	
BOURSIER. Déchets et chiffons. Adjudication	72
BOUTRY. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79
BRUYER. Travaux. Nomination	213
BUDGETS ET COMPTES (Voir F).	
BUISINE, L. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
BUISSART. Enseignement technique. Inspecteur départemental	401
BUREAU DE BIENFAISANCE (Voir E).	
CABANIS (rue). Vente. Vermont. Acte rectificatif	396-397
CABARETS (Voir G Police et H).	
CAISSE D'ÉPARGNE (Voir E Œuvres diverses).	
CAISSE DES ÉCOLES (Voir D Enseignement primaire).	
CALMETTE. Distribution d'eau. Commission d'études	343
CALORIFÈRES (Voir B Bâtiments).	
CAMBRAI ET DANTON (rues de). Vente. Billoire	398
CANAUX (Voir B Voirie).	
CANTINES SCOLAIRES (Voir B Enseignement primaire).	
CARLIER. Construction d'aqueducs. Adjudication	183-399
CARNAVAL (Voir A Fêtes).	
CARON (Docteur). Bibliothèque populaire. Commission	332
CARON-FLAMENT. Hivernage. Marché	182-238

	PAGES
CATTEAU. Musées. Nomination	213
CAUDOUX (Veuve). École Baggio. Nomination.	74
CHALET DE NÉCESSITÉ (Voir B Voirie).	
CHAMBRE DE COMMERCE (Voir A Administrations de l'État).	
CHANTRY. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
CHANZY (rue). Dénomination.	5
CHARDIN. Finances. Nomination.	213
CHARITÉ MATERNELLE (Voir E (Euvres diverses)).	
CHASSAING. Secrétariat. Nomination	213
CHATTELEYN. Bicyclettes. Location.	239-453
CHAUFFAGE (Voir B Bâtiments).	
CHAUFFEURS (Voir D Cours municipaux).	
CHAUFFOIRS (Voir E Œuvres diverses).	
CHÈVRES (Voir B Bâtiments).	
CHIENS (Voir F Généralités et G Police).	
CIMETIÈRES (Voir G).	
CLAUDE LORRAIN (rue). Dénomination	5
COCHETEUX. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission.	79-142
COINTRELLE. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission.	79-142
— Commission de sécurité	160
— Halles et marchés. Fonctionnement. Commission.	155
— Distribution d'eau. Commission d'études.	343
— Pompes funèbres. Commission.	509
COLLE. Médecin de l'État civil et des Écoles	510
COLLÈGE FÉNELON (Voir B Bâtiments et D Enseignement secondaire).	
COLIN. Pavage. Marché	182
— Propreté publique. Adjudication.	323-485
COMMISSION DES DÉBUTS (Voir C Théâtre).	
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE (Voir E (Euvres diverses)).	
COMPTABILITÉ (Voir F Généralités et H Services municipaux).	
COMPTES (Voir F).	
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT (Voir A Police administrative).	
CONSEIL GÉNÉRAL (Voir A Police administrative).	
CONSEIL MUNICIPAL (Voir A).	
CONSEIL DE PRUD'HOMMES (Voir A Police administrative).	

	PAGES
CONSERVATOIRE (Voir B Bâtiments et C Enseignement des Beaux-Arts).	
CONTAMINE. Secrétaire général. Restitution du traitement.	213
CONTENTIEUX (Voir A et H Services municipaux).	
CONTRIBUTIONS (Voir A Administrations de l'État).	
COOREVITS. Médecin de l'État civil et des Écoles	510
COPPENS. Crèche municipale. Médecin. Nomination.	34
CORSIN. Halles et marchés. Fonctionnement. Commission.	155
COURS MUNICIPAUX (Voir D).	
COURSES (Voir A Fêtes).	
COVIN. Secrétariat. Garçon de bureau. Nomination	162-183
CRÉPELLE-FONTAINE. Générateurs. Remplacement. Adjudication. . .	146
CRÉPIN. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79
CUISINES POPULAIRES (Voir E Œuvres diverses).	
CULTES (Voir B Administrations de l'État et E).	
CUPPENS. Plafonnage. Transfert de marché.	453
CUREAU. Brosserie et sparterie. Adjudication	72
CURTIS (Docteur). Bureau d'Hygiène. Comité directeur	54
DAMBLIN. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
DAMBRINE. Pompes funèbres. Commission	509
DANCHIN. Théâtre. Chef d'orchestre. Commission d'examen.	222
DANTON (angle rue de Cambrai). Vente. Billoire.	398
DAUBENTON (square). Interruption de circulation.	399
DE BAR. Feu d'artifice. Marché	219
DEBEYRE. Médecin de l'État civil et des Écoles.	510
DEBIERRE. Caisse des retraites. Révision. Commission	161
— Distribution d'eau. Commission d'études	343
DEBIÈVRE, Eug. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission.	79-142
— Bibliothèque populaire. Commission	332
DÉBITS DE BOISSONS (Voir G Police et H).	
DEBLOCK. Musée d'histoire naturelle. Commission	175
DECARPENTRY. École des Beaux-Arts. Comptable spécial	39
— Secrétaire général. Nomination	347-419
DECLOCMENT. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission.	79-142
DECRAEMER. Bureau d'hygiène. Comité directeur	54

	PAGES
DEFIVES. Halles et Marchés. Nominations	463
DEGOIX. Distribution d'eau. Commission d'études.	343
DEHERRIPON. Paille. Marché.	238
DELABARRE. Collège Fénelon. Denrées. Adjudication	400
DELAHAYE. Bail maison rue de Fontenoy. Résiliation.	218
DELBRAYELLE. Fêtes de Fives-St-Maurice. Commission	79-142
DÉLÉARDE (M ^{lle}). Musées. Nomination	213
DELECROIX. Distribution d'eau. Commission d'études.	343
DELEFOSSE. Charbon. Marché	170
DELEMARE. Bains. Nomination.	94-163
DELEPORTE. Écoles. Nomination.	92
DELOBEL. Médecin de l'État civil et des Écoles	510
DELOFFRE. Livres de prix et classiques. Adjudication.	83
DEMAILLE. Tramways. Contrôleur municipal. Nomination	95
DÉNOMINATION DE RUES (Voir B Voirie).	
DÉPENSES (Voir F).	
DEPLECHIN. Bibliothèque populaire. Commission.	332
DÉPUTÉS (Voir A Police administrative).	
DERACHE. Vente de terrain rue Saint-Sauveur	433
DESALLES. Bureau militaire. Nomination.	213
DESCARPENTRIES. Élections. Nomination	213
DESCHIN. Vidange. Marché	236
DÉSINFECTIONS (Voir G Hygiène).	
DESMETRE. Fêtes de Fives-St-Maurice. Commission	79-142
DESROUSSEAUX. Fêtes. Comptable spécial.	39-500
DESWAF. Travaux. Nomination	213
École de natation. Comptable spécial.	344
DEWAS. Collège Fénelon. Denrées. Adjudication	400
DEULLY. Musées. Comptable spécial	38-39-500
DE WINTER. École des Beaux-Arts. Nomination	334
DISTRIBUTION D'EAU (Voir B Bâtiments et G).	
D'HOOR (Docteur). Bibliothèque populaire. Commission.	332
DIDELOT. Travaux. Nomination	93
DILLY (Géry). Entrepôt. Comptable spécial.	39-500
DONATIONS. LEGS (Voir A, C, D, G).	

	PAGES
DOTATION COLBRANT (Voir C Enseignement des Beaux-Arts).	
DOUCHE. Médecin de l'État civil et des Écoles.	510
DOURDIN. Téléphoniste. Nomination.	213
DOUTRELONG. Timbres et gravures. Adjudication	72
DOUTRELONG. Travaux. Nomination	213
DOYENNETTE, Paul. Fêtes de Fives-St-Maurice. Commission	79-142
DROITS DE PLAGE (Voir F Généralités).	
DRUEZ. Commission de sécurité	160
DRUEZ, Victor. Commission de sécurité	160
DRUON. Médecin de l'État civil et des Écoles	510
DUBOIS et DERMON. Sapeurs-Pompiers. Chevaux. Marchés	453
DUBREUCQ. Fêtes de Fives-St-Maurice. Commission.	142
DUBUISSON père. Commission de sécurité	160
DUBURCQ. Halles et marchés. Fonctionnement. Commission.	155
DUBURCQ, Henri. Fêtes de Fives-St-Maurice. Commission	79-142
DUFERMONT. Harnachement, réparations et objets de sellerie. Marché	346
DUFOUR. Pompes funèbres. Commission	509
DUFOUR. Collège Fénelon. Denrées. Adjudication	400
DUGARDIN-ROUCOU. Paille. Marché.	182
DUHAYON. Dactylographe. Nomination	213
DUHEM. Fêtes de Fives-St-Maurice. Commission	79-142
DUHEN. Travaux. Nomination.	213
DUJARDIN (veuve). Vente rue Nationale	63
DUPONCHELLE. Abattoirs et marchés couverts. Examen des travaux.	
Commission	89
Caisse des Retraites. Révision. Commission	161
DUROU. Musées. Nomination.	213
DUTHOIT. Horloger. Nomination	213
DUTHOIT. Travaux. Révocation	58
DUTILLEUL. Musée d'histoire naturelle. Commission	175
DUTOIT. Halles centrales. Concierge. Nomination.	74
DUTRIEZ. Propreté publique. Nomination.	455
DUVINAGE. Jardins. Nomination.	187
DUVIVIER. Finances. Nomination	213
ÉCHANGES (Voir B Immeubles).	

	PAGES
ÉCLAIRAGE (Voir G Éclairage).	
ÉCOLES (Voir D).	
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (Voir G Enseignement des Beaux-Arts).	
ÉCOLE DE NATATION (Voir G Hygiène).	
ÉCOLES PRIMAIRES (Voir D).	
ÉCOLES SECONDAIRES (Voir D).	
ÉGLISES (Voir B Bâtiments et E).	
EGOUTS (Voir B Voirie).	
ÉLECTIONS (Voir A Police administrative et H Services municipaux).	
EMPRUNTS (Voir F).	
ENSEIGNEMENT (Voir C, D).	
ENTREPÔTS (Voir G Alimentation).	
ÉTAT CIVIL (Voir A Police administrative).	
ÉVRARD. Mont-de-Piété. Commission.	337
EXPROPRIATIONS (Voir B Immeubles).	
FABRIQUES D'ÉGLISES (Voir E Cultes).	
FAUQUENOIT. Musées. Nomination	213
FAVIER État civil. Comptable spécial	39-500
Nomination.	213
FELSENBERG. Théâtre. Comptable spécial.	39-500
FÉRANDELLE. Secrétariat. Nomination	162
FÊTES (Voir A).	
FINANCES (Voir F).	
FLAMENT. Propreté publique. Nomination	455
FLORIN-VANDAME. Fêtes de Fives-St-Maurice. Commission	79-142
FOCKEU. Musée d'histoire naturelle. Commission	175
Médecin de l'État civil et des Écoles	510
FOIRE (Voir A Fêtes).	
FOMBELLE, 18 (rue). Prise en bail. Boldoduc	2
FONDATION BOUCHER DE PERTHES (Voir E (Œuvres diverses)).	
FONDATION COLBRANT (Voir C Enseignement des Beaux-Arts).	
FONDATION MASUREL (Voir E (Œuvres diverses)).	
FONDATION VIOLETTE (Voir E (Œuvres diverses)).	
FONTAINE. Vente boulevard Louis XIV. Acte rectificatif.	434
FOUCHER. École. Prise en bail maison rue Princesse	62

	PAGES
FOURNEAUX ÉCONOMIQUES (Cuisines populaires) (Voir E Œuvres diverses).	
FRANCHOMME. Huiles, graisses et suifs. Adjudication	72
FRANÇOIS. Vente boulevard de la Moselle	455
Pantalon de toile. Marché	238
FRUCHART. Vaisselle. Marché	92
FUMIERS. (Voir G Salubrité).	
GABIOT. Pain. Fourniture. Adjudication	240
GARNIER-COURTAUD et Cie. Tuyaux. Adjudication.	73
— Entretien des colorifères. Marché	198
GAVELLE. École des Beaux-Arts. Secrétaire général. Nomination . . .	419-500
GÉRARD. Bureau d'Hygiène. Comité directeur.	54
GILQUIN. Finances, chef de Bureau. Nomination	417
GLORIAN. Illumination. Marché	218
GOBERT. Théâtre. Cahier des charges. Révision. Commission	149
— Chef d'orchestre. Examen. Commission.	222
— Caisse des retraites. Révision. Commission	161
— Bibliothèque populaire. Commission	332
— Distribution d'eau. Commission d'études.	344
— Œuvre des consultations des nourrissons. Commission	443
GODEFROY. Cimetières. Révocation.	59
GOMBERT, Oscar. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
GOSSART. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
— Distribution d'eau. Commission d'études.	343
GOSSELET. Musée d'histoire naturelle. Commission	175
— Distribution d'eau. Commission d'études	343
— Médecin de l'État civil et des Écoles.	510
GRIMBERT. Distribution d'eau. Commission d'études	344
GRONIER-DARRAGON. Bibliothèque populaire. Commission.	332
GROS. Quincaillerie. Adjudication	72
GRUSON. Distribution d'eau. Commission d'études	343
GUERMONPREZ. Avoine. Adjudication.	73-182
GUET (rue du). Achat. Raout	396
GUYOT. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
HALLS ET MARCHÉS (Voir B Bâtiments et G Alimentation).	

	PAGES
HALLEZ. Musée d'histoire naturelle. Commission	175
HALLUIN. Travaux. Nomination	215
— Propreté publique. Nomination	455
HARDY. Collège Fénelon. Dénrées. Adjudication	400
HELDER. Voirie. Nomination	215
HÉMERY. École des Beaux-Arts. Nomination	82
HENNART. Conservatoire. Commission de patronage.	32
— Théâtre. Chef d'orchestre. Commission d'examen.	222
HERLAND. Bureau de Bienfaisance. Commission	33
HERMENT, Louis. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
HILLAIREAU. Marché	196
HOSPICES (voir E).	
HOUSEAUX. Musées. Nomination.	213
HOVELACQUE. Bibliothèque populaire. Commission	332
HYGIÈNE (Voir G).	
IMMEUBLES (Voir B).	
IMPRESSIONS (Voir A Administration municipale).	
INSTITUT INDUSTRIEL (Voir D Enseignement industriel).	
INSTITUT PASTEUR (Voir B Bâtiments et G Salubrité).	
INVALIDES DU TRAVAIL (Voir E Œuvres diverses).	
ISBLÉD. Achat rue du Pont-du-Lion-d'Or	483
JARDINS (Voir B).	
JEANSON. Tuyaux de toile. Marché.	187
LADRIÈRE. Musée d'histoire naturelle. Commission	175
— Distribution d'eau. Commission d'études.	343
LAIGNIEL. Musées. Nomination	213
LALLEMANT. Secrétariat. Nomination.	213
LAMBRECHT. Générateurs. Remplacement. Adjudication.	416
LANGÉVIN. Commissaire de police. Nomination.	75
LARIVIÈRE. Distribution d'eau. Commission d'études	343
LARNAUDE. Finances. Nomination	213
LAROSE. Asile de nuit. Révocation	186
LARUELLE. Asile de nuit. Nomination	186
LAURENGE. Commission de sécurité	160
— Théâtre. Cahier des charges. Révision. Commission.	149
— Distribution d'eau. Commission d'études.	343

	PAGES
LEBAHY. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
LE BLAN. Œuvre des Invalides du travail. Commission.	491
LEBLOND, Octave. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
LEBLOND. Bibliothèque populaire. Commission	332
LEBRUN. École des Beaux-Arts. Nomination	441
LECAS. Articles de ferblanterie. Marché.	92
LECAT. Dessinateur. Nomination.	454
LEGRAND-HERMAN. Tramways. Contrôle. Commission.	63
— Abattoirs et marchés couverts. Examen des travaux. Commission.	89
— Halles et marchés. Fonctionnement. Commission.	155
— Commission de sécurité	160
— Pompes funèbres. Commission.	509
LELEU, Gustave. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission.	79-142
LEMAIRE. Bibliothèque. Nomination	213
LEMAY. Distribution d'eau. Commission d'études	343
— Coke. Marché.	91-454
LEMERRE. Musées. Nomination.	347
LEMIÈRE (Docteur). Bureau d'Hygiène. Comité directeur	54
LEPLAT. Pavage. Marché	80
LEROY. Finances. Nomination	213
LESSENS. Achat rue du Pont-du-Lion-d'Or.	395
LEVRAÏ. Police. Nomination.	213
LIÉGEOIS-SIX. Tramways. Contrôle. Commission	63
— Théâtre. Cahier des charges. Révision. Commission	149
— Halles et marchés. Fonctionnement. Commission.	155
— Caisse des retraites. Révision. Commission.	161
— Pompes funèbres. Commission	509
LOGEMENTS INSALUBRES (Voir G Hygiène).	
LOOTEN (Docteur). Bureau d'Hygiène. Comité directeur.	54
LOOTEN. Propreté publique. Nomination.	455
LORÉ. Assistance. Nomination	213
LOUIS XIV (boulevard). Vente Fontaine. Acte rectificatif	434
— Vente. Derache. Acte rectificatif	433
LUCAT. Finances. Nomination	213

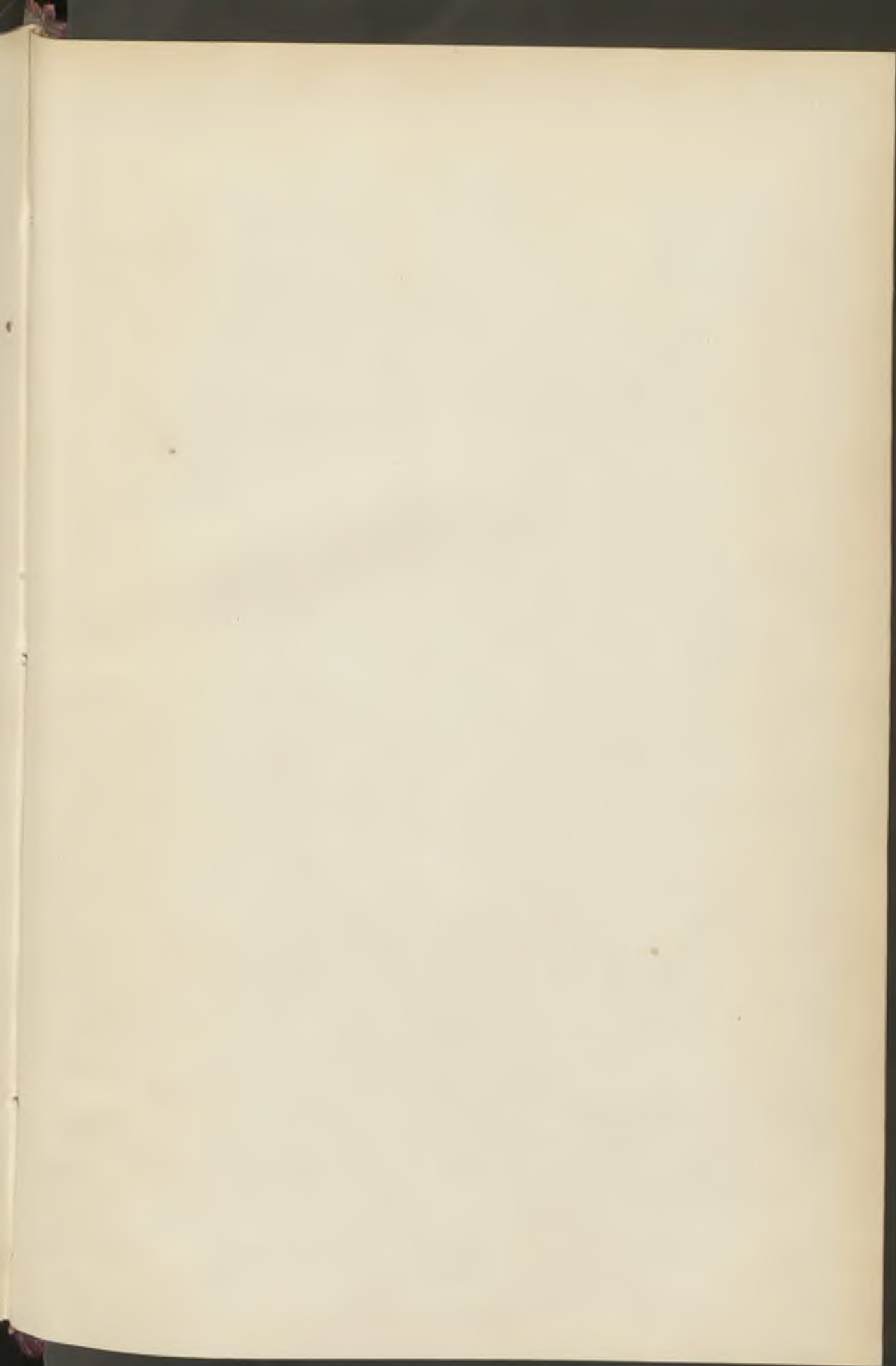
	PAGES
LYON. École des Beaux-Arts. Commission	400
MACQUART (rue). Interruption de circulation	399
MAHIEU. Bibliothèque. Nomination	213
MAIRE (Voir A Administration municipale).	
MALAQUIN. Musée d'histoire naturelle. Commission.	175
MALLEIN. Droits de place. Nomination.	418
MAQUET. Téléphoniste. Nomination	213
MARCHÉS (Voir G Alimentation).	
MARCHÉS DE GRÉ A GRÉ (Voir A, B, C, D, E, G).	
MARÉCHAL VAILLANT (boulevard du). Vente. Quentin.	434
MARTIN, LOUIS. Fêtes de Fives-St-Maurice. Commission	79-142
MASSART. Arrêtés municipaux. Impression. Marché.	416
MASSY. Vente rue Belle-Vue	434
MATHIAS DELOBEL (avenue). Interruption de circulation.	4-80
MÉDECINS (Voir A Police administrative et G).	
MEIER (Casino d'Été). Bail terrain square Dutilleul.	138
MENEBOODE. Bibliothèque populaire. Commission	332
MERCIER. Distribution d'eau. Commission d'études	343
MERRYMAN. Caoutchoucs. Adjudication	72
MESNARD. École des Beaux-Arts. Nomination	348
MEURISSE-DELECAILLE. Bibliothèque populaire. Commission.	332
MINET. Colonies scolaires. Comptable spécial.	233
MINNEN. Fêtes de Fives-St-Maurice. Commission	79
MONGY. Directeur honoraire des Travaux municipaux. Nomination.	346
MONT-DE-PIÉTÉ (Voir E).	
MONUMENTS (Voir B Bâtiments).	
MOREL. Assistance. Nomination.	213
Comptable spécial	39-500
MORILLON. Surveillant de travaux. Nomination	171
MOSELLE (boulevard de la). Vente. François	435
MOURAUX. Secrétaire-adjoint. Nomination	213-240
MOURMANT. Tramways. Contrôle. Commission	63
Abattoirs et marchés couverts. Examen des Travaux.	
Commission	89
Halles et marchés. Fonctionnement. Commission.	155
Commission de sécurité	160

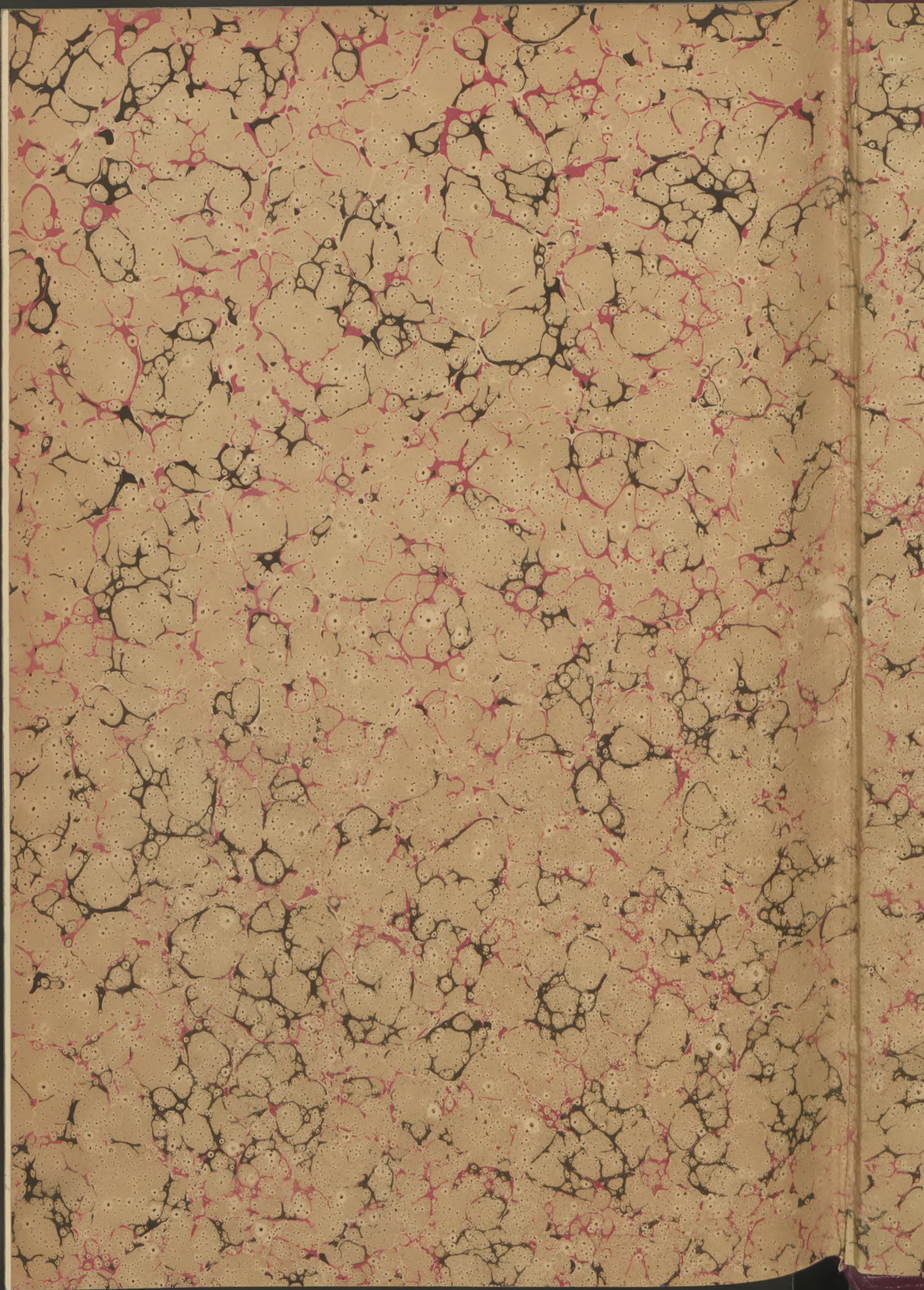
	PAGES
MULLIER. Fêtes de Fives-St-Maurice. Commission	79-142
MUSÉES (Voir C).	
NATIONALE (rue). Vente. Dujardin	63
NETTOIEMENT DES VOIES PUBLIQUES (Voir B Voirie).	
NYS. Entrepôts. Nomination	213
OCTROI (Voir F Généralités).	
ŒUVRE DES INVALIDES DU TRAVAIL (Voir E Œuvres diverses).	
ŒUVRE PIE WICAR (Voir C Enseignement des Beaux-Arts).	
OFFICE SANITAIRE (Voir G Hygiène et H Services municipaux).	
OGILVIE. Bibliothèque populaire. Commission	333
OTT. Conservatoire. Nomination	64
OUVERTURES DE CRÉDITS (Voir F Dépenses).	
PALAIS DES BEAUX-ARTS (Voir B Bâtiments et C Musées).	
PANNEQUIN. Finances. Nomination	213
PANNIER. Conservatoire. Commission de patronage	32
PAQUET. Conservatoire. Commission de patronage	32
— Dotation Colbrant. Commission	441
PARENT. Enseignement technique. Inspecteur départemental. Nomination	401
PARMENTIER. Tramways. Contrôle. Commission	63
— Abattoirs et marchés couverts. Examen des travaux. Commission	89
— Théâtre. Cahier des charges. Révision. Commission	149
— Halles et marchés. Fonctionnement. Commission	155
— Caisse de retraites. Révision. Commission	161
— Pompes funèbres. Commission	509
PATOUT. Eaux. Nomination	213
PAUCOT. Médecin de l'État civil et des Écoles	510
PAVAGES (Voir B Voirie).	
PENNEQUIN. Fagots. Adjudication	483
PERGANT. Travaux. Comptable spécial	39-500
PERGANT. Travaux. Nomination	213
PERSONNEL (Voir H Services municipaux).	
PETIT-DUTAILLIS. Musée industriel. Commission	32
PIAT. Théâtre. Nomination	213

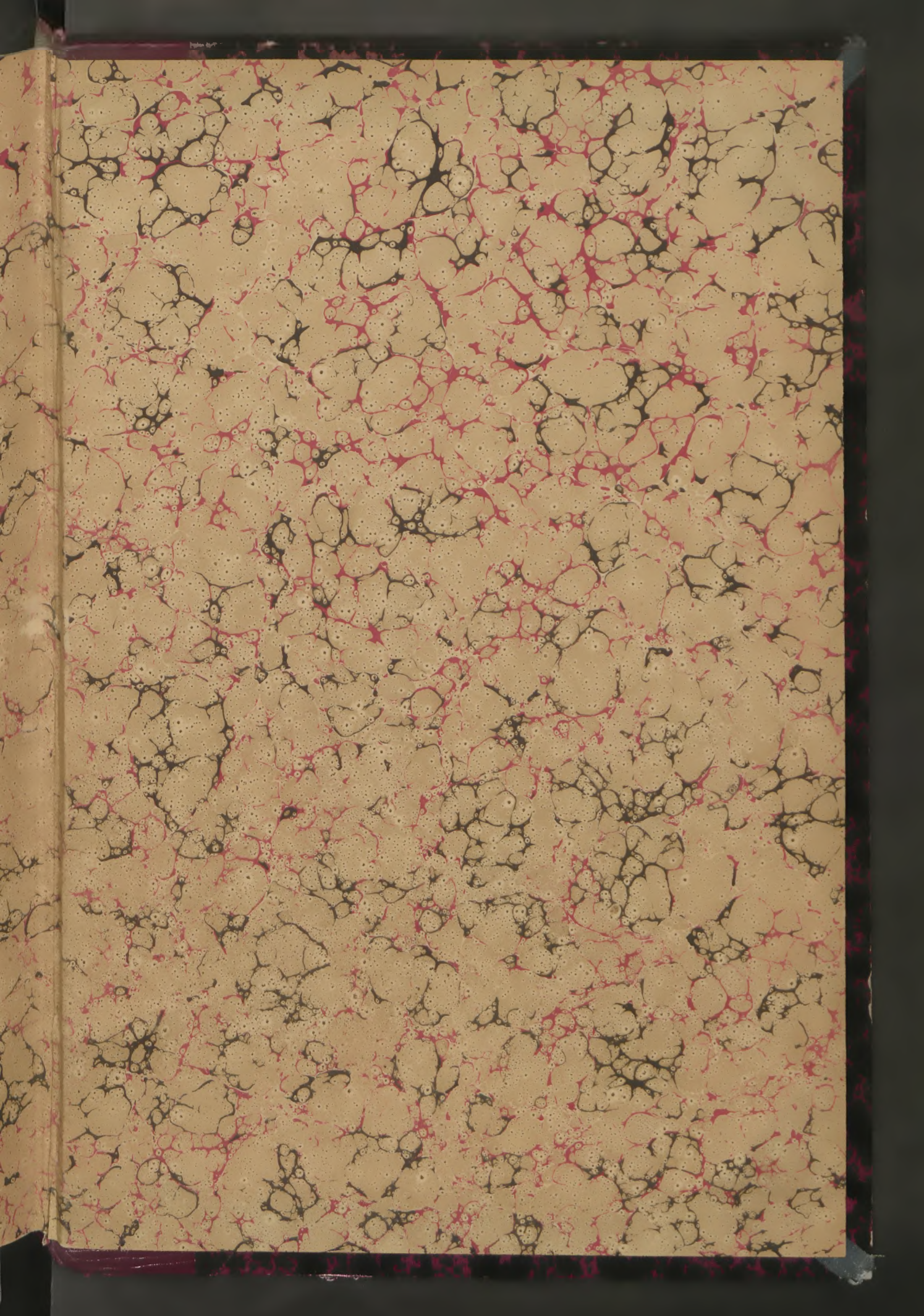
	PAGES
PICAVEZ. Caisse des retraites. Révision. Commission	161
PIOLAINE. Hospices. Commission.	33
PLACES GRATUITES (Voir C Théâtre).	
POLICE (Voir G Salubrité, Sécurité et H Services municipaux).	
POLLET. Médecin de l'État civil et des Écoles.	510
PONNAVOY. Commissaire de police. Nomination.	75
— Installation.	91
PONT-DU-LION-D'OR (rue du). Achat. Blondel et Lessennes.	395
— Achat. Isbled.	483
PORTIER. Travaux. Révocation	93
POUTEAU. Insignes des Conseillers. Marché.	190
PRINGUET. Prison municipale. Nomination.	213
PROMENADES ET JARDINS (Voir B).	
QUENTIN. Vente boulevard du Maréchal Vaillant.	434
RAOUT. Achat rue du Guet.	306
RASSON. Musées. Nomination	213
RATEZ. Théâtre. Chef d'orchestre. Commission d'examen	222
RECETTES (Voir F Généralités).	
REPRÉSENTATIONS GRATUITES (Voir C Théâtre).	
REMBRANDT (rue). Dénomination.	5
REMY. Abattoirs et marchés couverts. Examen des travaux. Commission.	89
— Halles et marchés. Fonctionnement. Commission.	155
REUMAUX. Distribution d'eau. Commission d'études.	343
RICHEBÉ, Émile. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
RIVIÈRE. Bibliothèque populaire. Commission	332
ROBBE, Camille. Papiers et réglures. Adjudication	72
ROSSERT. Travaux. Nomination	213
ROUSSELLE. Cimetières. Nomination	60
RUES (Voir B Voirie).	
RUFFIN. Drogueries. Adjudication	72
— Objets de photographie. Marché	91
RUYSSSEN et BUTIN. Collège Fénélon. Denrées. Marché.	442
SAINT-LÉGER. Jardins. Nomination	213
SAINT-SAUVEUR (rue). Vente Derache.	433

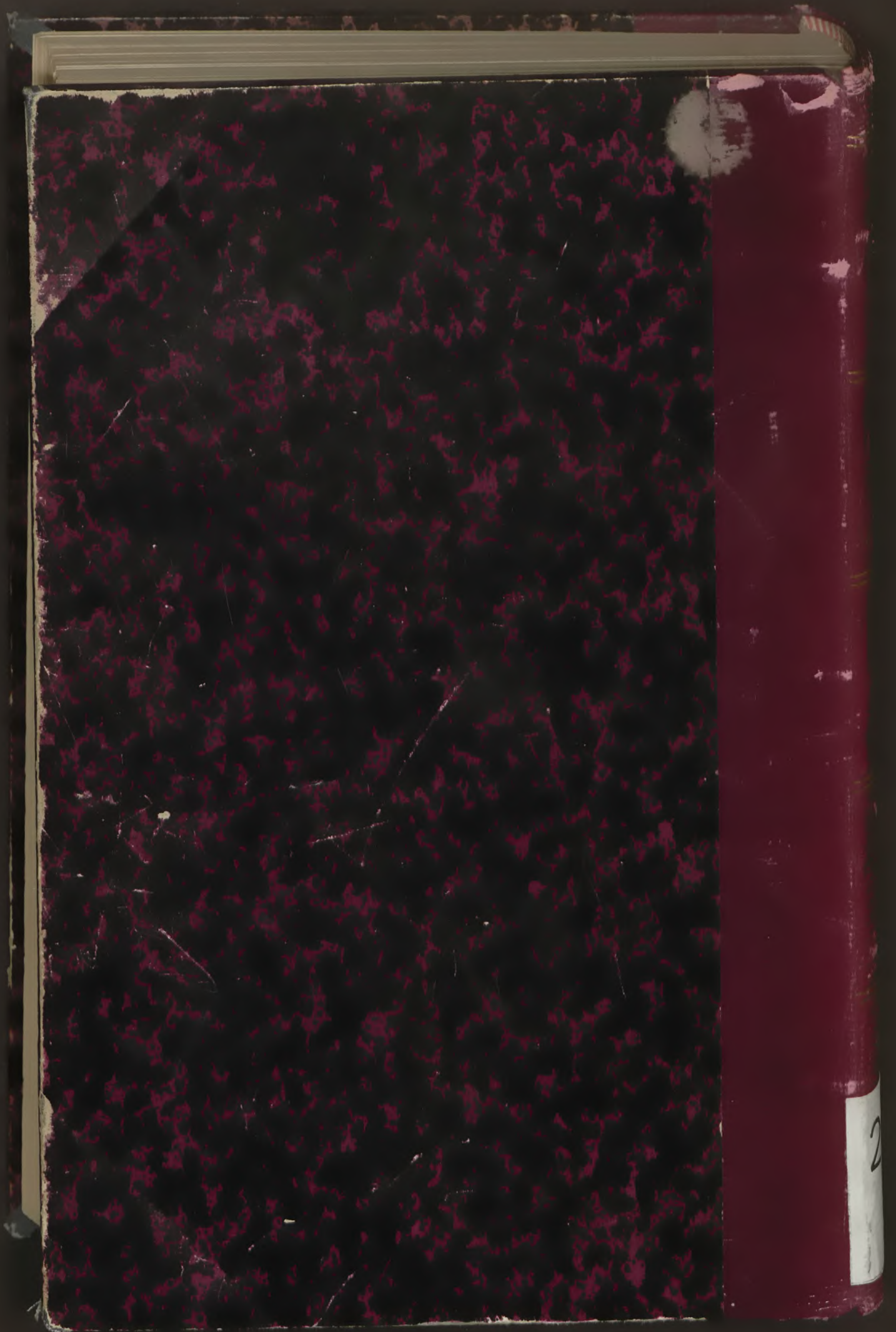
	PAGES
SALUBRITÉ (Voir G).	
SAMSON. Théâtre. Cahier des charges. Révision. Commission	149
— Pompes funèbres. Commission.	509
SAPEURS-POMPIERS (Voir G Salubrité).	
SCHINTEGATTE. Droits de place. Nomination	83-213
SEBERT. Mont-de-Piété. Commission	489
SECRETARIAT (Voir H Services municipaux).	
SÉCURITÉ (Voir G).	
SERRURE. Laboratoire municipal. Nomination	185
SERVICE MILITAIRE (Voir A Administrations de l'État).	
SERVICES MUNICIPAUX (Voir H).	
SIMONET. Secrétariat. Nomination	213
SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE (Voir E Œuvres diverses).	
SONNEVILLE. Médecin de l'État civil et des Écoles	510
SOUDOYEZ, Auguste. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
— Eugène. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	79-142
SOCIÉTÉ D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE. Location quai du Wault	2
SPINART. Achat rue Auguste Bonte.	435
STERCKMANN. Dessinateur. Nomination	213
STOCLET. Distribution d'eau. Commission d'études	343
TAPPONNIER. Théâtre. (Chef d'orchestre. Nomination	333
TARTARAT. Collège Fénelon. Denrées. Adjudication.	400
TAXES (Voir F Généralités).	
TÉLÉPHONES (Voir A Administrations de l'État).	
TELLIER. Travaux. Nomination	213
THÉÂTRE (Voir B Bâtiments et C).	
THIBAUT. Théâtre. Débuts. Commission	223
— Distribution d'eau. Commission d'études.	314
THIRIEZ. Invalides du travail. Commission.	36
TISSERAND. Corderie. Adjudication.	72
TISON. Musées. Nomination	213
TONDEUR. Médecin de l'État civil et des Écoles.	510
TRAMWAYS (Voir B Voies ferrées).	
TRAVAUX (Voir B Bâtiments, Voirie).	
TRIBOY. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission.	79-142

	PAGES
TRIBUNAL DE COMMERCE (Voir A Administrations de l'État).	
TROUCHAUD. Médecin de l'État civil et des Écoles	510
TURLURE. Achat impasse Belle-Vue	396
VANDAME. Halles et marchés. Fonctionnement. Révision	155
— Caisse des retraites. Révision. Commission	161
VANDENNESTE. Vente d'arbres	483
VAN ES LANDT. Secrétariat. Nomination	162
VAN HAGENDOREN. Téléphone. Nomination	213
VAN HENDE-DHAINAUT. Legs. Approbation	137
VAN MALSANGK. Bail rue Dumon	166
VANNER. Fêtes de Fives-Saint-Maurice. Commission	142
VANTHIELST. Fêtes de Fives-St-Maurice. Commission	79-142
VENTES (Voir B Immeubles).	
VERBIÈSE. Appareils et verrerie. Adjudication	72
VERDEGEEN. Musées. Nomination	213
VÉREZ. Musées. Nomination	213
VERLY. Musées. Commission	170
VERLY (M ^{me}). Charbons maigres. Adjudication	454
VERMEERSCH. Médecin de l'État civil et des Écoles	510
VERMEERSCH. Propreté publique. Comptable spécial	39
Finances. Nomination	417
VERMONT. Commission de sécurité	160
VERMONT. Vente rue Cabanis. Acte rectificatif	396-397
VIGUIER. Théâtre. Chef d'orchestre. Commission d'examen	222
VISART. Bail rue d'Armentières	166
VOIRIE (Voir B).	
WARGNY-CARON. Bicyclettes. Marché	239
WATELET. Pavage. Marché	240-395
WAUQUIER. Fourniture d'une pompe. Marché	51
Machines. Réparations. Marché	89-203
WAUQUIER, Georges. Bibliothèque populaire. Commission	332
WARIN. Médecin de l'État civil et des Écoles	510
WERTHEIMIER. Musée d'histoire naturelle. Commission	175
ZUNNEQUIN. Police. Nomination	213









2